Accessions
155,504

Shelf No.
XC ~~3431,2~~
233.1
v. 2

Barton Library.

Thomas Pennant Barton.

Boston Public Library.

Received, May, 1873.

(Not to be taken from the Library.)

CORRESPONDANCE

DE

BÉRANGER

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

CORRESPONDANCE

DE

BÉRANGER

RECUEILLIE

PAR

PAUL BOITEAU

TOME DEUXIÈME

PARIS

PERROTIN, ÉDITEUR

DE LA MÉTHODE WILHEM ET DE L'ORPHÉON

41, RUE FONTAINE-MOLIÈRE, 41

MDCCCLX

L'Éditeur se réserve tous droits de traduction et de reproduction.

105504
May, 1873

CORRESPONDANCE

DE

BÉRANGER

I

A MONSIEUR X***

31 juillet 1830.

Je ne suis pas orléaniste et vos amis paraissent disposés à me donner ce nom. Je n'ai pas le courage d'imposer mes calculs à personne. S'il me fallait diriger un seul homme, surtout s'il était jeune, je ne l'oserais faire dans un pareil moment. Je ne puis rien, je n'ai rien fait : le danger a cessé. Je vais partir pour la campagne. Je ne veux pas être en désaccord avec ceux que j'aime et que j'estime, et je n'ai pas l'ambition de les mener. Ce n'est pas de l'égoïsme qui me fait parler et agir ainsi : c'est le sentiment de mon inutilité.

A vous de cœur et à tous les amis [1].

[1] Lettre communiquée par M. le chevalier de Coucy. Nous ne savons pas à qui elle est adressée.

II

A MONSIEUR GUIZOT[1]

9 août 1830.

Monsieur, je m'empresse de vous remercier de la bonté que vous avez eue d'attacher quelque attention à l'amitié que je porte à M. Joseph Bernard, frère de notre procureur général. Je crois qu'on ne peut choisir un homme plus dévoué, plus capable et plus probe.

Si vous voulez faire quelque chose pour lui, je vous en aurai de la reconnaissance, bien que je pense que la réputation si méritée de son frère sera pour plus des trois quarts dans votre bienveillance. Au reste, ce sera un cadeau pour le département que Joseph Bernard administrera. Tâchez, je vous en prie, que ce département vaille l'homme que vous lui donnerez.

Recevez, monsieur, l'assurance de ma haute considération et de mon dévouement. Votre très-humble serviteur.

BÉRANGER.

P. S. Vous allez me trouver bien indiscret, mais on me donne la hardiesse de vous recommander aussi pour des sous-préfectures deux de mes amis à qui je crois toutes les qualités désirables pour ces sortes de places. Ce sont M. Leneveu, qui sait parfaitement l'allemand, et M. Bret de la Mothe, traducteur peu connu du Dante. Le premier est déjà d'un certain âge, mais encore plein de santé, d'un esprit et d'une instruction remarquables et ses mœurs et sa tenue sont à l'abri de tout reproche; c'est un homme d'une haute naissance. Quant à l'autre, il est également propre par ses goûts et ses habitudes, par ses lumières et sa fermeté, à atteindre le but que l'administration actuelle doit se proposer[2].

[1] M. Guizot faisait partie du ministère provisoire nommé à l'Hôtel de Ville par la commission municipale. Il fit également partie du ministère du 11 août.

[2] Lettre communiquée par M. Guizot.

III

A MONSIEUR THOMAS

DÉPUTÉ DES BOUCHES-DU-RHÔNE.

10 août.

Mon cher Thomas, je vous adresse un de mes meilleurs amis, M. Bernard, frère de notre procureur général, votre collègue, qui va prendre possession de la préfecture des Basses-Alpes. Je lui ai dit qu'il ne pouvait s'adresser à mieux que vous pour avoir des renseignements et des conseils. Ayez la bonté, mon cher ami, de l'aider de vos lumières; faites ceci pour le meilleur des hommes, le plus dévoué des patriotes, et pour l'un des amis dont l'estime m'est la plus précieuse.

A vous de cœur. BÉRANGER.

P. S. Pensez-vous que le préfet pourrait prendre pour secrétaire général de sa préfecture Amédée Joubert, de Barcelonnette, cousin de Manuel? Faites-moi dire par Bernard s'il faut que j'écrive à Larréguy[1], en faveur d'un monsieur Bernard, des Bouches-du-Rhône, qui, dit-il, doit être nommé secrétaire général du département de la Vaucluse[2].

BROUSSAIS A BÉRANGER.

Paris, le 14 août 1830.

Mon cher monsieur Béranger, on m'a dit qu'une personne s'était présentée de votre part, demandant un certificat. On lui a répondu que j'étais absent. Le fait est que j'étais dans la fièvre et presque dans le délire ; car j'ai eu la maladresse de retomber. Maintenant je suis mieux, quoique encore incapable d'écrire.

Si vous avez besoin de moi, disposez-en sans réserve; car non-seulement vous êtes le poëte de Broussais, comme dit l'ami Fayot, mais vous êtes de plus son prophète, depuis les admirables effets de la dernière apparition du *Petit Homme rouge*. Salut et amitié.

BROUSSAIS.

[1] Rédacteur du journal le *Commerce* avant 1830, et depuis préfet.

[2] Lettre communiquée par M. Aillaud (de Digne), neveu de M. Thomas.

IV

A MONSIEUR BROUSSAIS

11 août 1830.

Mon cher et illustre docteur, je suis heureux d'apprendre que vous vous rétablissez enfin, et je ne doute point que l'air de la liberté ne hâte votre guérison désirée de tous ceux qui vous aiment et vous admirent, ce qui ne laisse pas de faire une belle majorité.

On a été, dites-vous, vous demander un certificat de ma part; je l'ignore. Mais on est venu, de la vôtre, il y a un mois, me demander une apostille. Est-ce de la même affaire qu'il s'agit? J'en doute. Ceci s'éclaircira.

Je ne vous en remercie pas moins, mon cher docteur, des offres que vous me faites; et soyez sûr que si quelques jeunes élèves de mes amis ont besoin de vos avis et de votre protection, je n'hésiterai pas à mettre votre obligeance à contribution, comme je recourrais à vos puissantes lumières, si je me trouvais dans un de ces instants où les esprits forts se recommandent aux saints et à la médecine.

Recevez l'assurance de mon entier dévouement et du désir que j'ai de vous aller bientôt voir et remercier [1].

V

A MONSIEUR THOMAS [2]

14 août 1830.

Mon cher Thomas, ennui pour ennui. Voici un de vos jeunes compatriotes qui veut que je vous le recommande. Il est fort

[1] Lettre communiquée par M. F. Broussais.

[2] Les lettres à M. Thomas ne sont pas très-importantes. Elles ont été insérées pour corriger l'effet de certains vers de la *Némésis* de MM. Barthélemy et Méry qui dépassent tout ce que permet la satire. Ces vers ont été, lors de la publication, attribués à M. Méry. M. Barthélemy avait été lié d'amitié avec M. Thomas.

doux, fort instruit, très-timide, et cependant il s'est battu comme un lion; car je crois ce qu'il m'en a dit, malgré son accent. Tâchez de voir s'il peut boucher quelque trou à Marseille; je crois que vous serez content de lui. A vous de cœur.

VI

A MONSIEUR GUERNU

Bagneux, 16 août 1830.

Mon cher Guernu, de retour à la campagne, après les grands événements qui viennent de se passer, j'y trouve tes vers et ta lettre, qu'on y avait envoyés le jour même de mon retour à Paris.

J'ai trouvé dans ce petit poëme tout l'esprit que je t'ai toujours connu, mais je suis persuadé que tu penseras comme moi que, dans cet instant, la publication d'ouvrages étrangers à notre situation politique ne pourrait obtenir aucun succès. Je t'engage donc à attendre qu'on puisse encore parler de romantisme et de classicisme pour faire au public le présent que tu voulais lui faire.

Je te remercie pour ma part de ce que tu voulais bien dire de moi. Aussitôt que je retournerai à Paris (car il faut que tu saches que j'ai loué un chenil pour y soigner ma santé), je t'irai voir pour m'informer si enfin la tienne s'améliore un peu. En attendant, fais-moi savoir s'il faut te renvoyer ton manuscrit sur-le-champ.

VII

A MONSIEUR THOMAS

19 août 1830.

Voulez-vous, pouvez-vous apostiller la pétition de mon jeune protégé? Il voudrait que mon nom fût aussi inscrit sur la requête; mais je n'ai pas titre pour apostiller des pétitions.

Il faut pour cela être député ou préfet. Apostillez donc, et croyez-moi tout à vous de cœur.

VIII

A MONSIEUR DANIEL GAVET

19 août 1830.

Mon cher Daniel, je vous remercie de vous être adressé à moi pour me faire connaître l'objet de vos désirs. Malheureusement je ne puis pas tout ce que je veux, et je ne vous dissimulerai même pas que j'ai depuis longtemps sur mes tablettes des noms que je dois faire passer avant le vôtre, le jour où j'aurai un crédit égal à celui qu'on me suppose. Ce sont de pauvres gens que la faim presse depuis longues journées; mais eux placés, si jamais j'ai le bonheur de leur procurer de faibles emplois, il me sera bien agréable de joindre en votre faveur mes efforts à ceux de votre oncle. Comme vous avez des facultés qu'on ne trouve pas dans tous les solliciteurs, il se pourrait même, qu'en dépit du rang que vous allez tenir sur mon *agenda*, vous fussiez un des premiers pourvus si le vent souffle de notre côté; mais pourtant ne comptez que sur ma bonne volonté, car depuis tous ces changements, j'ai si peu obtenu pour mes malheureux protégés, que je commence à douter de mon influence, même sur mes amis [1].

IX

A MADAME BOUVET

Les 19 et 24 août.

Ma chère tante, Forget, qui doit revenir du Havre par Paris, te remettra cette lettre. Il te racontera sans doute tout ce qu'il a pu apprendre ici de notre étonnante révolution.

[1] Lettre communiquée par M. Dufour.

Te dire qu'après un pareil événement, il règne ici et en France une satisfaction complète, tu ne le croirais pas. Ce qu'il y a d'incontestable, c'est qu'il y a au moins unanimité de haine contre tout ce qu'on a renversé, s'il n'y a pas unanimité d'amour pour ce qui le remplace; le peuple s'est admirablement conduit. La difficulté est de ne pas gâter ce qu'il a fait, et c'est à quoi travaillent les partis, chacun de son côté. Quant à moi, qui n'ai pas été sans influence dans les moments décisifs, ma conscience ne me reproche rien de ce que j'ai pu aider à faire. Quoique républicain, et l'un des chefs de ce parti, j'ai poussé tant que j'ai pu au duc d'Orléans. Cela m'a même mis en froid avec quelques amis; cependant leur confiance m'est restée, parce qu'ils m'estiment et qu'ils ont la preuve de mon désintéressement. Laffitte ayant vanté beaucoup le peu que j'ai pu faire au duc d'Orléans, qui l'a su de plusieurs autres côtés, il a exprimé le désir de me voir et de me recevoir; mais j'ai cru nécessaire de me tenir à l'écart, et j'ai déclaré, pour éviter toutes les avances, que je ne voulais rien, absolument rien. Mes amis, qui tous sont devenus puissants, se trouvent assez embarrassés de moi. Sous ce rapport, ma popularité, ma réputation littéraire, tout semble, en effet, nécessiter quelque marque de bienveillance publique; mais j'ai dû consulter mes goûts, obéir à mes principes, surtout donner à mes jeunes amis les républicains la preuve la plus évidente de mon désintéressement dans le choix du parti que je les ai poussés à prendre. Tu sais d'ailleurs quel est mon amour d'indépendance. Le satisfaire, c'est être encore utile, ne fût-ce que par l'exemple que je donne d'un refus d'honneurs ou d'emplois, à l'instant où tout le monde se dispute la dépouille des vaincus. J'en sais quelque chose, parce que, comme on me suppose un crédit illimité, on m'accable de demandes et de sollicitations, au point que j'ai eu l'idée

d'aller vous voir pour éviter la poursuite de tous les quêteurs de faveurs et de grâces. Ce projet me souriait, mais Dupont, que je vois si malheureux dans son poste de garde des sceaux, qu'il n'a accepté et qu'il ne garde qu'à notre prière, me supplie de ne pas m'éloigner de lui; et nous avons si grand besoin qu'il reste encore quelque temps dans cette haute fonction, que je n'ai pas cru devoir céder au désir que j'avais de vous aller embrasser. Ce n'est que partie remise, je l'espère.

Tu me crois peut-être très-heureux dans la position que les derniers événements m'ont faite. Tu te trompes, je ne suis pas né pour être du parti vainqueur. Les persécutions me vont mieux que le triomphe; aussi ai-je été voir Chateaubriand, qu'une générosité malentendue vient de plonger dans la misère : en refusant le serment à Louis-Philippe Ier il perd le peu de revenu qu'il lui restait. Il voudrait même s'éloigner de France, bien qu'il admire notre révolution. Je fais tout ce que je puis pour le détourner d'un projet qui me semble déraisonnable; mais je crains qu'il n'y persiste. Je suis affligé de voir une gloire de notre époque en proie d'une fatalité politique aussi cruelle. On reparle encore de l'Académie pour moi, sans doute en désespoir de ne pouvoir faire autre chose de mon chétif individu; mais j'ai de nouveau déclaré que je ne voulais pas de cette dignité littéraire, et j'espère qu'on me laissera tranquille dans mon coin. Tout cela me fera passer pour un fou ou un sot; mais je m'en moque. D'ailleurs, dans huit jours, personne ne pensera plus à moi, et comme mon rôle est terminé, par l'effet même du triomphe des idées que j'ai défendues et proclamées à mes risques pendant quinze ans, je retomberai bientôt dans l'obscurité que j'ai si souvent regrettée depuis que j'ai de la réputation. J'ai dit sur-le-champ qu'en détrônant Charles X on me détrônait. C'est vrai à la

lettre; le mérite de mes chansons disparaît aux trois quarts. Je ne suis pas homme à me désoler, quand je vois tout ce que mon pays y gagne. Je donnerais ce qui me restera de renommée pour assurer son bonheur. Le patriotisme a toujours été ma passion dominante, et l'âge ne l'a point affaiblie.

Je n'ai qu'un regret dans le parti que je prends, c'est de ne pouvoir profiter de ma situation pour améliorer celle de quelques-uns de mes amis, à qui j'aurais pu être utile en acceptant pour moi-même ce que je ne puis leur faire avoir. Un peu d'argent m'eût aussi mis à même de faire vivre plus largement ceux à qui je suis utile; mais la Providence y pourvoira, je l'espère. Elle ne m'a pas manqué jusqu'à présent.

J'ai voulu, ma bonne tante, te mettre bien au courant de tout ce qui me regarde dans les événements glorieux et inespérés dont nous venons d'être témoins. Je compte que tu approuveras ma conduite en tout ceci. Tu sais quel prix j'attache à tes approbations.

Comme ma lettre a été plus longue que je ne croyais la faire, j'ajoute une feuille pour te donner des nouvelles de ma santé. Lorsque les fameuses ordonnances ont paru, j'étais à la campagne dans l'ermitage que j'ai loué. Un mois de repos m'avait rétabli mieux que je ne l'espérais. Accouru sur-le-champ à Paris, au milieu de la bagarre et du mouvement politique; malgré les insomnies et la fatigue, j'ai continué de me bien porter et je fais tout ce que je puis pour me maintenir en santé. Judith est mieux portante aussi, et dans ce moment elle est à la campagne chez une amie.

Forget m'a donné de vos nouvelles à tous; tu es donc toujours tourmentée par ton catarrhe? Tâche d'y apporter quelque adoucissement, car de le guérir tout à fait, cela n'est pas possible à ton âge.

A propos d'âge, sais-tu qu'aujourd'hui, 19 août, j'ai mes

cinquante ans accomplis. Me voilà tout à fait dans les vieux. Je pourrais faire de belles réflexions philosophiques à ce sujet, mais j'aime mieux te dire que je ne me désole pas trop du nombre de mes années. Une vie qui commence presqu'à la prise de la Bastille et qui arrive jusqu'à la chute de Charles X pourra être un sujet d'envie pour nos neveux. C'est cependant assez de spectacle comme ça; il faudrait du repos maintenant à la France et à moi. Embrassez tous nos parents; dis bien des choses aux amis, et crois-moi tout à toi de cœur et pour la vie. BÉRANGER.

24 août. — Ce n'est qu'aujourd'hui que Forget, de retour, vient prendre ma lettre.

Je n'ai rien à ajouter à ce que je t'ai dit; mais je ne puis m'empêcher de t'exprimer de nouveau le regret de ne pouvoir aller vous embrasser. C'eût été un bien grand plaisir et même un grand bien pour moi, car je suis fatigué, mais il y a impossibilité à ce voyage en ce moment [1].

X

A MONSIEUR DECRUSY

25 août.

Mon cher Decrusy [2], je venais vous dire bonjour et vous tourmenter encore pour le nommé X*** à qui je prends le plus vif intérêt; je connais son affaire. Il est impossible que vous ne soyez pas touché du malheur de ce condamné inno-

[1] Lettre communiquée par MM. Lefrançois. On n'a que cette lettre de Béranger à sa tante. Les autres, comme on le verra, n'ont pas été conservées après la mort de madame Bouvet.

[2] M. Decrusy, avocat, collaborateur d'Isambert dans la publication du *Recueil général des anciennes lois françaises*, et chef de la division des affaires criminelles et des grâces après 1830. Nous ne pouvons imprimer toutes les lettres qui sont du genre de celle-ci. Il suffit d'en donner quelques-unes et de dire que Béranger n'a cessé d'en écrire de pareilles, qu'il fortifiait toujours de tous les renseignements nécessaires; et qu'après les avoir écrites, il s'assurait de leur succès par ses démarches.

cent : ceux qui l'ont chargé sont aujourd'hui les premiers à solliciter sa grâce. D*** a dû vous le dire; une instruction mieux faite eût épargné cette erreur au jury. Mais votre ministère est là pour la réparer; je vous supplie de lui être favorable. Je reviendrai vous voir pour vous en parler encore. A vous de cœur [1]

XI

A MADAME LEMAIRE

Au milieu de tout votre monde, j'ai oublié, mercredi, de vous faire une prière. On m'a dit que M. Cournand n'était pas satisfait du maître de dessin de sa pension. J'ai pour ancien ami un fort dessinateur, élève de David et de Regnault, qui a eu la médaille d'or aux expositions de peinture; qui de plus a dirigé et fait presque entièrement la galerie gravée de Filhol (collection du Musée Napoléon). Cet ami est maître de dessin très-capable et très-zélé, de plus fort honnête homme. Il se nomme Bourdon et demeure rue de Bellefonds, n° 20. Vous seriez bien aimable de le proposer à M. Cournand qui, j'en suis sûr, en sera satisfait. Bourdon est de la bonne école, et c'est ce qu'il faut pour de jeunes élèves. Tâchez d'arranger cette affaire. A vous de cœur.

XII

A MONSIEUR ANTIER

27 septembre 1830.

J'ai de nouveau parlé de toi à Barrot [2]. Tous les changements dans la préfecture se sont réduits jusqu'à présent à des suppressions; elles ont été nombreuses. Il va s'occuper

[1] Lettre communiquée par madame Decrusy.
[2] M. Odilon Barrot, alors préfet de la Seine.

de l'extérieur et c'est là qu'il pense pouvoir te placer. Il a en vue pour toi une place de gérant d'hospice, ce qui te conviendrait d'autant mieux que tu y pourrais être aidé par ta femme et qu'on y est nourri et logé, je le crois du moins. Mais il n'a pas encore assez examiné cette partie pour y porter la main. Je lui sais gré d'y avoir pensé de lui-même, puisque cela prouve qu'il ne t'oublie pas et qu'il entend ta position. Il m'a demandé si je connaissais quelqu'un dans les conseils des hospices pour faciliter cet arrangement; je lui ai dit que non, mais depuis je me suis rappelé que M. C*** ne demanderait peut-être pas mieux de reconnaître en ta faveur un grand service rendu par moi à son fils. Je crois aussi pouvoir compter sur Benjamin Desportes.

Voilà où nous en sommes. C'est encore un peu loin du port, mais à force de voiles et de rames j'espère que nous y pourrons entrer. Compte, au reste, que je ne négligerai pas d'entretenir la bonne volonté de Barrot, qui a trop d'amitié pour moi pour ne pas faire une chose qui me serait si agréable. Les grandes affaires politiques contribuent beaucoup au retard que toute chose éprouve; sans cela, peut être, je pourrais te donner des espérances plus positives. Prions Dieu que tout s'arrange et vous pourrez tous aller vivre à l'hôpital, ce qui serait un bon moyen pour n'y pas mourir trop désagréablement. C'est ce que je te souhaite, en vrai poëte, assez en train de t'y aller rendre visite.

XIII

A MONSIEUR GUERNU

2 novembre.

Je te remercie de la nouvelle pièce de vers que tu as bien voulu m'envoyer. J'y ai trouvé de véritables beautés, et je ne te dissimule pas que je la préfère à ton poëme contre

le romantisme. Cela tient peut-être à certain penchant au romantisme qu'on m'a plus d'une fois reproché.

Je me reproche d'avoir gardé si longtemps ce poëme, que je te renvoie enfin : il m'avait suivi à la campagne ; et jusqu'au retour de mes papiers, il m'a été impossible de te le rendre.

Je voulais aussi t'aller voir; mais, sans cesse accablé de débats politiques et d'affaires que me suscitent mes liaisons, je ne suis presque jamais libre à l'heure que tu m'indiques. J'en ai grand regret. J'espère que bientôt je reprendrai toute ma liberté : c'est tout ce que je demande, et l'on ne doit pas moins à un homme qui a refusé toutes les offres qu'on a pu lui faire. S'il faut, pour avoir cette indépendance à qui j'ai tout sacrifié, fuir jusqu'au fond de quelque province, je prendrai ce parti, mais ce ne sera pas sans t'aller dire adieu.

Tout à toi. BÉRANGER.

Je demeure maintenant *rue de la Tour-d'Auvergne*, *n°* 30.

XIV

A MONSIEUR LAISNEY

9 novembre 1830.

J'apprends avec bien de la peine, mon cher Laisney, la perte que vous venez de faire. Je conçois toute ta douleur et celle de tes pauvres jeunes gens, à qui je te charge d'exprimer tous mes regrets.

Voilà donc aussi le seigneur de la Motelette[1] enterré! passe encore pour nous autres vieux de mourir; mais les jeunes devraient attendre. Je crains bien que notre pauvre Quenescourt ne nous soit ravi par sa fatale maladie; son médecin y sera peut-être pour quelque chose. Faut-il qu'à l'instant où un si digne homme semble arriver à un sort plus heureux

[1] M. Mascré

et plus tranquille, la Providence menace ses jours encore peu nombreux!

Mais ce n'est pas de tous ces sujets attristants que je veux te parler. Tu m'écris pour ton M. G*** et tu ne m'envoies pas une demande en règle, appuyée par les personnes compétentes. Avec cette pièce, je ferai ce qu'il me sera possible, mais ne va pas pour cela compter sur mon crédit. Je ne veux pas me mêler de ces sortes d'affaires. Je me propose même de cesser de voir mes amis devenus ministres pour n'être pas tourmenté et ne pas les tourmenter. Je n'ai pas encore voulu mettre le pied au ministère des finances. Tout le monde s'adresse à moi et je n'ai plus un moment de libre. Il est temps que cela finisse et j'y veux mettre ordre. Envoie pourtant cette demande de ton protégé, en lui disant toutefois de l'affranchir, car on m'accable de ports de lettres, moi qui, depuis la révolution, suis plus gueux qu'avant.

Quand tu verras ma tante, dis-lui que je me propose de lui écrire incessamment. Fais mes compliments à mon cousin Forget et à mon oncle. J'ai appris avec bien du plaisir le rétablissement de madame Forget de Saint-Martin.

Adieu, rappelle-moi au souvenir de mes vieux amis, Defrance père et fils, Beaulieu, etc., etc. Le tien pour la vie.

BÉRANGER.

Dis à François de Paule que je m'occupe de son frère, mais que ceux que cela regarde ne sont pas sous ma main [1].

XV

A MONSIEUR JOSEPH BERNARD,
PRÉFET DES BASSES-ALPES.

23 novembre 1830.

Mon cher ami, je vous dois bien des réponses, car depuis le départ de vos dames, j'ai reçu trois ou quatre lettres de

[1] Lettre communiquée par M. Fée, professeur à la faculté des sciences de Strasbourg.

vous. Au milieu de tous les embarras de votre souveraineté préfectorale, c'est beaucoup d'écrire à un ami et je serais honteux de vous avoir écrit si peu, si je n'avais eu aussi mes embarras. J'espère mettre fin à la plus grande partie : j'ai rompu avec tous les solliciteurs. Mais ceux-ci sont les plus tenaces. Ils se figurent que la mésintelligence est simulée pour me débarrasser d'eux. Ils ont tort, en vérité. Vous me demandez, mon cher ami, pourquoi, en effet, j'ai cessé de voir ces messieurs. Je vous dirai qu'examen fait de la marche des choses, j'ai cru nécessaire la retraite des ministres d'extrême gauche, tant dans l'intérêt de leur popularité, comme propriété nationale, que dans l'intérêt du roi et de la France, qui, ayant besoin d'un corps de réserve, en cas d'accident, compromettraient sans fruit cette réserve, en laissant au ministère des hommes qui, tout populaires qu'ils étaient, n'avaient ni assez de capacité ni assez de caractère pour conduire une Chambre indocile et rassurer les provinces toujours prêtes à crier au jacobinisme. Les doctrinaires se retirant, Dupont devait et pouvait sortir. Le roi par ses instances a retenu celui-ci et fait entrer Laffitte dans le nouveau ministère; le dernier pleurait le jour où il se crut forcé d'accepter. J'ai prédit à nos amis la perte de leur popularité; vous voyez déjà que la prophétie s'accomplit. Ne pouvant plus leur être bon à rien, je me suis renfermé dans mon ermitage, et malgré les offres séduisantes qui m'ont été faites, malgré les instances même des dames, je n'ai pas mis le pied aux finances. J'ai cessé mes visites à la chancellerie, et quand je vois Dupont, c'est que le pauvre homme vient me visiter rue de la Tour-d'Auvergne, 30, où il déplore le malheur d'être homme d'État malgré lui.

Ah! si vous aviez une préfecture aux environs de Paris, comme j'aurais couru me cacher dans quelque coin de votre palais! Croiriez-vous que je me suis quelquefois demandé si

je ne devrais pas aller jusqu'à Digne? Mais j'ai un fort joli logement, assez commode et bien garni de vos meubles; tout cela m'a retenu dans Paris. Toutefois, mon cher Bernard, je voudrais bien vous savoir en route pour vous rapprocher, vous, votre femme et votre Anaïs. Ce serait un grand bonheur pour moi. Vous me convenez si bien tous, y compris Charles, que je n'oublie pas; vous m'avez témoigné tant d'amitié que je pleure à vous savoir grelottant au milieu de vos montagnes de neige. Pour comble de malheur, je ne connais point le nouveau ministre de l'intérieur, ni son sous-secrétaire d'État, M. Baude. Votre frère a dû faire une démarche auprès d'eux; mais j'ai peur qu'il ne demande pour le Finistère; moi, j'aurais préféré Chartres, département dont le préfet actuel ne se soucie guère. J'avais même commencé une négociation avec Rigny, préfet ennuyé s'il en fut, bien qu'à Chartres il n'y ait pas besoin de tenir salon de compagnie, ce qui vous arrangerait tous merveilleusement. Enfin, votre frère ou moi, nous réussirons peut-être un jour à vous ramener dans nos environs, et ce sera grande joie pour votre serviteur.

J'aurais bien des choses à vous dire en politique. On craint la guerre et j'y crois toujours. Nos ministres ne savent où ils vont. Les hommes et les capacités manquent; les banquiers et les industriels culbutent les uns sur les autres; les républicains sont désorganisés; les carlistes se frottent les mains; le roi gouverne et tout va mal. Mais la nation est pourtant là et j'espère qu'elle sera sa Providence, soit qu'il lui faille du beau temps, soit qu'elle ait besoin d'un orage.

Quant à moi, je veux maintenant vivre loin du bruit et tâcher de me remettre enfin à travailler. Car, comme je le dis souvent : je ne travaille pas pour vivre, mais je vis de mon travail, et j'ai encore envie de vivre. Comment va la préfecture? Ceux qui en viennent font un grand éloge du

préfet. Et Barcelonnette? l'avez-vous mise à la raison? Je vous dirai que M. C*** n'a pas eu de succès. M. O*** était une nécessité pour le tribunal de Marseille, par la supériorité des lumières, et puis, le patriotisme de M. C*** a fléchi, lorsqu'au nom de l'intérêt public, on l'a engagé à prendre la place dans le parquet qu'O*** laissait vacante.

Je suis fâché de sa non-réussite, puisque vous vous y intéressiez. Vous n'aviez pas besoin de m'écrire pour m'engager à ne lui pas parler du désir que vous aviez de quitter Digne. A propos, vous avez de jolis procès dans ce pays-là! Veillez donc aux mœurs, monsieur le préfet. Adieu et au revoir. C'est sur votre table que je vous écris et que je vous embrasse, ainsi que madame, à qui je souhaite une meilleure santé; ainsi que Anaïs, à qui je souhaite deux ou trois maris. BÉRANGER.

P. S. Votre bonne est venue me prier de dire à madame Bernard que les brosses étaient arrivées trop tard, pour être envoyées par certaine occasion, mais qu'elles vous seraient expédiées le plus tôt possible. Je rapporte ce fait important, sans être bien sûr de ne pas me tromper.

Vous avez vu la mésaventure de Constant à l'Académie : que dites-vous de ce corps prétendu régénéré? Constant s'est affligé de cet insuccès. C'est être trop bon. C'est à Viennet[1] à se jeter à l'eau. Le beau côté de l'affaire, c'est que dorénavant on me laissera tranquille, la raison qui a fait repousser Constant étant celle qui me ferait repousser; je veux dire l'opinion. Auriez-vous cru que notre opinion fût encore proscrite après la grande semaine?

XVI

A MADAME BRISSOT-THIVARS

30 novembre 1830.

Madame, je ne sais trop comment vous remercier de toutes

[1] M. Viennet venait d'être élu.

vos bontés, car je ne sais pas votre nouvelle adresse et j'ai oublié le numéro de l'ancienne ; à tout hasard, j'écris pourtant rue de l'Abbaye.

Depuis que j'ai eu l'honneur de vous voir, mes idées ont changé, et cela, non par caprice, mais parce que j'ai compté avec moi-même, et que, tout supputé, j'ai vu qu'il y aurait là pour moi surcroît de dépense, lorsqu'il me faut surcroît d'économie. Je renonce donc à un parti pris par raison, parce que la raison s'y oppose. Vous m'auriez fait un plaisir, madame, de cette retraite projetée, et il y a vraiment vertu à moi de m'effrayer de quelques dépenses de plus. Il n'y a pas, comme vous le voyez, tant plaisir à être gueux, quoi qu'en dise la chanson. Vous aviez arrangé cette affaire d'une manière vraiment merveilleuse et qui me rend presque honteux de n'en pas profiter. Vous auriez eu tout l'embarras du voisinage et moi tout l'agrément. Croyez au moins à la reconnaissance que j'en conserve.

Dites, je vous prie, madame, à M. Brissot, que j'ai encore sa pétition (à laquelle j'ai mis une longue apostille), parce que je veux la faire remettre par le secrétaire de M. Laffitte lui-même, pour être plus sûr de la route qu'elle prendra. Il ne tardera pas à me venir voir et j'accompagnerai cette demande d'une lettre particulière au ministre.

Remerciez aussi M. Brissot de s'être joint à vous pour me presser d'aller habiter sous votre toit, bien que sa politesse m'ait rappelé que j'avais cinquante ans.

XVII

A MONSIEUR ROUGET DE LISLE

8 décembre.

Gloire à vous, monsieur le membre de la Légion d'honneur ! cela vous était bien dû, en vérité. Mais je dois vous l'avouer, je n'ai pas pensé à vous le faire obtenir lorsque

j'avais quelque crédit. Ce sont là de ces sortes de faveurs dont l'idée ne me vient jamais.

Et pourquoi seriez-vous importuné de passer avant les autres? qui aurait le droit de vous disputer le pas? Croyez qu'il me suffit bien qu'on pense que j'ai marché sur vos traces. D'ailleurs, mon ami, lorsque la *Marseillaise* va nous redevenir encore une fois nécessaire à la frontière, il est tout simple qu'on ait donné à son auteur, brave militaire, distingué comme poëte, la récompense qu'il eût dû recevoir à la création de l'ordre.

Quant à moi, l'on sait si bien quelles sont mes idées relativement aux récompenses publiques que je ne doute point que ce ne soit la cause qui a dû en partie empêcher que même fortune ne m'arrivât. Je vous dirai même entre nous que j'ai déjà eu une conversation sur ce chapitre. Ainsi vous voyez, mon ami, qu'il ne faut pas vous affliger de ne m'avoir pas pour collègue dans votre promotion. Vous n'avez donc pas à vous occuper de savoir comment vous devez remercier du cadeau qu'on vous fait. Recevez la croix qui vous est due, et s'il faut remercier, faites-le tout simplement.

Je n'en suis pas moins très-touché du sentiment qui vous a porté à m'écrire avec tant d'amitié. Si vous ne venez à Paris vendredi que pour cette grave affaire, ne vous dérangez pas; mais enfin si vous venez, vous me trouverez chez moi, où je m'enferme et me renferme plus que jamais.

Votre nom suffira pour vous faire ouvrir la porte. Pourtant, je vous le répète, que ce ne soit pas pour la cause qui vous a fait m'écrire.

Remerciez bien le général Blein de l'excellente brochure que vous m'avez remise de sa part.

Adieu, tout à vous de cœur.

XVIII

A MADAME LEMAIRE

9 décembre 1830.

M. et madame Dupont me chargent de vous inviter à dîner demain chez eux. Ils m'invitent aussi, mais je suis encore un peu souffrant et ce soir j'ai de la fièvre. Je n'irai donc pas dîner chez notre ministre, mais en homme consciencieux je m'acquitte de la commission qui m'est donnée. Je viens d'écrire pour le lui annoncer, ainsi que l'impossibilité où j'étais de me rendre à l'invitation. Si vous êtes dans la même impossibilité, faites-le savoir à la chancellerie ; c'est affaire de justice.

Vous êtes venue chez moi un jour où j'avais été obligé de sortir pour une longue et triste course. J'en ai été bien fâché; si je n'avais eu un peu de fièvre, j'aurais été vous rendre votre visite. Je travaille enfin et me tiens renfermé le plus et le mieux que je puis, car dès que je revois le monde, toutes mes idées s'envolent et ma musette se désenfle, et puis, il faut huit jours pour la remplir de vent ou de poésie, comme vous jugerez à propos de dire.

J'ai reçu une bien drôle de lettre de Rouget de Lisle. Ce pauvre homme est tout malheureux d'être de la Légion d'honneur sans moi. Il voudrait absolument que je lui tinsse compagnie, et je vois même qu'il craint que sa nomination ne m'afflige. Tant mieux, cela me prouve qu'il attache du prix à cette décoration, puisqu'il voudrait que je l'eusse; il est donc heureux de l'avoir. Je ne sais qui a eu l'idée de la lui faire obtenir; car, moi, je ne pense jamais à ces brimborions. J'ai reçu la lettre de Lemaire à Thiers [1] ; je trouve que dans la

[1] Lettre à M. Thiers, in-18. — M. Thiers était alors sous-secrétaire d'État au ministère des finances, sous M. Laffitte, président du cabinet du 2 novembre. M. Cauchois-Lemaire venait de refuser nettement une pension de six mille francs

deuxième partie, il l'a pincé trop sérieusement. Il est telle phrase que je regrette de voir là. Je suis plus bon homme que cela avec mes amis, moi, qu'on traite de bourru et de moqueur. Il n'est pire eau....

Adieu; allez boire du vin d'un ministre.

Tout à vous.

XIX

A MONSIEUR LEFÈVRE

11 décembre 1830.

Hélas ! monsieur, je commence à être d'un âge où l'on ne donne plus de leçons de l'art d'aimer et encore moins de l'art de plaire. Mais je suis toujours sensible aux suffrages de la jeunesse; les obtenir a été le but où j'ai visé depuis quinze ans. Vos jolis couplets me sont la preuve du plaisir que mes chansons ont pu vous faire ; c'est vous dire assez que je vous en remercie. Je regrette seulement qu'en dernier vous ayez fait rimer *pitié* avec *gaîté*. Voilà, monsieur, la seule leçon que je puisse vous donner et que vous me pardonnerez, je l'espère[1].

XX

A MADAME ...

15 décembre 1830.

Comment vous figurez-vous que je cours les dîners ministériels, lorsque je vous ai dit que j'avais cessé de voir mes amis devenus ministres ? Non-seulement je ne prends plus place à leur table, mais je sors fort peu de chez moi.

Je me suis un peu remis à travailler, et la solitude ne

qu'on lui avait offerte, au nom de Louis-Philippe, sur la cassette royale, et croyait avoir acquis le droit d'attaquer partout où il croirait en saisir le faible, l'ambition ou la fortune de ceux de ses anciens compagnons de guerre politique qui arrivaient dès lors aux affaires.

[1] Lettre communiquée par M. Mathon (de Beauvais.)

m'en est que plus chère. C'était d'abord un besoin; cela devient un plaisir.

Je n'en irai pas moins vous visiter ainsi que votre Alexis. Le mardi soir ! Eh bien, un mardi, je tâcherai de me lancer de l'autre côté de la Seine pour avoir de vos nouvelles et de celles du mari. A vous deux de cœur et pour la vie[1].

XXI

A MADAME BRISSOT-THIVARS

7 janvier 1851.

Madame, j'apprends à l'instant même par Montandon que la recette en question est celle de Bazas (Gironde). Vous allez gémir et vous récrier. Que voulez-vous y faire? Je vous plains aussi de tout mon cœur, vous n'en doutez pas. Je ne sais point encore quel est le revenu de cette recette.

Une irritation très-violente ne m'a permis d'aller aujourd'hui à Nanterre, sans cela je vous aurais porté moi-même cette triste nouvelle.

Recommandez la discrétion à M. Brissot. A vous de cœur.

BÉRANGER.

La nomination n'est pas encore signée.

XXII

A MADAME BRISSOT-THIVARS

Je me sens beaucoup mieux aujourd'hui. Vos bonnes attentions me touchent vivement; mais ce qui me déplaît, c'est de voir avec quelle indifférence vous traitez les choses de ce monde. Il faut pourtant que Brissot ait une place ici, puisqu'il ne peut aller là-bas. Soyez raisonnable et poussez-le à l'être aussi. Le sort de vos enfants en dépend. Pardon de la semonce.

[1] Lettre communiquée par M. Marchal (de Lunéville).

XXIII

A MONSIEUR VICTOR MAUVIÈRE,
FACTEUR DES POSTES.

11 janvier 1831.

J'ai reçu, monsieur, et lu avec plaisir vos vers à M. Odilon Barrot. Plus j'estime et j'aime ce digne magistrat, plus je vous sais gré d'avoir cherché à célébrer ses vertus et ses talents. Quant à la noblesse des sentiments, vous n'êtes pas resté au-dessous de cette mission toute patriotique. S'il y a quelque chose à reprendre dans les formes du style, si quelques incorrections s'y laissent apercevoir, on perd toute envie de s'ériger en critique, en pensant, monsieur, au peu de temps que vous avez à donner à de tels ouvrages, et l'on ne vous tient plus compte que de ce qu'il y a de bien et de bon dans vos vers dont plusieurs annoncent une heureuse et facile inspiration.

Continuez de vous délasser de vos pénibles travaux. De courts loisirs ainsi employés font bien juger de votre caractère, et je souhaite qu'ils vous procurent enfin une position plus heureuse et plus digne des qualités qu'ils font présumer [1].

XXIV

A MONSIEUR LAISNEY

17 janvier 1831.

Quelle perte nous venons de faire, mon cher Laisney! J'en ai le cœur bien gros. Voilà huit jours qu'un mot de Juliette m'annonça l'extrémité où était le bon Quenescourt. Mais quand je reçus la lettre il n'était déjà plus. J'arrivai à cinq heures à Nanterre; il avait rendu le dernier soupir à midi. La veille au soir encore, bien que très-souffrant, on n'avait pas l'idée d'une fin si prochaine. Mais jeudi, dès le matin,

[1] Lettre communiquée par M. Mauvière.

on commença à perdre tout espoir. Sa raison, bien présente encore la veille au soir, semblait s'être éteinte, et il expira sans demander ni sa femme ni sa fille, que Gautier avait emmenées chez lui. Quant au gendre, il ne put soutenir le triste spectacle de l'agonie, et il resta dans la chambre voisine de celle où notre pauvre ami quittait une vie pour lui remplie de tant de bonnes actions et peut-être aussi de tant de chagrins. J'ai bien vivement regretté de ne l'avoir pu voir aussi souvent que mon cœur m'y portait; mais ma santé, toujours mauvaise à cette époque, la quantité d'affaires dont on me surcharge, et surtout l'espoir de le conserver encore, jusqu'au moins au printemps, m'empêchaient de répéter ce petit voyage aussi souvent que je l'aurais désiré. Pourquoi n'est-il pas resté à Passy? Il vivrait encore; son maudit logement l'a tué. Certes il avait en lui le germe de cette cruelle maladie; mais l'humidité de ce rez-de-chaussée a abrégé ses jours de plusieurs années. Quelle perte pour ceux qui l'ont connu comme nous! Mais je n'ai pas besoin de te faire son éloge. Le plus touchant et le plus rare qu'il ait reçu est la douleur de son gendre. J'ai été obligé de l'emmener du cimetière avant la fin de la cérémonie, de crainte qu'il ne s'y trouvât mal, tant les larmes le suffoquaient.

Ce brave garçon se conduit admirablement : il va prendre Julie avec lui. Cela me tranquillise beaucoup pour elle. Reste à savoir si elle saura s'y tenir. Elle le désire cependant bien; la crainte de rester seule la préoccupait beaucoup, malgré la morne douleur que lui cause la mort de son mari. Juliette est excellente pour sa mère et a puissamment contribué à cet arrangement qui les oblige à louer une autre maison pour eux tous. Nous irons voir incessamment cette maison. Des anciens amis de Quenescourt, il n'y avait que François Souplet et moi à l'enterrement. Dijon n'a pas paru; Antier n'avait pu y venir.

J'ai été dîner dimanche avec eux et nous avons causé de leurs petites affaires. Gautier m'est venu voir hier et m'a donné de bonnes nouvelles en me chargeant d'amitiés pour toi.

J'ai pensé devoir te donner tous ces détails, sûr que tout ce qui regarde notre bon Quenescourt et sa famille ne peut que vivement te toucher. Quant à moi, rien ne me console de la perte que je viens de faire. Je m'occupe d'une chanson, où mes souvenirs et mes regrets s'unissent pour payer tribut à cet ami à qui j'ai eu tant et de si douces obligations.

Je vais maintenant répondre aux divers passages de ta lettre.

Je t'ai dit pour les J*** ce que je te devais dire. Il faut qu'ils prennent conseil de l'ancien procureur du roi qui a poursuivi leur fils et que tu m'as dit être à Amiens. J*** ne peut recourir en grâce qu'après s'être venu constituer prisonnier et avoir purgé sa contumace. Ainsi toute démarche est inutile avant cela. Quel que soit le jugement qui le frappe, j'espère être en mesure de le faire adoucir; peut-être y aura-t-il acquittement : je serais disposé à le croire. Mais encore un coup, il faut voir à Amiens l'ancien procureur du roi, qui leur pourra dire quelle chance aura à courir J*** en demandant de nouveaux juges.

Quant à F***, fais-lui savoir de ma part que ses réclamations à la guerre ne peuvent être admises; que toutes celles de ce genre qui ont été faites ont été repoussées. Je ne sais quel emploi il peut désirer. Il faudrait qu'il regardât autour de lui, et s'il se trouvait quelque place vacante à sa convenance et que je pusse ici l'appuyer, je le ferais de tout mon cœur; mais quant à demander au hasard, c'est le plus mauvais moyen possible.

L'affaire de G*** s'arrangera, si elle n'est pas déjà arrangée. Seulement le receveur général de votre département m'a dit

qu'il craignait que le préfet ne tentât de le faire passer dans une autre commune, pour donner la recette de Mascré à un ancien qui aurait à gagner au changement. Je m'oppose à cet arrangement; mais s'il fallait le subir, comme ce ne serait pas une injustice, il faudrait se soumettre : toutefois je tiendrai bon.

Qu'est-ce que c'est qu'un autre G***, pour qui François de Paule m'a écrit? Ces deux G*** font confusion dans ma tête.

Excuse-moi auprès de ma tante de ne lui avoir pas écrit au jour de l'an. J'ai voulu lui éviter un port de lettre. Je lui écrirai bientôt; dis-le-lui. Recommande-lui de se bien soigner, ainsi qu'à mon bon oncle Forget. Mes amitiés à Constant et à sa femme. A toi de cœur [1].

XXV

A MADAME BRISSOT-THIVARS

12 février 1831.

Combien je suis fâché d'apprendre votre indisposition ! J'en avais une espèce d'appréhension, pensant que sans cela vous seriez venue me donner des nouvelles du cautionnement. N'est-ce pas un peu le retard que vous éprouvez à vous le procurer qui vous tracasse au point d'altérer votre santé? Vous avez beau affecter une sorte de stoïcisme pour ces sortes de choses, il n'est pas moins vrai que la vie repose sur tout cela. Vous avez une imagination qui doit facilement s'accrocher à tout sujet pour s'en faire des peines : or là, je crois qu'on ne doit pas trop vous blâmer de l'inquiétude que vous éprouvez; toutefois, il y a des bornes à tout. N'allez donc pas vous plonger dans le pot au noir jusqu'à en être malade, et puis n'y a-t-il pas des compensations? Allons,

[1] Lettre communiquée par M. Dupuis, conseiller à la cour d'Orléans.

secouez vos souffrances physiques et morales, et venez lundi à Paris voir les masques, s'il y en a, et votre serviteur tout dévoué.

XXVI

A MONSIEUR ANTONY BÉRAUD

5 mars 1831.

Mon cher Béraud, grâce au ciel, mes douleurs de poitrine ne me rendent pas insensible aux beaux et bons vers. Aussi suis-je tout au plaisir que vos *Veilles*[1] viennent de me faire éprouver. Je les ai lues et relues, et toujours avec une égale satisfaction. De la verve, de la chaleur d'âme, de nobles sentiments, des pensées élevées, voilà ce qui m'a ravi. Ce livre est tout un homme, et cet homme est à la fois citoyen et soldat. Votre individualité, comme on dit depuis quelque temps, ajoute au mérite de ces chants vraiment poétiques un mérite de vérité qui manque trop souvent à nos inspirations parisiennes. Voilà un brillant début : je ne doute pas que les *Veilles* qui suivront celles-ci n'en soient les dignes sœurs, et que le public ne s'empresse d'accorder à toutes la palme à laquelle elles vous donneront droit. Ce serait manquer de patriotisme que de ne pas payer au vôtre le tribut dû à un beau talent, fruit des plus généreuses inspirations.

Si j'osais me permettre un conseil, je vous engagerais, mon cher Béraud, à varier un peu la forme de vos strophes. Ce n'est qu'à la seconde lecture que j'ai fait cette observation : elle peut n'être pas fondée; mais je me ferais scrupule de ne pas vous la soumettre. Vous venez de prendre avec le public un engagement qu'il vous sera facile de tenir. En avant ! Liberté !

Je ne vous parle pas de votre dédicace. Je serais désolé que vous crussiez que mes éloges sont des remercîments[2].

[1] *Veilles poétiques*, in-8°, 1831. Première veille. — A l'Europe ! La guerre. Deuxième veille. — Praga.

[2] Lettre communiquée par M. A. Béraud.

XXVII

A MONSIEUR MAUVIÈRE

6 mars 1851.

Très-souffrant depuis longtemps, je n'ai pu, monsieur, avoir le plaisir de vous répondre, parce qu'il m'a été impossible de m'occuper plus tôt des papiers nombreux que vous m'aviez envoyés : je ne suis pas juge de votre procès[1] avec l'administration des postes, mais pourtant je crois que vous avez entièrement raison, vous et vos camarades.

Si j'avais quelque crédit de ce côté, j'aimerais à en user pour soutenir votre cause; mais je vis trop dans la retraite pour être un appui solide.

Quant à votre pétition au ministre des finances, elle a été envoyée, apostillée par moi; mais que deviendra-t-elle? Dieu le sait! Je ne vais point au ministère des finances, et quand on n'est pas derrière sa recommandation, elle est bien vite mise à l'écart. Je l'ai tellement éprouvé depuis le mois de juillet, que je me suis fait presque une loi de ne plus recommander personne, pour ne pas donner de vaines espérances.

Pourtant, si vous éprouviez quelque tracasserie à votre administration, faites-m'en part. Je verrai à y porter remède[2].

Je vous remercie des vers que vous m'avez envoyés : continuez d'étudier la langue, et travaillez vos tournures de style. En poésie, la pensée n'est pas tout.

P. S. Si vous avez besoin des papiers que vous m'avez fait parvenir, présentez-vous chez moi pour les réclamer, en disant votre nom à la bonne.

[1] M. Mauvière avait communiqué à Béranger une *pétition au ministre des finances* pour demander qu'un facteur pût devenir employé, que la condition des retraites fût l'objet d'un nouveau règlement, et diverses autres améliorations.

[2] M. Mauvière se fait gloire de devoir sa position, quelle qu'elle soit, à Béranger. Des milliers de personnes en France sont dans le même cas.

XXVIII

A MONSIEUR BÉRARD,

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES PONTS ET CHAUSSÉES.

17 avril 1851.

Mon cher Bérard, depuis cinq ou six jours j'ai été repris de rhume, ce qui ne m'empêchera pas de vous voir avant deux jours, car je vais mieux; mais comme il serait possible que je ne vous rencontrasse pas, je vous écris pour vous tourmenter encore en faveur d'un homme très-recommandable tombé dans le besoin, ou à peu près. C'est M. Montgolfier, dont sans doute vous connaissez mieux les travaux que moi. Il aurait besoin d'un petit emploi quelconque; on en a parlé à M. d'Argout, qui a promis de s'y intéresser; mais ceux qui me recommandent M. Montgolfier, que je ne connais pas personnellement, prétendent que, si vous-même en disiez un mot au ministre, il est vraisemblable qu'il se hâterait de venir efficacement au secours de ce savant distingué, qui s'est ruiné à inventer des machines. Si avant votre départ vous voyez M. d'Argout, tâchez de trouver le temps de lui parler de M. Montgolfier, sur le compte de qui je vous remettrai incessamment une note détaillée. Dans ce moment je le crois à Lyon.

Je n'aurais point promis de vous solliciter pour cela, s'il ne m'avait paru dans les convenances que vous fussiez un des protecteurs de cet homme intéressant.

Mille tendres amitiés à tous les vôtres, et à vous de cœur.

XXIX

A MONSIEUR BÉRARD

6 mai 1851.

Voici une affaire que je vous recommande très-chaudement. Je porte un vif intérêt à M. Arnaud; de plus, je vous

dirai que Pascalis[1], homme plein de sens, m'a donné l'assurance de la justice de la demande qui vous est adressée. Il est du pays et connaît l'affaire : j'ajoute à cela qu'elle peut devenir profitable à ce pauvre Fortoul[2], que Thiers[3] a négligé de placer pendant sa haute fortune. Vous voyez que ce n'est pas là une simple apostille de complaisance. J'ai désiré que vous eussiez cette note avant votre départ, parce que les personnes qu'elle intéresse redoutent un adversaire très-puissant, et, jusqu'à ce jour, très-protégé de M. C***. Dans votre absence, il pourrait contreminer. Veillez, je vous prie, à ce que cette affaire ne se fasse que sous vos yeux. Je compte aller vous demander à dîner demain, pensant bien que vous ne partirez pas avant le soir, si vous partez.

A vous de cœur.

XXX

A MONSIEUR JOSEPH BERNARD

11 mai 1831.

Quoi ! mon cher ami, on va vous destituer et vous allez revenir tous à Paris. Tant mieux, morbleu ! Mais n'est-ce pas une agréable illusion que vous vous faites ? Parce que vous avez écrit une lettre héroïque au ministre[4], vous vous

[1] Beau-père de M. H. Fortoul, alors procureur du roi à Marseille, puis à Amiens.

[2] M. Hippolyte Fortoul, qui n'avait alors que vingt ans; né le 13 août 1811, à Digne, il est mort aux eaux d'Ems le 7 juillet 1856.

[3] M. Thiers avait suivi Laffitte dans sa retraite, le 13 mars. Il était resté conseiller d'État, et était député d'Aix. La haute fortune dont parle Béranger n'était rien à côté de celle qu'atteignit bientôt M. Thiers. L'expression de Béranger montre qu'on ne soupçonnait pas alors cette élévation. M. Thiers s'était, du reste, prononcé déjà pour la politique du roi; et c'est malgré lui que M. Laffitte rentrait dans l'opposition.

[4] Par cette lettre à M. Casimir Périer, président du conseil, M. Joseph Bernard refusait de se soumettre à l'exécution d'une mesure qu'il jugeait formellement contraire à l'esprit de la Charte.

Le ministère C. Périer avait remplacé le ministère Laffitte.

figurez que le télégraphe va vous porter votre congé. Il faut pour cela, d'abord, que le ministre lise votre lettre; or vous savez que les ministres ne lisent pas toujours les missives des préfets, et puis, en supposant qu'il vous lise, il faut savoir dans quelle humeur il sera ce jour-là. Qui sait s'il n'aura pas, au contraire, de l'admiration pour le désintéressement d'un homme qui s'expose courageusement à perdre une place à laquelle il ne tient pas. Plaisanterie à part, je voudrais que vous la conservassiez pour tâcher de l'échanger contre quelque chose qui vous convînt mieux, si, en fait de places, quelque chose peut vous convenir. A propos de destitution, savez-vous que vous êtes accusé d'en avoir demandé des douzaines par le télégraphe? Un chef d'administration me disait : « Conçoit-on ce préfet du Var, qui me fait demander de des- « tituer un individu, et qui omet de m'écrire pour me « donner les motifs de sa demande télégraphique! » Depuis ce propos, les motifs sont peut-être arrivés, mais le fait m'a paru drôle alors. Je vous laisse à deviner qui me disait cela.

Vous devez faire furieusement d'humeur contre notre haute et basse politique. De l'humeur, tout le monde en a ici. Moi, celle des autres m'en donne, et je voudrais être dans

Quelque endroit écarté
Où d'être homme de sens on eût la liberté.

Je vous avoue que gouvernants et gouvernés, ministère et opposition, carlistes et républicains, libéraux et doctrinaires, tout le monde me semble perdre l'esprit, jusqu'à Sa Majesté, à qui je n'en ai jamais cru beaucoup, mais qui, grâce au ciel, se dépopularise joliment[1].

Vous savez comme j'aime les honneurs et les décorations :

[1] En ce moment Laffitte venait de se retirer, et la politique de Casimir Périer était inconnue; ce n'est qu'un peu plus tard que se dessina le caractère du nouveau premier ministre. Béranger lui a rendu justice, lorsqu'il l'a vu agir.

j'avais jusqu'à présent tout esquivé avec assez de bonheur. Eh bien! mon cher ami, on veut me donner la croix de juillet. J'ai écrit à la commission pour prouver que je ne la méritais pas, quoique je tinsse à honneur qu'on eût bien voulu penser à moi; mais on m'assure que ma réclamation a été écartée. Je vais donc être enrubané. Que les hommes sont bêtes!

Je voudrais vous voir tous rapprochés, mais il ne faudrait pourtant pas perdre huit mois d'ennui et de dégoût : il faudrait que cela pût vous compter. Vous m'avez parlé quelquefois de l'ordre judiciaire, mais avez-vous bien réfléchi aux obligations que cet état vous imposerait? La cour des comptes serait mieux votre affaire, selon moi. Malheureusement, nous n'avons plus d'accointance de ce côté.

J'ai conservé des relations assez suivies avec Barthe, non par visites, mais par lettres. Il fait assez ce que je lui demande : il est vrai que je n'en abuse pas.

Voici le beau temps. Je voudrais être à la campagne. Je ne puis plus travailler; je voudrais pourtant faire une chanson pour Chateaubriand, qui vient de me louer à outrance dans sa préface, et qui l'a fait de la manière la plus aimable. J'ai un cadre pour le chanter qui lui conviendrait et à moi aussi; mais les vers ne viennent pas du tout, le temps où nous vivons rend bête. Prenez-y garde, les préfets ne sont pas à l'abri de cette maladie. Adieu, mon bon ami. Je vous embrasse comme je vous aime.

XXXI

A MONSIEUR JOSEPH BERNARD

18 mai 1831.

Mon cher ami, je ne crois pas que vous soyez destitué, malgré le plaisir que cela pourrait vous faire. J'ai été prendre des informations pour m'en assurer chez un ministre avec

qui je conserve des relations, en dépit de ce que *** peut en dire. Ce ministre, c'est Barthe[1]. *** prétend que je perdrai ma popularité si je continue de le voir. Vous jugez bien que cela ne m'épouvante pas. D'ailleurs, j'aime beaucoup Barthe, et je serais fâché de ne pas lui en donner la preuve, malgré les sottises politiques dont il peut se rendre complice. C'est lui qui m'a assuré qu'on ne pensait pas à vous destituer et qu'on vous regardait comme un bon préfet. Il vous reproche toutefois d'avoir, dans un compte rendu de je ne sais quel repas patriotique, par le journal de la préfecture, après le cri de « Vive la Fayette ! » il vous reproche d'avoir dit, ou laissé dire, que « quelques cris de : Vive le Roi ! s'étaient fait entendre. »

Il n'a pas trouvé cela tout à fait conforme aux convenances administratives. Cette explication a eu lieu à propos des instances que je lui fais depuis quelque temps pour qu'il vous nomme conseiller à la cour royale, ainsi que *** m'en a donné le conseil. Barthe, qui est disposé à ce qui peut me faire plaisir, craint pourtant de faire faire la grimace à cette cour royale, où, soit dit entre nous, *** n'avait pas réussi, parce que sans doute on le trouvait trop bon. Ce qui m'a surpris, c'est que, lui ayant parlé incomplétement de vous, hier, je l'ai trouvé très au courant de tout ce qui vous regarde, j'en ai tiré la conclusion qu'il s'était occupé sérieusement de la demande. Il regrette que vous ayez peu plaidé; quant à vos opinions, il sait qu'elles sont les miennes; et n'est pas là l'obstacle, puisqu'il vient, à ma recommandation, de nommer Pascalis procureur général à Amiens, et qu'il est enchanté du choix que je lui ai fait faire, depuis surtout qu'il a pu juger par lui-même ce parent de Manuel. Je dois ajouter,

[1] M. Barthe, alors ministre de la justice, aujourd'hui premier président de la cour des comptes.

pour ce qui me regarde, que Barthe vous estime comme s'il vous connaissait déjà.

Vraiment, hier, j'ai été charmé du bien qu'il m'a dit de vous, ce qui ne pouvait être que le résultat d'informations prises assez minutieusement : aussi je ne désespère pas de l'amener à ce que je désire, si nous en avons le temps. Je dois vous dire qu'il vient de me rendre un service assez important : il m'avait appris qu'on me voulait donner la croix d'honneur. J'ai obtenu qu'il l'empêchât, et il m'a assuré y avoir réussi, bien que l'ordonnance fût déjà préparée. Vous voyez qu'il a une véritable amitié pour moi.

Que dites-vous de nos débats pour la croix de juillet? On me l'a donnée, bien que j'aie écrit à la Commission pour prouver que je ne la méritais pas. J'avoue que j'ai vu avec peine une commission sortie des barricades inventer une pareille récompense. Outre que je hais les décorations, une décoration donnée pour du sang français versé me semble une chose absurde et illibérale. Ce que je désirais, c'était l'érection d'un monument où l'on eût gravé le nom de tous les martyrs de notre révolution[1] : c'était là un noble et utile exemple donné à nos neveux. Mais un ruban et une croix!

XXXII

A MONSIEUR VÉRON,
DIRECTEUR DE L'OPÉRA, A L'OPÉRA.

19 mai 1831.

Monsieur,

Je ne fréquente point les spectacles, mais la politesse que vous voulez bien me faire m'en rendra sans doute le goût. Je vous avouerai que, si j'avais à choisir mes entrées à un théâtre, c'eût été à celui que vous administrez que je les aurais sollicitées. D'après cela, vous concevez, monsieur, le prix

[1] Ce monument a été élevé; c'est la colonne de la place de la Bastille.

que j'attache à la faveur que je vous dois. Elle est, d'ailleurs, une preuve de bon souvenir de votre part, et, sous ce rapport, je vous prie de croire qu'elle m'est extrêmement précieuse[1].

XXXIII

A MONSIEUR JOSEPH BERNARD

22 juin 1851.

Eh bien! monsieur le préfet destitué; vous vous amusez donc bien là-bas, que vous ne voulez point revenir? On prétend même que, s'il n'était question d'élection[2], vous seriez en Italie. Est-ce que votre ambition va jusqu'à la potence? Car en Italie vous seriez pendu. Je ne sais trop aujourd'hui lequel vaut mieux d'être préfet, député ou pendu. Je ne donnerais pas une épingle du choix. Ceci vous prouvera combien je m'amuse de tout ce qui se fait. Je deviens fou, bien certainement, car je trouve que tout le monde déraisonne. Aussi me suis-je retiré à Passy, où j'échappe aux visiteurs et à la politique le plus que je puis. Barrot, qui part pour la Normandie, voulait m'emmener; j'avais promis à Dupont. Rien n'a fait; je reste dans mon bois de Boulogne, où je passe huit ou neuf heures chaque jour. Là, je tâche de chasser les tristes idées que me donnent nos dissensions, et je m'essaye à retrouver ma voix perdue dans le bruit des querelles et des émeutes; mais croyez que je travaille moins que je ne me promène.

Et vous et vos femmes, comment vous tirez-vous des fêtes qu'on vous donne? cela doit un peu vous fatiguer. N'en serez vous pas malades tous? Vous aurez lu dans les journaux ma prise avec Périer, relativement à votre destitution. Elle a été rendue inexactement, comme vous devez bien le croire. Je

[1] Lettre communiquée par M. Régnier (de la Comédie-Française).

[2] M. Joseph Bernard parcourait en ce moment le Midi, en attendant le moment des élections. Il fut nommé député à Toulon, où se présentait l'amiral Rigny, alors ministre de la marine.

n'ai pas été Brutus à ce point. Mais rien n'était plus drôle que l'embarras du ministre, qui cherchait à se justifier et qui me disait des choses fort sensées, mais qui n'avaient nul rapport à votre affaire. Au reste, il faut que vous sachiez que c'est lui qui m'a dit que vous étiez un administrateur très-capable. Dans ce que je lui disais à votre éloge, je n'aurais trop osé vous donner cette épithète. Après cette destitution, vous pensez bien que j'ai cessé de solliciter Barthe de vous nommer conseiller. Il a senti lui-même que cela n'était plus de saison. Attendons d'autres circonstances : n'êtes-vous pas de cet avis, brave homme?

J'ai lu votre lettre au ministre : c'est Barthe lui-même qui me l'a fait lire. Il la trouvait parfaite. J'ai été de son avis.

N'allez pas croire, d'après ce que je vous dis, que je sois tous les jours chez les ministres. Perier, vous avez vu que c'est au service du bonhomme Pompières[1] que je lui ai parlé. Quant à Barthe, je le vois plus souvent, parce que l'on a plus souvent besoin de lui et que c'est moi qu'on charge de le solliciter. On prétend que j'ai le plus grand crédit sur son esprit. Ce qu'il y a de vrai, c'est que, malgré ses fautes, je l'aime et l'estime toujours ; sauf à le plaindre et à le lui dire.

Mon cher ami, je ne peux pas être dur avec les hommes qui aiment leurs semblables, quels que soient les torts dont ces bons cœurs se rendent coupables. Je ne suis pas entêté de mes idées politiques à ce point. D'ailleurs, je vous le dirai en confidence, je sais bien où nous allons, emportés par une force invincible, mais je ne sais pas bien positivement quelle est la meilleure route. Je pardonne donc facilement à ceux qui pensent un peu autrement que moi : il n'y a pas générosité de ma part, car je suis sûr que nous arriverons au but,

[1] Labbey de Pompières.

je veux dire à la république. Je souhaite seulement que ce ne soit pas trop tôt.

Vous dites que Thomas[1] attend une réponse de moi : chargez-vous de mes amitiés pour lui. On médit beaucoup sur son compte ici. Barthélemy vient de le draper d'une manière horrible[2]; ils étaient amis cependant, du moins je le croyais. S'il m'eût traité ainsi, cela ne m'étonnerait pas; mais son ami Thomas !

J'espère que votre frère sera renommé : du moins, aujourd'hui même, on m'a dit la chose certaine.

XXXIV

A MONSIEUR BÉRARD

Passy, 29 juin 1831.

Malgré votre bonne petite lettre, je crains de ne pouvoir aller dîner avec vous aucun des jours de cette semaine. Pour être resté quarante-huit heures à Paris, de bien portant que j'étais en arrivant, je suis revenu malade à Passy. J'ai déjà tellement pris l'habitude du grand air et des longues promenades, que j'ai peur de ne plus pouvoir m'en passer. Aussi pensé-je un peu à me fixer ici. Je suis si las, si ennuyé du monde, tel qu'on nous le fait, qu'il y aurait tout avantage pour moi à faire retraite. J'ai l'âge où cela devient sage, et puis, Passy est bien près de Paris. Je pourrai voir mes amis encore fort souvent, surtout marcheur comme je le redeviens. Au reste, nous en causerons la première fois que j'irai vous voir.

[1] Préfet de Marseille.

[2] C'est dans la onzième *Némésis* (19 juin). Les vers du poëte, quels qu'ils soient, sont horribles, s'ils ne sont justifiés. On dit que l'auteur en a plus tard exprimé son regret.

XXXV

AU GÉNÉRAL LA FAYETTE,

PRÉSIDENT DU COMITÉ POLONAIS ET PREMIER GRENADIER DE LA GARDE NATIONALE POLONAISE

10 juillet 1831.

Mon cher président, peu de jours après la grande semaine, je m'avisai de dire qu'en détrônant Charles X on avait détrôné la chanson. Quelques-uns s'empressèrent de me prendre au mot, et l'on fit même à cette phrase l'honneur de la répéter à la tribune. Bientôt, cependant, je me sentis le désir de protester contre cette déchéance (c'est celle de la chanson dont je veux parler). Vous dire ce qui m'en donna l'idée est inutile, vous le devinez. Je me mis à penser que nous autres, faiseurs de couplets satiriques et politiques, pouvions bien n'être pas encore au bout de notre règne. Je me fis sans doute illusion : c'est une habitude commune aux détrônés ; j'allai jusqu'à m'écrier :

Oui, chanson, muse, ma fille,
J'ai déclaré net
Qu'avec Charle et sa famille
On te détrônait.
Mais chaque parti, ma bonne,
Te rappelle ici.
Chanson, reprends ta couronne.
— Messieurs, grand merci !

Je croyais qu'on allait faire
Du grand et du neuf,
Même étendre un peu la sphère
De quatre-vingt-neuf.
Mais, etc., etc., etc., etc., etc., etc.

Il n'est point nécessaire de vous rapporter les huit ou neuf couplets de ce vaudeville qui n'a pas vu le jour et qui se termine ainsi :

Te voilà donc restaurée,

Chanson, mes amours.
Tricolore et sans livrée,
Montre-toi toujours
Ne crains plus qu'on t'emprisonne,
Du moins à Poissy.
Chanson, reprends ta couronne.
— Messieurs, grand merci!

Or, j'essayai de revenir à mes habitudes chantantes; mais je vous avouerai que le spectacle de nos divisions ne m'a pas d'abord laissé toute ma liberté d'esprit. Ma pauvre muse, qui commence à vieillir, n'a jamais été d'un tempérament bien robuste. Et puis, vous ne l'ignorez pas, mon cher général, je suis convaincu de la nécessité de conserver et d'affermir les bases de l'ordre de choses actuel. Souvent donc une profonde affliction a fait mourir le refrain sur mes lèvres, en détournant mon attention des objets que j'aurais voulu célébrer : c'est ce qui m'est arrivé pour les Polonais. Membre du comité qui, sous vos auspices, entretient des relations avec ce peuple si grand et si malheureux, j'aurais tenu à honneur d'être un des premiers à seconder les efforts que vous tentiez en faveur de la plus juste des causes. Mais ce n'est que depuis peu que je suis parvenu à exprimer à ma manière une partie de l'intérêt qu'elle m'inspire.

Bonnes ou mauvaises, voilà deux chansons de genres différents que je vais publier, et que je vous dédie.

N'allez pas croire que je prétends faire de cette dédicace un hommage à vos longues années de gloire et de vertu, ou aux immuables principes de notre révolution, dont vous avez toujours été, et dont vous resterez à jamais le plus illustre représentant; mes chansonnettes n'aspirent point à tant d'honneur. Elles ne vous sont point dédiées parce que vous avez commandé les gardes nationales de France, ni parce que vous ne les commandez plus; ce n'est pas

même un témoignage de mon respectueux attachement, bien que souvent je me dise :

Sa vie entière est comme un docte ouvrage
Par la vertu transcrit, conçu, dicté.
La gloire y brille ; à chaque jour sa page.
Point d'*errata :* tout pour la Liberté.
De bien longtemps qu'à nos pleurs Dieu ne livre,
Si plein qu'il soit, le chapitre dernier,
Et qu'un seul mot constate en ce beau livre
Que le grand homme aima le chansonnier.

Malgré ce dernier vœu, qui n'est pas très-modeste, ma dédicace n'est tout simplement qu'une spéculation. Oui, mon cher général, je mets votre grand nom en tête de mes petits vers pour en assurer le débit. Vous me comprenez maintenant, et vous vous prêtez au moyen que j'emploie pour faire acheter ces deux chansons. Par spéculation encore, je les flanque de deux sœurs, mises là seulement pour grossir le cahier, ainsi que cette lettre, que, dans le même but, j'ai tâché de faire trop longue.

Grâce au lustre que votre nom répandra sur mes couplets, puisse le faible produit qu'en retirera notre comité, l'aider un peu à continuer les efforts qu'il a tentés jusqu'à ce jour pour donner à nos frères de Pologne les preuves d'une sympathie que tous les Français partagent !

Nous voilà donc associés dans une entreprise commerciale ; aussi, mon cher général, premier grenadier de la garde nationale polonaise, en vous renouvelant l'hommage de ma profonde vénération, je me permets d'ajouter, sur l'air de la *Sainte Alliance des peuples :*

Le Polonais de son shako civique
Ceint votre front, ce front que tant de fois
Olmutz, Paris, l'Europe et l'Amérique
Ont vu si calme intimider les rois.
Lorsque je chante honneur, gloire, souffrance,

Si dans les cœurs ma voix trouve un écho,
Pour recueillir l'obole de la France,
Tendez votre shako.

LA FAYETTE A BÉRANGER

Lagrange, 12 juillet 1851.

Mon cher ami, votre lettre du 10, qui, mise de bonne heure à la poste, aurait pu m'arriver hier, n'est parvenue ici que ce matin; je me hâte d'y répondre.

Je serais ultra-modeste si je n'acceptais pas avec une tendre reconnaissance votre aimable et honorable dédicace. Le projet général est excellent et digne de vous. Je vais écrire au comité, qui s'assemble, comme vous savez, les vendredis.

C'est la garde nationale de Varsovie qui m'a reçu dans ses rangs comme premier grenadier. Mais je vois dans quelques lettres et dans le cinquième toast d'une grande fête donnée à Varsovie par cette garde nationale à l'armée active qu'on m'y donne le titre de premier grenadier de la garde nationale polonaise.

Bonjour et mille tendres amitiés. LA FAYETTE.

Nous ne tarderons pas à nous revoir. Il faudrait bien sortir de l'ornière où l'on a jeté le programme de Juillet. Notre déconsidération extérieure est surtout intolérable.

XXXVI

A MONSIEUR DECRUSY

13 juillet.

Je vous ai déjà recommandé le nommé X***, condamné au mois d'août 1830. Une instruction insuffisante, une défense peu suivie et pour laquelle l'avocat n'eut pas de temps, ont pu seules motiver sa condamnation, et depuis peu son innocence a eu occasion d'éclater dans un procès où il a été appelé à comparaître.

De nouveau, je vous prie de prendre en considération la requête qui vient d'être présentée au garde des sceaux.

M. Henry[1], qui a suivi cette affaire auprès de vous, vous remettra ma lettre. Mieux que personne il vous expliquera la situation du sieur X***, et nul plus que lui ne doit vous inspirer de confiance.

Ayez donc, je vous prie, mon cher ami, la bonté de hâter la fin des souffrances d'un malheureux, et croyez que je vous en aurai une obligation personnelle.

XXXVII

A MONSIEUR LÉONARD CHODZKO

16 juillet 1831.

Monsieur, grand merci de votre obligeance; mais, redoutant les retards, j'ai fait à coups de dictionnaire la courte notice que j'ai cru devoir mettre sur Poniatowski. Je ne crois pas qu'elle puisse être beaucoup plus longue, vu la nécessité de hâter l'impression retardée depuis huit jours que j'ai écrit au comité central franco-polonais, et vu aussi la nécessité de borner le nombre de pages de cette petite brochure que je désirerais qu'on pût vendre à bas prix, pour en vendre davantage.

Mais, monsieur, si vous vouliez voir Perrotin, rue Neuve-des-Mathurins, 54, il vous indiquerait l'imprimerie où vous pourriez corriger, changer, allonger la notice, et peut-être même donner quelques bons conseils sur les pièces que j'ai remises. Ce serait un service à me rendre et à rendre au recueil. J'aurais désiré aussi que le comité se chargeât des annonces dans les journaux, car c'est un soin que je n'ai jamais pris pour mes publications, et que mon éloignement de Paris m'empêche de prendre. Je m'y rendrai cependant un soir pour corriger les épreuves et hâter la publication

[1] Propriétaire de la maison de la rue de la Tour-d'Auvergne, où logeait encore Béranger quand il restait à Paris.

autant qu'il me sera possible. Je souhaite bien vivement qu'elle produise quelque argent pour notre comité. Je ne regrette même pas de ne l'avoir pas faite plus tôt, car ceux qui auraient acheté ces chansons n'auraient peut-être pas pris part aux autres souscriptions.

Pardonnez-moi, monsieur, tous ces petits détails : j'aurais mieux fait de vous parler de l'intérêt que je porte à la cause de vos admirables compatriotes, mais vous n'en doutez pas.

Si vous pouviez, en faisant une notice aussi courte que la mienne, et qui vaudrait mieux sans contredit, puisque la mienne n'est qu'en pis aller, vous sentez qu'il y aurait un grand avantage pour la publication à ce que votre nom figurât au bas de cette notice. Je pense que la publication n'y pourrait que gagner [1].

XXXVIII

A MONSIEUR CHODZKO

16 juillet

Vous n'avez peut-être pas encore reçu la réponse à la lettre que vous avez bien voulu m'écrire : elle vous parviendra dans la journée et vous y verrez que je désirerais que la notice que j'ai faite sur Poniatowski, revue et corrigée par vous, monsieur, portât votre nom, si cela était possible. Je pense que la publication n'y pourrait que gagner.

J'apprends à Paris, où j'arrive, que la copie est chez l'imprimeur Rignoux, qui, je crois, demeure rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, n° 8. Si vous pouvez passer à cette imprimerie avec cette lettre, M. Rignoux vous communiquera la notice et vous en ferez ce que vous voudrez; seulement il n'en faut pas faire une plus longue, parce que

[1] Lettre communiquée par M. Chodzko.

l'espace est ainsi calculé. Cela devient si peu de chose, que je sens que vous devez regretter de ne pouvoir donner de plus longs détails sur le héros polonais. C'est pourquoi j'avais renoncé à vous prier de vous charger de cette besogne. Enfin, monsieur, voyez ce que vous devez faire, et croyez-moi tout à vous. BÉRANGER.

Je serai à Paris demain, et chez moi sûrement vers midi, *rue de la Tour-d'Auvergne*, 30.

XXXIX

A MONSIEUR PERROTIN

17 juillet.

Mon cher Perrotin, j'ai eu à peine le temps de corriger ces épreuves; les voici pourtant.

Vous verrez que nous indiquons la vente à l'agence de Cassin. C'était convenable. De plus, tous les exemplaires seront estampillés par le comité, chose à laquelle je tenais. M. Cassin se charge des annonces dans les journaux; mais si Brissot vous tombe sous la main, priez-le de courir un peu pour cela.

M. Chodzko a fait une notice beaucoup plus longue que la mienne; je crains que cela ne retarde un peu notre affaire. Je tiens pourtant à ce que cette notice soit de lui. Il me fait dire qu'il n'y a personne à l'imprimerie, où il a passé.

Quant aux remises à faire aux libraires, Cassin dit qu'il vous renverra cette affaire, ne voulant pas traiter avec eux.

Je suis encore indisposé, ce qui m'empêche de vous aller porter moi-même les épreuves, et vous dire bonjour.

J'ai écrit en tête de la notice de Chodzko ce qui était nécessaire pour l'imprimeur.

XL

A MONSIEUR DE CRUSY

18 juillet.

Mon cher ami, je vous ai écrit par M. Henri pour le nommé X***. Je vous réitère l'assurance de la confiance entière que mérite M. Henri, et je vous prie de faire droit à la demande de X***.

Je vous recommande aussi la demande de grâce, et pleine et entière, que va vous adresser C. X***, condamné avant-hier d'une manière si rigoureuse, et qui, comme vous le savez, mérite tant d'intérêt. J'ai écrit hier au garde des sceaux pour lui.

XLI

A MONSIEUR FORGET

19 juillet 1831.

Mon cher Forget, je vais bientôt vous embrasser. Je compte partir vendredi ou samedi, si je ne trouve pas d'obstacle, comme je l'espère.

Je crains de gêner mon oncle. Vois à arranger tout cela pour que je sois le moins embarrassant possible. Crois qu'au besoin je me trouverais aussi bien d'une des chambres de ta maison que dans la rue Beaubois. Enfin, règle tout pour le mieux, c'est-à-dire pour que je cause le moins de gêne possible. Songe bien aussi à m'éviter les grands dîners. Ma santé ne s'en arrangerait pas. C'est pour voir encore une fois mes chers et bons parents que je fais ce voyage. Mon plus grand bonheur sera de passer tout mon temps avec vous. Cette fois je ne te charge de rien pour personne. Tout à toi de cœur [1].

[1] Lettre communiquée par M. Lefrançois (de Lille).

XLII

A MONSIEUR H. DE LATOUCHE

22 juillet 1831.

Si on ne m'eût dit que vous n'étiez pas à Paris, j'aurais été causer avec vous de M. Chateaubriand; vous savez combien il a été bon pour moi. Je voudrais lui en témoigner ma reconnaissance. Je n'ai qu'un moyen pour cela, et je sais qu'il désire que je lui fasse une chanson. Je lui en fais une dans laquelle j'exprime le désir de le voir revenir en France. Elle sera bientôt finie, mais je n'aurais pas été fâché de vous consulter et de savoir ce que vous pensez du rôle qu'il joue à présent. Vous n'en croyez pas les journaux, n'est-ce pas? Vous ne pensez pas qu'il soit pour rien dans les intrigues carlistes? Mieux que moi, vous connaissez ce monde-là. Je serais affligé qu'il gâtât ce que, selon moi, il y a de généreux dans sa situation actuelle. Je n'aurais plus alors le courage de le louer. Mais non, il est fidèle aux paroles qu'il m'a dites en me faisant ses adieux. Je puis achever ma chanson. Elle est fort difficile à faire. Ce qu'il y a de respectable dans ses opinions ne doit pas me faire mentir aux miennes.

Je crains bien qu'il ne sorte de là quelque chose de mauvais. Mais il aura du moins la preuve que je ne suis pas un ingrat. Si je vous trouve, et je vous trouverai bien, je vous montrerai la chanson avant de l'envoyer. Ce sera à mon retour de Picardie, où je vais passer un mois pour éviter les clabauderies politiques.

A propos, savez-vous qu'au sujet d'une publication au profit des Polonais (vous devinez pourquoi je ne vous ai point envoyé un exemplaire de cette brochure), on dit que l'extrême opposition m'en veut d'avoir dit, dans ma lettre à

la Fayette, qu'il fallait conserver les bases de ce qui est. J'ai obéi à ma conscience. Je crains Henri V, qui doit sortir triomphant de nos divisions, si elles augmentent. Vienne ne nous donnerait pas, mais nous vendrait Napoléon II. Quant à la république, ce rêve de ma vie, je ne veux pas qu'une seconde fois on nous donne ce fruit-là trop vert. On le rejetterait encore. Travaillons à instruire notre nation, et ce que j'ai rêvé s'accomplira sans secousse, avec lenteur. Je ne verrai pas cette époque, mais elle est certaine pour moi, si, je le répète, nous faisons notre éducation. Mais que l'éducation d'un peuple est longue! Voilà quarante ans que nous allons à l'école et nous sommes encore bien peu avancés! Adieu, mon cher ami, si vous avez quelque chose à me répondre sur M. de Chateaubriand, écrivez-moi, je vous prie à Péronne, chez M. Forget père. A vous de cœur [1].

XLIII

A MADAME CAUCHOIS-LEMAIRE

27 juillet 1831.

Encore une fois, on ne vous trouve jamais, je voulais vous faire mes adieux, et point! vous étiez à la campagne.

Vous avais-je parlé de mon voyage en Picardie? Je ne me le rappelle pas; dans ce cas, vous aurez été bien surprise. Ce qui m'a déterminé promptement, c'est l'arrivée à Paris de tous les députés; j'ai fui les conversations politiques. En partant, j'ai beaucoup entendu parler de la chute du ministère actuel. Il y a vraisemblance, si, comme on l'assure, il fait de la nomination de Laffitte à la présidence [2] une question de vie ou de mort pour lui, ce qui me semble bien niais

[1] Lettre communiquée par mademoiselle Pauline Flaugergues.

[2] M. Girod (de l'Ain) fut nommé président de la Chambre des députés; mais il n'eut que cinq voix de majorité. Casimir Périer dit qu'il se retirait; mais la guerre entre la Belgique et la Hollande éclatait, et le 4 août on annonça que le ministère ne serait pas changé.

de sa part. Il en est capable, à juger par beaucoup d'antécédents. J'aurais voulu vous donner un exemplaire de mes chansons polonaises, mais je n'en avais pas à mon départ; d'ailleurs, vous devez les acheter, ainsi que je le fais moi-même. Que dites-vous de ma dédicace à la Fayette? On m'a assuré que l'extrême opposition m'en voulait de la phrase où je dis qu'il faut conserver les bases de ce qui est. J'ai obéi à ma conscience de citoyen et je me reprocherais de n'avoir pas saisi cette occasion de faire connaître ma façon de penser. Ce qui m'inquiète, c'est que cette publication est si mal conduite, que je crains que le comité n'en tire pas tout le produit dont elle eût pu être susceptible, si elle eût été bien dirigée. Au reste, ce ne sera pas de ma faute.

Comment vont les affaires du *Constitutionnel?* Je voudrais bien voir que tout cela s'arrangeât. Il est temps que votre bourse se remplisse. Jay et Étienne ont-ils repris leur empire accoutumé? Je crains que cela n'arrive. Vous aurez sans doute vu Bernard. Il vous aura donné des notions exactes sur l'opinion de la province. Quel brave homme! Quand je pense que ce sont là ceux qu'on renvoie! Je suis ici au milieu des fêtes de famille. Sauf le plaisir de revoir mes vieux parents et surtout ma vieille tante, tout ce bruit ne me va pas.

Il y a aujourd'hui un an!

XLIV

A MADAME LEMAIRE

6 août 1831.

Eh bien, vous déclarez donc la guerre, vous autres, là-bas. Ici tout le monde s'en réjouit. J'ai peine à croire que cela soit encore bien sérieux. Mais si l'on en vient aux mains en Belgique, gare au reste de l'Europe! Au reste, nous allons nous trouver naturellement campés sur un bon terrain, et

les forteresses de Belgique nous serviront de remparts. Les événements nous servent mieux que notre sagesse. Qui faites-vous ministres? Après ce qui vient de se passer, il me semble difficile que ceux-ci demeurent longtemps en place. Je vous avoue que je croyais C. Périer un homme un peu plus habile et surtout plus ambitieux. Sa retraite est d'un niais et d'un homme incapable. Quoi! il ne se rencontrera pas même une ambition un peu vigoureuse [1] !

Je lis peu de journaux ici. Je commence à croire qu'on peut s'habituer à n'en pas lire du tout, comme vous le faites. J'ai vu toutefois qu'on m'avait joué sur le théâtre. Avez-vous eu la curiosité de m'aller voir dans mon berceau? Savez-vous que c'est bien de l'honneur pour moi! C'est mon extrême-onction, ma chère. Nous autres hommes de la Restauration, politiques et littérateurs, on s'apprête à nous enterrer tous, et l'on si prend d'une façon plus ou moins polie. Quant à moi, qui n'ai pas à me plaindre, je trouve qu'on fait bien d'essayer d'en finir avec notre génération, qui n'est plus qu'embarrassante lorsqu'elle n'est pas nuisible. Les saintes huiles ne manquent nulle part. Ici, le sous-préfet, dans son discours d'apparat, le 29 juillet, a fait un magnifique éloge de votre serviteur, ce qui l'a mis en crédit dans la ville.

Ce que vous me dites du *Constitutionnel* m'alarme. Je crains toujours cette lutte contre des gens si habiles. Je voudrais bien voir cette affaire arrangée.

Demain, je pars pour Cambrai, où je suis forcé d'aller passer plusieurs jours. Mon intention est toujours d'être à Paris vers le 20. J'espère ne pas être retenu plus longtemps. Je vous avoue toutefois que je me réjouis fort de n'être pas à Paris dans ce moment : qu'on doit y dire et faire de belles choses !

[1] Ceci est l'éloge même de Casimir Périer qui, depuis deux jours, ne tergiversait plus.

XLV

A MONSIEUR PERROTIN

17 août 1831.

Je vous remercie de vos bonnes lettres, mon cher Perrotin; je n'ai pas répondu à la première pour ne pas vous accabler de ports de lettres. D'ailleurs, je pensais quitter plus tôt ce pays. Ce que vous me dites de votre affaire de musique exige que je vous donne mon avis. Je ne crois pas très-nécessaire de faire composer un air nouveau pour Poniatowski. Celui que j'ai choisi va si bien! mais j'ignore si M. Vogel[1], que je ne connais pas, voudrait permettre qu'on le gravât. Cet air doit appartenir à un marchand. Si M. Sovenski veut en composer un autre, il faut qu'il observe la répétition obligée de ces mots : *Rien qu'une main!*

Au milieu de tous les embarras politiques, toutes ces choses semblent bien mesquines, et je ne conçois pas trop qu'on puisse s'en occuper.

Je vais retourner bientôt à Paris; mais ce sera pour me confiner de nouveau à Passy.

XLVI

A MONSIEUR ROUGET DE LISLE

1er septembre 1831.

Oui, mon cher ami, je suis revenu à Paris et j'y ai même passé huit jours. Je pars aujourd'hui pour Passy, où je ne veux pas que vous me veniez trouver : ce serait vous faire faire un trop long voyage. Je suis habituellement à Paris le dimanche; ce jour vous convient-il? Toutefois, ne venez pas dimanche prochain, car je doute que je veuille quitter ma retraite sitôt après y être rentré.

[1] Auteur de l'air populaire des *Trois Couleurs*.

Je ne m'effraye pas de votre manuscrit, pourvu que vous me le confiiez pour le lire; car, entendre une lecture de trois heures est au-dessus de mes forces, et si je ne le lis moi-même, je ne puis avoir d'opinion sur un ouvrage.

XLVII

A MONSIEUR DE LA TOUCHE

5 septembre 1851.

Non, mon cher Latouche, je ne vous ai pas disgracié, comme vous le dites d'une façon si aimable, dans le petit mot laissé chez ma portière. D'abord je vous croyais à Aulnay; puis, M. de Chateaubriand m'ayant fait savoir son retour, et, moi, n'ayant pas voulu donner mon adresse de Passy, j'ai dû l'aller voir. Il m'a parlé de ma chanson; elle n'est pas encore terminée, et cependant ses instances m'ont forcé de la lui dire. Il m'en a paru fort touché; le fond lui convient donc : c'est déjà beaucoup. Quant à moi, je ne suis pas aussi satisfait qu'il m'a paru l'être. Je retouche ces couplets; mais, mon cher ami, j'avais à vaincre des difficultés insurmontables pour mon genre : quelle que soit cette chanson, je ne la publierai pas sans vous la soumettre. M. de Chateaubriand, malgré les éloges qu'il me prodigue, ne peut me persuader. J'ai pris ma mesure il y a longtemps. J'ai au moins le mérite d'avoir utilisé mon petit talent, et c'est bien quelque chose. C'est encore afin de servir le pays que j'ai fait cette dernière chanson. Elle est œuvre de bon citoyen et d'homme reconnaissant; car, en effet, je dois de la reconnaissance à l'auteur du *Génie du Christianisme*. Ainsi, juge sévère et délicat, quand je vous montrerai ces couplets, n'y voyez que l'intention qui les a dictés, et le but que je me suis proposé.

XLVIII

A MONSIEUR LACOSTE

7 septembre 1831 [1].

Vous me pardonnez sans doute, mon cher Félix, d'avoir autant tardé à vous répondre, en pensant que notre grande révolution a été la cause de ce délai. Je ne suis pas de ceux qui se sont battus, mais toutefois j'ai eu ma part d'occupation dans tout ceci, et les événements mêmes étaient de nature à entraver la négociation dont vous me chargez. Élisa vous l'aura dit : dès avant notre grande semaine j'avais cherché en vain un correspondant pour votre journal. Ce que vous voulez y mettre ne me laissait même pas l'espoir de vous en trouver. Songez que vous ne donnez presque que trois francs par page in-8°. Je suis même convaincu que Thiessé ne faisait pas lui-même ce travail. Votre sœur voulait que je doublasse le prix; mais je ne vous aurais guère que du fretin littéraire pour cette somme. Je ne sais pas par qui Thiessé fait faire cette besogne, à présent que le voilà sous-préfet de Brest. Les Anglais payent fort cher ces sortes de correspondances, et Dieu sait s'ils sont bien servis! Au milieu de tous nos événements une réflexion m'est venue. Si les ordonnances du 26 juillet avaient pu être mises à exécution, toute correspondance à l'étranger eût pu être fort piquante, devenir même historique; mais, la presse une fois redevenue libre, les correspondances secrètes deviendront de nul intérêt. Que vous ira-t-on dire là-bas qu'on ne puisse dire ici? Que vous apprendra-t-on sous le cachet d'une lettre que vous ne puissiez trouver sous la bande d'un journal? Tout au plus pourrait-on vous aider à voir clair dans la confusion des opinions diverses qui vont se chamailler en lice publique. Mais alors il vous

[1] M. Lacoste, ami de Joseph Bonaparte, était aux États-Unis et avait demandé à Béranger un correspondant pour un journal.

faudrait pour correspondant quelque homme fort, capable de donner une direction. S'il existe, il ne voudra pas s'en charger, et peut-être ses lettres ne seraient pas d'un grand attrait pour vos abonnés, qui sans doute préfèrent l'amusant au sévère, l'esprit à la raison.

Quant à la partie littéraire, on ne s'en occupe aucunement; mais, s'en occupât-on, cela se réduirait à peu de matériaux, et peu intéressants pour les Américains.

Je vous soumets ces réflexions que j'ai dû faire dans votre intérêt et dont votre sœur a dû vous toucher un mot. J'attends votre réponse pour continuer mes recherches, mais je dois vous répéter que, doublassiez-vous le prix de vos feuilles d'impression, il ne faut toujours vous attendre à avoir du style d'académicien, ni même de journaliste de premier ordre.

Que dites-vous là-bas de notre façon d'agir en révolution? Vous avez dû être bien surpris, en Amérique. Notre surprise à nous n'est venue qu'après coup, lorsque nous avons mesuré avec sang-froid les résultats immenses de trois jours d'une lutte sanglante, il est vrai, mais qui pouvait l'être cent fois plus et ne pouvait avoir une fin plus glorieuse et plus belle. Je ne suis pas de ces gens que la victoire enivre; aussi vois-je dans tout ce qui a suivi le triomphe du peuple quelques fautes qui ne sont pas son ouvrage. Il y a eu aussi des malheurs qu'on n'a pu éviter. Je mets au premier rang le maintien de l'expulsion des membres de la famille de Napoléon. Mais il est dû en partie à la maladresse des gros bonnets de ce parti. Ils n'ont point paru dans le combat. Charles X rentrant à Paris le 30, aucun d'eux n'eût eu à craindre pour sa tête. Cela ne les a pas empêchés de se réunir, de clabauder, d'intriguailler après coup; et ils ont donné lieu à des précautions, qui sans eux n'eussent été prises qu'avec des exceptions faciles et convenables. Du moins j'ai jugé la choses ainsi, moi, qui ne suis point dans les secrets du ministère.

Je dois vous dire qu'Amable Girardin[1] s'est battu héroïquement dans les rues de Paris. Le pauvre garçon a versé bien des larmes quand il a vu les événements tourner contre tous ses désirs. Il s'attendait à un résultat différent.

Adieu, mon cher Félix. Répondez-moi et croyez que si je puis vous être utile ce sera de grand cœur. Tout à vous.

BÉRANGER.

Présentez mes respectueux hommages au comte de Survilliers[2].

CHATEAUBRIAND A BÉRANGER

Paris, 14 septembre 1831.

Eh bien! monsieur, ma chanson? Je pars, si vous voulez que je revienne, il faut bien que j'emporte vos ordres. Il faut aussi que je vous réponde, et j'ai besoin d'avoir sous les yeux mon acte d'accusation.

Hyacinthe est chargé de vous faire mes sommations respectueuses, et de réclamer mon trésor.

Si je ne vous revois pas, monsieur, recevez jusqu'à mon retour mes remercîments et mes admirations aussi vives que sincères.

CHATEAUBRIAND.

XLIX

A MONSIEUR DE LA TOUCHE

Passy, 18 septembre 1831.

Mon cher ami, on m'apporte à Passy, où je demeure rue Basse, n° 4, le petit mot que vous avez laissé rue de la Tour-d'Auvergne. Vous êtes cent fois trop bon de prendre tant d'intérêt à si peu de chose. Ce que je ne conçois pas, c'est que M. de Chateaubriand ne vous ait pas communiqué la

[1] Plus tard général. Il désirait Napoléon II.
[2] Lettre communiquée par M. Lacoste fils.
[3] M. Hyacinthe Pilorge, secrétaire de Chateaubriand.

copie que je lui ai envoyée, et ce que je conçois moins encore, c'est que Ladvocat, qui a fait mettre cette chanson en placard, ne vous l'ait pas donnée à voir, lui ayant répété plusieurs fois combien je désirais que vous la vissiez avant l'impression définitive. Je lui avais même dit que je vous autorisais à suspendre l'impression, si vous le jugiez convenable, et que si vous aviez la bonté d'y faire des corrections, il les admît sans recourir à moi pour cela. Comment se fait-il qu'il ne vous l'ait pas montrée? Il m'a encore assuré, la dernière fois qu'il est venu ici, qu'il vous voyait tous les jours. A-t-il peur qu'on ne la lui vole? En vérité, il lui fait plus d'honneur qu'elle ne mérite. Vous ne vous figurez pas, mon cher Latouche, combien j'ai été tourmenté de la lâcher avant de l'avoir laissée reposer quelque temps. Les corrections m'ont tourné la tête, au point que je n'y voyais plus quand je l'ai donnée à Chateaubriand. Elle n'a pas encore paru : exigez donc de Ladvocat qu'il vous la communique, puisque vous avez la bonté de vous intéresser à son sort. Quant à moi, j'en suis soûl. Figurez-vous qu'ils vont la faire mettre dans une douzaine de journaux; comme cela me va bien ! Mais enfin, si elle satisfait celui pour qui je l'ai faite, je me consolerai de toutes ces petites contrariétés.

L

A MONSIEUR MARIN

Passy, 18 septembre.

Je ne reçois qu'aujourd'hui, 18, à Passy, votre petite lettre sans date. Je me hâte de vous envoyer une missive pour Daure. Peut-être n'y a-t-il encore rien de fait au ministère; peut-être aussi n'y a-t-il plus de ministère, car tout va maintenant comme si tout ne devait plus aller. Êtes-vous de l'émeute? la république est-elle proclamée? Je ne suis pa

au courant[1], car on m'a mis les sangsues hier, et je garde la chambre depuis cinq jours. En tout cas, prenez lecture de l'incluse, cachetez-la et la remettez à son adresse. Puisse-t-elle avoir le succès que vous souhaitez et que je souhaite autant que vous[2]!

LI

A MONSIEUR AUGUSTE CHOPIN

24 septembre 1831.

Une assez longue absence, monsieur, m'a empêché de répondre plus tôt à votre lettre, et de vous remercier de la jolie chanson qu'elle contient. Comme la lettre est sans date, je ne sais depuis combien elle est arrivée chez moi. Quant à la chanson, elle porte sa date, et je vous suis reconnaissant de tous les souvenirs qu'elle contient. Vous auriez pourtant bien fait de donner à la liberté une autre adresse que la mienne. C'est maintenant chez nos jeunes poëtes qu'il faut qu'elle aille chercher des accents dignes de plaider sa cause. Nous autres anciens, nous nous sommes usés à traîner le boulet dans les galères de la Restauration. Nos voix étaient suffisantes pour pousser de temps à autre quelques soupirs qu'on voulait bien nous permettre encore et auxquels répondait la sympathie populaire; mais aujourd'hui il faut de plus jeunes poitrines pour prendre part aux concerts que la liberté demande. Ne vous étonnez donc pas si je n'obéis pas ponctuel-

[1] Le 17 septembre était arrivée à Paris la nouvelle de la reddition de Varsovie. Les affaires furent suspendues, les théâtres fermés. Le lendemain l'abattement s'était changé en rage. Sur tous les points de Paris se formaient des groupes d'où la fureur publique s'exhalait en imprécations et en menaces. Des boutiques d'armuriers pillées, des barricades essayées, donnèrent, durant quelques jours, à la capitale, l'aspect d'une ville en révolution. (Voy. Louis Blanc, *Hist. de Dix Ans*, II, 445.) La Pologne ne succomba pas, du moins, sans que le cœur de la France en frémît. On pouvait la sauver alors; mais Louis-Philippe avait peur pour son trône, et les gens en place pour la monarchie. L'histoire de France, sans ces craintes, eût pris sans doute un autre chemin que celui qu'elle a suivi.

[2] Lettre communiquée par M. Mahérault

lement aux ordres que vous lui faites me donner[1] d'une manière si aimable et si flatteuse. Vous êtes jeune, monsieur, et votre début promet un cœur de citoyen; essayez-vous à faire hardiment ce que je ne ferais plus qu'avec timidité, et croyez qu'il me sera doux d'applaudir aux essais de votre muse.

Recevez, avec mes remercîments bien sincères, l'assurance de mes sentiments les plus distingués[2].

LII

A MONSIEUR PIONNIER

24 septembre 1831.

Vous me demandez des conseils : ceci est fort embarrassant avec les personnes qu'on n'a pas l'honneur de connaître. Vous avez un état, monsieur, et tout ce que je puis vous dire, c'est que j'ai bien souvent regretté de n'en avoir pas eu un. Si j'étais resté imprimeur, peut-être n'aurais-je jamais fait de vers. Avec un état, on peut être utile aux autres et à son pays. Mais si les vers viennent une fois se mêler aux travaux utiles, il faut craindre qu'ils n'en amènent le dégoût. Sauf cet inconvénient, qui est grave et fréquent, je ne vois pas pourquoi vous ne continueriez pas un délassement agréable qui vous facilite l'expression de sentiments nobles et généreux, ainsi que le prouvent les différents morceaux que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Le refrain de la *Marche polonaise* est fort bon ; quelques autres passages sont également bien ; mais, selon moi, point de poésie sans pensées, et les pensées manquent souvent à vos vers. Vous avez provoqué ma franchise, je crains d'abuser de la permission. Au reste,

[1] La chanson à laquelle répond cette lettre avait pour titre le *Réveil de Béranger*.

[2] Lettre communiquée par M. Bonnomet, ami de M. Chopin, qui est mort en 1844 à trente-trois ans, laissant des vers que ses amis ont achevé de publier en un petit volume intitulé : *Au Coin du feu*. Ces vers ne sont pas sans mérite.

monsieur, mon jugement n'est pas infaillible, et ce sera avec plaisir que je vous verrai en appeler[1].

LIII

A MONSIEUR DE LA TOUCHE

Passy-lez-Paris, 26 septembre 1831.

Mon cher Latouche, la voilà enfin imprimée cette fameuse chanson! Je vous remercie d'en avoir retardé la publication; mais il est fâcheux que vous n'ayez pas pu corriger les passages sur lesquels vous me faites des observations que je n'ai pas pu mettre à profit par suite de lassitude. Je pourrai peut-être faire ces corrections plus tard. Une autre critique m'a été faite : elle n'est pas littéraire; il s'agit du mot de *grand homme*. Vous devinez ce qu'on a pu me dire et ce que j'ai dû répondre.

Vous avez une singulière idée, mon cher ami. Quoi! c'est sérieusement que vous voulez faire chanter ces couplets au Théâtre-Français? N'est-ce donc pas assez d'une douzaine de feuilles publiques qui les répandent à cinquante ou soixante mille exemplaires? Je crains que votre bonne intention ne tourne à mal. Un morceau si court n'est jamais suffisant pour mériter de forcer l'attention d'une foule de spectateurs venus là pour toute autre chose. Je vous engage à n'en pas faire l'épreuve. S'il y a profit pour M. de Chateaubriand à la publication de mes vers, l'affaire est maintenant faite. Vous sentez qu'il ne s'agit pas de moi, mais de M. de Chateaubriand lui-même, que ne ferait pas sourire une seconde tentative qui serait faite sans succès. Cela aurait beau être sans doute la faute du poëte, il prendrait sa bonne part de la mésaventure.

Je vois avec plaisir que vous vous remettez à travailler

[1] Lettre communiquée par M. Pionnier, qui était alors huissier à Fontainebleau.

pour le théâtre. Je vous souhaite un succès qui vous détermine enfin à donner au public tout ce que vous devez avoir dans ce genre et même dans beaucoup d'autres. J'ai toujours été persuadé que vous travailliez beaucoup, mais que la paresse vous prenait au moment de la publication. Mon cher ami, il ne vous a manqué que de mourir de faim : cela a manqué à plus de gens qu'on ne pense. Mais, pour Dieu! publiez donc vos poésies; il me semble qu'il y aurait là pâture pour mon goût et jouissance complète pour tous vos amis.

Est-ce vous qui avez fait mettre au deuxième vers du refrain?

« Fuir notre amour, notre encens et nos soins. »

J'avais mis :

Fuir son amour, notre encens, etc., etc.

Cette version me paraît préférable. Peut-être est-ce une faute typographique?

CHATEAUBRIAND A BÉRANGER.

Genève, 24 septembre 1831.

Voilà ma réponse, monsieur; si elle est bien peu digne de vos beaux vers, elle exprime du moins avec franchise toute mon admiration pour vous.

Cette réponse paraîtra aussitôt que votre chanson aura été publiée : la politique a déjà fait bien du chemin depuis que j'ai quitté Paris; mais je reviens aux ordres de votre muse, elle a vaincu.

Mille compliments empressés, monsieur.

CHATEAUBRIAND.

J'envoie par *duplicata* ma réponse[1], rue de la Tour-d'Auvergne. Tout cela va vous ruiner; la grosseur du paquet m'épouvante.

[1] Elle était imprimée sous forme d'introduction à la brochure sur la question du bannissement des Bourbons.

Genève, 24 septembre 1831.

Monsieur, si vos talents étaient d'une espèce moins rare, si vos tableaux ne réunissaient pas à la correction du dessin l'éclat ou la suavité du coloris, je me contenterais de vous remercier de l'ode que vous avez bien voulu m'adresser, d'être profondément touché de votre bienveillance; mon orgueil chatouillé trouverait même dans cette ode telle rime qui exciterait au plus haut point mon enthousiasme; mais ce n'est pas la redevance d'une gratitude vaniteuse que je vous viens payer, c'est le tribut d'une admiration sincère. Un grand poëte, quelle que soit la forme dans laquelle il enveloppe ses idées, est toujours un écrivain de génie. Pierre de Béranger se plaît à se surnommer le *chansonnier*, Jean de la Fontaine, le *fablier*. O puissants parmi nos immortalités populaires, je vous prédis, monsieur, que votre renommée, déjà sans rivale, s'accroîtra encore; car si vos sujets sont du siècle, votre style n'en est pas. Dans l'anarchie de la nouvelle école, peu de juges aujourd'hui sont capables d'apprécier ce qu'il y a de fini et d'achevé dans vos vers, peu d'oreilles assez délicates peuvent en savourer l'harmonie. Le travail le plus exquis s'y cache sous le naturel le plus charmant.

Au reste, monsieur, dans la préface de mes *Études*, vous considérant comme *historien*, j'ai remarqué que cette strophe était digne de Tacite qui faisait aussi des vers.

Un conquérant dans sa fortune altière
Se fit un jeu des sceptres et des lois,
Et de ses pas on peut voir la poussière
Empreinte encor sur le bandeau des rois.

Lorsque vous entonnez la louange du *Roi d'Yvetot* et l'hymne du *Ventru*, lorsque vous célébrez le *Marquis de Carabas* et les *Myrmidons*, lorsque vous dictez la lettre prophétique d'un *petit roi* à un *petit duc*, lorsqu'à mon grand regret vous riez de la *gérontocratie*, vous êtes un politique à la manière de Catulle, d'Horace et de Juvénal. Souffrez en moi une de ces contradictions de la nature humaine; admirateur et prôneur de la jeunesse, je suis néanmoins très-attaché aux *Barbons*. Vous avez perdu un procès contre eux devant la justice : si j'en pouvais gagner un pour eux à la haute cour de votre muse!

Vous déroulez, monsieur, dans votre poëme ma vie littéraire et

politique; ma suffisance d'auteur est cependant obligée de convenir qu'il y a dans la belle métaphore de votre première strophe plus de politesse que de vérité. Je n'ai point vu dans le ciel mon étoile nébuleuse qui échappe aux regards; mais j'y ai vu une lyre; je ne sais si c'est une de ces *lyres* que, selon vous, mon pays *me doit*. Aurais-je eu quelque influence sur la vôtre? Alors je mériterais en effet le *peu d'eau pure* que m'offre la piété du poëte. Telle est la magie du talent. Vous redites mon passage en Amérique, en Grèce, en Ionie, à Sion, et vous me faites me plaire à mes courses; mon amour-propre s'enchante à mes récits, oubliant que ce n'est plus moi qui voyage, mais vous qui voyagez pour moi. Autrefois des ménestrels s'attachaient aux pas des pèlerins; les premiers chantaient, les seconds cheminaient, et les premiers seuls ont laissé des traces. Je serais tout au plus, monsieur, votre Oreste populaire, le juif-errant, qui n'a d'espérance de repos que dans la fin du monde, qui toujours appelle de ses vœux lassés le dernier soleil et qui voit toujours le soleil se lever, qui s'écrie dans la fatigue de sa fuite éternelle :

Toujours, toujours,
Tourne la terre où moi je cours.

Du lieu où je vous écris, monsieur, j'aperçois la maison de campagne qu'habita lord Byron et les toits du château de Coppet. Où est le barde de *Childe-Harold?* où est l'auteur de *Corinne?* Ma trop longue vie ressemble à ces voies romaines bordées de monuments funèbres. J'ai vu mourir presque toutes les gloires de mon siècle; j'ai vu passer les grandes choses et les grands hommes. La révolution dort dans son immense tombeau, et le géant, son fils, a l'océan pour sépulture; elle n'est plus, l'*époque de la grande épée*. Nous portons aujourd'hui une rapière si courte qu'elle ne peut pas même protéger la tête de nos amis. Quand vous me pressez de rentrer sur le sol natal, je me demande qui je suis pour éveiller votre sollicitude. Le poids de la poussière d'un Napoléon peut faire pencher le globe dans l'endroit où elle repose, mais les cendres d'une créature de ma sorte sont légères : le vent de la patrie ou du désert les a bientôt dispersées.

J'arrive, monsieur, aux couplets politiques de votre *chanson*. Je me donnerais garde d'attacher à l'aile brillante de votre muse mon lourd bagage de controversiste. Ma réponse se trouvera dans des

réflexions sur les affaires de la France, que je compte incessamment publier : deux mots seulement ici.

Il est vrai que la liberté m'a semblé l'indispensable appui de la légitimité, car je ne connais point de pouvoir légitime sans liberté; mais le flambeau que je présentais aux Bourbons était celui de la fidélité; ils ne l'ont point éteint en *soufflant sur ma gloire* pour employer votre magnifique langage. S'ils ont cru que le *jour était bon*, la nuit n'est-elle pas revenue? Me conseilleriez-vous d'abandonner le naufragé dans la nuit? Il m'en souvient, monsieur, vous vous êtes jadis attendri sur la gloire, alors exilée, parce que vous êtes fait pour elle; moi, je sacrifie aux autels de la faiblesse et du malheur, parce que je les trouve à mes foyers. Ne nous vantons pas trop l'un l'autre, il y a peut-être égoïsme dans notre vertu.

D'une terre chérie
C'est un fils désolé.
Rendons une patrie,
Une patrie,
Au pauvre exilé.
De rivage en rivage,
Que sert de le bannir?

C'est toujours vous qui dites cela, monsieur; vous me conjurez de m'attacher au peuple qui *m'emportait dans ses bras vainqueurs aux barricades*. Ah! c'est l'heure illustre de ma vie! aussi ce peuple, je le servirai toujours; c'est pour lui, pour son honneur, pour sa prospérité, pour sa liberté que je donnais ma voix à la couronne d'un enfant, lorsque j'exerçais ma part de souveraineté individuelle. Mais ce peuple où est-il? est-ce lui dont j'entends la voix généreuse qui retentissait sur le lieu de *mon triomphe*, autour de la fosse où gisaient vaincus et vainqueurs, tandis qu'un ministre du Dieu de paix priait étole au cou, et tête nue? Puis-je reconnaître cette voix dans les accents des champions de la peur, sur qui pèsent les ruines sanglantes de Varsovie! Non, le peuple n'est pas là; jamais je ne me rapprocherai de ces hommes qui ont dérobé à leur profit la Révolution de juillet, de ces écornifleurs de gloire, de courage et de génie!

Reste à mieux m'expliquer, monsieur, relativement au fait principal qui vous a fourni le texte du beau poëme dont je suis fier d'être le héros.

J'avais pris la résolution d'aller finir ma vie comme je l'ai commencée, sur les chemins du monde; car, refusant mon assentiment

au gouvernement actuel, je n'étais plus qu'un ilote à Lacédémone. Mais il fallait, pour l'entier accomplissement de mon dessein, pouvoir livrer à un maître quelques petits arbres que j'avais plantés. J'ai exposé au marché mes pauvres enfants, et personne n'en a voulu. Forcé par cet obstacle de descendre un instant dans ma montagne, j'ai revu la France, j'ai été frappé de son changement et de son air de tristesse. Ému et tenté de ses misères, j'ai pensé qu'il me serait toujours loisible de la quitter quand elle serait heureuse.

J'ai écrit maintes fois. L'état de guerre survenant, je me ferai un devoir d'offrir mes derniers sous à mon pays, malgré les génuflexions de votre diplomatie; et, à cause même de ses mains mendiantes, il ne me paraît pas certain à présent qu'on nous aumône la paix. La France est encore menacée d'un autre fléau[1] : s'il doit visiter tous les peuples, mieux vaut être moissonné avec des compatriotes que d'aller grossir une récolte étrangère.

Une attaque récente contre la maison de Bourbon m'est venue prouver aussi que mes combats n'étaient pas à leur terme. Le projet de loi renouvelé de M. Baude atteindra, je n'en fais aucun doute, les citoyens qui, comme moi, se croient indépendants d'un ordre de choses que le peuple n'a pas sanctionné en congrès national. J'ai le premier demandé ce congrès dans ma brochure *de la Restauration et de la Monarchie élective*. La proscription que je présume est logique; elle découle du projet de loi; par conséquent elle exigera ma présence à Paris lorsque je plaiderai en dernier ressort la cause que j'ai déjà défendue et que j'espérais n'avoir plus à défendre. Là où il y a péril, il y a nécessité pour l'honneur. Un homme de cœur ne se cache point, il ne se met point à l'abri, il ne publie pas de loin ce qu'il n'oserait déclarer de près.

Enfin, monsieur, les organes des opinions diverses, presque tous les journaux ont témoigné de mon absence des regrets dont je me trouve singulièrement honoré. Votre éloquence, *prodigue fée*, vient à son tour orner de *fleurs et de diamants* non pas *mon vieux trône*, je n'en ai point, mais mon vieux bâton de pèlerin. Comment serais-je invulnérable à la flatterie d'une muse qui dédaigne de flatter les rois, quand cette muse *me somme d'un prompt retour!* Je me sens très-disposé à la suivre dans son temple, c'est-à-dire dans ma patrie.

CHATEAUBRIAND.

[1] Le choléra.

LIV

A MONSIEUR DE CHATEAUBRIAND

4 octobre 1831.

Monsieur, votre lettre m'a vivement touché, et j'en ai pesé chaque mot pour vous rendre grâces de tous ceux que votre bienveillance a dictés. Ah ! monsieur, que ne suis-je de ces gens faciles aux illusions ! Mais, de si haut que parte l'éloge, si brillant qu'il puisse être dans sa forme, il ne me réjouit que par le sentiment qui le fait arriver jusqu'à moi. Il n'a malheureusement pas le pouvoir de rien changer à l'idée que je me suis faite de mon talent. Ma réputation, si étendue, si populaire, descendue où peut-être jamais en France réputation d'auteur n'a pu atteindre, ma réputation, dis-je, n'a pas fait varier le jugement que je porte de mes productions. Je suis un bon petit poëte, habile ouvrier, travailleur consciencieux, à qui de vieux airs et le coin où je me suis confiné ont porté bonheur, et voilà tout ! D'après cela, vous devez juger, monsieur, combien je suis reconnaissant envers ceux qui veulent bien jeter d'en haut quelques fleurs sur ma pauvre vielle... Car ce n'est qu'en rougissant que je me suis servi parfois du mot de *lyre*. Non, ce n'est qu'une vielle que je fais résonner. Mais elle est restée indépendante et m'a servi à consoler ce peuple des rues que notre haute littérature a peut-être trop dédaigné. J'ai dit quelque part :

Quand, jeune encor, j'errais sans renommée,
D'anciens châteaux s'offraient-ils à mes yeux,
Point n'invoquais, à la grille fermée,
Pour m'introduire, un nain mystérieux.
Je me disais : Tendresse et poésie
Ont fui ces murs, chers aux vieux troubadours ;
Fondons ailleurs mon droit de bourgeoisie.
Je suis du peuple, ainsi que mes amours.

C'est donc d'en bas que ma voix est arrivée jusqu'à vous.

Je n'en suis que plus fier de voir quelques-uns des chants vous faire prendre la plume en faveur du *chansonnier*. J'aurai une ligne dans l'histoire. Que de grands hommes à qui cette ligne a manqué !

Les passages de votre lettre où vous répondez à la partie politique de mes couplets me font éprouver le besoin de vous faire ma profession de foi à cet égard. Ne vous plaignez pas, monsieur, de cette sorte d'épanchement; accusez-en plutôt l'intérêt que vous me montrez, bien que vous me connaissiez depuis peu de temps et que vous m'ayez longtemps mal jugé, ainsi que vous le regrettiez un jour avec des expressions que je trouvai si aimables.

Né avec un sentiment exalté de patriotisme, j'ai été bercé sur les genoux de la République, dans un pays qui eut peu à gémir sur les malheurs de 93. A dix-huit ans, le hasard me fit passer obscurément à travers les restes du parti royaliste. Je n'en fus que plus attaché à ce que je puis appeler mes premières opinions. Mon admiration pour Napoléon ne me dissimula aucun des inconvénients du gouvernement impérial. Cinq ou six mois de la Restauration, que je vis d'abord avec plus de surprise que de haine, suffirent pour me faire pressentir sa chute plus ou moins éloignée. Vous sentez que plus que jamais mes idées doivent être arrêtées. Elles le sont si bien, monsieur, que je néglige quelquefois de les mettre en avant. Autant que j'ai pu aider à la Révolution de juillet, je l'ai fait, et je m'en félicite. Depuis longtemps j'ai dans l'esprit que les monarchies représentatives ne sont qu'une forme transitoire. Les trônes constitutionnels ne me semblent être que des ponts jetés sur un fleuve que nous ne pouvions passer à la nage, encore moins franchir d'un saut. Je crois bien connaître les Français de notre époque : leur éducation est loin d'être complète. Les fautes de la Restauration ne l'ont qu'ébauchée; il faut qu'elle s'achève; il me semble qu'on y

travaille. Mais, toutefois, les fautes commises depuis un an sont de nature à rouvrir la lice à tous les partis. Vous, monsieur, resté fidèle au principe fondamental du vôtre, mais avec un caractère trop élevé, un patriotisme trop vrai pour n'en pas repousser les intrigues, permettez-moi de vous dire que vous me semblez devoir cependant vous tromper sur les conséquences de ses efforts. Selon moi, malgré l'espoir que le parti légitimiste conserve d'hériter paisiblement des dépouilles des autres factions, il ne le peut sans le secours de l'étranger. Oui, il aura encore besoin une fois des Cosaques, et, dût-il faire morceler la France, son triomphe sera de courte durée. Je dois m'arrêter à ce point, où je crains bien que nos idées se trouvent dans un complet désaccord. Loin de moi, monsieur, le désir de vous faire abjurer les opinions que vous avez professées pendant toute votre glorieuse carrière. Vous vous rappelez peut-être ce que j'eus l'honneur de vous dire à ce sujet lors de votre dernier discours à la Chambre des pairs, et ce mot de ma chanson : *Va, sers le peuple*. Certes, je ne vous parlais pas de servir le ministère. Ah! monsieur, je n'aime pas à faire le prophète, bien que quelques-uns aient voulu me faire passer pour tel. Mais, si votre voix était assez puissante pour faire encore asseoir un squelette sur des ruines, vour pourriez voir s'augmenter considérablement la haie de tombeaux entre lesquels vous dites, en termes si touchants, que votre vie achève son cours. Tout chétif que je suis, le mien pourrait bien être du nombre; car, loin de fuir les persécutions, je ne fuirais que ceux qui pourraient me les éviter. Ne trouvez-vous pas qu'alors il y aurait quelque chose de plaisant à vous voir passer près de l'endroit où reposeraient les os du chansonnier? Cette hypothèse me fait sourire et m'ôte la gravité nécessaire pour continuer ma lettre sur le ton que j'avais pris. Revenons aux chansons. On m'a paru content de celle que je vous ai adres-

sée. Il s'y est glissé quelques fautes d'impression que Ladvocat corrigera dans son volume. C'est depuis que je possède votre réponse que je regrette encore plus de n'avoir pas mieux fait. Tout ce qui sort de votre plume a un charme particulier, indépendant du talent, qui m'explique mieux que le talent même l'empire que vos ouvrages ont exercé et exercent encore sur moi. Aussi je suis fâché que dans votre lettre vous ayez exprimé d'une manière dubitative le fruit que j'ai retiré dans ma jeunesse de la lecture de vos immortelles productions. Si dans mes couplets il n'eût été inconvenant d'arrêter la pensée du lecteur sur moi, je l'aurais voulu dire autrement que par un vers dont tout le monde sans doute n'a pu saisir l'intention[1]. Et puis, nous autres pauvres faiseurs de couplets, comme le cheval de la manivelle, notre cercle nous est tracé d'avance. Quant à la citation que vous faites de la chanson des *Deux Cousins*, si les lecteurs s'en rappellent tous les vers, ils admireront ce qu'il y a de bon goût et de grâce dans cette citation. Mais n'entrons pas ici dans l'examen de cette lettre, qui ne sera pas moins précieuse au public qu'à moi-même, et finissons la mienne, déjà beaucoup trop longue.

Hâtez-vous de revenir vous assurer que j'ai été l'interprète fidèle de la plus grande partie de vos compatriotes, et, en attendant votre retour tant désiré, recevez, monsieur, la nouvelle assurance de mon entier dévouement.

LV

A MONSIEUR DE LA TOUCHE

Passy, 26 octobre 1831.

Peut-être savez-vous, mon cher ami, comment il se fait que la réponse de M. de Chateaubriand se trouve aujour-

[1] C'est le vers :

De son pays qui lui doit tant de lyres.

d'hui dans le *National*, avec quelques petits changements? Est-ce que M. de Chateaubriand est arrivé? Mais alors pourquoi cette lettre, qui, selon Ladvocat, ne devait paraître qu'avec son volume de *Paris*, n'est-elle pas aussi dans le *Figaro?* Il me semble que vous auriez dû le premier l'avoir à votre disposition. Ce qui m'étonne un peu aussi, c'est de n'avoir pas été instruit de l'arrivée de l'illustre fugitif. Peut-être une lettre que je lui ai écrite en réponse à sa réponse, non toutefois pour la publier, comme vous pouvez bien croire, ne l'a-t-elle pas satisfait? Je lui parlais à cœur ouvert de mes opinions politiques, de ce que je repousse comme de ce que j'espère; et, en lui faisant entrevoir qu'on peut adopter, caresser même un système à part soi, et ne point se jeter au milieu de circonstances où ce système ne serait qu'un danger de plus pour le pays, je croyais lui indiquer suffisamment qu'aujourd'hui ce qu'il y aurait de mieux à faire, ce serait de cesser de combattre pour sa chère légitimité. En ajoutant que celle-ci ne pouvait triompher sans le secours des étrangers, je faisais semblant de lui apprendre quelque chose de nouveau, pour le montrer en contradiction avec lui-même. Peut-être, irrité comme il paraît l'être, a-t-il mal pris mon apologue. J'en serais fâché pour lui. Mon intention était toute dans son intérêt. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, s'il est de retour, comme tout me porte à le présumer, il ne m'en a pas encore donné avis autrement que par l'impression de sa lettre.

LVI

A MONSIEUR VILLEMAIN

3 janvier 1832.

Mon cher Villemain, vous m'avez paru désirer connaître la thèse que mon jeune ami Pérot a soutenue à la Faculté de Montauban. Je l'engage à vous la porter lui-même : il s'y

décide, malgré l'espèce de crainte que lui inspire l'antichambre d'un homme puissant. Je voudrais bien que vous le reçussiez et que, causant avec lui, quoiqu'il cause peu, vous puissiez reconnaître tout ce qu'il y a de digne de l'intérêt que je veux vous inspirer pour lui. Songez qu'il a grandement besoin de votre prompte bienveillance. Hâtez-vous, hâtez-vous !

Pardon de mon importunité. Je sais que vous êtes occupé de sérieuses affaires. Mais songez que rien ne porte bonheur comme une bonne action. Tirez donc de peine mon jeune poëte, et le bonheur pleuvra sur vous de tous les points du ciel. C'est ce que je vous souhaite de bien bon cœur [1].

LVII

A MONSIEUR FORGET PÈRE

12 janvier 1832.

Mon cher oncle, c'est avec une vive affliction que j'apprends la perte que tu viens de faire. Tu devais sans doute y être préparé ; mais, quoique ma pauvre tante ne fît plus, pour ainsi dire, que végéter, elle vivait tout entière pour toi, et par les souvenirs d'une union longue et heureuse, et surtout par les soins si tendres, si constants, que tu ne cessais de lui prodiguer. Certes, si quelque chose peut adoucir tes regrets, c'est le témoignage que tu peux te rendre d'avoir par ces soins prolongé sa frêle existence. Oh ! combien, si dans son état elle eût pu conserver sa tête, n'aurait-elle pas rendu de fois grâce au ciel d'avoir pour mari un homme dont la tendresse a été inépuisable pour elle ! car il a fallu tout ton courage, toutes tes vertus, pour pousser aussi loin le sacrifice de ta propre existence à celle de ta femme. Je n'en ai jamais été témoin sans que les larmes m'en vinssent aux yeux. Mais

[1] Lettre communiquée par M. Laurent Pichat.

plus ta vie a été occupée à la soigner, plus sans doute sa perte va laisser de vide autour de toi. Heureusement tes enfants te payent par leur attachement de tout ce que tu as fait pour eux et pour leur mère; ils sauront, je l'espère, adoucir l'amertume de ton chagrin. Je voudrais pouvoir me joindre à eux pour remplir ce devoir. Tu n'ignores pas que je t'aime comme un père, et ce serait surtout aujourd'hui que je voudrais pouvoir t'en donner la preuve. Crois au moins que, quoique placé loin de toi, ma tendresse n'en est pas moins vive et que ma pensée me transporte bien souvent auprès de toi et de ta famille dans un si triste moment. Ma tante Bouvet doit être aussi bien affligée.

Adieu, mon cher et excellent oncle; vis pour le bonheur de ce qui t'aime et compte sur mon éternel attachement. Je t'embrasse et suis ton neveu le plus dévoué.

P. S. Dis à ma tante que je lui écrirai bientôt. Quant à la recette qu'elle me demande, je me garderai bien de la lui envoyer, car elle ne pourrait lui convenir et peut-être personne n'oserait lui en faire l'application à Péronne.

LVIII

A MONSIEUR JASMIN,
COIFFEUR.

12 janvier 1852.

Monsieur, M. Couly, votre compatriote, a eu la bonté de m'apporter l'épître charmante et pleine de vers heureux que vous voulez bien m'adresser; c'est aussi par lui que je m'empresse de vous faire parvenir mes remercîments; croyez à leur sincérité, comme je crois à celle de vos éloges. Leur exagération pourrait me faire répéter les premiers mots de votre lettre, où vous vous donnez le titre de *poëte gascon*. J'aime mieux croire que vous êtes poëte français, comme le prouve votre épître, écrite avec goût et harmonie; la sympa-

thie de nos sentiments vous a inspiré seule des louanges que je suis loin de mériter. Je suis fier de cette sympathie, monsieur. Vous êtes né dans la même condition que moi; comme moi vous paraissez avoir triomphé de l'absence d'instruction, et, comme moi, vous aimez votre patrie.

Vous me reprochez, monsieur, le silence que je garde depuis longtemps. A la fin de cette année, je publierai mon dernier volume; j'y dirai mes adieux au public. J'ai cinquante-deux ans, je suis las du monde; ma petite mission est remplie, et le public en a bien assez de moi. Je m'occupe de préparer ma retraite; sans le besoin de vivre, j'aurais rompu le silence plus tôt; mais enfin on doit pardonner quelques mois de silence à un homme qui n'a jamais rien demandé à son pays, jamais rien voulu du pouvoir, et qui aujourd'hui n'ambitionne qu'un morceau de pain et le repos.

Je vous demande pardon de ces détails, qui me sont personnels. Votre jolie épître m'en faisait un devoir. Je reviens à elle pour vous remercier de nouveau de tout le plaisir qu'elle m'a fait et qu'elle a fait à plusieurs amis à qui je viens de la communiquer. Je n'entends pas le languedocien, mais, si vous parlez cette langue comme vous parlez le français, j'ose vous présager un véritable succès pour la publication de vos œuvres[1].

[1] Cette lettre a été imprimée dans le recueil de Jasmin. Béranger n'a peut-être pas admiré autant que d'autres les vers du célèbre poëte d'Agen. Il craignait que cette admiration ne conduisît à un trop vif engouement pour les poésies écrites en patois. « N'a-t-on pas été, dit-il dans *Ma Biographie*, jusqu'à vouloir remettre le patois en honneur! » On vante aujourd'hui, et l'on a raison, le poëme de *Mirèio*, de M. Frédéric Mistral. Que ne l'a-t-il écrit en français! Nous verrions mieux s'il est doué d'un heureux génie pour les vers. Et, d'ailleurs, ce n'est pas du côté de la tour de Babel que nous devons tourner les yeux. L'unité de langage n'est sans doute qu'un rêve pour bien des siècles encore. Il n'en est pas moins convenable, quand la civilisation européenne paraît devoir adopter notre langage, de ne pas chercher à diviser chez nous cette langue en plusieurs dialectes littéraires.

M. Jacques Jasmin est né à Agen le 6 mars 1798.

LIX

A MONSIEUR ROUGET DE LISLE

14 janvier 1852.

Je ne sais pourquoi madame Tastu[1] vous a dit que j'étais de mauvaise humeur ; cela m'arrive peu avec elle. Mais je lui ai parlé de mes projets de retraite, et sans doute elle a pris cela pour du chagrin. Non, vraiment : c'est du bonheur en perspective. Elle est jeune encore, et je conçois que, surtout comme poëte, elle ne conçoive pas un rimailleur qui lui parle de rompre avec le public ; si elle me connaissait mieux, elle verrait que rien n'est plus dans mon caractère que cette lassitude de publicité et ce besoin d'une vie obscure.

Tout le monde me dit que je suis saint-simonien. Je finirai par le croire. Au reste, cela m'amuse beaucoup. Dans certaines sociétés où je me pare de ce titre, je vois des gens tout prêts à mettre la main sur leurs poches, ou trembler de peur que je ne veuille leur faire quelque emprunt. Ce qu'il y a de très-vrai, c'est que moi, vieil ennemi de notre ordre social, j'ai du penchant pour toutes les innovations de ce genre. Et puis, à la manière dont les affaires sont menées, il faudra être saint-simonien, si l'on veut être quelque chose ; car il n'y a plus moyen d'être autre chose ; tous les partis déraisonnent à qui mieux mieux, et le ministère est plus absurde que jamais[2].

Voici assez bavarder. Écrivez-moi, et dites-moi bien positivement ce qui vous est arrivé en fait d'infirmités.

[1] Fille de M. Voiart, chez qui habitait Rouget de Lisle. Madame Tastu, qui est à Bagdad, auprès de son fils, consul de France, n'a pu nous communiquer ses lettres assez à temps pour qu'elles fassent partie de ce recueil.

[2] On discutait alors la question de la liste civile, et il y avait beaucoup de bruit à la Chambre, parce que M. Montalivet avait prononcé le mot de « sujet » du roi. Ce mot n'est pas en effet nécessaire à conserver depuis 1789, et n'a plus de grandes chances d'être remis en usage

LX

A MADAME FIRMIN

16 janvier 1852.

Tu dois être bien surprise, ma chère Adèle, de n'avoir point encore reçu de remercîments des excellents biscuits que tu as eu la bonté de m'envoyer. J'ai pourtant été bien sensible à l'envoi et à ton bon souvenir ; mais figure-toi que, le jour où ta nièce a pris la peine de me les apporter, j'étais encore au lit, et n'ai pu, par conséquent, recevoir mademoiselle Adélaïde Je voulais l'aller remercier et en même temps lui porter ma lettre de remercîments pour toi; mais tu connais ma paresse toujours croissante. Cette petite course à faire, je la remets de jour en jour, et il pourrait en résulter que tu ne recevrais pas de nouvelles des biscuits de Reims. Je prends donc le parti de t'envoyer ma lettre à Paris, sûr qu'elle t'arrivera dans quelque ville que vous soyez.

Tu compares votre vie actuelle à celle des bohémiens. Je vois, qu'en effet, vous courez beaucoup. Il est heureux que la santé de Firmin résiste à tant de fatigue. Dis-lui que je lui en fais mon compliment. Je redoutais un peu cette épreuve pour lui. Que son courage n'aille pourtant point au delà de ses forces.

Êtes-vous, au moins, dédommagés de tant peines par des bénéfices équivalents? On dit que « pierre qui roule n'amasse pas de mousse. » Vous roulez furieusement pour en amasser. Je voudrais bien que vous en eussiez assez pour vous faire un bon nid. A propos, ne voilà-t-il pas que le Théâtre-Français a l'air de vouloir ressusciter. Mademoiselle Mars fait, dit-on, toujours plaisir, sinon à voir, du moins, à entendre. Les Batiste ont aussi donné un bon coup d'épaule,

et en bons camarades, bien désintéressés. Firmin ne tourne-t-il pas, de temps à autre, les yeux de ce côté ? Le public le verrait rentrer avec plaisir sur une scène à laquelle il a été si précieux et à laquelle il serait encore si nécessaire. Peut-être ce théâtre, mieux dirigé, pourrait reprendre son ancien éclat ; alors il serait bon de revenir au gîte. Qu'en dis-tu et qu'en dit Firmin?

Je me porte assez bien cet hiver. Je n'ai point encore été obligé de garder la chambre. Ma pauvre tante Forget est morte ; sa fin était prévue. Ma tante Bouvet s'en affecte pourtant beaucoup.

Adieu, ma chère Adèle ; fais mes amitiés à ton mari ainsi que mes souhaits de bonne année. Prends-en ta part, et crois-moi pour la vie tout à toi. Je t'embrasse.

LXI

A MONSIEUR JARRY

10 février 1852.

Hélas ! monsieur, je crains bien que vous ne vous soyez trompé en vous adressant à moi. Si vous m'avez cru riche, vous êtes dans l'erreur ; mais, si vous m'avez jugé compatissant, vous avez eu raison, et la peinture de votre situation m'a ému. Prenez la peine de passer dimanche prochain, de onze heures à midi, rue de la Tour-d'Auvergne, n° 30, et, s'il m'est possible de vous être utile, croyez, monsieur, que ce sera un véritable plaisir pour moi.

N'ayant pas l'honneur de vous connaître, ne trouvez pourtant pas mauvais que je vous prie de vous appuyer auprès de moi de personnes qui ont dû être à même de vous connaître ; car, vous le savez, monsieur, s'il m'était possible de faire des démarches, quelque confiance que votre lettre m'inspire,

il me faudrait d'autres titres auprès des personnes que je solliciterais pour vous[1].

LXII

A MONSIEUR ERNEST LEGOUVÉ[2]

10 mars 1832.

Monsieur, la manière la plus adroite de se faire louer par la plupart des hommes, et surtout par ceux qui commencent à vieillir, c'est de leur demander des conseils. Ce n'est pourtant pas dans ce but, j'en suis sûr, que vous réclamez mes avis. Si j'avais une pareille idée, vous en pourriez appeler à la sincérité empreinte dans vos vers. Aussi, monsieur, puisque vous en appelez à ma franchise, ne vous louerai-je qu'avec parcimonie.

J'aime extrêmement l'élégie à la mémoire de votre père. Le sentiment qui y domine la rend touchante du premier jusqu'au dernier vers. Je n'y voudrais pas plus de correction. Un style plus travaillé, des formes plus concises, y gêneraient l'expansion de votre âme et contrasteraient péniblement avec elle.

Mais il me semble que les morceaux qui suivent, sauf toutefois le fragment de *Maria*, que j'excepte parce qu'il est tout de sentiment, comme la première élégie, auraient exigé un travail plus soigné, moins de laisser aller dans la phrase, plus de fermeté dans le vers et souvent plus de sobriété dans les détails. Aujourd'hui, monsieur, le travail du vers est devenu une obligation. On a poussé ce travail souvent jusqu'à l'affectation, et c'est peut-être ce qui vous en a dégoûté. Mais vous avez l'esprit trop éclairé pour ne pas prendre d'une chose ce qu'elle peut avoir de bon.

[1] Lettre communiquée par M. Delaunay.

[2] Qui avait envoyé à Béranger sa première publication, les *Morts bizarres*, poëmes.

J'ai déjà bien usé de la permission que vous m'avez donnée, monsieur; je vais peut-être en abuser.

Le titre de votre recueil, qui annonce de la recherche dans le choix des sujets, m'a inspiré une sorte de défiance sur les sujets eux-mêmes. Que deux de ces sujets se soient pas hasard offerts à votre esprit, je puis le croire; mais alors, il est vraisemblable que vous avez cherché le troisième et le suivant. Le vrai poëte, et vous l'êtes, monsieur, doit-il procéder ainsi sans y être forcé? La pensée du poëte est comme la fleur femelle: elle attend la poussière fécondante que le mâle lance dans l'air et confie aux vents. Un sujet cherché sera rarement exécuté d'inspiration.

Je m'arrête ici, un peu honteux, en me relisant, du rôle que peut-être vous m'avez préparé avec malice. Faire faire le métier de pédagogue à un chansonnier devenu vieux est un assez plaisant tour. J'en ris en y pensant.

Toutefois je n'en traiterai pas moins le second point de mon sermon.

J'ai trouvé, monsieur, de forts beaux passages dans la *Mort de Charles-Quint*. Le drame m'a paru aussi complet que le cadre a pu le permettre. Je préfère pourtant encore *Phalère*, qui repose sur une pensée forte et vraie, rendue avec un grand bonheur. La *Mort de Clarence*, où votre talent se retrouve aussi, me semble pourtant de beaucoup inférieure aux deux précédents morceaux.

Quant à *Pompéi*, quelques passages m'ont produit un mauvais effet, entre autres, celui de la *Lapille;* mais d'autres m'ont semblé rendus avec une sorte de supériorité (particulièrement celui de l'*Esclave* et celui des *Deux derniers Amants*), qui m'a fait excuser ce que, selon moi, ce poëme, pris dans son ensemble, peut avoir de peu satisfaisant.

Si je dois résumer ma pensée, monsieur, je vous dirai bien franchement qu'il y a dans tout ce volume la preuve d'un

talent très-réel, d'un talent d'inspiration, mais qui manque encore de direction. Vous semblez ne vous être pas demandé, jusqu'à présent, à quoi vous pouviez employer les dons heureux que la nature vous a faits, et, en attendant qu'à cet égard votre vocation se révèle, vous préludez sur une lyre dont vous pouvez déjà reconnaître toute la valeur. Oui, monsieur, je l'espère, encouragé par l'exemple d'un père si digne de regrets, vous pourrez ajouter à l'illustration du beau nom qu'il vous a laissé : il ne faut que du travail pour cela.

Pardonnez-moi, monsieur, la longueur de ma lettre et ma franchise, peut-être un peu trop grande. A l'âge de vingt-cinq ans, j'eus occasion deux fois de me trouver avec l'auteur du *Mérite des femmes :* nous parlâmes poésie ; il voulut bien me donner quelques sages conseils, que je n'ai point oubliés. Ma lettre vous prouvera, je l'espère, que j'ai le cœur reconnaissant. Je regrette seulement de n'être pas à même de m'acquitter mieux. Mais aussi pourquoi, encore une fois, venir demander des leçons littéraires à un chansonnier qui ne sait pas le latin [1] ?

BÉRANGER.

LXIII

A MONSIEUR BÉRARD

31 mars 1832.

Mon cher ami, voici le choléra; je voudrais faire mon testament ; cela m'amuserait en attendant ; mais je ne sais ce dont je puis disposer. Si vous avez un moment pour arrêter mon compte avec Béjot, vous m'obligerez. Vous sentez que, puisque je vous fais mon exécuteur, vous n'avez pas besoin de me faire un compte absolument exact. C'est encore moins d'un titre dont j'ai besoin, à quelques cents francs

[1] Lettre communiquée par M. E. Legouvé.

près; dites ce que j'ai, et, si je meurs, vous rectifierez le testament comme vous l'entendrez, car c'en sera une clause.

LXIV

A MONSIEUR ROUGET DE LISLE

13 avril 1832.

Je me porte bien, mon cher ami. L'épidémie continue ses ravages, mais pour mon compte je m'en inquiète peu. Une fois cinquante ans arrivés, on peut mourir sans regret. Cependant croyez que, si le fléau fait invasion dans mon coin, j'appellerai au secours. Après cela, la volonté de Dieu soit faite. Ce qui est affreux, ce sont les souffrances de ces pauvres classes inférieures : tout le monde les plaint, peu de personnes font pour elles ce qu'il conviendrait de faire. Voilà quarante-deux ans qu'on les vante, et elles n'ont pourtant pour se guider que leur instinct qui les trompe souvent et des charlatans qui les égarent toujours. Quand éclairera-t-on le peuple ?

Vous avez bien fait de ne pas venir à Paris dans ce moment, vous, si maladroit et si enguignonné, que vous auriez peut-être eu sous les yeux de forts vilains spectacles. Restez dans votre Choisy. Vous aurez su sans doute les désappointements de madame T*** [1] pour l'imprimerie royale. Elle en a conçu de l'aigreur, particulièrement contre Lebrun, au point qu'elle n'a pas daigné lui écrire un mot pour le remercier de l'accroissement qu'a reçu sa pension, bien qu'il y ait contribué puissamment. Mais elle ne voit que son mari dans cette affaire, et je ne peux pas lui dire que lui seul est peut-être la cause entravante que j'ai rencontrée dans les efforts tentés pour les servir. Je suis affligé de n'avoir pu sa-

[1] Il avait été question de nommer M. T*** directeur de l'imprimerie royale. Ce fut M. Lebrun qui fut nommé.

tisfaire cette excellente femme ; mais à mon âge on n'a plus que des demi-succès avec les dames.

Si je voulais, j'aurais une bien longue histoire à vous faire sur vous-même, monsieur le Tyrtée français. Vous m'avez occupé plus que vous ne pensez ; mais j'ai encore été moins heureux pour votre compte que pour la chaste muse. Ce serait si long à vous dire, et, quoique cela pût vous amuser, je n'en ai ni le temps ni le courage aujourd'hui. Attendez donc que je sois en verve de narration, dussiez-vous pester et vous tourmenter jusque-là. Je suis obligé de courir à la chancellerie pour R***, mon poëte voleur, qui vient d'être gracié à ma sollicitation, et qui a grande hâte d'entrer en jouissance de sa liberté.

N'êtes-vous pas honteux de pleurer votre ami de quarante ans, qui n'est autre que D***, je pense. Quelle preuve d'amitié vous a-t-il donnée? il avait de la fortune pourtant.

LXV

A MONSIEUR AMÉDÉE DE ROUSSILLAC

Passy, 20 août 1852.

Hélas! monsieur, je voudrais bien pouvoir faire tout ce que votre jolie chanson semble attendre de moi. Certes, si je ne réponds pas à cette sommation toute poétique, toute patriotique, il n'y aura pas faute de bonne volonté; mon amour pour la France et la liberté doit vous en être garant. J'ai toujours travaillé assez difficilement, et plus que jamais je pâlis sur mes pauvres vers. Je ne suis plus jeune ; on ne doit plus exiger de moi la vivacité dont j'ai fait preuve autrefois. Je souhaite que mon dernier volume, que je publierai dans quelques mois, réponde aux éloges exagérés que vous voulez bien, monsieur, donner à mes anciennes chansons. J'ai toujours redouté la publicité, et plus que jamais elle me semble

à craindre pour mes couplets. Le découragement d'ailleurs m'a gagné aussi, et je me demande : A quoi bon? Au moins, n'ai-je pas à me reprocher de n'avoir pas payé ma dette à la patrie ou de lui avoir été à charge; tout ce que j'ai désiré était d'inspirer quelque sympathie aux vrais patriotes; j'ai eu ce bonheur, et les vers que vous voulez bien m'adresser me sont la preuve que ce bonheur n'est pas tout à fait encore à son terme. Je suis fier de vous avoir fourni cette inspiration piquante, vive et spirituelle. Elle sent le jeune homme; car vous devez être jeune, ou je suis bien trompé; raison de plus pour vous remercier d'un suffrage si poétiquement exprimé. Ce que je souhaite le plus ardemment, c'est d'inspirer un intérêt bienveillant à cette jeunesse qui doit un jour faire triompher la cause pour laquelle j'ai combattu si longtemps[1].

LXVI

AU GÉNÉRAL SÉBASTIANI

15 mai 1832.

Mon cher général, j'apprends la nomination de Fabreguette à la Canée. Recevez-en mes sincères et vifs remercîments. Je sais combien votre bonne volonté a rencontré d'obstacles dans cette preuve d'amitié que vous me donnez : croyez que ma reconnaissance en sera d'autant plus grande.

Recevez-en l'assurance et celle de mon entier dévouement[2].

LXVII

A MONSIEUR ROUGET DE LISLE

Vendredi, 18 mai 1832.

Vous n'avez pu deviner qu'une partie de l'énigme, mon cher ami; il y en aurait long à vous compter sur cette affaire que

[1] Lettre communiquée par M. Amédée de Roussillac.

[2] Lettre communiquée par M. Laverdet. Nous l'avons insérée, malgré son peu de valeur, parce que c'est la seule où se trouve inscrit le nom du général, plus tard maréchal Sébastiani.

je négocie, depuis les premiers jours de mars, avec M. d'Argout d'abord, puis avec Barthe ou plutôt avec son appui. Je vous dirai, en substance, que je ne voulais pas pour vous moins de 1,500 francs. D'Argout prétendait ne pouvoir donner que 500 francs. Barthe, dans son intérim à l'intérieur, fit porter la somme à 1,000 francs, par M. de Montalivet; et c'est avec surprise que j'ai reçu, il y a quatre jours, une lettre de celui-ci, qui ne m'annonçait pour vous que les 500 francs que d'Argout avait déjà ordonnancés, et dont vous venez aussi de recevoir avis. J'ai répondu sur-le-champ à Montalivet que j'avais espéré mieux, d'après les promesses du garde des sceaux; et, ce matin, j'ai été à la chancellerie pour m'en expliquer avec ce dernier. Il doit en parler à Montalivet, et j'espère encore que nous obtiendrons sur le ministère de l'intérieur un surplus d'indemnité, car c'est comme ministre du commerce et des travaux publics que Montalivet vous a informé de la détermination.

Quand vous pourrez vous transporter ici, je vous donnerai plus de détails sur cette négociation. Il me reste à vous demander pardon de l'avoir entreprise sans votre autorisation, ce que du reste j'ai eu grand soin de dire à M. d'Argout dans les deux lettres que je lui ai écrites.

Quant à vous, mon cher ami, si vous n'avez pas encore répondu, répondez et remerciez comme si le présent en valait la peine, et laissez-moi le soin de tâcher de le rendre un peu plus digne de vous.

On enterre ce malheureux Périer demain[1]; tous les honneurs lui seront rendus. Je vous avoue que sa mort m'a affligé. Je ne puis m'empêcher d'estimer les hommes qui se dévouent à une idée, même lorsque cette idée ne me semble pas bonne. Il est mort à la peine.

[1] Casimir Périer, mort du choléra le lendemain du jour où la science perdit Cuvier.

LXVIII

A MONSIEUR WENSTENRAAD [1]

PROCUREUR DU ROI A TONGRES, EN BELGIQUE.

31 mai 1832.

Monsieur, voilà déjà six semaines qu'on m'a fait parvenir le petit volume que vous avez bien voulu m'adresser et la lettre qui l'accompagnait. Beaucoup plus d'occupations qu'on ne m'en suppose sans doute m'ont privé jusqu'à ce jour, non du plaisir de lire vos vers, mais de celui de vous remercier de votre envoi.

Vous avez raison, monsieur; j'ai été assez malheureux pour m'expliquer vos inspirations; pour moi le ciel n'est devenu serein que fort tard; aussi les sourires de la fortune ont-ils peu changé mes idées sur notre état social. Je suis donc dans la meilleure condition pour sympathiser avec votre poésie. Vous avez eu un bonheur de plus que moi, c'est l'instruction, qui m'a toujours manqué. Aussi, en faisant la part de l'exagération d'une misanthropie de jeune homme, je me suis laissé aller à la touchante et vigoureuse expression de vos sentiments. Mais je n'ai pu m'empêcher d'être contrarié quelquefois par les incorrections de votre poésie; elles y jettent souvent de l'obscurité, le pire des défauts. Vous allez trouver ma franchise bien grande, si vous n'y voyez pas la mesure de l'intérêt que m'a inspiré votre jeune muse, dont le naturel et l'originalité m'ont séduit. Plus, monsieur, on prêche des idées nouvelles et plus les idées doivent sembler étranges aux lecteurs, plus on doit s'attacher à être clair, à donner de la fluidité à son style. Les saint-simoniens me semblent n'avoir pas assez senti ce besoin : dans sa *Parabole*, leur

[1] M. Wenstenraad venait de publier, sous le pseudonyme de Charles Donald, un petit volume de poésies intitulé *Chants de réveil*, dans lequel il prêchait avec ardeur la doctrine saint-simonienne. M. Wenstenraad est mort en 1849.

maître leur en avait pourtant donné le plus heureux exemple. Sans vouloir faire descendre la poésie jusqu'à ce point de simplicité, je crois qu'on peut la contraindre à être claire et précise. Vous le pouvez d'autant plus, monsieur, que vous abondez en sentiments généreux, et que vous vous attachez aux objets les plus vulgaires, pour rendre vos idées, souvent justes et fortes. Chassez donc l'obscurité des tours; soignez davantage l'harmonie de la diction, et n'empruntez à l'école romantique que ce qu'elle a de large et non ce qu'elle a d'affecté.

Pardonnez-moi, monsieur, cette longue lettre toute pédantesque. Je vous le répète, voyez dans ma franchise une preuve de vif intérêt. Votre volume, s'il m'eût fait moins de plaisir, ne vous aurait sans doute mérité de ma part que des éloges; tenez-moi compte de ne vous avoir pas adressé tous ceux que je pourrais vous faire[1].

LXIX

A MONSIEUR MONTANDON

19 ma 1832.

Voilà huit jours que je suis à Passy, rue Basse, 22, et, reposé un peu de tant d'horribles événements[2], je regarde en arrière. Je me rappelle qu'il y a bien longtemps que je ne vous ai vu. C'est de ma faute, car, après la perte douloureuse que vous avez faite, j'avais dessein de vous aller voir. Mais comment vous trouver chez vous? L'heure à laquelle j'aurais pu y aller n'est pas celle où on vous y trouve. D'ailleurs, je n'ai pas votre adresse. Il est vrai que c'est faute de l'avoir demandée à mon médecin, qui m'a appris qu'il était le vôtre, et m'a dit aussi que vous aviez eu la douleur de voir monsieur votre père très-souffrant. Je vous ai bien plaint : je con-

[1] Lettre communiquée par M. le directeur du *Moniteur belge*.
[2] Les événements des 5 et 6 juin.

naissais votre tendresse pour madame votre mère, et je sais que votre père ne vous en inspire pas moins. Au milieu de pareilles épreuves, vous avez dû être cruellement tourmenté. Croyez que je ne suis pas insensible à vos peines, malgré le peu de témoignages de souvenir que vous avez reçus de moi. Sans nos catastrophes politiques, je ne serais pas parti de Paris sans vous voir. Mais j'avais hâte de respirer en liberté, et, quoique Passy soit, je pense, dans le rayon de l'état de siége, j'y oublie un peu les sanglantes erreurs des partis et les énormes absurdités du pouvoir.

Adieu, mon cher Montandon, ne m'en veuillez pas de mon silence, et croyez-moi toujours tout à vous de cœur[1].

LXX

A MONSIEUR JOSEPH BERNARD

12 juillet 1832. au soir.

Je vous écris presque à la lueur des éclairs et au bruit du tonnerre dont vous devez avoir votre part, vous autres bourgeois de Paris. J'aime encore mieux tout ce tintamarre que celui des 5 et 6 : il ne déchire pas le cœur; Dieu ne nous mettra pas en état de siége après cette canonnade-là. Je compte même que le temps n'en sera que plus beau demain. Il n'en est pas de même de notre ciel politique. Il me paraît bien sombre. Que dites-vous de l'ordonnance relative aux médecins et chirurgiens? Il est étonnant qu'on n'en ait pas fait une semblable pour les confesseurs. On n'aurait sans doute pas manqué de le faire, si on croyait bien à l'alliance des carlistes avec les républicains. Mille tendres amitiés à vos dames. Tout à vous de cœur.

[1] Lettre communiquée par M. Beffroy.

LXXI

A MADAME LEMAIRE

14 juillet 1852.

J'irai vous voir mercredi; mais ne m'attendez pas à dîner. J'ai un dîner d'adieux à faire. Après quoi, je regagnerai mes pénates.

Je voulais écrire à Lemaire pour le remercier du plaisir nouveau que m'a procuré la lecture de son volume[1]; mais dites-lui que j'avais été trompé au premier coup d'œil en croyant y découvrir beaucoup de choses nouvelles. Sauf quelques préambules en notes, je ne vois rien là qui ait pu motiver son long retard. C'est un vrai paresseux que M. Lemaire. Il est pourtant bien triste de tirer si peu de parti d'un beau talent. Je vous dirai que les *Lettres à un Catholique* me paraissent ce qu'il y a de mieux dans ce volume. Vous sentez que peu de gens seront de mon avis. La *Lettre au Duc* paraîtra préférable à tout le monde. Elle a, en effet, tout ce qu'il faut pour disputer la préférence.

Une remarque que je voulais adresser à l'auteur, c'est le retour perpétuel du *moi* dans tout ce volume. Beaucoup de gens, bien ou mal intentionnés, m'ont souvent fait cette observation à l'égard des morceaux publiés par Lemaire. Voici comme j'ai répondu toujours, et avec conviction, vous le savez : Lemaire est l'homme le moins personnel du monde. A peine dans la conversation se laisse-t-il aller à se montrer de profil ; s'il paraît tout autre quand il écrit, cela tient à sa mémoire ingrate. Il est obligé de recourir au peu qu'elle lui fournit, et ce peu se compose naturellement plutôt de ce qui lui est personnel que de ce qui lui est étranger. N'ai-je pas été obligé autrefois de l'engager à ne plus

[1] M. Cauchois-Lemaire venait de réimprimer la plupart de ses pamphlets.

faire d'aussi constantes citations de mes chansons, parce que, les ayant sous la main, sa mémoire trouvait commode d'y puiser (témoin encore le nouveau volume)?

J'ajoutais que la forme épistolaire prête peut-être trop à s'exposer à ce reproche, à moins qu'on ne l'emploie sous un nom fictif.

Au reste, il faut profiter des critiques, même quand elles sont injustes. Je crois qu'en effet le temps où nous vivons permet peu de parler au public en son propre nom, à moins de le faire avec une extrême sobriété. Si Courier vivait encore, et qu'il eût continué d'écrire ses pamphlets, il se pourrait qu'il fût passé de mode.

Ce que je conclus de tout cela, c'est que Lemaire n'a pas encore fait de son beau style tout ce qu'il eût pu en faire. Ah ! que n'a-t-il fait le métier de journaliste comme j'ai fait celui d'expéditionnaire, et, dans la retraite, médité, écrit un ouvrage qui répondît à toute l'idée que j'ai de son talent. Mais il faut vivre, terrible obligation !

LXXII

A MONSIEUR ROUGET DE LISLE

Passy, 19 juillet 1832.

Avez-vous reçu ou non l'avis d'un surcroît de fortune? L'argent vous pleut, mon cher ami. M. d'Argout charge Mérimée, chef de son secrétariat, de m'instruire que votre pension au ministère du commerce vient d'être portée à 1,000 francs. Il désire savoir (m'écrit-on particulièrement) si enfin je suis content. Certes, je le suis, et à l'instant j'écris à Monseigneur pour le remercier et lui annoncer que sans doute vous en ferez autant dès que vous aurez connaissance de sa décision.

Vous voilà-t-il riche ! Quand je vous disais que le tout

était de vivre. Vous le voyez bien maintenant. 3,500 francs de rente[1] ! Qu'allez-vous faire de tout cela ? Je crains que l'embarras des richesses ne vous fasse perdre la tête. Et puis, qu'on nous dise maintenant que la Révolution de juillet n'a rien produit de bon ! Ah çà, n'allez pas vous laisser atteindre par le choléra, à présent que vous êtes millionnaire ! Vous êtes assez maladroit pour vous laisser mourir au moment où vous avez enfin de quoi vivre. Ne bougez pas de votre trou ; le mieux est de rester en place. Quant à moi, je vais de Passy à Paris, et de Paris à Passy, me moquant de l'épidémie, et bien portant au milieu des malades et des médecins.

LXXIII

A MONSIEUR R***

Passy, 26 juillet.

Je vous renvoie votre nouvelle pièce de vers, mon cher R***. J'approuve les changements que vous y avez faits, et j'espère que ces vers obtiendront le succès que vous désirez.

Je vous engage à les envoyer à M. le garde des sceaux, qui a déjà eu beaucoup de bontés pour vous, et qui sait mieux que personne l'intérêt que vos malheurs m'ont inspiré. Outre la grâce qu'il vous a fait obtenir de Sa Majesté, c'est par lui que vous sont venus les 300 francs qui vous ont fait vivre jusqu'à présent, et avec lesquels, je le pense, vous avez un peu aidé votre famille.

Le travail auquel vous vous êtes livré ne peut vous assurer une existence. Vous gagnez trop peu à sculpter des manches de couteaux, et puis, jusqu'à présent, ce ne sont que les personnes qui s'intéressent à vous qui vous procurent cette

[1] Tout cela était dû aux constantes sollicitations de Béranger.

ressource, et je crains que vous ne voyiez plutôt décroître qu'augmenter la besogne. M. le garde des sceaux avait eu la bonté de me promettre qu'il tâcherait de vous procurer quelque petit emploi. On vous eût autorisé à changer de nom si cela eût été nécessaire. Adressez-vous donc à lui, en profitant de l'occasion pour le remercier de ce qu'il a déjà fait pour vous, et priez-le de vouloir bien remettre au roi la nouvelle supplique que vous lui adressez.

J'ai pris le parti d'aller le moins possible à Paris; sans cela je me serais chargé de supplier le garde des sceaux en votre faveur. D'ailleurs, je vous le répète, il sait combien je désire vous voir sortir de la situation précaire où vous êtes, et il n'ignore pas non plus que je suis satisfait de la conduite que vous avez tenue depuis votre mise en liberté, conduite dont je puis juger, puisque je vous vois très-souvent et que nous sommes voisins à Paris.

Allons! espérez, et dépêchez-vous d'écrire; mais il n'est pas nécessaire de vous éperonner; le besoin vous presse assez[1].

LXXIV

A MONSIEUR BÉJOT

Passy, 3 août 1832.

Pour vous punir de votre opiniâtreté à ne pas venir dîner avec moi, je vous expédie deux affaires que l'indisposition de Désirée me force à faire retomber sur vous ou plutôt sur M. Dietrich.

Je veux payer mes contributions, pour lesquelles j'ai déjà eu deux avertissements amiables. De plus, je vous prie d'envoyer, de ma part, à Cauchois-Lemaire, rue du Faubourg-Poissonnière, 32, la somme de vingt francs pour une souscription au *Bon Sens*[2], souscription déjà annoncée et qui n'est pas

[1] Lettre communiquée par M. Barthe, premier président à la cour des Comptes.
[2] Journal qui se plaçait de trois manières : par souscription de vingt francs, par

encore acquittée. Ce sera un petit surplus de mois à m'avancer, ce qui vous donnera encore matière à sages réflexions et à mauvaises plaisanteries.

Vous devriez bien faire souscrire Bérard audit *Bon Sens*. C'est dans sa couleur, et il est bon de soutenir cette petite feuille populaire, qui achèvera de ruiner Lemaire; il y donne tout son temps et n'a pas l'espoir d'y gagner un sou. Je suis fâché qu'il se soit chargé de la direction de cette entreprise; mais, puisque la folie est faite, il ne faut pas l'abandonner [1].

CHATEAUBRIAND A BÉRANGER.

Paris, 16 août 1832.

Je voulais, monsieur, aller vous dire adieu et vous remercier de votre souvenir : le temps m'a manqué, et je suis obligé de partir sans avoir le plaisir de vous revoir et de vous embrasser. J'ignore mon avenir ; y a-t-il aujourd'hui un avenir clair pour personne? Nous ne sommes pas dans un temps de révolution, mais de transformation sociale; et les transformations s'accomplissent lentement, et les générations qui se trouvent placées dans la période de la métamorphose périssent obscures et misérables. Si l'Europe (ce qui pourrait bien être) est à l'âge de la décrépitude, c'est une autre affaire; elle ne produira rien, et s'éteindra dans une impuissante anarchie de passions, de mœurs et de doctrine. En ce cas, monsieur, vous auriez chanté sur un tombeau.

J'ai rempli, monsieur, tous mes engagements; je suis revenu à votre voix, j'ai défendu ce que j'étais venu défendre, j'ai subi le choléra et un peu de persécution. Je retourne à la montagne. Ne brisez pas votre lyre, comme vous nous en menacez: je lui dois un de mes plus glorieux titres au souvenir des hommes ; faites encore sourire et pleurer la France, car il arrive, par un secret de vous seul

abonnements annuels, par vente à cinq centimes le numéro. M. Cauchois-Lemaire y perdit en effet beaucoup d'argent pour servir les intérêts populaires. Ce journal s'occupait réellement du peuple et conviait les écrivains du peuple à exprimer eux-mêmes leurs idées d'amélioration sociale.

[1] Lettre communiquée par M. Béjot.

connu, que dans vos chansons populaires les paroles sont gaies et la musique plaintive.

Je me recommande à votre amitié et à votre muse.

CHATEAUBRIAND.

LXXV

A MONSIEUR DE CHATEAUBRIAND

Passy, 19 août 1832.

Monsieur, huit jours passés dans une campagne, à quelques lieues de Paris, m'ont privé du plaisir de recevoir votre lettre à sa date et d'y répondre sur-le-champ.

Quoi ! vous partez sans me donner l'espoir de vous revoir bientôt ! c'est accroître le regret que j'ai éprouvé, monsieur, de ne vous avoir pas trouvé chez vous lorsque les journaux m'ont appris que vous alliez faire une nouvelle absence. Je ne considérais ce voyage que comme un besoin de santé et de repos moral, après des jours d'ennuis et de tracasseries. Mais vous ne me parlez pas de retour, et je m'en afflige vivement. Faut-il que le sort nous ait fait naître dans des camps opposés ! sans cela, peut-être vous aurais-je été bon à quelque chose. Oui, j'aurais pu vous être utile. Ne cherchez pas dans ces paroles une prétention ridicule. Elles me sont inspirées par une vive et franche affection, dejà bien ancienne. J'ai en moi quelque chose qui vaut mieux qu'on ne saurait croire : c'est un instinct assez juste du caractère et des sentiments des autres, ce qui, en rendant ma raison fort tolérante, la met à leur service, et cela presque à leur insu.

Liés plus intimement, monsieur, j'ose croire que j'aurais pu verser quelques consolations dans votre âme de grand poëte, et vous aider à voir dans l'avenir autre chose que ce que vous semblez y démêler. Cet avenir, vous y aurez une si belle place, qu'il y a ingratitude à vous à douter de sa grandeur. Oui, monsieur, la société subit une transforma-

tion ; oui, elle accomplit la grande pensée chrétienne de l'égalité. Cette pensée chrétienne, que vous avez remise en honneur parmi nous, en l'ornant de toutes les richesses du génie, s'empare du monde, élaborée comme elle l'est, depuis près d'un demi-siècle, par notre chère et belle France. Beaucoup d'hommes des anciens jours le nient, parce qu'elle s'est dépouillée d'une partie de ses voiles religieux.

Mais elle est claire et distincte pour ceux qui, comme moi, n'ont jamais vu dans le christianisme qu'une grande forme sociale qui, à sa naissance, a eu le besoin de la sanction divine. Mon Dieu est bien au-dessus de ces changements humains; mais il n'en est pas moins présent au grand drame où nous avons tous une part plus ou moins active, et c'est sa présence qui me donne de la résignation.

Mon rôle de comparse ou de niais s'est agrandi. Vous, monsieur, à qui ce Dieu a donné à remplir un rôle principal, n'y puisez-vous pas de la force pour le conduire jusqu'au bout? Vous avez conservé bien plus de jeunesse qu'on en a ordinairement à notre âge. Votre esprit est si plein de verdeur, qu'il semble que vous n'ayez reçu ce privilége que pour nous éclairer dans les routes nouvelles où voilà le monde lancé. On chante toujours sur des tombeaux, grâce à ce temps maudit qui va fauchant sans fin et partout; mais on n'a pas souvent l'avantage de chanter auprès d'un berceau qui contienne des destinées futures aussi grandes, ni peut-être aussi prochaines.

Toutefois il y a longtemps que je me dis, comme vous, que ceux qui naissent aux époques de transition sont bousculés, renversés, écrasés dans la lutte des générations qui s'entrechoquent. C'est sur nos cadavres que doivent passer les combattants qui nous suivent. Nous comblerons le fossé qu'il leur faudra franchir pour prendre d'assaut la place où tous nos efforts n'auront pu que faire brèche. Mais espérons qu'une

fois ville gagnée, les vainqueurs viendront relever les morts pour leur faire un bel enterrement, enseignes déployées et à grand bruit de fanfares. Et qui sait, enfin, si Dieu lui-même ne distribue pas des croix d'honneur aux braves restés sur le champ de bataille? Ah! pour celles-là, messieurs de la police n'en tâteront pas.

Peut-être me direz-vous, monsieur : Mais, dans un tel conflit, qui peut être sûr d'avoir été utile? Je vous répondrai que j'ai peine à croire qu'un homme de génie, même méconnu, n'ait pas toujours un peu la conscience de sa valeur. Avec bien plus de raison doit-il avoir cette certitude, celui que les nations ont placé si haut dans leur estime et dans leur admiration. Chaque homme de talent se fait son effigie en marbre ou en bronze ; seulement les plus timides se contentent d'un buste, les autres vont à la statue. Tout revenu que vous êtes des vanités de ce monde, la voix de vos contemporains vous aura forcé de faire la vôtre colossale.

Eh bien, quand au milieu de la foule, dont la marche paraît souvent inexplicable et étourdissante, vous éprouvez des moments de dégoût et d'abattement, convenez-en, monsieur, vous jetez un regard sur cette glorieuse figure, et, vous appuyant sur elle, vous laissez avec plus de résignation le temps et la multitude passer au milieu du bruit et de la poussière.

Quand je vous sais des motifs d'affliction, je me plais à vous voir ainsi, et, par un retour sur moi-même, je suis tout fier alors de penser que vous m'avez permis d'écrire, à la pointe du couteau, mon nom sur le piédestal de cette statue.

A propos de cela, savez-vous, monsieur, que j'ai une véritable crainte? Je vais, comme je vous l'ai dit, publier dans quelques mois mon dernier recueil de chansons. Vous pensez bien que celle dont votre nom a fait le succès y figurera.

Mais j'ai peur que vous ne vous y trouviez en bien mauvaise compagnie. Le goût que j'ai pour la poésie populaire me souffle souvent d'étranges choses. Mon antipathie pour le solennel affecté, si opposé au génie de notre langue, fait toujours, dans mes chants, suivre les tons graves de quelques notes burlesquement accentuées. Quoique, habituellement, ces disparates ne soient pas sans but, je conçois que vous autres, gens d'en haut, y trouviez à redire. Que faire à cela? J'ai voulu essayer de transporter la poésie dans les carrefours, et j'ai été conduit à la chercher jusque dans le ruisseau: qui dit chansonnier, dit chiffonnier. Doit-on être surpris que ma pauvre muse n'ait pas toujours une tunique bien propre? Le moraliste des rues doit attraper plus d'une éclaboussure. Au reste, si vous me lisez, pensez un peu à Aristophane, mais n'y pensez pas trop. C'est le cas de répéter ce que je disais plus haut, mais dans un autre sens: Lié plus intimement avec vous, monsieur, je me serais sans doute amendé, et de plus nobles inspirations me seraient venues auprès de votre muse héroïque et pieuse, et nous voilà encore une fois loin l'un de l'autre! Ah! pour Dieu, revenez dans votre patrie, vous ne pouvez vivre heureux loin d'elle. Goutte de sang français, où allez-vous vous extravaser? Quoi, vous pourriez longtemps rester loin de Paris; loin de ce cœur si chaud, dont les rapides pulsations donnent tant à penser et à sentir? Non, vous nous reviendrez bientôt, j'en ai l'espérance, pour vivre encore ici de littérature et de gloire, entouré de nombreux amis, car vous devez en avoir beaucoup qui, comme moi, sans doute, se plaignent de votre nouvelle absence.

En attendant votre retour, monsieur, et sans redouter des réponses aussi longues que celle-ci, ayez la bonté de me donner de vos nouvelles. Les journaux m'en apprendront sans doute; mais vous devez juger du prix que j'attache à vos

lettres. Quand vous me donnez une marque de souvenir, il me semble que j'entends la postérité prononcer mon nom.

Recevez, monsieur, la nouvelle assurance de mon entier dévouement et de ma respectueuse amitié [1].

LXXVI

A MONSIEUR SAINTE-BEUVE

20 août 1832.

Ah ! monsieur Joseph Delorme, on me fait une affaire et vous servez de témoin contre moi : on m'assure même que vous penchez fort pour mon adversaire [2]. Mais, en bon cœur, vous avez de la charpie pour mes blessures, et même un baume que vous savez être bien doux. Grand merci de votre attention, mon cher ami ; mais il faut que je vous confesse que ce n'est encore que par ouï dire que je sais que plus d'un coup m'a été porté par un rude jouteur. Si ce qu'on m'a rapporté est exact, M. Janin pourrait bien n'avoir pas si grand tort que quelques amis le prétendent. Quant à mon talent et à ma réputation, vous savez ce que j'en pense moi-même. Quant à l'utilité dont ce talent a pu être, ce n'est pas à un homme d'opinion opposée à la mienne de m'en tenir compte; et vous non plus, mon cher Sainte-Beuve, ne pouvez pas voir là un grand mérite, étant, comme vous l'êtes, un des chefs de l'école à qui j'ai toujours fait le reproche de rendre l'art égoïste, en lui refusant un but d'utilité générale. Vous voyez que je ne suis nullement disposé à en vouloir à mon critique, dont, au reste, je vous répète que je ne connais pas l'article.

[1] Lettre imprimée dans le tome II du *Congrès de Vérone*.

[2] Un homme de lettres qui commençait à se faire connaître par son esprit brillant et plein de fantaisie avait fait un article où il avait piqué Béranger. C'était M. Jules Janin, qui, depuis, est devenu l'un des amis et des partisans les plus vifs de Béranger.

On m'envoie la *Revue* un peu capricieusement, ce qui même jusqu'à présent m'a empêché d'en aller remercier M. le directeur. Cette fois, c'est sans doute de peur de blesser ma vanité d'auteur qu'il aura jugé convenable de ne pas m'envoyer le numéro; rien de mieux : il ne faut pas affliger les honnêtes gens, même quand ils font de méchants vers.

Venons à la galanterie que vous voulez me faire[1]. Quoi! vous avez pensé à me placer dans cette galerie de portraits que j'ai parcourue avec tant de plaisir! Quoi! vous voulez que je vous donne séance, comme disent les peintres! Cela ne m'étonne pas de votre amitié. Mais avez-vous pu croire que je me prêterais à ce dessein? C'est à mon corps défendant que j'ai été peint et gravé par Scheffer. J'en gémis encore. Votre plume est plus à craindre pour moi que son pinceau. Mon cher enfant, vous ne me connaissez pas bien; vous ne savez pas combien il y a en moi de susceptibilité ridicule; combien je redoute tout ce qui a l'air de rechercher l'attention; combien il m'en a coûté à me livrer au public; combien, aujourd'hui, je souhaite de me cacher à ses yeux. Si le besoin ne me forçait de publier encore, désormais que je ne suis plus bon à rien, oh! comme je resterais dans mon trou, auprès de quelques bons amis et voyant s'éteindre ma réputation, non sans quelques regrets sans doute, mais sans rien faire pour la ranimer! Et vous voulez qu'avec ces dispositions je me prête à un arrangement qui irait jusqu'à m'ôter toute confiance dans le jugement que vous porteriez de moi, s'il vous plaît d'en porter un. Peut-être avez-vous pensé, mon cher Sainte-Beuve, que l'amitié et l'estime que je vous ai témoignées attendaient cette récompense. Je vous le répète, vous ne me connaissez pas. Pour vous dire ma façon de penser tout entière, sachez que j'ai toujours cru que

[1] Il s'agissait d'un long article à faire sur Béranger, d'un portrait qui a été inséré depuis dans la *Revue des Deux Mondes*.

mon genre de talent (car enfin, j'en ai un, quoi qu'en puisse dire M. Janin) ne devait vous faire éprouver aucune sympathie. Aussi vous ai-je cru devoir plus de reconnaissance qu'à beaucoup d'autres pour les éloges que vous avez bien voulu me donner lorsque j'étais en butte aux persécutions. Eh! mon Dieu! c'est parce qu'on m'attaque aujourd'hui que votre bon cœur vous fait penser à joindre mon portrait à ceux de vos auteurs favoris. Je n'abuserai pas de cet acte de bonté. Croyez que je vous ai vu d'une façon toute désintéressée, que votre talent m'est cher, quoique bien au-dessus du mien, ce que le public ne sait pas encore assez, et croyez enfin que, vous iriez jusqu'à critiquer ma pauvre musette, je ne vous en aimerais ni n'estimerais pas moins. Je regrette seulement d'être obligé de me faire ainsi connaître à vous. Je vous avais cru plus de sagacité. A vous de cœur et pour la vie.

BÉRANGER.

Il y a des mots dans votre billet que je n'ai pu déchiffrer[1].

LXXVII

A MONSIEUR GILHARD

Passy, 30 août 1832.

Croyez que je suis on ne peut plus sensible au souvenir que votre bienveillance conserve de moi. Aujourd'hui que le triomphe de Juillet a divisé les hommes qui ont si longtemps combattu ensemble, il n'est pas facile de conserver l'estime de tous ceux qui autrefois se faisaient un plaisir de nous encourager. Vous avez raison, le spectacle de nos misères est bien affligeant; ce qui l'est plus encore, c'est de voir combien on s'occupe peu de l'adoucir. Les fautes du pouvoir sont immenses, et trop rarement l'opposition en tire le parti qu'elle en pourrait tirer. Tout le monde a le nom du peuple

[1] Lettre communiquée par M. Sainte-Beuve.

à la bouche et personne ne semble lui porter un véritable amour. Le pouvoir en a peur, et les cœurs restés fidèles à cette cause populaire n'en comprennent pas les vrais intérêts, ou au moins négligent de montrer clairement la route que la nation doit suivre pour atteindre le but vers lequel elle est lancée par sa révolution sociale. Mais heureusement, monsieur, la Providence semble veiller à nos intérêts, en dépit des rois, des ministres, des intrigants et des bavards : les principes que nous avons servis finiront par triompher de tous les obstacles. Je ne verrai pas ce beau jour; je suis trop vieux pour cela; les révolutions sociales, d'ailleurs, sont si lentes dans leur marche! Mais je me console par la conscience des jours heureux qui luiront sur notre France et qui encourageront le monde à nous imiter. J'ai presque tout à fait rompu avec la société; je publierai mon dernier volume dans quelques mois; après quoi, je l'espère, on n'entendra plus parler de moi. J'en ai assez de cette époque de transition. Mais je n'en resterai pas moins toujours sensible au souvenir des honnêtes gens et des vrais patriotes, et puisse leur estime me consoler de l'oubli que je ne tarderai pas à éprouver de la part d'un public qui n'a plus besoin de moi! Ma tâche est finie. C'est à de plus jeunes à remplir la leur.

CHATEAUBRIAND A BÉRANGER

Genève, 16 septembre 1832.

Votre lettre du 19 août, monsieur, me parvint à Lucerne il y a une douzaine de jours; on avait négligé de me l'envoyer sur-le-champ. Je courais alors les montagnes; j'étais allé voir si à Lugano, à Constance, à Zurich, je trouverais l'exil propre à l'achèvement de mes Mémoires. Il me faut de la liberté et du soleil, deux choses qui vont rarement ensemble. Quand les murs et la charpente de mon édifice seront élevés, que je ne serai plus obligé de traîner après

moi les immenses matériaux de mon travail, alors j'irai peindre mes intérieurs en Italie, où j'attendrai la mort que j'ai toujours singulièrement aimée. Je pense comme vous, monsieur, que la dernière transformation du christianisme s'accomplit avec la transformation de la société; mais j'ai peur que la France ne prenne la vanité pour l'égalité, l'amour-propre pour l'amour social, et que par cette raison elle n'immole sans cesse la liberté à l'envie. Son génie militaire lui fera préférer aussi le niveau d'un seul au niveau de tous, et le despotisme à la démocratie. Elle s'enivre de sang comme de vin, et sa tête n'est pas aussi forte que son cœur est grand. Son intelligence est supérieure; mais ses passions sont petites, et peut-être trouvera-t-elle la décadence dans le perfectionnement de sa civilisation.

Mais que vous dis-je là, monsieur? Que me fait tout cela à moi qui ne suis plus Français que de nom, et homme que d'une vie qui touche à son terme. Je me suis toujours désolé d'être né, et vous sentez que les choses que votre politesse me promet après moi font peu d'impression sur un esprit ainsi disposé. Ce qui redouble mon supplice de vivre, c'est de me sentir plus jeune que jamais au moment où j'ai un pied dans la tombe. Vous, monsieur, chantez sur des tombeaux, comme vous le dites avec tant d'éloquence, dans votre lettre, et sur un berceau qui contient de si grandes destinées. Si je me trouve dans un de vos refrains, il faudra bien que bon gré mal gré je vive avec vous. Si vous vous étiez un peu moqué de moi, mes chances d'immortalité s'accroîtraient encore; mais n'allez pas me prendre au mot. Je me contente de vos éloges, et surtout de votre amitié. Vraiment, monsieur, je ne sache pas deux hommes qui aient suivi deux routes plus opposées et qui étaient mieux faits pour voyager ensemble. Passez-moi cette bouffée d'amour-propre.

J'attends vos dernières chansons avec la plus vive impatience et quelquefois une lettre de vous pour me consoler dans mes montagnes. Puisque vous êtes chrétien, faites œuvre de charité.

J'ai loué ici un appartement pour un an. J'espère que l'année prochaine mes Mémoires seront assez avancés pour lever mes tentes et aller chercher le tombeau de Virgile. Croyez, monsieur, à mon admiration la plus sincère et à un attachement qui égale mon admiration[1].

CHATEAUBRIAND.

[1] Voilà assurément une maîtresse épître. Chateaubriand est loin de prévoir

LXXVIII

A MONSIEUR BERNARD

22 septembre 1832.

Je suis désolé, mon cher ami, que vous m'ayez été chercher où je n'étais pas. Je suis retenu à Paris par de nouvelles douleurs de tête, qui, après mûr examen, ne sont qu'un perfectionnement de mes antiques migraines ou micraines, ou micranes, comme bon vous semblera; cette fois le crâne tout entier était aux abois; j'ai cru que ma pauvre cervelle allait quitter son gîte par quelque lézarde au grenier; il n'en a été rien, et j'en suis quitte pour cinq ou six jours d'atroces douleurs. Si vous étiez venu rue de la Tour-d'Auvergne au lieu d'aller à Passy, vous m'eussiez trouvé en assez mauvais état. Figurez-vous-le, d'après cette question de mon docteur: *Suivez-vous le fil de vos idées?* — Oui, certes, je le suivais bien, et si bien que je lui ai indiqué ce qu'il y avait de mieux à faire. Me voilà mieux, mais la tête encore très-fatiguée: ne comptez donc pas me voir arriver dans vos belles retraites[1], au moins de sitôt. J'en aurais pourtant bonne envie. Mais vous autres, quand pensez-vous revenir? N'avez-vous pas encore assez pleuré sur le tombeau de Jean-Jacques, ou du moins sur son emplacement? Quelle belle occasion pour relire l'*Héloïse!* Comment vos dames trouvent-elles ce délicieux séjour? Courent-elles beaucoup? Avez-vous vu tout ce que votre premier voyage ne vous avait pas laissé le temps de voir? Et Chantilly? et les étangs de[2]?..... je ne sais plus le nom.

Peut-être y a-t-il encore à la porte de M. de Girardin un

qu'il y aura, après sa mort et celle de Béranger, des petites gens assez mal avisés pour parler un tout autre langage. C'est affaire à eux. Que cette lettre est belle!

[1] D'Ermenonville.

[2] De Commelles.

vieux concierge qui sait quelques anecdotes assez drôles sur madame J. J. Rousseau. Il se nomme *Pietre*, je crois : il m'a fort amusé par ses contes.

LXXIX

A MADAME BRISSOT-THIVARS

Mardi soir, 3 octobre 1832.

. . . . . Avez-vous entendu parler là-bas du nouveau ministère[1] Soult, Broglie, Thiers, etc., etc.? Beaucoup de personnes parient que M. de Broglie n'acceptera pas : d'autres pensent qu'on a pris avec lui l'engagement, s'il voulait accepter, de faire arriver en peu de temps toute la faction Guizot. On assure que c'est Thiers qui a fait l'arrangement. Je ne puis vous rapporter que des *on dit*, car je n'ai vu personne en position de savoir rien de positif : sauf Mignet, mais il n'est pas dans les secrets[2].

Je n'ai pas entendu parler du préfet de police[3]; cependant votre mari ferait bien de ne pas trop prolonger son absence.

Il vous emmène donc à Rouen? Amusez-vous, mais prenez bien soin de votre santé, puisque le voyage vous l'a rendue. Seulement ne recourez pas trop à ce curatif qui pourrait finir par être un mal pour vos amis. Voyager est sans doute une fort bonne chose, mais je doute qu'il faille que les dîners en

[1] Il fut constitué le 11 octobre. Le parti doctrinaire revint en effet au pouvoir. M. Thiers, que la vigueur avec laquelle il s'était prononcé, les 5 et 6 juin, contre l'insurrection, avait recommandé à l'attention du roi, et qui d'ailleurs était depuis longtemps en faveur à la cour, fit en effet les arrangements nécessaires pour l'avénement de cette administration nouvelle.

[2] Ceci est une erreur de Béranger que la réserve de Mignet causait sans doute. M. Thiers n'a jamais agi sans instruire M. Mignet, son ami de toutes les heures, des projets qu'il pouvait former. Il ne faut pas oublier que Béranger a connu MM. Thiers et Mignet lorsqu'ils étaient jeunes et inconnus. « Il a été pour nous un père, » dit M. Thiers. Béranger, qui les aimait sincèrement, n'approuvait pas pour cela, dans tous les cas, la politique à laquelle ils s'étaient voués depuis 1830.

[3] M. Gisquet, nommé préfet de police par Casimir Périer le 14 octobre 1831, ne quitta ses fonctions que le 6 septembre 1836.

ville soient de la partie. Parlez-moi du boston! Voilà qui ne détériore pas le tempérament. Où et quand avez-vous appris ce beau jeu-là? *Misère! misère! sans écart!* Quels vilains mots! Cependant, si vous restiez longtemps en province, vous finiriez par rendre grâce aux cartes. C'est un moyen d'éviter la conversation.

Je suis bien aise de ce que vous me dites de votre préfet et de sa femme. J'aime beaucoup les Passy, malgré la guerre que D*** leur fait. Ce sont d'honnêtes et très-honnêtes gens, et fort éclairés : toutes qualités fort rares.

LXXX

A MONSIEUR SAINTE-BEUVE

7 octobre 1852.

Mon cher ami, vous ne vous figurez pas combien de fois je me suis repenti de ma faiblesse de vieux poëte à votre égard depuis votre dernière visite. Moi, qui ne veux pas vous céder en rien, et qui du premier bond vais au-devant de tout ce que perfidement vous attendez de moi ! En vérité, à quoi sert de vieillir, pour être aussi facilement dupe et de son amour-propre et des langues dorées? *Maître Corbeau*, etc., etc.; le fromage que vous avez emporté est un peu rance. Aussi, toute réflexion faite, je vous prie, monsieur le critique, de vouloir bien n'en donner miette au public. Arrangez l'article comme bon vous semblera, votre prose vaudra toujours mieux que ces informes essais[1]. Depuis qu'ils sont en vos mains, ils repassent sans cesse dans ma mémoire qui les avait entièrement oubliés, mais ils y passent comme des remords. Non, mon cher Sainte-Beuve, je ne veux pas qu'aucun des fragments que je vous ai confiés soit publié. Si

[1] Il s'agit de vers de sa première jeunesse, que Béranger avait confiés à M. Sainte-Beuve.

vous attachez, en effet, quelque prix à reconnaître la marche que mon talent a suivie, vous le pouvez à l'aide de ces vers; il vous suffira d'en dire votre avis aux lecteurs qui ne demanderont pas mieux que de vous croire sur parole. Quant à moi, j'ai bien assez de mon petit rôle de chansonnier à soutenir: le public ne me connaît que trop. Je voudrais qu'il ne connût de moi que mes chansons. Aussi je vous prie bien de ne pas oublier que la plupart des détails que je vous ai donnés sur ma vie ne sont que pour vous. Je ne rougis et n'ai à rougir d'aucun. Je ne me suis donné que bien peu de démentis, ce qui est rare dans notre temps; mais, je vous le répète, je tiens à avoir un coin obscur où je puisse me réfugier et me retrouver seul ou à peu près seul.

J'ai une autre prière à vous adresser, c'est de faire paraître votre article le plus tard possible. Si vous vouliez m'obliger, vous ne le publieriez que vers la fin de décembre.

Je vous demande pardon de tous ces petits caprices. Prenez-vous-en un peu à vous-même, dont la séduction m'a fait renoncer à ce que ma raison avait décidé d'abord. Mon abandon avec vous tient à tant d'estime et d'amitié, que vous ne sauriez m'en vouloir. Ce n'est que lorsque vous n'avez plus été là que mon vieux bon sens a repris son pouvoir; encore vous voyez que j'ai hésité longtemps à vous adresser ces réclamations.

Si vous avez le courage de me venir chercher à Passy, je vous communiquerai des poésies (qui ne sont pas de moi), et sur lesquelles je voudrais bien avoir votre avis[1].

[1] Lettre communiquée par M. Sainte-Beuve.

RASPAIL A BÉRANGER[1]

7 novembre 1832.

Monsieur, on vient de m'apprendre que je dois à votre généreuse intervention la chambre séparée que l'on vient enfin de m'accorder. Cela n'étonne pas un homme qui vous sait par cœur ; mais ce qui a droit de m'étonner, monsieur, c'est que vous, dont la poésie ne fut jamais de la fable, vous ayez pu dompter les petites rancunes de ces hommes dont le programme ne fut jamais une vérité. Au reste, votre muse nous a habitués à bien d'autres miracles, et celui-ci est trop flatteur pour moi ; j'éprouve le besoin d'y croire et de vous en remercier.

Je crains pourtant que le bonheur que je goûte dans ma solitude ne soit de courte durée. On me menace de me conduire à Paris. S'il était possible d'obtenir de vous un mensonge, j'oserais vous prier de dire à ces messieurs que je suis bien malheureux ici, que je m'y ennuie, qu'on m'y tourmente ; je suis certain qu'ils ne parleraient plus de m'en extraire. Mais je dois vous répéter que vous mentiriez, car je me suis tellement attaché à mon gîte, que, foi de prisonnier, je ne désire pas en sortir. A travers mes barreaux, je vois les arbres et les pelouses que j'ai toujours tant aimés ; à l'aide de mon télescope, je puis analyser leurs fleurs ; j'ai des livres, des réactifs et du travail ; le soir, ma famille vient danser avec moi dans mon cabanon ; et ces pauvres enfants dansent ici comme ils le feraient autour de l'arbre de la liberté. Pauvres enfants ! à leur âge je connus aussi les cachots, et, comme eux, je ne m'en doutais guère. Ainsi nous sommes tous heureux ; mais en nous conservant ce bonheur, ne le dites à personne. Je vous salue. RASPAIL.

LXXXI

A MONSIEUR SAINTE-BEUVE

21 novembre 1832.

Vous aurez peine à le croire ; mais il est pourtant bien vrai que votre article, si charmant pour moi, rempli de tant

[1] Nous choisissons cette lettre, entre vingt lettres pareilles, non pas de M. Raspail, mais d'autres victimes de nos querelles politiques, dont Béranger a toujours adouci, autant qu'il l'a pu, les souffrances.

d'aperçus fins et justes, que votre article me poursuit comme un mauvais rêve. Je suis de ces hommes à vue mauvaise, qui ne reconnaissent les gens que longtemps après qu'ils sont passés : ils courent après, alors qu'il n'est plus possible de les rattraper. Je cours après votre article, mon cher ami, pour le supplier de faire disparaître le plus possible de ce qui regarde mon père. Je vous l'ai dit : tout cela me rappelle une époque qui fit sur moi la plus pénible impression, A l'abri de tout reproche personnel, quoique d'un âge où rarement la raison a la force de résister au mauvais exemple, je fus alors tellement affligé des mauvaises affaires de mon pauvre père, homme bon et fort honnête au fond, que ma conscience ne put suffire à me garantir d'une humiliation profonde. Il ne s'agissait pourtant que d'une faillite. Toutes celles que j'ai vu faire depuis n'ont pas rendu ce souvenir moins douloureux. Ayez donc la bonté d'effacer le plus que vous pourrez de ces passages que je vous ai signalés, mais qui m'ont apparu d'abord entourés de tant de choses aimables et brillantes, que ce n'est qu'en y repensant que m'en est venu le cauchemar.

Ne pourriez-vous employer ces formes : *on peut présumer*, *on a lieu de croire?* etc., etc.

Supprimez aussi le nom de Parseval-Grandmaison, qui n'y tient pas, et que je n'ai connu dès lors que par des relations qu'il ne faut pas réveiller.

Je dois vous remettre sous les yeux que je n'ai fait que rimailler jusqu'à dix-huit ou dix-neuf ans, et que c'est à l'époque où je suis retombé dans la misère, c'est-à-dire vers vingt ans, que je pris la poésie au sérieux.

Si je devais laisser une longue mémoire, comme vous devez me survivre, je vous nommerais mon historiographe et vous promettrais de vous laisser d'assez curieux documents pour une vie de pauvre poëte. Ils serviraient d'encourage-

ment à la jeunesse et feraient contraste avec tous ces livres de *découragés* dont notre époque abonde. Mais tant de gloire ne m'est promise. Je suis trop heureux de ce que vous voulez bien prendre de peine pour ma renommée fugitive. Croyez que mon amitié en est bien reconnaissante. Je voudrais pouvoir vous bien exprimer cela ; mais il faut qu'un sentiment ait vieilli en moi pour qu'il me fournisse les mots qui lui sont propres. A plus tard donc. En attendant, aimez-moi comme je vous aime.

De tout cœur et pour la vie, BÉRANGER.

Je serai à Paris dimanche et lundi matin. Je viens d'écrire pour avoir une réponse définitive de la personne à qui j'ai proposé P***[1].

LXXXII

A MONSIEUR D***

30 novembre 1832.

Vous me demandez, mon cher D***, des renseignements sur ce que j'ai pu faire, dit-on, en faveur de M. Champahnet. J'ai déjà répondu de vive voix à pareille question faite également de la part de M. Laurent, pour qui vous n'ignorez pas toute mon estime.

Je ne connais M. Champahnet que de l'avoir vu le jour où avec plus de chaleur de poitrine que de chaleur de talent il m'accabla d'un long et ennuyeux réquisitoire qui me fit bien regretter ceux de Marchangy. Sa physionomie, son ton faux et déclamatoire, ses phrases sans logique qu'il cherchait en vain à rendre incisives, me donnèrent l'idée qu'il devait être un bon homme, obligé de remplir une tâche qu'il eût autant aimé laisser faire à d'autres ; aussi, pendant que les juges étaient au délibéré, me fit-il demander par un de

[1] Lettre communiquée par M. Sainte-Beuve.

ses amis, ce que je pensais de lui. Question assez singulière et qui prouve cette bonhomie dont je viens de vous parler. Après la Révolution de juillet, j'assistai à une conversation qui concernait ce magistrat dans le cabinet de M. Dupont (de l'Eure), garde des sceaux. Si ma mémoire est fidèle, je crois n'y avoir pris aucune part et m'être même abstenu de toute plaisanterie, quoique l'idée dût m'en venir. Je n'ai gardé rancune à aucun de ceux qui ont sévi ou fait sévir contre moi. Cette rancune m'irait mal, puisque jamais alors je n'eus la prétention d'être innocent aux yeux de la loi, sauf dans la publication de pièces de mon procès en 1822.

Voilà à peu près tout ce que puis me rappeler de relatif à M. Champahnet. Je suis donc bien sûr, quoique, m'a-t-on dit, M. Madier de Montjau ait avancé le contraire, par erreur sans doute, je suis donc bien sûr que l'ancien substitut ne m'a aucunement obligation de l'avancement qu'il a pu obtenir. Peut-être à tort, je l'avais jugé homme complaisant au pouvoir, et vous savez que ce ne sont pas ceux-là que j'appuierais de mon crédit, si j'en avais.

Voilà, mon cher D***, tout ce que j'ai à vous dire sur ce sujet. Vous pouvez en faire part à M. Laurent, à qui je souhaite bonne chance aux élections de Privas. Je suis bien désireux de le voir arriver à la Chambre; dites-le-lui, je vous prie.

Quand vous viendrez me voir, nous causerons de vos affaires personnelles, qui me semblent aller assez mal, entre nous soit dit, car du haut de ma montagne je me permets de juger la vôtre. Vous saurez que je compte passer une partie de l'hiver à Passy.

A vous de cœur[1].

[1] Lettre communiquée par M. Laurent (de l'Ardèche).

LXXXIII

A MONSIEUR SAINTE-BEUVE

Passy, 3 décembre 1852.

Je viens de lire enfin, à tête reposée, votre article ou mon article, mon cher ami. Actuellement que vous me connaissez bien, je crois inutile de vous dire tout ce qu'il m'inspire de reconnaissance. Que les *difficiles* trouvent que vous m'avez donné trop d'éloges, soit ! Qu'ils me les fassent expier, j'y consens. Je serais fâché que cette exagération ne se trouvât point dans cet excellent morceau ; car, moi aussi, je vous connais, et dans chaque louange je retrouve l'affection que j'aime à vous voir éprouver pour moi, et à laquelle je réponds de tout mon cœur. Nous nous sommes appréciés mutuellement, parce que nous avons des âmes qui sympathisent, malgré la différence d'âge ; ce qui est assez rare, et ce dont je me glorifie beaucoup. Je suis encore jeune au dedans; c'est pourquoi j'aime tant la jeunesse. Ah ! que j'avais bien raison d'en faire l'éloge dans cette lettre que vous citez et que j'ai trouvée si jolie, que je suis tenté de croire que vous l'avez arrangée d'un coup ou deux de votre bonne et belle plume ! Pour prix des éloges que j'ai donnés à la jeunesse, c'est de sa main qu'aujourd'hui je reçois une couronne qui m'est bien chère et que bien des gens m'envieront. Que votre article soit ma seule biographie ; en dire plus n'intéresserait pas le public ; dire mieux ne serait pas possible. Et puis, avoir mis votre Muse de la fête ; l'avoir fait parler en vers si charmants, c'est un double moyen de conviction employé auprès du public, dont il doit m'avoir obligation.

Qui m'eût dit, lorsque je commençais à assembler quelques rimes raisonnables, qu'il naissait un homme heureu-

sement doué, d'un esprit élevé et fin à la fois, d'une âme pure et tendre, maître dans l'art de la prose et dans celui des vers, qui voudrait bien un jour brûler de l'encens devant moi, pauvre petit saint, dans ma toute petite niche! Qui eût pu me le dire m'eût donné bien du courage, et mon courage alors avait bien besoin d'être soutenu! Eh bien, aujourd'hui, ce courage a encore besoin d'appui, et vous venez, mon cher Sainte-Beuve, me tendre une main qui m'aidera à atteindre le terme de la carrière que je me suis marqué. Grand merci! le bon Dieu vous le rendra.

Adieu, mon cher enfant. Croyez à ma reconnaissance comme vous devez croire depuis longtemps à toute mon amitié[1].

LXXXIV

A MONSIEUR SCHNITZLER,

DIRECTEUR DE L'ENCYCLOPÉDIE DES GENS DU MONDE [2].

Passy, 4 décembre.

Monsieur, j'ai gardé bon souvenir de l'excellent M. Soyer, mon camarade de bureau chez M. Landon. Je me souviens bien aussi avoir commencé pour lui un ouvrage sur la mythologie, ouvrage entrepris par besoin et non par goût. Il doit en effet posséder quelques fragments de cette ébauche. Mais je m'oppose formellement, monsieur, à ce que ces fragments, faits sans doute en conscience, mais qui, s'ils avaient été publiés dans le temps, auraient été revus et corrigés, comme je corrige tout ce que je fais, je m'oppose, dis-je, à leur publication actuelle, sous mon nom. Je crois même me rappeler que, dans le temps, ce n'était pas sous mon nom que la publication de l'ouvrage devait avoir lieu. Si M. Soyer veut en tirer parti, en les faisant revoir et corri-

[1] Lettre communiquée par M. Sainte-Beuve.

[2] Qui demandait à Béranger la permission d'imprimer le travail mythologique dont nous avons donné un extrait dans notre premier volume.

ger toutefois, je ne puis m'y opposer, s'il n'y met pas mon nom ; mais il serait plus naturel qu'il me les remît et m'en demandât le prix qu'il m'en a donné, et que je lui restituerai avec plaisir, m'en rapportant tout à fait à sa délicatesse, que j'ai eu lieu d'apprécier, et à sa mémoire ou à ses livres ; car il me serait impossible aujourd'hui de me rappeler la somme qu'il m'a avancée pour ce commencement de travail. Ayez la bonté, monsieur, de communiquer cette proposition à mon ancien collègue et de l'assurer du plaisir que j'aurai de saisir cette occasion de renouveler connaissance avec lui.

Quant à l'espoir que vous avez la bonté de m'exprimer, monsieur, de ma coopération pour votre Encyclopédie, je n'ose l'entretenir ; car je suis l'homme le plus paresseux qu'il y ait au monde. Ajoutez que j'évite le plus que je puis d'écrire en prose, ne m'étant jamais reconnu d'aptitude ni de facilité pour le faire. Mais si je me déterminais à répondre à vos honorables sollicitations, certes ce ne serait jamais moi qui me chargerais de l'article *Chanson*. A tort ou à droit, je crois avoir ajouté quelque importance à la matière : il ne m'est donc pas possible d'écrire sur le genre.

Au reste, monsieur, c'est lorsque j'aurai publié mon dernier Recueil, que je verrai à décider de l'emploi du temps qui me restera. Je ne puis donc aujourd'hui que vous réitérer mes remercîments bien sincères et vous prier de recevoir la nouvelle assurance de ma considération distinguée[1].

LXXXV

A MADAME LEMAIRE

Passy, 10 décembre 1832.

Certes, je voudrais bien dîner avec vous en petit comité.

[1] Lettre communiquée par M. Schnitzler.

Mais je suis à ma dernière chanson qui ne veut pas finir [1], puis après viendra la préface, puis, puis, etc., etc. Pour un paresseux, capricieux au travail, vous concevez que je n'ose quitter mon trou. S'il m'est possible pourtant de dîner avec vous la semaine prochaine, je vous le ferai dire. Dites à Lemaire que je lui prépare de l'ennui. Dès que ma préface sera brochée, je la lui soumettrai, pour qu'il m'y fasse des corrections. Il faudra bien qu'il trouve quelques heures pour cela, ou sinon je mettrai une note pour dire qu'il s'y est refusé.

Si par hasard vous voyez madame Gévaudan, faites-lui mes amitiés et dites-lui que mes occupations finiront bientôt, et qu'alors j'irai savoir de ses nouvelles.

LXXXVI

A MADAME BÉGA

Paris, 22 janvier 1855.

Comme monsieur et madame Béga [2] pourraient me croire indisposé en ne me voyant pas reparaître, je les préviens que je ne pourrai retourner à Passy que jeudi ou vendredi. J'achève de corriger ici mes épreuves, et mon volume ne pourra paraître avant lundi prochain. Je n'en ferai pas moins tout mon possible pour retourner à Passy jeudi matin.

LXXXVII

A MONSIEUR PERROTIN

Passy, 28 janvier 1855.

Je vous remercie, mon cher Perrotin, de l'exemplaire que vous m'envoyez. Jusqu'à présent, je n'y ai rien vu à corriger,

[1] C'est celle qui a pour titre *Adieu, chansons!*

[2] C'était chez M. Béga que Béranger demeurait à Passy. On voit que jusqu'à cette époque il conservait sa chambre de Paris, rue de la Tour-d'Auvergne, n° 36.

que ce qui m'appartient et ce qui est incorrigible. Le volume est le double, ou à peu près, de son prédécesseur; les acheteurs ne pourront pas se plaindre quant à la quantité.

Il m'est encore venu en mémoire un ami que je vous prie de gratifier. C'est *M. Fortoul, chez madame Meillet, marchande de modes, boulevard Italien*, 18.

Voici l'adresse de Victor Hugo : *Place Royale, n°* 6.

Hâtez-vous d'envoyer un exemplaire à Sainte-Beuve, rue Montparnasse, n° 1 *ter*. Il en a besoin pour le *National*[1].

[1] Quelques billets et quelques notes se rattachent à cette lettre. Nous les réunissons pour recueillir, le plus possible, les souvenirs d'amitié de Béranger.

« Encore un exemplaire, mon pauvre Perrotin, et un exemplaire vélin, qu'il faut que vous ayez la bonté d'envoyer à M. de la Tour, à la caisse de Poissy, rue du Grand-Chantier.

« Je suis venu un moment à Paris et vais m'en retourner. Je reviendrai mardi et serai ici toute la journée de mercredi. »

« Encore un exemplaire oublié! *A M. Rouget de Lisle*, chez *M. Voyart*, à Choisy-le-Roi (banlieue).

« Voir si je n'ai pas oublié aussi : *M. Delatouche, quai Voltaire*, 19. »

« MM. Prosper Mérimée, à l'École des Beaux-Arts, rue des Petits-Augustins.
Mme Firmin, rue Thérèse, n° 2.
Chevallon, Thomas et Bastide (3 *exemplaires*), rue Basse-du-Temple, n° 6.
Mme Émile de Girardin (*déjà indiquée*).
Mme Lacoste, chez mademoiselle de Gombault, à Libourne (Gironde).
Mme Fabreguette, au Consulat, à la Canée, île de Candie, par Toulon et Navarin.

LISTE GÉNÉRALE DES ENVOIS D'AUTEUR.

MM. Arnault, rue de la Bruyère.
De Jouy, rue des Trois-Frères, 11.
Mme Boudouville, même adresse.
Lebrun, Imprimerie royale.
Antier, rue Lancry, 6.
Mme Allart, rue Mondovi, 3.
Mme Tastu, rue Vaugirard, 20 ou 22.
Bérard, Béjot et Luce, rue Neuve-des-Mathurins.
Henry, rue de la Tour-d'Auvergne, 30.
Mme Davillier, boulevard Poissonnière, 15.
Mme la princesse de la Moskowa, rue Laffitte, 19.
Norvins, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 6.
Dupin aîné, au Corps législatif.
Barthe, à la Chancellerie.
Mignet et Thiers, aux affaires étrangères.
Sainte-Beuve, rue Montparnasse, 1, *bis* ou *ter*.
Victor Hugo, place Royale.

LXXXVIII

A MONSIEUR LACOSTE

30 janvier 1833.

Mon cher Lacoste, vous devez être surpris de n'avoir pas encore reçu la lettre que vous vous étiez chargé de remettre. Il y a eu du retard dans l'impression de mon volume, et puis

MM. A. Dumas, rue Saint-Lazare, cité d'Orléans.
Mme Brissot, rue du Hasard, 6.
Chatelain, au *Courrier*.
Carrel, au *National*.
Cauchois-Lemaire, rue du Faubourg-Poissonnière, 32 (2 *exemplaires*).
Mme Blanc, rue des Petites-Écuries, 44.
J. Bernard, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 96.
Étienne, rue Grammont, 11.
E. Dumoulin, rue de Ménars.
Mme Gévaudan, rue du Faubourg-Poissonnière, 21.
Le baron Dubois, rue Monsieur-le-Prince, 12.
Le vicomte de Chateaubriand, rue d'Enfer.
Dubois, du *Globe*, député.
Fontaney, rue Bréda, 8.
Andrieux, à l'Institut.
David, rue de Seine (le sculpteur).
Mme Aubernon, rue de l'Université, 39.
Declerq, banquier, rue Masserano, 2 ou 1 (près l'Enfant-Jésus).
Biollay, à la Villette, Grand'Rue, 54.
Montandon, à l'hôtel des Postes.
Mme Belloc, rue de l'École-de-Médecine, 51.
Mlle Montgolfier, cour du Commerce, 19.
Alexis Dumesnil, rue de Verneuil, 7.
Mlle Frère, rue des Martyrs, 20 (4 *exemplaires*).

PROVINCE.

MM. Forget, à Péronne (6 *exemplaires*.)
Manuel, à Metz (4 *exemplaires*).
Trélat.
Chabanneau, à Chessy, près Lagny (Seine-et-Marne). »

Parmi ces notes, il y en a une qui est assez singulière. C'est le brouillon d'une espèce d'avis que Béranger avait sans doute l'intention de faire imprimer pour être placé dans les exemplaires donnés.

« Ayant eu occasion de remarquer combien il est quelquefois embarrassant de répondre à l'auteur qui vous adresse ses ouvrages, je prie les personnes à qui j'ai l'honneur d'envoyer mon dernier volume de ne pas prendre la peine de me remercier de cet envoi. C'est leur prouver combien je compte sur toute leur bienveillance. BÉRANGER. »

me voilà assez grièvement indisposé. Mes effroyables maux de tête m'ont répris. Ajoutez que j'ai eu la maladresse de perdre votre adresse. Si je n'étais retenu à Passy par mon indisposition, j'irais la quêter à Paris; mais je prends un autre parti, c'est de vous faire parvenir le paquet par Bastide, que vous connaissez déjà. J'espère que le tout vous parviendra sans obstacle.

Si, en effet, M. Lucien est à Londres, ayez la bonté de me faire savoir ce qu'il pense ou ce qu'il dit de ma dédicace. Je ne sais pourquoi je crains qu'il ne soit que médiocrement satisfait. Au reste, elle ne le compromet en rien, puisque je l'y déclare entièrement étranger, ou qu'au moins cela résulte de ma narration. Les membres de familles déchues ont de singulières susceptibilités, et c'est cela qui motive l'espèce de crainte que j'éprouve.

Je ne sais quel succès attend le volume que je publie; mais, si M. Lucien était satisfait de ma dédicace, je vous assure qu'il y aurait là pour moi compensation à bien des dégoûts auxquels je dois m'attendre. Je vous ai dit tout ce que je lui devais de reconnaissance; croyez que je n'exagère rien. Au reste, vous me connaissez et vous pouvez attester la sincérité habituelle des sentiments que j'exprime comme des faits que je rapporte.

Me voilà fixé à Passy, ou à peu près. Je vais entrer dans ma vie d'économie, et j'y trouve un certain plaisir. Votre tante ne peut concevoir le parti que je prends.

Si par hasard M. Lucien désirait avoir mes chansons et les voulait tenir de moi, ayez la bonté de me le faire savoir, en m'indiquant quelle est la voie la plus sûre pour les faire parvenir en Angleterre, où l'introduction est, je crois, difficile, par rapport aux droits de douane.

Si par hasard aussi on vous parlait politiquement à mon sujet, je n'ai pas besoin de vous dire ce que vous devez répondre.

J'ai exprès bavardé assez avec vous pour que vous tiriez une juste conséquence à l'égard du rôle qu'il me convient de jouer. Un vaniteux se laisserait tâter; au risque de passer pour un imbécile, j'aime mieux qu'on sache tout d'abord à quoi s'en tenir à mon sujet. D'ailleurs, j'ai eu un tel soin de repousser l'influence qu'on eût pu vouloir m'accorder, qu'il serait en effet ridicule aujourd'hui de me donner pour autre chose que pour un rêvasseur, épris de la retraite, et propre tout au plus à regarder par la lucarne de sa mansarde ceux qui vont et viennent dans la rue, sauf à bâtir une utopie sur tous ces flâneurs qui croient traîner le monde à leur suite! Je n'ai jamais été beaucoup plus que cela, et j'ai refusé tout autre rôle, bien qu'on en ait dit et bien qu'en disent encore quelques personnes mal instruites. Le rôle d'observateur est le seul qui me convienne, et plus que jamais je m'y renferme. Si mon volume va jusqu'en Angleterre, vous verrez ce que je dis dans ma préface et combien je me juge fait pour le silence et le repos.

Adieu, mon cher Félix. Je vous remercie d'avance de la commission dont vous vous chargez pour moi et vous prie de me croire tout à vous de cœur. BÉRANGER.

Je prie M. Lucien de me répondre, et je lui donne mon adresse.

Dans le cas où il parlerait (ce dont je doute) de son beau-père Bleschamps et de ce que j'ai fait pour lui, n'ayez pas l'air d'en être instruit. Mais c'est un sujet qu'il n'abordera pas.

Je vais écrire à Élisa au premier jour de tranquillité.

CHATEAUBRIAND A BÉRANGER

Paris, 1er février 1833.

Voici mon histoire, monsieur : j'ai voulu d'abord lire et relire le

petit volume avant de vous remercier. Je prenais la plume lorsque m'est survenue une *assignation*[1] qui m'enverra peut-être au coin du feu, où je me réjouirais d'être assis, si vous y aviez laissé votre *bon génie*. Vous me rendez trop fier, monsieur : la préface, les notes, les vers, me feraient presque oublier dans ma vanité que vous avez contribué puissamment à la victoire qui m'a jeté bas. Vous avez la tyrannie des Romains : vous parez les vaincus destinés à marcher devant votre char de triomphe. J'ai couru vite à ce que je connaissais. Le *Vieux Caporal*, l'*Alchimiste*, le *Juif errant*, sont des chefs-d'œuvre de goût, de sentiment et de philosophie. Je ne sais que vous dire du reste ; tout me plaît également : les *Cinq Étages*, le *Colibri*, la *Restauration de la Chanson*, le *Bonheur*, la *Pauvre Femme*. Dans le son de votre joyeuse lyre, il y a quelque chose qui m'attendrit ; votre talent a conservé toute sa jeunesse, mais une jeunesse qui a traversé le temps en apprenant la vie. Vous chantez mieux que jamais du fond de vos années.

« De tant d'échos résonnant jusqu'à vous,
« Les plus lointains me semblent les plus doux. »

Je tiens cependant, monsieur, à vous faire une querelle; vous êtes resté fidèle à Lucien Bonaparte, frère exilé d'un empereur proscrit; moi, je suis resté fidèle à des princes bannis : jusque-là nous nous ressemblons, et c'est à merveille; tous deux, nous nous sommes voués au culte du malheur; mais pourquoi faites-vous revenir par *Nostradamus* le dernier des rois français mendier au Louvre? Ce dernier roi ne sera pas un fils de Philippe, car celui-ci ne laissera pas sa postérité sans le sou. Il s'agit donc ou de mon vieux roi Charles, ou de mon jeune roi Henri! Mais qui fera l'aumône? Vous républicains? On y a mis bon ordre; les plus accommodants sont réduits à l'antichambre, les plus nobles à la besace. Dans votre monarchie de Juillet, Henri et Brutus pourraient bien tendre la main en face l'un de l'autre, des deux côtés de la porte.

Une confession maintenant. Je m'en veux beaucoup de rire malgré moi de *ce squelette incivil qui rit à s'en tenir les côtes*. Dans votre enfance, je vous avais fait chrétien. Je vous réclame comme ma brebis égarée.

Voilà, monsieur, toutes mes critiques. Vous me parlez gracieuse-

[1] Chateaubriand fut arrêté un instant.

ment dans votre lettre de nos deux Muses. Hélas! la mienne n'est plus qu'une vieille logée au cinquième, laquelle épuise le reste de ses forces à approprier le grenier de la Restauration déménagée. Mais, tandis que cette vieille Jeanneton a habité le premier étage, elle n'a pas fait les fredaines de votre *jolie balayeuse*. C'était une dame laide et triste qui montait et descendait selon les caprices du propriétaire de la maison.

Mon admiration pour vous, monsieur, croît avec mon attachement. CHATEAUBRIAND.

LXXXIX

A MONSIEUR ANDRIEUX,
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

10 février 1833.

Mon cher maître, il faudrait que je fusse bien ingrat pour vous oublier en faisant la distribution des exemplaires que m'accorde mon éditeur. Si je n'avais été retenu à Passy par indisposition, le vôtre eût été accompagné d'un mot de ma main, en témoignage de la reconnaissance que je vous dois. Je crois avoir donné quelques preuves d'études faites sur nos bons écrivains; vous devez donc être sûr que vous m'avez été grandement utile. Et, dans vos cours, n'avez-vous pas daigné descendre de nos maîtres jusqu'à moi, pour recommander mes chansons à la jeunesse si attentive à vos leçons, si docile à vos conseils? Oui, il faudrait, cher maître, que je fusse bien peu reconnaissant, si je ne profitais pas de la publication de mon dernier volume pour vous l'offrir, au risque de me montrer à vous sous un jour peu favorable. Mais je compte sur votre indulgence, et votre aimable lettre me prouve que j'ai raison. Cent fois merci de tout ce qu'elle contient de flatteur pour mon amour-propre de poëte. Quant à l'Académie, vous savez que je ne me tourmenterai jamais pour cela. Puisque vous avez le *vol des grands seigneurs*, tirez dessus, morbleu! N'en manquez aucun; trop heureux pour vous, mes-

sieurs de l'Académie, si c'est Thiers que vous abattez cette fois.

Je crois vous avoir dit que j'allais me confiner à Passy. J'ai vendu mon dernier volume; il n'y a donc plus rien à venir après : je règle ma dépense sur mon petit revenu et mes lourdes charges. Je prends une mansarde et une femme de ménage; et, grâce à ces réformes, j'espère n'être pas obligé de toucher au capital sur lequel repose l'existence de trois autres personnes. C'est donc à Passy que vous me trouverez quand vous irez rendre visite à la maison de Quillencourt, où je pourrai vous faire la conduite cet été. Nous passerons près de la maison de Molière.

Adieu, mon cher et digne maître. Conservez-moi place dans votre amitié, et comptez sur mes sentiments les plus affectueux et les plus dévoués [1].

XC

A MONSIEUR CAUCHOIS-LEMAIRE

11 février 1833.

Je reçois, mon cher Lemaire, votre dernier numéro du *Bon Sens*, et je souris du nouveau moyen que vous avez pris pour y répéter l'éloge de mes chansons. Rien, au reste, ne peut me faire plus de plaisir que la voix des classes auxquelles je m'intéresse le plus. Remerciez mon homonyme [2] de sa lettre; elle m'a touché vivement; je suis surtout content qu'il vous ait chicané sur le mot *caprice*, à propos de la chanson des *Contrebandiers*. Je m'étais pourtant rendu compte de l'emploi de ce mot de votre part, et, dans les questions que je tranche lestement, j'approuve la prudence des publicistes; mais ce n'est pas tout cela qui me fait vous écrire : voici la

[1] Lettre de la collection Lucas de Montigny, communiquée par M. Laverdet.
[2] M. Charles Béranger, alors rédacteur du *Bon Sens*.

vraie cause de ma lettre. Quand en aurez-vous fini avec ce gascon de Bernadotte? La lettre que vous insérez aujourd'hui est ou n'est pas d'un ouvrier (je devine qui l'a dictée); elle n'en est pas plus digne d'insertion. Quand l'Empereur fit entrer dans la Poméranie, c'est que sa diplomatie l'avait instruit des négociations de Bernadotte avec les souverains alliés: voilà ce que M. Izern et son secrétaire, ou son horloger, ne vous diront pas. Et puis, c'en est assez de cet homme. Il n'est pas nécessaire de donner si souvent raison à un Français de s'être fait des intérêts autres que ceux de son pays. Je vous l'ai déjà dit : Izern est un malin, défiez-vous-en.

XCI

A MONSIEUR TRÉLAT,

RÉDACTEUR EN CHEF DU PATRIOTE DU PUY-DE-DÔME.

11 février 1833.

Depuis longtemps, monsieur, je formais le projet de vous remercier de l'envoi que vous voulez bien me faire du *Patriote*, que je lis avec une scrupuleuse attention, et bien souvent avec profit. Je viens de contracter une nouvelle obligation envers vous, qui ne me permet pas de différer de vous écrire pour vous témoigner ma reconnaissance.

L'article que je viens de lire dans votre feuille du 6 porte le cachet d'une si grande bienveillance de votre part, qu'il a dû me causer une vive émotion. Si l'éloge y est exagéré, je sens que c'est à la sympathie de nos sentiments que j'en ai l'obligation, et c'est une raison pour moi d'en être fier. Oui, monsieur, en différentes circonstances j'ai suivi le développement de vos principes politiques, et j'ai reconnu que l'amour de l'humanité en était la base; or c'est là toute ma politique, à moi. Je vous assure que si l'on me prouvait demain (ce que je crois impossible) qu'il y a une forme de gou-

vernement plus avantageuse aux classes inférieures que la forme républicaine, je serais pour cette forme. Je me figure que nous pensons de même à cet égard. Malheureusement je vois des hommes qui se disent républicains et qui seraient monarchistes si la république existait, et d'autres qui me semblent *doctrinaires* dans leur genre, tant les souffrances des classes nombreuses entrent pour peu de chose dans leur théorie. Vous n'êtes pas de ceux-là, monsieur, et toutes vos paroles respirent l'amour de vos semblables et la préoccupation des maux de la classe pauvre. D'après cette opinion que j'ai de votre sagesse et de votre humanité, vous devez juger de tout le plaisir qu'a dû me faire l'article que je suppose écrit par vous ou sous votre inspiration. J'ai entendu bien souvent des hommes qui pensent tout autrement que vous et moi en politique rendre justice à la noblesse de votre caractère, à la générosité de votre conduite. Ne vous étonnez donc pas, monsieur, du prix que j'attache à votre suffrage et de mon empressement à vous remercier de vos éloges. Ce n'est pas une vanité d'auteur qui vous exprime sa reconnaissance, c'est un cœur d'homme et de citoyen. Recevez l'assurance de tout son dévouement, et croyez, je vous prie, à ma considération la plus distinguée. BÉRANGER.

J'ai vu M. Testard[1], qui m'a remis votre lettre. Je n'ai plus de crédit auprès des ministres; mais soyez sûr que, si je puis le servir, je le ferai. Je ne veux rien lui promettre, pour ne pas lui inspirer des espérances trompeuses. Je regrette bien qu'il ne s'entende pas en typographie.

J'ai beaucoup vu votre rival Vaissière[2]. Je voudrais bien

[1] C'était le fils d'un serrurier de Montargis, qui, sans maître d'aucune espèce, avait tout appris, l'histoire, les lettres, les langues, et jusqu'à l'hébreu, dans les greniers de l'Hôtel de Ville, où il avait trouvé des livres. Malheureusement son génie actif n'alla pas au delà. Autre chose est s'instruire et profiter de la science acquise.

[2] M. Vaissière, de l'*Ami de la Charte*, qui était devenu le journal ministériel du Puy-de-Dôme.

savoir quel compte il rendra de mes chansons. S'il vous est possible de m'envoyer l'article qu'il fera, vous m'obligerez.

XCII

A MADAME DELPECHE

Passy, 27 février 1855.

Madame, si j'ai bonne mémoire, il y a un an ou deux que demande pareille à celle que vous voulez bien m'adresser me fut faite en votre nom par un jeune artiste.

Je répondis alors ce que j'aurai l'honneur de vous répondre encore aujourd'hui, que j'étais on ne peut plus sensible à une demande si flatteuse, mais qu'ennemi des portraits pour mon propre compte, je ne pouvais que renvoyer à celui qui a déjà été gravé d'après la peinture de M. Scheffer et gravé, je puis dire, bien à mon corps défendant, de même qu'il avait été peint. Je donnai toutes mes raisons, bonnes ou mauvaises, à la personne venue de votre part, madame, et lui racontai même comment, sans le vouloir, j'avais été peint et gravé, c'est-à-dire exposé en place publique comme un particulier très-connu. Le temps qui s'est écoulé depuis lors n'a rien changé à mes idées ou à mes répugnances, si vous l'aimez mieux; et j'ai le regret de refuser de nouveau l'honneur que vous voulez bien me faire, mais je n'en suis pas moins reconnaissant de l'insistance que vous mettez à me faire une offre qui ne peut que flatter mon amour-propre [1].

XCIII

A MONSIEUR LEPAGE

4 mars 1855.

Vous avez raison, monsieur, c'est une dette de reconnaissance que j'ai acquittée envers la mémoire d'Émile Debraux [2];

[1] Lettre communiquée par M. Feuillet de Conches.

[2] A la mort d'Émile Debraux, M. Lepage avait remercié Béranger de la chanson consacrée à la mémoire de son ami.

mais non toutefois comme vous l'entendez. Ses chansons m'ont plu non-seulement, mais encore ont été pour moi un sujet d'étude, parce qu'il était plus à portée que je ne l'étais moi-même d'étudier les classes auxquelles je me suis adressé si souvent. Je trouve dans ces productions si variées un reflet des sentiments populaires, et j'y ai puisé plus d'une utile leçon. Je devais donc, plus que tout autre, payer tribut à sa mémoire; mais la matière n'a pas été heureuse que pour moi, car la chanson que vous lui avez consacrée m'a paru excellente.

Il me reste, monsieur, à vous remercier de celle que vous m'adressez dans votre *Némésis lyrique;* croyez aux sentiments de reconnaissance qu'elle m'inspire. Si je n'en fais pas l'éloge, c'est parce qu'elle me loue trop, comme disait le grand roi.

Quant au silence que vous voulez que je rompe encore, à mon âge, monsieur (et je crois que vous en êtes bien loin, heureusement pour vous), vous saurez combien on a de raisons de se renfermer dans sa coque. Ce qu'on pourrait faire encore, si on le publiait, pourrait nuire à ce qu'on aurait fait d'abord. Nous autres, gens de plus ou moins de talent, ne prenons pas exemple sur les génies privilégiés. Ils peuvent être toujours jeunes; résignons-nous à vieillir. Heureux, au moins, si des témoignages d'estime nous accompagnent dans notre retraite. Vous m'en donnez un au nom du peuple. Il m'est cher, et je vous prie de le croire.

XCIV

A MONSIEUR SAINTE-BEUVE

Paris, 7 mars 1833.

On m'apporte de Passy le *National* d'hier, et je lis votre article[1]. Mon cher Sainte-Beuve, voici la première fois que mon

[1] Sur les *Dernières Chansons,* publiées en janvier.

éloge me fait venir les larmes aux yeux. Oh! si tout cela est aussi vrai que c'est bien dit, aussi vrai pour tout le monde, car c'est vrai pour vous, puisque vous le dites, mon cher ami, mon nom ne restera donc pas sans quelque gloire. Grâce à vous, dans ce moment, je le crois. Si demain je retombe dans le doute, je vous relirai ; car je vais conserver bien précieusement ces belles pages.

Votre bien reconnaissant ami[1].

Voici quelques passages de cet article, « tout en lumière, » qui, pour nous, n'a pas un trait à raturer. On était enthousiaste alors, on acclamait les grands noms, on couronnait de fleurs les drapeaux de l'art, on vêtissait de pourpre les poëtes triomphateurs. Nos tempêtes politiques sont venues, et tout cet éclat de fêtes littéraires, toute cette sereine lumière répandue sur les portraits des maîtres, ont disparu.

« Le dernier volume que Béranger vient de publier comme adieux achève de nous dessiner le poëte. C'est une magnifique et inespérée terminaison d'une œuvre qui paraissait close. La circonstance la plus apparente dans la carrière du chansonnier, l'occasion politique, qui avait décidé du cours de sa verve, venait de manquer brusquement, après quinze ans d'escarmouches et de combats : il semblait qu'il fût désarmé par le triomphe. Le côté individuel de son talent, les sentiments capricieux ou tendres qu'il avait si heureusement entrelacés maintes fois, comme des myrtes autour de l'épée, lui restaient sans doute; il pouvait s'y récréer à l'aise; mais s'en tenir là, après la vaste action publique qu'il avait exercée, c'était déchoir.

« ... Nous voilà, en apparence, bien loin de la chanson, et réellement nous avons atteint et passé les dernières limites. Le champ est parcouru dans tous les sens; toutes les collines à l'horizon sont gravies. Une fois à cette hauteur, on peut tirer l'échelle; il n'y a plus un coin de chanson vacante où mettre le pied. Nous comptons bien que quelque grand poëte succédera assez tôt pour ne pas laisser

[1] Lettre communiquée par M. Sainte-Beuve.

s'interrompre la postérité directe et si française de Rabelais, Régnier, Molière, la Fontaine et Béranger. Mais, sous la forme particulière dont Béranger a fait usage, la mise en œuvre de cet esprit national nous semble pour longtemps interdite. Un tel à propos et un tel bonheur, exploités par un génie qui a su si complétement s'en rendre compte, sont un coup unique dans une littérature. »

XCV

A MONSIEUR LACOSTE

11 mars 1833.

Grand merci de votre lettre, mon cher Lacoste. Je commençais à oublier et la dédicace et l'envoi que j'en avais fait, quand vous êtes enfin venu m'expliquer ce retard, qui m'avait d'abord paru singulier. Puisque ma lettre est en route, grâce à vous, espérons qu'elle arrivera enfin à sa destination. Tout chemin mène à Rome. Ayez seulement la bonté de me tenir au courant de cette correspondance, si vous êtes plus tôt instruit que moi.

Puisque nous sommes sur ce chapitre, je vous dirai, entre nous, que j'ai vu avec chagrin que, malgré le succès inespéré de mes chansons et de leur préface, la dédicace n'a pas amené les journaux à parler de M. Lucien comme je l'aurais désiré; en faisant cette simple narration, je comptais donner lieu à des louanges méritées pour celui qui fut mon bienfaiteur, et le fut d'une manière si remarquablement délicate. Mais nos feuilles semblent s'être donné le mot pour ne pas prononcer son nom, à bien peu d'exceptions près; et pourtant la dédicace n'a certes aucune allure politique, ce que j'aurais évité pour cela même, quand la chose n'eût pas été loin de ma pensée, comme vous le savez.

Vous me parlez de retourner à New-York ; y retournerez-vous donc sans le comte[1] ? Cela serait très-fâcheux pour lui, qui,

[1] Le comte de Survilliers, Joseph Bonaparte.

n'ayant plus un ami dévoué comme vous l'êtes, ne manquerait vraisemblablement pas de donner dans quelques fausses démarches et achèverait d'épuiser sa fortune. Je conçois que l'Amérique vous plaise mieux que la France, mais peut-être ne devez-vous pas vous éloigner de cet homme à qui vous êtes nécessaire, et qui a toujours été si bon pour vous. Pardonnez-moi cette réflexion, que votre intérêt m'inspire.

Ne perdez plus votre temps, mon cher Lacoste, à défendre mes convictions auprès de gens qui ne peuvent les partager ni les expliquer. D'ailleurs, je vous dirai qu'il me va assez de passer pour avoir été philippiste. Vous avez peut-être remarqué que, dans ma préface, je me suis presque donné pour légitimiste en 1814. Combien de fois, depuis 1830, je me suis entendu accuser d'être *juste-milieu!* Je ne faisais qu'en rire, et dès lors toutefois j'ai fait *Nostradamus* et les *Conseils aux Belges*. A mes amis intimes seuls je ne pardonne pas de se tromper, parce qu'alors c'est faute de bonne foi ou de mémoire. Tout ce que je désire, pour les gens avec qui vous vivez, c'est qu'ils soient bien convaincus que je ne suis pas homme de parti, ni propre à le devenir. Ici, je me tue à le répéter sur tous les tons, au risque de me déconsidérer aux yeux de quelques-uns.

XCVI

A MONSIEUR LADVOCAT,
LIBRAIRE-ÉDITEUR.

Passy, 22 mars 1833.

Mon cher Ladvocat, avec la meilleure volonté du monde, il ne m'est pas possible de vous rien promettre[1] avant d'avoir essayé; car vous savez que je ne suis pas homme à compter d'avance sur ce qui sortira de ma plume. Puis, je ne vous dissimule pas que, eussé-je fait quelque chose de passable, je

[1] Pour le livre des *Cent-un*.

ne voudrais pas le livrer sitôt à l'impression. Le public vient d'être assez assourdi de mon nom, pour que je ne m'aventure pas à vous livrer ce nom pour que vous le tambouriniez de nouveau à ses oreilles. Laissons respirer ce pauvre brave homme de public, qui a parfois l'air de se lasser d'être pris pour dupe. Je crois le voir tourner son mauvais œil du côté de votre magasin, dont il pourrait bien avoir à se plaindre un peu. Attendez encore quelque temps, et, si je puis vous payer ma dette, soyez sûr que ce sera avec grand plaisir. Je ne voudrais pas que ce fût avec une lettre de change qui pût être protestée : laissez-m'en donc faire les fonds d'avance[1].

XCVII

A MONSIEUR ROUGET DE LISLE

Paris, 28 mars 1833.

Mon cher ami, vous me demandez conseil dans une affaire[2] que vous seul pouvez décider. Vos 50 francs vous gêneront peut-être à donner, et Laffitte n'en sera pas moins ruiné, car c'est le mot propre à employer pour lui, bien que quelques personnes en doutent encore ou fassent semblant d'en douter. Si c'est acte de reconnaissance que vous voulez faire, je vous dirai que, selon moi, la reconnaissance est un canal qui doit couler à ciel ouvert. Voyez donc ce qu'il vous convient de faire dans cette circonstance; dans le cas où vous joindriez un mot à votre nom, si vous vous nommez, il peut vous être facile de parler et de ce que le roi a fait pour vous, et de ce que font les ministres, et de ce que Laffitte a fait autrefois. Mais, si vous gardez l'anonyme, je vous répète que vous n'avez pas besoin de vous gêner pour la somme, tout riche que vous êtes aujourd'hui.

[1] Lettre communiquée par M. Laverdet.

[2] Il s'agit de la souscription ouverte pour conserver à M. Laffitte, qui avait dû mettre en vente tous ses biens, la propriété de son hôtel de la rue d'Artois. En quelques mois on recueillit quatre cent mille francs.

Je suis étonné, comme vous, des 200 francs ajoutés à l'une de vos pensions. Je le savais, parce que j'ai lu la liste des personnes qui ont pris part à la distribution des fonds secrets; liste qui m'a été communiquée, et où figurent des gens qui pourraient bien se passer des secours de l'État, que d'ailleurs rien ne leur a acquis le droit de réclamer. Pour une pension comme la vôtre, il y en a quatre que rien ne justifie.

XCVIII

A MONSIEUR CHARLES DE FORSTER

Passy, 12 avril 1833.

Ce serait un véritable bonheur pour moi d'être utile à un membre de l'illustre et malheureuse famille polonaise. Mais vous me demandez de faire ce que la nature de mon pauvre esprit ne m'a jamais permis; de ma vie, monsieur, je n'ai pu traduire deux lignes d'un auteur quelconque.

J'ignore toute autre langue que la mienne, et, lorsqu'on a traduit pour moi, en prose française, des passages d'auteurs étrangers, il ne m'a pas été plus facile de soumettre cette prose aux règles de notre versification.

Je ne puis donc vous rendre, monsieur, le petit service que vous attendez de moi. Si vous me jugez propre à vous servir de toute autre manière, croyez que je m'empresserai de le faire.

Je vais passer un jour ou deux à Paris, chez le docteur Blanc mon médecin, rue des Petites-Écuries, n° 44. Vous pourrez me trouver lundi et mardi, vers dix heures du matin : croyez, monsieur, que j'aurai bien du plaisir à vous renouveler l'offre de mes services[1].

[1] Lettre communiquée par. M. Ch. de Forster.

XCIX

A MONSIEUR JOSEPH BERNARD

Passy, 23 avril 1833.

A peine étiez-vous en route[1] que je croyais à la fonte des neiges, et j'ai trouvé que votre lettre se faisait bien attendre. Je vous voyais tous enterrés sous une avalanche de la hauteur de Montmartre, hauteur qui, dans ce cas, ne serait nullement méprisable, même pour des voyageurs au mont Cenis, au Saint-Gothard et autres monticules semblables. Grâce au ciel, votre lettre m'est venue tirer d'inquiétude, mais m'a prouvé qu'il y a encore quelque danger à franchir ces Alpes, qui, selon moi, valent si peu la peine de se déranger. Vous voilà en Italie, saluant l'antiquité, le moyen âge et le malheur présent. Où êtes-vous maintenant? Je ne me suis pas très-pressé de vous répondre, d'abord parce qu'on m'a emménagé à Passy et à Paris, dans la chambre que Blanc m'a prêtée, et puis parce que j'ai pensé que vous ne vous rendriez pas en droite ligne à Rome, comme autrefois les Gaulois, nos aïeux : tant de choses à voir, bonnes ou mauvaises, belles ou laides, mais notées dans les livres de touristes, vous auront fait faire maint détour et mainte pause. Charles aura pris des notes à son tour pour son itinéraire, que je lirai avec un si grand plaisir et qui sera mon seul guide si jamais je suis tenté de vous imiter. Je conçois vraiment que vous me regrettiez : il est fort aimable à vous d'en convenir. Mais je vous serais là d'une grande utilité : c'est bien de la fatuité, allez-vous dire ; non pas, c'est justice. Vous aurez pour aider vos jugements tous les imbéciles qui se sont copiés depuis Plutarque, les niais, jusqu'à messieurs tels et tels, qui ne pensent que parce qu'on a pensé avant

[1] M. Joseph Bernard était alors en Italie.

eux. Moi, par nature, et par ignorance sans doute, je vois presque tous les objets sous un aspect différent des autres ; la preuve, c'est que voilà plus de vingt ans que je soutiens que le soleil n'est pas un corps chaud. Vous voyez donc bien que je vous serais nécessaire ; j'ajoute que je regrette aussi de tout mon cœur de n'être pas avec vous. Je saurais à quoi m'en tenir sur vos santés. Vous ne me dites pas seulement un mot de celle de madame Bernard. Je présume que le remuement des voitures et des diligences l'aura remise à flot. Quant à ma bonne Anaïs, je serais bien heureux de parcourir Rome avec elle. Elle sait la vieille langue du pays ; elle me parlerait des vieux Romains, que je déteste, et puis j'aurais du plaisir à lui voir prendre les pilules du docteur Blanc sur les ruines de la ville immortelle. Dites-moi pourquoi j'ai toujours eu les Romains en horreur. C'est comme descendant des barbares, sans doute ; pourtant j'adore les Athéniens. Voilà bien du bavardage, et vous attendez des nouvelles. Je vous dirai donc que j'ai vu Jules[1], qui me paraît fort raisonnable. Il me semble avoir singulièrement modifié ses idées politiques : tant mieux. J'ai vu aussi Simon, non le magicien, mais qui a vraiment le plus heureux naturel. Je crois qu'il venait chercher de vos nouvelles. Je n'avais pas encore reçu votre lettre, qui ne m'est arrivée que le 12.

Lisez-vous les journaux ? Si vous les avez, vous aurez gémi sur la sottise de votre Chambre, qui a fait un procès à la *Tribune*. On a beaucoup parlé de cette affaire. Les républicains s'en réjouissaient : Cavaignac[2] devait briller d'une gloire immortelle. Malheureusement, nos jeunes gens sont aussi des hommes rétrogrades. Comme les romantiques, ils veulent tout remettre à neuf, et ne font que de la vieillerie.

[1] Jules Bernard, neveu, puis gendre de M. Joseph Bernard.

[2] Godefroy Cavaignac, le frère du général que le souvenir de son nom a élevé si haut en 1848, qui n'a pas su s'y maintenir, mais qui a su en descendre.

Ils s'en tiennent à 93, qui les tuera. Dans le plaidoyer, en pleine Chambre, beau théâtre qu'on leur avait complaisamment dressé[1], Marrast a fait sa partie de défense d'une manière fort spirituelle et a obtenu assez de succès, même chez ses adversaires ; mais Cavaignac a trompé l'attente générale. Son rôle lui imposait de se jeter dans l'avenir ; au risque d'être appelé utopiste, il devait montrer l'inévitabilité de la république, comme pouvant seule résoudre les grandes questions sociales ; il devait donner un avant-goût de cette forme, soumise aux conditions de perfectionnement qu'impose l'ordre actuel des choses. Loin de là, il a donné des regrets à 93, appelé la guerre et refait les articles de journaux sur les fortifications de Paris. Le discours n'a pas eu même l'honneur de déplaire aux centres. Que dis-je? Il leur a plu, car il a prouvé qu'ils n'ont pas trop tort de combattre un parti qui n'a que de pareils arguments à employer. Les républicains qui commencent un peu à réfléchir (c'est le petit nombre) ne sont pas enchantés de leur coryphée. J'en vois beaucoup qui viennent à moi et qui conviennent que je pourrais bien avoir raison, parce que je raisonne autrement qu'ils ne l'ont fait jusqu'alors.

Vous aurez vu qu'à propos de ce procès absurde, l'opposition, déjà si faible, si ignorante, si ridicule, s'est divisée. Barrot, Mauguin et Laurence, ne se sont pas abstenus de voter et trente autres avec eux. Il n'y a pas là grand mal. Mais on assure que Barrot donne dans le Dupin ; ce serait une énorme faute. J'espère qu'il n'en est rien.

Notre souscription Laffitte va comme je l'avais prévu. Nous avons tenté une association avec les centres ; mais ils nous ont fait des conditions que nous avons dû refuser et contre lesquelles je me suis personnellement prononcé, bien

[1] Le journal la *Tribune* avait attaqué directement la Chambre des députés, qui l'avait cité à sa barre.

que j'eusse commencé les démarches de conciliation. J'ai entre autres vu le président de votre Chambre ; pour lui faire plaisir, je lui ai parlé de ma république, et je vous proteste qu'il ne m'a opposé aucun argument et qu'il a même paru prendre assez de goût au rôle que je donne aux centres et à la bourgeoisie.

Mon cher ami, plus je réfléchis, plus cette idée s'enracine dans ma cervelle et plus les moyens d'exécution se présentent à mon imagination. J'ai quelquefois l'envie de faire aussi ma brochure. Ce serait drôle. J'ai reçu il y a quelque temps une lettre de Rome, qui m'a fait grand plaisir. J'avais écrit à Lucien Bonaparte à Londres, parce qu'il y devait venir. Ma mission et ma dédicace l'ont attendu là en vain ; Joseph Bonaparte les a fait enfin partir pour Canino, d'où Lucien m'a répondu. Pour compenser le conseil qu'il m'avait donné autrefois de quitter la chanson, il m'engage aujourd'hui à chanter toujours, et croit que dans un an je pourrai publier un autre volume. Je le lui ferai parvenir en Angleterre où il est attendu. Qu'y vient-il faire avec Joseph ? Des sottises sans doute. Ce ne sera pas de ma faute, car j'ai fait passer là de sages conseils ; mais on m'en veut trop de ce côté pour me croire ; ah ! mon ami, quel heureux temps pour les folies ! J'ai bien envie d'en faire une en quatre volumes. Je vous parlerai de cela dans une autre lettre, si j'en ai le courage. Sinon, ce sera pour régaler votre retour, qui devrait avoir lieu bientôt, car je m'ennuie furieusement de ne pas vous voir. Je ne sais si c'est cela qui me retient en malaise ; mais depuis votre départ, je n'ai encore pu me désenrhumer, et dans ce moment je suis aux prises avec la fièvre et la toux. Heureusement le beau temps arrive : le ciel n'est pas plus pur où vous êtes que le nôtre depuis deux jours. Il est vrai que le vôtre est plus bleu. Jouissez-en, sans vous dégoûter de celui de Paris, et écrivez-moi. BÉRANGER.

LUCIEN BONAPARTE A BÉRANGER

1833.

Je reçois, mon cher Béranger, votre lettre[1] et je désire bien vivement que vos occupations littéraires continuent, n'importe leur forme. Ce qui sortira de vous sera nécessairement empreint de patriotisme et de noblesse d'âme. Je voudrais bien pouvoir vous ouvrir mon portefeuille. Qu'il me serait doux de recevoir les conseils d'un ami tel que vous ! Avant de publier une ligne, j'hésite et j'attends.

La présente vous sera remise par M. Presle : je désire beaucoup savoir s'il est vrai que vous ayez exprimé il y a quelques jours à un ami commun votre conviction que l'état de choses actuel durerait probablement encore dix ans. Comme j'apprécie votre coup d'œil autant que votre sincérité, vous me rendrez service en me faisant savoir si vous avez exprimé cette opinion ; et j'attends un mot de vous.

Votre affectionné, LUCIEN BONAPARTE.

C

A MONSIEUR LUCIEN BONAPARTE

Passy, 25 mai 1833.

Prince,

Une indisposition grave, à laquelle je suis fort sujet, d'horribles douleurs de tête, m'ont privé du plaisir de répondre aussitôt que je l'aurais souhaité à la lettre que m'a remise, non M. Presle, mais M. Ravioli. Je commence à me rétablir, et m'empresse de vous remercier de la nouvelle marque de souvenir que vous voulez bien me donner.

Savez-vous, prince, que dans un homme plus facile que moi à se faire des illusions votre lettre eût pu produire un dangereux mouvement d'orgueil ? Heureusement je n'ai cherché dans vos expressions que le sens que vous avez dû vouloir leur donner. Le prix que vous dites attacher à mes conseils littéraires n'est qu'une manière ingénieuse de témoigner

[1] La lettre d'envoi du volume de 1833.

quelque estime à mon modeste talent; et, quant à la justesse de mon coup d'œil en politique, permettez-moi de vous mettre à même d'apporter de notables restrictions à cet éloge.

Si plusieurs obstacles insurmontables ne s'y opposaient, j'aurais tenté le voyage de Londres pour vous aller témoigner de vive voix ma reconnaissance. Je regrette que cela me soit absolument impossible. Peut-être en causant ensemble, prince, eussiez-vous pu tirer parti des observations que j'ai recueillies pendant le temps où j'ai suivi nos hommes politiques. M. Lacoste, ami du comte de Survilliers, pourra, au reste, vous transmettre, s'il le juge utile, tout ce que je lui ai dit sur les circonstances actuelles, ainsi que mes calculs d'avenir. Je ne vous dissimule pas d'avance que, sauf depuis un temps fort court, mes idées n'ont pas eu beaucoup de partisans. Voilà pourtant les feuilles républicaines qui s'en rapprochent; mais c'est faute de mieux, je pense. Voyez, d'après cela, le cas qu'on en doit faire. Il a été un temps où jeunes et vieux daignaient recourir à mes avis. J'en étais tout fier, mais on a fini par me traiter de radoteur, et j'ai fermé le cabinet de consultations. S'il ne m'arrive plus de vouloir donner de conseils, il m'arrive encore de bavarder, et c'est sans doute un de mes bavardages qui vous a été rapporté. J'ai dû dire en effet, et plus d'une fois, que la situation actuelle pouvait durer dix ans, peut-être plus.

Avant la Révolution de juillet, j'ai entrevu l'impossibilité d'établir, dans un pays d'égalité, le système anglais monarchique représentatif, qui ne peut se passer de l'appui d'une caste privilégiée. Lors de cette dernière révolution, moi, vieux républicain, convaincu que la France n'était pas encore disposée à accepter la forme républicaine, j'ai désiré, pour achever d'user la vieille machine monarchique, qu'elle nous servît de planche pour passer le ruisseau; et ce que je vous dis là, ma conduite et mes discours à cette époque l'ont prouvé

à tous mes amis. Je crois pouvoir assigner à cet état transitoire une durée égale à la Restauration. Les fautes du nouveau pouvoir ont changé peu de chose à mes calculs, tout en fortifiant mes espérances. De là, prince, les dix années de vie prédites à un trône qui a l'air si débile. Si le parti républicain n'eût pas lui-même commis des fautes que sa position rendait sans doute inévitables, nous serions plus près peut-être du dénoûment. Ce parti n'a pas encore appris à bien connaître la France nouvelle : aussi rêve-t-il l'impossible. C'est sur les intérêts créés par la Révolution qu'il faut fonder aujourd'hui, et il a trop souvent eu l'air de menacer ces intérêts. Heureusement, nous autres Français, c'est sous les coups de nos ennemis que nous nous disciplinons, et les coups ne nous manquent jamais. Les éléments républicains sont beaucoup plus nombreux que ne se le figurent et ceux qui redoutent et même ceux qui désirent la république. Mais, selon moi, ils seront encore longtemps à se coordonner. Toutefois, en France, nous pensons bien vite et nous agissons de même. Mais nous n'agissons que lorsque la conspiration des idées se rencontre sur la place publique avec celle des sentiments populaires : or ces jours-là sont rares dans un siècle. Voilà ce qui me fait voir, dans un temps encore éloigné, la chute de ce qui est aujourd'hui, habitué que je suis à toujours considérer les choses du côté le moins favorable.

Prince, j'ai cru nécessaire de vous exposer quelques points de ma manière de voir, pour vous en faire juge. Je ne vous dirais pas tout, si je n'ajoutais qu'aujourd'hui, vivant dans la retraite, il est vraisemblable que je ne suis plus dans la meilleure position pour modifier l'opinion que j'ai eue d'abord. Vous le savez, il faut toujours se défier des rêvasseurs. Ajoutez même que, dans l'intérêt de la république que je rêve, je souhaite qu'elle ne fleurisse pas trop tôt. Le plus grave re-

proche que je fasse au gouvernement actuel, c'est de la faire pousser en serre chaude.

Je sais aussi que je néglige le chapitre des accidents; mais, en politique spéculative, la seule à laquelle je sois propre, ils ne peuvent entrer en ligne de compte. Ce n'est que dans l'action qu'on peut, jusqu'à un certain point, leur assigner une valeur.

Je crois, prince, vous avoir mis à même de faire de ma prédiction le cas qu'elle mérite, tout en vous prouvant que pour moi elle est le résultat d'un raisonnement désintéressé et d'une conviction consciencieuse.

Vous voilà armé de toutes pièces pour m'accabler aussi des noms de fou et de radoteur. Ne vous en gênez pas; j'y suis fait. Les sages m'ont également accusé de folie sous la Restauration; et nos jeunes gens, malgré les événements qui, depuis deux ans, ont confirmé mes pronostics, n'en sont pas plus disposés à croire à mes prophéties; je ne les en estime pas moins : ils accomplissent leur mission; la mienne n'est plus que de prêcher dans le désert, et c'est un sot rôle.

Vous en avez appelé à ma franchise; vous devez voir, prince, que je n'y ai pas fait faute. J'ai laissé aller ma plume, au risque de vous fatiguer et de me nuire dans votre esprit pour vous mettre sous les yeux tous les documents qui vous étaient nécessaires. Je vous le répète donc : jugez maintenant du cas que vous devez faire de mes paroles.

Puissiez-vous au moins trouver dans cette lettre une nouvelle preuve de l'attachement éternel que je vous ai voué et un motif de plus de me croire toujours, prince, votre plus reconnaissant serviteur, BÉRANGER.

CI

A MONSIEUR LACOSTE

26 mai 1833.

Mon cher Lacoste, je crains votre paresse, et vous envoie ma lettre pour M. Lucien. Je crains qu'il ne s'aperçoive en la lisant de la fatigue que ma pauvre tête vient encore d'essuyer : elle n'en est vraiment pas encore bien remise.

C'est vous sans doute qui avez écrit là-bas que je prédisais encore dix ans d'existence au pouvoir actuel. Lucien m'a écrit pour me demander si c'était en effet mon avis. Je le lui affirme positivement, et lui donne quelques-unes de mes raisons, mais sans dire un mot des Bonaparte et de leurs adhérents. Je n'aurais pas cette opinion que je la défendrais avec tous les membres de la famille. Ils ont tout à gagner en renonçant à leurs espérances chimériques. C'est là du moins mon avis, et vous savez que je n'en ai jamais eu d'autre. Toutefois, je donne mon opinion pour ce qu'elle est, et M. Lucien verra que ses éloges ne m'ont pas donné la sotte vanité de m'ériger en juge absolu dans ces graves matières.

C'est un M. Ravioli qui m'a apporté la lettre de Londres. Il m'en a montré une qui lui est adressée et dans laquelle Lucien Bonaparte paraît penser que je l'irai voir en Angleterre. Lui, dans sa lettre, me dit qu'il voudrait me consulter sur ses ouvrages en portefeuille. Je sens bien ce que cela veut dire ; je ne réponds pas directement à la pensée cachée. Mais, je vous prie, à l'occasion, de parler de ma santé et de mon horreur pour l'embarquement et le mal de mer. Entre nous, à part les raisons que vous devinez sans que je vous les dise, vous savez que l'état de ma bourse ne me permet pas ce voyage, et que je ne suis pas homme à le faire aux frais d'autrui.

Je dis dans ma réponse que, quant à mes idées d'avenir, bonnes ou mauvaises, je vous les ai toutes, ou à peu près toutes, communiquées, et que vous pouvez, s'il vous semble nécessaire, les soumettre à l'appui de celles que je présente dans ma réponse.

CII

A MONSIEUR JOSEPH BERNARD

Vous voilà donc à Rome, monsieur le député du Var, tandis que la Chambre, où vous devriez être, fait de si belle besogne! Ma foi! vous avez raison de planter là nos rapetasseurs de lois, nos badigeonneurs de trônes, pour voir l'Italie que vous désiriez tant connaître. Eh bien, que dites-vous de la ville éternelle? Vous promenez-vous bien sur ses amas de ruines? Et ses palais et ses temples, et Saint-Pierre, qu'en dites-vous? Vous devez être fatigué de chefs-d'œuvre. Le nom de Michel-Ange assourdit vos oreilles. C'est un génie prodigieux, n'est-ce pas, mais qui sent un peu son barbare. Il nous faut cela, à nous autres modernes. Et mon Raphaël, admirez-le surtout, je vous en prie! Dieu avait oublié de donner celui-là aux plus belles écoles de la Grèce antique : félicitez-en bien le catholicisme.

Je pense que vous ne restreignez pas vos explorations à l'intérieur de Rome, et que vous parcourez ses campagnes si riches en souvenirs, Horace et Virgile à la main, voire Cicéron. Il me semble qu'où vous êtes je regretterais de ne pas savoir le latin. Comment causer avec tous ces débris d'une autre langue? Là peut-être prendrais-je goût aux vieux Romains et à leurs auteurs jusqu'à vouloir me mettre au rudiment. Oh! que de fois j'ai maudit cette langue latine! Vous ne vous figurez pas le malheur d'un pauvre jeune homme poussé par le démon des vers et qui n'a pas même décliné

Musa ! A vingt ans, honteux de mon ignorance, j'éludais avec soin les occasions qui l'auraient mise à nu, ou, quelquefois, je faisais en rougissant l'aveu de mon malheur à ceux qui me paraissaient être au-dessus des préjugés ; mais presque tous, hochant la tête avec un regard depitié, m'engageaient à me mettre à l'étude. Triste recette pour moi, si paresseux, et qui me rappelais que, tout jeune, et malgré mon heureuse mémoire, je n'avais pu apprendre mes prières en latin ! Et puis alors de beaux désespoirs ! Combien souvent j'ai été sur le point de renoncer à la poésie ! Je vous assure, mon cher ami, que la misère m'a bien moins tourmenté que cette idée tant répandue qu'un homme, sans le latin, ne pouvait bien écrire en français. Dès qu'un peu de réputation m'est venu trouver, j'ai avoué mon ignorance, car je hais le mensonge. Mais alors j'ai éprouvé un autre désappointement. J'avais beau protester que je n'avais lu Horace qu'à l'aide des traductions. Bonne plaisanterie ! me disait-on. Ne voit-on pas que vous l'avez étudié à fond ? Vous l'imitez sans cesse. Il est encore des gens qui n'en veulent pas démordre. Vous comprenez, d'après cela, mon antipathie pour les Latins. Vivent les Grecs ! leur langue n'est pas du domaine des Sganarelles : aussi ne m'a-t-elle jamais joué de vilains tours.

C'est bien longtemps vous parler de moi : pourtant il faut que je vous en entretienne encore pour répondre au passage de votre dernière lettre, où vous me demandez si je travaille à mes petites biographies. Oui et non. Je rassemble des matériaux et des souvenirs, mais je n'ai pas encore écrit une ligne. Je ne tarderai pas à m'y mettre. Rapportez-moi des indulgences pour cette besogne.

Bonne occasion pour vous demander des nouvelles du pape, dont vous ne me dites mot. Cette vieille sentinelle, dans sa guérite délabrée, sur un amas de décombres, exposée à toutes les bourrasques d'une époque de tempêtes, m'intéresse beau-

coup ; elle me semble n'être plus mise là que pour tirer le canon d'alarme à chaque désertion qui a lieu dans son armée depuis si longtemps à la débandade. Dites-moi votre opinion sur ce gouvernement si arriéré ; il y a là, à coup sûr, pour vous, homme vraiment ami du peuple, matière à de profondes réflexions. Il faudrait leur donner place dans quelque nouveau livre fait pour lui... pour vulgariser la vraie philosophie. Oh ! mon cher Bernard, il est bien temps que cette grave matrone descende dans la rue, au risque de se crotter un peu. Le jour où elle placera sa chaire sur une borne, je croirai au salut du peuple.

On voit qu'il y a longtemps que je n'ai babillé avec vous ; je m'en donne à cœur joie. Embrassez pour moi votre femme et vos enfants. Je vous ai parlé de l'accident arrivé à votre frère. Grâce au ciel, il va mieux. Je regrette bien qu'avec son beau talent et son patriotisme, il se laisse aller à la paresse comme il le semble faire. Hélas ! le découragement gagne aujourd'hui tous les nobles cœurs ! Son silence à la Chambre veut dire cela sans doute.

Adieu, mon cher ami ; achevez d'explorer l'Italie, et revenez-nous tous bien portants et satisfaits. Vous me raconterez toutes vos impressions et me consolerez ainsi de n'avoir pas le moyen de faire un si long et si beau voyage. Adieu ; revenez bien vite. A vous de cœur et pour la vie.

CIII

A MADAME BRISSOT-THIVARS

12 juin 1855.

Me voilà depuis huit jours ici, et déjà un peu fatigué de dîners et d'absence de solitude. Sauf mes heures de sommeil, je n'ai pas un moment à moi, et rien n'est plus propre à m'attrister. Oh ! comme je regrette mon bois de Boulogne !

Le vin de Champagne, qu'on me fait boire chaque jour, ne peut me le faire oublier. En dépit de tout, je me porte parfaitement. Cela durera-t-il? Je le souhaite, mais ne le crois guère. Et vous, belle dame, comment va votre petite santé? J'espère qu'elle est bonne, et que le docteur n'a d'occupation qu'à l'entretenir.

Mes bons parents me font l'accueil le plus tendre, et je m'en veux de n'être pas plus gai au milieu d'eux tous; mais j'attribue cela aux effets de l'âge. Oui, vraiment, c'est encore un signe de vieillesse, et malheureusement ce n'est pas le seul. Aussi vais-je avoir cinquante-trois ans. Me voilà d'âge patriarcal. Que vous êtes heureux, vous autres, enfants de trente ans! Si vous m'entendiez bavarder de ma jeunesse, des gens que j'ai connus alors, des lieux que j'ai fréquentés, vous me croiriez encore plus vieux que je ne suis. Je regarde en arrière, comme un homme qui n'a plus rien devant lui. Je n'en suis pourtant pas encore là tout à fait, n'est-ce pas?

Je suis dans un pays où l'on fait peu de politique. L'indifférence est grande pour cette matière : on appelle républicains ceux qui se permettent de dire que tout n'est pas au mieux. Cela ne m'empêche pas de prêcher pour mon saint et pour ma sainte : je fais des prosélytes.

CIV

A MADAME LEMAIRE

19 juin 1853.

Je vous écris de Cambrai, et je sais par madame Brissot que, depuis huit jours, vous êtes à Pont-Authou. Ma lettre vous sera sans doute envoyée là. Elle vous trouvera, j'en suis sûr, en fête et en joie, car vous vous plaisez, vous, femme mariée, loin de vos pénates. Moi, vieux célibataire,

bien différent de vous, et qui pourtant devrais avoir des mœurs moins casanières, je m'ennuie en voyage, malgré tout ce que je puis faire et malgré tout ce qu'on fait pour moi. Ce voyage sera probablement le dernier.

Ma bonne tante est bien vieille : si je la perdais, certes, je ne reviendrais ici que forcément. Oui, il me faut de la tranquillité à tout prix. Je ressemble à la France. Mon ermitage de Passy m'apparaît au milieu de tous les festins comme le fantôme de Rome apparaissait dans le désert à un saint qu'on nomme Jérôme et que vous ne connaissez guère. J'en suis certain, moi, c'est le désert qui m'appelle à lui, mais non pour y écrire des homélies. Mon livre projeté me tourmente. Cette idée me suit partout, et, avec elle, la crainte d'être incapable de l'accomplir. Ce ne sont sans doute pas des idées semblables qui vous préoccupent où vous êtes. Courez-vous le pays en charrette ou en char-à-bancs? Je viens de faire l'essai des deux. La charrette est préférable, je vous le jure.

Je suis dans un drôle de pays; chacun n'y parle que de ses affaires; celles de la nation occupent fort peu, et encore moins les discussions littéraires. J'ai cependant entendu dire par un homme, plus éduqué que les autres, que Victor Hugo mériterait d'être guillotiné pour avoir fait des pièces comme le *Roi s'amuse* et *Lucrèce Borgia*. Heureusement un de mes parents m'a assuré que ce n'était pas l'opinion générale. Si je vivais ici dans une classe plus relevée, peut-être trouverais-je des conversations plus prétentieuses; mais, si j'en juge par les échantillons, elles ne seraient ni plus amusantes ni plus instructives. Ah! ma chère, il n'y a que Paris pour causer. Je ne doute pas que vous ne disiez de même en Normandie; ce qui me tue aussi, c'est la presque entière absence de solitude. Si l'on voulait me laisser trois ou quatre heures dans mon coin, je m'habituerais peut-être à tout ce monde;

mais à moins je ne puis vivre. Et pourtant je pense quelquefois qu'en vieillissant je serai comme les autres et redouterai de rester seul même un moment. Déplorable vieillesse qui nous rend insupportable au monde extérieur, et qui nous prive du monde intérieur avec lequel nous avons passé de si doux instants! Vous vieillirez aussi, prenez-y garde! Vous vieillissez même déjà. Tâchez de prendre goût au coin de votre cheminée, sinon gare à l'ennui! C'est une visite qui attend toujours à la porte que toutes les autres soient parties pour entrer à son tour. Il prend le temps où les jambes nous manquent pour le fuir. Vous ne serez pas toujours une coureuse; qu'en dites-vous?

CV

A MADAME BRISSOT-THIVARS

Péronne, 5 juillet 1833.

Il me sera impossible d'arriver à temps pour assister à votre fête. J'avais mis dans mes projets de partir aujourd'hui même ou demain au plus tard. Mais je suis sous la main de mes parents qui ont tout pouvoir ici sur les diligences. On a donc mis obstacle à mon départ, et je n'ai pu m'en plaindre, car tous les membres de notre famille se sont donné rendez-vous pour dimanche prochain; ils viennent d'assez loin, et je ne puis les quitter le jour même de leur réunion. Vous voyez que c'est pour ainsi dire ma fête qui me fera manquer à la vôtre. Vous me le pardonnerez donc, sûre d'ailleurs que vous devez être, que je me joindrai de cœur à tous vos amis pour fêter sainte Félicité, sainte que je ne pouvais laisser passer inaperçue, car deux de mes cousines portent ce nom.

Je n'ai plus que quatre ou cinq dîners à faire; aujourd'hui je reprends haleine. Ma santé est bonne, et je ne me ressens

plus des petits accrocs qu'elle a essuyés; quant à ma bêtise, elle augmente à vue d'œil, heureusement qu'ici ils n'ont pas la vue bonne. Et puis, ils sont si bons et si indulgents pour moi ! Ils se sont tellement fourré dans la tête que le neveu, que le cousin est un grand homme, qu'il me faudrait faire bien des sottises avant de les désabuser. Je ne le puis par des paroles, si bien que je m'y prenne. A vrai dire, je suis un sot de le tenter, puisque cette illusion leur est chère.

CVI

A MONSIEUR JOSEPH BERNARD

Paris, 17 juillet 1833.

Voici enfin une lettre de vous ! Je vous croyais perdus au fond de quelque précipice et même dans les entrailles du Vésuve; ce qu'il y a de curieux, c'est que vous vous plaigniez de ne pas recevoir de nos nouvelles, nous qui avons besoin de vos lettres pour connaître vos points de passage et de séjour.

Vous avez donc vu Naples et vous en êtes dégoûtés : pour elle seule, moi, j'aurais visité l'Italie. M'en voilà revenu. Aussi bien je dois renoncer aux voyages. Je viens d'en faire un en Picardie, et, dans un espace de trente lieues, j'ai vu la diligence se briser deux fois. C'est un avertissement de la Providence. Je ne bouge plus. Revenez donc tous, et dépêchez-vous.

Vous ne lisez pas de journaux, dites-vous. Ce n'est pas une grande perte que vous faites là. Ils ne disent plus rien, puisqu'ils disent toujours la même chose ; on parle beaucoup des forts détachés et des fêtes de juillet. Tout cela sera fort peu réjouissant. Les républicains me semblent battre la campagne plus que jamais. On parle toujours un peu de changements ministériels. A propos, nous avons eu ce matin une

éclipse de soleil. Je ne me suis pas levé pour lui donner un coup d'œil. Nous avons vu tant de choses, nous autres vieux, que rien n'attire plus notre curiosité. Ministres qui tombent, trônes qui croulent, astres qui s'éclipsent, nous sommes las de tout cela. Ce qui vous fera plaisir, c'est d'apprendre que la prospérité est croissante partout en France, que l'industrie est dans un mouvement incroyable, que la production a peine à répondre à la commande, et que les récoltes seront abondantes et de bonne qualité. Tous les rapports s'accordent, et j'en ai la preuve sous les yeux. Rattachons-nous, mon cher ami, aux intérêts de l'humanité; c'est la politique des bonnes gens comme nous et la seule vraie.

CVII

A MONSIEUR GUERNU

Passy, 25 juillet 1833.

Est-il bien possible, mon cher Guernu, que tu veuilles à toute force faire ton début sur la scène poétique, à l'âge où, moi, je pense à m'en retirer! Es-tu mordu de Pégase à ce point, que tu dédaignes ta douce obscurité et veuilles te lancer sur une mer battue de tous les vents, vents qui vous poursuivent jusque dans le port, quand ils n'ont pas réussi à faire chavirer votre barque en route? Je te croyais devenu plus raisonnable. Considère donc à quelle anarchie est aujourd'hui livrée la littérature; vois combien peu de place lui laissent les intérêts politiques. L'homme qui te parle ainsi n'a certes pas à se plaindre du public; ce n'est pas un renard sans queue qui cherche à te dégoûter de celle que tu veux t'attacher au derrière pour faire courir les petits polissons après toi. Crois-en mon expérience; tout le bruit d'une réputation ne vaut pas le calme que le vrai sage peut se faire dans une profonde

retraite. Et puis, que vas-tu tenter d'accabler ces pauvres romantiques? Il y a cinq ou six ans, leurs triomphes pouvaient justifier l'attaque; mais aujourd'hui leurs effets se cotent bien bas à la Bourse. Peux-tu méconnaître d'ailleurs qu'ils ont entrepris une révolution nécessaire? Sans doute, comme tous les réformateurs, ils ont été beaucoup trop loin; mais il restera quelque chose de bon de leurs tentatives hardies, et notre langue, devenue plus large, s'appropriera mieux à des besoins nouveaux, à des idées nouvelles. Il en est de ces jeunes auteurs, à qui l'on ne peut refuser de grands éloges, sinon pour tous leurs ouvrages au moins pour plusieurs. Quant à moi, qui ai de grandes obligations à cette école, qui a brisé les barrières aristocratiques de notre vieille littérature, je compte de nombreux amis dans son sein et me ferais scrupule d'aider à leur procurer un déboire, quand cela me serait possible. A cet égard, mon cher Guernu, tu te trompes tout à fait. Je n'ai, depuis fort longtemps, aucune relation directe avec les journaux. Le *Constitutionnel* m'a complétement abandonné en 1828. Il en est résulté un grand froid politique entre moi et les rédacteurs. D'ailleurs, Étienne ne s'occupe plus de littérature et vit toujours dans ses terres, département de la Meuse, quand la session est terminée. Au *Courrier*, je ne sais qui fait les articles littéraires. Aux *Débats*, je n'ai jamais eu un ami ni même une connaissance. Au *National* seul, j'ai un intime; mais cet intime est Sainte-Beuve, et tu conçois que je ne puis t'adresser là. A la *Revue de Paris*, je n'ai personne; je ne connais même pas de vue M. Pichot, qui, je crois, en est le directeur. Tu vois qu'il me serait bien difficile de te servir dans la petite guerre que tu veux faire aux romantiques, guerre où, arrivant un des derniers, tu seras obligé de te servir des projectiles qui déjà ont été lancés et relancés cent fois contre ceux que tu veux traiter en ennemis; guerre où tu n'aurais

pas même l'honneur d'être en lutte avec les chefs, puisqu'ils n'ont pas même répondu à des académiciens.

Crois-moi, quelque mérite qu'il puisse y avoir aux vers que tu es sur le point de lancer au public, ne te hasarde pas dans le champ de la publicité. C'est un désert où il faut entrer jeune, séduit par d'éclatants mirages, mais où l'on est brûlé par la soif. Une petite source d'eau pure vaut mieux que tous ces vains prestiges. Tu te loues de ta position actuelle; ta santé se rétablit; ta gaieté revient; bénis-en le ciel et vis en sage. Pardonne ces conseils à un vieil ami qui te parle avec expérience, et garde tes vers dans ton portefeuille. Ne cesse pas de te faire un amusement de la poésie, pourtant. C'est un joujou qui sied aux vieux enfants, mais que le public brise dans leurs mains quand ils l'étourdissent avec, en courant les rues et les carrefours. Peut-être diras-tu que ce langage est bien étrange dans ma bouche? Mais c'est ce qu'il y a d'étrange à cela qui doit te donner confiance dans mes avis. On ne raisonne ainsi sur la profession qu'on a exercée avec quelque succès que par une suite d'expériences qui ont mûri la raison. A vingt ans, un pareil langage de la part d'un homme de cinquante ans m'eût paru de la sottise. Mais toi, tu as les cinquante ans, tu sentiras mieux ce qu'il peut y avoir de sage dans mes paroles et d'amical dans le ton que je prends avec toi.

Adieu, mon cher Guernu; crois que je me réjouis de te savoir content et dispos, et que ta visite me fera grand plaisir. Je te préviens que je suis d'un abord un peu plus difficile par rapport à la montée de Passy. Le mieux pour toi serait de prendre les voitures de Passy, à l'entrée de la rue de Rivoli; car les omnibus te laisseraient au bas de la montagne. On me trouve presque toujours de dix heures à midi, et surtout le dimanche.

Adieu, encore une fois, et crois-moi tout à toi.

CVIII

A MADAME LEMAIRE

10 août 1833.

Je m'y prends un peu tard pour vous donner de mesnouvelles, aussi vous adresserai-je ma lettre à Arnouville[1]. J'ai fait l'autre jour ma route de Saint-Denis fort gaillardement et, n'est la poussière, je n'aurais pas pris le célérifère, qui pourtant semblait m'attendre pour partir. Je l'ai quitté à l'entrée de la Chapelle, et vous assure que j'irais de pied à Arnouville sans renoncer à la promenade du soir. J'ai découvert un chemin, pour gagner Saint-Denis, qui est plus court et vous mène droit à l'église. Maintenant je crois connaître votre pays mieux que vous; si j'y retourne, nous ferons peut-être de nouvelles découvertes.

Je voudrais bien voir Lemaire au milieu d'un tas énorme de papiers et de livres qui me sont survenus dans mon absence. Il n'aurait jamais fini de lire tout cela. J'ai, entre autres, vingt mois de la *Revue encyclopédique* et des vers, des vers à n'en plus finir. Pourtant je veux me mettre à travailler; mais que de gens m'en empêchent, et toujours des solliciteurs! ce sont là mes lapins et mes poules. J'ai aussi des colombes. Il m'en est venu une ce matin des plus jolies, ma foi. C'est cette dame qui en pince, c'est-à-dire qui pince de la harpe. Blanc[2] l'a trouvée chez moi, et peut-être allons-nous lui être utile; mais il me faudra écrire des lettres et faire des visites. Comment travailler avec tout cela? Je travaillerai pourtant.

Les républicains sont de plus en plus divisés. On s'injurie

[1] Petit village situé au nord de Saint-Denis, où M. Cauchois-Lemaire avait une maison de campagne.

[2] Médecin de Béranger qui pratiquait l'homœopathie, et depuis s'est jeté dans l'industrie.

à force; peut-être finira-t-on par se prendre aux cheveux. Nos lourdauds du gouvernement doivent bien rire, car ils sont instruits de tout, jour par jour, heure par heure.

CIX

A MONSIEUR ***

Passy, le 10 août 1833.

... Aussitôt mon retour définitif à Passy, c'est-à-dire depuis quatre à cinq jours, je me suis donné le plaisir de lire vos diverses productions. Elles m'ont confirmé dans l'idée qu'il y avait en vous, monsieur, un beau talent de poëte et un cœur d'excellent patriote. L'un et l'autre manquent peut-être un peu de ce dont, nous autres vieux, nous sommes si fiers, de cette expérience, triste produit de l'âge, marchandise toujours payée trop cher, et dont, pour nous punir d'en exagérer la valeur, nous trouvons bien rarement le débit. Un jour, monsieur, vous en aurez votre part et ferez vous-même le procès à quelques peccadilles que l'exaltation des sentiments et la précipitation du travail ont pu faire commettre à votre jeune muse. Il y aurait du pédantisme à moi de vous les indiquer ici. Toutefois je ne puis, en ma qualité d'ancien, m'empêcher de vous mettre en garde contre la rapidité de l'improvisation. J'ai toujours peur qu'on n'en conserve l'habitude au point de ne pouvoir ensuite mettre le soin et le temps si nécessaires chez nous à la perfection des ouvrages, et par conséquent à leur durée. J'ai renoncé de bonne heure à l'improvisation, et je m'accuserais de n'avoir pu depuis y parvenir, même par abnégation patriotique, si je ne m'étais convaincu qu'en définitive la méditation est un moyen de succès pour les idées qu'on veut populariser. Voilà pour le vieux poëte. En ma qualité de vieux républicain, je pourrais bien aussi m'ingérer de vous débiter quelques maximes; mais

je ne veux pas donner trop beau jeu à votre verte jeunesse de me rire au nez. Puis, parce que notre feu commence à s'éteindre, nous convient-il d'aller jeter de l'eau sur celui du voisin, qui brûle et flambe un peu trop? Laissons le temps faire sa besogne. Faites la vôtre, monsieur, soyez poëte, et croyez qu'il me sera doux d'applaudir au succès que j'ose vous prédire d'avance, si la méditation préside à la dépense de vos richesses[1].

CX

A MADAME CAROLINE LACHÈVRE

Passy, 26 août 1833.

Pardonnez-moi, madame, d'avoir tant tardé à vous donner des nouvelles de l'envoi que vous avez bien voulu me faire; quelques occupations pressantes et beaucoup de paresse en sont la cause. Convenez, madame, que c'est après avoir tenté d'obtenir les conseils de gens plus aptes que moi à juger d'un roman, que vous vous rejetez sur un vieux chanteur dont les productions, quelque bien que vous veuillez en dire, ne peuvent pas donner l'idée d'un liseur de romans, encore moins d'un bon juge en pareille matière. Mes confrères, les hommes de lettres, auront été effrayés de la grosseur du manuscrit, et il a pris la route de mon ermitage. Eh bien, tant mieux, puisque cela me procure l'honneur d'être en rapport avec un talent aimable; mais quel bien, madame, en retirerez-vous? Vous voulez que je vous donne mon avis sur l'ouvrage et sur l'avenir qu'il vous promet d'espérer. Le puis-je, en conscience? Il y a peu d'hommes moins capables que moi de juger un roman de ce genre. Je vais vous faire un aveu qui va me déconsidérer à vos yeux. Figurez-vous qu'à

[1] Cette lettre a été insérée dans l'article fait sur Béranger par M. Pelouze dans l'*Encyclopédie des Gens du monde*.

vingt ans l'*Héloïse* m'ennuyait, et que je n'ai jamais été capable d'achever *Clarisse*. Après cela, que vous importe le jugement que je puis prononcer sur *Médéric?* Je l'ai lu avec attention; l'invention m'en paraît heureuse, mais il me semble exécuté par une plume encore inexpérimentée. On pourrait, il me semble, tirer un meilleur parti de cette histoire de jeune fille si intéressante. Il y a des lacunes trop grandes dans la narration. Thérèse tombe trop des nues, comme une nécessité pour la correspondance; le descriptif y est poussé jusqu'à l'exubérance, et il faut vous dire encore que le descriptif est mon antipathie, ce qui ne veut pas dire que ce ne soit chose admirable. Enfin, selon moi, il faudrait faire force coupures dans tout cela, même dans ces longues tirades d'amour naïf ou passionné qui, selon moi encore, fourmillent un peu trop dans tout le roman. Je vous ferai observer, en passant, que la scène où la pauvre Marie découvre derrière la charmille Médéric et Olympe est racontée deux fois de suite, ce qui peut et doit être évité. Pour vous parler du style, où je m'entends un peu mieux peut-être, je dois vous engager à le soigner davantage, non pour le manièrer, le torturer, le quintessencier, comme beaucoup d'illustres font, mais pour lui donner plus de force et de couleur sans en détruire le naturel et la clarté.

Vous le voyez, madame, je vous parle bien franchement et souhaite que vous tiriez de ces réflexions quelque utilité; mais j'en doute fort. Si vous aviez la bonté de venir chercher vous-même votre manuscrit, en causant, je pourrais peut-être mieux vous faire comprendre mes observations, qui, je le sens, vous paraîtront bien peu précises. Je suis presque toujours *à Passy, rue Basse, n°* 22, de dix heures du matin à midi. Si vous preniez ce parti, vous feriez bien de m'écrire quelques jours d'avance, pour être plus sûre de me trouver. Vous pourriez aussi m'indiquer votre heure; si elle ne s'ac-

cordait pas avec la mienne, je me ferais un plaisir de vous attendre. Je ne finirai pas sans vous remercier des vers que vous m'avez communiqués. Leur grâce naïve, leur charme attendrissant, me font regretter de n'en connaître qu'un si petit nombre[1].

CXI

A MONSIEUR GUERNU

28 août 1833.

Je te remercie, mon cher Guernu, de l'envoi que tu as bien voulu me faire et du plaisir que m'a procuré la lecture de ton poëme, dont je connaissais déjà une partie.

Si tu m'avais dit que ton intention était de garder l'anonyme, je me serais bien gardé du sermon que je me suis permis de te faire. Un seul mot d'avertissement nous en eût sauvé, à toi l'ennui, à moi la peine.

Tu parais attribuer à un insatiable amour de renommée l'espèce de dédain que tu as remarqué dans ma lettre pour la célébrité. Si tu me connaissais, tu en jugerais autrement, et tu saurais qu'à cet égard ma raison a fait quelques progrès depuis trente ans qu'à peine nous nous sommes entrevus.

Si je trouve occasion de recommander tes vers à quelque puissance de feuilleton, sois sûr que je ne manquerai pas de le faire; mais, de ton côté, n'oublie pas de faire le double dépôt exigé par tous les journaux.

Puisque les vers sont toujours ton amusement, continue d'en tirer de ta veine : moi, j'y renonce pour la prose. Il est bon de passer par toutes les folies avant de mourir. Ta satire ne semble incomplète; mais, dans un temps plus littéraire que le nôtre, je ne doute pas qu'elle n'attirât l'attention des amateurs de vers piquants et spirituels.

[1] Lettre communiquée par madame Valchère.

Adieu, mon cher Guernu; jouis de l'amélioration de ta santé, et crois-moi toujours tout à toi de cœur. BÉRANGER.

Témoigne de ma part à Bourdon la peine que m'a faite pour lui la perte de Guérin[1], son plus ancien ami[2].

CXII

A MONSIEUR GILHARD

Passy, 28 août 1833.

A l'instant où j'ai reçu votre aimable lettre, je réfléchissais à mon arrivée dans ce monde; il était trois heures, moment de ma naissance, il y a cinquante-trois ans; vous le voyez, votre lettre ne pouvait arriver mieux. Vous êtes peut-être le seul qui, avec moi, ait pensé à ce jour; aussi vous dois-je bien des témoignages de gratitude pour une attention aussi bienveillante; elle a accru le sentiment qui me fait remercier Dieu de m'avoir mis sur cette terre que tant d'autres ont eu le droit de maudire. Moi aussi, j'ai connu le malheur; mais, regardant en arrière, je vois que je n'ai pas toujours été inutile à mes semblables, qu'il en est encore deux ou trois avec qui je partage le petit morceau de pain que je ne dois qu'à mon travail. Convenez-en, monsieur, cela ne suffit-il pas pour faire aimer l'existence? Ajoutez que les amis ne m'ont jamais manqué, et que ma raison, plus forte que ma santé, m'a aidé à diriger mon frêle esquif à travers flots et tempêtes, sans faire naufrage à mon honneur ni à mon indépendance. Aujourd'hui je me repose du voyage. Il y a bien encore pour moi des tracasseries à subir, quand ce ne serait qu'avec ma bourse toujours si mal garnie, toujours insuffisante, quelque privation que je m'impose; car c'est par économie que je

[1] Le peintre Guérin venait de mourir. On sait que Béranger avait rompu avec lui depuis 1815, et qu'il n'y avait pas pour lui de retour en amitié.

[2] Lettre communiquée par M. Ch. Michel (de la Rochelle).

me suis retiré à Passy, dans une mansarde, sans bonne, et vivant à peu de frais. Et comme vous le dites, monsieur, il faut que les forts détachés viennent menacer ma tranquille retraite et détruire mes promenades chéries du bois de Boulogne. J'espère pourtant que la *pensée immuable* renoncera à m'enfoncer comme dans une ville de guerre. En vérité, les rois sont de dangereux personnages. En voici un qui, dans les premiers jours de son intronisation, demande à me voir pour me remercier, dit-il : de quoi? Je ne sais trop. Aussi je ne me rends pas à l'invitation, même réitérée; eh bien, il faut que ce diable d'homme trouve moyen de se venger de mon dédain pour les cours et pour les courbettes en me jetant dans les jambes une ou deux bastilles. Car il faut que vous sachiez que le beau village d'Auteuil, l'habitation de Molière, est plus ménagé que Passy, et que c'est surtout de ce côté que je me promène.

Vous voyez, monsieur, qu'il y a toujours de petites contrariétés dans ce bas monde; mais aussi il y a quelque philosophie, et je crois en avoir une part suffisante. Et puis, l'espérance n'est-elle pas là? Elle me peint l'avenir de la France et de l'humanité en beau. Je suis celui qui console encore; car tous mes vieux amis sont bien découragés; seul, j'entrevois un ciel pur, et je le montre du doigt à ceux qui gémissent.

CXIII

A MONSIEUR SAINTE-BEUVE

3 novembre 1853.

Mon cher ami, un de mes amis, M. Guillaumin [1], libraire, qui a fait l'entreprise de *Paris révolutionnaire*, me prie de le recommander à vous pour un de ces bons et beaux ar-

[1] C'est M. Guillaumin, l'habile et persévérant éditeur des Économistes dont il aura tant contribué à propager les études.

ticles qui font la fortune d'un livre et que vous savez si bien faire, quand la paresse ne vous tient pas trop, ou quand vous ne faites pas mieux que de bons articles. Guillaumin est un parfait honnête homme qu'il est juste de soutenir. Des noms qui nous sont chers doivent d'ailleurs vous recommander son entreprise. Je mets le mien en marge, comme simple apostille à un ministre tout-puissant. Carrel vous a indiqué pour cette besogne. Ayez la bonté de vous en charger, et vous rendrez service à un libraire honnête, ce qui est, dit-on, assez rare, quoique, moi, j'en connaisse plus d'un.

A vous de cœur, BÉRANGER.

Vous sentez que la liberté vous est laissée de parler du volume comme il vous conviendra.

CXIV

A MADAME LEMAIRE

Passy, 14 novembre 1833.

Vous êtes-vous aperçu que je ne vous ai pas encore donné de nouvelles de votre bonnet, ou du bonnet de votre mari, ou enfin de mon bonnet? Je l'ôte pour vous saluer, et le remets sur ma tête pour que vous jugiez du bel air grec qu'il communique à ma figure de coupe antique. Je vous assure que c'est un couvercle beaucoup trop beau pour le pot qu'il couvre. Tout le monde m'en fait compliment, et je l'ai étrenné en pleine table, chez madame Brissot, parce qu'il m'est arrivé un jour de rhume et que les dames m'ont forcé de garder ma couronne.

Je suis, comme vous, fort satisfait de la coopération [1] de Fortoul; et, surtout depuis son article de *Marie d'Angleterre*, il me semble avoir bien pris le sujet comme il convient de le prendre pour votre journal.

[1] Au *Bon Sens* où Béranger l'avait fait écrire. M. Fortoul rédigeait d'abord l'article de théâtre pour la *Revue encyclopédique* de Dupont (de Bussac).

Ce que vous dites pour la défense du *Bon Sens* peut être assez juste, mais toutefois il y a profit à faire aux observations de Barthélemy [1], et c'est pourquoi je vous les ai transmises. La question des ouvriers doit donner de l'occupation à Lemaire. C'est un point bien épineux et une belle occasion pour parler morale aux travailleurs.

L'association et les caisses d'épargne sont les remèdes aux maux qui les accablent et le meilleur préservatif contre la tyrannie des maîtres.

J'ai vu avec plaisir que Rodde [2] ait cité mon mot de l'habit et de la veste [3]. Ces formules simples valent mieux que de longs discours, parce qu'ils frappent les intelligences les plus bornées.

La *Tribune* annonce aujourd'hui vouloir s'occuper de l'éducation politique de la classe inférieure, et fait l'éloge du *Bon Sens* et du *Populaire*. Cet éloge du *Bon Sens* est-il un retour au sens commun? Vraiment, il est bien temps que nos républicains changent de marche! Grâce à leur despotisme et à leur ignorance, ils ont gâté autant qu'ils l'ont pu une cause que le pouvoir leur rendait si belle et si facile. Ce sont les plus pitoyables aristocrates que je connaisse.

Je vous écris à l'aveuglette. Le jour finit, je n'y vois plus qu'à vous présenter mes très-humbles hommages.

[1] M. Barthélemy Saint-Hilaire.

M. Barthélemy Saint-Hilaire a regretté de n'avoir plus sous la main les lettres que Béranger lui a adressées. « A vrai dire, je n'ai reçu de lui, nous a-t-il écrit, que deux lettres importantes : l'une sur une affaire assez grave où j'étais en lutte contre un ami de Béranger : c'était en 1833; l'autre sur ma publication de la *Politique d'Aristote*, en 1837. Cette lettre, de huit pages, avait un intérêt tout particulier, encequ'elle montrait d'une manière frappante la sagacité merveilleuse du génie de Béranger. Sans savoir le grec, non plus que le latin, et sans connaître à l'avance le monument que j'avais fait passer dans notre langue, il me donnait les conseils les plus sages et les plus pratiques sur ma traduction. »

[2] Rédacteur du *Bon Sens*.

[3] C'est le mot : il faut allonger les vestes et non raccourcir les habits.

CXV

A MONSIEUR CAUVAIN,
ARCHITECTE A MONTPELLIER.

Passy, 19 novembre 1833.

Je vous dois des excuses, monsieur, pour le temps que j'ai mis à vous remercier de la très-jolie chanson que vous avez bien voulu m'adresser. Un peu de paresse, mal qui ne fait que s'accroître chez moi, m'a fait négliger de vous remercier plus tôt et de l'envoi et de tout le plaisir qu'il m'a fait. Les sentiments que vous louez en moi me font apprécier une sympathie qui m'honore.

Vous voudriez, monsieur, que je ne cessasse pas de chanter; je n'y renonce pas non plus. Mais je renonce seulement à donner de la publicité aux nouvelles chansons qui pourront me venir encore. Avec l'âge la malice cesse d'être de saison, bien qu'on dise souvent chez nous : un malin vieillard. Les malins vieillards ne sont guère propres qu'à faire des Bartholo, qui, tout fins qu'ils sont, finissent toujours par être traités comme des Cassandres. Je veux éviter, si je puis, ce petit malheur arrivé à plus d'un homme célèbre de mon temps.

D'ailleurs, monsieur, grâce à la marche des choses, il me faudrait refaire et redire ce que pendant quinze ans j'ai dit et fait : il n'y aurait que les noms à changer; je ne serais donc plus qu'un rabâcheur; je ne m'en sens pas le courage. J'aime mieux chercher un nouveau moyen d'être utile à la sainte cause que j'ai défendue, cause qui a encore à combattre longtemps et qui a, par conséquent, besoin d'armes aussi différentes qu'elle a de différents ennemis. Puissé-je lui en forger d'utiles! Le plus nécessaire encouragement pour cela est sans contredit le suffrage des patriotes qui veulent bien

me témoigner quelque estime ; croyez, monsieur, qu'à ce titre, votre chanson m'est doublement précieuse [1].

CXVI

A MONSIEUR CASSIN

30 novembre.

Vous me demandez de mon écriture pour le livre que vous avez eu l'idée de composer à l'usage des écoles. Je ne vois pas ce que les élèves gagneraient à apprendre à lire d'après moi, si je vous donnais ou des couplets ou des lignes de prose de ma façon. J'aime mieux, pour répondre à votre intention, puiser à une source plus élevée et plus pure. Je crois donc devoir copier deux passages du testament d'un homme dont la vie tout entière a été consacrée à l'amélioration du sort de l'humanité, et dont le grand nom et les exemples ne sauraient être mis trop souvent sous les yeux des générations qui s'élèvent. Je copie donc pour votre ouvrage, monsieur, deux fragments du testament de Benjamin Franklin.

« Je suis né à Boston, et je dois mes premières instructions littéraires aux écoles gratuites de grammaire qui y sont établies. En conséquence, je donne à mes exécuteurs testamentaires cent livres sterling (2,500 francs), qui seront par eux payées aux supérieurs ou directeurs des écoles gratuites de ma ville natale de Boston, pour être par eux placées à intérêt perpétuel et afin que le produit en soit employé à acheter des médailles d'argent, destinées à être distribuées par les directeurs à titre de récompense honorifique, parmi leurs écoliers, de la manière qui sera jugée convenable par les notables de la ville.

« J'ai remarqué que, parmi les artisans, les bons apprentis deviennent ordinairement de bons citoyens ; j'ai moi-même

[1] Lettre communiquée par M. J. Lemer.

fait l'apprentissage d'un métier, de l'imprimerie, dans ma ville natale, et ensuite, à l'aide de prêts qui m'ont été faits par deux bons amis, je me suis établi à Philadelphie, ce qui a été le fondement de ma fortune et de tout ce que ma vie a pu avoir d'utilité. Je désire faire du bien, même après ma mort, s'il est possible, en contribuant à l'instruction et à l'avancement d'autres jeunes gens qui puissent rendre service à leur pays. Je consacre pour cet objet deux mille livres sterling (50,000 fr.) »

J'ai choisi ces deux fragments, monsieur, parce qu'ils me semblent en rapport avec la destination de votre recueil. Puissent les jeunes élèves avoir autant de plaisir à les déchiffrer dans mon écriture que j'ai eu de plaisir à les copier pour eux[1] !

CXVII

A MONSIEUR PERROTIN

en 1833.

Je vous renvoie l'épreuve des notes[2]; vous verrez, mon cher Perrotin, que je me suis permis de rayer une ligne dans le nouveau préambule donné aux procès : l'accusation de mauvaise foi contre D***, dans ce cas, quoique je sente bien l'idée de l'auteur, ne peut trouver place ici. Il faut penser que je suis censé revoir tous les morceaux qui composent cette édition, et qu'il ne serait pas convenable que j'eusse l'air de laisser critiquer des plaidoiries faites pour ma défense dans un livre grossi par ces plaidoiries. J'en dis bien ma façon de penser, mais je me semblerais coupable de souffrir qu'on l'imprimât dans mes œuvres. Qu'en pensez-vous ?

[1] Lettre communiquée par M. Beauvillier (de Fontainebleau).
[2] On imprimait alors la première édition des *Œuvres complètes* de Béranger.

CXVIII

A MONSIEUR BRAZIER

8 janvier 1834.

Avec quelle satisfaction, mon cher et ancien camarade, j'ai reçu tes jolies chansons, et ton volume plus charmant encore. J'aurais bien voulu te répondre par quelques couplets, mais je suis bien paresseux de rimes. Plus tard, peut-être, me sentirai-je en veine de te payer en monnaie pareille à celle dont tu fais un si généreux usage pour tes vieux collègues. Si le titre de la mienne est un peu inférieur, tu es si bon, que tu me le pardonneras.

Je viens de chanter et de lire tout ton recueil; j'y ai retrouvé bien de bonnes et anciennes connaissances qu'il m'a fait grand plaisir de revoir. Les *Jeunes Sœurs* sont dignes des autres et de leur père commun. Si littérairement elles sont d'égales valeurs, les plus vieilles ont cependant, à mes yeux, un mérite de plus, elles m'ont rappelé le Caveau, la seule Académie dont j'aie voulu être et où je fus accueilli avec tant de bienveillance et de gaieté.

Sais-tu que voilà vingt et un ans de cela?... Ami, tu le sais, car tu en as consigné la date dans une histoire des sociétés chantantes [1].

Que d'événements arrivés depuis ! que de pertes cette réunion a faites!... Le bon et loyal Désaugiers surtout !... Divisés tous deux, par opinion seulement, je n'ai jamais cessé de l'aimer, et bien souvent il m'arrive de vouloir adresser une chanson à sa mémoire : c'est encore une dette que j'espère acquitter un jour.

Je me laisse aller à te parler ainsi pour te prouver quelle bonne fortune a été pour moi ton volume, et pour que tu

[1] *La Chanson et les Sociétés chantantes.* Article inséré dans le quatrième tome du livre des *Cent et un.*

juges quelle place tu occupes toi-même dans mes souvenirs.

Si je n'avais pris le parti de vivre un peu comme un ours, et par intérêt de santé et par amour du repos, je profiterais du voisinage pour te dire tout cela... Un jour j'irai pourtant te remercier de tes chansons, que j'ai déjà chantées bien des fois, mais à voix basse, pour qu'on ne me soupçonne pas trop de vanité.

Reçois tous mes remercîments et les témoignages de la reconnaissance amicale de ton vieux camarade. BÉRANGER.

P. S. Il me semble que tu as terriblement retranché de tes anciennes productions. J'en regrette surtout une dont le refrain était : *C'est donc pour vous dire*[1].

CXIX

A MONSIEUR GUIZOT,
MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Passy, 13 février 1834

Monsieur le ministre, excusez la liberté que je prends de vous recommander la veuve et les enfants d'Émile Debraux.

[1] Cette lettre, communiquée par madame veuve Brazier, est extraite d'un manuscrit de Brazier sur Béranger et ses chansons. Nous en citons un passage, pour donner sur le poëte l'opinion d'un de ses anciens confrères en chansonnettes

« Sous l'Empire, nous faisions la chanson à refrain, c'est-à-dire que nous tournions sept vers pour amener le trait à la fin du huitième. Béranger a fait aussi la chanson à refrain; mais sous sa plume (je pourrais dire sous son règne), elle a pris une allure plus neuve, plus vivace. Chez lui, point de chevilles, point de vers parasites, mais des pensées à chaque ligne, quelquefois à chaque mot... C'est un homme à part, en ce que, non-seulement il a chanté gravement, mais a aussi chanté gaiement...

« Du reste, il avait un vaste champ à parcourir, il pouvait tout fronder, tout attaquer; c'est ce qu'il a fait avec une telle supériorité, que même, en ne partageant pas ses idées, on se laisse entraîner au plaisir de le lire.

« A côté de chants graves et sévères, le poëte s'est souvent laissé aller à la gaudriole : c'est là que peut-être il excelle. Toutes ses chansons grivoises, le nombre en est grand, sont marquées au cachet de l'originalité la plus pittoresque; et le sujet, quelque graveleux qu'il soit, prend sous sa plume une fleur de poésie qui en atténue presque toujours la licence. Le *Sénateur*, *Madame Grégoire*, *Lisette*, l'*Ami Robin*, *Frétillon*, la *Grande Orgie*, *Babet*, sont des modèles.

« Désaugiers admirait Béranger; il lui rendait publiquement la justice due à un

Vous vous demandez sans doute ce qu'était Émile Debraux; je puis vous le dire, car j'ai fait son éloge en vers et en prose. C'était un chansonnier. Vous êtes trop poli pour me demander à présent ce que c'est qu'un chansonnier; et je n'en suis pas fâché, car je serais embarrassé de vous répondre. Ce que je puis vous dire, c'est que Debraux fut un bon Français qui chanta contre l'ancien gouvernement jusqu'à extinction de voix, et qui mourut six mois après la Révolution de juillet, laissant sa famille dans une profonde misère. Il fut une puissance dans les classes inférieures; et soyez sûr, monsieur, que, comme il n'était pas tout à fait aussi difficile que moi en fait de rime et de ce qui s'ensuit, il n'eût pas manqué de chanter le gouvernement nouveau; car sa seule boussole était le drapeau tricolore[1].

Pour mon compte, j'ai toujours repoussé le titre d'homme de lettres, comme étant trop ambitieux pour un chansonnier: je voudrais pourtant bien, monsieur, que vous eussiez la bonté de traiter la veuve d'Émile Debraux comme une veuve d'homme de lettres; car il me semble que ce n'est qu'à ce titre qu'elle peut avoir droit aux secours que distribue votre administration.

J'ai déjà sollicité à la commission de l'indemnité pour les condamnés politiques en faveur de cette famille; mais, sous la Restauration, Debraux n'a subi qu'une faible condamnation qui donne peu de droits à sa veuve; aussi n'ai-je obtenu que très-peu de chose.

Si j'étais assez heureux, monsieur, pour vous intéresser au sort de ces infortunés, je m'applaudirai de la liberté que

talent d'un ordre si élevé. Il m'a dit à moi qu'il aurait donné ses vingt meilleures chansons pour avoir fait le *Roi d'Yvetot*, et Béranger répétait de son côté qu'il enviait à Désaugiers *Paris à cinq heures du matin.* »

[1] Debraux (Paul-Émile), est mort à Paris le 12 février 1831, âgé à peine de trente-cinq ans. Ses chansons ont été recueillies en 1833. L'admirable chanson de Béranger qui sert de préface à ce recueil sauvera son nom de l'oubli.

j'ai prise de me faire leur interprète auprès de vous. Ce qui a dû m'y encourager, ce sont les marques de bienveillance que vous avez bien voulu m'accorder quelquefois.

Je saisis cette occasion de vous renouveler mes remercîments, et vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très-humble serviteur. BÉRANGER.

LETTRE DE MONSIEUR GUIZOT A BÉRANGER

Mardi, 19 février 1834.

Je vous remercie, monsieur, de me fournir l'occasion de faire une chose juste en soi, et qui vous est agréable. Je ferai donner 300 fr. de gratification littéraire à la veuve d'Émile Debraux, et s'il avait été aussi difficile que vous en fait de rime et de ce qui s'ensuit, sa veuve aurait probablement le double, le triple, que sais-je? Le drapeau tricolore est fidèle à ses anciens amis, et décidé à compter sur leur fidélité.

Recevez, je vous prie, la nouvelle assurance de ma considération la plus distinguée. GUIZOT.

M. Guizot, à la bienveillance de qui nous devons quelques-unes des lettres de Béranger, a inséré celle qui est relative à Debraux à la fin du tome Ier de ses *Mémoires*. Il y a dans ses *Mémoires* un crayon de la figure de Béranger qu'on ne pouvait demander différent de ce qu'il est au représentant le plus ferme et le plus éprouvé de la politique doctrinaire et qui, dû au premier ministre de Louis-Philippe, eût pu être, après tout, encore moins favorable à la ressemblance. M. Guizot a donné une leçon de respect à ceux qui se vengent de leurs mécomptes ou de leurs mésaventures individuelles en injuriant le plus illustre de leurs adversaires. Voici ce portrait, placé au milieu de l'*Histoire de la Restauration*. On en voudrait pouvoir ôter l'expression de « légèreté vulgaire, » car elle attaque légèrement peut-être tout un ordre d'idées et de problèmes fort graves.

« Au même moment, un homme du peuple, né poëte et devenu encore plus poëte à force d'art, célébrait, charmait, échauffait et propageait par ses chansons les instincts, les passions populaires contre tout ce qui rappelait l'ancien régime, surtout contre les prétentions et la domination ecclésiastiques. Béranger n'était, au fond du cœur, ni un révolutionnaire ni un impie ; il était plus honnête et plus sensé que ses chansons ; mais, démocrate par conviction comme par goût, et jeté par l'esprit démocratique dans la licence et l'imprévoyance, il attaquait pêle-mêle tout ce qui déplaisait au peuple, ne s'inquiétant point de la portée de ses coups, prenant le succès de ses chansons pour une victoire de la France, aimant bien mieux la Révolution ou l'Empire que la liberté, et oubliant, avec une légèreté vulgaire, que la foi et le respect ne sont nulle part plus indispensables qu'au sein des sociétés démocratiques et libres. Il s'en est, je crois, aperçu un peu tard, quand il s'est trouvé, de sa personne, en face des passions fomentées par ses chansons et de ses rêves devenus des réalités. Il s'est empressé alors, avec une prudence qui ne lui a jamais fait défaut, de sortir de l'arène politique et presque du monde, non pas changé dans ses sentiments, mais un peu triste et inquiet des conséquences de la guerre à laquelle il avait pris tant de part. Il était, sous la Restauration, plein de confiance comme d'ardeur, modestement enivré de sa popularité ; et, quoiqu'il s'exagérât son importance et son intelligence politique, plus sérieusement influent qu'il n'était jamais arrivé à un chansonnier. »

Ce n'est pas assez dire, car il n'y a eu personne, au dix-neuvième siècle, qui, dans la vie civile, ait exercé une influence sur les idées générales, non-seulement dans la politique, dont il a prédit et causé les grandes aventures, mais encore dans la morale sociale qu'il a, pour sa part, éclairée largement.

En tout cas, ce n'est pas lui, nous le voyons bien dans ces lettres, qui prétendait à l'importance.

Ce qui plaît, dans l'écrit de M. Guizot, c'est qu'après avoir peint, de son pinceau sévère et froid, la figure du poëte, il ne néglige pas de donner à la postérité connaissance des bons rapports qu'il a pu avoir avec lui. Cette attestation ne lui a pas paru inutile. Il donne donc, en note, une lettre de Béranger, celle-là même que nous venons de lire, et il la fait précéder de cette remarque :

« Je l'avais rencontré quelquefois après 1830; et, quoique je ne l'aie pas revu depuis la Révolution de juillet, il était resté avec moi dans de bienveillants rapports. Il m'écrivait souvent pour me recommander ses amis malheureux. J'insère dans les *Pièces historiques* placées à la fin de ce volume un échantillon de ses lettres, souvent remarquables par un tour gracieux sans affectation, quoique un peu étudiées. »

Ces trois derniers mots ne sont pas justes, ainsi que chacun peut le voir maintenant; mais les amis de Béranger doivent à M. Guizot de la reconnaissance, puisqu'il a fait à une de ses lettres, qui n'est pas des plus importantes, l'honneur de lui donner une place dans la plus magistrale des histoires de notre temps.

CXX

A MADAME LEMAIRE

Passy, 21 février 1834.

Si vous aviez mieux renseigné votre mari, il ne fût venu me voir que vers quatre heures, et s'il eût eu un peu de patience, je l'aurais trouvé chez moi, car je suis rentré à trois heures et demie, peu d'instants après son départ. Exprimez-lui mon regret de la longue course qu'il a faite sans que j'en aie profité. Pourriez-vous me dire ce que sont devenus mes socques? On ne les trouve point rue des Petites-Écuries, et le portier prétend qu'on ne les y a pas rapportés. Votre garçon de bureau fait-il ses courses avec? J'aimerais mieux cela que de savoir qu'ils soient restés chez notre milord, qui n'a pas besoin de pareilles montures.

Il m'est venu une idée. Dupont m'a rendu visite aujourd'hui avec Barrot et Legendre. Je l'ai trouvé assez disposé à rire. Or j'ai pensé que, s'il se trouvait avec vous à dîner, il pourrait oublier sa douleur[1] pendant deux ou trois heures

[1] Causée par la mort du député Dulong, son parent et son intime ami. Dulong avait été tué en duel par le général Bugeaud. On sait que cette funèbre histoire a été l'une de celles où ce qu'on appelait le parti de la cour, les gens du château, ont paru jouer un rôle équivoque. Le général Bugeaud fut accusé alors d'être un instrument de meurtre.

et plus. Seriez-vous femme à me l'amener avec votre mari, un des jours de la semaine prochaine. Si vous arrangiez cette partie, je vous en saurais bien bon gré. Il faudrait toutefois me prévenir d'avance pour se procurer le fin gigot ou la fine volaille. J'engagerais bien aussi madame ***, qui les a trouvés tous les trois aujourd'hui chez moi ; mais je doute qu'elle pût venir sans son mari. C'est aussi un difficile, et je n'ai pas assez bonne cuisine. Voyez à mener à bien cette négociation, pour laquelle je vous donne plein pouvoir. Hier, je sortais pour la première fois; aujourd'hui j'ai fait promenade complète. Demain, je me mets à l'homœopathie, par inspiration : nous verrons ce qui sortira de là.

Adieu, portez-vous bien; pensez à mes socques, au gigot et à moi qui suis votre serviteur.

CXXI

A MONSIEUR SAINTE-BEUVE

3 avril 1834.

Que je vous remercie, mon cher ami, d'avoir pensé à la peine que devait me causer la privation de vos bonnes et douces visites! Je n'ajoute point foi à tout ce que disent les méchantes langues ; mais je suis assez disposé à croire qu'il y a peu d'attraits dans les rabâchages d'un vieux. Votre petit mot me rassure pour quelque temps, et je vais faire des vœux pour que la liberté vous soit rendue. J'y aurai double profit, car je présume que le tant désiré roman[1] et vous sortirez ensemble de votre retraite pour venir jusqu'à Passy embellir la mienne. Depuis quelque temps, tout au contraire de vous, j'ai beaucoup visité le monde. Mais je m'en repens, car je m'y laisse aller à exprimer toutes mes rêvas-

[1] Le roman de *Volupté* qui allait paraître.

series, et je dois passer pour un niais ou pour un fou aux yeux de nos jeunes gens, tout bons qu'ils se font pour moi.

Savez-vous que votre ami Lamartine m'a singulièrement piqué dans son article *de l'Avenir de la poésie?* J'ai été sur le point de lui répondre; mais j'ai craint que cela ne parût être un effet d'amour-propre blessé, lorsque, je vous l'assure bien, il n'y avait qu'amour de la vérité et de la justice. Être accusé d'avoir propagé les haines et les envies devait me choquer. Quoi! les hommes qui insultaient, sous l'aile du pouvoir, à tout ce que notre Révolution a produit de grand, de bon, de beau, nous reprocher d'avoir poussé contre eux des cris de guerre, sous la bouche de leurs canons! C'est un peu fort. Ne doivent-ils pas aujourd'hui constater, au contraire, combien même, dans notre position, nous avons propagé de sentiments d'amour au milieu du combat, et combien la victoire du peuple atteste, par sa générosité, l'effet de nos prédications? Je vous le répète, sans la crainte d'aller plus loin que je ne l'aurais voulu, en m'attaquant à un homme que j'admire et que j'estime, je me serais peut-être lancé dans cette polémique. Une autre idée a contribué aussi à m'arrêter : votre ami a l'air de vouloir se désaristocratiser, et je serais désolé de retarder cette transformation, qui, si elle a lieu jamais, sera chez lui de bonne foi. Adieu, travaillez et dépêchez-vous; puis, venez prendre l'air à Passy.

CXXII

A MONSIEUR RAOUL DUVAL

Passy, 15 avril 1834.

Me pardonnerez-vous, monsieur, de me faire solliciteur auprès de vous en faveur de l'imprimeur Desprez[1]? Une imprudence ou une accusation sans fondement, je ne sais trop

[1] Beau-fils de Laisney, qui avait imprimé un écrit incriminé comme calomnieux.

qu'en dire, a mis votre parquet dans la nécessité d'exercer des poursuites contre lui. Je ne sais, monsieur, ce que vous pensez de cette misérable affaire, qui me semble à moi mériter bien peu d'occuper le temps de la magistrature. Elle peut, dit-on, avoir des suites graves pour Desprez, si les juges n'y mettent pas un peu d'indulgence et si le parquet use de rigueur dans la manière d'exposer le délit, si délit il y a.

Comme Desprez n'a jamais, je crois, été accusé de contravention, et que, si elle existe, elle porte sur un fait sans nulle conséquence politique ou personnelle, j'ose, monsieur, vous supplier d'aider le pauvre diable à sortir d'embarras, autant que la bienveillance pourra se concilier avec les devoirs rigoureux des fonctions que vous exercez.

Desprez est le beau-fils de mon plus ancien ami, de celui à qui j'ai dû mes premières leçons de poésie et de langue française ; prenez pitié, monsieur, de cette maison, qui fut mon berceau, et n'est pas celui de Pindare. Je ne le sais que trop, quoique ce soit dans un pays un peu béotien ; mais les maîtres de la maison et le chansonnier qui en est sorti seront tous bien reconnaissants de ce que vous voudrez bien faire pour eux, dans cette circonstance malheureuse[1].

CXXIII

A MONSIEUR PELOUZE

Passy, le 5 mai 1834.

Quoi! monsieur[2], par bienveillance pour moi, vous acceptez un travail fastidieux! En vérité, je vous dois de la reconnaissance. Si pareille tâche pouvait vous rendre la santé, passe encore; mais je vois que vous êtes surchargé de travaux.

[1] Lettre communiquée par M. Raoul Duval, procureur général à Bordeaux.

[2] M. Pelouze, à qui cette lettre est adressée, et qui a fait l'article *Béranger* dans l'*Encyclopédie des Gens du monde*, était le père de M. Pelouze le chimiste.

Aussi voudrais-je bien pouvoir vous alléger la peine. Mais comment m'y prendre? Je n'ai que des détails biographiques à fournir, et ils sont en petit nombre. Mes plus intimes amis n'ont pu tirer davantage de moi quand ils se sont chargés de besogne pareille à la vôtre. J'ai mis dans ma dernière préface la seule portion de mes idées et de mes sentiments qui concerne le public.

Quant à mes chansons, ce n'est pas à moi d'en parler, et c'est peut-être fort heureux pour elles : ce sont pour la plupart d'anciennes maîtresses dont j'ai bien de la peine à me faire des amies.

Quant à ma philosophie, vous la connaissez : je ne suis resté indifférent à rien de ce qui a intéressé mon pays et l'humanité. La science m'a toujours manqué : l'instinct du bon et du beau m'en a quelquefois tenu lieu, et si je ne craignais d'être accusé de vanité, je dirais qu'il m'a fait, dans mes bons jours, aller en avant de la science. Est-ce là ce qu'on appelle de la philosophie? J'ai dû à des goûts simples et à un grand amour de l'indépendance ce qu'on a bien voulu baptiser du nom de sagesse dans ma conduite. Je vous assure que la sagesse n'est pas du tout mon fait, au moins comme l'entendent les docteurs.

Je ne vous en dirai pas plus long sur mon compte. Je doute que vous en sachiez jamais davantage, et si vous avez la bonté de vous déranger pour me venir voir, que ce soit pour me procurer un vrai plaisir plutôt que pour juger de la ressemblance du modèle avec la peinture que vous avez la bonté de faire. Vous avez trop de partialité pour moi pour que le portrait soit jamais ressemblant. Je ne vous en devrai que plus de reconnaissance, et je vous attends pour vous en renouveler l'assurance et celle de tous les sentiments que vous m'inspirez.

CXXIV

A MONSIEUR DECRUSY

Passy, 16 mai 1834.

J'ai appris, mon cher Decrusy, que M. Duval, procureur du roi à Péronne, venait de vous faire la réponse la plus favorable sur l'affaire de Desprez. Vous voilà donc en mesure de la terminer le plus tôt possible et de manière à ce que le pauvre et honnête coupable ne soit pas trop écorché en sortant des mains de la justice. Le jour où j'eus le plaisir de vous rencontrer, vous me dites que vous veniez de réduire pour une affaire complétement semblable les 3,000 francs à 50 francs. Je vous prie d'être aussi bon pour la maison de mon ancien *bourgeois*, comme disent les ouvriers. Ce sera pour moi, si vous faites cela à ma considération, une manière de payer l'apprentissage que j'ai fait *gratis* dans cette imprimerie. Procurez-moi cette joie et croyez à toute ma reconnaissance.

CXXV

A MADAME BRISSOT-THIVARS

Passy, 24 mai 1834.

J'ai fait une bêtise hier en acceptant presque votre dîner de lundi. Je me suis rappelé, en rentrant chez moi, que j'avais demain mon vieux camarade Laisney [1], à qui madame C*** trouve une si forte odeur, non de musc, mais de pipe et autres parfums semblables. Si vous mettez le gigot à la broche, que ce ne soit pas pour moi. Mais je vous préviens que vous trouverez assez difficilement un convive de mon appétit. Je me lève, il n'est que sept heures et déjà je serais

[1] Venu à Paris pour recommander à Béranger l'affaire de l'imprimerie de Péronne.

homme à faire honneur à un bon déjeuner. Cela m'épouvante pour ma bourse d'abord, et pour ma santé ensuite; car malgré cette énorme consommation de vivres, je ne reprends pas mes forces. Hier, j'ai été fort heureux de rencontrer l'omnibus à la place de la Concorde. Vous verrez qu'il me faudra aussi avoir cabriolet; et puis, fouette, cocher! à l'hôpital!

Vous malade, tirez-vous-en le plus tôt possible et venez respirer l'air de Passy; je vais, avec mes mauvais yeux, lire toutes les affiches pour vous découvrir un gîte convenable.

CXXVI

A MONSIEUR TUGNOT DE LANOYE

Passy, 29 mai 1854.

Vos stances et votre lettre m'affligent, monsieur. Je m'étonnais et m'inquiétais de votre long silence; mais j'aurais voulu vous le voir rompre autrement.

Je devine toute votre position au peu que vous m'en dites et j'approuve la prudence à laquelle vous vous soumettez, puisqu'il s'agit d'intérêts qui ne sont pas uniquement les vôtres. Le meilleur moyen de supporter ce poids fâcheux, c'est de vous recommander à la muse, fidèle consolatrice des cœurs souffrants. Puis, vous êtes jeune, et cette autre muse de tous les hommes, l'espérance n'est-elle pas là pour vous montrer un avenir riant et pour l'humanité, et pour la France et pour vous-même? Ne vous laissez pas aller aux longues et secrètes douleurs : Dieu le défend à notre nature. Mais direz-vous, ce pauvre corps qui souffre! Hélas! oui, les maux physiques ont une fâcheuse influence. Mais pourtant une raison éclairée peut, jusqu'à certains points, triompher d'eux. Ne sont-ils pas même un peu l'effet d'une disposition de l'âme que nous nous plaisons à entretenir? J'ai connu tout cela,

monsieur, voilà pourquoi je me permets de vous en parler. Et moi aussi j'ai été malade, j'ai été profondément triste, et, de plus, j'étais bien pauvre et je n'avais pas reçu d'éducation. Mais je faisais des vers, mais j'avais des amours, surtout (voulez-vous que je vous le dise?) j'avais confiance en Dieu. Cette confiance ne m'a jamais abandonné, et j'espère qu'elle sera mon oreiller de mort. Ah ! monsieur, si cette confiance est en vous, cramponnez-vous après elle. Vous voyez, elle a sauvé un pauvre chansonnier, fort mauvais sujet au dire de nos dévots de place, qui font du christianisme et même du catholicisme sans croire à grand'chose. Moi, j'avais le déisme dans le cœur, et j'ai vécu. Vivez aussi, mon cher enfant. Pour cela, il ne faut que vouloir à votre âge. Continuez de chanter ; votre voix n'est pas celle de tout le monde et il ne faut pas que trop de modestie vous nuise à vos propres yeux. Le bien que je vous ai dit de vos vers, ceux-ci viennent le confirmer. J'y voudrais un peu plus de travail. S'attacher à son œuvre, l'achever, la parfaire, c'est aussi un moyen de s'attacher à la vie. Presque tous les bons ouvriers vivent longtemps : c'est qu'ils accomplissent une loi de la Providence[1].

CXXVII

A MONSIEUR RAOUL DUVAL

Passy, 2 juin 1834.

Je vous dois des remercîments, monsieur, pour la bonne lettre que vous avez bien voulu écrire à la chancellerie en faveur de Desprez; elle était la pièce essentielle et devait assurer le succès de nos démarches. Decrusy est venu hier m'annoncer que le ministre avait approuvé le travail des bureaux ; il n'y a plus que la signature du roi, mais elle n'est

[1] Lettre communiquée par M. de Lanoye.

jamais refusée en pareil cas. Desprez payera un peu plus que vous n'aviez cru convenable de fixer. C'est à 100 fr. qu'est réduite son amende. Decrusy prétend que, comme il y avait, outre l'omission, un plaignant dans l'affaire pour atteinte portée à sa réputation, il a cru devoir laisser une apparence de châtiment. Mais vous voyez, monsieur, que c'est une bien faible peine auprès de celle dont Desprez eût pu être victime. Il a reçu une leçon dont il profitera, et il ne se la rappellera jamais sans penser à la reconnaissance qu'il vous doit.

J'irai vraisemblablement à Péronne l'année prochaine; je ne sais, monsieur, si pour vous et pour madame je dois souhaiter de vous y retrouver; mais ce serait au moins un bien grand plaisir pour moi que de pouvoir vous y réitérer mes remercîments, et vous dire combien j'ai été sensible à tout ce que vous avez montré d'empressement et d'amabilité à un vieux familier de cour d'assises, encore tout surpris de la bienveillance qu'il rencontre chez messieurs du parquet.

LETTRE DE LAMENNAIS A BÉRANGER

La Chenaie, le 2 juin 1834.

Que vos paroles, mon ami, sont bonnes et douces, et qu'elles ont été droit à mon cœur! Je bénis Dieu, qui m'a réservé cette consolation dans ma tristesse; car j'ai eu, comme vous le dites, beaucoup à souffrir[1]. Bien des gens qui m'avaient jadis serré la main, qui s'étaient longtemps assis près de moi, à la même table, ont passé en disant : Je ne le connais point. Quelques-uns même ont cru me devoir des outrages; ce qui m'a été le plus dur, vous le savez. Mais comment expliquer ces choses au public? Cela ne se peut, et l'impression reste. C'est ce que voulaient les méchants. Après tout, on ne peut espérer de servir les hommes sans beaucoup de travail et beaucoup de souffrances. Qui le sait mieux que vous,

[1] Les *Paroles d'un Croyant* avaient paru le 1er mai 1834 dans la *Revue des Deux Mondes*.

mon ami? N'avez-vous pas été poursuivi par le pouvoir, traîné devant les tribunaux, enlevé de chez vous, emprisonné, tourmenté de toutes les manières? C'est là ce qui, dans tous les temps, a été réservé à ceux qui aiment par-dessus tout la vérité et la justice, à ceux qui se consacrent à la défense de l'humanité. Jésus disait aux siens pour les encourager : Vous n'avez pas encore résisté jusqu'au sang. L'instinct du sacrifice est là tout entier. Or rien de beau, rien de grand, ne se fait sur la terre que par le sacrifice. Le vrai christianisme n'est que cela, un sacrifice d'amour. Relisez ce drame divin de la passion du Christ : il n'y manque pas une seule douleur, et l'impression dernière est que le monde est sauvé. Quelle vie que celle qui commence dans une crèche à Bethléem et finit sur une croix à Jérusalem! Et puis tout aussitôt on voit naître cette lutte merveilleuse qui renouvellera la face de la terre, cette lutte qui se prolonge de siècle en siècle, de l'intelligence contre la matière, du droit contre la force, des peuples contre leurs oppresseurs. Qui ne serait fier, mon ami, de prendre part à ce brillant combat et qui songerait à ses blessures dans la joie du triomphe certain que l'on pressent au fond du cœur? Dans mon dernier écrit, j'ai laissé s'échapper des émotions que je ne pouvais plus contenir. Dans l'ouvrage dont je m'occupe maintenant, je m'adresserai à la raison froide et philosophique. Il me semble qu'il y a tout un monde de vérités à dévoiler, de vérités non pas nouvelles, mais qui, dans le progrès de l'esprit humain, cherchent à s'épanouir comme les fleurs au printemps. Je crois en particulier que la science sociale est loin encore d'avoir une théorie complète, et que cette théorie, quand elle existera, sera d'un grand secours pour hâter les perfectionnements futurs. Quoi qu'en disent quelques-uns, nous marchons manifestement vers une magnifique unité. Espérons donc et prenons courage. Ces espérances d'ailleurs fussent-elles vaines, n'est-ce rien que de travailler pour ses frères, que de s'efforcer d'adoucir leurs maux? Et, quand on le désire sincèrement, on y réussit toujours un peu. Tâchons, quand nous ne serons plus, que nos neveux disent : Ceux-là ont pensé à nous; ils ont cherché à rendre moins dur notre passage sur la terre. Notre vie n'aura pas été perdue. Adieu, mon ami, croyez que si, avec tout le monde, j'admire en vous le grand poëte, je chéris encore plus l'homme de bien, le défenseur du peuple et de l'humanité.

F. de Lamennais.

CXXVIII

A MONSIEUR BARTHE

Passy, 24 juin 1834.

Mon cher Barthe, vous avez peut-être espéré qu'en vous réfugiant à la cour des comptes vous n'auriez plus d'affaires à démêler avec moi; vous vous êtes trompé : car vous avez au nombre des référendaires de cette cour un de mes plus anciens et meilleurs amis. C'est M. P*** qui, quoique jeune encore, est entré là après vingt-quatre ou vingt-cinq ans de services utiles et distingués, et a aujourd'hui trente ans de travaux consécutifs à faire valoir pour son avancement, car il n'est que de seconde classe. On parle de promotions chez vous; les conseillers maîtres vous rendront bon compte de son zèle, de son exactitude, de sa science acquise, car ce n'est pas la faveur qui l'a appelé là ; il n'a jamais eu pour protecteur que son travail : c'est bien peu, je le sais. Je dois même ajouter que moi, qui le connais intimement depuis trente ans et plus, je ne lui ai découvert qu'un défaut, mais il est grave, très-grave, mon cher ami : c'est un homme modeste qui n'a jamais su se faire valoir, et qui, par conséquent, a souvent servi à faire valoir les autres. Croiriez-vous qu'il a fallu que je lui proposasse de m'employer pour lui? Et pourtant P*** n'a pas de fortune et a six enfants.

Je vous en supplie, mon cher Barthe, si vous avez de l'avancement à donner, ne l'oubliez pas, commencez même par lui; vous ne pouvez trouver plus digne, et vous n'avez jamais eu à vous repentir d'avoir écouté mes recommandations. D'ailleurs, je vous le répète, prenez des renseignements auprès de vos messieurs. S'il y a des référendaires plus anciens à la cour, il n'y en a pas, je crois, de plus anciens dans le service public, et surtout dans les places qui ne sont pas des

sinécures. Ajoutez que ces anciens ont fortune faite et pas de nombreuse famille à élever; enfin, ajoutez encore que, tout mon ami qu'il est, et qu'il sera toujours, je l'espère bien, P*** n'a pas du tout de ces mauvaises opinions que vous me connaissez depuis si longtemps, ce qui ne l'empêche pas d'être à mes yeux un des hommes les meilleurs et les plus vertueux que je connaisse. Car, avant tout, il faut être équitable envers ceux qui ne pensent pas comme nous.

Vous ferez donc tout ce que vous pourrez pour lui, et le plus tôt possible, s'il vous plaît. Vous voilà inamovible. Vous pouvez être sa providence; mais la Providence prend les hommes au berceau; faites comme elle. Dès aujourd'hui entrez en fonctions, et croyez que je serai reconnaissant de ce que vous ferez pour lui comme je l'ai été et le serai toujours de ce que vous avez fait pour mes amis, et particulièrement pour Lebrun, qui est aussi un ami de P***.

Peu de temps avant de quitter la chancellerie vous m'avez écrit une lettre bien aimable. J'y ai été très-sensible, et vous m'auriez vu à votre sortie du ministère si vous n'étiez pas resté grand seigneur, non pas de votre personne, mais par votre entourage forcé dans la nouvelle position où vous voilà. Un pauvre ermite comme moi ne va pas avec tout ce monde; il s'y ennuie trop, et puis! et puis! et puis!

Cela ne m'empêche pas de vous aimer et de vous plaindre de ne plus mener la vie de flâneur. A vous de cœur,

BÉRANGER.

P. S. Je voudrais bien avoir la date précise de votre naissance et le nom de votre pays natal. N'est-ce pas Narbonne? vous avez bien quarante-trois ans[2].

[1] M. Lebrun avait été nommé directeur de l'imprimerie royale pendant que M. Barthe était ministre de la justice.

[2] M. Barthe, né en 1795, n'avait alors que trente-neuf ans.

CXXIX

A MONSIEUR JOSEPH BERNARD

Passy, 3 juillet 1834.

Dans ce moment, les Rouennais venus à Paris pour voir Laffitte voudraient m'emmener avec lui dans leur ville. Vous devinez ma réponse. Je vais même tâcher d'empêcher Laffitte d'aller faire émeute chez les Normands.

Que dites-vous de Dupont[1], qui se laisse réélire et accepte? Oh! oh! pitié! pitié! comme disent les romantiques. A ce sujet, Barrot, avec qui j'ai dîné dimanche, pense comme moi.

Vous lisez sans doute les journaux de temps à autre. Je ne vous parlerai donc pas politique. Tout le monde s'accorde à dire que la république est bien malade. Vous savez mon avis sur son compte.

Je vous avais dit, je crois, que j'écrivais à Lamennais[2]. L'abandon de son frère m'en a fait un devoir. Il m'a répondu une lettre excellente, et qui prouve que son courage n'est nullement abattu. On croit ici que, si l'édition populaire paraît, le livre sera poursuivi. Cette édition va se publier, mais avec un chapitre de plus concernant la propriété, point sur lequel l'auteur ne s'était pas expliqué assez clairement. Nous verrons si on poursuivra. On eût voulu que les censures vinssent de Rome; mais le sacré collége a répondu que le livre n'était pas publié par M. de Lamennais; que le libraire seul avait mis le nom sur la couverture. Comme vous voyez, les jésuites ne sont pas morts, et les renards d'Italie valent bien ceux de France.

Raynal vient de faire paraître ses *Confessions* : c'est un

[1] Dupont (de l'Eure), après la mort tragique de Dulong, avait donné sa démission de député, voulant ne plus s'occuper des affaires publiques.

[2] Les *Paroles d'un Croyant* avaient soulevé des tempêtes.

livre qui aura de l'utilité et qui peut lui faire une réputation d'écrivain, quoique, selon moi, son style manque de flexibilité et de variété; mais il a de la vigueur, de l'élévation et une assez grande correction. Pauvre diable ! je voudrais qu'il réussît.

Il faut que je vous apprenne que j'ai la goutte. Depuis quinze jours, certaine douleur au pied gauche me donne cette triste idée. Il n'y a pas encore grand mal jusqu'à présent, mais si cela dure ce sera pour augmenter. Que deviendrai-je alors, bon Dieu ? Je suis déjà obligé de recourir aux omnibus. C'est pour le coup que je serai l'ennemi des voyages. Il faut tout voir du bon côté : je présume que la Providence m'envoie cette infirmité pour me forcer au travail ; car moi qui prêche le travail aux autres je ne puis me décider à prendre la plume. Mes idées finiront, lasses d'attendre, par prendre leur volée. Boiteux, je ne pourrai plus courir après; il y en a quelques-unes pourtant qui me semblent en valoir la peine[1].

CXXX

A MONSIEUR JOSEPH BERNARD

Passy, 20 juillet 1834.

Le docteur m'a remis votre petit bout de lettre, mon cher ami. Il me vient voir assez souvent, car je suis toujours *patraque*. Ma goutte, si goutte il y a, n'est pas ce dont je me plains le plus. J'éprouve une sorte d'affaiblissement assez marqué pour avoir moins de goût à la promenade.

Je suis toujours las, toujours en débilité; la fièvre et les sueurs nocturnes me laissent peu de repos. Qu'y faire? Je n'en sais rien. On me dit, au reste, que beaucoup de personnes sont dans le même état. C'est fort consolant, comme vous le pensez

[1] Béranger projetait depuis longtemps d'écrire un livre de morale pratique à l'usage du peuple. Il lisait et relisait pour cela *Don Quichotte*.

bien. J'y ai gagné quelque chose, c'est d'être moins tourmenté par les idées, vermine qui ne m'a que trop rongé et qui semble vouloir me laisser en repos. N'est-ce pas un profit?

Vous inquiétez-vous là-bas de ce qu'on fait ici? Que dites-vous de ce brave don Carlos? Nous avons été assourdis de son équipée[1], qui pourrait bien avoir des suites qui ne feront pas rire tout le monde en Espagne et en France. Vous me dites que les hommes tournent au premier vent. Il y a un mois, je rencontre le maréchal Gérard; nous parlons politique : il m'exprime le plus profond dégoût pour tout ce qui se fait, il porte envie à la retraite où je me suis confiné; sans des engagements de position, il fuirait Paris et la cour. Eh bien, le voilà président du conseil et ministre de la guerre[2]. Observez bien que ces discours étaient tenus de bonne foi; qu'il a horreur des affaires, et que, quoique fort attaché au roi, la marche qu'on suit n'a pas son approbation, au moins en grande partie. O faiblesse humaine!

LAMENNAIS A BÉRANGER[3]

La Chenaie, 26 juillet 1834

Je ne puis vous exprimer, mon cher ami, combien je suis touché de l'intérêt si vrai et si tendre dont vous venez de me donner des preuves. Il est vrai que les intrigues diplomatiques et jésuitiques viennent encore une fois de l'emporter. Peu importe la religion à ces

[1] On apprit, à Paris, le 13 juillet, que don Carlos avait quitté subitement l'Angleterre pour se rendre dans les provinces basques, où ses partisans guerroyaient.

[2] Le maréchal Gérard prit possession de la présidence le 18 juillet. Puisque le premier ministre était de l'avis de Béranger, on voit bien à présent toute la mesquinerie de la politique qui se faisait alors sur la tête de la nation.

Le maréchal Gérard, né à Damvilliers, en Lorraine, le 4 août 1773 est mort le 17 avril 1855.

[3] Nous sommes heureux de pouvoir placer plusieurs lettres de Lamennais dans notre recueil. Le public est avide de ces écrits et le regrettable débat qui s'est élevé entre les héritiers naturels de Lamennais et l'éditeur de sa correspondance n'a pas permis que cette avidité fût satisfaite.

gens-là, pourvu qu'ils parviennent à leurs fins. A force d'odieuses et sourdes menées, ils ont obtenu contre moi, non pas une condamnation, mais une diffamation. On m'a mandé là-dessus des détails curieux de Rome, où les théologiens disent hautement que l'Encyclique[1] n'est que l'opinion personnelle de Mauro Capellari, et rien de plus. On ne peut, en aucun sens, y reconnaître le caractère d'un jugement doctrinal. Elle sera pourtant représentée et acceptée pour telle en France par l'opinion religieuse que forment et dirigent les hommes qui l'ont sollicitée. A cela nul remède pour le présent. On abuserait de tout ce que je dirais, de toutes les explications que je donnerais, et je ne ferais en parlant que compliquer ma position et l'embrouiller aux yeux du public. Je m'en tiens donc, provisoirement au moins, au conseil qu'on m'a donné de Rome même, qui est « de garder sur l'acte pontifical un silence absolu, et de laisser « agir le temps. » Cela ne m'empêchera pas de continuer à défendre la cause des peuples et de l'humanité, comme vous le verrez dans la prochaine livraison de la *Revue des Deux Mondes*[2].

Il est vrai qu'on fera tout au monde pour m'obliger à rompre ce silence dans lequel je veux me renfermer. J'examinerai alors le parti que j'aurai à prendre. En aucun cas, il ne conviendrait de rentrer, à mon avis, dans les arguties scolastiques du dix-septième siècle sur les libertés de l'Église gallicane. Ce sont des questions mortes et sans aucune portée de nos jours. Il y en a de bien plus profondes dont l'avenir offrira la solution, mais que je ne voudrais pas, s'il était possible, qu'on remuât maintenant. On ne les comprendrait pas encore, placés que sont les esprits dans la pénombre obscure du passé. Il faut attendre la lumière qui jaillira des événements. Ce qu'il importerait de dire aujourd'hui, c'est que le temps n'est plus où Rome pouvait exercer une influence politique, surtout dans un sens opposé au mouvement du siècle; qu'en combattant la liberté, elle ruine autant qu'il est en elle le christianisme même, ment à sa propre vocation, ébranle son propre pouvoir qui a sa racine dans l'élément démocratique de la société, et aliène d'elle les peuples pour complaire aux rois, lesquels sont partout ses ennemis les plus irréconciliables et les plus acharnés. Il faudrait la montrer tolérant, avec une lâche complaisance qui a sa source dans des intérêts pu-

[1] L'encyclique de Grégoire XVI condamnant les *Paroles d'un Croyant*.

[2] L'article du 1er août 1834 est intitulé *de l'Absolutisme et de la Liberté* (DIALOGHETTI).

rement temporels, toutes les insultes du despotisme, toutes les oppressions religieuses, toutes les iniquités politiques, tous les crimes contre l'humanité, et les sanctionnant même publiquement, tandis qu'elle s'efforce d'étouffer, au nom du Christ, les plaintes des victimes et qu'elle flétrit comme antichrétiennes toute légitime défense, toute parole de justice et de charité. Il faudrait enfin lui rappeler que ce ne sont pas des fers qu'ont été chargés d'apporter aux hommes les apôtres du Sauveur du monde, et que si elle persiste à réchauffer toutes les tyrannies sous la tiare, la tiare pourrait bien éprouver le sort réservé désormais à la tyrannie.

Les motifs de santé, de travail et d'économie qui m'ont conduit ici devront m'y retenir encore si la persécution ne m'en chasse pas. C'est ce que je saurai, je pense, bientôt. Si l'on me traquait jusqu'au fond de ma pauvre retraite, je retournerais à Paris où je trouverais du moins, avec un peu de paix, ces douces relations d'amitié qui consolent de tant de choses. Vous me permettez bien de vous dire, mon ami, que vous êtes un des hommes que j'aurais le plus de joie à recevoir, et, quoi qu'il arrive, je compte bien un jour cultiver assidûment une liaison où j'ai déjà trouvé tant de bonheur. Je compte entièrement sur vous, comme vous comptez, je l'espère, sur moi, qui vous suis, n'en doutez point, à jamais dévoué de toute mon âme[1].

F. DE LAMENNAIS.

[1] Cette lettre a été imprimée déjà dans le tome II de la *Correspondance de Lamennais* qu'a publiée avec tant de soins et de difficultés M. Forgues, l'héritier littéraire de l'illustre auteur des *Paroles d'un Croyant*. M. Forgues a pensé que Lamennais a plus aimé Béranger que Béranger n'a aimé Lamennais. Cela est possible, car encore faut-il bien que de deux amis l'un soit plus tendre ou plus ardent que l'autre. Mais il est bien certain que cette illustre amitié de deux grands hommes a été plus utile et par conséquent plus douce à Lamennais qu'à Béranger. Non que celui-ci n'ait pas beaucoup aimé la grande intelligence blessée qui cherchait refuge auprès de sa raison; mais cette raison même, si constante, si nettement équilibrée pendant toute sa vie, faisait qu'il fut assez longtemps à vaincre un peu de surprise en présence d'un ami qui lui venait de si loin et à travers tant d'étonnantes aventures. Et dans les derniers jours, si les admirateurs exclusifs de Lamennais veulent croire que Béranger ne lui a point assez marqué sa tendresse, c'est que le génie âpre de son ami ne lui semblait pas exempt de quelque dureté à de certaines heures et que, par nature, la tendresse de Béranger s'attachait surtout aux âmes tendres, et qu'il aimait avec le plus d'effusion les bonnes gens. Par exemple, Béranger n'approuvait pas que Lamennais eût retranché son neveu de son cœur, après qu'il l'avait élevé et chéri comme une mère, sans autre motif qu'un dissentiment de doctrine politique en un moment de la vie sociale où tout allait par sauts et par chocs.

Mais ces observations n'ont en réalité que très-peu de valeur, car il est incontes-

CXXXI

A MONSIEUR DE CHAMISSO

1er août 1834.

Si je savais d'autres langues que la mienne, qui même ne m'a jamais été enseignée, il est un aveu qui me coûterait à faire, c'est de ne pas comprendre un seul mot de la langue si riche et si variée des Gœthe et des Schiller. Mais beaucoup de nos jeunes littérateurs, plus heureux que moi, m'avaient initié depuis longtemps à votre réputation, monsieur, par l'estime qu'ils font de vos ouvrages ; ajoutez qu'une jeune et jolie Allemande, fort spirituelle et fort instruite, a bien voulu, plus encore pour son plaisir que pour le mien, qui n'a pas été moins vif, m'analyser ou me traduire même la plupart des morceaux de votre précieux recueil. Vous voyez, d'après cela, monsieur, que je suis en partie à même d'apprécier l'obligation que je vous ai pour l'honneur que vous avez fait à quelques-unes de mes chansons de les traduire à vos compatriotes. Pour être accueillies d'eux, les Pauvrettes avaient besoin d'une si haute protection, quoi qu'en dise madame Benjamin Constant, votre compatriote aussi, qui veut me faire croire que mon nom a pénétré jusqu'en Allemagne. Si cette dame, si distinguée sous tous les rapports, eût été à Paris, c'est elle, femme poëte, qui se fût chargée de me traduire vos productions. A son retour, je compte bien qu'elle achèvera de m'en révéler toutes les beautés.

Votre nom semble indiquer que vous êtes d'origine française. Un reste de vieux sang est la cause peut-être de la bienveillance que vous m'avez témoignée. Peut-être aussi me savez-vous gré d'avoir, le premier en France, prêché l'alliance

table que Lamennais ne s'est jamais plaint que Béranger fût trop froid pour lui; et, de son côté, Béranger n'a jamais cessé d'exprimer sa chaleureuse admiration pour le plus vigoureux, peut-être le plus hardi, et le plus profondément navré des génies de la France moderne.

des peuples. Ce doit être aussi là votre rêve. Nos soldats ont bien longtemps vexé l'Allemagne. Nos philosophes métaphysiciens ont été chez elle remplir leur besace vide, et plus d'un sans en faire l'aveu. Il se pourrait que les Allemands en gardassent rancune aux soldats et aux philosophes français. C'est donc aux poëtes, hommes d'avenir, d'extirper enfin ces vieilles haines. C'est là, monsieur, un digne et saint emploi pour votre beau talent : quant à moi, je n'y peux plus rien. Nos luttes à outrance ont épuisé ma voix qui achève d'expirer dans une retraite sans échos. Il ne me faut rien moins pour me réveiller qu'une marque d'estime aussi flatteuse que celle que je reçois de vous [1]; aussi pouvez-vous croire que c'est avec une profonde gratitude que ma pauvre muse adresse ses remercîments à la vôtre [2].

CXXXII

A MONSIEUR E. DE POMPÉRY

Passy, 5 août 1834.

A moi, monsieur, soumettre un ouvrage d'économie politique ? Y pensez-vous ? Bien que je regarde cette science comme la première de toutes, je n'en ai pas la plus petite teinture ; ce dont je rougis fort. De plus, vous voulez que je vous procure un éditeur. Mais je ne connais qu'un libraire, grâce au ciel ! et c'est le mien, fort honnête homme, qui semble prendre chaque jour davantage les chansons en estime, mais à qui l'économie politique ne sourit nullement.

Toutefois, monsieur, si vous voulez venir me voir à Passy,

[1] Chamisso (Louis-Charles-Alexandre de), naturaliste et romancier allemand, est né près de Sainte-Menehould, le 27 février 1781, et mort à Berlin le 21 août 1838. Aucun de ses ouvrages scientifiques ne lui aurait valu la réputation que lui donna son *Pierre Schlemith* qui court après son ombre. Il a traduit en allemand plusieurs chansons de Béranger. Cette traduction a paru à Leipzig en 1838.

[2] Lettre communiquée par M. Rathery.

rue Basse, 22, de dix heures à midi, nous causerons de votre ouvrage, et s'il m'est possible de vous servir, croyez que ce sera un vrai plaisir pour moi[1].

CXXXIII

A MONSIEUR ERNEST LEGOUVÉ

Passy, 6 août 1834.

Savez-vous, monsieur, combien est embarrassante, effrayante même, la confiance dont vous voulez bien m'honorer! Quoi! vous me chargez de présider à votre vie littéraire! C'est certes un grand témoignage d'estime que vous me donnez là, et j'en suis touché bien vivement; mais cela, malheureusement, ne suffit pas pour que j'accepte un mentorat de cette nature. Vous vous accusez d'être venu me voir peu souvent. Eh bien, monsieur, vous expliquez ainsi mon hésitation à répondre à votre lettre, pourtant si aimable.

En effet, comment tracer une règle à suivre à un homme qu'on n'a pas eu le temps d'étudier? Mais, direz-vous, vous avez lu mes différents essais. Cela suffit-il? Quelques ouvrages plus ou moins bons (car je ne suis pas aussi sévère envers vous que vous-même) ne donnent que la mesure des facultés de l'esprit; mais le caractère de l'homme, comment le connaître? Qu'importe! diraient tous nos jeunes gens. Il importe beaucoup, selon moi, surtout dans un temps comme le nôtre, où l'on ne peut guère trouver son point d'appui qu'en soi-même. Sans s'élever jusqu'à l'ap-

[1] Lettre communiquée par M. E. de Pompéry. C'est la première d'une série de lettres relatives à divers points de la doctrine phalanstérienne. Béranger, qui ne se livrait (et il avait bien raison) à aucun système comme à aucun parti spécial, ne négligeait point d'étudier, avec les esprits les plus systématiques, le pourquoi et le comment de leur doctrine. Les idées de Fourier l'avaient un moment séduit, et il ne cessa de s'y intéresser, trouvant que l'école phalanstérienne s'approchait peut-être de la vérité et tout au moins s'occupait utilement des questions qui sont les plus nécessaires à examiner pour la plus heureuse direction du travail des hommes

préciation du caractère, n'avez-vous pas des goûts dominants qui doivent influer sur la tendance de votre esprit? Ces goûts, je les ignore. Vous avez eu le malheur d'être ce qu'on appelle un jeune homme heureux; dès votre entrée dans le monde, le monde vous a souri. Vous convenez qu'aujourd'hui rien ne manquerait à votre félicité si vous n'étiez tourmenté par une ambition de gloire. Hélas! dans quel coffre vide fouillez-vous pour trouver ce qui, selon vous, manque à votre bonheur! Mais enfin c'est votre manie : et je voudrais en vain vous en guérir. Quand le sort ne nous refuse rien, il nous fait toujours un don de trop. Eh bien, pauvre enfant, courez donc après la gloire; c'est un mirage qui vient vous chercher du fond des déserts; prenez bien garde qu'il ne vous y entraîne. Un seul moyen vous est offert pour éviter ce malheur : occupez-vous d'être utile; c'est la loi que Dieu impose à tout homme. En littérature, il y a plus que jamais obligation à cela. Ne faites pas comme tous ceux qui se contentent de l'art pour l'art; cherchez en vous s'il n'existe pas quelque croyance ou de patrie ou d'humanité à laquelle vous puissiez rattacher vos efforts et vos pensées. Vous avez un cœur noble et bon, un esprit généreux; il n'est pas possible que la société, qui n'a pu les corrompre par ses caresses, ne vous ait pas laissé aussi quelque sentiment d'amour pour vos semblables.

Eh bien, ce sentiment consulté sera pour vous un guide plus sûr dans vos études et vos travaux que tout ce que pourraient vous dire les hommes les plus doctes. Un sentiment pareil a suffi pour faire de moi, chétif, quelque chose, quelque chose de bien fragile sans doute, mais enfin quelque chose.

Je vous parle là, monsieur, un langage qui vous étonnera peut-être; il est si peu d'accord avec ce que vous avez dû entendre dans votre monde! Mais croyez que je vous donne l'explication de tous mes principes de conduite de-

puis que j'ai l'âge de raison ; cet âge est venu, pour moi, de bonne heure, parce qu'à quinze ans j'ai été obligé d'être homme et de faire mon éducation moi-même. A ceux qui opposeraient l'exemple d'un grand poëte à un pauvre chansonnier et qui vous diraient que Byron n'avait aucune foi, je répondrai que Byron, représentant un monde aristocratique qui tombe et s'en va en lambeaux, n'a dû avoir que des croyances négatives ; mais ce sont toujours des croyances, et certes les siennes étaient aussi fortes, en ce sens, que son génie était beau. Croyant l'aristocratie la fleur de l'humanité, et la voyant flétrie, il a dû tout maudire et arriver à cette misanthropie tantôt fougueuse, tantôt ironique, qu'on a si niaisement singée chez nous. Mais qu'est-ce que la misanthropie? Un amour trompé.

Vous êtes au temps des amours heureuses ; votre cœur est jeune, ne l'occupez pas que de vous. Étendez le cercle de vos investigations et défiez-vous surtout du monde factice où la fortune vous a placé. Votre esprit, votre âme, trouveront bientôt un aliment pour leurs méditations, et la direction à leur donner vous viendra au jour que vous y penserez le moins. La nature a marqué un emploi à toutes les facultés qu'elle distribue; il ne faut que chercher. Apprenez, puisque vous pouvez apprendre ; méditez, puisque vous avez du repos; mais surtout occupez-vous plus des autres que de vous-même. Je sens que tout ce radotage vous paraîtra bien vague, peut-être ridicule. Ne vous gênez pas : vous me demandiez des conseils, je vous ai donné mon secret; je ne pouvais pas vous rendre mieux, confiance pour confiance. J'espère que vous verrez dans cette lettre une preuve d'amitié et de considération. Croyez à ces sentiments, et usez de moi toutes les fois que je vous serai nécessaire, ce ne sera jamais trop souvent[1].

[1] Lettre communiquée par M. E. Legouvé.

CXXXIV

A MADAME LEMAIRE

16 août 1854.

Je ne puis encore dîner avec vous mardi, parce que c'est le 19, jour de ma naissance, ce qui veut dire que mardi prochain j'aurai cinquante-quatre ans, bien bel âge assurément. J'ai à dîner, ce triste jour, quelques vieux amis, les seuls qui vous pardonnent de vieillir, parce qu'eux-mêmes ne sont plus jeunes. Hélas ! le nombre n'en est pas grand. En marchant dans cette vie, dont le sentier semble si étroit, on s'éparpille, l'un à droite, l'autre à gauche, et il y a encore assez d'espace pour que beaucoup se perdent tout à fait, sans compter ceux qui succombent en route. Pour qui vit dans notre monde, il est bon d'être homme du monde, de ne s'attacher nulle part et à aucun; sinon l'on court risque de rester seul, quelle que soit la réputation acquise, petite lumière attachée au chapeau, mais qui ne suffit pas pour rallier les amis. Voilà le risque que je cours, bien qu'aujourd'hui les voisins ne s'en aperçoivent pas encore. Déjà, moi qui vois clair, je vois diminuer le nombre des élus du cœur, et je prévois les jours de solitude absolue ; mais qu'y faire? Je ne me ferai pas homme du monde pour cela ; il y aurait duperie de ma part avec un cœur resté jeune. Je m'enfoncerai chaque jour un peu plus dans la retraite ; peut-être au fond y a-t-il quelque divinité consolatrice qui m'attend pour m'aider à finir et me donner le baiser d'adieu.

Vous trouverez ma lettre bien triste. C'est que, outre mon âge, que je sais prendre en patience, j'éprouve en ce moment un chagrin réel, et que je me laisse aller avec vous à ces épanchements mélancoliques, derniers restes de ma jeunesse, déjà si loin. Vous savez que j'ai toujours eu du plaisir à vous mettre dans la confidence de mes pensées, sûr que

je pouvais compter sur votre entière discrétion comme sur votre franche amitié. Ne vous effrayez pourtant pas trop de ma tristesse. Vous le savez : j'ai une raison que je retrouve toujours au moment de l'action. Je ne suis poltron qu'avant la bataille.

CXXXV

A MONSIEUR JOSEPH BERNARD

Passy, 16 août 1854.

Vous me dites que l'été passe où vous êtes ; il passe aussi chez nous, mais il met du temps à nous faire cuire et bouillir. Nous sommes dans une fournaise. Aussi les maladies sont-elles très-multipliées. Quant à moi, jamais l'été ne m'avait éprouvé ainsi, et pourtant j'en suis à mon cinquante-quatrième, car dans trois jours j'aurai achevé d'ajouter quatre ans à mon petit demi-siècle. N'est-ce pas bien assez ? Sur ce point, je vous assure que je m'en remets à la Providence, ne me plaignant pas du trop, mais aussi ne demandant pas plus. Je ne sais si elle en trouve beaucoup d'aussi raisonnables. Ma seule crainte, à moi, c'est de ne l'être pas toujours autant. La vieillesse n'affaiblit pas que le corps, et la mort peut effrayer à soixante ans celui qui, à cinquante, l'eût vue venir sans murmurer. La dernière médecine devrait pourtant paraître la moins amère. Voyez combien de jeunes gens qui se l'administrent eux-mêmes ! C'est vraiment une épidémie. Chaque jour, les colonnes de nos journaux sont remplis de suicides. La Bretagne connaît-elle cette horrible manie ? je ne le pense pas. C'est une œuvre de mauvaise civilisation, et vos paysans n'en sont pas encore là par une raison que je ne dirai pas, pour ne point me brouiller avec madame Bernard. Si vous avez vu les *glorieuses* [1] à Brest, moi j'ai été obligé d'aller, non les voir, mais les traverser, en dî-

[1] On appelait ainsi les journées des 27, 28 et 29, et on avait raison. L'anniversaire de ces journées était une fête émouvante encore en 1834.

nant à Paris, pour que les gens chez qui je demeure puissent venir admirer les magnificences ministérielles. Il en est résulté que le 29, ayant attendu que le feu d'artifice fût tiré pour rencontrer moins de foule, j'ai été pris par une effroyable pluie depuis la Madeleine jusqu'à Passy. J'ai été bien trempé dans ma vie et cela dans un temps où je n'avais pas de quoi me changer, mais jamais, jamais de cette façon. Eh bien, j'en étais presque heureux. Savez-vous pourquoi? Parce que cela me rappelait ma jeunesse. Me voyez-vous ruisselant, un peu boiteux de ma naissante goutte, et une joue enflée par une bonne et belle fluxion, et souriant toutefois en disant tout bas : « C'est comme dans le bon temps! » Il en a été comme jadis: c'est-à-dire qu'il n'en est résulté aucun mal.

Pendant que j'y suis de conter, je veux vous apprendre un miracle de l'homœopathie. Depuis trois mois, je me plaignais d'un grand affaiblissement, de fièvres fréquentes, de sueurs nocturnes, de douleurs que je croyais rhumatismales, dans lesquelles je classais jusqu'à la fluxion dont je viens de vous parler, car elle semblait endolorir le cou et l'épaule. Blanc m'a donné deux prises de poudre de perlimpinpin. La fièvre a redoublé pendant quelques heures, et les douleurs sont descendues jusque dans l'avant-bras à me faire crier. Tout cela était le matin d'un samedi. Le soir, fièvre et douleur avaient disparu pour ne plus revenir, et la faiblesse avec elles. N'est-ce pas merveilleux? Je vous ferai seulement observer que la maudite goutte n'a profité que faiblement de cette occasion pour décamper, et que j'en ai toujours quelques légers ressentiments.

Avez-vous lu l'adresse de la Chambre? On assure que le ministère en est ébranlé[1] : mesure de sa force. On parle du

[1] Il tomba le 10 novembre et fut remplacé pour quatre jours par un ministère de transition.

renvoi de Thiers ; d'autres disent de Guizot. Choisissez. Carrel a été sur le point de quitter le *National ;* il craint la prison et peut-être aussi a-t-il quelques dégoûts. Toutefois on m'a assuré qu'on avait gagné sur lui de le faire rester. Ce serait une grande perte pour l'extrême opposition, déjà si démantelée.

CXXXVI

A MONSIEUR GILHARD

Passy, 29 août 1834.

Il y a mérite à vous de vous occuper ainsi d'un pauvre citadin au milieu des belles campagnes que vous habitez. Ah ! je voudrais bien pouvoir les parcourir ces belles et douces contrées ! Mais malheureusement, nous autres Parisiens, le diable nous cloue dans notre berceau. Tout ce qu'il m'a été possible de faire, c'est de me confiner aux portes de la ville où je vis en ermite, il est vrai, mais non sans y être importuné de tous les bruits de la capitale ; moi, qui hais tant le bruit, qu'y faire ? Prendre patience. Cela ne durera plus que peu d'années. Quatre ans, ajoutés à un demi-siècle, me rapprochent sans doute beaucoup du terme d'une vie qui d'abord ne promettait pas d'être aussi longue et qui a été assez remplie de tribulations. N'allez pas croire pourtant, monsieur, que j'appelle la mort. Quoique notre époque ne soit pas très-attrayante, je voudrais voir encore l'humanité faire quelques pas, pour mourir avec l'assurance que la voie qu'elle suit au travers des bourrasques et des cahots, est la voie du perfectionnement. C'est une conviction que chaque jour ne fait qu'accroître, et il ne m'en faut plus qu'un petit nombre pour que cette conviction, alors bien entière, me console à mon dernier moment. Ce serait là un bien bon oreiller pour le dernier somme.

M. Saleneuve m'a fait parvenir, il y a déjà plusieurs mois, une lettre de vous. S'il eût trouvé le temps de venir à Passy, je l'aurais chargé de vous remercier de m'avoir apporté de vos nouvelles.

Vous avez sans doute bien déploré dans vos montagnes la mort du grand citoyen [1]. Des cris d'ingratitude et de haine se sont élevés sur sa tombe, qui a eu des honneurs que la Fayette vivant eût repoussés sans doute. Les honneurs, qui n'étaient que des précautions de police; les cris de haine, qui ne sont que l'expression de la sottise exaltée, n'empêcheront pas la postérité de tenir compte au citoyen des deux mondes de tous les sacrifices qu'il a faits à la liberté et du constant et noble désintéressement dont il a donné le plus pur exemple. Peu de vies aussi longues, aussi entourées de périls, ont à cet égard mérité autant l'amour du peuple; mais, ce pauvre peuple, on se plaît à lui ôter ses croyances: on voudrait ne laisser debout aucune des statues qu'il s'est plu à encenser depuis 89. Vous verrez qu'on fera tant, qu'il n'en voudra plus élever d'autres; peut-être, au reste, n'y perdra-t-il pas beaucoup, car c'est aujourd'hui le tour des masses; les individualités s'évanouissent. Ah! monsieur, cultivez votre jardin, arrosez vos fleurs, comptez vos fruits, pêchez, chassez et oubliez cette capitale où l'on sait si peu apprécier le vrai bonheur. Toutefois, songez seulement qu'à cent pas de la barrière il existe un pauvre ermite qui vous rend amitié pour amitié.

CXXXVII

A MADEMOISELLE SOPHIE MANÉGLIER

3 septembre 1834.

Mademoiselle, j'ai lu votre recueil avec un vif intérêt, et cet intérêt m'a fait regretter que vous n'ayez pas donné plus

[1] La Fayette est mort le 20 mai 1834.

de correction à votre style. Oh! mademoiselle, pourquoi, avant de publier, n'avez-vous pas eu l'idée de me faire connaître vos fables manuscrites! Je suis d'âge malheureusement à ce que les demoiselles s'adressent à moi sans inconvénient. Je me serais permis quelques observations dictées par ma vieille expérience et sans doute vous les eussiez mises à profit. Je ne suis peut-être qu'un habile ouvrier; mais cette habileté, on ne me la conteste pas. Qui sait? peut-être vous aurais-je enseigné le peu que je sais et qui vous manque. Vous avez un esprit et des sentiments distingués, une imagination heureuse et une raison saine. Que vous faut-il encore? Le secret du style. Vous allez me trouver bien hardi de vous jeter ainsi ma critique au nez, sans en être prié par vous. Si votre muse m'avait moins charmé sous d'autres rapports, je n'oserais pas, mademoiselle, prendre une si grande liberté. Les négligences de la Fontaine, que j'ai tant étudié, vous ont, selon moi, fait croire qu'il n'était pas un maître travailleur en fait de langage. Revenez de cette erreur: la Fontaine corrigeait beaucoup et longtemps, ainsi que M. Walckenaër l'a prouvé par la publication de quelques fables manuscrites. Sans doute, il soignait peu les rimes; mais il n'a jamais égalé votre négligence sur ce point, et vous ne trouverez chez lui rien de pareil à *titres* et *ministres*, *un* et *voisin*, *rechef* et *bec*, *belles* et *merles*, et à beaucoup d'autres un peu moins fortes pourtant. Voilà bien du pédantisme, allez-vous dire. Vous aurez raison sans doute, mademoiselle; mais encore une fois si j'avais été moins séduit par le fond, je ne serais pas aussi difficile sur la forme. Vous avez beaucoup d'idées et d'originalité; votre esprit n'est pas de ceux qu'on peut confondre avec tant d'autres. Pour Dieu! apprenez donc le peu que vous ignorez, et qui doit seul à la fin mettre le public à même d'apprécier la valeur de votre talent. Je vous parle comme un maître d'école, il est vrai, mais comme

un maître d'école qui regrette de ne vous avoir pas pour écolière. Pardonnez donc à l'abandon avec lequel je m'exprime, et veuillez bien le prendre pour mesure de l'intérêt que votre muse m'a inspiré. BÉRANGER.

P. S. Quand vous viendrez à Paris, soyez assez bonne pou me venir voir; je vous en dirai bien d'autres, car en me relisant je vois que j'aurais bien des observations à vous faire encore.

CXXXVIII

AU MARÉCHAL SOULT

Passy, 12 septembre 1834.

Mon cher maréchal, je vous remercie de votre réponse tout aimable, pour moi d'abord, puis pour Marin et pour les pauvres déshérités du vieux curé de Saint-Roch. Je ne veux pas que vous ignoriez tout le plaisir que votre lettre m'a fait. Elle ne m'a inspiré qu'une remarque que je prends la liberté de vous transmettre.

Vous me parlez de reviser l'affaire du legs : la révision n'est ni dans l'ordre ni nécessaire, le conseil d'Etat ne donnant que des avis. Le roi, prévenu par vous des cris que fera pousser l'ordonnance, peut la faire modifier à sa volonté. Écrivez donc un mot au roi, c'est le plus sûr, si vous le jugez convenable.

Pardonnez mon insistance, et croyez, mon cher maréchal, à tout mon dévouement de cœur. BÉRANGER.

(*En marge*) *P. S.* Vous devriez bien dire à vos secrétaires de ne pas écrire sur du papier si épais, que vos lettres coûtent dix sous de port[1].

[1] Lettre communiquée par M. Jolly (de Thuisy). Elle nous est donnée comme écrite au maréchal Soult; mais il se pourrait faire, si l'adresse n'a pas été conservée, qu'elle soit adressée au maréchal Gérard. Nous ne savons si Béranger a beaucoup connu le maréchal Soult. Le ton de cette lettre marque de l'intimité. C'est, du reste, pour l'annotation mise en marge que nous l'avons insérée.

CXXXIX

A MONSIEUR ROUGET DE LISLE

12 novembre 1834.

Comment se comportent les infirmités et les années? les mères et les filles! Vous venez bien rarement à Paris, je pense. N'avez-vous pas obtenu de faire toucher vos pensions sans vous déplacer? C'est une faveur qu'on vous doit bien.

Je devais aller cet été à la campagne dans les environs de Choisy : vous sentez que je n'aurais pas été si près de vous sans vous aller dire un petit bonjour. Le diable s'en est mêlé ; et je suis resté dans mon grenier de Passy.

J'ai pourtant fait une courte excursion jusqu'à Fontainebleau, où j'ai passé huit jours à revoir cette admirable forêt. L'envie de m'y retirer m'y est venue. Il me semble qu'on doit être bien là, quand on est, comme moi, las du bruit et de la foule. Mes flatteurs (qui n'en a pas!) disent que je ne suis pas encore assez vieux pour cela. Laissons donc encore passer deux ou trois ans, si je dois les voir.

Il y a bien longtemps que je n'ai été voir madame Tastu. C'est pourtant une de mes saintes; mais j'ai de ces dévotions paresseuses qui, manquant toujours l'heure de l'office, en sont réduites à invoquer leur patron au coin du feu. Vous qui vivez dans l'église, dites-le de ma part à notre muse.

Travaillez-vous? écrivez-vous? chantez-vous? Faites-nous donc encore quelques bons mémoires comme celui-ci[1]. Rentrez dans vos souvenirs ; vivez à reculons. C'est refaire du printemps, et voilà l'hiver qui vient. Adieu ; soignez bien ce qu'il vous reste de santé, et ne m'oubliez pas plus que je ne vous oublie.

[1] Sans doute Béranger veut parler du Mémoire sur l'expédition de Quiberon. Nous avons recueilli, plus loin, quelques notes de Béranger qui s'y rattachent.

CXL

A MONSIEUR DE LAMENNAIS

Passy, 23 novembre 1834.

Monsieur et vénérable ami, M. Cauchois-Lemaire, mon intime ami, envoie dans vos départements bretons un homme recommandable, discret, d'opinions populaires, pour propager le journal le *Bon Sens*, auquel journal travaillent vos jeunes admirateurs, Didier, Lerminier, Richard, etc., etc. M. D***, ce propagateur du *Bon Sens*, me prie de lui donner une recommandation auprès de vous; peut-être y a-t-il dans sa demande autant du louable désir de connaître un illustre apôtre de la religion de l'humanité que d'intérêt pour le journal qu'il est chargé de répandre, et auquel votre position serait si utile. Je conçois si bien ce désir, que je ne puis lui refuser une lettre d'introduction. Quant à l'intérêt du journal, je lui ai dit d'avance, monsieur, que je ne pensais pas que vous puissiez le servir par vous-même, et que je le priais de ne pas insister auprès de vous à ce sujet. Toutefois, comme vous pouvez lui être très-utile par vos conseils dans la mission qu'il a à remplir, ayez la bonté de ne pas les lui ménager. M. D*** est homme à en sentir tout le prix et à savoir les mettre à profit. Quant à M. Lemaire, je vous réponds d'avance de sa reconnaissance.

Nous vous avons espéré un moment ici; mais on nous ôte cet espoir en ne nous laissant que la consolation de voir paraître plus tôt l'ouvrage qui occupe toutes vos veilles. Travaillez, monsieur et illustre ami, sûr d'avance que vous êtes des applaudissements de tout ce qui a cœur d'homme, quelle que soit la diversité des croyances; mais n'oubliez pas les pauvres hérétiques, qui, comme moi, vous admirent et vous aiment.

Recevez l'assurance de ces sentiments, ainsi que de mon espectueux dévouement[1].

CXLI

A MONSIEUR SAINTE-BEUVE

9 décembre 1834.

Je serais fâché, mon cher Sainte-Beuve, de n'avoir pas eu le tort que vous me reprochez en ne provoquant pas le premier une explication sur le passage en question[2]. Si j'y perds quelque avantage, j'y gagne par compensation la preuve que vos rapports avec moi n'étaient pas un simple lien de bienveillance capricieuse et banale. Votre lettre me le témoigne tout à fait. Vous êtes d'un âge où habituellement on tient peu à l'attachement des gens d'un âge plus avancé; vous n'avez jamais eu, et très-probablement vous n'aurez jamais besoin de moi; enfin, moi, je suis votre obligé, et l'étais même avant de vous connaître. Peu d'éloges ont eu, aux yeux du public et aux miens, autant de valeur que ceux que vous n'avez pas craint de me prodiguer. Vous le voyez, j'aurais quelque rancune, et Dieu sait si j'en suis susceptible! que tout serait oublié après la démarche que vous voulez bien faire auprès de moi. Aussi dois-je vous assurer que je ne vous en ai jamais voulu sérieusement du trait qu'en effet j'ai cru lancé contre moi. Un mot seul, dans les lignes qui me semblaient résumer les trois caractères, a pu, a dû me faire froncer le sourcil. Ce mot, vous le savez. Mais on m'a assuré que, dans un autre dictionnaire que le mien, qui n'est pourtant pas tout à fait celui de l'Académie, ce mot n'avait pas le même sens que je lui ai toujours donné. Vous dirai-je toute

[1] Lettre communiquée par M. de Lagrèze, conseiller à la cour de Pau.

[2] Un passage du roman de *Volupté*, dans lequel Béranger avait cru reconnaître des allusions à lui ou à quelqu'un de ses amis.

ma pensée? On m'avait insinué que ce portrait n'était pas le mien, mais celui d'un homme qui me semble valoir bien mieux que moi et qui est loin d'être aussi heureux. Cet homme est aussi votre ami[1]. Or ceci me tracassait pour vous et déroutait les idées que je m'étais faites de votre caractère. Vous avez dû le voir : ce n'est pas toutes vos connaissances, tout votre esprit, tout votre talent qui m'ont le plus attaché à vous; c'est tout ce que j'ai trouvé de noble et de bon dans votre cœur. Mais même votre lettre répond à l'idée fausse qu'on m'avait donnée, en indiquant au portrait un autre original que moi. J'en suis donc doublement heureux.

N'allez pas croire au moins que mes plaintes aient jamais été bien amères; elles ont été plus souvent des plaisanteries fort innocentes, qu'on a peut-être aggravées en vous les rapportant, comme cela arrive toujours. Quant à ce que vous me dites que je me serais vanté de n'avoir pas pris parti contre vous, je ne sais trop à quoi vous faites allusion, à moins que vous ne parliez de la querelle d'Allemand qui vous a été faite au sujet d'un article sur M. Ballanche[2]. Alors je vous dirai que ce n'est pas votre parti que j'ai pris, mais celui du bon sens contre l'absurdité, de la liberté de la pensée contre la tyrannie des fanatiques.

Oublions notre petite dissension, mon cher Sainte-Beuve, et pardonnez-moi de n'avoir pas été au-devant d'une explication qui, comme vous le dites, aurait dû avoir lieu plus tôt. De tout ceci, tirez cette leçon, que les hommes qui ne sont pas très-sûrs de leur mérite peuvent plus facilement que d'autres se croire en butte à la censure, mais qu'ils sont aussi ceux qui savent le moins en vouloir à leurs censeurs. Dussiez-vous donc un jour devenir le mien, ne cessez pas

[1] Il s'agissait de M. Pierre Leroux.

[2] Un passage de l'article de M. Sainte-Beuve sur M. Ballanche, inséré dans la *Revue des Deux Mondes*, avait amené une réclamation déraisonnable de la part de plusieurs personnes qu'il est inutile de nommer.

pour cela, je vous en prie, de venir me voir avec la même amitié que vous l'avez toujours fait autrefois, quand vos travaux vous le permettront; évitez le seul tort que je ne me sente pas de force à vous pardonner.

Tout à vous de cœur et en vous attendant[1].

CXLII

A MONSIEUR ARMAND CARREL,

A SAINTE-PÉLAGIE.

Passy, 17 décembre 1834.

Je voulais, mon cher Carrel, vous féliciter du succès de votre plaidoyer, succès dans le public, j'entends. Mais je crains de ne pouvoir de la semaine vous aller rendre une petite visite. Si je vous donnais mon avis, vous pourriez le suspecter de partialité. Je vais vous rapporter ce que me disait hier un pair juste milieu, qui voulait la condamnation du *National*, mais la peine minime. Selon lui et ceux de son banc, votre discours était empreint de dignité, de mesure, et dégagé des fanfreluches à effet, trop souvent prodiguées par l'esprit. Vous leur avez préféré le bon sens et la logique, et, par le ton général des discours, vous pouviez arriver sans effort à votre grande et grave récrimination, à la mort du maréchal Ney[2]. Ce pair ajoutait que vous n'aviez pas été

[1] Lettre communiquée par M. Sainte-Beuve.

[2] Armand Carrel, défendant M. Rouen, gérant du *National*, devant la Chambre des pairs, avait de la façon la plus énergique et la plus saisissante rappelé à la Chambre des pairs, épouvantée et honteuse, l'assassinat juridique du maréchal Ney. « Je tiens à honneur, dit-il, d'être le premier homme de la génération nouvelle à protester contre cet assassinat. »

Voici l'article que M. Dupin a consacré, dans ses *Petites Annales*, à cet étrange épisode du règne de Louis-Philippe :

« 16 *décembre*. — Procès de Rouen, éditeur du *National*, devant la Chambre des pairs. — Interruption de la défense à l'occasion du procès du maréchal Ney. Exclamation du général Excelmans : « Cette condamnation fut un assassinat juri-

moins heureux dans les interruptions, et que vos improvisations avaient été aussi justes qu'adroites, ce dont vous avez pu juger par l'effet produit sur ce bon et brave Excelmans.

Vous conviendrez, mon cher prisonnier, que, pour un juste milieu, ce jugement n'est pas dépourvu de sens ni d'esprit. Ce matin, en lisant la séance de la Chambre des pairs, j'ai été tout à fait de l'avis de Sa Seigneurie, et j'ai cru que vous ne seriez pas fâché de connaître l'opinion d'un adversaire qui avouait qu'elle était partagée par beaucoup de ses collègues; mais peut-être eût-il pu ajouter encore que cela n'avait pas suffi pour les disposer à l'indulgence. A cet égard, un avocat eût pu, eût dû même parler autrement pour gagner ses juges. Aussi M. Rouen a-t-il fait acte de courage en vous prenant pour défenseur; il savait bien qu'il aurait à supporter la peine d'une franchise que vous ne pouviez faire fléchir dans l'intérêt de l'accusé, quelque vif que fût cet intérêt.

Tous deux vous avez donc fait ce qu'il y avait de plus honorable, et, après toutes les preuves de talent que vous avez données, vous louer de celui que vous avez montré dans cette circonstance devient tout à fait superflu, bien que, selon moi, vous n'ayez jamais été mieux inspiré.

Je n'ai pas voulu remettre à vous féliciter, et ne renonce pas pour cela à vous aller rendre visite un des premiers jours de

« dique ! » A cette même séance, M. le président de la Chambre invoque le *respect de la chose jugée*. Il prononça cette phrase que j'ai entendue, car j'y étais : « La Chambre accepte la responsabilité de tous ses actes. » Mais, comme elle excite des murmures et qu'on craint des réclamations sur le procès-verbal, huit ou dix jours après on s'autorise de ce qu'elle n'a pas été reproduite dans le *Moniteur* pour la nier. Mais le témoignage des autres journaux, et surtout des *Débats*, maintient la phrase comme une vérité historique. » Il est de fait que M. Pasquier, qui avait raison, comme président d'une Chambre des pairs éternelle, montrait par ce mot combien la Révolution de 1830, si énergique dans son principe, avait été émoussée dans ses effets. On avait « rebadigeonné » le trône des rois de la Restauration; on n'avait pas songé à marquer la seconde étape de la Révolution française.

la semaine prochaine. Soignez bien votre santé, et croyez-moi tout dévoué de cœur[1].

CXLIII

A MONSIEUR ARMAND CARREL

RÉDACTEUR DU NATIONAL.

17 décembre 1834.

Monsieur, après la condamnation que des juges personnellement irrités viennent de prononcer contre votre journal et son honorable gérant, je pense que vous trouverez convenable d'ouvrir dans vos bureaux une souscription pour payer l'amende que vous inflige la Chambre des pairs. Je m'empresse donc de vous prier de m'inscrire pour la faible somme de 10 francs dans cette protestation patriotique. Beaucoup d'autres pourront y prendre une part plus efficace; aucun ne le fera avec plus d'indignation contre le jugement, ni avec plus de sympathie pour la défense.

Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiments d'estime et de considération[2].

CXLIV

A MONSIEUR JUBINAL

Voilà bien longtemps, mon cher monsieur, que j'ai à vous remercier du présent que vous avez bien voulu me faire. Je n'avais point oublié qu'à l'entrée de Passy vous aviez eu la bonté de me promettre cet exemplaire de vos premières pu-

[1] Lettre communiquée par M. de Beauchêne.

[2] La lettre précédente était personnelle ; celle-ci était écrite pour le journal le *National*, et fut insérée le 18 décembre. Ceux qui affirment que Béranger était fort prudent en toutes circonstances ne peuvent nier qu'il faisait là un acte de courage. Il exprimait son indignation contre les juges : c'était un cas justiciable de la Chambre des pairs.

blications[1]. Je ne vous dissimulerai pas que, tout partisan que je suis des recherches faites dans notre vieille langue, je doute un peu de la valeur des prétendus trésors que renferment tous ces filons. Notre poésie a généralement péché par la pensée. Il me semble que les morceaux que vous nous donnez méritent ce reproche, ce qui pourtant n'ôte rien à la valeur de votre travail. Peut-être aussi n'est-ce là qu'un échantillon, et avez-vous des œuvres soit épiques, soit historiques qui seront plus utiles. Vous le savez mieux que moi : tout ce qui est ancien n'est pas bon, quoi qu'on en dise; je crois que le temps pourrait bien manquer de goût et même de jugement, et laisser vivre des fadaises en livrant de bonnes choses à l'oubli. Vous avez tout ce qu'il faut pour braver son autorité, et vous savez le prix qu'il faut attacher aux vieux parchemins qui ne rappellent pas des services rendus au pays. Je dois donc m'en rapporter à vous, mon cher monsieur, pour donner à de semblables recherches une portée que vos prédécesseurs et vos collègues, dans cette science, ont trop dédaignée peut-être. C'est parce que je sais la valeur de votre esprit que je me permets ces réflexions, que vous ne trouverez pas déplacées, j'en suis sûr, de la part d'un homme qui, plus il vieillit, plus il porte d'intérêt à notre jeunesse pourvue de tant de généreuses et fortes volontés.

[1] Il s'agit de quelques poëtes et poëtereaux du moyen âge dont M. Jubinal exhumait les œuvres. Ce n'est pas toutefois de Rutebœuf, qui n'était pas encore publié. On a bien abusé de ces exhumations et on a sacrifié bien du papier à des impressions de textes gothiques dont il suffirait de faire quelques extraits et d'indiquer l'existence dans nos collections de manuscrits. Sans doute il n'y a rien d'inutile dans tout ce qui donne quelque trait de la physionomie de nos pères; mais est-il nécessaire d'imprimer tout du long tant de poëmes ennuyeux ? Nous n'avons que trop de petits poëtes. Béranger se défiait du zèle des éditeurs de poésies du moyen âge.

Cette lettre n'est pas datée là où nous l'avons prise.

CXLV

A MONSIEUR LEBRUN [1]

21 janvier 1855.

Votre lettre ne m'est arrivée que ce soir, mon cher Lebrun, et je me hâte d'y répondre, tant je suis affligé de voir qu'après notre dernière conversation vous ne vous rendiez pas encore aux raisons qui m'empêchent d'aller frapper à la

[1] M. Lebrun (Pierre-Antoine) est né à Paris le 29 novembre 1785. Il est membre de l'Académie française depuis 1828. La très-intéressante notice que M. Sainte-Beuve lui a consacrée fait partie des trois volumes de *Portraits contemporains*. Poëte lauréat, par la volonté même de l'Empereur, il resta fidèle au culte des grands souvenirs d'une histoire dont la pompe et la gloire l'avaient surtout frappé. A vingt ans, une ode lui avait valu une réputation. C'était après Austerlitz et avant Iéna.

Peu de temps après, M. Lebrun connut Béranger et conçut de l'estime pour un talent qui n'était encore qu'agréable. Beaucoup plus en vue alors et bien autrement choyé, quoique plus jeune, M. Lebrun était un maître dans l'art des grands vers, et Béranger n'était presque qu'un amateur dans l'art des chansons. Avec quel doux et modeste sourire nous avons vu M. Lebrun lui-même nous rappeler ces commencements de leur amitié, qui est devenue plus tard si intime ! La gloire de Béranger s'est levée peu à peu au-dessus de l'horizon et a plané tout d'un coup au-dessus de bien des renommées. M. Lebrun n'en aima que mieux ce vainqueur dont il avait été comme le patron chez Regnaud de Saint-Jean d'Angély.

Rien n'égale la bienveillance de M. Lebrun, rien n'égale non plus la fidélité avec laquelle il est resté attaché à son illustre ami.

C'est grâce à lui que l'Académie française, en grande séance solennelle, s'est approprié une renommée qu'elle avait si souvent désirée et qu'il ne lui avait pas été donné de consacrer par son choix, tant que le poëte populaire avait vécu.

Le 28 février 1858, M. Lebrun, directeur de l'Académie française, recevait M. Émile Augier. A la fin de son discours il a dit, et c'était l'Académie elle-même qui parlait par sa bouche :

« Entre les pertes récentes des lettres, il y en a une bien grande, qu'il appartient à l'Académie de ressentir avec toute la France, et qui, bien qu'elle semble étrangère à cette compagnie, a droit d'y recevoir un solennel hommage. Je parle de notre cher et illustre Béranger. L'Académie me permettra de marquer ici, comme une des plus irréparables pertes qu'elle pût faire elle-même, celle de ce poëte, homme de bien, l'Horace à la fois et le Franklin de la France, qui a jeté sur la littérature de notre temps, avec l'éclat de sa riche poésie, tout le lustre que le caractère ajoute au talent. Il appartenait à ce grand artiste de langage, qui a cultivé son génie avec tant de constance et l'a élevé si haut par la volonté et le travail, à cet amateur passionné de la belle langue française dont nous sommes les conservateurs, il lui appartenait d'en venir partager avec nous la tutelle. Nous

porte de l'Académie française. Vous devez pourtant être bien convaincu que ces raisons sont sérieuses, au moins pour moi, et surtout qu'elles sont très-sincères.

Je vous répète donc que, si j'avais fait autre chose que des chansons, je ne trouverais aucun obstacle, littéralement parlant, à m'inscrire parmi les aspirants au fauteuil. Mais, par des causes trop longues à exposer, je tiens à ne pas enrégimenter académiquement ce petit genre, qui cessera d'être une arme pour l'opposition le jour où il deviendra un moyen de parvenir. Et puis-je fournir, moi, à ceux qui ne manquent jamais d'attaquer les choix de l'Académie, l'occasion de rabaisser, à cause de moi, un genre auquel je dois tant e que je suis parvenu à placer encore plus haut qu'il ne l'avait encore été? Ceux qui disent aujourd'hui de mes chansons que ce sont des odes seraient les premiers à crier que je n'ai ait que des chansons, que c'est bien peu de chose que des chansons. Avouez qu'il ne doit pas me convenir de les aider à prouver qu'ils n'ont que trop raison.

Je ne puis me dissimuler, d'ailleurs, que l'on n'entre pas dans une société sans y contracter des engagements de devoir et de délicatesse. Or il faut ici que je vous confesse, mon cher ami, que j'ai un ouvrage en tête, qui ne peut être écrit dans un esprit académique. Pensez-vous donc qu'il me convienne, avec un pareil projet, de m'exposer à commettre un acte d'ingratitude, et n'est-ce pas déjà trop que la

avons ici le fauteuil de la Fontaine; il attendait le grand chansonnier qui fit de ses chansons, comme la Fontaine l'a dit de ses fables,

« Une ample comédie à cent actes divers. »

La *Marie Stuart* (1820), le *Cid d'Andalousie* (1825) et le *Voyage en Grèce* (1828) de M. Lebrun lui ont valu, dans la haute litttérature, une place des plus enviées.

Il était le camarade, au Prytanée impérial, de Wilhem et de M. Antier; et c'est par eux qu'il devint l'ami intime de Béranger.

reconnaissance que j'ai pour tout ce que vous me proposez et la bienveillance de plusieurs de vos collègues? C'est parce que la reconnaissance est un culte pour moi que j'ai toujours redouté de contracter même de légères obligations; et vous voulez m'en faire contracter de grandes! J'ai tout sacrifié au besoin d'indépendance; ne me ravissez pas le fruit de tant d'efforts, souvent si pénibles.

Vous allez me répéter, je le sais bien, ce que vous m'avez déjà dit : Les liens que l'Académie impose sont bien peu embarrassants; vous m'avez, à ce propos, cité la Fontaine, qui les a recherchés. Que vous ai-je répondu? La Fontaine était un bon homme; moi, je suis un homme bon, je le crois, mais point du tout un bon homme, malheureusement. La pauvreté et l'expérience ont bien fourré un peu de philosophie en mon humble cervelle, et peut-être encore dois-je à la nature quelques petites qualités de cœur, puisque j'ai toujours eu bon nombre d'excellents amis; mais je n'ai jamais vécu de façon à assouplir mon humeur, et je vous avoue que, parfois, elle n'est ni très-raisonnable ni très-douce. Avec une folie pareille, me puis-je hasarder à m'asseoir auprès d'hommes, tous très-estimables sans doute, mais qui, certes, ont aussi leur humeur, et qui pourraient bien ne pas s'arranger du voisinage de la mienne, peu endurante et habituée à casser les vitres, même celles des Tuileries, s'il vous en souvient?

Observez ma conduite dans le monde : vous verrez que je n'ai guère fait que le traverser en curieux, tâchant toujours de ne prendre racine nulle part. Si dans la foule j'ai distingué quelques bons camarades, je leur ai donné rendez-vous loin d'elle, avec d'anciens et francs amis que j'ai su conserver, et au nombre desquels vous savez, mon cher Lebrun, que je suis heureux de vous compter. Ceux de ces amis qui ont monté trop haut pour moi, je m'en tiens éloi-

gné, mais sans rien diminuer, pour cela seul au moins, de l'attachement que j'ai conçu pour eux autrefois. Cette conduite, mon cher ami, tient à une règle que je me suis faite de bonne heure, car les hommes qui ont eu beaucoup à souffrir sont obligés d'être sages dès le grand matin. Autant que je l'ai pu, je n'ai jamais accepté rien qui ne fût pas en rapport avec mon caractère et mes goûts, avec mes goûts surtout, qui, peut-être, par leur simplicité, m'ont tenu lieu de vertu et de raison. Et ne croyez point que cela ne soit pas rare dans la société comme elle est faite de nos jours.

Des sots, ou des gens qui ne me connaissent point, ont cru, ou même ils ont feint de croire, après la Révolution de juillet, que j'avais refusé des places et des distinctions pour me singulariser; non, vous le savez. Les places et les distinctions n'allaient ni à mes goûts ni à mon caractère, et c'est pourquoi je ne les ai pas recherchées. Cependant me suis-je vanté de ma modération? ai-je fait retentir les journaux de mes refus désintéressés?

On tombe assez souvent dans la même erreur, je le sais, relativement à l'Académie : c'est de l'orgueil! dit-on. Les sots me croient donc bien sot? Hélas! vous savez, mon cher ami, la piètre idée que je me suis faite de mon mérite littéraire, et c'est en toute sincérité que j'en ai parlé dans la préface de mon dernier volume. Plût au ciel que je fusse de l'avis de mes amis sur mes ouvrages! Je n'ai que le sentiment (mais je l'ai bien) de l'utilité dont je fus à la noble cause que j'ai défendue, et ce sentiment-là ne me donne pas de vertiges. Or il n'y a qu'un homme frappé de vertige pour méconnaître l'importance de l'Académie française, qui, si elle le veut, est appelée à de si hautes destinées et qui réunit un grand nombre de nos hommes illustres, auxquels demain peuvent se réunir toutes les illustrations qui brillent en dehors d'elle. Comment! n'avons-nous pas encore le fauteuil de

Corneille et de Bossuet, de Voltaire et de Montesquieu? Et Cuvier ne fait que de sortir de vos rangs!

Mais je m'aperçois, mon cher ami, que c'est me mettre avec mes accusateurs contre l'Académie que de repousser aussi sérieusement l'imputation qu'ils m'adressent. Si je dois être surpris, d'après cela, c'est que quelqu'un, à l'Académie, hors un ami pourtant, remarque avec peine que je n'aspire pas à en faire partie, lorsqu'il existe aujourd'hui des renommées anciennes et nouvelles qui, pour n'avoir pas la popularité vulgaire de mon nom, n'en seraient pas moins pour les quarante d'une valeur bien plus réelle et plus utile. Car moi, pauvre ignorant, je ne vous apporterais aucune des qualités qui font le véritable académicien, et je vous défie de m'appliquer au moindre des travaux de votre classe et même aux fonctions solennelles que vous remplissez tour à tour.

Ceci me fait remettre sous vos yeux celle de mes observations qui avait paru le plus vous frapper, et qui a aussi frappé Dupin, un jour qu'il me faisait les mêmes instances que vous. J'ai horreur de livrer ma personne au public, et, comme l'auteur des *Maximes*, je suis complétement incapable de parler, même de lire quelques phrases dans une nombreuse assemblée, et ne saurais non plus subir, pendant une heure, un compliment qui me serait adressé.

— Mais vous avez bien été avec grande foule devant les tribunaux, me direz-vous. Parbleu! comment s'y refuser? Ils s'y prenaient avec tant de grâce! Si j'avais pu, avec eux, m'abonner à trois mois de prison de plus chaque fois, pour avoir la permission de ne pas comparaître en si nombreuse société, à coup sûr j'aurais fait ce marché de grand cœur.

Du moins, sur la sellette, n'ai-je jamais dit que mon nom. Regardez-moi donc comme incapable de prononcer un dis-

cours de réception, en supposant que je sois capable de le faire, ce qui est assez douteux.

Mais me voyez-vous en habit brodé, l'épée au côté, allant au château? Là, encore un discours : « Sire, je suis votre très-humble serviteur. — Ah ! vous voilà donc, vous, qui n'avez pas voulu nous venir visiter? — Je suis votre serviteur, Sire. — Allez, et n'y revenez plus ! » etc., etc. Ah ! mon cher Lebrun, ne sentez-vous pas que vos usages sont des impossibilités pour moi?

Mon ami, laissez-moi, laissez-moi dans mon coin, qui n'est pas celui du misanthrope. Si des journaux querellent l'Académie parce qu'elle ne me nomme pas, veut-on que je leur écrive que l'Académie n'a pas tort et qu'un corps semblable se doit d'attendre que l'on sollicite l'honneur d'être admis dans son sein? Dictez tout ce que vous voudrez, j'écrirai ; mais, pour Dieu! détournez les amis que je puis encore y compter (hélas! j'en ai déjà vu beaucoup disparaître !) de tenter de m'y faire entrer par une voie inusitée. Oui, mon cher Lebrun, si je savais que l'on pût me nommer sans que je me misse sur les rangs, j'aimerais mieux sur-le-champ faire à chacun de vous dix visites, même à l'archevêque, et j'irais dès six heures du matin (il fait pourtant bien froid) attendre à la porte de votre secrétariat pour me faire inscrire. Une nomination non sollicitée! y pensez-vous? Vous figurez-vous une entrée triomphale plus écrasante pour ma pauvre réputation? Empêchez cela, je vous prie, et lisez ma lettre à vos messieurs, si vous le jugez nécessaire. Mais je suis fou! cette crainte est chimérique. Non, jamais l'Académie française ne voudra descendre ainsi de sa haute position devant un poëte de guinguette. Comment ferait-elle pour moi ce qu'elle n'a pas fait pour le divin Molière? Je ne suis qu'un chansonnier, messieurs; laissez-moi mourir chansonnier.

Encore quelques mots. Il m'est impossible de me faire à l'idée d'être asservi à ma réputation. J'ai tout fait pour vivre séparé d'elle, et vous voulez que je la suive dans votre palais, où elle n'a jamais eu mission d'entrer! Attendez, attendez un peu : d'ici à trois ou quatre ans, il ne sera vraisemblablement plus question d'elle! Sans doute je serai assez peu philosophe pour en avoir quelque regret; mais vous et moi, messieurs, nous ne serons plus contraints de nous en occuper; même alors vous rirez de bon cœur des façons que j'aurai faites, et il vous sera permis de croire que j'en éprouve un repentir tardif. Ce qu'il y a de certain, c'est que j'en apprécierai encore mieux votre bienveillance actuelle.

Quant à vous, mon cher Lebrun, soyez bien persuadé que je serai en tout temps plein du souvenir de votre amicale insistance, et que ma gratitude bien sincère s'étend sans réserve à tous les académiciens qui ont pu désirer de m'avoir pour collègue. En fait d'honneurs, me voilà content; je n'en demande et n'en veux pas davantage, et sauvez-moi de tout le reste, en dépit du besoin que je puis avoir du petit traitement qui vous est alloué, et que jadis j'ai touché avec tant de joie au nom de Lucien Bonaparte, mon premier protecteur.

Recevez mes plus tendres amitiés [1].

CXLVI

A MONSIEUR JEAN REYNAUD

7 février 1835.

Vous avez raison, mon cher ami; il y a un mot de trop

[1] Les raisons que Béranger fait valoir dans cette lettre exquise sont d'un ordre bien élevé. Le chansonnier du peuple, le poëte de la Révolution française, montre une fois de plus qu'il a mieux que personne compris son rôle et sa fortune. Il s'opiniâtre à prouver qu'il en est digne. Et qui peut donc ne pas comprendre ces paroles : « Il m'est impossible de me faire à l'idée d'être asservi à ma réputation. J'ai tout fait pour vivre séparé d'elle. » Béranger a voulu jusqu'au bout être libre, vivre et mourir selon son humeur.

dans le titre de cette gravure [1]. Mais peut-être y en a-t-il plus d'un dans l'article du flatteur qui a eu la bonté de badigeonner ma mansarde. Si, pour le public, il allait arriver ce qui vient de m'arriver, à moi, en regardant la portraiture de mon logis! Figurez-vous que je passais devant sans reconnaître ma porte. J'étais à jeun pourtant. Cela m'a fait ressouvenir de ce que je me suis souvent dit de toutes ces *vues gravées* que je rencontre dans les plus jolis cadres. Vous passeriez quinze jours dans les localités si précisément représentées, sans reconnaître ces peintures qui vous ont donné l'envie de faire le voyage pour jouir de l'aspect de sites si délicieux. Les dessinateurs arrangent ainsi nos habitations, et nos amis les écrivains, les plus exacts, les plus consciencieux, ceux qui ont le plus de talent à leurs ordres, nous font un petit dieu du locataire. Arrive l'encens des badauds, et la mansarde deviendra trop petite pour le personnage. N'allez pas croire que je vous en veuille beaucoup pour cela, mon cher Reynaud. Vous êtes de ces hommes (et il n'y en a pas beaucoup, croyez-moi) par qui j'aime à être flatté. Je sens qu'il n'y a pas là juste mesure, mais le trop part du cœur, et les larmes m'en viennent aux yeux. Remerciez bien Charton de la galanterie qu'il me fait là. Je regrette de le voir si peu souvent. Remerciez-le aussi de l'envoi qu'il me continue du *Magasin pittoresque*.

Et notre bon Leroux, comment va-t-il? Il y a bien longtemps que je ne l'ai vu. Faites-lui toutes mes amitiés, et tâchez de venir un jour dîner tous les deux dans la mansarde de Passy.

A vous de cœur et pour la vie [2].

[1] Gravure du *Magasin pittoresque* qui représentait la maison de Béranger à Passy avec cette légende : *Maison du poëte Béranger*.

[2] Lettre communiquée par M. Julien Travers.

CXLVII

A MONSIEUR BÉRARD

Passy, 11 février 1835.

Eh bien, mon cher ami, je viens de lire les nominations de receveurs généraux. Voilà donc encore une de vos illusions à vau-l'eau. Au moins pour quelque temps, me direz-vous.

Cette fois, voulez-vous me croire? Comptez peu sur les promesses de cour. Tout au plus pouvez-vous placer quelque espoir dans votre gendre, qui n'a rien fait pour perdre la faveur royale. Quant à vous, soyez sûr qu'on ne vous pardonnera pas votre publication[1], et ce n'est peut-être pas de cela que vous avez le droit de leur en vouloir. Mais ce n'est pas là le sujet de ma lettre[2].

Il y a bientôt quatre ans, mon cher Bérard, que des amis me pressèrent de retirer les fonds que j'avais chez vous. Vous devinez quelle fut ma réponse. Seulement, à quelque temps de là, par intérêt pour vous et pour votre excellente famille, je crus devoir vous instruire des bruits qui couraient en haut lieu sur votre situation de fortune. Vous me répondîtes une lettre qui eût pu me tranquilliser entièrement, si je n'a-

[1] *Souvenirs historiques sur la Révolution de* 1830, in-8°, 1834.

[2] Voilà encore une lettre bien remarquable et bien importante. C'est à ceux qui se sont constitués, d'une manière si étrange, les accusateurs du caractère de Béranger, qu'il appartient de l'étudier de près, pour y saisir dans ses habiles attitudes de dévouement et de simplicité l'égoïsme de celui qui l'a écrite. Ils disent qu'ils ont trouvé dans *Ma Biographie* des preuves de la « médiocrité morale » de Béranger. Nous sommes heureux de leur fournir encore celle-ci, sans préjudice de bien d'autres.

Quant à nous, il nous semble qu'il y a peu de lettres aussi dignes d'être louées. Il n'est pas indifférent, pour la mémoire de M. Bérard, que l'on sache quelle estime et quelle amitié Béranger avait pour lui. La fortune de M. Bérard, un moment compromise par les événements politiques, se releva plus tard; mais, quand Béranger faisait si honorablement le sacrifice des quarante-quatre mille francs que ses chansons lui avaient produits de 1821 à 1830, il ne savait pas s'il en sauverait même des débris; et il se trouvait réduit à fort peu d'argent placé ailleurs et à la pension, alors toute petite, que lui servait son éditeur.

vais connu votre facilité à vous faire illusion. Je ne tardai pas à avoir la conviction des malheurs qui vous attendaient.

Vous n'aviez jamais fait usage de mes avis : je m'abstins de toute insistance inutile. A l'époque de votre maudit livre, vous sachant embourbé jusqu'aux épaules, j'essayai pourtant de vous empêcher de vous fermer, sans utilité publique, la seule ressource personnelle qui vous restât : celle des emplois. Malheureusement ma position de créancier m'empêcha peut-être d'insister suffisamment, par cela même que je jugeais mieux l'espèce de tort que vous alliez vous faire. Aujourd'hui, je ne crains pas de me servir de cette position malencontreuse pour vous engager à bien juger la vôtre, à voir quelles ressources vous restent, quel parti vous devez prendre. Ici je ne puis vous éclairer, parce que je ne suis pas dans le secret de toutes vos affaires.

Mais ce que je puis vous dire, c'est que vous ne pouvez vous en tirer que par une extrême énergie, sans perte de temps et en tranchant dans le vif. Cessez de prolonger l'affaire Laffitte : sa durée est ruineuse. Songez que, faute d'une activité suffisante, aussi par nonchalance de caractère, vous avez laissé le mal s'aggraver autour de vous. Votre loyer vous exténue; vos deux grands garçons restent les bras croisés. Mettez ordre à tout cela, et sans doute à beaucoup d'autres choses, si vous faites tout ce qu'il faut faire. Mais, pour Dieu ! surtout, mon cher ami, plus d'illusions !

Mesurez l'abîme dans toute sa profondeur. Voyez combien d'existences reposent sur la vôtre. Ce qu'il vous reste de force vaut de la jeunesse. Oubliez le passé ; ne comptez plus sur les autres et marquez-vous un avenir raisonnable, fût-il le plus obscur du monde. Mais, pour atteindre ce but, s'ils ne peuvent vous aider, il faut au moins que vos amis ne soient pas une source d'obstacles. En ce qui me concerne, voici depuis plus de deux ans le parti auquel je me suis arrêté.

Je nourris quatre individus, moi compris. Je vais supprimer tout ou partie des mille francs que j'envoie annuellement à l'île Bourbon, parce qu'un homme de trente-quatre ans doit savoir se suffire.

Je prends avec moi ma vieille tante, et une bonne et vieille amie qui mourrait de faim, si je ne l'aidais, comme elle-même elle m'a aidé au temps de ma pauvre jeunesse. Une marmite coûte moins à faire bouillir que trois. J'ai vu Fontainebleau, et je pense à en faire le lieu de ma dernière retraite. Les deux femmes aideront au ménage, que pourra entretenir suffisamment, je l'espère, le peu qui me reste.

Grâce à cette disposition, je pourrai me passer de l'intérêt de ces 44,000 francs, intérêt qui, au premier jour, deviendrait peut-être pour vous une gêne extrême. Quant aux trois actions du gaz, si vous pouvez me les remettre, tant mieux; mais, si elles vous sont nécessaires, gardez-les aussi. Seulement je vous prie de tenir des comptes exacts de tout, afin qu'un jour, si la fortune revient souffler dans vos voiles, comme je le souhaite, surtout pour vous tous que j'aime tant, vous puissiez régler avec moi ou avec mes héritiers, sans qu'il y ait lieu à conteste et chicane de leur part. Béjot vous dira que mon testament est fait de manière à vous éviter tous les embarras de ce genre que j'ai pu prévoir; et, si j'y retouche, ce sera pour le perfectionner sous ce rapport.

Voilà, mon cher ami, ce que j'étais bien aise de vous dire pour vous tirer une épine du pied et pour que vous n'ayez plus à vous occuper que de votre digne femme et de vos enfants.

N'allez pas trop admirer ce que vous ne manquerez pas d'appeler mon désintéressement : vous savez que je suis las du monde. Chaque jour je m'en éloigne davantage ; il en est de lui comme du théâtre : dès qu'on en a perdu l'habitude,

on ne peut plus y remettre les pieds. La retraite est le but de mes désirs. Je veux terminer mes jours loin du bruit et d'une société qui finirait peut-être par me rendre misanthrope. Je tiens à conserver ma foi dans l'humanité. Quant aux privations matérielles, songez que c'est pour m'en imposer le moins possible que je prends le parti de m'éloigner de Paris. Je veux sauver mon sucre et mon café du naufrage, et puis, quand je serai loin du monde, j'aurai le temps de travailler. Qui sait si ce n'est pas là ce qu'il me reste à faire encore? Vous voyez donc que le parti que je veux prendre sera moins une dégringolade qu'un arrangement de position. Je me retourne dans mon lit, voilà tout!

D'après cela, ne vous leurrez pas de vaines espérances. Tâchez seulement de me dire combien de mois encore vous croyez pouvoir servir l'intérêt des 44,000 francs, sans trop vous mettre à la gêne; et, là-dessus, je prendrai mes mesures. Imitez-moi surtout, et ne vous laissez plus aller à une indolence qui désormais deviendrait coupable.

Embrassez pour moi cette pauvre mère, et croyez-moi, comme toujours, pour vous plein d'estime et d'amitié, et tout à vous de cœur pour la vie.

CXLVIII

A MADAME CAUCHOIS-LEMAIRE

Passy, 21 février 1835.

Je ne pourrai pas être des vôtres mercredi prochain. J'en suis bien fâché; mais que voulez-vous? Cela vous prouve qu'il ne faut plus compter sur moi;

Ils sont passés, ces jours de fête.

Et puis, tenez, vos dîners sont trop nombreux pour moi. Quand il y a plus de six personnes, je n'y connais plus rien.

Je vous le dis en vérité, mon royaume n'est plus de ce monde. Vous, cela vous va supérieurement. Vous aimez autant les connaissances que les amis, et le bruit ne vous fait que du plaisir. Grand bien vous fasse : vous voilà femme du monde. Tâchez qu'il reste encore quelque chose de vos affections pour ceux qui font retraite, et venez les voir quelquefois, même quand ils n'auront plus le courage d'aller vous chercher jusqu'au milieu de la foule, où vous vous lancez comme tant d'autres, qui aujourd'hui se jettent à la rivière. Adieu, je ne sais pas nager.

CXLIX

A MONSIEUR CAUVAIN,

ARCHITECTE A PARIS.

Passy. 23 février 1835.

Ah! monsieur, grâce pour ce pauvre Horace! C'est le Dieu inconnu pour moi; mais il devait tant aux Grecs, que j'aime aussi sans les connaître, que je ne puis me figurer qu'il n'ait pas un bien autre mérite que tous ceux que depuis on a voulu lui comparer. Il s'est fait flatteur quand le monde entier courbait la tête. Moi, c'est quand le monde l'a relevée que j'ai eu le courage de tout le monde. Je ne vous en remercie pas moins, monsieur, de tout ce que vous voulez bien me dire d'aimable, en me comparant au protégé de Mécène. Mais, gare à vous, si vous publiez jamais le parallèle! on vous fera bien revenir de votre engouement pour le chansonnier français en faveur des flatteurs d'Auguste.

Je vous remercie, monsieur, de la chanson que vous me communiquez. Elle est faite avec verve; mais peut-être un sujet si grave exigeait-il un peu plus de soin et de travail. Le temps semble avoir manqué à l'œuvre [1].

[1] Lettre communiquée par M. Lemer.

CL

A MADEMOISELLE ÉLISA RÉGNAULT

13 mars 1835.

Il devient bien difficile, mademoiselle[1], de vous donner des conseils sur ce que vous faites. Il n'y a point de ces défauts choquants qu'on puisse indiquer du doigt. Ce qu'il y manque encore, on ne saurait le dire. C'est un mieux qui doit se trouver dans votre esprit, s'il est, comme j'aime à le penser, celui d'un poëte. Méditez, méditez, méditez. Voilà le secret de tirer de vous ce qui y doit être. Comparez-vous aux autres et à vous-même. Pour cela, lisez assez pour pouvoir comprendre; mais surtout ne vous hâtez pas tant de produire. La forme qui se présente la première est rarement, surtout à votre âge, la meilleure et la plus convenable à la pensée qu'on veut rendre. Instruisez aussi votre oreille à faire éviter les consonnances désagréables, la rencontre des syllabes semblables, les chutes de vers pénibles.

Voilà ce que je crois vous avoir déjà dit, mademoiselle, et ce que je ne puis que vous répéter.

Votre pièce de la *Convalescence* est un progrès; les sentiments en sont vrais; mais vous pouvez encore les exprimer mieux. Toutefois je vous répète qu'elle annonce un progrès; elle pouvait finir plus heureusement. *Prions, mon frère*, est trop facilement faite. Ne travaillez donc plus à la hâte; il y a cependant quelques passages heureux dans cette pièce.

L'*Improvisation* ne manque pas de poésie. Avec un peu de soin, ce morceau eût mieux valu encore.

Le *Pauvre* vaut peut-être mieux que les autres pièces : du

[1] Mademoiselle Élisa Régnault, sœur de M. Jules de Prémaray, est devenue madame E. Franck.

moins, il me semble ainsi. Le sujet est bien traité et la coupe des vers est généralement bonne.

En tout, mademoiselle, vous acquérez chaque jour; mais il y a un mieux qu'il vous faut et que vous pouvez atteindre. Pour Dieu, ne laissez pas couler vos vers du premier jet. Cherchez s'il n'y a pas une expression, une forme plus juste, plus convenable au sujet; enfin, méditez, méditez.

Présentez, je vous prie, mes civilités à monsieur votre père et à madame votre mère, et agréez l'assurance de mon dévouement [1].

P. S. Je m'aperçois que je ne vous parle pas de la *Promenade;* elle commence bien, mais les coupes qui la terminent ne me paraissent pas heureuses. Il y a une détestable rime à la troisième strophe.

CLI

A MONSIEUR ALEXIS MUSTON

Paris, 16 mars 1835.

La vie n'a de prix que par le bien qu'on peut faire. La carrière pastorale à laquelle vous avez été destiné est une de celles où l'on peut faire le plus de bien, et, si elle est selon votre conscience, ce qui est la première condition, je vous conseille de ne pas en chercher d'autres [2].

On parle beaucoup au peuple de ses droits, et pas assez de ses devoirs; il est bon que des hommes qui l'aiment lui en parlent au nom de l'Évangile, et y joignent l'exemple de leur propre conduite.

[1] Lettre communiquée par madame Franck.

[2] La personne à qui cette lettre est adressée est originaire des vallées vaudoises. C'était un jeune homme destiné à exercer le ministère protestant dans sa patrie. Le chemin de l'exil l'ayant conduit en France, où déjà il avait connu Béranger, celui-ci répond ici à une lettre par laquelle l'expatrié lui faisait part de sa position en lui demandant conseil sur la carrière qu'il devait suivre.

Vous ferez d'autant mieux, monsieur, de demeurer fidèle à votre vocation que la culture des lettres pourra vous suivre dans la retraite, avec bien plus de dignité qu'au sein de notre grande fabrique littéraire, que du reste vous connaissez déjà.

Quelle que soit votre décision, comptez toujours sur mon sincère attachement; mais n'oubliez pas que mon crédit est bien usé. Faites-moi connaître votre position lorsqu'elle sera fixée; il me sera doux de vous savoir heureux.

CLII

A MADAME LEMAIRE

20 mars 1835.

Il est possible que je fusse un peu de mauvaise humeur en vous écrivant; mais ce n'était pas contre vous; aussi ce sont plutôt des généralités que je vous ai dites que des personnalités, comme disent nos messieurs de la Chambre. Toujours est-il vrai qu'en dépit de votre retraite d'Arnouville vous vous noyez dans le monde, si j'en juge à ce que je vois ; et, comme je sais que ce penchant va toujours en augmentant, je crains pour ceux de vos amis qui ne s'y précipiteront pas avec vous. Jugez-en : vous regardez déjà un dîner de douze personnes comme une petite réunion.

Ce n'est pas la crainte d'être vingt qui me force à ne pas dîner chez vous demain. Voilà deux jours que je ne sors pas. Aujourd'hui cependant je suis un peu mieux; mais il faut que je me ménage pour vendredi. Je dîne ce jour-là chez Perrotin, et je ne puis lui manquer de parole ; c'est un dîner qu'il arrange depuis longtemps, et où vous savez que je m'ennuierai. Raison de plus pour moi de n'y pas manquer. Il doit aller bientôt à Fontainebleau pour m'y trouver un gîte. Il prétend que là je pourrai vivre avec mes deux vieilles femmes

à très-bon compte. Je ne tarderai pas à aller m'en assurer moi-même.

Eh bien, qui est ministre? J'ai bien de la peine à croire que Thiers s'en aille sérieusement[1]. Si vous aviez lu une brochure qui vient de paraître[2], vous y verriez que la royauté

[1] M. Thiers ne voulait pas rester au ministère où M. Guizot, à la suite de la démission du maréchal Mortier, allait se voir renforcé de l'appui de M. de Broglie. M. Thiers n'a jamais été du parti doctrinaire; mais il a cédé quelquefois aux séductions des chefs de ce parti. Cette fois, par exemple, si M. Thiers eût préféré l'alliance des républicains, il eût été l'homme dont avait besoin, pour vivre, la monarchie constitutionnelle française.

[2] Le 27 février avait paru une brochure anonyme relative à la question de la présidence du conseil. Louis-Philippe, que l'on a souvent dépeint comme le plus dévoué des philosophes politiques aux principes du régime constitutionnel anglais, ne s'accommodait que très-peu des prétentions au gouvernement affichées par quelques-uns de ses ministres, M. Thiers, par exemple, et M. Guizot. Encouragé par ses familiers, qui raillaient avec joie l'un et l'autre, Louis-Philippe croyait le temps venu de se moquer de la maxime : Le roi règne et ne gouverne pas. Il avait tort, puisqu'il était roi constitutionnel en vertu d'un contrat rédigé par des adeptes de l'école anglaise; mais il sentait ce qu'il y a, en France, de fantastique dans le rôle d'un chef qui n'a point d'autorité réelle, et sa qualité de roi lui déplaisait s'il fallait la réduire à n'être qu'une espèce de fonction administrative, « une machine à signatures », comme disait la brochure anonyme de M. Rœderer.

Aujourd'hui qu'il est vraiment trop facile de médire du système de gouvernement parlementaire tel qu'on la pratiqué de 1815 à 1848, et surtout depuis 1830, on éprouve de l'embarras à le condamner. Béranger ne s'y trompait pas : il voulait que cette machine fonctionnât encore un peu et que le temps fût chargé de démontrer qu'il faut placer plus d'autorité ou dans la main du chef ou dans la main du parlement Son opinion n'était pas que le pouvoir dût et pût même supprimer longtemps la liberté. Il voyait la république, c'est-à-dire l'organisation de l'autorité dans le parlement, à la suite de l'essai de monarchie constitutionnelle. C'est ce qui est arrivé en 1848. La France démocratique a besoin, non d'être subjuguée par un chef au nom de la démocratie, mais réellement et utilement gouvernée. La tutelle bienfaisante lui a manqué de 1830 à 1848. Des combats de personnalités ont presque seuls occupé la scène politique. C'est pour cela qu'en 1848 il a été si facile de renverser le théâtre. Sur la nouvelle scène républicaine la nation attendait une autorité douée de force directrice, sans que sa condition lui fît un ennemi de la force législative. On n'a pas su ou on n'a pas pu l'élever. L'Empire est venu alors. Cet enchaînement des faits est rigoureusement logique. Mais la moralité de ces événements ne signifie pas qu'après avoir penché tout d'un côté, le fléau de la balance doit pencher tout de l'autre.

Béranger ne croyait pas à l'utilité pour la France de la monarchie constitutionnelle anglaise; mais il a écrit qu'il était partisan de la liberté, même illimitée, de a presse. De la liberté et de l'autorité, il faut de l'une et de l'autre à un grand peuple qui est chargé, comme nous le sommes, de la mission d'éclairer et de diriger le monde.

La Révolution de 1830, presque dès les premiers jours, a été détournée de son

est de mon avis, et que les principes qu'elle invoque ne sont au fond que les nécessités qu'elle subit et qui doivent un jour ou l'autre la mettre en hostilité avec la bourgeoisie et renouveler la lutte des 221, qui ne laissera à la nation d'autres ressources que la république. Ah! si nos jeunes gens avaient voulu écouter ce que les ganaches comme moi n'ont cessé de leur dire! Mais, malgré toutes leurs folies robespierriennes, les choses marchent à ce but; elles y vont seulement un peu trop vite. Louis-Philippe sera peut-être assez adroit pour trouver un temps d'arrêt.

Dites donc à vos faiseurs d'articles de tête d'aborder les ques-

principe. C'est une vérité qu'il est inutile de nier maintenant, qu'un petit nombre de personnes se sont imaginé qu'il n'y avait qu'à changer la figure du roi sur les monnaies, à écarter un peu les prêtres, à ne plus s'occuper des ducs et des vicomtes, et que l'idéal était de bien organiser la haute bourgeoisie et de la recruter avec précaution dans les rangs du peuple.

Ce n'était pas assez « étendre la sphère de Quatre-Vingt-Neuf. » De cette erreur est née la petite politique des personnalités qui a défrayé pendant dix-huit ans les conversations des salons. M. Thiers et M. Guizot, en voulant gouverner pendant que régnerait l'oisive royauté, étaient parfaitement dans leur droit, si l'on entend de la sorte la Révolution de 1830. Le malheur est qu'ils n'ont pas gouverné d'accord, et que là où ils gouvernèrent d'accord leur gouvernement se préoccupa trop peu des questions posées depuis 1789. La monarchie constitutionnelle, pratiquée virilement, eût laissé d'autres souvenirs.

Car enfin il n'est pas criminel ni déraisonnable de concevoir une monarchie constitutionnelle, où, à côté du roi modérateur, il y aurait un président du ministère qui s'arrangerait, à force de soins, de fierté, de raison, de génie, pour rendre son administration nécessaire à toute la nation et pour gouverner vingt ans la France. C'est faute d'une grande politique adoptée par un ministère quelconque que les petits ministères se sont si souvent renouvelés. Casimir Périer aurait osé peut-être quand il est mort. M. Thiers allait oser; mais il a été circonvenu en 1840. Une fois disparus, ces deux hommes, les seuls qui fussent capables de prêter l'oreille à la voix populaire, la machine tomba dans les mains de M. Guizot et des doctrinaires, et l'expérience de la monarchie constitutionnelle fut manquée en France.

En 1835, on se préoccupait déjà quelquefois des difficultés de l'avenir. La brochure de M. Rœderer fut très-remarquée. Elle semblait écrite par quelqu'un du château et n'était pas pour cela dénuée de valeur. Elle disait qu'il fallait ou la république ou un chef qui dirigeât ses ministres lui-même et fût le président né et perpétuel des ministères. M. Duvergier de Hauranne répondit que la Chambre des députés ne serait plus dès lors qu'une machine à voter les impôts. Le républicain Béranger ne s'étonnait pas de ces attaques : il désirait du moins que la monarchie durât quelque temps encore et que l'éducation de la nation fût faite; mais a république vint quand la France n'était pas prête.

tions un peu plus nettement : il ne suffit pas de faire semblant d'avoir des idées de temps à autre, il faut prouver qu'on en a.

Adieu. Portez-vous bien, et jouissez de la bonne musique que l'on vous fera demain. Exprimez à madame Géraldi le regret que j'ai de manquer à cette soirée.

J'ai envoyé mon jeune Baillet[1] à Lemaire. Je voudrais que vous le vissiez ; il est charmant d'enthousiasme. Il y a un article sur lui dans le *Courrier* d'aujourd'hui.

CLIII

A MONSIEUR GILHARD

25 mars 1835.

J'ai bien à me reprocher, monsieur, d'avoir tant tardé à vous remercier des vœux que vous avez bien voulu m'adresser au début de l'année. Vous savez déjà que je suis paresseux avec délices, mais nullement oublieux; vous m'aurez donc pardonné. Je vous plains bien de l'accident dont vous avez eu à souffrir et des privations que cela a dû vous causer. Ce n'est pas le monde, comme vous le dites fort bien, monsieur, que vous avez dû le plus regretter en vous voyant confiné dans votre chambre : vous voilà d'un âge à savoir ce qu'il vaut; avec un bon cœur et du bon sens, il est difficile de lui garder longtemps son estime. Plus on aime les hommes, plus on souhaite leur bonheur, plus ces petites agglomérations de petits individus qu'on appelle le monde nous deviennent insupportables. Je l'éprouve chaque jour davantage, et, comme vous, monsieur, je fuis la société qu'autrefois j'ai été obligé de traverser. Depuis trois mois, à peine ai-je été trois fois à Paris. Il est vrai que ma position a été assez tourmentée cet hiver pour me fournir des excuses à opposer aux plaintes de mes connaissances. Quant aux amis, ils viennent me voir,

[1] Eugène Baillet, mort l'année suivante. (*V.* les lettres de 1836).

et c'est ensemble que nous retrempons nos espérances. Malheureusement pour moi, il est vraisemblable que des circonstances qui ne sont nullement de mon fait, mais qui menacent d'être funestes à mes faibles économies, vont me forcer d'aller vivre encore plus loin de Paris, avec des vieilles parentes, dans un ermitage plus complétement économique que celui où je m'étais confiné à Passy. Il me faudra restreindre encore beaucoup mes dépenses, déjà bien bornées pourtant, afin de pouvoir continuer le partage de mon revenu avec ceux dont la Providence m'a confié le soin. Mes amis me manqueront, mais je compte ne pas aller trop loin pour les pouvoir visiter de temps à autre et revoir Paris, mon berceau bien-aimé. Avec un peu de philosophie et beaucoup d'économie, j'espère que tout s'arrangera pour que je n'aie pas trop à en souffrir. Le temps que j'ai mis à vous répondre me donne l'assurance que ma lettre vous trouvera complétement rétabli et disposé à jouir au grand air du retour de la belle saison. Nous avons ici en ce moment le rédacteur du *Patriote*, Trélat[1], homme excellent, patriote vertueux, qui est menacé de perdre son journal par le mauvais vouloir de l'imprimeur V***[2]. Je voudrais qu'il pût se fixer à Paris. Ce sera une perte pour le Puy-de-Dôme.

Adieu, monsieur; continuez-moi votre bon souvenir, et comptez sur mes sentiments les plus dévoués.

[1] M. Trélat était venu à Paris pour prendre place parmi les défenseurs dans le fameux procès des accusés d'avril.

[2] Comme la plupart des imprimeurs de province, M. V*** craignait de se voir retirer son brevet en imprimant l'un des journaux qui déplaisaient le plus au gouvernement. Il ne s'agit pas seulement, pour un imprimeur, de ne pas être condamné devant les tribunaux; il faut surtout conserver son brevet, que le pouvoir peut retirer à son gré. Cette crainte des imprimeurs de perdre leur gagne-pain est la plus puissante, quoique la moins apparente, des restrictions mises à la liberté de la presse.

CLIV

A MONSIEUR DOLOY

Passy, 30 mars 1835.

Je me hâte, monsieur, de vous rassurer en vous prévenant que la nouvelle qui me concerne, et dont vous avez eu la bonté de vous inquiéter, est complétement inexacte. Le projet formé par moi, mais dont l'exécution n'est peut-être pas prochaine, de m'éloigner de Paris, par besoin de repos et surtout d'économie, a pu seul donner lieu à ce que les journaux ont dit depuis peu.

Je n'en suis pas moins très-reconnaissant, monsieur, de l'offre que vous voulez bien me faire, bien que même, si je me trouvais dans un cas d'extrême besoin, il ne me convînt pas de recourir à des souscriptions.

Une souscription qui n'a pas un but politique est un malheur de plus à supporter. Heureusement je ne suis pas contraint d'y recourir : je n'en sens que mieux ce qu'il y a de bon et de flatteur pour moi dans le sentiment qui vous en avait inspiré l'idée[1].

CLV

A MONSIEUR JULIEN TRAVERS

Passy, 25 avril 1835.

Recevez, monsieur, mes remercîments pour votre envoi et pour les jolis vers que vous voulez bien me communiquer. Je ne sais si ma mémoire est fidèle, mais ces vers, je crois les avoir lus en prison, dans un journal de province[2]. Les aviez-vous publiés à l'époque où j'expiais le tort d'avoir trop raison ?

[1] Lettre communiquée par M. Doloy, de Saint-Quentin.
[2] Ils avaient paru, en 1828, dans un journal de Caen.

Je vais relire le poëte virois [1], grâce à vous, monsieur, car j'ai déjà lu bien souvent ses chansons, ayant plusieurs éditions de son recueil. Si on pouvait se frotter à un Normand en pareille matière, je serais bien tenté de faire opposition à plusieurs des commentateurs, sur l'assurance avec laquelle ils prétendent que c'est là bien exactement, pour la forme et le fond, l'œuvre de Basselin.

Mais je ne veux pas me mettre en procès avec ses compatriotes, qui s'y entendent bien mieux que moi. D'ailleurs, quel mal y aurait-il à ce qu'on eût un peu épluché les vers du foulon de Vire, même à ce qu'on eût ajouté quelques productions plus nouvelles à celles dont il a réjoui sa contrée au quinzième siècle? Quelques pommes de plus ne gâtent pas le panier.

Si vous m'en voulez, monsieur, de cette petite insinuation, convenez au moins qu'elle ne peut partir que d'un homme qui a lu avec attention les couplets d'un devancier à la gloire duquel il n'est pas indifférent.

CLVI

A MONSIEUR JOSEPH BERNARD

3 mai 1835.

Je vous ai plaints tous, quand j'ai vu le retour du froid : Ermenonville, dans ces vilains jours, a dû vous paraître insupportable, et je conçois la mauvaise humeur de madame Bernard. Mais, comme vous le dites, il a fait froid partout; et je vous assure que tout le monde a grelotté ici et que les rhumes n'ont pas fait faute. J'en ai eu ma part, et ma pauvre tête en est encore endolorie.

J'ai fait ma course à Fontainebleau et crois avoir trouvé à

[1] Les *Vaux de Vire*, d'Olivier Basselin, édition publiée en 1833 par M. Julien Travers.

peu près ce qu'il me faut. Pourtant j'hésite encore à dire mon dernier mot, bien que je sente qu'il est nécessaire d'en passer par là.

Étiez-vous parti lorsque j'ai dîné avec Thiers et reçu la visite de Mignet[1]? Non, pas encore. Je vous ai donc dit leurs propositions et mon refus. Je sais que le ministre se désole de ne pouvoir rien me faire accepter; et je suis vraiment reconnaissant de ce que j'ai appris à ce sujet, d'autant qu'il ne pouvait deviner que cela me reviendrait. Bien d'autres propositions m'ont été faites[2], mais toutes inacceptables. Je suis un peu las, à vous vrai dire, de l'espèce d'obligation qu'il me faut montrer pour tant de bons vouloirs qui tous ne sont pas désintéressés; ce que je ne puis m'empêcher de remarquer, tout en me blâmant de le faire. On m'a réduit à dire que si jamais j'étais assiégé par la misère, je ne ferais pas comme Sganarelle, qui tend la main derrière lui pour recevoir l'argent qu'il feint de refuser, mais que je m'adresserais directement au public, ouvrant moi-même une souscription pour moi. S'il le fallait, j'attacherais mon nom à mon chapeau et le tendrais aux passants pour recevoir le sou de l'artisan et du chiffonnier, avec plus de plaisir que je n'accepterais les billets de banque de nos matadors. Je n'en suis pas là heureusement; c'est peut-être pour cela qu'on m'accable d'offres ridicules. Passe encore, si j'allais me plaignant; mais, certes, je n'ai garde; vous le savez.

Vous me proposez d'aller vous voir dans le courant du

[1] Quand, le 20 février 1835, le maréchal Mortier donna sa démission de président du conseil, et que le roi, forcé de prendre un parti, voulut se rattacher M. Thiers, ministre de l'intérieur, il lui offrit un portefeuille pour M. Mignet. M. Mignet refusa d'être ministre.

[2] On savait qu'une partie de la petite fortune de Béranger, déposée entre les mains de M. Bérard, pouvait se trouver d'un moment à l'autre compromise. M. Bérard, avant et surtout après 1830, avait sacrifié ses intérêts à la chose publique et négligé ses grandes affaires industrielles. Nous avons vu que c'était dans la crainte d'un accident que Béranger cherchait à se retirer à Fontainebleau.

mois; cela me convient, car je ne pourrai aller en Picardie qu'à la fin de juin, au plus tôt, pour la commodité de mes parents. Écrivez-moi donc quand vous pourrez me recevoir sans gêne pour vous, et donnez-moi toutes les indications nécessaires afin d'arriver le plus directement possible à votre logis.

Voici une autre affaire! Au moment où j'écris, je reçois une citation au nom de Guinard, pour témoigner dans le grand procès. Témoigner; et de quoi? C'est de tous les accusés un de ceux avec qui j'ai eu le moins de relations; au reste, c'est un de ceux que j'estime le plus. Je vais voir s'il n'y aurait pas moyen de me tirer de là; car je suis bien sûr de n'y être bon à rien et à personne. Aussi trouvé-je un peu étrange cet appel inattendu.

Vous savez peut-être que défenseurs et accusés ne peuvent s'entendre et qu'on prépare quelques sorties bien intempestives qui ne feront pas faire fortune au principe républicain. Vous ne vous figurez pas à combien de sottises a déjà donné lieu ce procès : nous ne sommes pas au bout. Les partis et le pouvoir luttent de leur mieux à qui sera le plus absurde [1].

Adieu.

CLVII

A MONSIEUR BÉRARD.

Passy, 6 juin 1835.

L'absence que je viens de faire, mon cher ami, m'a em-

[1] Il est certain que, s'il y eut du courage, et beaucoup de courage dépensé par les accusés d'avril et par leurs défenseurs, il eût été plus utile à une cause politique de moins agiter et de mieux persuader les esprits. Mais ce n'est pas aujourd'hui qu'on doit blâmer des erreurs qui ont coûté cher à la cause même et à ses vigoureux défenseurs. Le procès d'avril, dont on a recueilli les débats en quatre volumes, est l'un des épisodes les plus intéressants à étudier de l'histoire du règne de Louis-Philippe. Il montre bien combien on était loin alors de penser qu'une république bruyante n'est pas la république idéale. L'idée pacifique occupe peu de place dans ces débats; mais il y a une explosion continuelle de reproches et de protestations.

pêché de répondre à la partie de votre lettre où vous m'assurez que des démarches ont été faites auprès de vous pour m'offrir la direction de la partie littéraire de la *Nouvelle Minerve*. Si ces démarches sont bien sérieuses, ce que j'ai peine à croire, vous avez pu, ce me semble, répondre pour moi tout aussi bien que je le ferai moi-même. Ne savez-vous pas qu'à toutes les époques de ma vie, et dernièrement encore, j'ai refusé de coopérer à la rédaction des journaux, qu'ils fussent politiques ou littéraires? Je ne me suis jamais senti et me sens moins que jamais la capacité de ce genre de travail. Quant à diriger sans écrire, cela ne se peut; et je vous le prouverais, si j'étais dans la position d'accepter les offres qu'on veut bien me faire. Mais je tiens à mon projet de quitter Paris : cette seule raison suffit pour expliquer mon refus, en supposant que toutes les autres que je pourrais donner ne pussent convaincre ceux qui m'ont cru capable de concourir à la rédaction de la *Minerve*. Je n'ai rien que cinq numéros de ce nouveau journal, et, d'après le mérite des rédacteurs, il me semble que ce ne sera pas une tâche facile que de traiter de la littérature dans cette feuille, dont on m'assure que le succès est fort grand

Ayez donc la bonté, mon cher Bérard, si on revient à la charge, de témoigner ma reconnaissance à M. Sarrans[1], si c'est lui qui vous a parlé de moi, et de lui expliquer la loi que je me suis faite de ne jamais passer de la sellette des accusés sur le siége des juges, c'est-à-dire de devenir de médiocre poëte mauvais Aristarque.

Adieu. Mille tendres amitiés à tous les vôtres, et croyez-moi, comme toujours, tout à vous pour la vie.

[1] Bernard Sarrans, né en 1795, qui fut, de 1822 à 1826, professeur de littérature à l'Athénée royal de Londres, et, de retour en France, en 1827, devint rédacteur du *Commerce*. Aide de camp de la Fayette en 1830, il était, en 1835, rédacteur de la *Nouvelle-Minerve*. Il a depuis ce temps publié de nombreux ouvrages d'histoire contemporaine. En 1848, le département de l'Aude l'envoya siéger à l'Assemblée constituante.

CLVIII

A MONSIEUR JOSEPH BERNARD

Dammartin, 6 juin 1835.

Je pense, mon cher ami, que ma compagne de voyage[1] vous aura appris notre arrivée à bon port. Nous sommes arrivés cinq quarts d'heure trop tôt à Dammartin, dont nous avons parcouru les rues et visité les églises. M. Barré, le maître du cabriolet, est un brave homme qui ne voulait pas le prix de sa course, parce que, disait-il, il ne nous avait été bon à rien. Je vous recommande ce digne homme, quand vous aurez besoin d'un moyen de transport.

Voilà Jules[2] condamné, mais à si peu que je pense bien que sa famille doit se réjouir de la fin de cette affaire. Quant au pauvre Trélat[3], il a porté tout le poids de la colère de nos

[1] Mademoiselle Laure Martinet, mariée plus tard à M. Bonneville qui est aujourd'hui conseiller à la cour d'appel de Paris.

[2] Jules Bernard, condamné à un mois de prison et 200 francs d'amende, comme l'un des signataires de la lettre offensante pour la Chambre des pairs que les défenseurs des accusés d'avril, repoussés par les juges, écrivirent à leurs clients volontaires.

[3] Les accusés d'avril, (il faut le rappeler, car notre histoire est si pleine de grands débats depuis trente ans que tout s'oublie), étaient les hommes du parti républicain qui, vers le milieu du mois d'avril 1834, avaient essayé de renverser le gouvernement de Louis-Philippe à Lyon, à Paris, à Marseille, à Saint-Étienne, à Besançon, à Arbois, à Châlons, à Épinal, à Lunéville et dans l'Isère. L'arrêt de mise en accusation est du 6 février 1835. Les accusés parisiens et lyonnais, saisissant cette occasion d'exposer leurs doctrines et d'incriminer au grand jour celles de la monarchie, voulurent convertir la Chambre des pairs en une salle des assises républicaines. Ils choisirent un comité composé de MM. G. Cavaignac, Guinard, Armand Marrast, Lebon, Vignerte, Landolphe, Chilman, Granger, Pichonnier, Baune, Lagrange, Martin Maillefer, Tiphaine et Caussidière, pour centraliser cette défense commune qui était moins une défense qu'une accusation. « Des discussions brûlantes s'élevèrent, dit M. Louis Blanc. Par le corps, les captifs appartenaient au geôlier; mais d'un vol indomptable et libre, leur esprit parcourait le domaine sans limites de la pensée. Du fond de leurs cachots, ils s'inquiétaient de l'avenir des peuples, ils s'entretenaient avec Dieu; et, placés sur la route de l'échafaud, ils s'enivraient d'espérance, comme s'ils eussent marché à la conquête du monde. »

Ne souriez point; c'étaient eux aussi des apôtres; ils n'ont pas réussi, et ne pouvaient réussir comme d'autres apôtres, parce qu'il leur a manqué non l'énergie,

bons pairs. On veut que je voie Thiers à son sujet. Je lui ai demandé un moment d'entretien; mais je doute que j'en

mais le talent et le sentiment des temps et des choses. Tout cela se résume en un mot : l'esprit. Béranger en était plein : il craignait donc des échecs pour l'apostolat et des périls pour la doctrine.

Les vanités particulières s'étaient d'ailleurs trahies; ces discussions ressemblaient parfois au chaos. Là était le mal; mais cette redoutable armée d'accusés commençait à inquiéter le gouvernement qui avait commis la faute de leur ouvrir une carrière. La Chambre des pairs nomma des avocats d'office; les avocats refusèrent de plaider. La Chambre fut investie alors, par ordonnance, de tous les pouvoirs des cours d'assises. Tous les barreaux de France protestèrent. Ils eurent gain de cause, et la Chambre des pairs, sans contraindre personne à plaider d'office, se contenta de repousser les défenseurs choisis par les accusés en dehors des barreaux.

Les accusés, privés de la défense qu'ils avaient choisie, refusèrent de se laisser juger. C'est alors qu'il y eut des scènes tumultueuses. Sans doute la cause républicaine n'y gagna rien; mais la majesté des pairs en souffrit, et le gouvernement lui-même dut se repentir d'avoir provoqué cet éclat.

Le public, toujours prêt à admirer l'énergie, se passionnait pour ces indomptables victimes. Les défenseurs repoussés par les pairs, pleins de l'émotion qui régnait dans l'air, se réunirent pour écrire une lettre à leurs clients. M. Trélat présidait l'assemblée dans laquelle fut lue et signée à la hâte la lettre rédigée par M. Michel (de Bourges). Cette lettre finissait ainsi : « L'infamie du juge fait la gloire de l'accusé. » Quoiqu'il ne fût pas d'avis de la publication de cette lettre dans les journaux, M. Trélat, voyant que la majorité voulait la voir publiée, l'envoya de son chef à la *Tribune* et au *Réformateur*. Dès le 12 mai, M. de Montebello dénonce la lettre injurieuse à la noble Chambre des pairs, et un nouveau procès s'instruit sur-le-champ, celui des défenseurs au milieu de celui des accusés. C'est alors que MM. Trélat et Michel (de Bourges), obéissant à une conviction personnelle, décidèrent d'exprimer devant les juges l'indignation qui avait enflammé tant d'âmes. Le plus terrible des deux ne fut pas l'avocat, ce fut le journaliste, parce qu'il ne prit pas la peine de se défendre, et que, d'une voix mesurée et calme, il lança les plus sanglants reproches au milieu de ces pairs qui n'avaient pas toujours été des pairs de France. Visant tout droit MM. Cousin, Barthe, de Montebello et d'autres compagnons de la guerre libérale et révolutionnaire d'avant 1830, il osa dire :

« Il y a cinq ans, M. Persil réclamait la tête du noble prince de Polignac, pour le compte de la révolution. Aujourd'hui l'un de ses subdélégués demande les têtes de ceux dont il devait écrire l'histoire par décision du gouvernement de 1830.

« Il y a ici tel juge qui a consacré dix ans de sa vie à développer les sentiments républicains dans l'âme des jeunes gens. Je l'ai vu, moi, brandir un couteau en faisant l'éloge de Brutus. Ne sent-il donc pas qu'il a une part de responsabilité dans nos actes? Qui lui dit que nous serions ici sans son éloquence républicaine? J'ai là, devant moi, d'anciens complices de la charbonnerie. Je tiens à la main le serment de l'un d'eux, serment à la république. Et ils vont me condamner pour être fidèle au mien! »

Cette véhémente et courageuse éloquence n'est plus dans nos mœurs, cela est vrai, mais en mérite-t-elle plus qu'on la blâme? M. Trélat était marié et père de famille; il fut condamné à trois ans de prison et à 10,000 francs d'amende.

Béranger, en 1828, lorsqu'il publia le quatrième recueil, eut le même courage.

puisse rien obtenir pour Trélat, qui ne réclame que l'assurance d'être laissé en prison à Paris, ni pour Lionne[1], que l'on voudrait y voir revenir. Je vais donc aller au ministère, si toutefois mon ami le ministre m'accorde l'audience demandée, et vais avoir vraisemblablement l'occasion de me brouiller complétement avec Son Excellence.

J'ai vu hier Lamennais[2], qui a dû repartir le soir pour la Bretagne, où il va faire sa brochure sur le procès et ses incidents. Je l'ai trouvé bien faible de santé. Croiriez-vous que la nécessité d'éviter M. T*** le fait passer par la Normandie préférablement à prendre la route de Rennes?

Notre D***, sur qui Jules vous avait demandé des renseignements, a été suivi de l'accusation d'espionnage dans tous les pays qu'il a parcourus, et Lemaire est forcé de le rappeler. J'ai lu une lettre de lui dans l'*Élection de Bordeaux*[3], qui me semble assez nette pour que je croie qu'on le calomnie et qu'il est victime de ses maladresses; mais il est toujours bien désagréable de l'avoir recommandé à des amis. Lamennais devrait m'en vouloir. Il est vrai qu'il a su que je ne me souciais pas de le lui adresser, et que c'est Lemaire qui m'en a supplié. Après tout, lui et moi considérons ce monsieur comme un pauvre diable à qui l'on devait du pain, et qui va peut-être en manquer par suite des bêtises qu'il aura faites.

Voilà du beau temps, mais bien chaud.

Mais alors il fallait chasser à tout prix l'ancien régime, les anciens rois. Depuis 1830, le poëte savait bien que le roi citoyen détournait du but la révolution; mais il ne croyait pas qu'il fût juste ou nécessaire de recommencer dans les rues l'insurrection, et il était sûr de la victoire de ses idées. Il n'en était que trop sûr, puisqu'il ne la voulait pas trop rapide; il n'approuvait donc pas la tactique des accusés et des défenseurs du procès d'avril; mais, s'il ne les blâmait, il ne négligea rien pour adoucir leurs infortunes.

[1] Le gérant de la *Tribune*, condamné précédemment.

Lamennais était l'un des défenseurs choisis par les accusés d'avril.

[3] Journal rédigé par Boyer-Fonfrède qui fit d'abord une violente opposition, puis se rallia soudainement.

CLIX

A MADAME TASTU

Passy, 12 juin 1835.

Voici, madame[1], la réponse de Mignet, que je reçois à l'instant même et que je m'empresse de vous envoyer, avec le regret de ne pouvoir vous la porter moi-même. Voyez ce que vous pensez des objections et des promesses qui vous sont faites. Je ne puis trop vous donner un avis; cependant je crois entrevoir qu'il ne serait peut-être pas maladroit de se rendre aux raisons de M. Désaugiers[2], qui, par cette déférence, se trouverait engagé d'autant à tenir la parole qu'il donne d'admettre le jeune homme[3] parmi les élèves vice-consuls, quand ses études seront terminées. Faites votre visite à ce chef, et, si vous le jugez convenable, en vous soumettant à ses conseils, recevez pleine assurance de lui pour l'entrée de votre fils dans ses bureaux.

Savez-vous que vous êtes bien indiscrète et que si je ne vous aimais pas autant que je vous admire, je vous tancerais vertement, pour donner la clef de ma chambre à des curieux qui viennent me relancer à leur heure, sans s'informer si elle est la mienne? J'ai dû paraître peu aimable à vos amis. Mais, ma foi, s'il ne se fût agi de vous dans leur visite, je crois que je les aurais envoyés se promener. J'aurais eu tort, car, au fait, ils ont fini par me paraître fort aimables, et ils m'ont parlé de vous comme j'aime qu'on m'en parle.

[1] Madame Tastu (Sabine-Casimire-Amable Voïart), nièce de Bouchotte, est née à Metz, le 31 août 1795. Elle épousa en 1816 l'imprimeur Tastu, dont la situation fut ébranlée par les crises commerciales qui suivirent 1830. La première édition de ses poésies est de 1826. Elle en a publié de nouvelles en 1834 et en 1837. Madame Tastu, quoique louée et honorée autant que les plus fières, n'a jamais cessé de vivre et de penser simplement. Épouse et mère admirable, elle a écarté la renommée de son foyer domestique.

[2] M. Désaugiers était alors chef de la direction commerciale au ministère des affaires étrangères.

[3] M. Eugène Tastu, aujourd'hui consul de France à Bagdad.

Voilà la querelle finie. Je n'ai plus rien sur le cœur. Quand vous aurez besoin de moi, écrivez-moi par la poste, et je serai tout à vous [1].

CLX

A MONSIEUR DECRUSY

Passy, 17 juin 1835.

Mon cher Decrusy, je vous ai recommandé par Pascalis, il y a bien six mois, un pauvre prisonnier d'Embrun, nommé D***, Suisse de naissance, qui, pressé par la nostalgie, quitta son régiment qui était à Alger, emporta, pour subvenir aux frais du voyage, une somme appartenant à sa compagnie. Le pauvre jeune homme, bien que son père eût réparé le petit vide que le mal du pays avait fait à la caisse du régiment, fut condamné à trois ans, je crois, et va avoir subi dix-huit mois de sa peine, à très-peu de chose près. Pascalis m'a assuré, lorsqu'il vous eut remis la supplique en vers adressée au roi par D*** et la lettre qu'il m'écrivait pour solliciter mon aide, que vous promettiez de le porter sur la liste des grâces de juillet 1835. Nous approchons de cette bienheureuse époque. Je vous rappelle donc votre promesse. Songez, mon cher ami, que ce jeune homme, qui a reçu de l'éducation, n'a qu'une faute à se reprocher; que le tort que cette faute a causé a été réparé; que le remords l'a encore plus puni que la captivité; que son vieux père l'attend pour lui fermer les yeux. Rendez-le promptement à ses montagnes, où le *Ranz des vaches* le rappelle sans cesse. Il a bien expié sa faute, dont le motif n'a rien de honteux. Je devrais peut-être vous envoyer les vers charmants et pleins de sensibilité qu'il m'a adressés il y a quelques mois : ils vous toucheraient sans doute; mais mon éloge y est trop répété pour que je ne sois pas forcé de vous priver du plaisir de les lire. Et puis, vous autres gens de justice, vous êtes peu accessibles au pouvoir de la poésie. J'en

[1] Lettre communiquée par M. Feuillet de Conches.

sais quelque chose. J'aime donc mieux me contenter de vous exposer simplement l'affaire de D*** et vous assurer qu'il mérite toute votre bienveillance. Les renseignements que vous avez fait prendre et ceux que je tiens du chef des gardiens de la prison d'Embrun en fournissent la preuve.

Vous m'avez déjà donné tant de marques d'amitié, que j'espère que cette fois encore vous ne me refuserez pas la grâce que je sollicite et sur laquelle le prisonnier et moi comptons depuis plus de six mois.

CLXI

A MONSIEUR TRÉLAT.

Jeudi, 18 juin 1835, 9 heures du matin.

Je regrette bien, mon cher Trélat, qu'on n'ait pas eu le courage de me réveiller ce matin.

Je ne puis croire que les communications de famille soient entravées à Clairvaux, malgré le peu de foi que j'ai dans les paroles ministérielles. En ceci, il me semble que l'affaire me regarde, et j'ai déjà un moyen qui, selon moi, fera exécuter cette promesse qui n'est pas une grâce. Je ne pense même pas qu'on ait cette idée, mais il faut pourtant se tenir en garde : aussi vais-je écrire à Thiers.

Mais voici une question que je voulais vous faire et que m'a suggérée le docteur Blanc. Ne préféreriez-vous pas être à Soissons? On y a mis des condamnés politiques. Ils sont là sous l'administration de Quinette, maire de la ville. En écrivant à Thiers, j'ai envie de lui demander cette résidence, non avec beaucoup d'espoir de vous la voir accordée, ni même en votre nom, mais au mien et dans mon intérêt, parce que je vais lui dire que, voulant vous aller voir où vous serez, j'aurais un voyage moins long à faire si vous étiez à Soissons. C'est, dans tous les cas, une manière de le prévenir que j'irai m'assurer par moi de la conduite qu'on tiendra envers

vous, et c'est peut-être le seul moyen que j'aie de rendre cette conduite un peu meilleure. Je vous répète que je ne crois pas qu'il nous accorde Soissons; je ne voudrais pourtant point faire cette demande sans votre approbation.

Si cette lettre vous trouve chez vous, un mot de réponse, s'il vous plaît. Je serai chez moi jusqu'à une heure, et depuis cinq jusqu'à huit. Mais, écrivez-moi, cela suffit. Si j'avais pu aller à Paris aujourd'hui, je vous aurais même évité cette peine.

Adieu, mon cher Trélat; je ne pars que demain de grand matin, et reviendrai mardi ou mercredi au plus tard. Je tâcherai de vous voir. Adieu, je ne vous recommande pas le courage, vous qui en avez pour tout le monde, mais un peu de confiance dans nos efforts [1].

CLXII

A MADAME LEMAIRE

1835.

A cette heure, vous êtes sans doute à rire des contes que Dupont vous a faits. Moi, après un bien modeste dîner, je prends la plume pour vous adresser une petite prière.

J'ai lu tout ce que vous m'avez envoyé du *Père Goriot*. Je regrette bien de n'avoir pas la suite, et vous prie de vous mettre en quatre pour me la procurer. Qu'il est fâcheux que

[1] M. Trélat fut écroué le 26 à Sainte-Pélagie.

Béranger, qui n'a jamais cessé d'aimer M. Thiers, se trouvait alors dans le cas de combattre les rigueurs du ministre pour lequel il avait, depuis dix ans, de l'amitié. On verra qu'il n'obtint pas ce qu'il désirait, et que M. Trélat fut durement traité, quelles que fussent les instances de son protecteur. C'est que M. Thiers avait, malgré lui, la main forcée. Ses collègues, et les courtisans, plus haut encore, ne cessaient de dire : Il n'y a pas de peine possible avec M. Thiers. Il met bien l'ordre dans les rues, mais il n'aime pas, une fois l'ordre rétabli, à sévir contre les personnes. Et c'était vrai. Mais alors le cas était extraordinaire : un coup redoutable avait été porté à la Chambre des pairs, et M. Trélat devait porter la peine de son audace. M. Thiers fut donc, bien malgré lui, contraint à la sévérité. C'est ce genre de peine qui lui rendait quelquefois odieux le ministère de l'intérieur. Il fut heureux en partie à cause de cela, lorsqu'il arriva aux affaires étrangères et à la présidence.

Balzac ne veuille pas mieux écrire! Avec quelle sagacité il observe et quel naturel il y a dans ses caractères! Vautrin est mon héros. Un homme comme celui-là à la tête d'un ministère relèverait la France. A la hauteur des grandes choses, et s'agrandissant avec elles, il dédaignerait les pots-de-vin et les bagatelles de l'ambition de ruisseau. Louis-Philippe devrait l'envoyer chercher au bagne, s'il y est encore; ce dont je doute. Reste aussi à savoir s'il voudra accepter : car il a droit d'être difficile, surtout dans le choix de ses collègues.

Donnez-moi de ses nouvelles le plus tôt possible.

On m'avait fort vanté le proverbe de la Touche; je vous avoue que je n'en ai pas été émerveillé. Que c'est pauvre! Si encore c'était gai [1]!

P. S. Vous n'avez pas vu une vieille pièce des Variétés, intitulée le *Suicide de Falaise*, où Thiercelin et Brunet étaient parfaits?

Le père Gobemouche disait au niais :

« Votre cousin dit que vous n'êtes pas mort; vous dites que vous êtes mort. Lequel croire? Je flotte, etc. »

Drouineau [2] est-il mort ou non? Je n'ose souhaiter qu'il vive, s'il ne peut recouvrer la raison, si peu qu'il en ait jamais eu.

CLXIII

A MONSIEUR JOSEPH BERNARD

25 juin 1835.

Je réponds à votre lettre, mon cher ami. M. de Clercq est

[1] Lettre communiquée par M. Feuillet de Conches.

[2] Drouineau, né à la Rochelle en 1800, est mort en 1835. Sa tragédie de *Rienzi*, jouée en 1826, a eu du succès. Son roman d'*Ernest*, publié en 1829, était intéressant. Il y attaquait, comme tant d'autres, l'enseignement universitaire, et disait que le latin et le grec ne servent qu'à peupler le monde d'ambitieux ou de fainéants. Cette thèse a été souvent reprise depuis 1848. Drouineau a pris une part assez active à la Révolution de 1830; mais bientôt après son cerveau parut attaqué : on croit que c'est l'excès de travail qui le rendit malade. Les néochrétiens le regardaient comme une sorte de chef d'école.

absent[1] pour deux mois. Je ne puis donc rien pour votre homme. Je vous dirai, entre nous, que son invention est la millième de cette nature, et qu'au temps de la lithographie, elle me semble complétement insignifiante. Elle aura le sort de celles qui l'ont précédée. Toutefois, si l'occasion s'en présente, je verrai ce que je pourrai faire. Mais nous en aurons causé avant.

Vous avez raison, je n'ai rien obtenu pour Trélat, mais aussi je dois vous dire que je n'ai rien demandé. Vous vous étiez trompé sur le sens de ma lettre : Trélat n'est point de ces hommes qui sollicitent des grâces, et je l'ai bien dit à Thiers. Quant à moi, je savais ce que j'avais à faire, et peut-être, sans demander, ai-je pris le meilleur moyen pour obtenir. Mais il y a au fond de tout cela une question qui empêche Thiers d'être aussi facile qu'il le voudrait, je me plais à le croire, et qu'il serait trop long de vous débrouiller ici. Peut-être, au reste, une lettre que je lui ai écrite, il y a huit jours, aura-t-elle quelque influence heureuse. Je ne l'espère pas trop en ce moment; mais nous verrons. Trélat, qui me quitte, va se livrer à ses geôliers.

Vous savez que Jules est déjà sous clef. C'est à la villa Orsini que j'ai été trouver le ministre. Vous vous seriez bien amusé à écouter notre conversation, qui a été toute paisible, et fort amicale de sa part. Je puis dire même que lorsque je lui fis remarquer que c'était peut-être la dernière fois que nous nous voyions, puisque je devais bientôt me retirer à Fontainebleau, il parut vraiment touché. Il en résulta même une chose fort singulière que je vous raconterai.

Vous saurez que j'ai été passer quatre jours à Fontaine-

[1] M. de Clerq, le riche banquier belge. Il aimait beaucoup Béranger, et lui offrit à plusieurs reprises de faire sa fortune. Dans ses dernières années, il lui remettait annuellement une somme assez importante dont il le chargeait de faire des libéralités. M. Émile Pereire avait suivi cet exemple vers la fin de la vie de Béranger.

bleau, et qu'enfin j'ai trouvé un gîte à ma convenance : maison seule avec petit jardin, et distribution faite exprès pour nous, avec chambres d'amis, le tout pour 450 francs, et un propriétaire que je connais déjà et qui habite Passy. Vous voyez que la Providence veut que je termine cette affaire. Aussi est-elle déjà conclue de parole. L'écrit se fera un de ces jours. Mon cher Bernard, dans certains cas difficiles pour la raison, je n'ai jamais trouvé rien de mieux que de m'en rapporter au destin : lorsque j'ai à choisir entre deux routes, sans savoir quelle est la meilleure ou la plus droite, je me laisse aller à quelque facilité que l'une m'offre plus que l'autre. C'est être fataliste, direz-vous : oui, j'en conviens; mais, que voulez-vous? pourquoi la raison ne suffit-elle pas à débrouiller tous les *si* et *mais*, tous les *pour* et *contre* dans chaque occurrence de notre vie si traversée? Je voudrais déjà être dans cette retraite de Fontainebleau, dussé-je me mettre en route par le bateau à vapeur pour vous venir voir à Paris quand vous y viendrez. Si vous y êtes dans une quinzaine, je pourrai être encore ici, car mon voyage de Picardie ne se fera guère que vers le 15 juillet, par suite d'un accouchement retardé.

On regarde ici la république de Sainte-Pélagie comme fort délabrée; les défenseurs ne sont pas non plus en très-bonne odeur, du moins, ceux qui ont esquivé la responsabilité de la lettre[1]. Jules s'est fait une bonne réputation de fermeté et de dignité. Mais rien n'égale la résignation de ce bon Trélat. Vous ne vous figurez pas combien ce digne homme m'inspire d'intérêt; pas une plainte contre ceux qui l'ont forcé de compromettre ainsi son existence et celle de sa femme et de ses trois enfants! S'il va à Clairvaux, je lui rendrai visite; je l'ai écrit et dit à Thiers.

[1] La lettre rédigée par M. Michel (de Bourges) et publiée par M. Trélat. Un

CLXIV

A MONSIEUR LUCIEN PARON

26 juin 1835.

Tu prétends n'avoir pas reçu de lettre de moi depuis bien longtemps. J'avais pourtant chargé M. Dufour, ton ami, de te faire passer la réponse à celle qu'il m'avait apportée de toi, où tu me demandais de l'argent. Je t'y disais qu'après le mauvais usage que tu avais fait du produit de ta pacotille, qui, selon M. Cousin, t'avait rapporté de 15 à 18,000 francs, et la perte d'une place de 2,000 francs que je t'avais procurée auprès de M. Avanzini, je n'avais plus cru devoir entretenir des relations avec toi, puique tu continuais de te mal conduire.

J'ajoutais qu'ayant appris l'état de misère où tu étais tombé par ta faute, j'avais cependant prié M. de Routaunay, dès 1829, cinq ans à peine après ton départ de Paris, de te faire une avance de 1,000 francs par an. C'est lorsque j'avais entre les mains tes reçus de quatre ans et les lettres de change acquittées, que tu m'écrivais pour te peindre dans un état de détresse extrême.

Je fis voir les reçus et les traites à M. Dufour, qui a pu juger de l'emploi que tu faisais de l'argent qu'on te remettait ou des fournitures qui t'étaient faites. Ainsi, lorsque je m'épuise pour subvenir à tes besoins, la seule marque de souvenir que tu me donnes est la peinture affreuse d'une situation qui est ton ouvrage. A ton âge, ne te suffit-il pas d'avoir à rougir, non-seulement de mes secours, mais de l'oisiveté où tu vis? Avec le désir d'en trouver on a toujours du travail, surtout quand on a déjà du pain assuré; puis, quand on se

certain nombre de défenseurs nièrent leur signature ou dirent qu'on avait signé pour eux sans les consulter.

rend capable, le travail vient vous trouver de lui-même. Si tu as à souffrir de la situation actuelle de la colonie, à qui t'en prendre encore? En 1824, je voulais, pour te retenir à Paris et t'y établir, te faire apprendre l'épicerie : tu t'y es refusé.

J'avais des amis aux États-Unis ; je te proposai de te recommander à eux; tu as préféré Bourbon, dont le climat et les vices avaient déjà dégradé ta santé. D'après les soins qu'on avait pris de ton éducation, si tu avais voulu seulement apprendre un peu d'orthographe et de calcul, j'ai été à même, depuis plus de quinze ans, de te placer convenablement; et, certes, à la Révolution de juillet, j'aurais pu faire beaucoup pour toi, moi qui ai tant fait pour d'autres. Mais tu sais trop combien tu as peu profité de ce que les maîtres et moi-même avons tenté de t'enseigner. Ne te plains donc pas de ton sort; tu l'as fait ce qu'il est. Si j'avais écouté tes parents de Péronne, je ne t'aurais envoyé aucun secours. Hélas! je serai peut-être bientôt forcé de suivre enfin leur conseil ; car, si tu lis les journaux français, tu as dû voir que j'ai fait des pertes ; elles réduisent mon petit revenu de moitié. Pour vivre, il me faut quitter Paris, et je vais m'installer à Fontainebleau, avec ma tante Merlot et Judith qui, tu le sais, ne peuvent se passer de mon secours. Je compte pouvoir là, à force d'économie, suffire à notre existence commune. Faut-il que, pour assurer la tienne, nous trois, qui sommes vieux et dont les besoins augmentent avec l'âge, nous soyons obligés de nous imposer de nouvelles privations! Et toi, à trente-six ans, tu n'as assez de cœur pour te mettre au travail et cesser de m'être à charge. Il faudra bien pourtant que tu finisses par pourvoir toi-même à ton existence, car dans peu de temps, sans doute, je serai obligé de diminuer d'abord la pension que je te fais, puis de la supprimer peut-être tout à fait. Je t'en préviens d'avance, pour que tu prennes tes précautions. S'il en est temps encore, corrige ta vie. Les renseignements

que M. de Routaunay me donne sur ton compte me laissent peu d'espoir à cet égard. Comme je ne te crois pas méchant, l'idée d'être à charge à des gens qui ont si peu te fera peut-être réfléchir et pourra toucher ton cœur. Tu penseras, je me plais encore à le supposer, qu'il est temps que tu te montres homme et te crées une existence honorable et indépendante. Si tu ne peux réparer les années perdues, au moins peux-tu encore reconquérir l'estime des honnêtes gens et l'amitié de ceux qui n'ont cessé de s'intéresser à toi. Rougis de ta vie passée, et, si l'on m'a exagéré tes fautes, prouve-le par une conduite qui ne donne plus le moindre motif aux plaintes des autres et aux miennes.

Judith est toujours souffrante; ma tante Merlot s'affaisse beaucoup, et moi je suis assez souvent indisposé.

Adieu, porte-toi bien; travaille et donne-moi de tes nouvelles. Elles seront bien reçues si elles m'apprennent que tu te réformes.

M. de Routaunay vient de m'envoyer ton reçu de deux cents piastres pour l'année 1834, et je viens de payer 1,000 francs, sur traite, à MM. Yves et compagnie, correspondants de M. de Routaunay, pour l'année de ta pension à courir en 1836. Tu vois que je suis en avance, pour qu'on ne soit pas en retard avec toi[1].

CLXV

A MONSIEUR TRÉLAT

Passy, 3 juillet 1835.

En vous quittant, mon cher Trélat, j'ai trouvé chez moi une lettre de Thiers.

Il me dit que sur ma lettre il a ordonné que vous demeurassiez à Sainte-Pélagie. (Ceci est d'accord avec ce que m'a dit M. Parisot.) Il désire que vous y soyez tranquille, sans

[1] Lettre communiquée par M. Taffray, de Saint-Paul (île de la Réunion).

bruit, sans exciter l'attention. Il ne prend pas d'engagement, parce que, dit-il, la conduite des prisonniers peut contraindre sa volonté. Mais il me promet de ne pas disposer de vous sans s'entendre avec moi auparavant. Voilà ses propres expressions, que je vous transmets, avec prière de ne les point communiquer, parce que je crains, sur toutes choses, pour vous, le bavardage des journaux. C'est le cas de vous dire que j'ai toujours peur de voir quelque article où l'on s'écriera qu'à votre égard le ministre a reculé devant l'opinion publique. Il n'en faudrait pas plus pour vous faire expédier à Clairvaux.

Ainsi, mon cher ami, si vous ne vous rendez point aux intentions de M. le ministre, cédez aux désirs du chansonnier qui, lui non plus, n'a jamais sollicité de faveurs, même en prison, mais s'est soumis aux nécessités de position. Vous avez une femme et des enfants; pour eux, pour vos amis et pour moi que, je l'espère, vous mettez désormais au rang des plus dévoués, n'écoutez que votre haute raison, votre noble résignation, et arrangez-vous pour ne pas laisser donner de prétexte à messieurs vos persécuteurs, à qui il serait possible que Thiers ne pût pas toujours résister.

J'ai cru devoir vous écrire ceci pour vous donner quelque tranquillité, parce que la lettre de Thiers m'en a donné à moi. Aussi vais-je l'en remercier, car c'est moi seul qui lui dois de la reconnaissance, puisque c'est pour moi seul que j'ai demandé.

Incessamment j'irai vous faire une seconde visite avant mon départ pour la Picardie. A vous de cœur [1]. BÉRANGER.

P. S. Surtout point de communication de la lettre de Thiers.

[1] Peu de jours après, M. Trélat était brusquement enlevé, à une heure du matin, de Sainte-Pélagie, et conduit en chaise de poste à Clairvaux.

CLXVI

A MADEMOISELLE JUDITH FRÈRE

21 juillet 1835.

Je suis arrivé à bon port, ma chère Judith[1], et sans avoir le plaisir d'être arrêté en route. Mais il paraît que la dernière lettre que j'avais écrite à Forget (François de Paule) ne lui est pas parvenue; aussi ne l'ai-je pas trouvé ici, et il attend sans doute, de mes nouvelles à Cambrai. Je suis à son ancien hôtel, où ma tante, qui a appris mon arrivée par hasard, est venue me surprendre. Je vous écris du Mont-Saint-Quentin, où l'on voudrait me retenir et où il me plairait fort de rester. Mais Forget se fâcherait. Il n'y faut donc point penser.

J'ai oublié différentes choses, à Passy, en fait de recommandations :

1° Je prie madame Béga, s'il me venait une lettre du ministère, de me l'envoyer sur-le-champ, en changeant sur l'adresse Passy en Péronne. Les autres lettres, madame Béga voudra bien les porter à Béjot, quand elle en aura plusieurs, et celui-ci m'enverra celles qu'il me croira nécessaires.

2° Madame Béga voudra bien laisser dans le tiroir de la table où j'écris tous les papiers qui s'y trouvent, en le fermant bien et en vous en remettant la clef lors du déménagement. Peut-être serait-il mieux d'en ôter un cahier de chansons nouvelles qui porte le nom de Perrotin. Vous le mettrez sous enveloppe cachetée et vous pourrez alors le confier à Perrotin lui-même : entendez-vous avec madame Béga pour cela.

3° Il faudra dire à Fèvre de prendre une paire de bottes à ressemeler. Il y mettra des semelles un peu épaisses pour

[1] Cette lettre est la seule lettre de Béranger adressée à mademoiselle Judith que l'on ait conservée.

l'hiver. Je les prendrai chez lui à mon retour à Paris [1]. Voilà tout ce que je pense avoir oublié. Comme vous avez maintenant mes affaires en main, vous ferez le reste vous-même et sans guide-âne. Répétez bien à madame Béga ce que j'ai dit à son mari : que jamais je n'oublierai les preuves d'attachement que j'ai reçues chez eux; que je me regarde comme leur obligé, et que mon plus grand bonheur serait de pouvoir leur être utile un jour. Ajoutez que j'avais le cœur bien gros en quittant cette maison où j'ai passé trois années si douces, et qu'il a fallu des circonstances exceptionnelles pour me la faire quitter.

Ma tante et Laisney m'ont beaucoup demandé de vos nouvelles. Du reste, ils paraissent ici fort peu au courant de la situation de mes affaires.

Adieu. Je vous embrasse et vous prie de faire mes amitiés à tous nos amis.

CLXVII

A MONSIEUR JOSEPH BERNARD

Cambrai, 4 août 1835.

Rien de plus rare, mon cher ami, que le papier, l'encre et les plumes dans les endroits que je viens de parcourir. Le temps aussi m'a manqué, car cette vie de dîners et de courses me fait oublier les jours et les heures, et le tout sans plaisir, mais non sans fatigue. Comment faites-vous tous pour aimer à vous déplacer comme je vous le vois faire? Il est vrai qu'aucun de vous n'a mon âge, et remerciez-en le ciel. Ici, surtout, je me rends un compte bien exact de l'effet des années. Autrefois, à moi seul j'amusais tout ce même monde qui m'entoure, et ma gaieté semblait s'accroître de celle que je faisais naître

[1] Ce détail rappelle l'historiette de Corneille, qui portait ses souliers au ressemeleur.

chez les autres. Je mesurais peu les intelligences à qui j'avais affaire : je m'en prenais aux oreilles. Aujourd'hui, il me faut choisir mes échos. Je ne puis plus être gai qu'avec les gens qui raisonnent et qui pèsent. Avec ceux-là, je ris encore, et quelquefois même de tout cœur ; mais où je suis maintenant, il y a disette de telles gens, bien que les bonnes gens n'y manquent pas. Pour surcroît, je trouve ma famille fort divisée et ma pauvre vieille tante souffrante et horriblement sourde. Aussi voudrais-je déjà pouvoir reprendre la diligence; mais je ne le puis. Pourtant, j'espère être à Paris vers le 15. Je doute que je puisse aller vous voir à Ermenonville, à moins que mon emménagement à Fontainebleau n'ait éprouvé des retards. Dans ce cas, je vous préviendrai de ma visite. Si vous, vous aviez à m'écrire alors, adressez vos lettres chez Perrotin, rue des Filles-Saint-Thomas, 1. Si vous m'écrivez avant le 15, adressez à Péronne, chez M. Forget.

Eh bien, que dites-vous de l'attentat[1], qui, cette fois, est certes bien horrible? Ici on sait à peine à quoi s'en tenir sur l'auteur; son nom, au reste, m'inquiète moins que le parti qui l'a poussé : car je ne puis croire que ce soit là un fanatique, ou au moins un fanatique isolé. Je serai bien trompé si le gouvernement ne profite pas de l'occasion pour faire quelque faute nouvelle. Vous expliquez-vous l'arrestation d'hommes certainement étrangers à un pareil crime, même aux yeux des ministres? A qui fera-t-on croire que Carrel[2] peut être le complice du meurtrier? Ce qui me désespère, c'est de voir qu'on va sans doute mettre des entraves à la presse. Il faudra donc encore un jour lui rendre la liberté, c'est-à-dire avoir à subir l'immanquable débordement d'un nouvel affranchissement; encore un an ou deux de la presse

[1] L'attentat de Fieschi, dans la journée du 28 juillet.

[2] L'arrestation d'Armand Carrel est, en effet, l'un des actes les plus difficiles à expliquer du ministère de ce temps.

comme elle est aujourd'hui, et d'elle-même elle se fût tracé des bornes, en se plaçant sur le terrain du vrai et de l'utile. Ne le pensez-vous pas ainsi? Le dégoût commençait déjà à faire justice de ce qu'elle a de mauvais. Attendons et espérons : peut-être le bon sens public sera assez fort pour triompher des penchants des hommes du pouvoir, toujours prêts à exploiter les plus horribles catastrophes.

CLXVIII

A MONSIEUR DECRUSY

Paris, 20 août 1835.

J'ai eu hier cinquante-cinq ans, mon cher Decrusy; pour mon anniversaire, vous m'avez donné un beau bouquet, et je vous en fais tous mes remercîments.

Je viens d'écrire au pauvre D***, de peur que le procureur général de Grenoble ne se hâte pas assez de lui faire part de cette bonne nouvelle, que le malheureux captif doit attendre avec tant d'impatience.

Merci cent fois, et tout à vous de cœur.

CLXIX

A MONSIEUR FORGET

25 août 1835.

Me voici installé à Fontainebleau, mon cher Forget. Retenu à Paris plus longtemps que je ne l'avais voulu, je ne suis arrivé ici que le 21; il n'y a donc que quatre jours que je m'y repose, mais tout était préparé pour me recevoir. Ma tante et Judith s'y trouvent fort bien, surtout la dernière, qui me semble prendre goût à la direction de notre petit ménage. La maison est parfaitement distribuée pour nous tous et nous y sommes indépendants les uns des autres; le petit jardin est suffisant, et j'y ai déjà fait bien des tours, car

la pluie ne m'a pas permis de longues courses au dehors; j'ai cependant été visiter la forêt plusieurs fois, mais seulement du côté que j'habite : peut-être est-ce, au reste, la plus belle partie. Il y a encore une grande épreuve à subir, c'est l'hiver; si nous le passons bien, il y aura espoir pour nous de vivre heureux ici, toutefois si on veut m'y laisser tranquille. Mes amis de Paris prétendent que je m'ennuierai : cela se peut; mais je voudrais qu'il n'en fût rien; aussi verrai-je le moins possible des gens du pays. On m'avait fait la mauvaise plaisanterie de me menacer d'une sérénade, d'un banquet, etc., etc. Je mourais de peur en arrivant, et je me suis tenu caché. Mais je vois bien que messieurs les Parisiens se moquaient de moi; personne n'a bougé, et tout ce que j'apprends du caractère des habitants me prouve que je n'ai pas à craindre de pareilles avances. Incessamment j'oserai donc montrer le bout de mon nez, tout gros qu'il est, sans redouter de faire la moindre sensation. Les hommes ne sont-ils pas bien singuliers! Ils se trémoussent tant et plus pour avoir de la réputation; leur arrive-t-elle, ils la regardent souvent comme un fardeau ; qu'ils lui survivent, ils la regretteront. Moi-même, un jour, je donnerai peut-être des soupirs à mon renom dont le bruit ira en s'éteignant, comme tant de renoms que j'ai vus mourir du vivant de ceux qui en avaient joui. Ce qu'aujourd'hui j'estime par-dessus tout, c'est la liberté; si on respecte la mienne ici, j'espère y être heureux; ce bonheur-là ne me rendra pas égoïste ni oublieux ; aussi, plus d'une fois, sans doute, j'y penserai à ceux qui m'ont témoigné tant d'amitié à toutes les époques de ma vie. Plus d'une fois, je me transporterai en imagination au sein de ma bonne et tendre famille; avec le temps, je ferai mieux encore, et j'irai revoir Lempire, Cambrai, et connaître enfin Walincourt[1], si fameux déjà parmi vous. Quand ton

[1] Où M. François de Paule Forget se bâtissait une maison.

frère m'écrira-t-il que son château est terminé et que lui et sa femme sont installés seigneurs et maîtres dans leur domaine? Je le désire bien pour eux : il me semble qu'on doit être bien chez ses enfants, mais encore mieux chez soi.

Je ne te donnerai pas de nouvelles, car je ne sais guère que ce que tu peux lire dans les journaux, et je ne crois pas qu'il y ait autre chose à savoir. Thiers m'a écrit relativement à la translation de ce pauvre Trélat. Sa lettre a couru après moi à Péronne, puis m'est revenue à Fontainebleau, et de là à Paris. Je plains ceux qui vont tomber sous la main du pouvoir : on paraît toujours être sans renseignements positifs sur ceux qui ont mis en œuvre Fieschi. Il est plus sûr que jamais, toutefois, que ce sont les carlistes. Adieu, mon cher ami, embrasse tous les nôtres; dis-leur bien de ne pas m'oublier, moi, qui pense toujours à eux et qui voudrais pouvoir consoler tous ceux qui souffrent. Judith se recommande aussi au souvenir de ceux qui la connaissent, et se joint à moi pour te prier de venir à Fontainebleau, où nous avons une bonne chambre à t'offrir et de l'espace pour fumer.

A toi de cœur ; je t'embrasse.

CLXX

A MADAME BÉGA

31 août 1835.

Je vous ai promis, ma bonne madame Béga, de vous donner des nouvelles de notre situation à Fontainebleau aussitôt que j'y serais complétement installé ; ce n'est guère que d'hier que je regarde la chose comme faite, car ce n'est qu'hier que j'ai mis mes livres en ordre ; cette fois, il m'a fallu faire la besogne moi-même, et je n'ai pas trouvé ici cet excellent M. Béga pour me sauver de cette fatigue. Je viens, dans ce moment,

de ranger du vin à la cave; c'est encore là une peine qu'il m'évitait ; et je ne suis pas au bout de tous les regrets que je donnerai à mon séjour à Passy et aux soins continuels dont vous m'y avez entouré. J'ai déjà dit bien des fois à mes dames : Où est madame Béga? Elles y mettent pourtant beaucoup d'attention; mais ce n'est pas vous, qui m'avez tant gâté. Sous le rapport des soins, je ne l'avais guère été avant de venir chez vous. Aussi croyez, n'y eût-il eu que cette raison, qu'il m'a fallu des motifs bien puissants pour vous quitter, et encore avec le regret de n'avoir pu vous être bon à rien, malgré tout le désir que j'en avais, désir que je conserverai toujours, soyez-en sûrs tous les deux; aussi je vous prie bien, si vous aviez jamais besoin de moi, de ne vous en faire faute. Ce que je ne ferai pas, c'est que je ne pourrai pas le faire. J'aime trop les gens de probité et de cœur pour vous oublier jamais. Tous les regrets que me laisse Passy ne doivent pas m'empêcher de convenir que, matériellement parlant, je suis fort bien ici; la maison est tout à fait à ma convenance; le petit jardin me plaît et la forêt me semble chaque jour plus admirable. Ce qui me charme surtout, c'est que ma tante et Judith paraissent se trouver bien. Dieu veuille que cela dure ! Il n'est pas jusqu'à Célestine[1], qui ne nous contente; elle a du zèle, de l'intelligence et un fonds de gaieté inépuisable ; elle rit à faire trembler la maison.

Quand viendrez-vous passer quelques jours avec nous ? J'ai fait mon invitation à Lilie[2], et j'espère qu'elle obtiendra un congé pour venir avec nous. BÉRANGER.

P. S. M'apporterez-vous ou m'enverrez-vous les hardes qui sont restées à Passy? faites comme vous voudrez; mais donnez-nous de vos nouvelles.

[1] La bonne.
[2] Fille aînée de madame Béga.

P. S. Célestine, qui vous fait bien des compliments, vous prie, si vous voyez sa tante, de lui dire qu'elle se porte bien et qu'elle se plaît beaucoup ici [1].

P. S. Judith vous prie de faire ses amitiés à M. et madame Picard [2]; dites-leur qu'elle n'écrit pas, mais que cependant elle voudrait bien avoir des nouvelles de leur fils qu'elle a laissé malade.

CLXXI

A MADAME LEMAIRE

4 septembre 1835.

Voilà quinze jours passés ici, et je commence à savoir que penser de ma nouvelle situation. Le moment a été bon pour en faire l'épreuve, car les accidents n'ont pas manqué. La petite bonne que nous avons amenée est tombée malade ; il a fallu un médecin et une femme de ménage. Il faut mieux même encore, car madame L*** et ses deux enfants, nous étant tombés sur les bras pour une quinzaine, tout le monde est obligé de se mêler des soins de la maison, et vous pensez bien que j'en prends ma part. Ceci ne me va pas trop, et je crains pourtant que, même en temps ordinaire, je ne sois condamné à surveiller ou à exécuter quelques détails de ménage, qui n'ont, je vous jure, aucun attrait pour moi. Pour vous narrer tous les inconvénients, je vous dirai encore que je suis persuadé que l'eau ici, toute belle qu'elle est [3], ne m'est pas favorable ; ajoutez, enfin, que le vent du soir m'a déjà frappé sur l'oreille d'une manière assez peu aimable. Enfin, enfin, à l'heure où je vous écris, je ne me porte pas bien, et je ne suis pas sorti hier, et vraisemblablement ne sortirai pas aujourd'hui.

[1] Ce paragraphe est remarquable : Molière fait les commissions de Laforest.

[2] M. Picard, de la cour des comptes, très-ancien ami de Judith, et chargé de toucher à Paris ses petites rentes.

[3] Fontainebleau, c'est Fontaine de Belle-Eau.

Voilà bien des désagréments, direz-vous, pour un début; c'est vrai, et je vous en fais l'énumération pour conclure que, malgré tout cela, je suis enchanté d'être ici. Il est vrai que les prédictions de madame Mezzara ne se sont pas accomplies; grâce au ciel, les gens de Fontainebleau ne sont pas aussi sots qu'on s'était plu à me les peindre. Sauf une petite chansonnette bien innocente qui a passé par la serrure, je n'ai été en butte ici à aucune indiscrétion et n'ai même pas reçu une visite autre que celle de la famille Perrotin. Je n'en ai pas fait, il est vrai; même j'ai craint de me montrer dans la ville. Vanité que tout cela! vanité même que la peur que j'avais éprouvée aux menaces de madame Mezzara. Ah! ma chère, d'après le silence dont mon arrivée ici a été saluée, silence qui serait un désappointement pour tant d'autres, vous pouvez juger comment on nourrit dans de petits cercles l'orgueil des hommes qui marquent plus ou moins. C'est parce qu'on se laisse aller à toutes les flatteries de bonne foi de ceux qui vous entourent qu'on est toujours disposé à se croire plus qu'on n'est, à se supposer une valeur qu'on n'a pas. Il n'y a que la peur des ovations qui me révèle que, malgré tout mon bon sens, je suis, comme beaucoup dont je me moque, atteint de cette vanité ridicule qui vous fait penser que le monde entier a les yeux sur vous.

Au reste, ici on peut fuir les importuns. La forêt est là pour offrir d'immenses et magnifiques retraites à ceux que les visites épouvantent. Je ne me suis pas encore lancé dans toutes les parties, mais celle qui m'avoisine est si belle que je doute que je lui fasse beaucoup d'infidélités. Ce sera mon parc. Il faut que je vous avoue aussi que je sens ma fureur de marcher bien diminuée. Les jambes refusent parfois le service ou ne le font qu'aux dépens de la tête. Je vieillis, enfin, quoi qu'on en veuille bien dire. Peut-être est-ce à cela qu'il faut attribuer ce dégoût du monde qui est devenu si vif en

moi, qu'il me semble inexplicable. Car, enfin, de ce pauvre monde je n'ai pas trop à m'en plaindre; je suis même bien loin d'être atteint de misanthropie. A quoi donc tient ce dégoût, si ce n'est à la fatigue de l'âge? Savez-vous qu'il y a quarante ans que je fais le dur métier d'homme. Et bien des années doivent me compter double. On obtient sa retraite avec moins de temps et de services. J'entre donc de plein droit aux Invalides. Mon hôtel n'est pas bien grand, mais il est très-commode, et je vous assure que tous ceux qui le voient le trouvent ainsi. Judith surtout est heureuse ici; j'espère que l'occupation qu'elle a lui fera du bien. Quant à ma pauvre tante, elle est vieille, vieille d'intelligence et de corps à me faire peur. Je ne sais bien que depuis quelques jours combien il était urgent de ne pas la laisser seule à son quatrième étage; reste à savoir comment l'hiver d'ici nous traitera tous.

Je reçois dans ce moment une lettre de Bernard; il ne me dit mot du séjour que vous avez dû faire à Ermenonville. J'espère qu'il viendra nous voir. Quant à vous, venez si vous voulez; je ne vous invite pas : d'abord, parce que nous avons du monde à présent, puis, parce que je crains que vous ne vous ennuyiez avec ma vieille tante et dans mon ménage si mal outillé. Et puis, je dois vous dire que je ne tiens pas compagnie aux promeneurs; je ne fais que leur montrer l'entrée de la forêt. Du reste, vous savez que vous serez bien reçue.

Adieu; mes amitiés à Lemaire et à Fortoul, si vous le voyez.

A vous de cœur, BÉRANGER.

P. S. Si vous pouvez avoir la dernière *Revue du Nord*, lisez donc un fragment du prince Pukler-Muskau. Vous y verrez notre dîner chez madame de Constant, ce qui n'a rien

de merveilleux; vous y verrez aussi que Lerminier y est traité de *neveu* de madame de Constant. Rien ne m'a paru plus singulier, surtout de la part de Pukler, qui est de la famille. Demandez-en donc l'explication à Fortoul.

P. S. Je reçois ici le *Courrier*, le *National*, le *Journal de Paris* et le *Bon Sens*, ce que je n'ai pas besoin de vous dire. On m'a supprimé le *Commerce* et le *Constitutionnel*. Concevez-vous, pour ce dernier, l'économie poussée à ce point? Si vous aviez quelques bons livres à m'envoyer, adressez-les à Perrotin, rue Saint-Roch-Poissonnière, n° 3: il va à Paris toutes les semaines.

Encore Fortoul! Priez-le de remercier de ma part son ami Charton, qui me continue ici l'envoi du *Magasin*. Dans le dernier numéro, il a parlé de Fontainebleau et de moi: dites-lui aussi, pour ne pas mettre en frais le *Magasin pittoresque*, de me le faire adresser à l'adresse de Perrotin sous mon nom.

Je voudrais bien avoir l'adresse de Leroux [1].

CLXXII

A MONSIEUR TRÉLAT,
A CLAIRVAUX.

Fontainebleau, 13 septembre 1835.

C'est avec bien de l'impatience, mon cher Trélat, que j'attendais de vos nouvelles. Grand merci de vos deux lettres. Je voudrais savoir votre position plus supportable, mais, telle qu'elle est, je voulais la connaître. Les détails que Jules [2], qui a la bonté de me les apporter à Fontainebleau, ajoute à ce que vous me dites, me font bien juger de l'étendue de vos

[1] Pierre Leroux.

[2] Jules Bernard, né en 1820, fils de Bernard, de Rennes. C'est lui qui conduisit madame Trélat et son plus jeune enfant à Clairvaux et parvint à leur trouver un abri à près d'une lieue de la prison où elle venait tous les jours en traversant, pendant l'hiver, des plaines couvertes de neige.

maux, mais aussi de celle de votre courage. Pauvre martyr!

Nous venons de causer longuement, vous le pensez bien, de tout ce qui vous concerne. Les questions ont été retournées dans tous les sens. Nous croyons, Jules et moi, et aussi vos amis de Paris, que dans ce moment il y a peu de chose à faire. Nous nous sommes demandé si mon voyage à Clairvaux pourrait avoir un bon résultat pour vous. Oui, pensons-nous, s'il est fait à temps. Mais ce temps n'est pas venu. Nous espérons qu'il ne peut tarder, et aussitôt que de Paris on jugera le moment convenable, je me mettrai en route, en ayant soin toutefois de me munir d'un permis ministériel pour pouvoir vous embrasser. Nos vœux se réduisent donc aujourd'hui à vous voir rester dans la position où vous êtes avec la facilité de recevoir madame Trélat tous les jours. D'autres, à votre place, s'écrieraient que nous sommes faciles à contenter pour ce qui regarde nos amis souffrants. Vous, dans votre noble résignation, vous jugerez que plus est vif et profond l'intérêt que nous portons à votre admirable dévouement, plus nous devons agir avec circonspection. Vous verrez là une preuve de notre tendre amitié, et serez sûr qu'au moment opportun les démarches convenables seront faites, et convenablement faites.

A des hommes comme vous on ne recommande pas la persévérance, le courage, la patience, mais on doit leur recommander le soin de leur santé. Je vous en prie, mon ami, vous qui êtes médecin, ne négligez aucun moyen de la conserver intacte. Subissez même quelques égards, quelques attentions de vos geôliers, si ces attentions, si ces égards peuvent vous éviter quelques souffrances physiques. Tâchez surtout que nous ne manquions jamais de vos nouvelles, et croyez que les plus petits détails auront de l'importance pour moi et pour tous vos amis.

Adieu ; je vous embrasse mille fois et vous prie de présenter

mes respects à madame Trélat. Jules, qui est là, se joint à moi.

De tout cœur et pour la vie, votre ami.

CLXXIII

A MADAME LEMAIRE

Fontainebleau, 7 octobre 1835.

Non, certes, je ne suis pas malade ; mais je me promène tant que je n'ai plus le temps d'écrire à personne. Vous ne vous figurez peut-être pas ce que c'est qu'une forêt. Je ne le sais bien, moi, que depuis que je suis ici. Je n'aurais jamais pu croire à l'effet que cela produit sur moi. C'est un enchantement continuel que je ne puis vous rendre et dans lequel ma pensée se perd. Si j'étais moins âgé, je crois que je deviendrais poëte descriptif à la vue d'une pompe si merveilleuse et si variée. Je hais pourtant bien le style descriptif. Non-seulement je me porte bien, mais Judith et ma tante semblent se mieux porter, ce qui est bien satisfaisant pour moi. Ma baraque me plaît toujours beaucoup.

Je continue à vivre comme un ours, et personne ne s'en scandalisera. Si vous me venez voir, vous concevrez la possibilité qu'on a ici de vivre à sa guise. Il n'y a rien de commode comme le voisinage d'une forêt pour faire des enfants et des vers. Comme je ne fais pas d'enfants, je rime un peu par-ci et par-là, en attendant que le courage me prenne de tenter une plus grave entreprise. Mais j'ai bien peur... Qu'est-ce que cela fait? Tant que je ne m'ennuierai pas, ai-je besoin de me fatiguer la cervelle? or je m'amuse rien qu'à jouer aux dominos le soir avec ma tante. Il est vrai que nous disputons un peu et qu'elle me croit plus fort qu'elle.

Dites-moi donc : le *Bon Sens* en aura-t-il bientôt fini avec M. le chevalier du Soleil? Vous direz que chacun s'amuse

comme il l'entend ; je joue bien aux dominos, moi ! Madame Brissot, qui vient de m'écrire, m'apprend que Fortoul est tombé malade à Genève ; mais il se rétablit à Digne. Il devait m'écrire en route ; il l'aura oublié.

CLXXIV

A MONSIEUR PICARD,
CONSEILLER RÉFÉRENDAIRE A LA COUR DES COMPTES.

Fontainebleau, 21 octobre 1855.

Mon cher Picard, Judith se décide à me prier de lui servir de secrétaire, après avoir eu longtemps le désir de vous écrire elle-même. Ses yeux ou la paresse l'en empêchent. Elle et moi avons été bien fâchés que M. votre fils vous ait fait craindre que le séjour du roi à Fontainebleau vous empêchât de trouver un gîte ; nous nous faisions une fête de vous offrir une chambre où nous espérions que madame et vous vous seriez trouvés assez bien pour prolonger votre séjour ici. Nous savons que vous êtes gens à vous accommoder de la fortune du pot, et, le roi eût-il été dans son château, nous aurions encore trouvé de quoi vous empêcher de crier famine. J'espère bien que l'année prochaine, si nous avons encore notre masure, vous ne vous laisserez plus aller aux conseils de M. Armand. Judith se faisait un bonheur de parcourir la forêt avec madame Picard : elle la connaît fort peu et c'eût été une belle occasion pour elle. Au reste, je vous dirai qu'elle a peu le temps de courir. La voilà devenue maîtresse de maison, et le temps qu'elle donne aux soins de son empire lui en laisse peu pour la promenade. Sauf sa tête qui travaille toujours, elle se porte bien, ainsi que ma tante, dont la tête travaille peu. Quant à moi, je me trouve on ne peut mieux de mon séjour ici et du parti que j'ai pris de me retirer du monde dont j'étais bien las. Je n'ai point encore

une seule fois tourné mes regards vers Paris. Il est vrai que j'ai eu quelques visites. Reste à savoir comment nous supporterons l'hiver au milieu de nos bois épais, qui retiennent et concentrent le froid et l'humidité. Déjà nous nous apercevons de la différence de température avec Paris. Aussi faisons-nous bon feu du bas en haut de la maison.

Je lis ma lettre à Judith, qui prétend que vous ne saurez ce que veut dire cette phrase : *sa tête travaille*. Je soutiens, moi, que vous devinerez qu'elle souffre matériellement comme elle en a la triste habitude, et vous devinerez juste. Elle ne pense pas à aller à Paris ; moi, je ne sais trop encore quand je prendrai sur moi d'y faire un petit voyage.

En attendant, recevez toutes les amitiés de Judith, qui embrasse mille fois madame Picard et toute votre famille. Je m'unis de cœur à toutes ses assurances d'attachement et suis tout à vous pour la vie.

CLXXV

A MONSIEUR CAUCHOIS-LEMAIRE

30 octobre 1835.

Vous voilà donc quitte d'un procès, mon cher Lemaire ; à présent, je tremble pour le second, et d'autant plus que je crains que vous ne trouviez pas une seconde fois un plaidoyer aussi parfait que celui que vous avez prononcé l'autre jour. Je doute que vous ayez jamais rien écrit de meilleur que ce petit discours, et ne m'étonne pas de l'effet qu'il a produit même sur M. Plougoulm, à qui je sais gré d'en avoir fait l'éloge ainsi que celui de l'auteur. Cela m'a paru si bien de sa part que j'ai été de son avis quand il s'est ému des coups que lui a portés ensuite M. Marie. Enfin, vous avez eu un beau triomphe. Mais c'est une fiche de consolation bien insuffisante pour l'issue de votre affaire avec M***[1]. Je la dé-

[1] Propriétaire principal du journal le *Bon Sens*.

plore d'autant que je n'y vois point de remède. Selon moi, et, à juger de loin, vous avez abandonné vos droits trop précipitamment : votre position vous permettait de lutter jusqu'à l'arrivée de M. Declercq, qui peut-être aurait pu apporter quelque modification aux arrangements. Il me semble que la portion du cautionnement devait surtout vous être restituée. Votre ami Rodde[1], pour qui vous avez été si bon et qui paraît avoir tout crédit sur M***, eût dû lui faire comprendre que c'était là une condition de délicatesse de sa part, lorsque vous, maître de l'affaire par position, vous consentiez à vous dépouiller de tout pouvoir et de toute propriété. Il fallait aussi, avant l'abandon, stipuler pour les cas de condamnation dont vous pouvez avoir à souffrir. Je vous engage à en écrire à M. Declercq. Comme il vous a pris en amitié, je ne doute pas que, s'il peut quelque chose, il ne le tente en votre faveur. Ce que je ne comprends pas, c'est qu'il ne réponde à aucune de mes lettres. Béjot n'en a pas plus de nouvelles ; va-t-il revenir? Je l'espère et le souhaite fort, pour vous surtout, s'il est encore temps de revenir sur une partie de l'abandon que vous avez fait et que, sans blesser la délicatesse, vous pouviez ne pas faire.

Je suis fort inquiet du parti que vous allez être obligé de prendre. Où vous caser? à quelles conditions? Béjot m'a dit que vous paraissiez être sûr de pouvoir vous faire 8 ou 10,000 francs en travaillant aux journaux. Cela me ferait croire que quelques propositions vous ont été faites. On m'a parlé du *Courrier;* mais vous savez comme moi que Chambolle est là ; au reste, il pourrait vous engager à la rédaction de ce journal, un de ceux qui vont le mieux à vos idées politi-

[1] Rédacteur du *Bons Sens* avec M. Cauchois-Lemaire. M. Rodde, d'un naturel remuant et d'une véritable fermeté d'âme, comme il le prouva dans l'affaire des brochures distribuées par lui, le pistolet au poing, sur la place de la Bourse, venait d'évincer M. Cauchois-Lemaire de son poste de rédacteur principal.

ques. Je souhaiterais bien que cela pût s'arranger, quoique je pense que le prix de rédaction n'y soit pas très-élevé. Je ne m'offre pas à vous servir de ce côté, parce que vous n'avez là besoin de personne. Il me semble même que votre plaidoyer doit engager à rechercher plus que jamais votre coopération. Puissiez-vous promptement trouver quelque dédommagement au tort que vous venez d'essuyer! Ce qui m'a bien surpris, c'est d'apprendre que Lerminier et Fortoul restassent au *Bon Sens* avec Rodde! Peut-être m'a-t-on trompé. Quant à Didier, je sais aussi son expulsion.

CLXXVI

A MADEMOISELLE ÉLISA REGNAULT

Fontainebleau, 30 octobre 1885.

Ne vous en prenez qu'à ma paresse, mademoiselle, si vous n'avez pas reçu de réponse à votre première lettre. Elle m'était parvenue dans son temps. Mais j'avais tant besoin de repos (et ce besoin est loin d'être encore pleinement satisfait), que j'ai laissé arriérer toutes mes correspondances. Malgré l'horrible automne que nous avons, je n'en passe pas moins une grande partie de mon temps à la promenade, et là j'oublie, autant que je le peux, Paris et tous ses bruyants embarras. Je fuis même ce qui peut me le rappeler : aussi, mes amis se plaignent-ils de mon inexactitude. Il faut donc que vous ayez assez de bonté, mademoiselle, pour excuser mon silence et celui dont je pourrai me rendre coupable encore à votre égard. Au reste, vous m'en avez donné la permission. Ne craignez pourtant pas de vous adresser à moi, si vous avez besoin de mes conseils, seul service que malheureusement je puisse vous rendre et que vous pouvez être sûre que je vous rendrai toujours avec plaisir. Vous m'avez paru avoir assez de bon sens pour ne pas attacher aux vers plus

d'importance qu'il ne convient; je ne craindrai donc pas de vous voir vous tromper sur l'expression que je donnerai à mes encouragements; je l'ai dit souvent à M. votre père, qui lui-même me paraît homme d'excellente judiciaire : la poésie est rarement un moyen d'existence convenable pour une femme. Ceci tient à nos mœurs et je ne prétends pas les défendre à ce sujet. La prose est plutôt une ressource, quoique bien précaire encore. J'ai vu, dans les derniers temps de mon séjour à Paris, mademoiselle Élisa Moreau [1], avec qui j'avais été en correspondance autrefois; elle vient tenter la fortune dans la capitale avec un talent qui n'a pu encore la tirer de son obscurité. Eh bien, je crains que cette personne intéressante n'éprouve bien des dégoûts avant d'atteindre (si elle l'atteint jamais) le noble but qu'elle se propose, qui est de soutenir l'existence de ses vieux parents. Si vous interrogiez madame Tastu, malgré toute sa gloire, elle vous en dirait encore bien plus que moi sur ce chapitre. Ne vous faites donc qu'un délassement du doux penchant que vous avez pour la rime, quelles que soient les espérances de talent que vous pourrez concevoir un jour. Vous direz peut-être, mademoiselle, que je vous répète toujours le même sermon; mais c'est que c'est la seule preuve d'intérêt que je puisse vous donner. Plus cet intérêt est vif, plus je dois insister sur des observations que ne vous feront pas des gens moins sensibles que moi à la confiance que vous et M. votre père avez bien voulu me témoigner. Et puis, quoique chansonnier, je suis sermonneur de ma nature : il faut donc que vous me pardonniez ce défaut.

[1] Aujourd'hui madame Gagne.

CLXXVII

A MONSIEUR VIRLET D'AOUST,
INGÉNIEUR DES MINES.

5 novembre 1835.

Je ne puis rien pour votre dame, mon cher savant. M. Conte[1] a été un jour fort aimable pour moi, mais c'était peu après les journées de Juillet; depuis lors, j'ai eu des promesses sans effet d'abord, puis enfin plus même des promesses, ce qui m'a fait envoyer promener le protecteur. Quant à ce que vous me dites de son désir d'être maître des comptes; il y a erreur, croyez-moi. S'il cessait des fonctions à la poste, passe encore. Mais alors je pense qu'il n'aurait qu'à vouloir. D'ailleurs Barthe et moi nous ne sommes plus en rapport. C'est avec peine que je me vois dans la nécessité de vous refuser mon concours pour obliger madame Leroi; il ne vous servirait à rien, bien que j'aie encore des connaissances dans l'administration des postes. Voilà plus de trois ans que j'ai renoncé à leur adresser une supplique, et pourtant je ne me décourage pas trop facilement. Si vous pouviez avoir l'apostille et surtout les démarches d'un député, cela vaudrait mieux pour les droits de votre dame. Croyez que je n'ai jamais plus regretté d'avoir perdu tout crédit. Ah! j'ai eu un beau moment! J'ai dit souvent qu'alors j'aurais, je crois, fait un maréchal de France, mais qu'aujourd'hui je ne pourrais pas faire un caporal. Si j'avais encore pu rendre des services comme au bon temps, je n'aurais pas eu le courage de me retirer à Fontainebleau, où je vis seul au milieu d'une vaste et belle forêt, heureux d'être loin du bruit et de la foule.

J'y ai reçu votre petit cahier[2], diatribe un peu aventurée

[1] Directeur des postes.
[2] Sur une *Nouvelle théorie de la formation des queues des Comètes*, où,

contre le soleil et autres puissances qui, heureusement pour vous, ne s'arment pas des *lois d'intimidation*. Savez-vous, monsieur le savant, qu'il y a de par le monde un ignorant qui se moque de l'Académie des sciences, et que cet ignorant c'est moi. Or, moi, je n'adopte pas vos idées sur l'extinction graduelle des soleils. Vous riez de mon opposition, j'en suis sûr. Vous ririez bien plus si je vous disais que je n'ai jamais cru que le roi de votre système fût un globe de feu. Apportez-moi le soleil, et je mets la main dessus sans avoir peur de me faire même une ampoule. Que le gaz lumineux qui compose son atmosphère soit susceptible de fissure, je le reconnais; mais je suis sûr qu'il peut se dépenser dans l'espace sans inconvénient, parce qu'il se recompose sans cesse autour d'un globe aussi habitable que le nôtre, quoique quatorze cent mille fois plus gros! C'est de la physique de chansonnier, répétez-vous en vous moquant de moi. Vous avez raison, mon cher savant; mais prenez garde que, pour vous faire rire encore bien mieux à mes dépens, je n'avance ici mes idées sur le mélange des gaz et leurs effets, sur le feu intérieur qui fit tant rire de Buffon et qu'on prouve aujourd'hui; prenez garde... Mais je crois que vous n'avez peur de rien, car vous continuez de me rire au nez. Je ne vous en souhaite pas moins un grand succès dans les applications que vous tentez et auxquelles je porte un vif intérêt : devant la science appliquée, j'ôte mon chapeau. Je souhaite surtout que vous trouviez dans ces utiles travaux le

partant de l'hypothèse que tous les astres ont été d'abord incandescents et ne se sont refroidis qu'à la longue, comme la terre dont on admet que le centre est encore en feu, l'auteur croit que quelques comètes ne se sont revêtues que d'une mince couche refroidie ; si, dans cette couche, il vient à se former quelque fissure, la lumière en jaillit avec éclat, et ce serait là, selon lui, la seule cause des queues des comètes, de ces longues traînées lumineuses, de ces apparences qui étonnent toujours si elles n'effrayent plus le public; hypothèse ingénieuse qui avait reçu dans le temps l'approbation d'Arago. Sir John Herschell l'avait adoptée dans les premières éditions de ses *Outlines of astronomy*.

prix de tous vos efforts et l'indépendance que je vous loue de rechercher. Continuez toutefois d'écrire à l'Institut, même sur les *arcs-en-ciel lunaires* (que je voudrais bien voir, car j'ai la passion des arcs-en-ciel); c'est un moyen d'arriver à se faire un nom dans le public, et quand on n'abuse pas de cet avantage plus que vous n'en abuseriez, il est bon de l'obtenir par d'aussi honorables moyens.

J'ai eu, il y a deux mois, des nouvelles de Candie[1], assez bonnes. Je pense que les vôtres n'étaient pas beaucoup plus récentes. Je vous remercie d'avoir pensé à me les communiquer.

Adieu, croyez que ce sera toujours avec un vif plaisir que je recevrai des vôtres, et ne craignez pas que j'y réponde toujours aussi longuement. Tout à vous de cœur et d'estime[2].

CLXXVIII

A MADAME FIRMIN

Fontainebleau, 18 novembre 1835.

Ton bon souvenir m'a fait bien plaisir, ma chère Adèle. Je comptais t'aller porter moi-même de mes nouvelles, mais je n'ai pas le courage de me mettre en route pour Paris, tant je me trouve heureux et tranquille ici. Je me porte fort bien, me promène beaucoup et m'arrange pour voir le moins de monde possible. A peine si j'ai mis le nez deux fois dans la ville. J'ai même tenu ma porte close à quelques connaissances que j'ai à Fontainebleau. J'avais besoin de cette vie solitaire; tant que le goût m'en restera, je continuerai cette existence; aussitôt que l'ennui me prendra, j'irai revoir la capitale. Il ne faut pas prendre de résolution absolue; mais

[1] De M. Auguste Fabreguettes, consul général de France à la Canée, puis à Malte, où il est mort bien malheureusement d'une chute de cheval.

[2] Lettre communiquée par M. Grasset (de la Charité-sur-Loire).

je souhaite bien de pouvoir m'habituer à la vie que je mène à présent, car j'étais las du monde à mourir. Remercie bien M. Rolland et Firmin du projet qu'ils avaient fait de t'accompagner ici. J'engage peu à venir me voir, parce que j'ai peu ce qu'il faut pour recevoir des amis; sans quoi, je voudrais que tous vinssent s'assurer qu'on peut vivre heureux ici avec les goûts que j'ai, goûts qui, certes, ne sont pas ceux de Parisiens comme vous. Ma forêt, par le mauvais temps même, vaut mieux que vos boulevards un jour de soleil. J'y fais une centaine de lieues par mois; juge combien j'use de bottes. Quand j'irai à Paris, tu seras une de mes premières visites, et, si cela continue, ma figure te prouvera que l'air de Fontainebleau m'est bon, quoique plus froid que celui de Paris. C'est très-bien à Marie[1] de venir te voir, mais tu aurais bien dû lui dire de ne pas oublier les fruits d'Auvergne; ce gaillard-là se fait diablement tirer l'oreille depuis qu'il est dans les affaires et qu'il en fait de bonnes : ils sont tous comme ça. Fais-lui savoir cela de ma part. Fais mille amitiés à Firmin et au bon M. Rolland, même à ton père, si tu le vois, et crois-moi tout à toi pour la vie.

Ma tante est on ne peut plus aimable : je dis cela pour te rassurer complétement sur mon sort.

CLXXIX

A MONSIEUR TRÉLAT

26 novembre 1835.

Parce que j'ai mis tant de temps à vous répondre, ne croyez pas, mon cher Trélat, que je vous aie oublié un moment. Jugeant d'après votre dernière lettre que votre position vous paraissait à peu près supportable, grâce sans doute à votre extrême résignation, et vous voyant préoccupé de l'idée qu'on pourrait vouloir vous en tirer, je dus me de-

[1] M. Sylvain Marie, aujourd'hui conseiller de préfecture à Paris, préfet en 1848.

mander ce qu'il y aurait à faire pour vous délivrer de cette crainte. Mais quoi ! confier à l'autorité que vous vous trouvez moins mal qu'on ne pense, c'est lui fournir l'occasion de dire que vous êtes dans un lieu de délices, peut-être même lui suggérer l'idée de vous transférer ailleurs pour vous arracher à ce paradis terrestre. Dans votre position il faut aussi craindre de blesser amis et ennemis dans tout ce qui n'est pas intérêt général ; et peut-être de certains amis doivent-ils ignorer que vous désirez rester dans votre isolement. Je crus donc nécessaire d'écrire aux bons amis de Paris [1] pour savoir s'ils pensaient, comme moi, que dans ce moment il fallait vous laisser oublier, sauf à attendre ou vos convenances ou une occasion favorable ; mais nos bons amis ne répondent pas vite ; ce n'est qu'aujourd'hui que j'ai reçu la lettre que j'attendais pour vous écrire. Ils pensent que s'il ne survient rien d'aggravant, il faut laisser aller les choses comme elles vont, faire le moins de bruit possible et espérer qu'on ne troublera pas votre petit ménage. Nous entrons tous dans vos idées, comme vous voyez, mais nous ne ferons rien pour assurer la durée de votre position, de peur de la faire changer.

D'après tout cela, mon cher prisonnier, vous allez peut-être vous figurer que je jouis encore d'assez de crédit pour amener ce changement, s'il pouvait vous convenir. N'en croyez rien. J'ai seulement le courage nécessaire pour aller prendre un ministre au collet et essayer d'arracher de lui quelque décision de justice et non de faveur, quand il sera nécessaire de le faire pour vous. Depuis la sotte lettre que Thiers m'a fait écrire lors de votre translation à Clairvaux, je n'ai eu aucun rapport avec lui, et sa conduite politique [2] depuis

[1] MM. Thomas et Chevallon (du *National*).

[2] Les lois de septembre avaient été proposées et votées. C'est ce qui explique les paroles amères de Béranger, et cette boutade, qu'il préférerait avoir affaire à M. Guizot.

lors, lui aura ôté, je le pense, tout désir de me voir. C'est cependant un plaisir que je lui procurerai quand il y aura nécessité pour vous. A vous vrai dire, j'aimerais mieux avoir affaire à Guizot, avec qui pourtant je n'ai jamais été intimement lié, mais dont je serais sûr d'obtenir plus de preuves d'équitable raison. Au reste, je les verrai tous deux, s'il le faut, et de façon que votre noble caractère n'ait jamais qu'à applaudir à mes démarches comme à mes paroles.

Je veux toujours vous aller voir, mais nous décidons ici que le moment de cette marque d'intérêt, qui ne vous est pas nécessaire pour que vous y ayez foi, doit être reculée, afin d'être plus utile pour vous, si elle peut vous être utile ; car je ne me dissimule pas que je m'amoindris chaque jour, surtout aux yeux des gens du pouvoir, et ma retraite à Fontainebleau doit encore accroître ce rapetissement qui ne m'inspire de regrets que lorsqu'il m'ôte le moyen de servir ceux que j'aime et que j'estime.

Vous me parlez de votre acceptation des offres que l'Auvergne vous a faites. Je ne savais pas que vous eussiez si longtemps hésité à vous rendre aux vœux de bons et vrais patriotes qui ne font que ce qu'ils doivent en allégeant vos malheurs. Il ne suffit pas de faire de généreuses actions, il ne faut pas empêcher les autres d'en faire aussi et surtout de donner de nobles exemples dans un temps d'égoïsme et de cupidité.

Reynaud devait me venir voir, mais les affaires de l'*Encyclopédie* le retiennent. Cette affaire est passée dans les mains du libraire Tauré, qui, dit-on, est homme à la faire prospérer. Reynaud, me dit-on aussi, sera à la tête de l'entreprise. Mais, si on ne me trompe pas, il se trouve là une cause de mésintelligence entre lui et Leroux. Je souhaite qu'il n'en soit rien et que Leroux revienne de préventions qu'un malentendu peut seul avoir fait naître, car Reynaud m'a toujours paru lui être si dévoué que je ne

puis croire qu'il ait changé à son égard. Ce pauvre Leroux est si malheureux que Reynaud ne s'en séparerait pas ainsi. En vérité, quand je pense à Leroux, mon cœur saigne de voir un homme de ce mérite réduit à une position si pénible et que peut-être son caractère ne permettra pas de changer ; car il y a bien du désordre dans cette tête philosophique. S'il perdait le bras de Reynaud, je craindrais qu'il ne tombât dans la rivière en passant sur le premier pont.

Avez-vous les journaux? J'en doute. Au reste, ils vous satisferaient peu et ne vous apprendraient pas grand'chose. Je crains bien, mon pauvre ami, que le parti républicain n'endosse le crime horrible de Fieschi. Je vous avoue que j'ai une telle horreur de l'assassinat, que je gémirais de tout mon cœur s'il était prouvé que celui-ci est l'œuvre d'hommes qui pussent se parer de l'opinion républicaine. Je n'ai jamais admiré Brutus et Cassius, mus par un intérêt de caste. Toutefois, en condamnant l'action de Charlotte Corday et de Louvel, je rendais justice à leur noble dévouement; mais que penser de gens qui, en commettant le crime, prennent toutes leurs précautions pour échapper à ses conséquences, et qui, pour arriver à leur but, font moisson de tout un champ dont ils ne veulent abattre qu'un épi? Oh! mon cher Trélat, est-ce ainsi que doivent agir ceux qui se prétendent à la tête d'un parti civilisateur? Il m'est encore possible de douter que les républicains soient là pour quelque chose. Espérons que ce doute se changera en certitude favorable, et que nous n'aurons pas à rougir d'un pareil forfait pour l'opinion que nous professons. Après tout, les principes triomphent des aberrations de ceux qui marchent sous leur bannière. Espérons donc.

Vous devez être bien en train de travail, si on vous a laissé du repos. Tant mieux! Après le bonheur de voir chaque jour votre femme et votre enfant, ce doit être là votre plus douce

consolation. Des âmes comme la vôtre ont besoin de méditation et de l'épanchement que le travail procure. Le journalisme est une occupation trop tracassante ; elle ne laisse pas le temps nécessaire au style, si nécessaire à la pensée. Vous avez beaucoup à dire, et vous avez malheureusement, dois-je ajouter, le temps de tout dire et de tout bien dire. Travaillez donc, mon pauvre captif; c'est un moyen de plus de faire rougir ceux qui vous ont mis là. Mais, avant tout, soignez votre santé et faites-la triompher de tant de causes réunies pour la perdre. Vous le devez à votre pays, à votre famille et à vos nombreux amis.

Adieu, mon cher ami; présentez mes civilités respectueuses à madame Trélat, et croyez-moi tout à vous pour la vie. BÉRANGER.

P. S. Vous trouverez ma lettre bien griffonnée. J'ai une douleur dans le bras droit qui ressemble fort à un rhumatisme. Je n'avais jamais été atteint de ce mal ; il est très-vif.

CLXXX

A MONSIEUR WILHEM

Fontainebleau, 29 novembre 1835.

Nous avons ici une école d'enseignement mutuel dont le maître vient me voir quelquefois ; l'école et le maître, tout cela est bien pauvre ; ici, les frères dominent. Le professeur m'a prié de te demander la liste des airs et des chants que tu fais exécuter dans tes écoles ; au lieu de la liste, moi, je te prie de m'envoyer toute cette musique, pour que j'en puisse faire don à l'établissement, qui aurait à peine de quoi les payer. En m'adressant les différents morceaux, tu m'en donneras la note et le prix, et, à mon premier voyage à Paris, je t'en remettrai le montant, qui, je l'espère bien, ne dépasse pas trop mes moyens de munificence. Je te donne peut-être

là une ennuyeuse corvée; mais tu dois me le pardonner, car tu dois concevoir que je ne puis m'adresser qu'à toi pour ce service. Si la saison n'était pas si mauvaise, je t'engagerais à m'apporter le tout toi-même; tu sais que tu me ferais plaisir. Cela déterminerait peut-être Antier à venir aussi; mais si vous veniez deux, je dois vous prévenir qu'il faudrait que vous couchassiez à l'auberge, car je n'ai qu'un lit un peu propre à vous offrir.

Judith te fait mille amitiés, et moi, tu sais que je suis toujours de cœur tout à toi.

CLXXXI

A MONSIEUR SAINTE-BEUVE

Fontainebleau, 7 décembre 1835.

Je sais bon gré, mon cher Sainte-Beuve, à votre poëte de Bukarest[1] de vous avoir fourni l'occasion de me donner preuve de bon souvenir. Je commence à croire que, tout enterré qu'on puisse être, on a plaisir à l'eau bénite que de temps à autre des amis répandent sur votre tombe. Ce n'est pas acte de raison, comme vous le croyez, mon cher ami, de m'être retiré ici; c'est l'effet de lassitude, de lassitude insurmontable. Vous ne pouvez pas vous figurer jusqu'où allait en moi le besoin de calme et de tranquillité. Cela tient sans doute à beaucoup de causes générales, mais peut-être aussi à une disposition de caractère que moi seul ai pu observer en moi; je ne vous le ferai pas connaître, curieux que vous êtes, mais je vous assure qu'elle ne confine nullement ni à la misanthropie ni même au dégoût. Au reste, il faut con-

[1] M. Piccolos, ancien professeur de philosophie à l'université de Corfou, qui est moins un poëte qu'un érudit plein de goût et très-aimable. Il a traduit en grec quelques chansons de Béranger dans un recueil de traductions en vers intitulé : ΦΙΛΟΜΟΥΣΟΥ ΠΑΡΕΡΓΑ ητοι συλλογη ποιηματιων, των μεν πρωτοτυπων των δε μεταφρασμενων απο διαφορους γλωσσας. Paris, Didot, in-8.

venir que l'âge suffirait pour justifier ma retraite. Quand on fait durement le métier d'homme pendant quarante ans, on a bien droit à une place aux Invalides. Je me trouve, jusqu'à présent, très-bien ici. La maisonnette que j'occupe est fort commode; mes vieilles commensales s'y trouvent bien; l'on n'y meurt pas de faim, et je puis sans crainte gagner de l'appétit dans notre belle et vaste forêt. O les magnifiques promenades! Si vous ne les connaissez pas, vous devriez bien un jour prendre la voiture ou le bateau à vapeur, et venir partager mon ordinaire; je puis même vous offrir un lit, pas dans ce moment, il est vrai, mais avant quinze jours, je pense. Je crains que vous ne m'objectiez vos travaux : c'est là une belle excuse que je n'ai presque jamais eue à ma disposition. Vous m'avez bien fait plaisir en entrant avec moi dans quelques détails sur ce point de votre vie actuelle. Je vous avoue que je ne comprends pas bien le travail que vous faites sur l'étude des douzième, treizième, quatorzième et quinzième siècles par les dix-septième et dix-huitième. Je crois qu'il y a eu à la dernière époque *tradition* peut-être, sans doute même; mais pour *étude*, je ne l'aurais pas cru. Je m'en rapporte à vous et sur la chose et sur le parti que vous en tirerez. Je voudrais bien voir achevé votre *Port-Royal*, car j'aime ce sujet sans le bien connaître. Toutefois je ne puis vous dissimuler que je crains que vous ne vous laissiez trop aller à faire ce que j'appelle de la *religiosité*, manie de notre époque, et que je crois l'antipode de l'esprit religieux. Autant l'un m'attire et me semble respectable, autant l'autre m'apparaît comme chose fausse et rebutante. Ce catholicisme de bon ton ressemble pour moi au paganisme de nos poëtes de l'Empire et de leurs devanciers. Allez-vous à la messe? Vous confessez-vous? Communiez-vous? Faites tout cela de cœur, dussiez-vous ne pas réformer vos mœurs, et, tout impie qu'on me trouve, j'ôterai

mon chapeau à votre prose et à vos vers catholiques. Laissez les rats de l'aristocratie se réfugier dans l'Église, mais ne vous noyez pas avec eux dans le bénitier, vous qui êtes du peuple comme moi, du peuple qui a été obligé de briser des liens sacrés, parce qu'on en avait fait des menottes, ce qui arriverait peut-être encore, si Dieu le pouvait permettre. Après la destruction, je sens qu'il y a à faire; mais, dans ce cas, refaire ce n'est pas faire. Cherchez, cherchez; d'autres trouveront, si vous ne trouvez pas. Est-ce que Guizot ne devrait pas penser ainsi ?

Nous allons donc avoir de la poésie. Tant mieux! Le parti que prend Hugo me semble mieux compléter son unité que vous ne le pensez. Il n'est qu'un grand poëte cherchant de la poésie partout, et la donnant au public pour accomplir sa mission, de quelque part que cette poésie lui vienne. Il en a pris sur le trône, sur l'autel; il en prend maintenant sur le boulevard. Pourquoi le poëte n'aurait-il pas passé par là? Peut-être y aura-t-il trouvé cette tendresse de cœur qui, selon moi, manquait à son beau talent. Eh bien, alors, il y aura complète unité. Le chantre de Lisette ne peut que lui souhaiter grand succès. J'en souhaite aussi à notre gentilhomme [1]; car j'aime mieux sa poésie que sa politique sans portée, sans fond, et qui me semble bien plus contraire à son unité qu'à celle de Hugo les fredaines de sa muse. Non pas que la politique de Lamartine soit d'un très-honnête homme, d'un homme à intentions louables; mais quand on monte à la tribune, il y faut porter des faits et des idées, surtout lorsqu'on a un nom comme le sien. Qu'il nous fasse de beaux vers et qu'il les publie; voilà tout ce que la France peut lui demander et attendre de lui.

Vous m'annoncez un grand poëme, et de Quinet, à qui je souhaite un triomphe, et sur Napoléon, le sujet de nos temps

[1] Lamartine.

le plus convenable à l'épopée. Mais vous m'effrayez avec vos *Niebelungen*. Au reste, qui sait? Pourquoi pas? Ce sont là deux courtes phrases qui me viennent toujours à la bouche désormais. Oui, qui sait? Pourquoi pas? Après nous avoir reproché de donner la couleur moderne aux anciens, il convient peut-être de donner des couleurs anciennes aux événements modernes. Ce bon Quinet, homme de poésie s'il en fut, je fais des vœux pour son triomphe, et nul n'applaudira de meilleur cœur que moi à son œuvre. Ce que vous m'en dites me donne de l'espoir; car je pense que vous aurez revu un peu tout cela. Est-on heureux de pouvoir faire huit mille vers et d'avoir un ami pour les lire!

Et les vôtres, dont vous me parlez bien un peu, mais pour m'annoncer que vous ne les publierez pas, savez-vous que je suis homme à les lire tout d'une haleine! Poltron, vous n'osez pas les livrer au public! Qu'en ferez-vous donc? De belles dames vous défendent-elles de les imprimer? Ne les écoutez pas; les femmes aiment les indiscrétions de poëte, fussent-elles grandes dames. Et nous autres, solitaires, ne méritons-nous pas qu'on nous donne de quoi charmer nos heures de retraite? Allons, mon cher ami, ne vous faites pas trop prier; que bientôt votre volume m'arrive et rappelle les muses auprès de moi, car depuis longtemps je n'entends plus leur douce voix.

(Il me faut ajouter un feuillet, je deviens bien bavard.) Je ne sais trop ce que c'est que les vers latins dont vous me parlez. Je me rappelle qu'en effet un instituteur du Midi m'adressa des vers de son fils et que ma réponse à sa lettre et une de Chateaubriand furent imprimées ensemble dans je ne sais plus quel journal. Je n'avais pas souvenir que les vers du jeune homme fussent une traduction des miens; mais, en y pensant, cela me paraît vraisemblable, et me fait ressouvenir que j'ai un cousin professeur, qui

prétend avoir fait une grammaire latine supérieure à celle de Lhomond, qu'il veut me dédier. Cette dédicace n'aurait-elle pas l'air d'une assez jolie épigramme? Malheureusement le cousin n'est qu'une bête qui ne sait pas faire d'épigrammes. Toujours est-il que je ne sais ce qu'est devenue la traduction latine de ma chanson, et que je vous prie de m'excuser auprès de M. Piccolos de ne pouvoir lui procurer ce qu'il souhaite. Remerciez-le beaucoup de la peine qu'il veut bien prendre de me traduire en grec moderne. Ce monsieur Piccolos n'est-il pas celui qui a mis Fauriel à même de nous donner les chants grecs? J'ai appris à ce sujet des choses qui prouvent combien on se joue de nous, pauvres ignorants.

Vous ne dites qu'un mot de Leroux, mais il m'afflige, sans me surprendre. Vous ne sauriez croire combien de fois ce malheureux homme me revient en pensée. Je m'ingénie à chercher des moyens de le tirer d'affaire et n'en trouve pas. Sa situation est en opposition directe avec ses goûts; ses besoins sont rendus très-grands par le nombre de ses charges, et il ne saura jamais faire ressource de sa plume. Connaissez-vous quelques moyens de lui être utile? Moi, je n'en ai trouvé qu'un, mais il ne peut se renouveler souvent. J'aurais voulu qu'il vînt passer quelque temps avec moi, mais depuis que je suis ici, j'ai eu et vais avoir encore une pensionnaire qui occupe la chambre que je lui destine. Un peu de repos est nécessaire à sa pauvre tête; il en trouverait auprès de moi. Je tâcherai donc d'obtenir qu'il y vienne; mais après, ce sera à recommencer. Cet excellent homme sera-t-il toujours malheureux?

Adieu, mon cher Sainte-Beuve. Je ne vous parle pas de mes travaux, c'est vous dire que je ne fais rien et ne me crois plus capable de rien faire. J'ai beaucoup vieilli depuis cinq ans, je le sens à mes jambes; quand j'ai fait deux ou trois lieues, je suis las. C'est toujours mon cerveau qui a fait

aller mes jambes; donc, mon cerveau s'est affaibli, puisque je ne puis plus bien marcher. Il faut donc que mon esprit garde le coin du feu; mais il regarde en arrière; c'est encore une assez jolie lanterne magique. Vous y avez votre rôle, et vous pouvez croire qu'il est un des plus agréables pour moi.

Tout à vous de cœur.

CLXXXII

A MONSIEUR TRÉLAT

18 décembre 1835.

Des affaires bien pénibles, qui pourtant ne me sont pas personnelles, m'ont arraché à ma solitude. Je suis à Paris pour quelques jours, mon cher Trélat, et nos amis me donnent de vos nouvelles. Comme ils ont à vous écrire, j'en profite pour joindre un petit mot à leurs lettres. C'est un quart d'heure de visite que je vous fais. D'après ce qu'on me dit ici, je vois que votre position n'a pas empiré. Je m'en réjouis, car maintenant nous voilà réduits à craindre jusqu'aux bonnes intentions, si, par hasard, il en pouvait naître en certain lieu. Mais, que me dit-on? Que vous allez avoir un procès, et un procès pour je ne sais quelle porte? Si vous plaidiez contre la porte de votre prison, je le concevrais, mais on m'assure qu'il s'agit de l'entrée du logement de madame Trélat. J'espère bien que vous n'aurez pas poussé cette affaire et que madame Trélat, si bonne et si courageuse, vous aura engagé à lui laisser supporter ce petit désagrément de plus, pour éviter des chicanes qui sont une mauvaise distraction pour un prisonnier et qui pourraient avoir un fâcheux résultat pour elle et pour vous. Dans ce petit démêlé, il ne s'agit pas de savoir où est le droit : il faut voir l'intérêt. Vous avez assez fait vos preuves en fait d'amour de justice et d'esprit d'équité pour n'être pas obligé de montrer cet amour et cet esprit dans des tracasseries de ménage. Quand

on a fait vingt campagnes et qu'on est couvert de blessures, on peut refuser bien des duels. Ne plaidez donc pas, mon cher ami. Madame Trélat, j'en suis sûr, sera la première à vous y engager[1].

Je viens de voir plusieurs fois Leroux et Reynaud. Le visage du premier me semble avoir repris un peu de sérénité. Leur affaire de l'*Encyclopédie* me paraît être arrangée d'une manière qui satisfait Leroux et, comme je l'avais présumé, je vois qu'il y avait là du malentendu.

Il paraît qu'il y a une espèce de débâcle de journaux. On dit de fâcheuses nouvelles du *Temps* et de l'honnête M. Coste[2]. Rodde est à la tête du pauvre *Bon Sens*. Il a remplacé Lemaire, que quelques-uns disent qu'il a évincé. J'en sais quelque chose. Je crois, moi, que, voyant son camarade se noyer, il n'a pris qu'au dernier moment le parti de s'assurer la succession. Il faut bien vivre. Lemaire a encore une fois été dupe, et ce qu'il y a de pis, fort charitablement calomnié. Je ne connais pas d'honnête homme plus malheureux. On dit qu'il y a aussi dans le parti républicain d'assez mauvaises langues; cela ne m'étonnerait pas : il y a de si mauvais esprits. Vous, pauvre martyr, l'autorité a pris soin de vous mettre à couvert des paroles venimeuses. Quand on a l'honneur d'être aussi maltraité, on ne peut avoir celui d'être calomnié. Voilà une compensation à laquelle vous n'aviez peut-être pas réfléchi. Je vous souhaite pourtant d'autres consolations.

J'en étais là de ma lettre, lorsque Mignet m'est arrivé. Il m'assure des bonnes intentions de Thiers, mais vous savez ce que j'en pense. Toutefois, comme Mignet est un excellent

[1] Sous prétexte que madame Trélat, qui faisait tous les jours deux lieues pour aller voir son mari à Clairvaux, rapportait trop de neige sous ses souliers, le propriétaire du logis rustique, qu'on lui avait trouvé à grand'peine, lui avait interdit l'escalier et la voulait forcer à rentrer par la fenêtre.

[2] Jacques Coste, mort en 1859.

homme, j'ai cru pouvoir m'ouvrir à lui sur le désir que j'ai exprimé comme m'étant personnel, qu'il ne fût pas apporté de changements à votre situation, sauf dans l'adoucissement de quelques usages de prison, fondé surtout sur l'assurance qu'on devait avoir que vous n'étiez pas homme à vous évader. Vous voyez que je n'ai pas poussé loin mes demandes de faveur et le soin que j'ai de me conformer à vos intentions. Sans être certain qu'on vous tourmente encore la nuit pour sonder vos barreaux, j'ai parlé de cette persécution à la fois atroce et ridicule, pour donner à Mignet la mesure de ce qu'on peut faire pour tourmenter un captif. Il m'a promis d'en dire un mot. Nous verrons bien, ou pour mieux dire, vous verrez bien. Je vous rapporte ces petits détails pour que vous jugiez que je ne suis pas sorti de la mesure que nous croyons devoir nous imposer dans ce moment, en tout ce qui touche votre situation, que nous n'essayerons de changer que quand vous en éprouverez le besoin.

Adieu, mon cher prisonnier. Voilà Jules Bernard qui vient chercher ma lettre. Je ne puis la confier à des mains plus sûres, à un cœur plus dévoué. Ce n'est vraiment pas de sa faute s'il ne vous tient pas compagnie. Ils ne sont pas tous comme celui-là. Adieu, encore une fois. Soignez bien votre santé et donnez-m'en des nouvelles. Mes respectueuses civilités à madame, et croyez-moi tout à vous.

CLXXXIII

A MONSIEUR HIPPOLYTE FORTOUL

29 décembre 1835.

Rien de plus aimable que votre article du *Droit*, mon cher Fortoul; mais relisez-le de sang-froid, et convenez que cette fois vous n'avez pas été métaphysicien; vous avez été furieusement poëte. Je ne puis m'en plaindre sans doute; pour-

tant l'indiscrétion est un peu forte, et, selon moi, le public n'avait pas besoin que vous fussiez indiscret. Au reste, vous m'avez si bien vermillonné qu'il ne tient qu'à lui de nier que le modèle ait posé devant le peintre. Quant au pauvre original il vous doit bien des grâces, et il aime à vous savoir gré de cette faute, car c'en est une d'occuper le monde (je veux dire notre monde) d'un homme qui n'aspire qu'à s'en faire oublier. Je puis vous dire cela à vous, et vous me croirez. Oui, mon enfant, j'aspire à l'oubli. Mon nom dans un journal, même aux annonces, me cause une sorte de douleur. Expliquez cela si vous le pouvez; moi, je ne puis, et crains toujours que cette soif de silence ne fasse place un jour à cet appétit dévorant de bruit et de renom dont la vieillesse est si souvent victime et jouet.

Je vous remercie d'avoir pris date pour mes chansons [1], bien que je ne vous en eusse parlé que pour vous. Au reste, dites bien à l'excellent Quinet que je souhaite que le succès de ses ballades et de son poëme m'ôte le désir de mettre à fin mes petits tableaux. Il est des choses que je fais parce qu'un autre ne les fait pas. Quinet peut me délivrer d'une grande peine, et je n'applaudirai qu'avec plus de plaisir à la gloire que je lui souhaite et dont il est si digne. Dites-lui donc bien que je compte sur lui pour cela.

Après tous mes remercîments, mon cher ami, j'ai un reproche à vous faire. Vous me faites dire, sans ajouter que ce mot n'est qu'une pure plaisanterie : « Ici, il faudrait avoir bien du malheur pour rencontrer un ami. » En vérité, ceux de mes amis qui liront cela, que vont-ils penser de moi ? Vous même, qui avez l'air de prendre le mot au sérieux, vous n'allez plus oser venir me voir. Ce serait me punir bien cruellement de ma légèreté de langue, en fait de mauvaise plaisanterie. On va me croire devenu misanthrope, et vous

[1] Sur Napoléon.

savez s'il en est rien. Vous savez même que je n'estime pas la misanthropie. Elle tient toujours à un fonds d'orgueil et d'égoïsme.

Voyez donc la belle réputation que vous m'allez faire. Heureusement que vous parez si richement votre petit saint, qu'on n'apercevra pas ce brin de ciguë mêlé à toutes les fleurs dont vous le couronnez. Si l'avocat du diable s'en empare, je vous charge de ma défense. Votre talent, qui me semble avoir acquis beaucoup encore, me répond d'un succès. Je vais donc dormir tranquille dans ma gloire. Ma gloire! Si vous lisiez les vers que j'ai faits il y a peu de jours [1], vous ririez en me voyant écrire ce mot, que vous profanez, que nous profanons tous.

Avec ou sans gloire, je n'en suis pas moins votre ami pour la vie. BÉRANGER.

Ne m'oubliez pas auprès de tous nos amis communs, et rassurez-les contre votre citation malheureuse [2].

CLXXXIV

A MONSIEUR BÉRARD

1er janvier 1836.

Mon cher Bérard, j'ai presque envie de vous gronder pour la lettre que vous m'avez écrite. Qu'avais-je besoin de vos remercîments? Cent fois vous m'avez rendu des services, et je crois que je suis encore à vous dire: Bien obligé! Mais ce n'est pas encore là de quoi je me plains le plus. Vous êtes à charge, dites-vous à vos amis: beau compliment que vous leur faites, vraiment! Et comment donc leur êtes-vous à charge? Quant à moi, plût au ciel que cela fût vrai, et que

[1] La chanson des *Fourmis* ou celle de l'*Ascension*.
[2] Lettre communiquée par madame Fortoul.

j'eusse les reins assez forts pour vous porter jusqu'où je voudrais vous voir arriver bientôt! Mais, vous oubliez donc, mon cher Bérard, combien d'amis vous avez obligés dans votre vie; combien de services vous avez rendus? Avez-vous donc pensé que quelques services ne vous seraient pas rendus aussi par ceux qui vous aiment? On m'accuse d'un peu de fierté. Vous savez mieux qu'un autre que je ne suis pas fier avec mes amis. Je le suis si peu avec eux, qu'il m'est arrivé quelquefois d'accepter des services qui ne m'étaient pas nécessaires, pour avoir le plaisir de la reconnaissance. En amitié intime ce ne m'a jamais été un fardeau. Je suis tenté de croire, d'après vos aveux, que, de ce côté, vous valez moins que moi, ou que vous ne distinguez pas encore bien vos amis de vos connaissances. Puisque vous me demandez des conseils, je vous donne celui de vous corriger sur ce point et de penser que vos amis sont trop heureux s'ils peuvent vous être utiles, et que l'honneur qu'ils en retireront sera toujours un prix suffisant du peu de peines qu'ils auront à prendre pour cela.

Pendant les délais de votre transaction, j'avais écris à Laffitte une lettre fort longue et fort détaillée sur vous, sur votre position, sur la mienne. Vous devinez que votre éloge s'y trouvait à chaque ligne. Je ne lui répétais que ce que je lui avais dit, mais j'éclaircissais mieux peut-être certains points restés obscurs dans nos conversations. En même temps que votre lettre, j'en ai reçu une de lui qui m'a fait grand plaisir, quoiqu'elle m'ait fait voir qu'on vous avait arraché bien des plumes. Enfin, nous sommes hors de cette mauvaise affaire et de la griffe des associés. Qui sait si, à une autre époque, nous nous en serions tirés mieux? Ne regardons plus en arrière, c'est vers l'avenir qu'il faut porter nos regards. Espérons qu'il s'ouvrira là quelque porte où vous et les vôtres pourrez passer pour arriver aux consolations dont

vous êtes si digne, et à une nouvelle fortune dont vous feriez encore un si noble usage, car vous avez un cœur que ne peuvent corrompre ni la richesse ni l'adversité. Vous savez que je me fais peu d'illusions; eh bien, j'ai de l'espoir, cette fois; non pour demain, sans doute, mais pour plus tôt peut-être que vous ne le pensez. Votre gendre[1] et moi avons beaucoup remué cette question, et nous avons conclu de même. C'est un peu sur lui, à vous vrai dire, que mon espoir se fonde. Savez-vous, mon cher ami, qu'au milieu de toutes vos afflictions vous avez une des bonnes fortunes les plus rares? C'est un gendre comme je n'en ai pas encore vu. Je ne puis trop faire son éloge; jamais je n'ai rencontré, dans pareille position, une bonté plus éclairée et plus délicate, une tendresse à la fois plus prudente et plus courageuse. Mais, oui, vous le savez; vous savez que ce n'est pas là un gendre, mais un fils de plus qui vous a été donné par la Providence, et en fait d'enfants, vous étiez déjà bien heureusement pourvu.

Hélas! mon cher ami, ceci me fait penser qu'à pareil jour, depuis que j'ai le bonheur de vous connaître, nous nous réunissions en famille, et que c'était toujours auprès de Bonne Mère que je commençais l'année. Celle-ci, pour moi, va commencer autrement; pour que cela ne me porte pas trop malheur, je vais, en imagination, passer toute ma journée avec vous, auprès de cette excellente femme, ange de bonté, à qui la richesse allait si bien. Combien ne m'a-t-elle pas été utile de fois? Combien de fois, sans elle et sans vous sans doute, j'aurais eu peine à suffire à tant de charges qui m'ont été imposées, avant que le sort m'eût donné les moyens d'en supporter le poids! Aujourd'hui que je me trouve riche, il m'arrive bien souvent de reporter mon souvenir sur cette époque, et c'est surtout au commencement de l'année que ce

[1] M. le général Dumas, aide de camp du roi Louis-Philippe.

souvenir me revient au cœur plus vivement. Combien de bénédictions alors n'envoyé-je point à cette femme si bonne et si généreuse, et que de vœux ne dois-je pas faire pour elle, pour vous, pour tous les vôtres, qui, à votre exemple, ont toujours été si parfaits pour moi ! Dites-le bien à madame Bérard, en l'embrassant pour moi. Ah ! mon cher ami, j'ai beaucoup à faire avant d'être quitte avec vous; aussi mon premier souhait serait de pouvoir faire assez; mais je n'en ai pas l'espoir. Soyez heureux, et je me consolerai qu'une autre main que la mienne ait été l'instrument de la réparation qui vous est due.

Mes amitiés à Agathe et à vos fils ; je vous embrasse. Tout à vous.

CLXXXV

A MONSIEUR CHENNEVIÈRE,
GREFFIER A FONTAINEBLEAU.

2 janvier 1836.

Hélas ! monsieur, je suis loin de recouvrer la voix, malgré toute la bienveillance de vos vœux et tout ce dont vous les enveloppez de grâce et d'esprit ! Un gros rhume, gagné à Paris, ne veut pas me quitter; mais si la voix me revenait, croyez que ce serait pour chanter et rechanter votre charmante chanson, bien que je me semble beaucoup plus heureux que digne de vous l'avoir inspirée. Je vous ai déjà menacé de notre bon ami Persil[1] pour un pareil méfait; vous voilà tombé dans la récidive[2]; prenez-y garde : je vous le répète, cet homme-là n'aime pas les poëtes : cela me fait penser à votre poëte-menuisier[3]. Son volume n'a donc pas paru encore ?

[1] Ministre de la justice.

[2] C'est M. Chennevière qui avait adressé à Béranger, lorsqu'il vint s'établir à Fontainebleau, la « chansonnette » qui avait passé par la serrure.

[3] M. Durand.

J'ai prié Perrotin de souscrire pour moi, et je n'ai pas reçu l'exemplaire. Les journaux m'ont appris que Pongerville lui avait adressé une épître; tout cela mettra sans doute le livre en crédit; je le souhaite.

Ce que je souhaite bien plus encore, monsieur, c'est qu'au milieu de toutes les paperasses d'un greffe, vous continuiez à faire de jolies chansons, et à m'en faire part quelquefois, sûr que vous devez être que celles dont je ne vous aurai pas fourni l'idée ne seront pas les moins bien accueillies.

Recevez mes remercîments, tous mes vœux, et l'assurance, monsieur, que ce sera toujours avec un nouveau plaisir que je recevrai les visites que vous voudrez bien me faire.

Croyez à mon sincère dévouement[1].

CLXXXVI

A MADAME LEMAIRE

Fontainebleau, 4 janvier 1836.

Je vous remercie de tous vos souhaits et vous les *réciproque* avec usure.

Mais tous les souhaits du monde ne font pas avancer les affaires, et je vois avec peine que vous manquez du point nécessaire pour l'établissement du *Progrès*[2].

J'en ai lu le prospectus avec attention, et il me semble très-bien; toutefois il me paraît que la politique s'y montre d'une façon assez restreinte. Je ne blâme pas, mais c'est une observation que j'ai dû faire, dans l'intérêt même de la position de Lemaire, qui, hors de la politique, ne pourra qu'avec peine faire preuve de capacité. Les noms mis en avant sont d'un bon

[1] Lettre communiquée par M. Chennevière.
[2] Journal projeté par M. Cauchois-Lemaire lorsqu'il eut quitté le *Bon Sens*.

effet : c'est ce prospectus qu'il faudrait envoyer à M. Declerq. J'ai eu occasion de lui écrire, il y a quelques jours, pour lui faire part de l'heureuse conclusion de l'affaire[1] qui m'a conduit à Paris, et à laquelle il prenait intérêt; j'en ai profité pour lui parler de vous et lui rappeler l'espoir qu'il m'avait à peu près donné de faire faire à sa belle-mère le tiers du cautionnement. Il me semble que le *Progrès* devrait lui convenir.

Le pauvre R*** a payé cher l'honneur de présider au *Bon Sens;* il paraît que ce surcroît de soins et d'embarras a causé sa maladie. Quoique je pense comme vous sur la conduite qu'il a tenue, on ne peut que s'affliger d'une mort qui plonge toute une famille dans la misère. Ce qui diminue un peu l'affliction, c'est le genre de celle qu'on affiche dans les journaux. En vérité, quel prix voulez-vous que la probité, l'honneur mette aux éloges de la presse périodique, après de pareilles oraisons funèbres, d'un homme qui a laissé en Auvergne une réputation si différente de celle qu'on veut lui faire ici? Je ne serai jamais journaliste.

Je vous dirai que j'ai une tante qui me fait endiabler ; depuis seize ou dix-sept ans je la soutiens, et elle n'en respecte pas plus ma tranquillité. Aussi pensé-je à m'en séparer, car je vois que c'est le seul moyen d'avoir le repos dans ma masure. C'est à la fois pénible et embarrassant, ce sera même fort coûteux; mais le repos n'est jamais payé trop cher. Il est bien difficile d'arranger son sort quand on n'a pas le bonheur d'être égoïste.

L'article de Fortoul m'a beaucoup contrarié. Je ne veux pas qu'il le sache ; car c'est une bien bonne intention qui l'a inspiré; mais peut-être eût-il dû deviner qu'il y avait dans cet excès d'éloges de quoi inquiéter mon bon sens. Il m'a

[1] Affaire relative à M. Bérard

pourtant rendu un service en prenant date, pour mes chansons sur l'Empereur, avant que Quinet publiât les ballades de son poëme.

Vous me parlez de Maillefer[1]; j'ai écrit pour lui à Barthe, pour qu'il le défendît à la cour des pairs; il m'a répondu qu'il s'acquitterait de cette tâche avec plaisir, et, par parenthèse, m'engageait à me mettre sur les rangs pour l'Académie, afin de faire échouer M. Molé[2]. Vous dites que Maillefer a des antécédents militaires; je l'ignore complétement; mais je le crois capable de diriger le *Bon Sens*. C'est un ami de Thomas, de Bastide, etc., etc. Pourtant je le crois plus modéré. Mais vos réflexions n'en sont pas moins injustes. Au reste, cela ne vous regarde plus; vous êtes toute au *Progrès*.

Je souhaite qu'il se mette en route. J'ai vu avec peine que Degeorges publiait, sous ce titre, un journal dans le *Pas-de-Calais*.

CLXXXVII

A MONSIEUR PASCAL[3]

Fontainebleau, 5 janvier 1836.

Monsieur, il vous était facile d'offrir à un plus digne la belle gravure que vous avez bien voulu me faire parvenir; mais vous ne pouviez en faire le cadeau à quelqu'un qui en fût plus reconnaissant que moi. C'est un commencement de musée pour moi, chétif, qui n'ai jamais su faire collection d'œuvres distinguées. J'ai vu, ou crois avoir vu, le tableau de Greuze; mais il ne m'en est resté qu'un souvenir vague, à ce

[1] Martin Maillefer, journaliste de Marseille, qui avait un talent très-réel, et qui figurait dans le procès d'avril.

[2] M. Barthe n'a jamais pris place parmi les amis des doctrinaires. S'il s'est rallié à la politique particulière du roi, c'est avec des réserves et sans abandonner son passé.

[3] Artiste graveur à qui on doit quelques planches travaillées dans un style singulier et remarquable. Son burin est fait pour traduire sur l'acier le coloris des maîtres de Venise ou d'Espagne.

point même que je ne pourrais dire où je l'ai rencontré. Je ne doute pas, monsieur, que votre travail n'en ait rendu toutes les beautés; peut-être même votre burin y a-t-il ajouté; car, il faut en convenir, Greuze est au nombre des peintres qui gagnent à la gravure. Ce qu'il y a de perfection dans votre planche me permet de supposer que vous avez fort bien pu corriger les indécisions du pinceau et de l'original et les incorrections de son dessin. N'allez pas croire, pour cela, que je ne rende pas justice au peintre; je sais tout ce qu'il a de dramatique et de saisissant. Cette figure de Madeleine suffirait pour me prouver tout ce qu'il mettait d'âme dans ses compositions. Cela ne m'empêchera pas de répéter que si vous êtes heureux d'avoir eu à rendre la pensée d'un pareil tableau, il est heureux aussi pour son auteur d'avoir rencontré un interprète d'un tableau aussi distingué.

Recevez, avec mes éloges bien sincères, monsieur, l'assurance de ma gratitude et de ma considération la plus distinguée[1].

CLXXXVIII

A MADAME BRISSOT-THIVARS

Fontainebleau, 15 janvier 1836.

Je vous remercie de votre bonne et aimable lettre, mais je vous prie bien de ne plus affranchir, comme vous l'avez fait cette fois et d'autres peut-être sans que je m'en sois aperçu.

Vous me faites plaisir de m'apprendre que votre grande affaire n'aura pas de suite pour Buloz[2]. C'est pour lui que cela m'inquiétait. Ce qui me fait vous écrire aujourd'hui, c'est pour vous prier de ne pas remettre cette fois la *Revue* à Montaudon, parce que je serai à Paris vers le 20, et que je ne serai

[1] Lettre communiquée par M. Pascal.

[2] M. Buloz envoyait à Béranger la *Revue des Deux Mondes*, et c'était M. Brissot qui se chargeait du transport. On avait par mégarde envoyé une fois une Revue d'épreuve, c'est-à-dire non timbrée, et qu'il était périlleux de faire circuler.

pas fâché d'avoir le numéro à mon logement, *rue Saint-Roch-Poissonnière*, n° 3[1]. Dites à Fortoul que s'il a un instant, il pourra me trouver là, ainsi que les amis. Je voudrais cependant n'avoir pas trop de visites d'abord, parce j'aurai encore des affaires, cette fois, qui me prendront beaucoup de temps, sans compter Manuel[2], qui va sans doute arriver aussi à Paris, ce qui est le motif déterminant de mon voyage. Je ne sais ce que ma santé deviendra cette fois, car je ne suis pas encore bien remis du séjour que j'ai fait dernièrement dans les boues de votre mari. Dites-lui donc de faire bien nettoyer avant que j'arrive. Ah ! si j'étais roi, combien il userait de balais !

Ce que vous me dites de madame *** me paraît prodigieux. Je me rappelle bien l'article et ne conçois ni ce qui peut motiver ses plaintes, ni ce qui peut lui faire regarder cela comme une déclaration d'amour. Jamais, je le crois, l'orgueil n'a joué un plus grand rôle dans les petites choses que de notre temps. Mieux valait la vanité qu'à nous autres Français on reprochait tant autrefois. Voilà ce que c'est que des agglomérations sans associations ; car c'est là qu'en est arrivé notre monde. Pauvre *** ! vous avez raison ; les chansonniers sont plus traitables, et ils se laissent faire de grands hommes par leurs amis avec assez de facilité et de politesse.

CLXXXIX

A MADAME BÉRARD

Fontainebleau, 14 janvier 1836.

Bonne Mère, je viens de recevoir le fameux vin du cru que Bérard m'avait annoncé : malgré tout le mal qu'il m'a donné à le désemballer, tant il était bien cerclé, bien cloué

[1] C'était dans un hôtel où Béranger descendait ordinairement.
[2] M. Manuel jeune.

(au point que, *sauf votre respect*, j'en ai déchiré un pantalon) ! Je vous remercie de ces vingt-cinq bouteilles arrivées saines et sauves à Fontainebleau. Je le goûterai bientôt. Quelque chose qui m'a encore fait plus de plaisir que cet envoi, c'est une bonne et amicale lettre de vous que j'ai reçue pour mes étrennes. Si je n'y ai pas répondu après l'avoir lue les larmes aux yeux, c'est que la réponse était déjà en route, car, Bonne Mère, dans la lettre que j'écrivais à Bérard et que sans doute il vous aura montrée, se trouvait l'expression des sentiments qui correspondent avec ceux que vous m'exprimiez avec tant de bonté. Vous aurez vu que vous aviez affaire à un cœur qui a de la mémoire, et qui en cela au moins est un bon créancier. C'est parce que je n'oublie aucune des obligations que je puis avoir que je ne veux en contracter qu'avec si peu de monde, et que vous et Bérard avez été de ceux à qui il m'a été si doux de devoir de la reconnaissance, si je puis employer ce mot, quand il ne s'agit plus entre nous que d'une bonne et déjà vieille amitié, car nous vieillissons; et j'espère bien que nous vieillirons encore pour nous aimer davantage et laisser le temps d'arriver à une meilleure fortune. Elle viendra, soyez-en sûre, Mère. Oui, vous retrouverez les moyens de soulager encore les malheureux, de combler vos amis de soins et de présents et de voir vos enfants tous aussi heureux que l'un et l'autre vous méritez qu'ils le soient et qu'ils le méritent eux-mêmes. Je souhaite aux deux grands et gros garçons un prompt emploi de leurs forces et de leur bonne volonté, de leur santé même, si cela peut faire plaisir à quelqu'un, comme je n'en doute pas. Et notre bonne, notre fidèle Agathe, que de bonheur ne lui souhaité-je pas aussi en souhaitant le vôtre ! C'est la digne nièce de sa tante; je ne puis mieux faire son éloge; et elle sait qu'il y a longtemps que je le fais ainsi.

Je vais être encore obligé de quitter ma retraite pour aller

à Paris, où Manuel doit arriver bientôt. J'y trouverai Dupont qui m'y a aussi donné rendez-vous. Comme nous allons parler de vous tous! Ah! je voudrais que vous et Bérard puissiez être dans un petit coin quand vos trois vieux amis s'escrimeront sur votre compte; vous vous convaincriez que la fortune ne change pas tous les cœurs; mais vous n'avez pas besoin de cela, n'est-ce pas, pour croire à notre inaltérable attachement? Dites aussi à Bérard que je ne manquerai pas de pousser Laffitte pour achever leur affaire, s'il y a encore quelque point en litige, quand j'irai le voir.

Adieu, bonne et excellente Mère, ne m'oubliez pas plus dans votre Touraine que je ne vous oublie ici; embrassez tous les vôtres pour moi, et surtout Agathe, et donnez-moi le plus souvent possible de vos nouvelles. A vous de cœur et pour la vie.

CXC

A MONSIEUR GILHARD

Fontainebleau, 15 janvier 1856.

J'ai reçu vos deux lettres, mon cher monsieur Gilhard, mais j'ai attendu pour y répondre que je fusse installé à Fontainebleau et que je pusse vous dire comment je m'y trouvais. Depuis le 20 août j'ai pris gîte au milieu des bois royaux et me trouve aussi bien de ma chaumière que des promenades magnifiques qui l'environnent. En arrivant ici il a bien fallu m'occuper un peu des détails de ménage, mais avec le temps et l'aide des personnes qui sont avec moi, j'espère n'avoir pas souvent à éprouver cet ennui. Au reste, le temps, j'espère, ne me manquera pas, car j'ai pris la résolution de ne voir personne, et je n'ai même pas fait de visite aux anciennes connaissances que j'ai ici. Je n'ai pas encore mis la tête à la fenêtre pour saluer mes voisins. J'ai possibilité de me rendre à la forêt par une rue isolée, et j'en profite.

Quelques amis de Paris me sont déjà venus voir, et je les ai prévenus que je ne les accompagnerais pas dans les excursions qu'ils veulent faire ici. Vous voyez que je me conduis en homme d'expérience. J'ai besoin de calme et de repos; qu'on me dérange pour les services que moi seul pourrai rendre, je ne m'en fâcherai certes pas; mais pour toute autre chose, je compte avoir le courage de résister aux séductions et savoir même être impoli, s'il le faut.

Tout cela me conduit à vous parler du pauvre Trélat, dont les journaux m'ont appris la translation en revenant de Péronne à Paris. Un article intempestif de M. Imberdis [1], dans le *Patriote*, a servi de prétexte au ministre pour revenir sur les paroles données. Rien de plus misérable que cette raison; aussi n'ai-je pas répondu à la lettre qu'il m'a fait écrire pour excuser cette translation. Le malheureux captif m'a écrit, et par les détails que contiennent ses lettres, et par ceux que m'a donnés un de nos amis qui a conduit madame Trélat à Clairvaux, je vous assure que pour les prisonniers politiques toutes les mesures de la Restauration sont bien cruellement dépassées. Aussitôt que je jugerai le moment opportun, j'irai voir par mes propres yeux comment un homme de lettres, journaliste devenu ministre, traite les journalistes qui font opposition à l'autorité. Dans ce moment, ma visite à Trélat ne pourrait lui être utile; il faut donc attendre, et même ne pas trop se plaindre publiquement, si on ne veut faire resserrer ses chaînes, déjà si lourdes. Voilà où nous en sommes. Où cela nous conduit-il? Vous savez mon opinion à cet égard. Quand? Sur ce point, je ne me permets pas trop de prophétiser. La politique, comme l'ont faite les ministres et les républicains, est devenue une espèce de superfétation à laquelle la nation prend peu d'intérêt. Des améliorations matérielles

[1] Actuellement conseiller à la cour impériale d'Alger.

découlent tant de conséquences morales élevées, que par instinct les peuples semblent s'en occuper de préférence. Les chemins de fer détruiront les douanes; le sucre de betterave doit affranchir les noirs; la vapeur rapproche tous les points du monde. Que d'éléments de bonheur! Mais, avant qu'ils aient tout leur développement, il est à croire que ces éléments se heurteront avec des pouvoirs qui leur nuisent plus qu'ils ne les servent; et alors la politique redeviendra d'un intérêt général; alors on verra que ce qu'on a cru un gage de sécurité est au contraire une cause de perturbations sans fin, et peut-être un signal donné maladroitement par le gouvernement fera-t-il éclater une nouvelle indignation populaire. Puissions-nous avoir alors assez d'expérience pour que cette révolution ne dure qu'un jour au lieu de trois, et pour ne pas vouloir en un jour faire tout l'ouvrage qui ne pourra s'accomplir qu'en plusieurs années, peut-être même en un siècle! Je suis comme Sieyès : la faction que je redoute le plus, c'est celle des impatients : plus encore que la vanité, l'impatience est le mal français.

Mais voilà une bien longue causerie politique. C'est le pauvre Trélat qui vous a valu cette tirade si longue.

Puisque vous exigez des détails sur ma santé, je vous dirai que je suis un peu souffrant; je ne l'attribue pas à la température de Fontainebleau, quoiqu'elle soit assez froide par rapport aux bois ; l'eau est lourde quoique belle; mais je bois de l'eau de pluie. Mon indisposition est plutôt le résultat de la fatigue que m'ont causée les dîners de famille en Picardie. Comme je puis me soigner, ça ne sera rien, et déjà je vais mieux. Puissé-je ici achever de vieillir tranquille, loin d'un monde à qui je ne crois pouvoir mieux être utile qu'en me recueillant dans la retraite, pour savoir si j'ai quelques idées qui puisse le servir. C'est ce que je vais faire. Priez donc pour le repos de mon âme, et soyez sûr que je vous le rendrai en

souhaits bien sincères pour tout ce qui pourra faire votre bonheur.

Adieu, mille amitiés.

CXCI

A MONSIEUR CLOVIS MICHAUX,

PROCUREUR DU ROI A FONTAINEBLEAU.

Fontainebleau, 16 janvier 1856.

Monsieur, j'ai lu avec autant d'étonnement que d'intérêt les quelques fragments du poëme de M. Durand que vous avez bien voulu me communiquer [1]. Plus que tout autre peut-être, j'ai eu les confidences d'hommes de la classe ouvrière qui consacraient à des essais de poésie leurs courts moments de loisir. Jamais aucun d'eux ne m'a fourni l'occasion d'applaudir à un talent égal à celui du menuisier de Fontainebleau.

Sans ravir à vos graves occupations, monsieur, aucun des moments qu'elles réclament, autorisé par l'illustre exemple de l'Hôpital, vous payez avec bonheur votre tribut aux Muses. Je ne m'étonne donc pas du plaisir qu'a dû vous causer la découverte d'un poëme que son auteur n'avait consacré qu'au délassement de pénibles travaux. Je conçois bien aussi que vous en ayez désiré la publication. La peine que vous avez eue à triompher de M. Durand doit nous le faire estimer davantage.

Grâce à vous, monsieur, notre curiosité jouira donc bientôt d'un ouvrage remarquable par de douces et nobles inspirations, toutes puisées dans les habitudes chéries de l'auteur, ancien militaire, ouvrier laborieux, né au milieu de cette belle forêt si féconde pour lui en poétiques souvenirs.

[1] Ce poëme, imprimé depuis en un volume in-8, a pour titre la *Forêt de Fontainebleau*. M. Durand était menuisier. Béranger fit sa connaissance et se plut à encourager son talent.

Si une critique trop minutieuse tente de signaler dans le style de M. Durand quelques traces d'inexpérience, les gens d'un goût plus large et plus vrai ne verront, dans de rares imperfections, qu'une raison de plus d'accorder leur suffrage au mérite de l'ensemble du poëme, à l'heureux accord des sentiments et des images, à l'exactitude élégante de beaucoup de descriptions dont il se compose. Je ne crains même pas de dire, pour compléter l'éloge, que souvent le choix de l'expression pourra faire douter à quelques-uns de ceux qui n'ont pas les preuves que vous avez à cet égard que ces chants aient été écrits sur l'établi d'un menuisier par un vieux soldat de l'Empire[1].

CXCII

A MONSIEUR TRÉLAT

30 janvier 1836.

Mon cher Trélat, Jules Bernard me communique la lettre que vous lui écrivez. J'éprouve une grande satisfaction à vous voir en repos, loin de votre vilain Clairvaux[2]. J'étais arrivé

[1] Lettre communiquée par M. Michaux.

[2] La maison centrale de détention de Clairvaux se compose en partie des anciennes constructions de l'abbaye fondée en 1115 par saint Bernard. Elle est entourée de bois et de montagnes, et les hivers y sont très-rudes. Saint Bernard, après avoir perdu une partie de ses moines, avait été forcé de renoncer aux premiers bâtiments, dont l'exposition était glaciale, et on dit que là il est des hauteurs où il gèle presque toute l'année au point du jour. En 1835, le thermomètre s'y est abaissé, dès le 16 novembre, à 10 degrés sous zéro Réaumur. Durant ce froid extrême, on continuait d'entrer plusieurs fois, chaque nuit, dans la chambre de M. Trélat, et d'en tenir la fenêtre ouverte pendant tout le temps de l'exploration des barreaux. On lui donna ainsi une très-grave maladie de poitrine à laquelle il faillit succomber. Les rapports des deux médecins de la prison firent connaître à Paris la situation périlleuse du prisonnier; et le ministre, qui ne se souciait pas du tout de laisser mourir là un écrivain envoyé au milieu des voleurs, expédia, par estafette, l'ordre de l'extraire sur-le-champ de la maison centrale, et de le conduire dans le lieu jugé le plus convenable au rétablissement de sa santé. Le malade n'était pas transportable; mais comme, administrativement, un ordre ministériel ne souffrait pas de délai, l'on ne peut savoir ce qu'il serait advenu, si M. Leuret, médecin des hôpitaux de Paris et ami intime de M. Trélat, n'eût pris la poste et ne fût arrivé à Clairvaux en même temps que la dépêche de M. Thiers. Il déclara, avec toute l'autorité que lui donnaient son savoir et son caractère, que le départ

à Paris avec l'intention de faire toutes les démarches nécessaires pour vous tirer de là. Le ministre ne m'en a pas laissé le temps; et je l'en remercie d'accord avec nos amis. Depuis votre transfèrement de Paris, j'avais cessé toute correspondance avec lui; je ne pouvais la renouer en meilleure occasion. D'après ce qu'il résulte de ce qu'il m'a fait dire, vous pourrez, lorsque le mieux se fera sentir, lorsqu'il n'y aura plus pour vous danger à un voyage, choisir le lieu de votre résidence; je pense que vous préférerez Paris, et je ne doute pas qu'il ne vous soit accordé d'y venir. Votre gîte sera-t-il Sainte-Pélagie? Nous verrons. Il me semble qu'il faudra encore longtemps user de la maison de santé, qu'on ne peut vous refuser, pour remettre entièrement votre pauvre poitrine, qui vient d'échapper à une crise dont vous devrez vous sentir plus de six mois, même après être en état de venir nous retrouver ici. Au reste, vos médecins décideront cette question et vous serez juge des convenances. Ce qui me semble certain, dans ce moment, c'est qu'on vous laissera le temps nécessaire pour votre rétablissement. Nous ne demandons pas plus, quoique nous soyons toujours disposés à demander plus que vous.

Votre lettre ne nous dit pas quelle maison vous habitez. Je me figure que vous êtes chez un médecin et qu'on a pour vous tous les égards qui vous sont dus. Je ne connais point Troyes: la température vous convient-elle? Dans quelques jours vous allez savoir cela. Faites-nous part de vos observa-

immédiat du prisonnier, dans l'état de faiblesse où il était, le ferait mourir en route, et l'expédition fut remise. Ce n'est qu'au bout de vingt jours, et par une température moins rude, que le convalescent put être conduit à Troyes dans une maison que M. Millard, habitant de ce pays et de puis membre de l'Assemblée constituante, avait eu la bonté de faire disposer. Quand le malade y fut établi, le préfet du département lui fit dire qu'il pouvait sortir quand il le voudrait; mais M. Trélat lui fit répondre qu'il se considérait comme prisonnier sur parole et qu'il ne franchirait pas sa porte. Et, en effet, il ne l'a franchie qu'au moment où l'amnistie générale, prononcée lors du mariage du duc d'Orléans, en mai 1837, le rendit à la liberté un an avant l'expiration de sa peine.

tions et surtout de vos intentions. Car, si bonnes que soient les nôtres, vous sentez que nous pourrions nous tromper quelquefois: moi surtout, qui, peut-être, peux un peu plus que les autres et ne vous en aime pas moins pour cela, j'ai besoin de savoir nettement votre volonté pour n'aller jamais au delà. Ne vous étonnez donc pas des questions que je vous adresse.

J'ai vu aujourd'hui Leroux et Reynaud; tous deux ont été charmés des bonnes nouvelles que je leur ai données de votre santé. Ils espèrent vous voir bientôt à Paris.

Ne vous mettez pas trop tôt au travail. Le repos d'esprit n'est pas moins nécessaire que le repos du corps pour votre rétablissement.

Adieu, mon cher Trélat, croyez que je suis très-pressé d'avoir de nouveaux détails sur votre situation actuelle et sur les heureux effets de votre changement de gîte.

Tout à vous de cœur, BÉRANGER.

Froussard [1], que j'ai rencontré, il y a quelques jours, m'a dit le plus grand bien des progrès de votre fils et de l'état de sa santé.

CXCIII

A MADAME BÉGA

31 janvier 1836.

Je viens de recevoir à Paris 50 francs de M. Appert. Il me dit d'en faire le partage entre mes deux solliciteurs. J'envoie à madame Béga 30 francs pour les vieillards de Bezons; et j'y ajoute 10 francs parce que je pense leur avoir un peu fait tort en demandant pour la femme de Fontainebleau en même temps que pour eux. Si j'ai bonne mémoire, autrefois on leur donnait 40 francs.

[1] Ancien chef d'institution persécuté par les prêtres sous la Restauration. Il avait été précepteur des enfants de Casimir Périer et est devenu membre de l'Assemblée constituante en 1848.

Mille amitiés à madame Béga, que je n'ai pas eu le temps d'aller voir.

CXCIV

A MADAME BÉGA

4 février 1836.

Ma chère madame Béga, voici une lettre qui n'est pas tout à fait désintéressée, bien que je commence par vous demander des nouvelles de votre pauvre vieux beau-père. J'ai regretté de n'avoir pu en aller chercher une seconde fois comme je me l'étais promis. Mais j'ai été accablé de visites et d'affaires. J'ai obtenu l'assurance, qu'avec une bonne grosse somme, je pourrais placer ma tante à Sainte-Périne, aussitôt que je le voudrais. Or, je voudrais qu'elle y fût déjà, car il est impossible de vivre avec elle, si bien qu'on la fasse vivre. J'attends une réponse de M. Desportes, l'administrateur des hospices, qui a Sainte-Périne sous sa surveillance. Sans doute, ma tante partira dans peu, puisqu'elle voudrait aussi être loin de nous. Il faut, bon gré mal gré, que Judith l'accompagne, parce qu'il y aura des arrangements de ménage à faire, et même quelques acquisitions. Je compte les embarquer dans le coupé de la voiture et prier Perrotin de les conduire à bon port. Mais ce n'est pas tout encore. Comme les meubles partiront devant, il ne serait peut-être pas mal que quelqu'un pût d'abord assister à leur réception pour ordonner un premier rangement, afin qu'il n'y eût plus qu'à se coucher en arrivant. Peut-être même se pourrait-il qu'il fallût les premiers jours coucher en ville. Pour tout cela, je ne vois que vous qui puissiez m'aider, si M. Béga père est rétabli ou si vous avez eu le malheur de le perdre. Vous voyez pourquoi je vous disais que ma lettre n'était pas tout à fait désintéressée. Vous voyez aussi que, s'il y a possibilité pour vous à me rendre service, je ne vous demande pas

cela peut vous plaire, parce que je connais toute votre obligeance à mon égard et celle de M. Béga. Vous la poussiez loin, en me proposant de vous charger de ma tante. Avec une autre femme qu'elle, c'était acceptable; mais, en vérité, je ne voudrais pas vous donner un tel fardeau, surtout n'ayant pas le moyen de vous offrir un dédommagement égal à l'embarras et aux ennuis que vous en éprouveriez. Passe pour quelques nuits, si cela était nécessaire; encore pourrez-vous trouver le temps bien long.

Ayez donc la bonté de me répondre un petit mot et de me dire, mais bien franchement, quelle est votre position actuelle.

Pardonnez à une importunité qui peut vous arriver dans un mauvais moment.

Assurez votre mari de mon amitié, et croyez-moi tout à vous de cœur, BÉRANGER.

Judith vous dit mille choses aimables.

Célestine, tout en larmes des traitements que ma tante lui fait essuyer, se rappelle à votre souvenir.

CXCV

A MADAME FIRMIN

Fontainebleau, 12 février 1836.

Je n'ai pas besoin de te dire, ma chère Adèle, que je te suis obligé des douceurs que tu m'as fait parvenir. Je remercierai Marie, afin de lui donner le courage de continuer ses bonnes œuvres. Ce que j'admire en toi, c'est la probité dont tu fais preuve en m'envoyant exactement le nombre de boîtes de fruits[1] que notre ami fait passer par tes mains; il me semble qu'à ta place j'en retiendrais une bonne partie

[1] Pâtes d'abricots d'Auvergne que Béranger aimait beaucoup.

pour frais de port et autres menus coûts. Au reste, tu sais que je fais bon usage de ces confitures, et je doute que tu les apprécies autant que moi, à moins que ce ne soit pour en faire des cadeaux à tes amis, ce qui est tout à fait dans tes habitudes. Te rappelles-tu que lorsque je fis le projet de venir vivre à Fontainebleau et d'emmener ma tante Merlot, tu me dis : « Est-ce que tu crois que ta tante t'amusera beaucoup ? » Non, certes, je ne le croyais pas ; mais je ne croyais pas qu'elle m'ennuierait autant. Elle est méchante à n'y pouvoir tenir. Je la savais fort peu bonne, fort peu reconnaissante de tout ce que j'ai fait pour elle depuis seize ans ; mais je ne pensais pas que cela pût aller si loin. Toutefois, il faut être juste. Depuis une maladie qu'elle a faite il y a un an, et qui motivait la nécessité de la prendre avec moi, sa pauvre tête a presque totalement déménagé. A présent, elle veut à toute force que je la place à Sainte-Périne. Il va m'en coûter pour sa dot et pour son trousseau ; mais je suis décidé à la satisfaire. Avec toutes les dépenses accessoires, c'est 5,000 francs qu'il me faut d'abord trouver et, de plus, une rente en argent et en provisions d'à peu près 500 francs par an. Tu vois que les parents coûtent cher. Mais tu n'es pas sans le savoir déjà. Ce qu'il y a de triste pour moi, c'est que c'est principalement pour elle que j'ai pris ménage et que je ne suis plus libre maintenant de m'en dépêtrer[1]. Par surcroît de bonne fortune, la maison que nous habitons est sur le point d'être vendue, et je me vois dans peu forcé de coucher à la belle étoile. J'ai le projet d'aller plus loin vers la Loire, pour chercher un gîte. Paris ne me rappelle pas le moins du monde. Il n'en sera peut-être pas toujours de même, je l'espère ; car je me trouve vraiment trop épris de la solitude : c'est presque une maladie. Ne dis pas que ma

[1] Béranger, qui avait vécu en garçon jusqu'à l'âge de cinquante-cinq ans, avait une peine extrême à s'habituer au train du ménage.

tante perd son peu de cervelle, car cela suffirait pour qu'on ne la reçût pas à Sainte-Périne. Une fois le contrat passé, il est convenu qu'on garde les gens comme ils sont et comme ils deviennent.

Je me porte fort bien, quoique cette époque me soit habituellement défavorable.

J'espère que Firmin supporte heureusement les fatigues de *Don Juan;* il me semble qu'on le laisse peu reposer. Bon courage, et mille amitiés pour lui, ainsi que pour M. Rolland, qui, je l'espère, est en bonne santé.

Adieu, porte-toi bien; je t'embrasse et suis tout à toi de cœur.

CXCVI

A MONSIEUR LAFFITTE,
ADMINISTRATEUR DES MESSAGERIES.

15 février 1836.

Mon cher Eugène, quand feu M. Suard recevait d'un auteur quelque ouvrage nouveau, il se hâtait de l'en remercier en l'assurant qu'il allait en prendre lecture. Ce moyen lui sauvait l'inconvénient de parler du livre et de louer l'auteur. Moi, je suis d'humeur différente; ce n'est qu'après avoir bien étudié tout le mérite de votre envoi que je me mets en frais de remercîments, au risque de ne savoir comment m'y prendre pour vous en faire assez. Le pâté était parfait, je dis *était*, car il a vu sa fin en peu de temps; mais il laisse une mémoire chère et respectée. Quant à l'autre partie de l'envoi, je vais bien vous prouver mon ignorance en gastronomie : moi et les miens ne savons encore quel nom donner à ce morceau dont l'éloge est néanmoins dans toutes les bouches. Mon éditeur Perrotin, habitant de Fontainebleau comme moi, qui m'a aidé dans la dégustation, prétend, je crois, que c'est une hure désossée. Cela ou autre chose, c'est excellent et digne de figurer à côté des foies gras.

Sur le compte de ces derniers, il faut que je vous rassure, mon cher ami. Vous prétendiez que ce n'était rien moins que des indigestions cuites au four. Eh bien ! non. Un estomac de cinquante-cinq ans digère encore assez bien cette petite friandise. Ne vous en gênez donc pas quand vous aurez le bonheur de vous trouver en face d'un pareil ennemi, vous pouvez vous fier à moi, et l'avis que je vous donne est une preuve de reconnaissance dont vous me saurez gré.

Adieu, mon cher pourvoyeur, présentez mes hommages respectueux à madame de Nerville, et croyez-moi tout à vous de cœur.

CXCVII

A MADAME BÉGA

19 février 1836.

Ma chère madame Béga, Béjot vient de m'écrire pour m'annoncer que le versement de la somme est faite[1] et que ma tante peut entrer quand elle voudra à Sainte-Périne. Elle voudrait déjà y être. Avant qu'elle parte, il faut pourtant prendre quelques précautions. Avez-vous le temps d'aller jusqu'à Chaillot voir la chambre qu'on lui destine dans l'institution ? Si vous pouviez prendre cette peine, vous vous informeriez des détails d'installation que nous pouvons ne pas deviner ni savoir. Dans le cas où la chambre ne paraîtrait pas bien choisie, vous tâcheriez de parler aux personnes qui dirigent la maison, afin de faire changer cette chambre, en supposant qu'il y ait possibilité. Puis, vous m'écririez un mot sur tout cela ; mais vous ne serez pas au bout de vos

[1] En voici la trace :

« Je soussigné, receveur des hospices, hôpitaux civils et secours à domicile de la ville de Paris, reconnais avoir reçu de madame Champy (Anne-Nicole), veuve MERLOT, *des mains et deniers de M. Béranger*, la somme de *quatre mille quatre-vingt-seize francs* pour le prix de son admission à la maison de retraite de Sainte-Périne, à dater du 19 février 1836. CHAILLAUX.

« *Le contrôleur :* N. MARTIN. »

peines. Il faut que j'écrive à Paris, pour avoir une voiture de déménagement. Ma tante paraît désirer être là à l'arrivée de ses meubles à Sainte-Périne. Pour cela, il faut donc qu'elle parte devant, et il faudra que vous ayez la bonté de la coucher une nuit ou deux si vos embarras le permettent. Sans quoi nous expédierons les meubles ; elle ne partirait qu'après, et vous auriez seulement l'obligeance d'aller veiller à leur arrangement. C'est Judith qui la conduira à Paris, et vous la mènera, s'il vous est possible de lui donner un lit et si elle continue à vouloir partir avant son ménage. J'aimerais qu'elle prît ce dernier parti, parce qu'elle pourrait dire son mot sur le choix de la chambre, et qu'il y en a plusieurs de vacantes en ce moment.

Enfin, faites ce que vous pourrez, ma chère, et écrivez-moi le plus tôt possible ; et comptez qu'au premier beau jour, vous verrez ma bonne, adorable et délicieuse tante vous arriver comme les fleurs au printemps. Ce qui serait un beau jour pour moi, c'est si vous pouviez venir avec Judith, quand elle pensera à son retour. Mais je vous le déclare, il faut que ce soit pour plus de vingt-quatre heures.

CXCVIII

A MADAME LEMAIRE

20 février 1836.

Lemaire ne pouvait mieux faire que de se conduire comme il l'a fait en écrivant à M. de Clerq. Seulement, au lieu de lui demander conseil, j'aurais voulu qu'il lui remît l'affaire absolument en lui transportant pour ainsi dire tous ses droits, et j'aurais donné avis de cette démarche à M. Grégoire. Lemaire ne peut et ne doit plus vouloir rien faire, dans ses transactions, que par considération pour M. de Clerq.

Je suis bien aise de cette occasion qui vous est offerte de

complaire à ce dernier et de reprendre avantage sur les autres. Cela peut vous être très-utile pour le supplément de cautionnement. Vous êtes nés coiffés, en vérité. Point de ministres [1] et trois hommes de moins [2]. Vous avez raison; je ne crois pas que des jurés eussent condamné Pépin et Morey. Mais l'un est un sot, désireux de jouer un rôle, qui s'est perdu, sans trop savoir ce qu'il faisait, et Morey est, au contraire, un homme fort, mais aussi fort adroit, que des hommes comme ses juges ne devaient pas ménager. Ce qu'il y a de fâcheux dans cette exécution, c'est que le roi ne pouvait l'empêcher; sans quoi, pour faire le magnanime, peut-être eût-on sauvé ces deux derniers, et Fieschi eût payé pour tous; c'était assez juste : il s'est donné assez de peine pour accaparer tous les honneurs. Quelle bizarre intelligence! Lui et Lacenaire méritent un examen sérieux; ils accusent bien ce qu'il y a de faux dans notre époque [3]. Êtes-vous au courant de ce que veut dire la lettre de Cavaignac au sujet des paroles de Du-

[1] Une grande intrigue, machinée à la cour, venait d'aboutir. Le roi, las de ses ministres, avait tout fait pour mettre entre eux le désaccord. L'occasion de la dissolution du ministère fut la proposition de réduction des rentes faite par M. Humann, ministre des finances, sans que l'avis du conseil eût été pris. On vit alors des ministres se combattre les uns les autres à la tribune, et une Chambre, toute joyeuse, se frotter les mains à un si beau spectacle. Le tiers parti, ou du moins les soi-disant politiques habiles qui s'intitulaient le tiers parti, et qui avaient montré leur impuissance en novembre 1834, lors de la nomination du ministère des trois jours, étaient à l'affût de la nouvelle aventure et voulaient une revanche. Mais le roi était satisfait s'il avait rompu l'alliance politique qui, jusqu'alors, avait maintenu aux affaires et les doctrinaires avec M. Guizot, et les hommes d'affaires avec M. Thiers. Le gouvernement personnel lui semblait fondé. Comme il fallait toujours un ministre, c'est M. Thiers que l'on désirait à la cour, et c'est lui qu'on eut. Le 22 février, M. Thiers fut nommé président du conseil. C'était une troisième modification dans la politique. En juillet et en août 1830, l'incertitude fait créer un ministère d'éléments divers. Puis vient le gouvernement libéral et révolutionnaire, parce que les événements le réclament. Arrive ensuite le parti doctrinaire, aidé de M. Thiers. Cette fois on a M. Thiers et le roi.

[2] Le 19, au matin, avaient été exécutés Fieschi, Morey et Pépin, auteurs de l'attentat du 28 juillet 1835.

[3] On sait qu'il y eut alors un spéculateur pour exhiber au public mademoiselle Nina Lassave, la maîtresse de Fieschi. Nous ne sommes pas encore aussi spirituels et aussi civilisés que nous croyons l'être.

pont? Moi, je n'y comprends rien. Ces diables de grands hommes sont indéchiffrables. Je veux bien croire qu'ils marchent à la tête de l'humanité pour la guider et l'éclairer. Mais ils devraient bien moucher leur chandelle, et même avec leurs doigts, ces braves législateurs républicains.

Eh bien, voilà Dupaty à l'Académie au lieu de Hugo. Comme cela donne du goût pour une pareille coterie!

P. S. Ce pauvre M. Géraldi est donc mort. Sa plus jeune fille m'avait écrit pour me demander un autographe. J'allais lui répondre, quand j'ai appris par le *Bon Sens* la mort du père. Si vous voyez Louis Blanc[1], dites-lui que je répondrai à mademoiselle Mathilde lorsque les grandes douleurs seront un peu calmées.

CXCIX

A MONSIEUR BERVILLE,

AVOCAT GÉNÉRAL.

Fontainebleau, 23 février 1836.

Eh! pourquoi, mon cher Berville, voulez-vous que j'oublie ceux que j'aime, ceux qui ont été bons pour moi? Les charmes de la plus douce retraite ne pourraient m'arracher le souvenir d'hommes comme vous. C'est même parce que le souvenir a grand pouvoir sur moi qu'il m'est facile de vivre dans la retraite. Comme vous le dites, il est bien quelques parties du passé qu'il faut laisser évanouir de la mémoire; mais le choix fait, il reste encore de quoi peupler agréablement une solitude comme la mienne. En première ligne je place dans mon petit musée historique les noms des amis qui m'ont donné des preuves d'intérêt et prêté leur appui au temps de mes épreuves; car la reconnaissance a tou-

[1] M. Louis Blanc, l'auteur de l'*Histoire de Dix Ans* et le membre du gouvernement provisoire de 1848. Il écrivait alors au *Bon Sens*.

jours été et sera toujours ma vertu. Vous voyez que votre nom n'a pas pu cesser d'être sur mes notes, et votre ami, M. Michaux[1], peut vous dire quelle pensée j'ai conservée de votre talent et de votre caractère. Parlons de cet ami, que j'ai enfin vu, malgré ma répugnance à voir le monde. Le peu de relations que j'ai ici m'avaient confirmé dans l'opinion que vous m'aviez donnée de lui. Je doute qu'on ait jamais dit plus de bien d'un procureur du roi qu'on n'en dit de lui. Sa conversation m'a plu beaucoup; nos rapports se sont établis par la publication du poëme du Durand[2] que vous connaissez. Seulement je trouve que M. Michaux estime un peu trop les faiseurs de vers. Nous avons parlé de votre charmante épître sur la rime; j'en faisais l'éloge qu'elle mérite et j'exprimais mon étonnement de trouver en vous cette perfection du métier qui semble ne devoir appartenir qu'aux gens de la balle. Mais ne voilà-t-il pas M. Michaux qui s'avise de dire que ce morceau excellent lui donnait encore une plus haute idée de vous. Ah! par ma foi, j'ai trouvé cela trop fort, moi, qui avais sous la main vos plaidoyers et qui attache plus de prix à la pensée qu'à la rime. Si je l'avais plus connu, je crois que je me serais fâché. Mais je vous le dénonce, traduisez-le à votre tribunal, et apprenez-lui à tenir plus de compte des richesses d'une brillante élocution et des ressources d'une raison haute et forte. Au reste, je lis son poëme de la *Nuit*, et je conçois son goût pour la rime et la mesure. Il s'en sert avec une grande habileté, beaucoup d'esprit et de grâce, et je m'étonne que cet ouvrage ne soit pas plus connu.

Vous me demandez des nouvelles de ma santé. Elle est très-bonne. Deux courts voyages que j'ai été contraint de faire à Paris ne l'ont pas dérangée. Ce pays me plaît infiniment; on y a de la liberté et de belles promenades, même dans cette

[1] Alors procureur du roi à Fontainebleau.
[2] Le poëte-menuisier de Fontainebleau.

saison. Malheureusement il faut y être propriétaire pour ne pas courir la chance de voir vendre son logis et de coucher dehors : c'est le sort qui me menace.

Ayez la bonté de me rappeler au souvenir de M. et de madame Labrouste[1]. Remerciez votre beau-frère des soins qu'il a donnés à une affaire qui m'intéressait (l'affaire du curé Marduel), et dans laquelle vous avez vous-même porté la parole favorablement à ceux que j'avais soutenus de mon petit crédit.

Adieu, mon cher Berville. Conservez-vous pour le pays; devenez député, académicien même, en dépit de votre peu d'ambition et de votre extrême modestie, mais pensez toujours au chansonnier qui vous aime de cœur.

CC

A MONSIEUR FORGET

26 février 1836.

Je te remercie, mon cher Forget, des bonnes nouvelles que tu me donnes de toute la famille; je vois avec plaisir que de part et d'autre on commence à écouter la voix des intérêts qui est, dans ce cas, celle de la raison. Tu m'as écris dans le temps que je justifiais trop C***. Je ne suis pourtant point sans croire à des torts de sa part, mais ce qu'il fallait surtout persuader à Félicité et à madame Née, c'est que ces torts n'étaient pas aussi graves qu'on les faisait, et que l'inexpérience y pouvait avoir beaucoup de part; calmer les femmes dans un pareil discord est toujours le point essentiel. Leur humeur rend les querelles intérieures irréparables, et en est trop souvent la première cause. Je souhaite que la position actuelle dure : elle amènera par sa durée même un sentiment

[1] M. Labrouste (de Sainte-Barbe) est le beau-frère de M. Berville, l'un et l'autre ayant épousé une fille d'Andrieux.

plus vif du besoin que les deux associés et leur famille respective ont de s'entendre et de rester unis. Espérons qu'avec de la circonspection on arrivera à quelque circonstance qui rendra tout facile. Ce dont il faut se défendre, c'est des rapports, des mauvaises interprétations, et peut-être d'une trop grande intimité. Encore une fois, espérons! puisque rien n'est poussé à bout jusqu'à présent, malgré les craintes qu'on devait avoir depuis près d'un an.

Tu me parles d'un voyage qu'Auguste[1], sa femme et toi devez faire à Paris. Si c'est au commencement de mars, comme tu me le marques, je ne vous laisserai pas venir ici. J'irai vous rejoindre, pensant bien que vous n'aurez pas beaucoup de temps à perdre et qu'il vaudra mieux, pour Félicité[2], voir Paris, ses spectacles et ses curiosités, que de venir perdre son temps dans une ville de province. Tu m'écriras donc le moment de votre arrivée et l'hôtel où vous descendrez. Je monterai aussitôt en voiture pour vous aller embrasser. Quant aux médecins à consulter, ne comptez pas trop sur moi. Je ne sais en vérité pas à qui j'adresserais Félicité. Nous causerons de cela.

Il faut que tu saches que ma tante Merlot me quitte. Elle est d'une humeur insupportable et nous fait endiabler. Elle a tant exprimé le désir de retourner à Paris, qu'il m'a fallu y condescendre, et j'ai obtenu son admission à la maison de Sainte-Périne, où je dis toujours que je me retirerai. Tu conçois quelle dépense va me causer ce déménagement et cette installation ; trop heureux, si le repos est au bout!

C'est Judith qui va la conduire à Paris : elle y restera une huitaine de jours; peut-être y arriverez-vous pendant qu'elle y sera. Dans ce cas tu pourrais la trouver rue des Martyrs, 44,

[1] M. Auguste Lefrançois.
[2] Femme de M. Lefrançois et fille de madame Félicité Née, cousine germaine de Béranger.

chez madame Falkemberg, son amie, avec qui tu as dîné à ton dernier voyage.

Je me porte fort bien ici. Que me parles-tu de rester enfermé? Tout cet hiver, quoique ici le froid soit rigoureux, j'ai couru la forêt, faisant chaque jour au moins mes deux ou trois lieues : c'est à cet exercice que j'attribue ma bonne santé. Tu ne me dis mot de la maison de ton frère[1], est-elle terminée? non sans doute.

CCI

A MONSIEUR HIPPOLYTE FORTOUL

Fontainebleau, 1er mars 1836.

Voilà bien des jours, mon cher Fortoul, que je veux vous écrire, et le sujet qui d'abord m'en avait fait naître le besoin commence à s'effacer de ma mémoire, qui, tout doucement, se fait vieillotte et laisse perdre une partie de son bagage en route. Je voulais vous parler du poëme de *Napoléon*, que j'ai lu avec une sorte de bonheur dont j'aurais fais part à ce bon Quinet s'il ne m'eût dit qu'il était sur le point de quitter Paris. Certes, cet ouvrage doit choquer bien des hommes de goût; certes, la pensée y est souvent étouffée sous une enflure germanique. Nul doute que, comme nous l'avons déjà dit et comme l'a répété Saint-Beuve, il n'y ait là plutôt un héros féodal qu'un héros d'époque civilisatrice. Trop souvent le style déclamatoire vous laisse à désirer le narratif. Mais, enfin, on ne peut contester qu'il n'y ait dans ce livre tout un poëte, un vrai poëte à qui on assignera la taille qu'on voudra, mais qui assurément dépasse de toute la tête beaucoup de nos petits grands hommes. Quand on a fait un ouvrage, on devrait avoir le courage de se dire qu'on vient de faire une ébauche et se remettre de plus belle à l'œuvre;

[1] A Walincourt.

couper, tailler, rogner, refaire, ajouter, compléter, et d'un poëme de *Renaud* [1] faire une *Jérusalem délivrée*. Un poëme sur Napoléon doit être le travail de la vie d'un homme. Il y aurait de l'orgueil à croire que du premier coup de pinceau on a rendu la physionomie d'un pareil caractère. J'ai une autre observation à vous communiquer. Vous direz peut-être que je rabâche avec l'idée qu'il faut absolument un cadre à toute création poétique dans notre langue. Mais voici pourtant ce qui me semble qu'eut dû faire Quinet, en considérant ce qu'il y a d'étrange dans son talent. Selon moi, il devait, comme Eschyle, se transporter, et nous avec lui, chez quelque peuplade sauvage, de celles qui sont venues abreuver leurs chevaux dans la Seine, et faire parler un de leurs chefs ou de leurs bardes, sauf à lui, auditeur français d'un récit à la gloire de Napoléon, d'entremêler cela de l'expression de ses sentiments propres. Dans cette position prise, il y eut eu un avantage, à mon sens, pour le héros, le poëte et ses lecteurs. C'eût été le moyen de faire passer par-dessus l'étrangeté de la forme et de faire accueillir chez nous une audace à laquelle nous aurons toujours peine à nous accoutumer. Quand le génie d'une langue est timoré, il faut s'y prendre de ruse pour lui faire faire des conquêtes. Racine n'a jamais été plus hardi dans son expression que lorsqu'il a marché appuyé sur les prophètes.

Que direz-vous de ce petit feuilleton, monsieur le critique? Quant à mes idées, vous savez que j'y tiens peu; moquez-vous-en si le cœur vous en dit; mais toutefois, si vous avez un moyen de faire savoir à cet excellent Quinet tout le bien que je pense de son poëme, ne manquez pas de le faire. A ceux qui ont de splendides succès, il m'importe peu de faire arriver mon grain d'encens; il n'en est pas de même d'un auteur à qui l'on ne fait pas suffisamment sa part.

[1] Comme a fait le Tasse.

A propos, connaissez-vous Félix Clavé? J'ai écrit pour en avoir des nouvelles. Il m'a envoyé un recueil d'élégies qui m'ont fait grand plaisir. Je gage que vous allez dire que nous autres gens de province nous ne sommes pas difficiles. Cela tient à ce que nous sommes de bonnes gens et que vous autres n'êtes que de suppôts du malin esprit.

A vous de cœur, BÉRANGER.

P. S. Je n'entends rien dire de *Jocelyn:* est-ce que ce poëme n'a pas encore paru? Je suis bien curieux de voir comment M. de Lamartine fait maintenant de la narration.

CCII

A MONSIEUR LEFRANÇOIS

2 mars 1836.

Enfin, mon cher Auguste, j'ai de votre écriture. Il y a bien longtemps que je n'en avais vu ; je ne la reconnaissais pas. Aussi, en voyant la signature, me suis-dit: qu'est-ce que c'est que ce monsieur Auguste? Et ce cher oncle Florimond, qui me fait promettre, lors de mon départ de Péronne, de lui répondre exactement, et qui ne m'écrit jamais! Et maître François de Paule, qui me laisse sans nouvelles de son château, ce qui me donne à penser qu'il passe tout son temps à faire du mortier ou à porter des briques. Et l'ami Taffin, qui ne me fait pas savoir si sa petite dernière tette toujours bien et si la nourrice est toujours aussi bien portante que jolie. Voilà de fameux cousins, ma foi !

Quant aux cousines, je n'ai pas à en dire du mal, mais pourtant si elles poussaient un peu les cousins, peut-être ceux-ci ne me laisseraient-ils pas si longtemps sans nouvelles de la famille.

Heureusement que la bonne vieille tante du Mont-Saint-Quantin[1] m'écrit souvent, elle, et qu'elle ne manque jamais

[1] Madame Bouvet.

de m'apprendre ce que d'autres me laissent ignorer. Toutes les fois qu'elle sait quelque chose de Cambrai, elle a grand soin de m'en faire part. Mais voilà assez de reproches.

Vous allez donc venir à Paris avec Félicité et mon correspondant Florimond. Malheureusement c'est pour y voir des médecins. Vous me rassurez toutefois en me disant à peu près l'objet de la consultation. Ne comptez pas trop sur moi pour vous guider; car j'ai peu de confiance en tous ces messieurs, et n'en connais aucun dont la spécialité soit celle que vous cherchez. Alibert [1] a eu de la célébrité pour ces maladies; mais je crois qu'elle était usurpée; aujourd'hui, il est bien vieux et bien oublié. Je consulterai mon médecin pour savoir à qui vous devez vous adresser de préférence. Nous parlerons de cela. Pendant que vous y êtes, vous feriez peut-être bien d'amener vos deux enfants; cette maladie peu effrayante se transmet assez souvent, et je crois qu'à la prendre en germe on en a plus facilement raison.

Je crois devoir aller à Paris bientôt. Si j'y étais avant vous, ce qui serait possible, je vous l'écrirai. Mais, à tout hasard, l'un de vous pourrait passer *petite rue Saint-Roch-Poissonnière, n° 3* [2], où je descends toujours. C'est un hôtel de *Mulhausen*, mais qui ne convient qu'à un garçon; sans cela je vous aurais engagé à y descendre vous-même; mais, à vous autres, il vous faut du plus cossu et surtout quelque chose de plus commode. Là vous seriez fort mal.

Si le temps est beau et que vous ayez la possibilité de venir jusqu'à Fontainebleau, vous pourrez me ramener. Mais je crains bien que l'affaire qui m'y conduira ne me permette

[1] Né en 1766, mort en 1837, Alibert s'est rendu célèbre par ses études et son enseignement sur les maladies de peau. Une partie de sa réputation lui venait de l'éclat de sa vie, de ses déjeuners brillants, de ses fêtes, de son théâtre. Il était réellement bienveillant et bienfaisant.

[2] La rue Saint-Roch-Poissonnière était la partie de la rue des Jeûneurs actuelle qui allait de la rue du Sentier à la rue Poissonnière.

guère de vous en faire la proposition. Que je regrette que votre voyage n'ait pas lieu deux mois plus tard: c'est alors qu'il faut voir notre forêt !

Ma tante vient d'entrer à Sainte-Périne ; j'en reçois la nouvelle aujourd'hui. Elle s'y trouve très-bien.

Vous ne me dites rien de votre commerce; je pense que vous en êtes tous satisfaits.

Embrassez pour moi Félicité et ma bonne commère, ainsi que Taffin et Clara, et les oncles et tante. Dites à tous ces gens-là que je les aime toujours de tout mon cœur, ainsi que ceux et celles qu'ils ont mis au monde. Quant à Florimond, qui n'a pris cette peine pour personne, je lui répondrai quand je le verrai. Chargez Taffin de mes respects pour son père et sa mère. Dites à Louise que j'ai bien ménagé les bretelles qu'elle a eu la bonté de me faire, et que je suis heureux d'apprendre qu'elle et son frère aient le goût du travail.

J'espère que ma petite Hyacinthe partage ce goût-là. Enfin, mille tendresses à tout le monde, sans oublier le bon M. Cros, et croyez-moi tout à vous de cœur.

CCIII

A MONSIEUR LEFRANÇOIS

15 mars 1836.

Voici un autre contre-temps, mon cher Auguste; la cause qui d'abord devait me conduire à Paris aujourd'hui m'empêche d'y aller. Une affaire dans laquelle je suis malheureusement intéressé pour beaucoup semble exiger de ma part des démarches auprès des ministres ; on voudrait que je fisse ces démarches, et c'est ce que je ne veux pas; pour cela vous sentez qu'il faut que je me tienne dans mon trou. Voyez combien je suis malheureux de vous savoir à Paris et de ne pouvoir vous y aller rejoindre. Ce qui me console un peu d'a-

bord, c'est que je n'aurais pu vous être utile pour la cause qui vous y amène, et que j'espère que peut-être vous aurez un jour à me donner ici ; vous n'y serez pas traités en princes, et je n'ai même qu'un méchant lit à vous offrir, mais soyez bien sûrs au moins tous deux que vous serez reçus de tout cœur. Forget n'a pas besoin, lui, que je le lui proteste; comme il faudra qu'il couche à l'auberge, je lui annonce qu'il y en a à tout prix ici, mais je ne réponds pas de la qualité.

En vous faisant cette invitation, j'éprouve le regret que j'avais eu d'abord de vous priver, et surtout de priver Félicité, du plaisir de voir Paris pendant tout le temps que vous nous donnerez. Si encore nous étions au printemps ! j'aurais à vous offrir quelques compensations; mais la forêt est triste, toute belle qu'elle est encore. Enfin, mes enfants, pardonnez-moi de ne pouvoir me rendre au rendez-vous que moi-même avais provoqué, et, pour ne me pas donner de remords, venez passer quelques jours avec nous, pour que je vous embrasse tous les trois et vous réitère mes excuses.

Quant aux médecins, je vous ai dit que je n'oserais vous en indiquer un ; il en est un pourtant que j'indique toujours, quoique je n'y aie pas eu recours quand j'étais malade, ou au moins fort peu. C'est M. Louis, un des professeurs les plus estimés de l'École. Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup d'hommes plus instruits, et surtout plus prudents. Cette dernière qualité est bien essentielle dans les maladies du genre de celle de Félicité et avec sa constitution. Louis n'est pas connu pour cette spécialité ; mais défiez-vous des hommes spéciaux. Ajoutez que c'est un homme honnête et désintéressé, chose assez rare. Je ne puis vous donner son adresse, mais il est facile de se la procurer. Si vous vous décidiez à recourir à lui, je pourrais vous faire recommander.

CCIV

A MADAME BÉGA

16 mars 1836.

Ma chère madame Béga, je vous dois bien des réponses et bien des remercîments. Comptant être obligé d'aller à Paris, je remettais à vous écrire; mais je viens de décider que je ne ferais pas le voyage. Sans doute, vous ne me verrez pas avant un mois. Je ne veux pas attendre jusque-là pour vous dire combien je suis reconnaissant de tout ce que vous avez fait pour ma tante. Vous vous fâchez à tort contre Judith, qui a acquitté une faible partie des dépenses que je vous ai occasionnées.

Si je n'arrivais pas à temps pour le mois de ma chère tante et pour sa femme de ménage, je vous serais obligé d'en faire l'avance, dans le cas ou Béjot ne trouverait pas un moyen de vous faire parvenir ces 36 francs. Quant au pain de sucre dont la bonne femme vous a parlé, c'est une petite plaisanterie de sa part, sans doute, pour s'éviter cette dépense; elle a de quoi s'acheter du sucre et du café, même du riquiqui. Je n'ajouterai à ce que je lui donne que deux voies de bois, dont le prix complétera les 500 francs que je lui ai promis par an, si cela ne dépasse. C'est assez, je crois.

Elle se trouve assez bien à Sainte-Périne, mais elle changera bientôt de ton, et je plains l'agent de la maison s'il n'a affaire qu'à des pensionnaires d'une humeur aussi aimable.

Quoique je sois bien décidé à ne pas la trop gâter, si cependant vous vous aperceviez, quand vous la verrez, qu'elle manque de quelque chose vraiment nécessaire, ayez la bonté de m'en instruire pour que j'y pourvoie.

Vous me promettez de venir au printemps; ce sera bien beau de votre part, et je vous préviens que j'ai déjà vu beau-

coup de papillons dans la forêt. Le printemps n'est donc pas bien loin. Tenez-vous donc prête.

Judith est revenue fort contente de son voyage.

CCV

A MONSIEUR ABRAHAM SOUPLET,

NÉGOCIANT A PÉRONNE.

18 mars 1836.

Je regrette bien, mon cher et ancien camarade, de ne pouvoir vous servir dans l'affaire de M. Durand. Il faut d'abord que vous sachiez que ces transactions entre le remplacé et le remplaçant ne sont pas tolérées au ministère ou du moins ne doivent pas l'être. De plus, et c'est malheureusement là l'important, je ne connais personne aux finances. M. Fougeroux n'est plus le chef du personnel; c'est M. Thomas. Quand j'ai obtenu quelque chose à ce ministère, c'est que j'étais en relations avec les ministres, et je n'en ai aucune avec M. d'Argout. Au reste, il n'est pas nécessaire d'avoir pied dans les bureaux pour votre affaire. La présentation doit être faite par le préfet et par le receveur général. C'est donc du baron Méchin et de M. Dosne que dépend la nomination de M. Durand, qui, s'il est présenté par eux et s'ils le recommandent, sera certainement choisi entre les trois qui doivent composer la liste. Rarement les bureaux contrarient les autorités locales pour ces sortes de nominations. C'est donc auprès de ces deux autorités supérieures qu'il faut agir pour le succès que vous souhaitez et auquel j'aurais voulu pouvoir contribuer, puisque c'était un moyen de vous être agréable.

Recevez l'expression de mes regrets, mon cher et ancien camarade, et croyez-moi tout à vous de cœur. BÉRANGER.

P. S. Mille amitiés à Laisney, dont je vous remercie de me donner de bonnes nouvelles. Je le croyais encore cul de jatte,

Dites-lui que j'ai appris avec bien du chagrin la mort du bon M. Defrance et que je le charge d'exprimer mes regrets à notre pauvre *quiouquiou*[1].

CCVI

A MONSIEUR HIPPOLYTE FORTOUL

Fontainebleau, 18 mars 1836.

Mon cher enfant, je n'ai pas une connaissance dans les bureaux de la guerre[2]. Je ne connais même personne qui aboutisse là. Si le maréchal Clausel revenait[3], je pourrais le prier d'appuyer particulièrement votre oncle. Je regrette bien que le maréchal Gérard ne soit pas à ce ministère; mais voilà ce qu'il faut faire : les gens de bureau se soutiennent, ont des complaisances les uns pour les autres ; que P*** aille voir le chef de la division que l'affaire regarde, et je ne doute pas qu'il n'obtienne ce que vous désirez pour votre oncle. Il me vient encore une autre idée : vous connaissez Blanc, mon médecin, allez le voir. Il est en relation avec le général Sébastiani, qui, je crois, est le grand faiseur du ministère. Vous savez combien Blanc est obligeant ; il vous servira s'il le peut. Et puis voilà tout. Dans le cas pourtant où vous supposeriez qu'une lettre au maréchal Clausel pût servir, je suis homme à écrire à ce grand vainqueur, et même à Abd-el-Kader, si vous pensez que celui-ci ait repris l'avantage. Enfin, disposez de moi ; mais précisez-moi les démarches, avec les noms de l'homme et du régiment, et même de la compagnie, et je ferai tout ce que vous me direz de faire; surtout ne m'entortillez plus tout cela d'éloges de ma bonté et de mon obligeance, etc., etc., ce qui ne va pas entre nous.

Je vois avec plaisir que vous alliez en Italie : il faut voir

[1] Lettre communiquée par M. Legentil, juge à Arras.
[2] Le maréchal Maison était ministre de la guerre dans le cabinet du 22 février.
[3] Il était en Algérie depuis le 8 juillet 1835.

beaucoup quand on est jeune : c'est recueillir des semences qui se développeront un jour. Et puis, vous vous reposerez du journalisme, qui doit vous fatiguer, vous épuiser, et peut devenir un puissant obstacle à tout travail suivi. Ah ! que n'êtes-vous resté dans un coin de bureau !

Je n'ai encore lu qu'un fragment de *Jocelyn*. Il contenait de fort beaux passages ; mais dites-moi comment on peut faire autant de beaux vers ! Il veut donc lutter avec les épopées indiennes ?

Si vous saviez ce que je fais dans ce moment, vous seriez bien surpris. Je relis les *Actes des Apôtres*, les *Épîtres de saint Paul* et les *Évangélistes*. Mon cher ami, comme tous ces gens-là écrivaient ! Combien ils savaient dire de choses en peu de mots ! et que d'éloquence dans leur simplicité !

Vous me parlez de la *Revue* des deux ou trois mondes. Il m'est venu l'idée que le seigneur Buloz me l'avait supprimée, et que Brissot s'y était abonné pour m'en faire part. Pourtant le dernier numéro n'est pas timbré ; je l'ai retourné dans tous les sens pour m'en assurer. Toutefois, si ce que je crains était arrivé, faites-le-moi savoir, je vous en prie bien. Vous sentez qu'alors nous pourrions, moi et Brissot, partager la dépense d'un abonnement, ce qui serait peu pour deux, tandis que c'est trop pour un seul.

J'espère bien qu'avant de partir pour l'Italie vous viendrez me voir, et même plus tôt s'il est possible. En attendant, tout à vous de cœur.

CCVII

A MONSIEUR TRÉLAT

Fontainebleau, 24 mars 1836.

Voilà bien longtemps, mon cher Trélat, que je suis sans nouvelles de vous. Peut-être est-ce moi qui suis en retard de lettres ; mais vous sentez qu'il ne s'agit pas entre nous deux

de compter par courrier. Ma position diffère trop de la vôtre pour que j'aie à vous instruire de choses bien intéressantes. Mais vous, malade et niché sur une branche qu'à chaque instant le vent secoue et peut rompre, vous concevez que nous avons besoin que vous nous teniez au courant de tout ce qui vous touche. Au reste, je n'aurais pas attendu moi-même si longtemps pour vous écrire, si je n'avais été tracassé dans mon intérieur, et si ces tracas ne m'avaient causé des dérangements et des arrangements à n'en plus finir. De plus, il m'est venu, à mon âge (j'en suis honteux), l'idée d'un travail sérieux et bien long, je crains, qui ne m'a pas ôté la pensée de mes amis, mais qui m'enfonce dans des rêveries sans terme et m'empêche de faire souvent ce que je voudrais. C'est se marier sur ses vieux jours, allez-vous dire. Vous avez raison, mais je suivrai la comparaison, parce qu'elle est juste mon fait. Je suis las du monde, j'ai besoin de retraite; mais, bien que je n'aie jamais connu l'ennui, je puis le craindre. Pour l'éviter, il m'a semblé qu'il n'y avait rien de mieux à faire que me livrer à un travail de durée, dont la pensée m'éveillera de bonne heure, me suivra tout le jour et me fournira plus d'un rêve nocturne. C'est un mariage en effet que cela, mais un mariage de raison sous quelques rapports; car un but d'humanité, une profonde conviction d'être utile, me poussent à écrire. Je vais donc tenter cette œuvre de conscience, au risque, si elle s'achève, de me mettre en guerre avec tous mes contemporains; car il ne s'agit de rien moins que cela pour moi, qui ne m'occupe que du peuple d'en bas, et ne veux m'adresser qu'à lui. Mais je me laisse aller à la pensée qui me préoccupe; vous le voyez, mon cher Trélat, et c'est de moi que je vous parle, quand c'est de vous que je voulais vous entretenir. Travaillez-vous, vous qui savez travailler? Votre santé vous en empêche-t-elle encore? Où en est votre poitrine? Avez-vous pu continuer la vie que vous vous étiez

tracée? Si bon que vous ait été votre séjour à Troyes, je ne pense pas que vous soyez au point de pouvoir demander encore à vous reconstituer prisonnier.

Vous faites si peu de bruit là-bas, que sans doute ici, sauf vos amis, on ne songe plus à vous. Vous en aurez plus de mérite à vous rappeler au souvenir de ces messieurs. Toutefois il ne vous conviendrait pas de le faire si vous n'étiez pas rétabli complétement, et sûr, autant qu'on peut l'être, qu'une nouvelle séquestration ne vous rendrait pas toutes vos souffrances. L'idée que vous avez de tâcher de trouver place dans la prison de Troyes me paraît bonne sous le rapport de l'économie. Après le séjour que vous venez de faire dans cette ville, vous devez savoir mieux à quoi vous en tenir. Je crois qu'on vous accordera la prison que vous demanderez, sauf Limoges pourtant, qui leur semblera sans doute un peu trop près du Puy-de-Dôme. En tout cas, je vous engage bien à prendre et faire prendre des renseignements positifs sur les localités avant de faire un choix. Faute de cela, on se bâtit un château en Espagne dans telle ou telle prison, et puis, à l'user, le château n'est plus qu'un méchant hôpital. Moi, qui n'ai habité qu'un an ces délicieuses demeures, je me suis bien su gré, pour mon dernier séjour, d'avoir fait choix de la Force. Oh! là, j'ai été réellement mieux que chez moi. Il est vrai que chez moi beaucoup de gens, même de nos républicains, se seraient trouvés beaucoup plus mal qu'en prison. Prenez donc bien vos précautions, mon cher ami, et surtout ne vous hâtez pas trop; vous nous affligeriez tous.

Je n'ai point de nouvelles à vous donner de nos amis communs. Thomas[1] seul m'a écrit depuis mon dernier petit voyage à Paris, où j'avais trouvé Dupont en bonne santé.

Adieu, mon cher Trélat; si je vous suis nécessaire, je compte que vous ne me ménagerez pas.

[1] M. Charles Thomas, directeur du *National*.

CCVIII

A MONSIEUR HIPPOLYTE FORTOUL

Fontainebleau, 6 avril 1836.

Je suis à vos ordres, mon cher enfant, pour la lettre au maréchal. Je le connais peu, mais nous sommes membres du comité pour la souscription Laffitte, et je pense qu'il ne sera peut-être pas fâché de donner l'air d'une faveur à la justice qu'il fera à votre oncle. Vous n'aurez donc qu'à me faire signe et à me renouveler les indications précises de nom et de corps, car je viens de chercher votre ancienne lettre et je ne la retrouve pas.

Je vous remercie de *Jocelyn*. Vous allez peut-être vous moquer de moi ; mais, je dois vous l'avouer, j'aime ce poëme. J'ai pleuré en le lisant, moi que les vers n'ont jamais attendri, et je le trouve supérieur à tout ce qu'a fait Lamartine. Ce qui doit moins vous surprendre en tout ceci, c'est que vous connaissez mon éloignement pour tout ce que nous appelons lyrique. Je ne crois pas le lyrique possible dans la langue d'un pays où l'on n'a jamais chanté Dieu qu'en latin. Voyez ce que deviennent toutes nos odes ! est-ce là ce qui est arrivé pour Pindare ? Or, la poésie narrative et dramatique étant la seule possible, selon moi, dans notre français, vous concevez que *Jocelyn* doit me sembler un bon exemple donné à nos rimeurs. Par suite de notre manie d'imitation et d'exaltation à froid, nous ne nous sommes presque jamais peints nous-mêmes que sous le côté comique. Lamartine vient de commencer cette peinture, et avec un grand succès, si j'en juge par l'effet qu'il a produit sur moi. Chose singulière ! c'est chez lui l'absence d'imagination créatrice qui l'a conduit à ce résultat, qu'il ne devine peut-être pas. Forcé de se traîner sur un fonds commun, il est resté vrai, au moins dans la plus grande partie de son œuvre. Depuis long-

temps, dit-on, l'Allemagne et l'Angleterre ont cette poésie-là. Ce n'est pas par imitation qu'il l'a trouvée : il est trop dédaigneux d'autrui pour cela. Vous sentez, mon ami, que je ne parle pas ici de la construction du roman, sous le rapport raisonnable. Il y a énormément à critiquer quant aux moyens. Quant à l'exécution, il faut convenir aussi qu'il y a dans ce poëme une surabondance pleine de fatuité. Cela convenu, *Jocelyn* est, suivant moi, le plus beau monument de notre poésie actuelle. Il est surtout d'un heureux exemple : il fait entrer la poésie élevée dans le domaine du vrai. La narration en est bien souvent parfaite, et je ne croyais pas Lamartine capable de narrer. Que notre ami Quinet lise *Jocelyn !* On ne sera jamais un grand poëte français sans ce don précieux. Voyez Racine :

> Je suis vaincu. Pompée a saisi l'avantage
> D'une nuit qui laissait...

Voyez la Fontaine, le plus parfait de nos narrateurs. Eh bien, Lamartine narre, et sa poésie y gagne étonnamment. Ce qu'il y a même de remarquable, c'est que lorsqu'il a voulu dans ces volumes retourner au lyrique, il y a été moins heureux que jadis. C'est du moins ainsi que j'en ai été frappé.

Il est bien fâcheux que tout cela nous arrive accompagné de prospectus ridicules. C'est la plaie de notre littérature. Avez-vous lu celui des œuvres de Hugo? Oh! celui-là est le plus fort et le plus joli. Qu'en dira le *Corsaire*, qui s'est si bien égayé sur le Gosselin [1] et le Jocelyn ?

Travaillez; ce que vous me dites de votre sujet me donne une bonne idée du fond, et j'aime la forme que vous voulez prendre. Moi aussi, ce sont des lettres [2] que je veux faire. Si

[1] Libraire de M. Lamartine.

[2] Un ouvrage de morale populaire en lettres. C'était là le travail dont voulait s'occuper Béranger, après qu'il eut renoncé à son *Dictionnaire des contemporains célèbres*. Il avait aussi songé à faire un Almanach pour le peuple.

j'avais votre plume pour les écrire, je n'y regarderais pas si longtemps pour me mettre à l'œuvre.

CCIX

A MONSIEUR WILHORGNE

Fontainebleau, 15 avril 1836.

Il y a longtemps, monsieur, que j'ai dit que le peuple, quand on ne lui faisait pas ses chansons, les faisait lui-même. Les siennes ne sont pas toujours les plus mauvaises; je doute pourtant qu'il en ait fait jamais d'aussi jolies que celle que vous voulez bien m'adresser, et qui n'est pas, si j'ai bonne mémoire, la première que je reçois de vous. Vous n'avez pas besoin, monsieur, de ma pauvre et vieille musette; la vôtre a une allure de jeunesse qui prouve plutôt qu'au besoin elle saurait venir en aide à tous les vieux chansonniers essoufflés. Je suis de ceux-là, et je me réjouis toujours lorsque je vois combien d'heureux héritiers je pourrais avoir si le temps était à la chanson, comme vous le paraissez croire. Non, dans ce moment il faut autre chose que des chansons. Du moins cela me semble ainsi; mais dans huit jours peut-être il faudra chanter encore, et mieux que beaucoup d'autres vous pourrez satisfaire à ce besoin toujours renaissant chez nous autres Français. Vous êtes jeune; vous pouvez attendre. Croyez-moi, ne vous hâtez pas de publier [1]; la chanson ne convient qu'aux époques où les opinions sont clairement tranchées: c'est au tambour social à ouvrir la marche et marquer le pas: la musique ne vient qu'après.

Si je suis encore là pour applaudir, croyez, monsieur, que je serai heureux de votre succès, auquel je ne serai pas étranger, si je dois m'en rapporter à ce que vous me dites de la sympathie que vous ressentez pour mes refrains.

[1] La chanson dont il est ici question a été publiée en 1847 dans un volume intitulé *Grains de sable*.

Recevez tous mes remercîments et l'assurance de ma considération.

CCX

A MADAME BÉGA

Fontainebleau, 18 avril 1836.

Votre lettre n'est pas datée. Je présume qu'elle est d'aujourd'hui même, lundi 18.

Je vous réponds à la hâte. Faites faire le service de 65 francs si la pauvre femme n'en peut pas revenir. Priez, si cela est nécessaire, l'administration de faire cette avance, que Béjot remboursera un de ces jours. Quant au lit, si vous voulez faire l'échange, vous le pouvez, et je vous y autorise, le lit de ma tante étant le mien.

J'en étais là de ma réponse lorsqu'il m'est venu en idée d'écrire directement à M. Framboisier [1]. Je lui parle du service à faire et du lit à changer. Quant aux autres effets, je veux qu'ils soient remis à mademoiselle Champy [2], rue du Faubourg du Roule, 73. Toutefois, si le chiffonnier appartient à mademoiselle Lettré [3], il n'y a pas d'inconvénient à le lui laisser reprendre. Vous concevez que, lorsque je parle des effets, ce n'est que de ceux qui ne font pas partie du trousseau. Je ne sais si les vêtements appartiennent à la maison. En tout cas, si elle n'en doit pas revenir, comme votre lettre me le fait craindre, j'écrirai à ma tante la religieuse pour qu'elle fasse reprendre l'argenterie, la montre, etc., etc. Elle héritera tout cela. Je me demande si par hasard vous ne l'auriez pas prévenue déjà de la triste position de sa sœur.

J'ai moins de regret de n'avoir pu aller à Paris en apprenant qu'elle n'a pas recouvré sa connaissance.

[1] Directeur de Sainte-Périne.
[2] Tante de Béranger.
[3] Cousine de Béranger, du côté des Champy.

Je venais d'écrire à mon docteur, le docteur Blanc, pour qu'il allât la voir et qu'il me rendît compte de sa position. Il arrivera trop tard.

CCXI

A MONSIEUR TRÉLAT

Fontainebleau, 26 avril 1856.

Grand merci, mon cher Trélat, de la bonne nouvelle que vous me donnez. Voilà une amélioration bien subite. Oui, certes, j'attribue le miracle à saint Jules [1] et à son puits. Savez-vous, parpaillot, ce que c'était que ce brave saint? Un digne vétéran à qui un proconsul et des sénateurs disaient: « Sacrifiez à nos dieux, brûlez un peu d'encens : on vous pardonnera ; on fera même votre fortune. » Mais le digne soldat de la bonne cause répondait: « Je ne puis obéir à des ordres contraires à la foi que je professe; je ne puis encenser ce que repousse ma croyance. » — Qu'en dites-vous, monsieur le martyr ? Ce saint-là ne peut-il pas avoir eu l'intention de faire quelque chose pour vous? Vous ne vous attendiez pas à me trouver si fort sur la vie des saints. Il faut que vous sachiez que ma pauvre vieille grand'mère me priait de lui lire ce gros volume si curieux et que je l'ai conservé en ma possession. Il contient beaucoup plus de vérités qu'on ne le croit chez nous, où l'on dit: Menteur comme la vie des saints. Et, par exemple, vous ne serez pas tenté de nier le courage du patron de votre puits : nous en avons vu comme celui-là.

Mais le miracle est-il bien constaté? Vous allez dire que mon incrédulité prend le dessus un peu vite. C'est que je crains que vous ne vous enorgueillissiez trop de votre prompte résurrection. Ne voilà-t-il pas que déjà vous vous

[1] M. Trélat habitait à Troyes une petite maison retirée du quartier Saint-Jules.

occupez de savoir comment vous ferez pour reprendre vos chaînes! Il ne faut qu'un retour de froid pour vous faire crier la poitrine. Attendons les effets du printemps, qui n'a encore montré que le bout de son nez. Je suis néanmoins bien heureux de vous voir casé d'une manière qui semble si convenable à votre entier rétablissement. Je voudrais aussi vous voir rester là, au moins dans le pays. Mais quelle est cette prison de Troyes? Y trouveriez-vous un gîte un peu commode? L'air et le soleil y pénètrent-ils? Si, lorsque vous serez en état de vous reconstituer, vous prenez Troyes pour résidence, je ne doute pas que vous ne le puissiez. J'en ai même un garant. A mon dernier voyage, lorsque je croyais avoir à solliciter votre translation, et qu'au contraire je n'eus qu'à remercier Thiers des ordres qu'il avait donnés si promptement, Mignet, il me semble, me dit de sa part que vous pourriez choisir la prison qui vous conviendrait le mieux lorsque vous seriez complétement rétabli. Ce souvenir est bien présent à ma mémoire. L'administration ne pensait donc pas à vous contraindre à rentrer dans Clairvaux, dont l'air malsain fut si funeste aux compagnons de saint Bernard, le pieux fondateur qui, lui-même, fut sur le point d'y périr: encore de la vie des saints! Ce que c'est que d'habiter dans le voisinage de M. Léonard, notre curé! Non, mon cher Trélat, je ne crois pas qu'on veuille vous remettre pourrir là. Il y aurait contradiction avec l'intention qui a motivé l'ordre de votre sortie, et nos hommes d'État sont trop conséquents pour avoir pareille volonté. Que cette plaisanterie ne vous effraye pas. Au reste, nous avons le temps avant de nous occuper de ce point, et, quand nous y serons arrivés, vous me direz d'agir comme il vous conviendra.

Avez-vous reçu et lu les vers de votre ami M. *** ? Entre nous, c'est à faire pousser les hauts cris. Concevez-vous ma position? Obligé de répondre à une dédicace pleine de sen-

timents de bienveillance, et ne sachant par quel bout m'y prendre pour louer le livre qui m'était adressé! Comment se peut-il qu'un homme jeune, qui a des généreuses pensées, de l'instruction, quelque peu d'habitudes littéraires, se laisse aller à écrire à la course, pensant que les bons vers tombent de la plume commé l'eau des toits au bas de la gouttière? A travers les éloges que j'ai dû donner à la noblesse et au patriotisme de ses inspirations, j'ai tâché de lui faire parvenir quelques conseils, car il m'est douloureux de tromper la jeunesse. J'ai cru découvrir une malice dans les *blancs* qui enrichissent tant de pages de ce volume, et lui en ai tenu compte. Malgré la lettre de Lamennais, je crains que ses poésies ne restent chez le libraire. En le remerciant, je lui ai donné de vos nouvelles. J'avais bien envie de le tancer à propos de la pièce de vers qui vous est consacrée. Comment n'a-t-il pas su se contenter d'être vrai dans la peinture de votre situation, et quel besoin d'exagération quand le fait par lui-même suffit pour toucher le cœur de tout homme un peu bien organisé?

Oui, voilà, je l'espère, l'*Encyclopédie* remise à flot. J'en suis très-satisfait pour les deux pilotes et aussi pour moi, qui lis avec tant d'intérêt la plupart des articles de cet ouvrage. Je n'adopte pas toutes les idées de Leroux, mais combien j'admire la profonde sagacité et l'étendue de sa pensée! Il est difficile d'avoir un travail plus consciencieux avec moins de pédantisme. Et voilà pourtant des hommes qui végètent, pour qui personne n'est tenté de rien faire! Ce pauvre Leroux, quatre enfants et une femme folle! Oh! que vous êtes heureux dans votre infortune d'être soutenu par une amie qui veille sur votre santé, qui vous force à vivre, comme vous me disiez! Il eût fallu une pareille protectrice à notre ami, une femme qui chassât les mouches de son sommeil. Mais, hélas! Heureusement, m'a dit Froussard, que ses garçons

promettent de lui donner le contentement que vous recevez du vôtre.

Adieu, mon cher ami. Soignez-vous bien; ne jardinez pas trop, écrivez encore moins, si ce n'est pour me donner de vos nouvelles.

A vous de cœur.

CCXII

A MONSIEUR HIPPOLYTE FORTOUL

Fontainebleau, 27 avril 1836.

Je me hâte, mon cher Fortoul, de vous envoyer ma lettre au maréchal, afin que, si vous y désiriez quelques changements, vous ayez le temps de me la renvoyer avant son arrivée. Et je vous prie de ne pas vous gêner.

C'est un gascon, et je lui donne de la *blague*, comme disent les troupiers. J'ai fait sonner le nom de Manuel, parce qu'en effet ils se connaissaient un peu; mais savez-vous ce qui le touchera le plus dans cette épître si louangeuse? je vous le donnerais en mille à deviner que vous n'y arriveriez pas. Eh bien, c'est votre titre de journaliste. Tous les charlatans aiment les trompettes. Je vous engage donc à porter cette lettre vous-même.

Il y a quatre ans, il demeurait rue Cadet, à l'entrée du côté du Faubourg-Montmartre, à droite.

Vous me flattez terriblement, mon cher ami; est-ce aussi pour faire le cher oncle chef de bataillon? Mais je ne me prends pas, moi, à toutes ces gentillesses, et je ne conçois pas que vous n'ayez pas pensé tout ce que je peux avoir dit de bon sur *Jocelyn*. Si vous voulez que je vous dise ce que je trouve de plus louable en moi, c'est de savoir apprécier ce qui est fait dans la manière la plus opposée à la mienne. Ainsi la poésie de Lamartine (et ici je ne prétends pas me mettre à sa hauteur) est souvent vague; il en résulte que son style n'a

rien d'arrêté. Tandis que, dans mes bribes, j'ai, au contraire, une forme précise, ennemie de l'indécision. Toutefois, je sais mettre de côté mes lunettes de travail pour lire et juger ses vers avec des besicles d'amateur. J'aurais peut-être été un bon critique par cette équité naturelle de mon esprit. Voilà ce que vous pouvez louer en moi; le reste, ne vous y arrêtez pas ; et si tout le monde vous semble fou, défiez-vous de vous-même à l'instant où vous croyez trouver un sage. Ce sont deux espèces dont une seule peut avoir la mesure de l'autre.

Puisque vous êtes écrasé de chefs-d'œuvre, tâchez de vous en débarrasser le plus tôt possible, pour venir voir reverdir notre forêt, qui est déjà charmante, et qui, s'il venait quelques jours de douces pluies, serait bientôt magnifique.

Quoique fort souffrant depuis quelque temps et affaibli par la diète, je ne puis m'empêcher de la parcourir. Outre le vin de Bordeaux, vous trouverez, si vous vous hâtez, de bonnes friandises que m'a envoyées le procureur général d'Aix [1]. Dites à P*** que la caisse est arrivée à bon port, et que je le remercie de la peine qu'elle a dû lui donner.

Adieu; mille amitiés à tous ceux qui travaillent; moi, je ne fais encore que prier. A vous de cœur.

CCXIII

A MADAME URBAIN CHARTIER

Fontainebleau, 28 avril 1836.

Madame, je ne reçois qu'aujourd'hui les vers que M. votre mari a eu la bonté de m'adresser par une lettre en date du 18 février. Vous avez sans doute été instruite de ce retard, et ne m'accusez pas d'avoir laissé si longtemps cette lettre sans réponse. Comment pourriez-vous le croire, madame, après tout ce qu'il y a de flatteur pour moi dans votre jolie épître

[1] M. Borély.

et tout ce que je dois trouver d'honorable dans le choix que vous voulez bien faire de moi pour juge de vos œuvres? Continuez de versifier; chantez, madame, chantez; tout le monde vous donnera cet avis. Continuez de vouloir qu'un riche été succède à votre printemps, qui, sans doute, vous garde encore bien des fleurs pour couronner votre muse. La circonstance qui vous a fait l'invoquer pour la première fois est touchante; et, racontée par une mère, elle suffirait pour désarmer les plus âpres censeurs, si vous en pouviez rencontrer de tels. Le Brun-Pindare, si grand ennemi des femmes auteurs, en lisant ce court récit, ne vous eût certes pas renvoyée à votre *glace*, à moins qu'il n'en eût espéré quelques inspirations semblables à celle que vous lui devez. Les chansonniers, madame, sont bien autrement faciles que les faiseurs d'odes, surtout avec les dames. Toutefois, madame, je croirais manquer à ce que m'impose la confiance que vous voulez bien me témoigner, si je ne vous donnais que des louanges en échange de celles que vous m'avez prodiguées et dont vous auriez été plus sobre si vous saviez bien quelle est l'opinion que j'ai de moi-même. Je me permettrai donc de mêler aux éloges quelques-uns des avis qu'une vieille expérience suggère toujours. Usez sobrement du vers alexandrin; conformez la mesure à la nature du sujet que vous traitez. Habituez-vous à jeter de la variété dans la coupe de vos vers; ne négligez pas trop l'exactitude de la rime. Surtout, madame, surtout fouillez longtemps dans votre cerveau pour vous assurer qu'à côté de l'idée que vous y puisez il ne s'en trouve pas une meilleure encore qui rit de voir que vous lui préfériez une sœur moins fraîche et moins jolie. Enfin, me permettrez-vous de pousser le pédantisme aussi bas qu'il peut descendre? Respectez la langue, que vous trouverez toujours si bien disposée à rendre les pensées d'une épouse et d'une mère. A quoi bon cette dernière remarque, allez-vous dire,

peut-être? C'est que le vieux chansonnnier, qui n'a jamais pu apprendre l'orthographe, s'est pourtant aperçu que vous supprimiez un peu trop l'*s* de la deuxième personne du présent de l'indicatif dans les verbes de la première conjugaison. Ouf! voici une belle phrase de maître d'école d'où je croyais ne pouvoir me tirer. Mais, direz-vous encore, M. de Lamartine souvent en use ainsi. Il n'en fait pas mieux, madame. Et puis, M. de Lamartine a fait *Jocelyn;* quand vous aurez fait votre Jocelyn, et je n'en désespère pas, nous vous passerons bien des peccadilles qu'aujourd'hui nous nous faisons un devoir de reprendre, ne fût-ce que pour l'honneur de la barbe, comme dit le bon Chrysalde.

Pardonnez-moi d'acquitter en pareille prose ce que je vous dois pour le plaisir que vos vers m'ont procuré; ayez la bonté de faire part de mes remercîments à M. Chartier, et permettez-moi, madame, de vous offrir l'hommage de mon respectueux dévouement.

J'ai l'honneur d'être votre très-humble serviteur.

BÉRANGER.

CCXIV

A MONSIEUR X***

Fontainebleau, 28 avril 1856.

Je vous remercie, monsieur, de la marque de bon souvenir que vous voulez bien me donner. Je suis heureux du parti que j'ai pris, et plus je vis loin du monde, plus la solitude me devient chère. Ma santé a été très-bonne cet hiver; depuis une quinzaine seulement la poitrine me fait un peu souffrir; mais avec du régime et de la diète j'espère me débarrasser de cette indisposition.

Il m'est bien doux d'apprendre que, pour prix du mal que vous et madame vous êtes donné, vous soyez dans une position à écouter les inspirations de votre cœur, en tendant la

main à ceux qui commencent comme vous avez commencé, mais non pas tous avec autant d'intelligence et de courage.

Vous avez bien raison, monsieur, de refuser le nom d'homme à ceux qui ne compatissent pas aux maux des classes inférieures. Mais, ne vous y trompez pas; le nombre de ces êtres mal organisés est beaucoup moins grand qu'on ne le suppose; seulement est grand et très-grand celui des hommes qui s'étourdissent sur tant d'infortunes dont, faute de trouver le remède, ils iraient jusqu'à nier la réalité. Le grand tort de notre époque, c'est de croire à la méchanceté; aussi, monsieur, je loue ceux qui, comme vous, donnent, autant qu'ils le peuvent, l'exemple des vertus de cœur; c'est le meilleur moyen pour réconcilier les hommes entre eux et les amener enfin un jour à s'entendre sur leurs véritables intérêts. C'est une œuvre que, dans sa petite sphère, chacun peut tenter autour de soi, et c'est bien certainement la plus louable et la plus sûre des propagandes.

Vous paraissez croire que le découragement a pu m'atteindre. Les hommes complétement désintéressés pour leur propre compte sont peu susceptibles de découragement, surtout quand un peu d'expérience leur a appris à saisir l'ensemble des choses au lieu de s'arrêter aux détails. Et quoi pourrait donc me causer du découragement? Laissons cela aux ambitieux, aux faibles, aux bavards. Si je ne chante plus, c'est qu'on ne chante pas à tout âge, et que toutes les époques ne prêtent pas à la chanson. La France aujourd'hui a bien autre chose à faire ; et moi, vieux que me voilà, il me convient aussi de tenter de plus graves essais. Je cherche s'il n'y aurait pas quelque moyen à ma portée d'éclairer ce peuple que tout le monde dit aimer et que trompe tout le monde, peut-être uniquement parce que tout le monde se trompe. Mais il n'y a pas de nécessité que le public sache si je dors ou si je veille, et, comme je n'aime pas à l'entretenir de moi, on me

croit mort ou à peu près; laissez penser ainsi, monsieur, laissez penser même toute autre chose, si cela peut amuser. Jusqu'au jour où l'on se croit en mesure d'être utile à ses semblables, il faut savoir vivre dans le silence et l'oubli. Ce qui serait le comble du bonheur, ce serait de pouvoir les servir sans en être connu. Il me semble que ceux que leur nature a faits républicains doivent penser ainsi, et qu'en y réfléchissant vous devez être de cet avis.

Adieu, monsieur, faites part de mes remercîments à madame, et croyez-moi de cœur tout à vous[1].

CCXV

A MONSIEUR HIPPOLYTE FORTOUL

Fontainebleau, 6 mai 1836.

Je reçois, mon cher ami, une lettre du maréchal, qui me fait mal augurer de votre affaire. Il trouve mon encens de bonne odeur; il me parle des dégoûts qu'il éprouve et ne me dit qu'un mot de vague promesse : « Croyez que je ferai tout mon possible pour vous être agréable, » etc., etc. Or, pourquoi m'écrire avant qu'il y ait chose faite? N'est-ce pas que, malgré tous les titres qu'il se plaît à reconnaître à votre oncle, il sait déjà qu'il n'en peut ou n'en veut pas faire un chef de bataillon? Voilà au moins pour moi ce que doit signifier la réponse venue trop tôt, pour éviter de la faire plus tard, quand l'insuccès sera avéré : c'est ce qui m'en fait vous donner avis sur-le-champ, pour que vous fassiez agir P*** dans les bureaux. J'ai connu un peu, autrefois, M***. Je ne pense pas, toutefois, que mon nom ferait rien de ce côté, et P*** est dans une bonne position pour solliciter cette puissance, car c'en est une.

Je viens de recevoir une lettre fort aimable de madame ***, à qui je répondrai bientôt. Elle m'envoie des consolations

[1] Lettre communiquée par M. le docteur Lavalle (de Dijon).

pour la mort de ma tante. Je l'en remercierai; mais moi, qui abhorre l'hypocrisie, je vous dirai que les consolations sont superflues. Depuis que j'ai l'âge de raison, j'ai peu aimé cette tante, d'une nature brute et d'un cœur sec; mais elle a pris soin, chez mon vieux et bon grand-père le tailleur, de cinq ou six de mes premières années; je devais à ces soins, je devais à mon grand-père qui, malgré sa nombreuse famille, s'était chargé de moi, de donner à ma tante tous les secours qui dépendaient de moi. Depuis seize ans elle était entièrement à ma charge, et j'avais été utile à elle et à son mari bien avant cette époque. Triomphant de je ne sais quelle ridicule antipathie, je l'avais prise avec moi, parce qu'il me semblait qu'elle y dût être mieux qu'ailleurs. Voilà toute l'histoire de mes relations avec elle : aussi y aurait-il mensonge à me dire affligé profondément. Ce n'est pas là ma vieille tante de Picardie. Oh! celle-là, c'est autre chose.

Ne voilà-t-il pas que vous vous laissez aller tant soit peu à la misanthropie! Cela ne m'étonne pas; mais tâchez de tourner bride le plus tôt possible. Quand on ignore le monde, on se sent disposé à aimer les hommes indistinctement; puis, une demi-connaissance de ce monde nous pousse à le prendre en grippe. Mais avec un esprit droit, un cœur honnête, si on acquiert enfin la science complète de l'humanité (et ne croyez pas qu'elle soit dans les livres), on se réconcilie avec ses semblables, et l'on éprouve le besoin de les servir, au risque d'être réduit par eux à s'écrier comme Jésus-Christ : « Pardonnez-leur, mon père, ils ne savent ce qu'ils font. »

Mais n'allez-vous pas dire que je prêche comme un de ces capucins que peut-être vous avez entendus dans le Midi, où la race a encore conservé un pied?

A propos de capucins, on m'écrivait que *Jocelyn* était une capucinade. Je ne suis point de cet avis, et je réponds comme

Diderot : « J'ai pleuré. » Je lis dans une *Revue* de province que Nisard a fait, dans la *Revue de Paris*, un article sur un des chefs de la nouvelle école. Au peu de mots qu'on en cite, je suis tenté de croire que cet article est sur *Jocelyn*. Si je ne me trompe pas, et que vous puissiez me procurer le numéro, vous me ferez plaisir.

Nisard est un homme d'un véritable mérite, mais qui, je le crains, comme tous les réacteurs, voudra pousser trop loin ses attaques contre la littérature nouvelle, cause première par ses excès de la réaction qu'elle fait naître, et qui a peut-être longtemps à triompher.

Vous saurez que Lebrun ayant communiqué une lettre à Lamartine, où je parlais de *Jocelyn*, comme je vous en ai parlé, celui-ci exprima le désir de me connaître. Lebrun avait eu l'idée de nous réunir; mais je n'ai pas accepté. M. de Lamartine appartient à un monde faux qui ne me convient pas; il est bien à croire que nous ne pourrions nous comprendre, et je suis même bien sûr que si quelque chose l'étonne, c'est que je sois quelque chose. Or l'admiration que j'ai pour le talent ne m'abuse pas sur le compte de ceux qui le possèdent, et la dignité fausse ne peut me faire illusion. J'ai donc trouvé inutile de rechercher un homme éminent dont je ne crois pouvoir aimer que le talent.

Je viens de vous renvoyer par madame Perrotin les *Crépuscules* de Hugo, que j'avais oublié de joindre au *Jocelyn*.

Adieu, mon cher Fortoul, n'oubliez pas que vous m'avez promis de venir passer quelques jours ici aussitôt que le ciel se débarbouillera; j'espère que cela ne tardera pas. A vous de cœur.

CCXVI

A MONSIEUR H. FORTOUL

8 mai 1836.

Voici une lettre pour le maréchal ; voyez s'il vous convient

de l'envoyer, mon cher ami : elle prouve l'intérêt que je prends à cette affaire et semble pouvoir le lier un peu. Il est naturel, d'ailleurs, que je le remercie. Examinez si j'y touche convenablement les points épineux, même dans le *post-scriptum*.

Si avec P*** vous pensez qu'elle peut avoir un bon effet, envoyez-la ou portez-la. Je n'y puis pas autre chose ; seulement je penche à croire qu'elle peut produire de l'effet à notre avantage.

La lettre de votre oncle me prouve qu'il est peu propre à faire son chemin. Je l'en estime davantage. Tout ce qu'il dit d'Alger, il y a longtemps que le général Berthezène, qui a gouverné et conquis Alger me l'a dit. Il a même publié une brochure[1] dans ce sens, dont j'ai recommandé la lecture à Passy[2], tout en lui disant de se défier de ce qu'il y avait de trop positif dans les vues. Il y a dans certaines choses des utilités qui ne se calculent pas la plume à la main. Alger est peut-être cela pour nous; mais il ne faut pas non plus faire la mine d'or des intrigants.

Adieu, tout à vous de cœur.

CCXVII

A MONSIEUR WILHEM

9 mai 1836.

Mon cher Wilhem, nous t'attendons jeudi ainsi qu'Antier, et il est très-vraisemblable que nous aurons place pour vous deux, car nous n'avons et ne comptons sur personne autre.

Seulement je me hâte de t'écrire pour te prévenir que par le bateau à vapeur vous arrivez à sept heures du soir, au lieu que par la voiture de l'*Hôtel de l'Univers*, rue Croix-

[1] *Quinze mois en Algérie.*

[2] M. Hippolyte Passy, qui a été plusieurs fois ministre sous Louis-Philippe, et qui a été l'un des amis de Béranger avant, pendant et après ses ministères.

des-Petits-Champs (vis-à-vis la rue Montesquieu), ou par la voiture de la rue et passage Dauphine, en retenant vos places, vous arriverez à deux heures, deux heures et demie : ceci mérite considération, vu le peu de temps que tu nous donnes, surtout partagé comme tu vas l'être entre Bracq et nous. Par parenthèse, tu es tombé là en bonnes mains. Tu vas avoir à avaler le *cavalier modèle*, depuis les oreilles jusqu'à la queue, depuis le shako jusqu'aux sous-pieds, et peut-être tout le régiment avec. En attendant, tout à toi, ainsi que Judith qui t'embrasse.

CCXVIII

A MADAME BRISSOT-THIVARS

15 mai 1836.

J'ai bien tardé à vous remercier, ma chère, des consolations que vous m'avez adressées au sujet de la mort de ma tante. Ce que vous dites des liens de famille qui se rompent ne me va cependant pas beaucoup; car, sauf ma vieille tante de Picardie, personne ne m'a donné l'idée des avantages de la parenté. Je ne parle pas, bien entendu, des parents de mon âge ou à peu près, parce que ce sont là des amis, comme ceux qu'on fait au collége, plutôt que des parents. Quant à ma tante qui vient de mourir, vous vous trompez aussi si vous pensez qu'elle fût reconnaissante de tout ce que j'ai fait pour elle depuis seize ans. C'était le cœur le plus sec et le plus ingrat; ce qui est juste, c'est que comme elle se trouvait bien à Sainte-Périne, j'ai regretté beaucoup qu'elle n'ait pas profité du sacrifice que j'avais fait pour l'y faire entrer, quoiqu'il dût m'en coûter par la suite.

Voilà le beau temps et ma santé revenus. Au reste, je ne sais si je me suis fait une fausse idée, mais je crois que mon indisposition n'avait pas d'autre cause que l'eau de puits qu'on me faisait boire au lieu d'eau de pluie, comme j'aime

à en avoir. Je m'en suis aperçu trop tard. Ce qu'il y a de certain, c'est que dès que je suis revenu à mon breuvage favori, je me suis trouvé mieux. L'eau de Fontainebleau ne me vaut rien; je m'en suis aperçu dès les premiers moments de mon séjour ici.

Je vous sais gré de m'apprendre vos relations intimes avec M. Gisquet[1]; cela peut être bon pour votre mari à qui il est facile de nuire dans l'esprit des gens qui ne le connaissent pas bien. Vous voilà en position de braver les envieux que sa place doit lui faire. Vous feriez bien de profiter de l'heureux hasard qui a établi ces rapports, pour caser Brissot d'une façon plus stable et dans une partie surtout plus facile et moins exposée aux chicanes du public, que celle qu'il a aujourd'hui. Au reste, vous êtes assez prévoyante pour savoir ce qu'il convient de faire pour assurer votre sort.

Certes vous me surprenez beaucoup en me disant quel est le talent de société qui distingue votre préfet. Comme vous l'observez, on ne peut concevoir quel moment il a pris pour se former à ces jeux d'esprit qui ont leur difficulté et par conséquent leur mérite. Je suis sûr que depuis cette soirée, vous vous êtes essayée en secret à coudre des rimes au bout les unes des autres. Si vous y parvenez vous aurez un grand mépris pour les pauvres poëtes qui, comme Malherbe, passent un jour à faire sept ou huit vers. Je suis de ceux-là, et je tremble d'apprendre que vous réussissez à l'improvisation.

La lune de miel de M. et madame J*** pourrait bien finir en croissant, si ce que vous me dites est vrai. Mais j'espère que vous vous êtes trompée et que l'amour le plus tendre n'a pris un air froid et ennuyé que pour ne pas trop éveiller l'envie. Faites, je vous prie, mes compliments à la nouvelle mariée.

C'est hier que j'ai reçu la *Revue* du 1er et les *Infants de*

[1] Le préfet de police. M. Brissot était directeur du service de salubrité.

Lara. J'écrirai à Fortoul pour remercier M. Mallefille[1]. Mes amitiés au cher mari, que je remercie chaque jour de la propreté des rues de Fontainebleau. Si vous voyez Raybaud, rappelez-moi à son souvenir et permettez-moi de vous embrasser de tout mon cœur.

P. S. Je viens d'éprouver le chagrin d'apprendre la mort d'un jeune homme à qui je prenais un vif intérêt, Eugène Baillet. Quelle belle âme c'était et quel heureux esprit! à vingt-deux ans. C'est aux vieux comme moi et tant d'autres à s'en aller, et non à ces jeunes plantes qui promettent tant de fruits.

CCXIX

A MONSIEUR JULIEN BOURSON

17 mai 1836.

Avant votre lettre, monsieur, les journaux m'avaient appris la mort de Baillet : cette triste nouvelle ne m'a pas surpris; car, dès que je l'ai connu, il m'a semblé menacé d'une fin prématurée. A mon dernier voyage à Paris, je fus tellement frappé des progrès du mal que je ne pus m'empêcher d'appeler vivement son attention sur des souffrances que trahissaient tant de signes extérieurs, auxquels il ne semblait attacher que peu d'importance. C'est deux jours après cette conversation qu'il vint m'annoncer qu'ayant consulté le docteur Andral, il allait respirer l'air natal. Dès ce moment, monsieur, j'espérai peu le revoir. Avec une nature moins ardente, il eût pu y avoir de la ressource, mais l'activité de son imagination, et ce malheureux besoin de vivre vite qui se remarque dans presque tous ceux qui ont peu à vivre, me firent croire dès lors à sa fin prochaine. Mes regrets commen-

[1] M. Lucien Mallefille, né à l'île de France en 1813, et auteur des *Sept Infants de Lara*, drame joué en 1836 à la porte Saint-Martin.

cèrent dès ce moment, et la triste nouvelle que vous m'annoncez n'a fait qu'y ajouter cette certitude douloureuse qu'on se plaît toujours à repousser, surtout quand celui qui en est l'objet inspire un intérêt si vif et si mérité. Il y aurait à rougir de n'avoir pas admiré dans cette jeune âme tout ce qu'il y avait de tendre et d'élevé, de juste et de bienveillant. C'était un de ces hommes qui pensent avec leur cœur, et dont la vie, si longue qu'elle fût, serait un enchaînement d'œuvres bonnes et belles, si, trop souvent, cette vie n'était bornée par le développement trop prompt des germes précieux que Dieu a mis en elle. Au reste, si peu qu'ait vécu votre ami, sa vie a été pleine de ces œuvres qui méritent les bénédictions et les applaudissements. Faut-il que tant d'êtres à bout de leurs facultés restent ici-bas (et je me mets du nombre de ces traînards) et que la mort retranche de jeunes et brillants esprits qui promettent des moissons de gloire et de vertus! Peut-être la Providence, qui ne veut pas que l'humanité marche trop vite, fait-elle, à dessein, disparaître ces instruments excitateurs qui la mèneraient au pas de course vers un meilleur avenir. S'il en était ainsi, combien, en s'accumulant sur une tête, les années devraient lui donner d'humilité! C'est parce que je suis disposé à cette croyance que j'applaudis avec tant de joie aux efforts et aux succès des hommes de votre âge, et que je fus si heureux d'accueillir Baillet, de l'encourager, d'essayer de lui être utile, surtout de payer d'estime et d'attachement la confiance qu'il avait mise en moi : aussi, monsieur, vous me trouverez toujours disposé à donner à sa mémoire des preuves de cet intérêt. Mais je ne puis, par égard pour cette mémoire qui doit m'être chère, vous dissimuler les craintes que m'inspire le projet que vous semblez avoir conçu de publier quelques-uns des manuscrits laissés par votre jeune ami.

Baillet, plongé dans une immensité d'études, tourmenté

du désir d'acquérir pour répandre, n'a pas eu le temps de mettre de l'ordre dans ses idées, et surtout de pénétrer les secrets du style, sans lequel presque toutes les publications avortent, à une époque de civilisation où le besoin des formes se fait si généralement sentir, et où l'on peut dire qu'il est si généralement répandu. Sa raison n'avait pas encore reconnu la nécessité de résumer, grand et dernier travail des bons esprits. Je ne connais de lui que son *Manuel*, qui exigerait beaucoup de retranchements, et le drame dont vous me parlez, monsieur, mais qui, selon moi, au moins, ne pourrait soutenir l'impression. Je ne savais pas qu'il eût fait de vers, mais je doute fort, lui qui ne soupçonnait pas toute la peine que peut donner la prose à un écrivain difficile, qu'il ait jamais pu triompher des entraves de notre versification si étroite et si méticuleuse. Et ne croyez pas, monsieur, que ce que je dis du style soit une simple affaire de goût. Non, vraiment! la perfection du style doit être recherchée de tous ceux qui se croient appelés à répandre des idées utiles. Le style, qui n'est que la forme appropriée au sujet par la réflexion et l'art, est le passe-port dont toute pensée a besoin pour courir, s'étendre et prendre gîte dans tous les cerveaux. Le négliger, c'est ne pas aimer assez les idées qu'on veut faire adopter aux autres. Du moins, quoique sans éducation première, j'ai toujours pensé ainsi, et l'expérience m'a prouvé que je ne me trompais pas. Je ne doute pas que Baillet, sa provision scientifique faite, n'eût reconnu cette vérité, et qu'en peu de temps un esprit de la trempe du sien n'eût facilement conquis ce moyen de succès dont l'absence doit se faire sentir dans tout ce qu'il a laissé : du moins je le crains, et je crains aussi le désordre de son abondance.

Il est très-bien à vous, monsieur, de penser à rendre les travaux de Baillet utiles à ses malheureux parents. En y réfléchissant, j'en suis venu à croire qu'une publication an-

noncée dans ce but, et en tête de laquelle, vous ou quelqu'un de ses autres amis, vous placeriez une notice biographique qui montrerait que cet intéressant jeune homme pratiquait tout ce qu'il recommandait à ses condisciples, où l'on pourrait même donner une espèce d'analyse de ses œuvres restées imparfaites, avec citation de passages remarquables; je pense, dis-je, monsieur, que ce serait là une chose facile et convenable, et qui, grâce à la fraternité des écoles, pourrait remplir, au moins en partie, les nobles intentions que vous m'exprimez.

Votre manière d'écrire me fait croire que, mieux que personne, vous pourriez, monsieur, faire ce travail; et si, la notice faite et soumise à ceux qui comme vous ont connu Baillet dans l'intimité, vous jugiez que mes conseils vous pussent être de quelque utilité, vous ne pouvez douter du plaisir que j'aurais à examiner cette œuvre dont tout l'honneur reviendrait à votre amitié pour ce trop regrettable jeune homme.

Avant tout, je soumets moi-même le jugement que je porte de ses travaux inachevés, et l'idée de la publication que je crois possible, à votre raison et à la connaissance plus complète que vous avez des manuscrits de Baillet. Ne me croyez pas, je vous prie, la prétention de faire autorité dans ce cas, autrement que par l'intérêt que m'inspire sa mémoire.

Recevez, monsieur, l'assurance que je n'oublierai pas que c'est à vous que j'ai dû le bonheur de connaître votre ami, et à ce titre comptez toujours sur ma considération et mon dévouement bien sincère[1].

[1] La vie de Baillet (Louis-Théodore-Eugène), né à Bergerac le 10 février 1814, et mort le 30 avril 1836, a été bien courte; mais le peu d'années qu'il a vécu ont suffi pour faire concevoir de lui les plus hautes espérances. Avocat et docteur en droit à vingt et un ans, il savait et écrivait toutes les langues littéraires. Philosophie, poésie, droit, politique, son ardent esprit avait tout cultivé. Sa parole enthousiasmait ses condisciples; il leur prêchait le devoir et la fraternité et prenait déjà sur un grand nombre d'âmes une autorité qu'on n'a pas, d'ordinaire, à son

CCXX

A MONSIEUR ÉDOUARD DE POMPÉRY

21 mai 1836.

Non, certes, monsieur, je n'ai point oublié les visites que vous avez eu la bonté de me faire à Passy et dont je vous remercie de vous ressouvenir. Je vous remercie également de la brochure que vous m'avez envoyée [1] et que j'ai lue avec grand plaisir et même avec fruit. Mon instinct, car je ne suis qu'un homme d'instinct, me fait porter le plus vif intérêt au sucre indigène, depuis l'époque de son apparition en France. L'espoir que j'ai d'abord mis en lui a été soumis à toutes les chances bonnes et mauvaises que vous décrivez si bien, en les comparant à tous les faux pas du ministre qui s'en fait le persécuteur. Vous devez donc juger de quel œil j'ai dû voir le projet de loi fiscale qui le menace. Je ne suis pas ministre, et je ne touche rien des colonies, que je voudrais comme vous voir enfin affranchies; c'est vous dire dans quelles dispositions m'a trouvé votre brochure, qui m'a résumé bien des faits et offert des aperçus que mon ignorance n'avait pas saisi si clairement dans toutes les pièces de la discussion des journaux.

Si j'osais vous faire une petite observation, elle porterait sur le style, que j'aurais voulu voir plus net, plus didac-

âge. Sans cesse attaché à quelque méditation ou à quelque étude, il se servait vite d'un souffle d'existence menacé déjà par la phthisie. Il n'a laissé qu'un livre intitulé : GUIDE INTELLECTUEL ET MORAL DE L'ÉTUDIANT EN DROIT, *contenant une introduction à l'étude du droit, une méthode générale pour étudier les sciences et les arts, et une poésie du devoir.*

Baillet est mort au moment où le public allait le connaître. C'est à Béranger qu'il devait d'être remarqué déjà par les maîtres. Béranger avait pris tout de suite du goût pour cette laborieuse intelligence et pour ce cœur fier. Un ami de Baillet, qui nous a communiqué divers détails sur sa vie rapide, nous apprend que Béranger força même Baillet, qui était pauvre, à recourir à lui dans des moments de gêne, et qu'une fois il le contraignit à accepter d'un coup cinq cents francs.

[1] Le *Docteur de Tombouctou.*

tique, sans qu'il perdît pour cela de sa familiarité, à laquelle j'attache d'autant plus de prix que, comme vous le dites dans votre lettre, il faut se faire lire, se faire comprendre. Mais, monsieur, évitez l'apostrophe et l'ironie : ce sont deux formes auxquelles il ne faut avoir recours que lorsqu'on n'a pas mieux, ou pour jeter de la variété dans le discours.

Pardonnez-moi cette critique, qui vous prouvera que je veux me venger de mon ignorance sur les choses graves, en faisant étalage de savoir sur les choses futiles. Surtout, voyez même dans cette observation la preuve de l'intérêt que j'ai pris à votre début en polémique. J'espère que vous ne vous arrêterez pas là, et que vous utiliserez au profit du pays les connaissances positives que vous avez acquises et le noble désir que vous avez de servir vos semblables, qui ne peuvent attendre leur bonheur à venir de la politique isolée des intérêts matériels.

Je souhaite que vous receviez les encouragements que mérite votre vocation, et je voudrais que ma voix ait assez de puissance pour en être un pour vous.

CCXXI

A MONSIEUR LUCAS DE MONTIGNY

Fontainebleau, 31 mai 1836.

Je n'ai point à m'excuser d'avoir attendu plus de quinze jours pour vous témoigner ma reconnaissance du présent que Bérard m'a apporté de votre part. Ces quinze jours, je les ai passés à lire et relire cette œuvre, dont je connaissais déjà diverses parties, et que, grâce à vous, monsieur, j'ai enfin pu apprécier dans son ensemble.

S'il était impossible qu'une main plus dévouée dressât le piédestal d'une si haute statue, on doit dire aussi qu'il n'était pas possible de mettre plus d'intelligence, de talent et

de tact dans un ouvrage qui nous fait si bien voir la filiation des pensées du grand homme. C'est un travail parfait qui attache à jamais votre nom à celui de Mirabeau et qui vous fera bénir par tous les admirateurs de sa mémoire, par tous les amis de la cause qu'il a fait triompher. C'est vous dire assez, monsieur, combien je vous ai personnellement d'obligation, car Mirabeau est un homme qu'instinctivement j'avais deviné dans les portions de son histoire qu'on ne connaissait pas ou qu'on connaissait mal.

J'ai eu l'occasion d'en parler à plus d'un de ses anciens antagonistes, Alexandre de Lameth entre autres, et j'avais toujours été conduit à tirer des faits qu'ils me rapportaient des conclusions favorables à sa mémoire. J'ai connu aussi M. Pellenc, dont vous faites un si bel éloge. Je vous avoue que sur ce point je pourrais différer quelque peu avec vous. Je ne vous dissimulerai même point que j'entrevis en lui le désir de se faire honneur d'une partie de l'éloquence de son ami ; mais ce désir faisait bientôt place à des narrations plus sincères et à des souvenirs pleins de franchise qui se terminaient toujours par cette exclamation que vous placez dans une autre bouche : «Vous ne connaîtrez jamais que la moitié de Mirabeau ! » Combien n'est-il pas fâcheux que cet homme, qui devinait que d'autres auraient les tentations qu'il repoussait, et qui, si je ne me trompe, m'avait signalé d'avance le Génevois Dumont, n'ait pas écrit tous les traits admirables qui l'avaient émerveillé dans Mirabeau, pendant ces entretiens particuliers où, comme disait le vieux Pellenc, il mettait le feu aux poudres en contrariant son vigoureux adversaire !

Mais que sert-il de vous parler d'un sujet que vous avez si bien traité, d'un génie dont vous nous faites si bien prendre la mesure ? Il ne m'est permis de vous en entretenir, monsieur, qu'en faisant l'éloge d'un si utile et d'un si excellent ouvrage

et en vous adressant les témoignages de ma reconnaissance pour le cadeau que vous avez bien voulu m'en faire.

Cette trop longue lettre aura du moins le mérite de vous prouver que ce livre ne pouvait tomber en des mains plus religieusement dévouées au culte de toute votre vie[1].

CCXXII

A MONSIEUR LAISNEY

2 juin 1836.

Entre vieux amis, mon cher Laisney, il convient d'agir avec franchise : or je t'avoue sans façon que, dans ce moment, ton arrivée ici me contrarierait, malgré tout le plaisir que tu sais que j'ai à te voir. J'ai ici une dame pensionnaire, avec sa femme de chambre, et j'attends d'ici à trois ou quatre jours Dupont (de l'Eure) et M. Lemaire, dont je ne puis retarder le voyage. Il n'y aura donc plus de place à table, ni de lit à offrir, et rien ne me ferait plus de peine. Et puis, à toi, je te dirai que j'ai eu assez de visites depuis le beau temps pour ne savoir plus où donner de la tête. J'ai besoin de mon temps pour le travail, et cette suite de visiteurs, si chers qu'ils puissent m'être, me prive de toute tranquillité. Aussi suis-je de l'humeur la plus désagréable ; si bien même que je forme sans bruit le projet de m'éloigner encore plus de Paris et d'aller m'enterrer dans quelque coin de la Touraine, où, dit-on, on vit à meilleur marché qu'ici. Je m'étais pourtant bien arrangé à Fontainebleau, n'ayant voulu y voir personne et ayant su éviter tout rapport avec les habitants de la ville.

Si tu étais venu dans le mois de mai, comme tu fais de coutume, je n'aurais pas été réduit à te prier de ne pas me venir voir. Mais depuis une quinzaine il m'est venu des oi-

[1] Lettre communiquée par M. Lucas de Montigny.

seaux de passage de tous les côtés ; il m'a donc fallu prendre un parti violent, et je viens déjà d'écrire trois lettres comme celle que je t'adresse, pour déranger des projets de visite à mon ermitage, qui, si je laissais faire, deviendrait bientôt une communauté nombreuse où je n'aurais pas un moment à donner au travail.

Pardonne-moi, mon vieil ami, de te mettre au rang des importuns, toi qui, tu le sais bien, es l'objet d'un attachement qui ne finira qu'avec moi. Fais toutes mes excuses à celle de ces dames qui devait t'accompagner. J'espère qu'elle ne s'en offensera pas plus que toi. Une fois que je serai parvenu à chasser la foule, ce à quoi je m'emploie de tout cœur, je compte bien en faire part à Julie, à Juliette et Gautier[1]; et, comme ils comprendront les motifs de ma conduite actuelle, ils n'hésiteront pas à venir prendre place à ma table redevenue libre. Quand Dupont (de l'Eure), qui m'aime tant, sera ici, je compte sur lui pour m'aider à sortir de l'embarras que le monde me cause et qui ne m'a jamais été plus à charge qu'au moment où j'en suis réduit à t'écrire de ne pas venir m'embrasser, toi, le plus ancien de mes amis. Tu dois même voir que j'ai hésité à en venir à cette extrémité par le temps que j'ai mis à te répondre,

Adieu, mon cher Laisney ; Judith, plus désolée que moi encore et qui ne voulait pas que je misse obstacle à ton voyage, me charge de toutes ses amitiés pour toi.

Je t'embrasse et suis toujours de cœur tout à toi.

CCXXIII

A MADAME FIRMIN

Fontainebleau, 5 juin 1836.

Je vous félicite, ma chère Adèle, de l'acquisition que vous venez de faire. Je pense bien que cette fois vous aurez bien

[1] Femme, fille et gendre de M. Quenescourt.

pris vos renseignements, et que, dans l'acte que vous avez passé, vous aurez spécifié à votre vendeur de ne pas avoir l'idée de compléter le siècle. Voilà, comme tu le dis, une belle occasion de faire des projets de bonheur pour l'avenir. J'espère bien pour vous deux qu'ils se réaliseront, et avant peu. Je vous vois déjà établis dans votre paisible manoir[1] : Firmin, débarrassé enfin de tous ses tracas de théâtre, se mettant à surveiller sa culture, et toi, faisant rentrer vos foins et vos fruits, reine dans ta maison, et lui, peut-être un jour maire de son village, car quel homme n'a pas un peu d'ambition?

Tu as raison de croire que je n'ai pas été à Paris sans vous aller voir. La dernière fois que je t'écrivis, je t'annonçai que nous ne pouvions pas avoir de repos avec madame Merlot. Je crois t'avoir dit qu'elle voulait entrer à Sainte-Périne. J'ai obtenu cette entrée. Elle a passé six semaines dans cette maison, où elle se trouvait admirablement. Une attaque d'apoplexie l'a emportée en quelques jours. Comme elle a d'abord perdu connaissance pour ne la pas recouvrer, j'ai jugé inutile de me rendre à Paris, d'autant plus qu'alors je souffrais beaucoup de la poitrine et de la bourse. Bien que j'hérite de la pension que je faisais, je regrette que la pauvre femme n'ait pas plus longtemps joui de tout ce que m'avait coûté son envie de retourner à Paris, dont elle prétendait ne pouvoir se passer. J'ai fait ma tante Julie l'héritière de la portion de son mobilier qui n'appartenait pas à la maison, et de son argenterie, etc., etc. Tu vois que je travaille toujours à m'enrichir. Une idée économique me passe pourtant par la tête depuis quelque temps : c'est de me retirer vers les bords de la Loire. Ici, je suis trop importuné, et j'ai besoin de mon temps, car il faut que je travaille. En vain j'envoie les visiteurs au diable, je ne parviens pas à m'en débarrasser. J'y

[1] Au Coudray, près Corbeil, où madame Firmin est morte il y a quelque années, et où M. Firmin vient de mourir.

fais ce que je puis pourtant, *à preuve*, comme dit Charlet, que j'ai écrit à Laisney, qui est à Nanterre et qui me voulait venir voir avec madame Quenescourt, que je le priais de n'en rien faire. Cela m'a coûté beaucoup; mais il faut que j'en vienne là, jusqu'à ce que l'habitude en soit prise. Alors j'entre-bâillerai ma porte tout doucement, pour laisser entrer quelques bons et vieux amis; c'est alors que toi et Firmin, si vous voulez encore me venir voir, vous me ferez un vrai plaisir. Mais, tant que je soutiendrai mon siége, je vous engage à n'en rien faire, car ce serait une contrariété pour moi.

Tu vois que, comme tu le dis, je te connais bien, puisque je me gêne si peu. Mais c'est avec les amis surtout qu'on doit user de cette façon d'agir. Eux seuls ne doutent pas pour cela de notre cœur.

Tu ne me donnes pas de nouvelles de M. Rolland; j'espère qu'il est en bonne santé.

Embrasse Firmin pour moi, et crois-moi à lui et à toi de cœur pour la vie.

CCXXIV

A MONSIEUR JOSEPH BERNARD

12 juin 1836.

Vous cherchez à me dégoûter des bords de la Loire par la description que vous m'en faites. Mais Bérard, qui les habite et qui a passé un jour ici avec ses deux grands garçons, m'en a donné une idée bien différente. Il soutient qu'on y trouve de l'ombre. Au reste, je ne m'attends pas à trouver souvent des bois comme ceux qui m'entourent ici. Ce qui fait que ce serait à mon grand regret si je me voyais forcé de m'en éloigner, car j'ai décidément la passion des forêts.

Fortoul est venu passer ici une quinzaine de jours, et je lui ai fait voir en détail la plus grande partie des beautés de

la mienne[1]. Quand vous viendrez, je vous en ferai juge aussi. Vous me dites que tout le monde viendra me chercher : Dieu

[1] Nous plaçons ici quelques pages de M. Fortoul, celles mêmes dont Béranger l'a précédemment remercié et blâmé (*V.* la lettre CLXXXXIII). Il s'y trouve des choses qui sont bien à leur place ici. Au moment où Béranger va quitter la grande forêt, de tels souvenirs ne sont ni sans grâce, ni sans éloquence.

« La vraie gloire n'est pas un prix vulgaire qu'on puisse gagner par quelques ouvrages d'une pensée élégante et d'un style châtié. Elle récompense des mérites plus solides, elle n'est acquise à l'écrivain qu'à ces deux conditions : que ses écrits auront rendu service au siècle, et qu'ils sont l'expression d'une vie sérieuse et remarquable. Quel est celui des grands hommes du passé dont le talent ait été inutile à la civilisation, et dont la biographie ne soit pleine de sentiments profonds et de grands enseignements humains? Si nous estimons tant Byron, n'est-ce point parce que nous admirons sa vie encore plus que ses poëmes?

« Il n'est pas besoin de rappeler l'aide que Béranger a prêtée aux plus nobles passions de notre temps. Le souvenir de son courage est dans tous les cœurs. Jeté au milieu de nos luttes politiques, le chansonnier sut à la fois faire tomber sous ses sifflets les forteresses d'un pouvoir mauvais et soutenir par ses vives espérances la chaleur des esprits que désespérait la longueur du siége. Les combats qui se livraient en ce temps-là ne sont pas, comme on l'a dit, si transitoires qu'un poëte puisse se repentir d'avoir attaché son nom à leur renommée. Il s'y agitait de grandes choses. Tout le passé et tout l'avenir étaient là en présence. Les siècles les plus reculés avaient été réveillés par le despotisme et appelés à vaincre le présent; tous les héros de l'histoire moderne avaient été conviés à cette bataille contre toutes les idées d'où naîtra la réalité de tous les siècles futurs. Je ne trouve pas que cela soit mesquin; je pense, au contraire, que l'époque de la Restauration est fondamentale, décisive, profondément dramatique, éminemment historique. Aujourd'hui surtout que nous la contemplons dans ses ruines, nous ne pouvons que bien augurer des trois ou quatre illustrations qui en représentent les principaux aspects.

« Mais le siècle est encore bien peu éclairé sur la vie et sur la puissance du poëte national. Et ceci peut soulever de singulières questions touchant l'estime que l'on doit faire de la célébrité.

« Voilà un homme dont le nom et l'image se retrouvent partout, dont les vers sont dans toutes les bouches, dont le peuple conserverait à lui seul la tradition, dont les nations étrangères sont curieuses et jalouses ! Eh bien, le public connaît tout de cet homme, excepté lui-même. Le public ne sait ni ce qu'il y a dans sa tête, ni ce qu'il y a dans son cœur; il n'a encore appris que ses vers. Il salue en lui une idée complexe, faite d'une moitié de Tyrtée et d'une moitié d'Anacréon. Peut-être ne croit-il pas qu'il soit besoin d'une individualité robuste et d'une profonde étude du monde pour être chansonnier? Il ne voit pas Franklin qui cache son grave génie derrière une marotte. N'est-ce pas toujours ce même public qui se figure que Molière devait être un drôle de corps et que la Fontaine était un bonhomme?

« Béranger était dans sa jeunesse triste et faible. Ce parleur brillant, animé, abondant, que les salons de Paris regrettent aujourd'hui, a commencé par être un jeune homme timide, indécis, muet. On le croyait poitrinaire. Il avait la tête penchée en avant. Le monde et le temps au milieu desquels il s'éleva le forcèrent à devoir toutes ses consolations à lui-même. Il se façonna dès lors à la solitude; il

m'en préserve ! Aussi ai-je refusé la rencontre avec l'auteur de *Jocelyn*. J'en ai donné de bonnes et longues raisons à Le-

apprit à mettre entre les hommes et lui un rempart volontaire et solide. Il s'accoutuma à ne rien espérer que de son esprit. C'est le propre des natures délicates et souffrantes de se replier en elles-mêmes, de ne jeter sur les événements extérieurs que des regards rares et sûrs, de ne pas se contenter de la lumière solitaire qui brille au dehors et d'exciter vivement la flamme de ce flambeau intérieur de la conscience dont nous portons tous l'étincelle. Les organisations maladives s'observent soigneusement. Voilà pourquoi elles sont prédisposées au génie. Car, si l'on convient une fois que le moi reflète le monde, on peut dire que la poésie, c'est l'analyse du moi.

« Les habitudes de réflexion que Béranger contracta de bonne heure n'eurent pas seulement l'effet de creuser assez profondément l'intimité de ses sensations pour en faire un poëte, elles étendirent les directions de sa pensée dans tous les sens, et en firent ainsi un esprit large et un homme habile. J'ai vu souvent Béranger, dans un salon où étaient réunis des écrivains distingués, préférer au plaisir de se faire admirer par les gens de son art celui d'étonner un négociant par son entente des affaires. Il allait chercher un marchand de soie assoupi dans quelque coin, et se mettait à parler avec lui si bien de matière brute, de main-d'œuvre, de salaire, des papiers, de la spécialité des maisons considérables et des qualités les plus cachées de leurs chefs, que mon homme finissait par conclure que Béranger avait manqué sa carrière, et qu'il était né pour le commerce.

« C'est en soi-même qu'on doit étudier les autres hommes. Béranger connaît parfaitement tous ceux qu'il a vus. Son tact l'a rarement trompé; sa mémoire sert admirablement sa raison; il rapproche avec avidité les faits les plus éloignés et sait tirer des conclusions importantes des choses les plus futiles. Aussi il se plaît à écouter les personnes qui sont sincères et dont l'observation peut fournir des faits à son jugement. Mais il est inutile de mentir ou de feindre avec lui. Sa pensée décompose immédiatement celle des autres et en reporte les éléments à leurs origines. S'il est même quelquefois inutile de lui parler pour se faire comprendre; s'il est intéressé à ce que vous ne savez lui dire, il le lira sur votre physionomie. Il faut l'entendre peindre un homme ! En quelques traits, il vous montre ses dehors, son costume, sa manière, son cadre; et puis subitement il vous le retourne, et, avec un mot, vous livre si bien le secret de son âme, que désormais cet homme peut vivre longtemps sans rien faire qui vous soit imprévu.

« Béranger n'a pas fait de la politique pour faire des chansons. Il répète souvent que la poésie n'est pas un but, mais un moyen. Cela est surtout vrai pour lui. S'il a écrit des vers politiques, c'est parce que la politique le préoccupe sérieusement.

« Venu du peuple, il en a trop connu les nécessités pour n'en point proclamer les droits. L'importance que les masses ont prise de plus en plus dans le mouvement des choses depuis quarante ans aurait pu à elle seule accroître celle de l'homme qui les présente si noblement. Mais, dans quelque situation qu'il se fût trouvé, ce poëte était inévitablement destiné à l'intelligence des événements et des hommes historiques. Son esprit s'adapte aux réalités avec une souplesse inouïe; dans sa poésie. il les illumine sans les défigurer; dans sa vie, il les admet sans s'y soumettre; au pouvoir, il les eût comprises pour les dominer. Entre tous ceux qui ont le bonheur de l'approcher, les moins perspicaces ont dit ce que cet

brun. J'ai pourtant fait dernièrement des avances à un homme dont les articles m'avaient toujours instruit et charmé ; c'est

Anglais disait de Corneille, « qu'il était né pour administrer les affaires de la nation. »

« Cependant Béranger semble s'éloigner de plus en plus du centre de la vie politique. En juillet 1830, il demeurait à Paris. Il traversa souvent les barricades pour porter ses utiles conseils aux hommes politiques du temps. La haute raison qu'il employa au milieu de ce trouble imprévu frappa vivement ses amis et ses adversaires. Quelques jours après, il refusa de prendre part à l'administration; ses amis y entrèrent. Il resta encore à Paris. Les ministres l'allaient voir rue de la Tour-d'Auvergne. Ils lui répétaient souvent des paroles qu'ils croyaient légères ou obscures, et où Béranger vit promptement l'annonce de leur chute.

« Effectivement, ces ministres, auxquels nul parti ne saurait refuser au moins une haute probité, firent place, sitôt que leur besoin fut passé, à d'autres qui commencèrent la réaction aujourd'hui déclarée et puissante. Béranger quitta Paris, franchit la barrière et s'établit à Passy. De là il entendait encore fort distinctement les bruits que fait la grande ville. Les hommes du pouvoir nouveau venaient quelquefois savoir ce qu'il pensait; mais on rencontrait plus habituellement chez lui les jeunes esprits sous le souffle et l'inspiration desquels s'élevèrent les grosses tempêtes qui assaillirent le commencement de la domination doctrinaire.

« Les idées d'organisation postérieure tourmentaient toutes les têtes; un parti démocratique se hâta de les faire éclore et de les imposer. Béranger conseillait toujours, blâmait souvent, espérait autant qu'il convient. Mais l'orage que les idées avaient amoncelé creva et les engloutit pour un temps. Béranger s'éloigna du seuil de cette capitale tachée du sang de ses enfants. Il s'exila à Fontainebleau.

« Lorsque Béranger était à Passy, il parlait d'*Obermann* comme d'un livre dangereux, conviant, par la séduction de la solitude, à l'oisiveté de l'esprit et de l'intelligence sociale. Ce bon sens élevé du poëte n'a jamais été pris du doute où M. de Senancour a promené son imagination. Béranger s'est toujours nourri de choses positives. S'il attaque les questions, ce n'est pas seulement pour les soulever ainsi que des fantômes menaçants et insaisissables, c'est pour les résoudre. Ce qui lui plaît dans les problèmes, ce sont les résultats et non les formules. Aussi n'a-t-il pas cessé d'opposer de résistantes ironies à l'envahissement du désespoir littéraire et du spleen poétique. Et cependant le voilà qui s'éloigne successivement du monde, et qui, à chaque défaite de nos espérances, répond par une retraite plus rigoureuse. Le voilà qui se perd à Fontainebleau, comme M. de Senancour. Il est vrai que Béranger a pensé assez à son siècle pour qu'il lui soit permis de l'oublier pour quelque temps.

« Mais Béranger n'oublie rien. Et Fontainebleau me semblerait un lieu mal choisi pour l'inertie de la pensée. La nature a des asiles pour les états de l'âme. Le long de la grève pierreuse des fleuves, je comprends bien qu'on laisse aller ses jours comme les flots, et qu'on s'endorme au petit bruit des herbes sur la rive. Je comprends bien que sur les hauts sommets des montagnes on passe sa vie en contemplant les plaines de la terre et celles du ciel, et que l'esprit s'égare à poursuivre l'infini à travers l'espace et le temps. Je comprends bien que sur le rivage de la mer la pensée soit dominée par le murmure des vagues et par l'identique immensité des eaux. Mais, sous l'ombre des bois, alors que les perspectives s'ouvrent et se ferment au détour de chaque allée, alors qu'on trouve à chaque pas

Nisard. On m'a envoyé un jugement de lui sur Hugo, qui a paru en janvier dans la *Revue de Paris;* j'y suis si bien traité, que je me suis cru obligé d'en remercier l'auteur. Si cet ar-

des végétations et des groupes différents; alors que le vent s'élève tout à coup comme une voix qui vous appelle et puis remonte, et soulève çà et là des mystères qui éveillent l'imagination, je ne comprends pas qu'au milieu d'un spectacle si calme à la fois et si varié, le génie reste sans provocation et l'intelligence sans fécondité.

« Fontainebleau n'est pas un désert pour le doute, c'est une retraite pour la méditation. La forêt ceint de toutes parts la ville égarée au coin de ses carrefours. Le château de François Ier était voluptueusement caché par ses épais rideaux d'arbres séculaires. Le vieux château a depuis lors vu bien d'autres fêtes et d'autres désastres. Il a vu les orgies des vieilles puissances et la chute des puissances récentes. Lorsque Béranger se promène dans le bois, il passe loin de ce château confusément entassé sur le sol. Qu'aurait-il donc à apprendre à la contemplation de ces donjons royaux?

« Béranger s'enfonce dans la forêt : il se souvient du passé, il songe à l'avenir. Il se livre à quelques préoccupations d'élite; il n'est étranger à aucune. Il réfléchit à tout ce que nous faisons ici, où mène la fatigue que les partis se donnent, où conduisent les efforts des écoles. Il suit de loin les hommes, les œuvres, les événements. Il n'a pas eu de grands mécomptes, parce qu'il sait la raison de ce qui est. Mais, comme il avait tout prévu, il n'a plus grand besoin de tenir les yeux ouverts sur Paris pour savoir ce qui s'y passe. Il est sans inquiétude et sans vanité. Il a l'air d'un simple bourgeois qui ne pense qu'à lui, et il pense à tout.

« Je suivis un jour Béranger dans ses sentiers préférés. Il me mena d'abord dans un lieu dont la pente s'élève peu à peu, et qui traverse obliquement deux rives magnifiques. L'une est fermée par ces rocs brisés qu'on rencontre partout à Fontainebleau. Ils semblent détachés de quelque cime qui n'existe plus, s'être broyés et amoncelés dans la plaine. L'autre rive est un plateau couvert d'arbres robustes et droits qui penchent successivement sur le chemin. Les rochers abrités sous l'ombre de ces arbres donnent l'idée d'une aire élevée, protégée par un grand feuillage; on les a appelés le *Nid de l'Aigle*. On ne peut se défendre à leur vue d'une sensation vigoureuse qui agite les fibres les plus fortes du cœur.

« Nous nous arrêtâmes là un moment : quand mon admiration fut un peu apaisée, Béranger me demanda à quoi pensaient nos amis, et s'il ne paraîtrait point cet hiver quelque livre notable qui pût marquer la saison. Je lui répondis que le *Napoléon* d'Edgar Quinet était sous presse, et que j'en avais lu des chants dont l'émotion était toute semblable à celle que j'éprouvais en ce moment. J'entrai dans quelques détails sur ce poëme, où le sentiment héroïque perce au plus haut point, et qui est certainement destiné à commencer la solution du problème épique, si longtemps douteuse pour notre nation. Béranger fut vivement frappé de la conception des ballades épiques d'Edgar Quinet. Il me fit alors une confidence que nous pressentions depuis longtemps, et dont je le prie d'excuser la divulgation.

« — J'ai fait, me dit-il, quelques chansons sur Napoléon. Les grands historiens et les grands poëtes ne pourront pas tout dire sur cet homme. Forcés de le résumer et de le juger, ils négligeront trop l'opinion que le peuple avait de lui, et quelques particularités traditionnelles de sa vie. Je pense qu'on sera bien aise de retrouver

ticle vous tombe sous la main, vous verrez combien il a dû affliger Hugo ; car tout est motivé ; mais aussi tout est exa-

dans les vers d'un contemporain l'empreinte exacte et populaire de cette grande physionomie. D'autres chanteront la vie de l'Empereur, moi j'en raconterai les anecdotes.

« On ne pouvait pas faire un début plus simple à ce que j'entendis ensuite, car Béranger me récita deux chansons sur l'enfance de l'Empereur, où il a mis plus d'art encore et plus de belle poésie que dans toutes celles que nous connaissons.

« La première de ces deux chansons s'appelle le *Baptême*. Pendant qu'on porte à l'église le fils de madame Lætitia, deux matelots corses s'entretiennent sur le port. C'est en août 1769. Il y a quelques mois à peine que la Corse est acquise à la France. L'un des deux matelots a les yeux sur le baptême, l'autre sur le pavillon français. L'un s'informe pour savoir qui vient de naître, l'autre demande pourquoi l'île a été soustraite aux Génois. C'est pour que cet enfant appartînt à la France ! Le dialogue est mené ainsi jusqu'au dénoûment avec un intérêt tout à fait dramatique.

« La deuxième chanson s'appelle l'*Égyptienne*. Deux enfants, Joseph et Napoléon Bonaparte, montés sur un mulet, portent au marché les olives de leur mère. Une Égyptienne les arrête, les fait descendre sous un arbre et les interroge. Joseph, qui est l'aîné, est curieux de savoir qui elle est; elle raconte sa vie errante. On a dit à Joseph que Paris est une ville folle de plaisir; il demande des nouvelles de son carnaval. « C'est Brutus en habits de fête ! » répond l'Égyptienne.

« Elle annonce la foudre révolutionnaire qui va venir d'en bas. Puis elle prend la main de Napoléon; elle lui prédit ses destinées, et qu'il sera plus qu'un roi. Napoléon ne prononce pas un mot : il croise ses bras sur sa poitrine; il lui vient un éclair de l'œil. Voilà tout. Mais Joseph prie son frère de ne pas l'oublier au jour de ses prospérités. Les deux enfants remontent sur leur mulet, et, en attendant les trônes de l'Europe, ils vont vendre au marché les olives de leur mère.

« Dans une autre chanson, Béranger fait parler un soldat qui, sept ans après la mort de Napoléon, n'y peut croire, et s'attend toujours à voir son Empereur revenir du côté de l'Asie. Il en a composé une plus poétique encore sur le tombeau de Sainte-Hélène, et une autre dont l'idée seule est grandiose. Celle-ci peint madame Lætitia filant dans son palais de Rome, et survivant comme Hécube au désastre de sa maison.

« — Béranger, lui dis-je, le ciel a fait que vous puissiez écrire l'épopée de Napoléon. Fasse-t-il encore que vous le vouliez !

« Nous descendîmes du Nid de l'Aigle à travers des escaliers pratiqués sous le rocher des Deux-Sœurs. Nous ne disions rien. Nous arrivâmes dans la vallée de la Solle. Cette vallée presque circulaire était ouverte en face de nous, et laissait apercevoir, à quelque distance, je ne sais plus quel village éclairé par ces rayons d'un blanc mat qui tombent des nuages de l'automne. On ne saurait dire combien le sentiment de la solitude s'accroît par une lointaine perspective des habitations humaines. Aussi me sentis-je pris d'un délicieux enivrement, quand du tortueux sentier que nous suivions au milieu des genêts et des genévriers, je vis ces maisons jetées là-bas au bout de la forêt, comme les tristes pensées du lendemain au milieu des banquets d'Horace. Béranger était sous la même impression, car il me dit :

géré, et je me suis permis de l'écrire à Nisard en le remerciant pour mon compte.

Je vois que vos occupations d'avoué ne vous empêchent

« — Ici, l'on n'a point peur de rencontrer un ami au détour du chemin. Je me promène tous les jours dans la forêt. Je n'y trouve personne. Rarement, le dimanche, je vois devant moi quelques groupes peu bruyants. Je les évite sitôt que je les aperçois.

« Il s'arrêta un moment, puis il reprit :

« — Mes amis ont pris des positions mauvaises. Le mouvement politique a été bien mal compris de part et d'autre. D'un côté, on veut maintenir les hiérarchies dans un pays d'égalité; de l'autre, on ne saurait terminer le malaise actuel que par la guerre. La guerre ajournerait et déplacerait les questions. Elle ne les résoudrait pas. Mes amis ont fondé un trône en Juillet; je pensais aussi qu'il fallait, avant d'atteindre l'autre rive de l'avenir, étendre un arbre sur le ruisseau pour passer. Le difficile était de constituer une royauté sur une terre où il n'y a pas d'aristocratie pour la soutenir. On a beau dire, la pondération n'existe pas en France. Il a été dans les nécessités de la royauté de s'accroître. En Juillet, elle n'était qu'un point dans l'espace. Ceux qui l'ont fondée ont eu tort de lui défendre de grandir. Car enfin il faut qu'elle soit quelque chose ou qu'elle ne soit pas. Auquel point s'arrêter? qui le sait? On ne s'arrêtera pas. On ira toujours en s'arrondissant, jusqu'à ce que les bourgeois s'aperçoivent que nier les intérêts du peuple, c'est rendre leur sécurité impossible. Si jamais un dernier prince part pour l'exil, il sera chassé par eux à coups de bonnets de coton *. Je vois bien des choses. Nos adversaires ont raison sur les faits; mais ils se trompent sur les conséquences, et c'est là qu'il faut les attendre. Est-ce que je puis passer le temps à écouter des sophismes faits pour un jour et qui n'auront plus de sens demain? Ce ne sont que récriminations injurieuses entre les partis. L'opposition de la Chambre boude l'opposition des journaux, parce qu'elle est accusée à son tour Ici je n'entends rien de tout cela.

« Nous remontâmes sur les hauts versants de la forêt, nous parcourûmes quelques allées de jeunes chênes qui avaient une senteur vigoureuse; nous traversâmes la route de Paris.

« — Je vous conduis, me dit Béranger, aux gorges d'Apremont. J'ai trouvé pour y entrer un passage curieux.

« Effectivement, nous nous glissâmes à travers de vieux rochers moisis. Ceux-ci n'étaient pas, comme les autres, jetés hors du sol; ils végétaient au contraire enfoncés perpendiculairement, et s'élevaient de côté et d'autre, ainsi que de grandes fortifications démantelées; quelques frênes croissaient entre leurs fentes; des pins rabougris se dressaient çà et là sur la mousse qui les couronne. Nous descendîmes au milieu de ces ruines à moitié ensevelies, lorsque arrivés au bout du passage, nous aperçûmes un grand cirque naturel, fermé de toutes parts, crénelé de rochers. Le fond était couvert de jones noirs et de fougères déjà rougies; il était semé de poteaux indiquant les routes croisées et qui ressemblaient assez bien, en cet endroit désert, aux gibets féodaux. Toute la vue était triste et aride; seulement, au-dessus des plus hauts étages de grès, on voyait les têtes décharnées et lointaines des bois se découper sur le ciel, et parer les bords de l'horizon de leurs

* Quelle prophétie !

point de penser à votre ouvrage. Je vous en félicite. Moi, je n'ai point encore abordé mon grand travail, m is il se mûrit

mille lignes capricieuses. Comme nous foulions les herbes courtes et dures d'Apremont, Béranger me dit :

« — J'ai souvent pensé que Jésus devait enseigner sa doctrine en des lieux semblables. Cet homme du peuple avait passé sous les murs des couvents bâtis par les sectes mystiques aux collines de la Judée. Son esprit simple était peu habile aux discussions du dogme; mais son cœur, plein de charité et de mansuétude, avait réchauffé dans son sein la morale des sectaires. Lorsque, redescendant de ces cimes mélancoliques, il trouva sur les bords des lacs le peuple malheureux et Dieu défiguré par la superstition, il convoqua sur des penchants écartés et silencieux les hommes qui souffraient, et il leur apprit à s'entr'aimer.

« Heureusement, ajouta-t-il après une courte interruption, qu'il avait trente ans à peine lorsqu'il commença à prêcher sa morale; car il est probable que, s'il eût seulement ajourné sa mission à trois années plus tard, il n'aurait plus trouvé dans son âme assez de jeunesse ni assez de chaleur pour se dévouer à la croix et à l'humanité.

« Nous retrouvâmes vite les sentiers couverts de feuilles sèches. Les arbres se pressaient et s'élevaient de plus en plus, comme les maisons aux environs des grandes villes. Béranger m'avertit que nous approchions du Bouquet du Roi.

« Bientôt nous nous trouvâmes plongés dans un taillis épais et majestueux. Les grands ormes s'élançaient directement au ciel, comme des flèches bien tendues. Il y en avait qui partaient deux ensemble de terre, qui se quittaient en montant, qui se reprenaient plus haut, et qui se côtoyaient encore après cela. Nous en rencontrions qui étaient beaucoup plus grands et plus beaux que les autres. Ceux-là, perdus dans le ciel, stérilisent le sol qu'ils habitent et ne se laissent pas approcher par leurs rivaux impuissants. Ils sont vraiment si magnifiques, qu'ils ont forcé les hommes à leur reconnaître une individualité particulière et à leur donner un nom propre. Il semble que la terre qui les a enfantés a dû ressentir un frisson sublime. On dirait qu'ils se sont arrêtés dans leur croissance, non point par un épuisement de leur énergie, mais par la défaillance des forces naturelles au milieu desquelles ils vivent. Car, dès qu'ils sont parvenus à leur sommet, comme s'ils étaient irrités de ne pouvoir aller plus haut, ils replient nerveusement leurs branches, et paraissent dépenser à se tordre plus de vigueur qu'il ne faudrait pour doubler leur élévation.

« De quelque côté que la vue se dirige, elle est également étonnée. Les troncs sont tellement multipliés alentour, qu'ils voilent l'horizon et rendent la perspective interminable. Si on porte ses regards vers le dôme de la forêt, on y saisit l'immensité du ciel à travers le plafond le plus varié, le mieux dessiné, le plus semé de merveilles, d'arabesques et d'acanthes, qui ait jamais été porté par des colonnades infinies.

« — O mon maître! m'écriai-je, que l'art humain est peu de chose à côté de ce grand art divin! que nos formes sont misérables à côté des moules éternels où Dieu pétrit incessamment la matière! En face de ces beaux spectacles, nous autres, prédicateurs de la diplomatie humaine, nous sommes presque forcés de reconnaître que ce qu'on appelle l'idéal n'est, après tout, qu'une imitation de la nature. Ne dirait-on pas que les hommes qui ont bâti les cathédrales ont passé par ici et ont emprunté les ogives de leurs nefs à celles des forêts?

Béranger me répondit :

furieusement. Puis, je voudrais avoir fini quelques chansons napoléoniennes, qui compléteraient la petite collection

« — Entre toutes les formes historiques de l'art, il en est une que je vous conseille d'étudier et de recommander aux autres hommes. L'art grec émane directement de la vie grecque. L'architecture grecque ne semble-t-elle pas avoir son origine dans la raison humaine, plus que dans la nature? Le théâtre grec n'est pas fondé sur quelque théâtre antérieur : il sort des fêtes du peuple et des traditions nationales. Pindare n'imite personne; il prend sa lyre; il arrive au milieu du stade après le couronnement du vainqueur; il rappelle aux Grecs assemblés leurs dieux, leurs lois, leurs héros. Cela s'appelle être poëte; cela est l'expression nécessaire et réfléchie d'une civilisation. Parlez des Grecs, refaites les Grecs, ressuscitez les Grecs! vous êtes sous le coup d'une réaction littéraire. Si vous laissez faire l'école latine, l'école de Boileau prendra le dessus et enrayera de nouveau les arts. Battez-moi ces pédants avec leurs propres armes; écrasez Rome sous Athènes, l'élève sous le maître, la forme sous le fond, l'imitation sous la pureté native et vivante! Il n'y a pas d'autre salut pour la littérature !

« Je m'acheminais à regret en dehors de ce grand bois. Nous parvînmes à une clairière élevée d'où nous pûmes jeter les yeux sur Fontainebleau accroupi à nos pieds.

« — Oh ! ne sortons pas encore de la forêt! dis-je à Béranger; ne quittons pas si vite ces ombres qui secouent des pensées sur nos têtes ! Foulons encore ces sentiers où les grands fantômes du passé s'élèvent à nos yeux ! Laissez-moi encore parcourir quelque temps les détours et les mystères de votre raison ! Laissez-moi me perdre encore sur les traces de votre esprit !

« Nous descendîmes dans le Bois des Pins. Cette partie de la forêt est assurément une des plus belles et des plus curieuses. Le grès abonde là plus que partout ailleurs. Ces blocs énormes forment des courants pierreux assez semblables à ceux qu'aurait pu laisser sur les penchants les plus rapprochés de la plaine quelque colossale avalanche de rochers. Ils se suivent les uns les autres, et s'enchevêtrent comme les grues dans leurs longs trajets aériens. Il est évident qu'une force considérable a remué ces masses grises, mais elle n'existe plus; elle est même peu prochaine et peu analogue aux phénomènes habituels de la nature. L'effet est là, entassé, inerte, monstrueux, à vos pieds. La cause est absente, inconnue ; elle paraît presque impossible, si on la cherche dans les conditions de l'expérience actuelle. Dans les endroits où ces ruisseaux de sable coagulé sont si abondants qu'ils empêchent la végétation ordinaire, on a eu l'ingénieuse idée de planter des pins dont la racine est courte et s'accroche facilement aux aspérités les plus dures. La pluie, en séjournant sur un bloc, en a quelquefois creusé la surface. Un arbre vient dans le trou fait par une goutte d'eau à ce rocher que le marteau ne pourrait entamer. Voyez donc quelle est la puissance des hommes !

« Nous montâmes sur un terrassement plat et découvert qu'on appelle, je crois, la Table des Pins. De là, nous voyions parfaitement autour de nous les collines et les torrents les plus considérables formés par les entassements du grès. Béranger m'interrogea pour savoir si je connaissais la cause de ce singulier bouleversement. Il était bien naturel de supposer un retrait de la mer, dont les courants intérieurs auraient entraîné, dans de certaines directions, les solidifications de sable opérées dans son sein. Mais, quelque simplicité qu'eussent mes hypothèses, Béranger souriait fort ironiquement.

« — La science, me dit-il, n'est pas le but suprême de l'humanité. Un système n'est qu'une explication de faits. Ce qui importe, c'est que les faits vous soient

qu'après moi je veux laisser à Perrotin. Mais je n'en ai plus que deux qui me tiennent à la gorge. Lisez-vous la Chambre? Il me semble que Thiers acquiert de la tenue, outre les avantages que lui font ses maladroits adversaires. Combien, chez nous, l'esprit a d'avantage! Je ne m'étonne pas que chacun y prétende. Mais il faut avouer que le bonheur en donne beaucoup. Pour nous autres, froids observateurs, il reste encore à souhaiter du bon sens à nos maîtres.

Il y a longtemps que je n'ai eu de nouvelles des Lemaire. Je crains que rien ne s'arrange, et qu'ils ne tombent à plat sur la paille. J'en éprouve une vive affliction.

Adieu, tirez-vous de vos affaires, amusez-vous en famille, et écrivez-moi dans vos moments de loisir.

CCXXV

A MONSIEUR BOURSON

15 juin 1836.

Ce sera toujours avec plaisir, mon cher monsieur Bourson, que je me trouverai en rapport avec vous, et je vous remercie

expliqués. Si, demain, une tête folle ou philosophique, je ne sais, venait donner une nouvelle loi de l'univers prise dans sa cervelle, mais qui comprendrait plus de faits que les systèmes antérieurs, il ferait beau voir l'Institut briser ses instruments, déchirer ses cartes, rayer ses équations et s'écrier que le monde est renversé! Le soleil ne s'en lèverait pas moins le lendemain comme la veille; on n'en coterait pas moins les actions à la Bourse; on n'en remporterait pas moins des victoires sur la frontière, s'il fallait y battre l'ennemi.

« — Béranger, lui dis-je, vous êtes plus révolutionnaire que nous tous. Votre doute s'est étendu jusque sur l'intelligence humaine.

« — Eh! mon enfant, me répliqua-t-il, c'est la seule chose dont on puisse douter sans danger. Voyez, quel est dans l'antiquité le philosophe le plus illustre? Est-ce celui qui a le plus dogmatisé? Non, c'est celui qui n'a rien écrit; c'est celui qui a bu la ciguë pour avoir nié les dieux et les lois de sa patrie; c'est celui qui a enseigné le doute. Pourquoi donc est-il si vénéré? C'est qu'il a enseigné la morale; c'est qu'il a aimé le bien; c'est qu'il l'a pratiqué.

« — Mais pourquoi, repris-je, n'écrivez-vous pas tout ce que vous dites?

— Il ne me répondit pas. Je continuai :

« — Il faudra que nous mettions votre sagesse en romans.

« — Souvenez-vous, me dit-il, que Socrate s'écriait, en lisant les *Dialogues* de Platon : « Ce jeune homme nous fait dire bien des choses que nous n'avons « jamais pensées. »

de la nouvelle marque de confiance que vous voulez bien me donner.

Il est bien fâcheux que la mère de notre pauvre Baillet ait eu l'idée d'un voyage dispendieux et se soit leurrée de vaines espérances. Vous me dites qu'il serait possible qu'elle vînt même jusqu'ici ; c'est ce qui me fait hâter de vous répondre pour vous engager à la prévenir qu'aujourd'hui même je pars pour aller passer quelques semaines chez un ami. Aussi ne vous en écrirai-je pas bien long. Vous concevez combien je serais désolé que cette dame se dérangeât et fît une nouvelle dépense de voiture.

Quant à l'opinion qu'elle s'était faite du mérite des ouvrages de son fils, je le conçois bien ; mais il faut avoir le courage de la tirer d'erreur. Non que sous le rapport des sentiments, des idées même, les ouvrages laissés par cet excellent jeune homme ne soient une preuve brillante de ce qu'il eût été un jour ; mais que madame Baillet soit bien convaincue que son fils n'avait jamais eu la pensée de publier ces ouvrages tels qu'il les a laissés en mourant. C'étaient des germes que, sans doute, son génie plus mûr eût un jour fécondés, mais dont la publication serait, non-seulement un outrage à sa mémoire, mais même serait impossible, car je défie qu'on trouve un libraire qui veuille en faire les avances.

Les nouveaux manuscrits que vous m'avez communiqués ajoutent, à cet égard, à la conviction que j'avais déjà, et que Baillet avait lui-même. Le pauvre jeune écrivain savait tout ce qu'il avait à faire encore pour prendre rang parmi les supériorités de notre époque. Mais je suis convaincu qu'avec quelques années il eût conquis cette illustration qu'il voulait faire tourner au profit de ses semblables.

Tout cela, je vous l'avais déjà écrit, quand vous m'avez parlé du projet de cette publication sur laquelle ont compté

malheureusement, à ce qu'il paraît, ses parents déjà si à plaindre d'une perte aussi inattendue qu'irréparable. L'intérêt bien justifié que je portais à votre ami suffirait pour me faire illusion, si l'illusion était possible. Mais, je vous le répète, aucune recommandation ne ferait accepter à un libraire un marché quelconque pour les dépenses à faire en cas de publication. Et, certes, je ne conseillerais pas aux parents de faire de pareilles avances. Qu'ils se persuadent bien que ce que je dis là n'enlève rien au mérite de leur fils. On saluait sur ce jeune arbre des fleurs d'espérance; le temps devait venir les faire fructifier. Hélas! il n'est venu que pour abattre l'arbre lui-même. M. de Lamennais doit penser comme moi, ainsi que Chambolle, si bon juge, lui, qui portait tant d'amitié à ce jeune homme, plus aimé de nous encore pour ses vertus que pour sa science et ses travaux.

Dites tout cela, je vous prie, à cette inconsolable mère; chargez-la d'exprimer à son mari combien je suis touché de ses marques de reconnaissance, et croyez que s'il m'est possible de trouver quelques vers sur la mort de notre jeune ami, je me ferai un devoir de vous les faire connaître. Mais je dois vous prévenir que je m'éloigne de plus en plus de la rime et de la mesure.

Adieu, mon cher monsieur Bourson, comptez sur mon affectueuse considération.

CCXXVI

A MONSIEUR HIPPOLYTE FORTOUL

13 juin 1836.

Je reçois à l'instant, mon cher Fortoul, le numéro du *Droit* qui me manquait, et je vous en remercie. Mais j'ai reçu hier un ouvrage de M. Théodore Poupin, intitulé *Esquisses phrénologiques*, pour lequel je dois aussi des re-

merciments à l'auteur. Vous qui voyez M. R***, pourriez-vous savoir par lui ce qu'est M. Poupin, qui me traite avec une bienveillance toute particulière. Vous sentez que ce n'est pas parce qu'il me traite avec éloge que je veux lui témoigner ma gratitude de son envoi : je n'aime pas à laisser douter du plaisir qu'un livre a pu me faire. Mais, comme dans celui-ci il s'agit d'une science que je ne révère peut-être pas assez, je voudrais connaître l'opinion d'un maître dans cette science, pour n'avoir pas l'air trop niais en parlant du livre et de l'auteur à l'auteur du livre. Dites-en donc un mot à M. R***, et profitez de l'occasion pour me rappeler à son souvenir. Tâchez aussi que M. R*** vous donne l'adresse de M. Poupin, qui sollicite une réponse et ne m'indique pas sa demeure.

Dimanche, j'ai eu la bonne fortune de Reynaud[1]; mais malheureusement nous dînions chez P***. Je l'y ai mené, bien entendu ; mais j'aurais mieux aimé dîner avec lui au logis. Il était fort souffrant, et je crains qu'il ne soit reparti plus malade. Il m'a promis de m'envoyer Leroux. Vous feriez bien de le conduire jusqu'ici pour qu'il ne se perde pas en route. Je vous préviens que, dans ce cas, je ne sais trop où vous coucheriez, car aux anciens les honneurs. Leroux aurait donc le lit d'ami, resté seul vacant depuis l'arrivée de madame Lacoste ; mais il y a la ressource d'une auberge où l'on est bien. J'ai bien regretté que Reynaud y ait descendu en arrivant et ne soit venu me trouver qu'à quatre heures, ce qui m'a privé de la promenade que j'aurais pu faire avec lui, s'il n'eût eu peur de me déranger, comme s'il devait avoir cette peur-là !

Il faut que je vous remercie du Corneille que B*** m'a envoyé. C'est un cadeau bien précieux dont je vous suis bien

[1] M. Jean Reynaud.

reconnaissant. On m'a remis dernièrement l'article de Nisard sur Hugo qui a paru en janvier dans la *Revue de Paris*. J'y suis si bien traité, que j'ai dû adresser mes remercîments à l'auteur, pour qui vous savez que je professe beaucoup d'estime, malgré la peur que l'école latine me cause. Cet article a dû désoler Hugo. Je venais de lire de vous celui que vous avez fait sur Byron dans l'*Encyclopédie*, et je murmurais de ce que vous y eussiez fourré mon nom. Nisard m'a un peu tranquillisé, et, si l'on se moque de vous pour avoir rapproché le nom du chansonnier de celui du grand poëte, il pourra vous défendre, au risque qu'on se moque aussi de lui. A vous de cœur.

CCXXVII

A MONSIEUR THÉODORE POUPIN

Fontainebleau, 23 juin 1836.

Pour vous remercier, monsieur, de l'envoi que vous avez eu la bonté de me faire, j'ai fait demander votre adresse à Paris ; on n'a pu me la procurer. Je prends le parti de vous écrire chez votre libraire, en vous priant d'excuser le retard involontaire que j'ai mis à vous accuser réception de votre ouvrage.

Vous avez pris un moyen fort adroit, monsieur, pour gagner des partisans à la phrénologie. A part tout ce qu'il y a d'études consciencieuses dans votre livre et d'esprit dans les divers articles qui le composent, vous deviez être sûr de l'effet que produiraient les preuves flatteuses de la certitude de cette science sur quelques esprits récalcitrants, traités par vous avec une obligeance irrésistible. Je suis un peu de ces esprits-là, monsieur ; il faut que je vous le confesse. Mais comment serait-il possible que je me rappelasse tous les doutes que m'inspire encore la science que vous professez,

lorsque, lui donnant en aide la physiognomonie, vous tracez de moi le portrait le plus flatteur?

Il faut que vous soyez vous-même, monsieur, merveilleusement pourvu de l'organe de la bienveillance, pour m'avoir ainsi doté des qualités les plus précieuses. Hélas! il en est un bien désirable, et qui, je le crains bien, me manque absolument. Quelle protubérance répond à ce que nous appelons *crédulité?* Je parle de cette crédulité qui se lie si heureusement au contentement de soi-même? Vous n'en dites mot, me semble.

Croyez, monsieur, que l'absence de cette disposition ne diminue en rien l'estime que je fais d'un ouvrage dicté par l'enthousiasme d'un noble cœur de jeune homme, ouvrage qui révèle en beaucoup d'endroits le talent de l'écrivain et la sagacité de l'observateur. Je n'en ai pas moins non plus de reconnaissance pour le bien que vous avez cru devoir y dire de moi et qui ne me laisse que le regret que je vous ai exprimé, mais qui est pourtant bien adouci par l'idée qu'il doi encore y avoir quelque mérite à faire illusion à une intelligence éclairée comme la vôtre.

CCXXVIII

A MONSIEUR DE CHATEAUBRIAND

Fontainebleau, 25 juin 1836.

Quoi! monsieur, vous ne m'avez pas tout à fait oublié! Quoi! vous avez encore des éloges à donner au chantre des rues? Je ne puis vous dire combien je suis heureux de l'envoi que vous voulez bien me faire, et de la lettre qui l'accompagne. On a beau avoir rompu avec le monde, il a des voix puissantes qu'on entend toujours avec un nouveau charme.

Comme vous le devez bien croire, monsieur, je ne m'en suis pas tenu à la lecture des seules pages que vous m'indi-

quiez. Quel admirable résumé de vastes et consciencieuses études que cet *Essai*[1]? Ce n'est qu'avec vous que j'ai appris quelque chose. Dans ma jeunesse, le *Génie du Christianisme* me donna le sentiment des chefs-d'œuvre antiques; aujourd'hui, grâce à vous encore, je pénètre dans la littérature anglaise, et je me réconcilie avec Milton[2].

Quand j'appris que vous vous occupiez de cette traduction, je prédis l'immortel honneur qui en rejaillirait sur le *Paradis perdu*, dont la France peut-être, jusqu'à ce jour, n'avait pu bien apprécier les beautés.

Vous dites dans l'*Essai*, monsieur, que nous nous enthousiasmons trop facilement pour les littérateurs étrangers, qui presque toujours payent nos éloges en injures. Les Anglais vous doivent une belle couronne, et ils devraient saisir l'occasion qui leur est offerte de réparer l'oubli affecté de cet ensorcelé de lord Byron. Que de grâces nouvelles ils ont à vous rendre! Mais je crains que leur égoïsme ne trouve plus fructueux d'imiter l'auteur de *Child Harold*.

La cause futile que vous croyez avoir découverte de l'affectation de celui-ci à n'écrire votre grand nom dans aucun de ses ouvrages m'a rappelé une circonstance particulière dont je ne vous ai jamais fait part.

A l'apparition du *Génie du Christianisme*, la tête pleine de magnifiques projets, je pris la liberté de vous écrire une énorme, énormissime lettre, où je ne vous parlais de rien moins que d'un long plan de poëme épique, et d'un nombre infini de poésies pastorales faites ou à faire. Il y avait dans mes confidences des choses merveilleuses qui, selon moi, devaient vous ravir, à l'orthographe près peut-être, sur la-

[1] L'*Essai sur la poésie anglaise*, dans lequel Chateaubriand a, une fois de plus, dit ce qu'il pensait du génie de Béranger.

[2] L'*Essai sur la poésie anglaise* n'est que la préface de la traduction du *Paradis perdu*.

quelle je n'étais pas encore très-fort. Rien qu'à lire ma lettre, vous aurez perdu le temps de faire un volume : vous préférâtes, je pense, l'intérêt du public, et ma lettre resta sans réponse, comme elle le méritait.

Heureusement que, même dans ma jeunesse, je n'ai eu que de courtes illusions. Moi qui ne suis né ni irascible, ni pair d'Angleterre, je m'expliquai bientôt votre silence, et mon admiration pour vous alla son train comme devant. Seulement je me disais tout bas : Il ne me dédaignera peut-être pas toujours ainsi. Et voilà que, quelque trente ans plus tard, vous faites tout ce que l'obligeance inspire pour assurer le renom du chansonnier. N'est-ce pas bien heureux, monsieur, de n'avoir eu qu'une ambition et qu'elle ne soit pas déçue?

Vous parlez dans votre lettre d'aller chercher un autre soleil : je voudrais que ce fût celui de Fontainebleau, que je ne quitte plus. Il n'est pas bien chaud, mais il est assez pur; et puis, ici, vous auriez les souvenirs qui plaisent le plus à votre génie. Point de nouvelles de la cour, quand on vit comme moi, à moins de lire les journaux. En fait d'ombrages, vous devez être bien difficile : pourtant elle est bien belle et bien silencieuse, ma forêt ! car elle est à moi ; mais je vous en ferai bonne part quand vous voudrez y fonder un ermitage.

Si vous saviez comme ici l'on oublie Paris, sans cesser de penser à la France ! Pour vous et pour moi, monsieur, cette pensée est une des conditions de notre existence. Cette passion de la patrie ne vieillit pas plus en vous que le talent, et, dans votre nouvel ouvrage, combien de fois n'a-t-elle pas dirigé votre plume ! Soyez-en sûr, avec un pareil sentiment, vous finirez votre vie où vous avez appris à bégayer la langue que vous deviez tant illustrer un jour, et qui attend de vous encore un chef-d'œuvre.

Adieu, monsieur; gardez quelque souvenir à un homme qui pense à vous chaque jour et qui ne cessera jamais de vous souhaiter autant de bonheur que vous avez de gloire.

Votre reconnaissant et dévoué serviteur[1].

CCXXIX

A MONSIEUR JOSEPH BERNARD

29 juin 1856.

Vous me dites qu'on ne veut, où vous êtes, ni de la république ni du carlisme; je crois que c'est partout de même: mais aussi convenez que les républicains s'y prennent bien pour augmenter ce dégoût, en ce qui les regarde. Encore un assassinat! Comme ces hommes sont en dehors de leur époque et de leur nation! Quand on pense à qui l'on doit ces affreux effets de la dépravation morale et intellectuelle, on est tenté de maudire les instruments de liberté qui nous sont confiés. Eux seuls pourtant pourront guérir autant de mal; mais qu'il faut de fermeté, de raison, pour ne pas se laisser pousser à l'absurde par l'hor-

[1] Cette lettre a été imprimée à la page 445 du tome II de l'ouvrage récemment publié sous le titre *Souvenirs et Correspondance de Mme Récamier*. On a peine à comprendre que l'éditeur y trouve un prétexte à dire que « le poëte populaire » n'était pas en reste de flatteries avec Chateaubriand. Cette lettre, qui est toute fine et peut être même un peu trop ironique en son milieu, ne dépare assurément pas le volume où on l'a placée, et où l'on a essayé de peindre une espèce d'Olympe dont madame Récamier était la déesse. Ce sont des ombres sans vie et sans couleur qui se promènent bien lentement dans un paysage blanchâtre. Au moins si l'antique amour des belles, ou si la gracieuse passion des jolies duchesses de France y animait quelque peu ces visages de soi-disant divinités! Mais rien n'est moins séduisant que la peinture qu'on nous donne d'une société si renommée et si mystérieusement voilée jusqu'ici.

L'éditeur a soin d'en écarter Béranger. « Ce petit homme ne lui a pas plu, » dit-il. Je le crois sans peine : c'était un homme de vraie chair et de vrai sang qui eût figuré mal à côté de ces fantômes. Son pas, sur le plancher de l'Abbaye-aux-Bois, dissipait leur majesté de poussière. Il y avait quelqu'un chez madame Récamier qui savait cela, et à qui Béranger plaisait plus qu'à l'éditeur des *Souvenirs*. C'était Chateaubriand, le lion ennuyé et silencieux de cette solitude.

reur qu'inspirent les actes de folie qu'on voit commettre!

Les Lemaire viennent de passer deux jours ici. Malgré une dame de mes amies, qui est en prison chez nous avec sa femme de chambre, nous avons pu loger les deux déboutés du *Bon Sens*. Ils y ont reçu la triste nouvelle qu'il y avait impossibilité à mettre, au moins à présent, le *Progrès* en train. Comment, en effet, lutter contre les journaux à 40 francs qui s'élèvent de toutes parts?... Le timbre et la poste emportent à peu près ces 40 francs; de quoi vivront donc les nouvelles feuilles? D'annonces, dit-on; mais les annonces ne vont qu'aux journaux bien achalandés. On assure qu'il ne s'agit pas de savoir si les journaux pourront vivre, mais s'il n'y a pas d'argent à gagner pour ceux qui les tripoteront. Ce qu'il faut dire à la gloire des entrepreneurs, c'est qu'ils ont déjà réuni des capitaux considérables pour la *Presse* et le *Siècle*.

O dignes et bons actionnaires, vous serez donc toujours aussi stupides!

Lemaire va chercher une rédaction dans quelque coin et se mettre sérieusement à l'histoire de la Révolution de juillet; du moins, je l'y ai poussé, car je voudrais voir écrire de mon vivant cette histoire, dont une partie ne pourrait être devinée par nos neveux.

Le *Paradis perdu* vient de paraître. Chateaubriand m'a envoyé les quatre volumes avec une lettre fort aimable et fort triste. Je l'ai remercié de tout le bien qu'il dit de moi dans l'*Essai sur la littérature anglaise*, et j'ai tâché que ma lettre lui fût aussi agréable que son souvenir me l'a été. En effet, l'éloignement où je me suis tenu de lui depuis près de quatre ans aurait pu le refroidir. Je pense pourtant qu'il a trop de tact pour l'attribuer à l'indifférence.

Le pauvre Rouget de Lisle vient de finir à soixante-seize ans. Je suis heureux de penser que, grâce à moi, il a pu at-

teindre la Révolution de juillet et que, grâce à moi encore, j'ose le dire, il a passé doucement ces six dernières années. Dans quel état de misère et de désespoir j'ai vu ce malheureux homme! L'auteur de la *Marseillaise* mis en prison pour dettes, et n'ayant que moi pour l'en tirer. Et puis, qu'on nous parle donc de tout ce que faisaient nos millionnaires patriotes! Une seule personne, Fleury Chaboulon, m'a donné 100 francs pour m'aider à le tirer des griffes du créancier qui le tenait sous les verrous pour 6 ou 700 francs, les frais compris. Eh bien, ce bon vieillard a voulu à toute force s'acquitter avec moi, quand il m'a cru dans le besoin.

Vous n'irez pas voir Lamennais dans vos courses; il est à Paris fort souffrant, dit-on. On m'assure qu'il veut me venir voir. J'en serai charmé, car je ne pense pas aller à Paris de sitôt; ou, pour mieux dire, je ne pense pas à y aller du tout. Je n'en suis pas moins heureux de voir que madame Bernard commence à rendre justice à la capitale.

Je viens, au reste, de lire une description de Brest, par M. Souvestre, qui me fait concevoir que la Bretagne n'est pas partout un paradis, et qu'il pourrait bien y avoir par-ci, par-là, quelque coin et recoin de l'enfer.

CCXXX

A MADAME VOIART

30 juin 1836.

C'est avec bien de la douleur que j'ai reçu la triste nouvelle de la fin de notre ami. Je ne pouvais sans doute me dissimuler, d'après les détails que vous et M. Voiart avez bien voulu me transmettre, que la mort approchait du vieux poëte, mais je ne la croyais pas si près d'éteindre une existence précieuse à l'amitié, et qui laissera une trace lumineuse jusque dans la postérité la plus reculée.

Je l'avais connu bien malheureux; nous avions eu bien de la peine à lui faire atteindre l'époque qui devait le sauver de la pauvreté, si longtemps à sa porte. L'excellent général Blein a droit à la reconnaissance du pays pour tout ce que sa vieille amitié lui fit faire pour préserver Rouget de Lisle du désespoir. Il ne trouva pas moins d'adoucissement à ses peines auprès de vous, madame, et quels que soient les avantages que lui procura 1830, ils auraient été insuffisants pour son bonheur, sans cette continuité de soins dont vous avez comblé ses dernières années. Rouget de Lisle n'était pas de ces hommes qui peuvent vivre ni mourir seuls. C'était l'artiste resté enfant. Je me suis souvent dit qu'une femme intelligente et dévouée, partageant sa vie, lui eût appris à mieux tirer parti du génie qu'il devait à la seule nature, et dont il n'a laissé qu'une preuve impérissable, faute d'une bonne fée qui n'eût pu devenir son Mentor qu'à la condition de ne pas changer de sexe.

J'ai bien regret de ne l'avoir pas vu avant sa mort. Si cette triste nouvelle me fût parvenue plus tôt, je me serais rendu à Choisy pour assister à ses obsèques, où le devoir ne m'appelait pas moins que l'amitié.

Vous me dites, madame, que le général a écrit pour demander les intentions du gouvernement relativement aux honneurs à rendre aux restes de l'auteur de la *Marseillaise*. Je doute qu'on prenne aucune disposition à cet égard[1]. Peut-être une souscription procurerait-elle les moyens de lui élever un modeste tombeau. Je n'ose toutefois pas l'assurer, dans un temps comme le nôtre et chez une nation aussi oublieuse. Dans mon opinion, je crois les tombeaux chose

[1] On oubliait quels services avait rendus à la cause de la Révolution ce chant de guerre et d'affranchissement. Un général écrivait, une fois, au Comité de salut public : « Ne m'envoyez pas les dix mille hommes de renfort qu'on m'a promis ; « si vous pouvez m'expédier une édition de la *Marseillaise*, cela suffira pour « vaincre. » O temps héroïques!

fort inutile chez nous. Pourtant, si la souscription avait lieu, je ne serais certes pas des derniers à y prendre part; mais la crainte de l'insuccès ne me fera pas entreprendre de la mettre en train. Ayez la bonté, madame, de faire agréer mes remercîments à M. Voiart; présentez aussi, je vous prie, mes civilités respectueuses au général Blein, et agréez l'assurance de mes sentiments les plus distingués d'estime et de dévouement[1].

CCXXXI

A MONSIEUR ALPHONSE LE FLAGUAIS

9 juillet 1836.

J'ai reçu et lu avec un véritable plaisir, monsieur, vos nouvelles poésies : si j'ai bonne mémoire, votre Muse a grandi et s'est embellie encore. Sans doute la vogue ne répond pas toujours au mérite des publications, et le public, comme vous le dites fort bien, se laisse prendre aux noms

[1] Nous n'avons su où placer le billet suivant adressé à Rouget de l'Isle, et relatif, à ce qu'il semble bien, au travail qu'il a publié sur l'affaire de Quiberon dans les *Mémoires de tous*. Ce ne sont guère que des coups de crayon rouge sur la marge d'un manuscrit.

« Première page. Il faudrait commencer par dire que vous avez pris part aux événements que vous allez raconter.
— 17. Présage d'autant plus sinistre.
— 23. Surnommé Lavendie.
— 29. Morceau sur Tallien à retoucher.
— 33. Un portrait de Hoche ferait bien ici.
— 42. Il faudrait dire pourquoi vous, qui étiez sur les lieux, n'avez pas d'opinion précise : où était Hoche?
— 49. Que firent cesser les ordres.
— 76. Revoir les trois dernières pages. La douleur virile qui dégénère.
— 84. Deux millions sterling, exagération. Plus loin (page 100) vous dites vingt millions pourtant.
— 87. Cette capitulation dont on les avait bercés.
Fin de la p. 74 et p. 72. Les Anglais ayant été accusés d'avoir tiré sur ceux qui voulaient s'embarquer, et cette opinion ayant été très-accréditée, je voudrais qu'elle fût relatée ici, en gémissant de ces calomnies dont les nations rivales ne se chargent que trop souvent. »

qui lui sont le plus familiers, mais n'est-ce pas aussi la faute des auteurs qui pourraient se plaindre le plus justement de cette indifférence? Pourquoi ces auteurs se font-ils toujours les thuriféraires de ces cinq ou six réputations plus ou moins méritées? Ne tombez-vous pas dans ce défaut, monsieur? et, comme j'ai part aux éloges que vous prodiguez, pouvez-vous ne pas reconnaître ce qu'il y a de vrai dans mon observation? Ne parlez donc plus tant des poëtes, et contentez-vous de faire de la poésie vraie et touchante avec de nobles et de tendres sentiments. Croyez-moi, monsieur : autant la poésie mérite d'hommages, autant il en faut peu accorder à ceux qui en font leur unique occupation. Il vaut mieux chanter l'homme que le poëte, et faire une application utile du talent qu'on a reçu aux choses de la vie, que de passer la sienne à enivrer une espèce si enivrable.

Pardonnez-moi ces réflexions en forme de boutade; mais c'est qu'il m'a semblé, monsieur, que le défaut que je vous reproche répandait de la monotonie et du vague sur ce volume, où trop souvent vous revenez sur les inspirations littéraires, négligeant aussi les inspirations humaines, qui iraient si bien à ce qu'il y a en vous de sensibilité profonde.

Je ne saurais prendre la plume sans désirer d'être bon en quelque chose à celui à qui j'écris. Voilà pourquoi je me permets cette réflexion, que sans doute vous trouverez singulière, mais qui vous prouvera du moins l'intérêt que votre talent et votre caractère m'inspirent.

Adieu, monsieur, passez-moi ma bizarrerie et croyez à ma gratitude pour votre bon souvenir et pour le cadeau que vous avez bien voulu me faire.

CCXXXII

A MONSIEUR JOSEPH BERNARD

20 juillet 1836.

Le gouvernement fait bien des fautes; mais ceux qui l'attaquent, en revanche, disent bien des sottises. Je me demande quelquefois si, dans un État bien organisé et où le peuple se gouvernerait réellement lui-même, il serait possible de laisser la presse sans direction. Je pense, toutefois, qu'il doit en être de cela comme de l'éducation : il suffit sans doute qu'un but certain et invariable soit marqué à tous pour qu'éducation et presse soient forcées, dans l'intérêt de chacun, de concourir à faire marcher la nation vers ce but, à travers toutes les petites divergences que la liberté et le pouvoir souffrent avec d'autant plus de patience qu'ils sont plus forts de l'appui qu'ils se prêtent mutuellement. Qu'en dites-vous? Ces questions se présentent-elles dans le livre qui est sur le chantier[1]? Vous n'y avez sans doute pas ajouté une ligne depuis votre départ. Les interdictions, les successions, les voyages, les promenades et les dîners auront fait trêve à la philosophie et au travail. Je ne me rappelle plus si je vous ai dit que Chateaubriand m'avait envoyé son dernier ouvrage avec une lettre bien triste. L'*Essai* m'a fort intéressé : quant au *Paradis perdu*, cela me semble indigérable; je parle de l'original; aussi n'ai-je pu achever sa traduction; et on ne s'en prendra pas à mon impiété, car, depuis quelque temps, j'ai relu avec un plaisir indéfinissable les évangiles de saint Paul, qui sont bien les meilleurs modèles à prendre quand on veut se dévouer à écrire pour le peuple. Ce qu'il y a de curieux, c'est que je fais des découvertes dans saint Paul qui, suivant mon

[1] M. Joseph Bernard, après vingt ans, va publier une partie des écrits auxquels Béranger s'intéressait tant alors. Les *Soirées de monsieur Jean* sont un des livres que son illustre ami le poussait à écrire.

petit savoir, n'avaient pas encore été faites : c'est un fameux homme que cet apôtre-là ! Voilà un vrai révolutionnaire. Oh ! que je voudrais avoir un si grand et si ferme courage !

Je viens de recevoir une lettre bien folle d'une femme amie de Chateaubriand et de Thiers. Elle était juste-milieu il y a trois mois ; aujourd'hui elle désespère de la monarchie et veut former un gouvernement républicain, à la tête duquel elle place Chateaubriand, Thiers, Lamennais, Guizot et moi. Elle prétend que c'est le vœu de la France. J'ai accepté, à la condition que madame Sand serait président du Directoire, et que, si les dîners de Grand-Vaux se renouvelaient, elle y jouerait le rôle de Thiers ; mais je crains le refus de l'auteur de *Lélia*, car voilà qu'elle se fait catholique ou quelque chose d'approchant.

CCXXXIII

A MONSIEUR DE LAMENNAIS

24 juillet 1836.

Mon cher et respectable maître[1], Leroux, qui retourne à Paris pour revenir bientôt à Fontainebleau, est chargé de me rappeler à votre souvenir. Il est aussi chargé de vous engager à venir jusqu'ici faire un heureux. Il vous dira tout ce que j'éprouverais de satisfaction à vous recevoir sous mon toit, bien modeste et bien paisible ; ermitage dont la porte n'est sans doute pas surmontée d'une croix, mais au fond duquel l'Évangile est mieux pratiqué que dans maint palais épiscopal : là, vos paroles seraient entendues avec vénération, et vous y trouveriez des cœurs dignes de vous aimer et de vous servir. Mon bon Leroux vous en sera le garant, et, comme il doit revenir incessamment, il peut vous montrer le chemin et vous dire de quelle liberté vous jouirez ici et quel bonheur vous y répandriez. A vous pour la vie[2].

[1] Lettre communiquée par M. A. Blaize, neveu de Lamennais.

[2] M. Saint-Marc Girardin vient de publier un livre charmant et plein d'un très-

CCXXXIV

A MONSIEUR TRÉLAT.

Fontainebleau, 27 juillet 1836.

Mon cher Trélat, la triste nouvelle[1] dont votre *post-scriptum* indiquait l'appréhension, vous l'avez apprise, et

grand sens dans ses conclusions, livre qu'il a intitulé *Souvenirs et Réflexions politiques d'un journaliste*, et qu'il n'a, en effet, composé que de quelques articles du *Journal des Débats* et de quelques réflexions.

A la page 283, dans un article fort sévère sur M. de Lamennais, il y a un passage à mettre de côté pour nous, et à plus d'un titre. M. Saint-Marc Girardin commence par citer une revue protestante. « Je lisais dernièrement dans le *Disciple de Jésus-Christ* un récit fort touchant des entretiens d'un jeune homme avec M. de Lamennais. Ce jeune homme, qui venait de se faire protestant, mais qui avait encore l'agitation qui suit une foi récente, était allé voir M. de Lamennais, comme un oracle qui l'affermirait dans sa route ou lui en ouvrirait une nouvelle. Il raconte avec émotion comment il trouva M. de Lamennais dans son sixième étage à Paris, et comment le grand écrivain lui parla de son isolement, de sa tristesse, de ses abattements douloureux. « Je n'ai plus pour moi, me dit-« il, que celui qui n'a jamais flatté que l'infortune. Béranger est heureux, car il « a le culte de l'art, de l'humanité et de la patrie. Il n'est pas descendu dans « l'abîme; aussi est-il naïf, populaire et bon. »

M. Saint-Marc Girardin met en note ceci : « Le nom de Béranger se trouve mêlé à l'histoire de M. de Lamennais et de M. de Chateaubriand. Béranger s'était fait, pour ainsi dire, l'infirmier des grands orgueils brisés de notre temps, le consolateur des grandes popularités détruites. Cela montre que Béranger, outre sa bonté naturelle, n'avait pas cette féroce préoccupation de sa propre popularité qui fait qu'on ne songe qu'à soi. Il cultivait et soignait beaucoup cette popularité; mais il avait une défiance ou une connaissance modeste de lui-même qui le disposait à croire qu'il ne méritait pas toute la gloire qu'il avait obtenue. Cela ne le rendait ni jaloux ni ombrageux. Ce qu'il croyait que la faveur publique lui avait donné de trop en gloire, il s'en acquittait par ses soins affectueux envers des gloires plus grandes et plus malheureuses que lui. »

Il y a, à la dernière ligne, le mot « plus grandes » que nous ne trouvons pas juste, car il n'y a point de gloire au-dessus de celle de Béranger. Il n'y en a pas non plus de plus méritée. Mais, cette réserve faite, nous devons remercier M. Saint-Marc Girardin pour ses bonnes et sages paroles.

Déjà l'un des rédacteurs du *Journal des Débats*, M. Rigault, avait écrit quelque chose de digne, quand parut *Ma Biographie*. Ce que dit M. Saint-Marc Girardin, avec une autorité plus grande encore, corrige bien, à notre gré, ce qu'a pu écrire un de ses confrères, M. Cuvillier-Fleury. Celui-ci n'a pas jugé Béranger comme M. Saint-Marc Girardin; mais il faut dire qu'il n'est pas capable de penser le dernier chapitre de ses *Souvenirs d'un journaliste*. Ce n'est qu'un écrivain de château.

[1] La nouvelle de la mort d'Armand Carrel.

votre douleur aura été bien grande. Vous serez convaincu que la mienne n'a pas été moindre. Je portais un très-grand et très-vif intérêt à Carrel, à part même toute idée politique, et bien qu'il n'y eût pas absolument intimité entre nous. Faisant le métier d'auteur, j'ai toujours tenu à ne pas m'approcher des journalistes, qui sont des trompettes pour nous autres faiseurs de livres. Cela ne m'a pas empêché d'en connaître beaucoup, et je me félicite d'avoir pu apprécier Carrel comme je le faisais. Hélas! aujourd'hui ce n'est plus que l'occasion de profonds regrets. C'est Thomas qui, arrivé ici à sept heures du matin, m'a appris sa mort. Il venait me chercher en poste pour assister à ses funérailles. J'ai en horreur les convois comme nous les faisons; plus j'ai de douleur, moins je suis porté à m'y rendre. L'aspect de la foule m'importune, moi, homme de solitude, qui ne sais pleurer que dans mon coin. Puis, je me suis retiré du monde, et veux être oublié. Toutefois Thomas est venu me dire qu'on jugeait ma présence nécessaire; que seul, selon nos amis, je pouvais représenter pour le peuple le sentiment national; et, bien que je n'acceptasse pas cette trop honorable idée, je n'ai pas hésité à me rendre à Paris. Nous y étions à trois heures avec Leroux, qui était ici et nous a accompagnés. Les journaux vous ont dit le reste, plus ou moins exactement. Ce qu'ils ne vous ont pas dit, c'est que nos amis ont voulu me payer de ma peine et ont eu soin de jeter sur mon passage des voix de prolétaires pour rappeler le souvenir de ce que j'ai pu faire pour mon pays. J'ai fait semblant de croire à l'instantanéité de l'aimable ovation, pour faire plaisir à ses auteurs, et n'en suis pas moins reparti le soir, après six heures de séjour à Paris, pour regagner ma solitude, et le cœur navré de la perte que nous venons de faire, perte qui, du reste, a été l'objet de regrets universels, ce qu'il faut dire à l'honneur de l'humanité, et a fait couler de véritables pleurs. Jamais, je

crois, je n'ai vu autant pleurer à un enterrement d'homme politique. Ce que c'est que ces hommes à écorce rude! Quand on les aime, on les aime plus que d'autres[1].

Je ne vous ferai pas part de toutes les réflexions que ce triste événement m'a fait faire depuis le duel jusqu'au convoi, ni de toutes celles que j'ai faites depuis avant-hier en pensant à la nature perfectible du pauvre mort, avec qui sont enterrées tant de justes espérances pour la patrie et la liberté! Ce que nous en disions nous deux Leroux, la veille même de cette fin prématurée, vous vous l'êtes dit bien des fois sans doute. Mais ce que vous ne vous dites peut-être pas, et ce dont j'ai l'idée depuis longtemps, c'est que Carrel était ennuyé de la vie. Vous donner mes raisons serait trop long à faire; mais il serait plus difficile encore de les détruire. Avec quelle ardeur cet homme acceptait le duel que vous avez tant de sujet de maudire, comme vous le faites. Oh! laissons ce fatal événement et causons de ce qui vous regarde, pauvre captif, aujourd'hui si affligé au milieu de votre beau jardin.

Vous voilà donc horticulteur déterminé. Certes, j'ai eu grand plaisir à apprendre que vous avez pu vous mettre à cette vie de travail et de distraction avec tant de facilité et

[1] Armand Carrel a péri pour une belle cause, puisque, en entrant pour son compte dans la querelle ouverte entre le journal le *Bon Sens* et M. de Girardin et en tirant l'épée, il se faisait le champion de la dignité des journaux. Le temps, depuis cette lamentable mort, a suffisamment prouvé que la révolution mercantile entreprise par M. Émile de Girardin n'a point porté bonheur à la presse. La création des annonces à exploiter en coupes réglées a détruit la plus grande partie de son autorité. Elle a vendu ses éloges à la quatrième et à la troisième page des journaux. Cette vénalité de l'annonce a discrédité ce qui restait de sérieux et de sincère dans les feuilles publiques. C'est pourquoi il a été si facile, quand les chefs du journalisme sont arrivés au pouvoir, en 1848, de soulever contre eux l'opinion, et, après avoir attaqué les personnes, d'attaquer et de briser la chose elle-même.

Armand Carrel pressentait ce péril. Il aura eu la gloire d'être le dernier des journalistes jaloux d'accomplir fièrement toute leur tâche. On a cru qu'en 1848 sa personne a cruellement fait défaut à la nouvelle république. Il y a lieu de le croire; car il exerçait un commandement sur l'esprit et il comprenait les devoirs d'une autorité républicaine.

d'ardeur. Que j'aime à me figurer l'homme de science, l'homme politique, entouré de bêches, de râteaux, labourant, semant, plantant et arrosant les légumes et les fleurs, en donnant de temps à autre un coup à des fruits que ses enfants dévorent déjà en espérance! Moi, qui ai un tout petit jardin, moi qui suis un grand lâche, je voudrais bien avoir un jardinier tel que vous. Je vous donnerais jusqu'à 75 francs par an pour soigner mon enclos. Vraiment, si la température de Fontainebleau était plus chaude, je tâcherais de vous faire écrouer ici, comme prisonnier pénitentiaire, et vous forcerais de cultiver mes quinze ou vingt toises de terrain, sauf à vous loger, vous et toute votre excellente famille. Quel honneur pour mon jardin et quel bonheur pour moi ! Mais notre ciel ne vous irait pas. Il vous faut de la chaleur, et le voisinage d'une forêt ne peut en donner qu'à la cheminée, qui souvent ne suffit pas pour en communiquer à ma petite chambre. Je l'ai éprouvé cet hiver. Il faut donc penser à Montpellier, dont Fortoul (l'oncle) m'avait déjà dit un mot. C'est même parce que j'attendais de lui ou de M. Hubert[1], à qui il m'avait assuré qu'il parlerait pour cela, quelques renseignements, que j'ai été si longtemps sans vous écrire. Ce que je désirerais que nous sussions, c'est l'état de la prison de Montpellier, chose que je trouve fort importante. Avez-vous pris des renseignements sur l'espèce de logement qu'on peut vous y donner? Vous devez avoir dans cette ville des amis, ou au moins des connaissances dont l'avis n'est pas à négliger. Prenons nos assurances avant de rien demander, de peur d'avoir à nous repentir après. Ayez donc la bonté, mon cher ami, de me dire ce que vous savez à cet égard. Aussitôt instruit, et bien sûr de votre détermination pour le choix d'un local, j'en écrirai à *vos maîtres*, comme vous dites, et j'espère ne pas

[1] M. Hubert, le notaire de la Villette, qui a légué sa fortune à des ouvriers persécutés pour leurs opinions démocratico-socialistes, et dont le testament a été en partie annulé.

rencontrer trop de difficultés à vous faire mettre en prison selon votre bon plaisir. Au reste, je dois vous dire que Montpellier me semble un endroit fort convenable sous plus d'un rapport, et quelques amis à qui j'en ai parlé sont du même avis. Car ne pensez pas qu'on vous oublie ici ni à Paris. Dans le peu de temps que j'ai passé avec nos am[illegible] été bien question de vous, et vous savez en quels terr[illegible].

Pourtant, le croiriez-vous? vous, prisonnier, sou[illegible]rant, entouré de famille, vous m'inquiétez moins que ce pauvre Leroux. Il est venu passer trois jours ici dans un état moral qui afflige d'autant plus qu'on ne sait quel remède y apporter. Il m'a donné sa parole d'y revenir incessamment, convenant qu'avec moi il se calme, se rassérène mieux qu'ailleurs; mais je crains qu'il n'y revienne pas par la raison même qui devrait l'y ramener. M. de Lamennais m'ayant fait dire qu'il pourrait venir aussi, j'ai chargé Leroux de l'y conduire pour le forcer au retour. Qu'en fera-t-il? Je ne sais. Il y a dans son existence de bien tristes réalités sans doute; mais on l'en débarrasserait qu'il n'en serait pas plus heureux. Cela soit dit entre nous. Au reste, nos amis s'occupent de lui, et vous savez comme ils sont excellents. Quant à moi, je ne me découragerai point[1], car c'est une noble nature et bien affectueuse.

Je ne vous donnerai pas de nouvelles du *National;* nul ne peut prévoir quelle va être sa destinée, et cela inquiète. La mort de Carrel et les journaux à 40 francs peuvent achever la perte de la presse périodique; cela paraît être la pensée de beaucoup de gens raisonnables. Quant à ceux qui s'en réjouissent, peut-être ont-ils grand tort. Adieu; mes respects à madame. Tout à vous de cœur.

Répondez-moi promptement.

[1] On verra plus loin (1839) quelles belles preuves Béranger a données de sa persévérance.

CCXXXV

A MONSIEUR JULES CANONGE

31 juillet 1836.

Je vous dois bien des grâces, monsieur, pour le présent[1] que vous m'avez valu. Le volume de madame Colet m'a causé autant de surprise que de plaisir. Il y a quelque chose de mâle dans cette tête, dans ce cœur de femme-là ! Je vous prie de lui remettre la lettre que je prends la liberté de mettre sous votre adresse, et que vous voudrez bien cacheter. Vous verrez que, dans un passage indirect de ma lettre, je lui parle de la correction que nécessite l'inspiration trop facile ; c'est, je crois, un avis qu'il serait bon de donner à cette dame ; mais je n'aurais pas voulu être réduit à faire du pédantisme avec une personne que j'admire bien sincèrement et à qui j'écris pour la première fois. Mais qu'elle ne s'y frotte pas trop. J'espère bien, monsieur, que vous n'avez pas répété à madame Colet tout le mal que je vous ai dit des poëtes, race si ridicule, si prétentieuse, et qui croit nous faire grâce en n'aspirant qu'au sacerdoce universel, maudissant le monde, quand un misérable comme Chatterton se laisse mourir parce qu'il n'a pas gagné assez à se vendre ; ou quand un pauvre niais comme Malfilâtre, qui n'a rien laissé de bon, croit indigne de lui de gagner sa vie par un travail utile à ses semblables. Mais je me laisse aller à mon antipathie et j'oublie de vous exprimer mes regrets pour votre prompt départ d'ici. Pour vous donner des remords, je vous dirai, monsieur, que je n'osai pas sortir le matin de notre rendez-vous, de peur de manquer votre visite. C'est vous imposer l'obligation, quand vous reviendrez à Fontainebleau, de me tenir compte de ce manque de parole.

[1] Les *Fleurs du Midi*, poëme de début de madame Colet.

Recevez mes remercîments de la bonne fortune que vous m'avez procurée, et croyez, monsieur, à ma considération distinguée. BÉRANGER.

P. S. Vous me parlez d'écrire à votre poëte boulanger[1]. Je n'en ferai rien; c'est assez de répondre sans provoquer les correspondances; j'en suis déjà tout surchargé. Puis, vous le voyez, j'estime peu les travaux sans but utile, et je regrette de voir qu'un artisan perde son temps à versifier, s'il n'a le génie créateur. Moi aussi j'ai été ouvrier; depuis que j'ai quelque réputation, il m'est souvent arrivé de regretter l'état que j'avais choisi d'abord. Pourtant je ne crois pas avoir été le plus inutile des rimailleurs[2].

CCXXXVI

A MONSIEUR JEAN REYNAUD

Fontainebleau, 7 août 1836.

Mon cher Reynaud, votre lettre m'était inutile, comme justification; je savais tout ce que vous pouviez me dire, et je vous avoue que, d'après ma manière de voir, ce n'eût été que dans le cas d'une conduite opposée que vous auriez eu besoin de vous justifier à mes yeux[3]. Si j'ai tout refusé, c'est que je ne suis plus propre à grand'chose. De plus, il y a dans ma situation de républicain, travaillant à faire un roi, par intérêt patriotique, par calcul de raison, une singularité qu'il fallait sanctionner par une vie désintéressée, qu'on

[1] Reboul (de Nîmes), dont Béranger ne connaissait pas encore le mérite.

[2] Lettre communiquée par M. Canonge.

[3] Il s'agit dans cette lettre d'une place de conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève, à laquelle M. Pierre Leroux avait désiré être nommé. Il avait prié M. Jean Reynaud de l'appuyer auprès de Béranger, dont la protection en cette affaire pouvait être décisive; mais Béranger, qui ignorait son désir, avait déjà fait, en faveur de son ami, M. Joseph Bernard, des démarches qui eurent leur effet. Le commencement de la lettre se rapporte aux considérations que M. J. Reynaud avait fait valoir pour justifier le parti auquel s'était résolu M. P. Leroux malgré ses liaisons avec le parti républicain. La réponse de Béranger sur ce point délicat peut être considérée comme une consultation remarquable.

s'obstine toujours à méconnaître chez ceux qui s'utilisent dans les emplois. Mais vous ne sauriez croire avec quel regret je vois les gens capables et honnêtes refuser les fonctions où ils pourraient rendre service à la nation. Sous le ministère Martignac, on parlait d'appeler Dupont (de l'Eure) à la Cour de Cassation; vain bruit, sans doute! Je lui écrivis qu'on ne devait, à aucune époque, sous aucun gouvernement, refuser de rendre la justice au pays. Un médecin qui consulterait son opinion pour servir les hôpitaux vous paraîtrait-il homme estimable? Non, certes; et pourquoi donc le savant n'irait-il pas au poste où ses lumières s'utiliseront au profit de tous? Nous avons une morale bien étroite, mon cher enfant, et notre intelligence moderne est furieusement faussée encore par les exemples de vertu, si vertu il y a, donnés par les castes antiques. Là, selon moi, est une source féconde d'erreurs qui me ferait crier comme M. de Morogues contre les études grecques et latines, si fort en contradiction avec la société comme l'a faite le christianisme.

Je vous en dirai peut-être long un jour à ce sujet. Aujourd'hui en voilà bien assez pour vous prouver que je suis loin de désapprouver la démarche de Leroux, malgré tout ce qu'elle me cause d'embarras et de souci. Si elle eût été faite un mois plus tôt, oh! mon Dieu! tout allait de plain-pied, au moins jusqu'aux ministres; mais c'est quand j'ai fait la supplique la plus pressante pour un autre ami, quand le frère de cet ami a lui-même remué ciel et terre, que le malheureux Leroux me vient parler de sa résolution. Je lui ai dit vrai en l'assurant que, s'il fût arrivé en même temps que Bernard, malgré toute ma vieille amitié pour celui-ci, Leroux n'eût-il été qu'une connaissance pour moi, et, certes, il sait bien que ce n'est pas ainsi que je le considère, je n'aurais pas hésité à ne recommander que lui, dont les titres sont d'une bien plus grande valeur, dont la position est bien

autrement intéressante. Et, pour comble de maladresse, je le renvoie, pour qu'il fasse agir ses amis, en lui montrant ma position ; je le prie alors de me tenir au courant, pour que je puisse voir quel biais prendre pour faciliter un arrangement si cela devient possible ; et, par négligence ou excès de délicatesse, il ne m'écrit pas un mot, ce qui paralyse en partie le désir que j'ai de le servir soit d'une façon, soit d'une autre ! Vous concevrez d'autant mieux ma perplexité (qu'il a bien dû excuser) que je ne puis d'abord croire à toute l'influence qu'on prétend qu'a exercée ma lettre pour Bernard, et qu'ensuite je doute qu'on ait pour Leroux toute la bonne volonté qu'on lui a dit exister chez Thiers[1]. J'aurais pu abandonner loyalement les intérêts de Bernard, que ce doute eût suffi pour m'en empêcher. Toutefois j'ai agi à l'aveuglette, tâchant de faire valoir les titres de Leroux, sans renoncer aux promesses presque faites, et, d'un autre côté, essayant d'intéresser Bernard (le conseiller) à la position de Leroux. Sur ce dernier point, j'ai été assez heureux, non complétement sans doute; ce n'est pas ce que j'étais en mesure de faire, mais suffisamment pour certain cas qui pourrait se présenter.

D'après tous ces embarras, jugez combien il m'eût été nécessaire que Leroux me tînt un peu au courant de ce que ses amis ont pu faire et de l'espoir qu'ils ont. Mes lettres les plus importantes ne pouvant guère avoir de réponse qu'à la terminaison de l'affaire, je flotte dans mes doutes et m'inquiète, sans trop savoir ce qu'il conviendrait que je fisse de plus pour Leroux. Ce n'est pas comme cela, mon cher Reynaud, qu'on parvient à sortir de peine. Je conçois bien qu'on ne veuille pas importuner les puissants, mais c'est avoir une

[1] M. Thiers n'était pas un ministre à faire de petites remarques dans de tels cas. S'il eût obtenu plus de pouvoir, il aurait sans doute donné un noble exemple de ce que peut être en France un ministre véritablement libéral.

pauvre idée de ses amis que de les traiter comme des ministres. Au reste, cela ne m'empêchera pas de donner mes soins à tout ce qui pourra servir notre cher Leroux, soyez-en bien sûr, et suppléez-le pour la correspondance, si vous en avez le temps. Dites donc aussi à Fortoul de m'écrire.

Mille tendres amitiés.

CCXXXVII

A MONSIEUR JOSEPH BERNARD

17 août 1836.

Malgré nos efforts, malgré les promesses dont je réclame l'exécution de la manière la plus amicale, en disant à Thiers que vous serez obligé de me fournir un logement pris sur le vôtre, quand vous serez à Sainte-Geneviève, je vous répète que nous ne réussirons pas. M. Pelet[1] est contre nous, et il nous eût fallu l'avoir. Je ne me suis pas hasardé à lui écrire, parce qu'il ne m'a pas répondu lorsque je me suis adressé à lui afin d'obtenir pour la veuve et les quatre enfants d'Émile Debraux un secours que Guizot s'empressait toujours d'accorder. Vous sentez que ce n'est pas susceptibilité si je n'ai pas mis son impolitesse en oubli, mais uniquement conviction de l'inutilité de mes obsessions.

Votre frère va vous voir sans doute : il vous contera toutes ses démarches, toutes ses espérances et tous ses désappointements. Il pourra aussi vous dire tout mon chagrin et le sien à lui-même, quand j'ai su que le malheureux Leroux était contraint de penser à cette place, lui qui, par principe d'indépendance, ne voulait avoir aucune obligation au gouvernement et avait repoussé il y a un an des offres amicalement faites et que je trouvais, moi, fort acceptables. Enfin, Bernard

[1] Pelet (de la Lozère), ministre de l'instruction publique et homme d'État médiocre.

aura long à vous entretenir de toutes les péripéties de cette affaire, qui se terminera par une dégringolade dont nous serons tous assez sages pour rire, si Anaïs est rétablie et sa mère remise de cette secousse.

Il m'étonne que vous n'eussiez pas encore lu un peu de Fourier. Tout ce que vous dites de lui est juste. Toutefois il me semble un génie égaré par l'arithmétique, qui le conduit à un matérialisme social absolu. Vous avez même tendance; défiez-vous donc un peu de la brutalité de ses idées, tout en profitant de ce qu'il contient de bon, d'excellent même, sous la forme la plus repoussante et quelquefois la plus inintelligible. Vous me demandez des nouvelles des L***; la femme, en dépit de leur triste position, a fait un voyage d'agrément en Angleterre : elle arrive et m'écrit pour me dire qu'on voyage pour rien. Ce n'est pas la peine de s'en passer! Le mari travaille en effet au *Siècle*, mais y gagne peu. On m'avait consulté, sur son compte, il y a quelque temps, et j'espérais que ma réponse leur serait utile; mais je n'entends plus rien dire.

Oui, j'ai été passer six heures à Paris. Thomas, qui aujourd'hui est à la tête du *National*, bien à son corps défendant, m'est venu chercher pour le triste convoi. Arrivé à trois heures, malgré toutes les instances, je suis reparti à neuf heures du soir. On m'a fait une ovation à cette fatale cérémonie, mais j'ai surtout été touché de ce cri d'un prolétaire : *Ne poussez donc pas, vous allez nous faire écraser notre vieux Béranger!* Mon cher ami, dans deux jours je fais mon cinquante-sixième anniversaire avec quelques vieilles connaissances qui se doivent rendre ici pour cela. Vous n'êtes qu'un enfant auprès de moi.

A vous de cœur.

CCXXXVIII

A MONSIEUR GILHARD

Fontainebleau, 25 août 1836.

Vous avez une bien bonne mémoire, mon cher Gilhard, puisque le 19 août vous reste à ce point en souvenir, le cœur aidant, toutefois, ce dont je vous suis très-reconnaissant. Je me trouve fort bien dans ma profonde retraite; ma santé s'en accommode aussi, à cela près que Fontainebleau n'est pas, selon moi, Fontaine belle eau; et qu'il me faut attendre la pluie pour boire avec confiance. Nous avons aussi les visites de cour qui font renchérir les vivres et donnent des soldats à loger. L'année passée, on nous a fait grâce; il ne paraît pas en devoir être de même cette année. Toutefois je supporterai tous ces petits inconvénients, calculés d'avance; mais ce qui était plus facile à prévoir et ce que pourtant je n'ai pas prévu, c'est combien la distance est courte d'ici à Paris. Il en résulte que je suis encore trop du monde suivant mes goûts actuels. Ma correspondance n'en finit pas, et j'ai plus de visiteurs que je n'en désire. J'ai eu le bon esprit de ne voir personne de la ville; mais comment éviter les passants? Cela me fait penser à m'éloigner encore. D'ici à un mois, je dois aller visiter la Touraine, et veux voir s'il n'y aurait pas dans quelqu'un de ses beaux sites un coin retiré où pût achever de vivre en paix un pauvre vieux ermite. N'allez pas m'accuser d'inconstance à l'idée de ce nouveau projet. Reconnaissez-y plutôt la force que prend en moi l'amour de la solitude: je devrais dire le besoin. Il est tel, en effet, que voilà six mois que je n'ai été à Paris, sauf pour l'enterrement de ce digne et malheureux Carrel.

Vous ne pouvez vous figurer à quel point maintenant je redoute Paris. Pourtant j'y suis né, chose singulière! Je le quit-

tai à dix ans. Six ans passés en Picardie, il me fallut y revenir. Croyez-vous que je pleurai tout le temps de la route, que la diligence faisait alors en deux jours et demi? Cependant j'aime la population parisienne, bien meilleure généralement que ne le supposent les observateurs superficiels. Je crois que ce sont les soi-disant amis qui m'ont gâté cette ville, que Montaigne idolâtrait pour la liberté dont on y jouit. Enfin, j'irai voir la Touraine, et peut-être y découvrirai-je quelque antichambre de tombeau tout à fait à mon goût. A cinquante-six ans, il est permis de penser au repos, surtout quand le repos seul peut vous donner la facilité de voir jusqu'au fond de vos idées s'il n'y en a pas encore quelques-unes qui pourraient être utiles à vos semblables. Ne faut-il pas chercher à finir mieux qu'on n'a commencé, pour qu'au moins, si l'on parle de nous un jour, on puisse dire : L'homme valait mieux que ses ouvrages. C'est un point de ressemblance qu'il faut avoir avec Dieu.

Vous semblez croire que Trélat est dans sa famile à Montargis. Non ! il est à Troyes, dans une maison de santé, avec sa femme et une de ses filles. Sa santé s'y améliore, mais est loin encore de ne plus donner des craintes. Il veut toujours se reconstituer prisonnier, et toujours quelque rechute l'en empêche. Nous allons nous occuper de décider quelque chose. J'aurais bien voulu que Fontainebleau fût moins froid. J'aurais tâché de le faire emprisonner ici. En attendant, ce que je désire, c'est qu'on parle de lui le moins possible.

Nos affaires paraissent terriblement s'embrouiller [1]. Tout cela durera-t-il le temps nécessaire pour que la nation soit prête aux améliorations? C'est mon vœu le plus vif et le plus

[1] Les petites querelles de personnes se compliquaient de difficultés extérieures. Les affaires d'Espagne étaient devenues très-embrouillées, et M. Thiers, qui avait voulu que la France y intervînt pour soutenir, même seule, la cause libérale, voyait le roi combattre et entraver sa politique.

constant; mais nos ministres semblent se faire un jeu de me donner à trembler. D'un autre côté, nos jeunes gens ont un grand fonds de folie et de doctrines rétrogrades, quoique républicaines, qui peut aussi fournir matière à bien des craintes. Il faut donc se recommander à la Providence, que je ne crois pas aussi ministérielle que mon ami Thiers paraît l'espérer.

Adieu, mon cher Gilhard; faites du sucre de betterave, si vous avez des terres, faites des chemins de fer, s'il se peut, dans vos montagnes; vous avez du charbon, faites de la vapeur. Avec tout cela nos neveux feront du bonheur et vous béniront. Votre génération est comme les Chinois, elle sera accablée par ses enfants.

CCXXXIX

A MONSIEUR JOSEPH BERNARD

août 1836.

Vous êtes nommé : à quoi? je n'en sais rien. Vous le savez sans doute. Voici un petit billet de M. Pelet à Thiers, que je vous transmets comme il m'est transmis par Mignet dans une lettre assez longue, mais qui ne porte pas d'explication. D'après le peu de paroles de l'ex-ministre de l'instruction, je ne pense pas que vous ayez Sainte-Geneviève, et peut-être n'avez-vous qu'une place en expectative, comme Passy me l'avait fait craindre : si vous êtes mieux instruit que moi, hâtez-vous de m'éclairer. Moi, je vais écrire à Thiers et le remercier à tout hasard, lui étant très-reconnaissant de ce qu'il a fait, quelle que soit la place. Car, au milieu de tous ses embarras politiques, et ayant à lutter contre le ministre spécial, il y a du mérite à lui à avoir mis tant d'insistance dans cette affaire.

En relisant la lettre de Mignet, j'y vois ces mots : « Thiers,

qui n'a pas oublié l'intérêt que vous preniez à la nomination de M. Bernard, a mis une insistance très-grande à l'obtenir, et il a décidé, après bien des lettres, des paroles, des prières, M. Pelet à renoncer à un arrangement qu'il avait arrêté. Il a été plus heureux pour ce que vous désirez que pour les affaires d'Espagne [1], » etc., etc., etc.

Encore un coup, malgré ces lignes, la lettre de M. Pelet ne semble pas annoncer un succès complet. Peut-être avant votre réponse les journaux me tireront-ils d'incertitude; ne vous en hâtez pas moins de me répondre.

CCXL

A MONSIEUR TASCHEREAU

Fontainebleau, 23 août 1836.

Mon cher Taschereau [2], je vous remercie de la marque de confiance que vous me donnez en me recommandant le *National*, dont vous êtes bien sûr que je ferai une lecture atten-

[1] M. Thiers avait donné sa démission le 25 août. Il conserva le pouvoir sans difficulté, lorsque sa politique était moins libérale, quand, séduit par la cour ou trompé par la diplomatie des rois du continent, il allait jusqu'à espérer, jusqu'à rechercher, pour le duc d'Orléans une archiduchesse d'Autriche, et il lui fallut se retirer des affaires pour avoir voulu revenir aux principes de la France. Le roi l'abandonnait au moment où une décision pouvait inquiéter l'Europe. Ce fut M. Molé qui lui succéda. On est tout étonné, à cette heure, de la futilité de ces changements de ministères et de tout ce bruit des journaux et des Chambres. Le roi parait avoir toujours fait à peu près ce qu'il désirait, et il n'a certes jamais désiré que la France fût redoutée au dehors. Au moins, s'il avait songé à prévenir les discordes sociales ! Un savant équilibre était son rêve, et tous ceux qui trouvent que les choses sont bien, s'ils sont heureux, l'encouragèrent à jouer jusqu'au bout ce rôle sous le nom bizarre du Napoléon de la paix.

[2] M. Taschereau, né le 19 décembre 1801, fils d'un président de la cour d'Orléans, a conspiré contre les Bourbons. Secrétaire de la préfecture de la Seine, tant que M. Odilon Barrot fut préfet, il fonda, en 1832, la première *Revue rétrospective*, puis se mêla d'affaires de librairie. De 1838 à 1842 il fut député de Loches. En 1848 il entra à l'Assemblée constituante et publia une nouvelle *Revue rétrospective* qui fut remplie des plus curieux documents politiques. Bibliophile et littérateur, il a publié l'histoire de Molière, et l'histoire et les œuvres de Corneille. Il est maintenant administrateur général de la Bibliothèque impériale.

tive. Thomas [1] m'a fait la même prière; mais je vous assure que j'étais bien porté de moi-même à suivre de l'œil un journal qui n'a cessé de m'intéresser. En effet, il a plus que jamais besoin qu'on s'occupe de son succès. Il a fait une perte immense, et, comme vous le dites, cette perte peut se faire sentir ailleurs et en un autre temps. Vous savez combien j'aime Thomas. J'ai dit souvent que si j'étais condamné aux galères du pouvoir, je voudrais l'avoir pour conseil. Je n'en sens pas moins tout ce qui d'abord doit lui manquer pour une pareille direction. Il y a peu de jours, toutefois, j'ai reçu de lui une lettre rassurante : il a enfin triomphé de toutes ses indécisions, m'écrit-il. Or ces caractères-là ont gagné beaucoup le jour où ils ont accepté complétement une position. Quant à la rédaction, je crois qu'il est bon que celui qui la dirige n'en soit pas le fournisseur le plus abondant ni le plus fort. Je parle ici dans l'intérêt du journal. Ce que j'aurais voulu savoir, c'est pourquoi Scheffer a quitté le *National*. Je ne suis pas sans craindre que Thomas ne soit entouré de quelques petites jalousies qui seraient pour lui de plus redoutables embarras que les difficultés de la position politique. Je compte au reste sur Chevallon [2] pour l'aider dans cette difficile mission, à laquelle le voilà dévoué corps et âme. Mais, si quelqu'un peut leur être utile, ce n'est pas moi, qui, avec le même point de vue politique, ai toujours différé sur la marche à suivre; qui, par instinct républicain, n'ai pas craint d'être accusé d'avoir travaillé à faire un roi en juillet; et qui depuis, avec le même instinct (car je n'ai que de l'instinct et fort peu de doctrine), me suis souvent applaudi de tout ce qui a désolé nos amis, hommes jeunes,

[1] M. Charles Thomas, alors directeur du *National*.

[2] M. Chevallon, né en 1798, représentant du peuple en 1848, a été le secrétaire de Manuel. Son dévouement et son courage n'ont, en aucune circonstance, fait défaut à la cause de la liberté et de la patrie. Il fut le plus actif des agents propagateurs du carbonarisme. La monarchie de Juillet lui fit des offres qu'il refusa. Le coup d'État du 2 décembre 1851 l'a fait rentrer dans la vie privée.

au sang chaud, au bras qui les démange. Vous sentez, mon cher Taschereau, que je ne m'aviserai pas d'aller aujourd'hui leur donner les conseils d'une vieille expérience fossilisée. Mes amis les ministres s'en sont moqués; à plus juste raison en ont ri et en riraient encore nos braves jeunes gens, que je n'en aime pas moins de tout mon cœur. C'est d'un homme de leur âge, plus posé qu'eux, mais non moins imbu de bons principes, qu'ils écouteraient la voix. Vous voyez bien que c'est à vous de leur servir de mentor. Votre position au *National* vous en donne le droit et la facilité; votre amitié pour eux vous en fait un devoir. Je compte donc sur vous pour éclairer mon bon Thomas, qui a le mérite assez rare d'avoir une oreille ouverte aux avis consciencieux, mérite qu'il partage avec Chevallon.

Vous me dites que j'ai rendu heureux M. Nisard[1] : il est bien poli de le dire. Mais que ne dois-je pas dire, moi, pour tous les éloges qu'il m'a donnés? Entre nous, j'ai trouvé la dose un peu forte. Mais n'en dites rien, car on douterait peut-être encore de ma sincérité, comme vous et lui paraissez le faire, au sujet de mes paroles sur Hugo. Eh bien, mon cher Taschereau, je vous assure que, comme poëte lyrique, Hugo a produit sur moi une impression dont il me serait difficile de rabattre, car elle a eu lieu en dépit de ses défauts, que j'ai été un des premiers à reconnaître. Comme poëte dramatique, la question est tout autre, et c'est seulement sur ce point que j'engage à patienter, n'oubliant pas que Molière, Corneille, Shakespeare, ne sont devenus grands poëtes que dans un âge plus avancé que celui de l'auteur d'*Hernani*, surtout Molière et Shakespeare. Au reste, je sais qu'on croit peu à la sympathie d'un auteur contemporain pour les rivaux ou les maîtres que l'époque lui donne ; je devrais donc m'abstenir de ces pro-

[1] M. Désiré Nisard (de l'Académie française), aujourd'hui directeur de l'École normale supérieure, où il essaye de relever le niveau des études autrefois si élevées.

fessions de foi, qui n'empêchent pas Hugo, par exemple, de me garder rancune, parce que je me suis permis de lui dire ma façon de penser sur *Triboulet* et *Lucrèce*.

Il me sera plus facile de persuader M. Grandville du mérite que je trouve à ses compositions, et je saisirai la première occasion de lui en écrire deux mots de remercîments.

Adieu. A vous de cœur. BÉRANGER.

P. S. Je dois aller dans un mois voir la Touraine. Je veux chercher un gîte. Paris me semble beaucoup trop près de Fontainebleau, qui d'ailleurs est un peu froid. Je n'aspire plus qu'à m'enterrer dans un bon sol. Perrotin est bien sensible à votre souvenir [1].

CCXLI

A MONSIEUR TASCHEREAU

Fontainebleau, 31 août 1836.

Je ne saurais vous dire, mon cher Taschereau, combien me touchent les propositions que vous me faites avec tant d'empressement. J'ai des idées trop peu arrêtées encore sur le parti que je dois prendre pour qu'il me soit possible de les accepter. Mais croyez que je ne les oublierai jamais, et que, quant aux indications et renseignements, je ne tarderai pas sans doute à y recourir. Le malheur veut qu'il me soit impossible, au moins je le présume, d'aller dès à présent visiter votre belle province et profiter du séjour que vous avez encore à y faire. Mais j'espère bien y trouver Madame votre mère et la remercier de la part qu'elle a dans vos offres obligeantes.

Quelqu'un qui sera plus heureux que moi, c'est Perrotin, à qui j'ai lu votre lettre, et qui, ayant sans cesse les yeux tournés vers votre Loire, ce que j'ignorais, doit, sous peu de jours, en aller explorer les deux rives, pour se chercher une habita-

[1] Lettre communiquée par M. J. Taschereau.

tion [1], et en même temps s'occuper de m'en découvrir une. Vous sentez que vos propositions ont ajouté à son ardeur, et que c'est vers vous qu'il ira d'abord chercher des instructions et des conseils. Son dévouement pour moi est tel, que j'avais peur d'abord que ce ne fût l'idée seule de me suivre qui l'eût fait aussi parler de la Touraine. Comme je vous le disais, il l'avait fait si légèrement, que je ne supposais pas que ce fût dessein arrêté. D'après ce qu'il vient de me dire, il paraîtrait qu'il doit ce projet à M. Fournier [2], qui lui a parlé de ce qu'il y aurait à faire dans la culture des vins.

Perrotin est trop jeune et trop actif pour n'avoir pas besoin d'occupation ; celle-là peut sans doute être fructueuse ; mais toutefois, vous qui avez la connaissance du terroir et sans doute aussi des inconvénients de la vinification sur vos coteaux, je vous prie de ne pas le laisser trop s'enthousiasmer sur ce chapitre, s'il l'aborde avec vous. Perrotin est un homme si honnête, que j'aurais regret qu'il écornât la petite fortune qu'il s'est faite par son intelligence et son activité, et je suis sûr que vous pensez comme moi sur son compte.

Il ira aussi voir la famille Bérard qui habite les environs de Tours, ainsi que la propriété d'un autre de mes amis ; mais c'est particulièrement auprès de vous qu'il compte trouver bon accueil et bons avis.

Quant à mon voyage, il dépend de Béjot, que vous avez dû sans doute voir chez Dupont, et à qui j'ai donné parole d'aller voir Bérard avec lui. Comme il n'est pas absolument maître de son temps, je dois l'attendre, et c'est ce qui me privera de vous voir dans cette propriété, dont vous me faites les honneurs avec une si grande amabilité que je ne sais comment m'excuser de n'en pas profiter mieux. Ce que je désire

[1] M. Perrotin, retiré des affaires de librairie, demeurait alors à Fontainebleau.
[2] M. Fournier, typographe distingué, à qui M. Perrotin avait cédé, ainsi qu'à M. Taschereau, la vente des œuvres de Béranger.

bien, c'est que nous puissions établir un voisinage où j'aurai tout à gagner, et c'est bien aussi l'instruction que Perrotin recevra de ma part.

Dupont a passé quelques jours à Paris; son conseil général l'a empêché de venir jusqu'ici : il y avait une cause importante qui l'y rappelait à jour fixe.

Thomas m'a écrit, il y a peu, et me paraît se faire à sa nouvelle position; les déserteurs paraissaient tourner autour de lui pour rentrer au camp : il les attendait sans leur faire la moindre avance. Thibaudeau [1] était parti subitement pour Londres. Cette absence paraît avoir plutôt arrangé que contrarié le Directeur, dont il me semble que vous devez être satisfait. Les questions qui ont surgi depuis peu me semblent bien traitées, et le ton du journal me paraît se soutenir aussi bien qu'il était possible de l'espérer. Je suis peu affirmatif sur tout cela parce qu'à vous vrai dire je me crois fort mauvais juge en polémique.

CCXLII

A MONSIEUR TRÉLAT

4 septembre 1856.

Je crains, mon cher Trélat, que vous ne vous inquiétiez de mon silence. Je vais vous apprendre qui le cause, si vous ne le savez déjà.

Au reçu de votre dernière lettre, je n'ai pas voulu agir sans consulter vos amis. Vous n'ignorez pas que notre bon Thomas est devenu un centre, depuis qu'à son corps défendant on l'a fait dictateur du *National*. Je lui ai donc écrit pour qu'avec son conseil il délibérât secrètement sur le

[1] Adolphe Thibaudeau, fils du conventionnel, qui est mort en 1857. Il ne s'occupait plus de politique, mais seulement de finances et d'art. M. Charles Blanc, dans la préface de son *Trésor de la Curiosité*, lui a consacré une notice.

parti que vous deviez prendre et sur la marche qu'il faudrait suivre. Vous autres puritains, je ne m'aventurerai jamais à décider pour vous : je n'attache pas à beaucoup de détails l'importance que vous y attachez, et je suis parfois tenté de me croire quelque peu corrompu. J'ai donc cru devoir me soumettre à la décision de nos amis, donnant mon avis pourtant, et faisant prier Marchais[1], qui, je crois, a encore des relations au ministère de l'intérieur, de sonder le terrain pour ce qui vous regarde. La chute de Thiers, qui me semblait prochaine alors, ne m'effrayait pas beaucoup pour vous, ayant l'idée qu'on continuerait à avoir des égards pour votre position de santé. J'avais prié Thomas, qui est chargé de soins, de me faire répondre le plus tôt possible par Chevallon. Eh bien, je suis encore à attendre cette réponse, qui m'était nécessaire pour nous écrire.

Je présume que la chute du ministère survenue et l'attente d'un nouveau[2] est la cause du silence de nos gens de Paris. A tout prendre, ils jugent sans doute comme moi que rien ne presse, et qu'avant de vous reconstituer, il n'est pas mal que votre santé soit un peu mieux à l'épreuve des variations de la température. Tant que M. de Montalivet sera là, il n'y a rien à craindre pour vous, je me plais à le croire. Mais ce que j'avais dit à Thomas, c'est que vous êtes

[1] André Marchais, ami du général la Fayette, aimé de tous ceux qui le connaissaient, mit toute sa fortune au service de son pays et de quelques amis entreprenants qui compromirent sérieusement ses intérêts. Moteur actif de la société *Aide-toi*, il eut une fort grande influence sur les élections, sous le règne de la branche aînée. A peu près ruiné par son dévouement d'une part et sa confiance de l'autre, il était en train de refaire sa fortune en Orient quand, visitant à Constantinople un navire dont on faisait le chargement, il tomba, sans que personne s'en aperçût, dans une ouverture par laquelle les matelots jetaient des pièces de bois. Il en reçut plusieurs sur la tête et sur les membres. On n'entendit que tardivement ses cris, et on le retira couvert de blessures et mourant. C'était au mois d'août 1857. André Marchais est l'un des plus nobles caractères du parti républicain.

[2] Le ministère Molé, Guizot, Duchâtel, Bernard, Persil, Martin (du Nord), Rosamel, Gasparin.

à fin de bail et qu'il vous faut prendre une détermination.

Il serait possible, au reste, qu'ils eussent correspondu directement avec vous sur cette affaire, et qu'ils eussent oublié de m'en donner avis, ce qui n'est pas un cas rare. Toujours est-il que, craignant que vous ne vous tourmentassiez de ne pas voir arriver de lettre de moi, j'ai cru nécessaire de vous donner cet éclaircissement, qui vous prouvera d'ailleurs qu'il n'y a ni faute ni négligence de ma part, seulement peut-être trop d'envie de bien faire.

Je vous avouerai qu'à tout bien examiner, si ce n'était votre location, je ne trouverais si grande nécessité à ce que vous vous remissiez entre quatre murailles, lorsque peut-être la saison va malheureusement détruire en vous les bons effets que l'été a produits. Un point pourtant me préoccupe : c'est que, d'après ce qu'on m'a dit, et ce que confirme la lettre ministérielle dont vous me citez un fragment, votre peine ne court plus. Or, comme vous vivez en vrai captif, vous finirez, à ce compte, par faire plus que vos trois longues années. C'est un point que j'avais prié Thomas de faire débrouiller au ministère par Marchais, si cela était possible. Dans le cas où une réponse me viendrait enfin un de ces jours, et qu'on ne me dise pas vous avoir écrit, je m'empresserai de vous la communiquer. Je voudrais que cela ne tardât pas, car vers la fin du mois je vais parcourir une partie des environs de Tours, pour m'y chercher une retraite plus profonde que celle que je me suis faite ici. Je vieillis, mon cher Trélat, et plus je porte d'amour aux hommes, plus je prends de dégoût aux choses. Je veux aller dans quelque coin bien retiré essayer de composer mon petit cataplasme pour tant de plaies. Si j'y réussis, je reviendrai le présenter aux malades qui pourront bien me le jeter au nez ; mais j'aurai rempli la seule tâche qui convienne au philosophe méditatif, que la nature rend impropre à l'ac-

tion et ennemi de toute violence. L'amour du bien général ne me rendra jamais sourd aux malheurs particuliers, et je pourrai peut-être me procurer encore les seules jouissances permises à la vieillesse. Oh! mon cher ami, que je voudrais pouvoir être médecin de village!

Adieu, mon cher Trélat, présentez mes civilités respectueuses à madame, et croyez-moi tout à vous de cœur et pour la vie. BÉRANGER.

P. S. Leroux, pour remettre son moral affaissé, m'a écrit qu'il devait faire un petit voyage. Je ne sais de quel côté : il serait possible, s'il accomplit son dessein, qu'il passât à Troyes. Je me suis beaucoup occupé de lui dans ces derniers temps, mais sans résultat utile.

Peut-être avons-nous un ministère depuis avant-hier. Mais hier nos journaux ont été envoyés à Chartres et ceux de Chartres ici, ce qui nous laisse sans nouvelles. Je doute pourtant que le tripotage soit fini.

CCXLIII

A MONSIEUR MONTANDON

13 septembre 1836.

Il n'est rien, mon cher Montandon, comme d'attaquer votre administration pour obtenir de vos nouvelles. Vous n'aviez pas, au reste, besoin de justifier les postes et moins encore de vous justifier personnellement. Je ne suis pas de ceux qui croient à toutes les sottises qui se débitent. J'avais écrit sur ce sujet conformément aux renseignements que vous m'avez donnés depuis. J'ajoutais seulement ce que vous ne savez peut-être pas chez vous, c'est que dans toutes les villes où la Congrégation a eu un grand pouvoir et où elle en conserve encore, les postes ont toujours été et sont encore

sous sa main; plus ou moins s'entend, et il y a des décacheteurs officieux. Vous nierez peut-être aussi ce fait; mais mes renseignements me feront tenir bon sur ce point, qui m'expliquerait les plaintes de Lyon, en supposant même qu'il n'y eût pas dans cette ville une police particulière.

Ce que je n'ai pas écrit à ***, c'est l'assurance que j'ai qu'on scrute très-sévèrement la conduite de M. Conte[1], et cela encore aujourd'hui. Je connais certains reproches qui lui sont faits et que je me plais à croire injustes; mais dans ce cas même il serait bon qu'il se mît en garde. Ceci ne me semble pas tenir à l'intrigue montée dans son administration par M. P***, dont vous me parlez dans votre lettre. Je crois bien faire de vous en dire un mot. Je vois avec peine que vous êtes souffrant, malade même. Ne faites-vous pas un peu trop de médecine? Vous étiez d'une forte complexion : il fallait laisser la nature opérer. Je crois assez à l'homœopathie pour craindre ses inconvénients. J'espère que depuis le 19 août vous vous êtes complétement rétabli, et j'espère aussi que toute votre famille est en bonne santé.

Les changements ministériels ne vous peuvent atteindre. Le dernier m'a jeté dans quelques embarras pour des amis que je voulais servir. J'ai encore un pied dans le nouveau ministère, mais moins ferme, et je crains que mon petit crédit ne puisse s'utiliser comme je l'aurais voulu. Thiers, en quittant les affaires, m'a écrit une longue lettre fort raisonnable, que je voudrais montrer à tout le monde, dans son intérêt sur un point bien important, mais non politique[2].

[1] Le directeur général.
[2] Lettre communiquée par M. E. Dentu.

CCXLIV

A MADAME LEMAIRE

Fontaineb'eau, 16 septembre 1836.

Il est bien heureux que vous me fassiez connaître votre itinéraire. Il me prouve que vous n'êtes pas encore très au fait des voies économiques. Le bateau qui part à midi arrive au plus tôt à neuf heures du soir à Melun ; reste quatre bonnes lieues à faire, pour lesquelles il faut louer une voiture. Leroux et un de ses amis y ont été pris il y a quelques jours ; ils ont été obligés de coucher à Melun. Le bateau qui part à sept heures arrive à cinq heures à Valvin ; ceci vaudrait mieux ; mais par la pluie, on court risque de n'avoir pas place dans la voiture qui va de Valvin à Fontainebleau. Les Béga, qui me sont venus voir samedi, ont été, par un temps affreux, obligés de faire cette lieue à pied. Toutefois, l'administration étant obligée de vous amener ici, il suffirait d'attendre le retour des coucous qu'elle emploie à ce service, s'il y avait foule et qu'on ne fît pas partie de la première voiturée. Mais quelle économie trouvez-vous à prendre le bateau pour remonter la Seine ? Les places ne sont-elles pas de 5 fr. ? Dans la voiture on paye 6 fr. 50 c., je crois ; encore l'une des deux est-elle à plus bas prix, et l'on n'est pas obligé de se repaître en route, où l'on ne reste que six heures. Le bateau n'est bon que pour la descente, parce qu'alors il fait quatre lieues à l'heure. A la remonte, il ne fait pas un tiers de plus de chemin qu'un bon marcheur.

La véritable économie à faire, je vais vous l'indiquer. C'est de venir passer assez de temps ici pour regagner par la consommation le prix de vos places. Arrangez-vous donc pour rester quatre ou cinq fois plus de jours que vous ne dites, et vous vous trouverez au pair en retournant à Paris. Lemaire

ne pourrait-il pas travailler ici? Je ne sais ce qu'il fait au *Siècle*, que je ne reçois pas; mais puisqu'il n'y politique pas, il doit avoir liberté de travail. Quant à vous, je ne pense pas qu'il vous gênât plus de passer dix ou douze jours ici que d'aller en Angleterre.

J'ai fait la notice sur les contes de la Fontaine. J'attends votre papier doré; mais apportez-en beaucoup, car j'ai été bavard en diable, et je doute de m'en tirer à moins de huit feuillets de l'étendue de celui sur lequel je vous écris, c'est-à-dire quatre feuilles de grand papier à lettres. Vous voyez que je ne marchande pas quand il s'agit de payer un service. Pourtant, je voudrais bien que ce service fût rendu et que M. Feuillet[1] se donnât la peine de m'en instruire. Au reste, je lui demande trop peu pour qu'il ne le fasse pas, puisque Mignet a tout arrangé avec un zèle que je ne lui avais pas encore trouvé; il ne s'agit donc que de suivre l'affaire et de me tenir au courant : ce n'est pas trop pour une si longue notice!

Judith vous réciproque vos amitiés, et moi, je suis tout à vous de cœur. BÉRANGER.

A mardi.

Si vous vous décidez pour la voiture, hâtez-vous de retenir vos places : la rue Dauphine vient plus vite que la rue Croix-des-Petits-Champs. Je la crois aussi meilleur marché.

Perrotin est revenu de Touraine enchanté; c'était à donner l'envie de partir sur-le-champ.

[1] M. Feuillet de Conches, que Béranger avait prié de s'intéresser à un ami qui courait la carrière des consulats. C'est pour reconnaître l'obligeance de M. Feuillet de Conches, c'est-à-dire par dévouement pour un ami, que Béranger a écrit une notice sur les *Contes* de la Fontaine, conservée aujourd'hui dans les riches collections de celui à qui Béranger l'a donnée.

CCXLV

A MONSIEUR MONTANDON

18 septembre 1836.

Mon cher Montandon, je vous ai dit à peu près tout ce que j'ai dû vous dire pour que vous pussiez donner un bon avertissement s'il y avait lieu. Je puis cependant préciser un peu plus les choses, puisque vous croyez cela nécessaire, et que moi-même je désirerais prouver que je ne suis pas ingrat de la bienveillance que votre chef m'a fait voir en plus d'une occasion.

A mon avis, quelqu'un qui vise à ce haut emploi fait éplucher les comptes particuliers des dépenses qui peuvent passer pour personnelles à M. Conte. Je ne sais qui est chargé de ce soin; mais je dois croire qu'on relève ce qui paraît susceptible de critique et que peut-être on s'en sert pour nuire dans l'occasion.

Voilà, mon cher ami, tout ce que je puis vous dire, mais ce qui suffira bien pour l'usage que vous en pouvez faire. Quant à moi, soyez sûr que si le hasard m'amenait à traiter cette question avec quelqu'un de haut placé, ce qui n'est pas vraisemblable, je sais déjà ce que j'ai à dire et vous ne me souffleriez pas mieux. Mais je suis maintenant un véritable ermite, et dans quelques mois j'espère l'être dans une retraite plus profonde où je n'entendrai plus parler de tous nos grands personnages, malgré ce que m'écrit Thiers, qui veut à toute force que nous nous revoyions comme au bon temps.

Dites à Mancy que M. de Montalivet, en quittant le ministère, m'a bien annoncé qu'il faisait 600 francs de pension à la veuve Debraux, mais ne m'a pas dit un mot de M. Tercy. Edmond Blanc m'avait cependant donné un peu d'espoir. Peut-être Mancy en sait-il plus que moi.

Votre administration nous fait une galanterie. Nous avons ici maintenant deux départs et deux distributions. Ce que c'est que d'être dans une habitation royale !

Adieu, mon cher Montandon, je suis fâché de vous avoir mis la puce à l'oreille. Vous avez pris un conseil de prévoyance pour un pronostic de malheur prochain. Rassurez-vous et ne tremblez pas plus pour votre emploi que pour celui de qui vous le tenez. Mais, morbleu ! ne recevez pas de bourriches des départements, car je le saurais ; alors je vous dénonce et je me fais nommer chef à votre place[2].

CCXLVI

A MONSIEUR FORGET

18 septembre 1836.

Mon cher Forget, à l'instant où je reçois ta lettre, je suis occupé de mon départ pour la Touraine, où je vais aller avec un ami faire une petite exploration, et tâcher de trouver quelque ermitage plus paisible que celui que j'habite à présent. Perrotin, qui arrive des bords de la Loire où j'ai quelques connaissances, me fournit déjà plus d'un bon renseignement; mais il faut que je voie par moi-même. Je serai à peu près quinze jours, vingt jours au plus; si tu pouvais remettre ton projet de voyage au temps de mon retour, tu me ferais un grand plaisir et à Judith aussi. Sans doute, je m'éloigne de Paris, parce que, voulant travailler, je n'ai pas assez de repos ici pour me mettre à l'œuvre; mais ce ne sont pas les amis dont je me plains. S'il m'a été impossible de recevoir Laisney, c'est qu'il a choisi le moment où la maison était pleine, et qu'il ne venait pas seul; quant à toi, tu sais bien que tu n'as besoin ni d'invitation ni même de précaution à

[1] Lettre communiquée par M. Beffroy.

prendre, car tu serais arrivé sans me prévenir que j'aurais reculé mon voyage, et voilà tout l'inconvénient qu'il en serait résulté.

Il faut que je t'apprenne que Defrance a passé ici il y a quinze jours ou trois semaines, allant avec son beau-père visiter aussi la Touraine, où ils ont le projet de se retirer. Ils ont déjeuné avec nous. Je serais bien heureux d'avoir Defrance pour voisin; quant au beau-père ***, j'aimerais mieux aller en Laponie. Quel bavard!

CCXLVII

A MADAME BRISSOT

28 septembre 1836.

Je pars dans quelques jours pour visiter les bords de la Loire. Je vais seul, et ne donne avis de mon arrivée à personne, pour être plus libre de chercher à mon aise et n'être pas influencé par Pierre ou Paul. J'ai déjà mon passe-port : il ne me faut plus qu'un peu de beau temps; mais le ciel n'a pas l'air de s'y préparer. J'espère toutefois n'être pas aussi malheureux que Fortoul au milieu de ses Alpes. Quelque temps qu'il ait, ce voyage lui fera du bien. Il paraît qu'il avait énormément travaillé pour se faire des économies pour le voyage. Je viens de lire un article sur Lemercier[1] d'une bonne appréciation littéraire, mais horriblement faux pour

[1] Lemercier (Louis-Jean-Népomucène), né à Paris, le 21 avril 1771, mort le 7 juin 1840, a été, sinon l'un de nos écrivains et de nos poëtes les plus distingués, puisqu'il a été trahi souvent par son goût et par son style, du moins l'un des plus hardis et des plus noblement féconds. Son caractère est admirable. Républicain convaincu, il avait fait une vive opposition à l'Empire, mais il ne craignait pas d'exprimer tout haut sa pensée et jusque devant le chef du gouvernement qui, au temps du Consulat, l'avait admis dans son intimité. Après le 20 mars 1815, un jour qu'il y avait grande réception aux Tuileries : « Où est donc Lemercier ? » dit Napoléon. On lui répondit qu'ayant écrit contre lui en 1814, il ne savait sans doute pas s'il pouvait venir. « Et pourquoi cela! dit l'Empereur. Il a bien pu écrire ce qu'il a osé me dire face à face. » Ce mot de Napoléon montre qu'il estimait et ne haïssait pas Lemercier.

toute la partie historique. Tout ce qu'il dit de la haine de Napoléon pour Lemercier est fabuleux, à commencer par la fameuse maison que celui-ci réclamait jusqu'au jugement dernier. Il ne serait pas mal que notre ami s'occupât un peu du positif des choses. La littérature, même celle des feuilletons, y gagnerait. Dites-le-lui de ma part; peut-être cela lui fera plus d'effet dans la bouche d'une femme que dans la mienne. Où en est son roman? Je voudrais bien aussi qu'il s'accrochât enfin à une œuvre de longue haleine : que ses amis le prêchent pour gagner cela sur lui! Il faut bien qu'on s'occupe de son avenir, et je suis sûr que vous pensez comme moi à son égard.

J'ai eu bien des affaires à régler avec le dernier ministère. Thiers a été excellent cette fois; tout pourtant n'a pas tourné comme nous le voulions, entre autres, pour Bernard, par suite de l'entêtement de Pelet. Dans la nouvelle boutique, j'ai peu d'amis, et je ne puis recourir à M. Guizot que dans les cas extrêmes. Toutefois, s'il vous arrivait quelques vives inquiétudes, faites-le-moi savoir, et nous verrons si je ne puis pas tenter quelque moyen de vous servir.

CCXLVIII

A MONSIEUR GRANDVILLE[1]

28 septembre 1836.

Vous devez me trouver bien ingrat, monsieur. Voilà plus de dix-huit mois que vous prodiguez votre talent à l'illustration de mes refrains, et à peine avez-vous reçu un mot de remercîment de ma part. Il est vrai que je comptais toujours qu'une heureuse circonstance nous réunirait chez Taschereau; mais je vois que, de longtemps peut-être, je n'irai

[1] Célèbre dessinateur, né à Nancy, le 3 septembre 1803, mort à Paris, le 17 mars 1847, dans un état de folie causé par la mort de ses jeunes enfants.

à Paris, et je ne veux pas remettre davantage à vous témoigner ce que je vous ai de reconnaissance. M. Feuillet a fait preuve d'un tact exquis en vous chargeant de compléter la beauté de cette édition[1]. Jamais plus heureuses inspirations n'ont rencontré un crayon plus spirituel, plus fécond, plus intelligent que le vôtre, et je suis tout fier de me voir commenter par vous au risque de voir préférer le commentaire au texte. Je vous assure, monsieur, que cela m'arrive, moi, qui pourtant dois être un peu plus partial que le public. Il vous plaît souvent de tirer une idée ingénieuse de telle chanson, que je sais être une de mes plus mauvaises. et je me demande alors si je ne devrais pas me fâcher de voir ainsi mes vieux péchés mis en lumière. Mais il est si naturel que celui qui a donné tant d'esprit aux bêtes en ajoute à mes œuvres! Ce qui m'étonne le plus dans la vôtre, c'est cette infinie variété de compositions que vous pouvez produire avec une perfection si soutenue, surtout d'après ce que vous m'avez dit, monsieur, du temps qui vous est nécessaire pour rendre vos idées. Je serais bien heureux si c'était une sympathie de pensée et de sentiment qui facilitât ce miracle; d'autant plus que je n'ignore pas tout ce que vous inspirez d'estime et d'intérêt à ceux qui ont l'avantage de vous connaître! Au lieu donc de vous remercier du bon coup d'épaule que votre admirable talent veut bien donner à ma réputation, permettez-moi, monsieur, de ne vous témoigner que les sentiments d'une affection dévouée et d'une considération amicale[2].

[1] Des *Contes* de la Fontaine.

[2] Cette lettre a été autographiée dans le temps. Elle fait à présent partie de la collection de M. Gilbert.

CCXLIX

A MONSIEUR BERNARD

12 octobre 1856.

Quoique au fond de la Touraine, je ne vous oublie pas, mon cher Bernard. Je comptais y recevoir une lettre de vous qui m'aurait appris où vous en êtes de votre bibliothèque : Je pense que vous avez eu tort de ne pas envoyer ma lettre à Mérimée, bien que la maladie et la mort de son père l'eussent peut-être empêché de voir M. Royer-Collard [1]. Votre frère est sans doute revenu depuis longtemps, et a pu voir M. Guizot, votre chef suprême. A qui appartient le beau logement où je devais avoir ma cellule? En attendant la décision, je cherche ici une habitation, et du premier bond je suis tombé sur ce qui me convient à beaucoup de choses près, comme tout ici-bas. Mais il fait un si effroyable temps qu'il m'a été impossible de courir le pays; le jardin de la France est joliment arrosé, et ce n'est pas faute d'eau s'il ne produit rien l'année prochaine. On assure qu'il pleut pourtant beaucoup moins ici qu'à Paris. Selon moi, et autant qu'on en peut juger par un temps pareil, la Touraine est bon pays, mais non pas un aussi beau pays qu'on nous l'assure; tout y est en petit, sauf la Loire. C'est à dix minutes de ses bords que j'ai dessein de planter ma tente, à l'abri des grands vents, à l'extrémité du plus joli village que j'aie jamais vu et non loin de la route, ce qui est nécessaire aux gens qui vont eux-mêmes faire leurs acquisitions en ville, Tours est à une lieue et demie de là. L'Irlandais qui occupe cette maison, petit vieux château, à quatre fenêtres de front et à deux étages, en comptant le rez-de-chaussée, me le céderait pour avril, au prix de 450 francs. Ce qui ne se-

[1] Hippolyte Royer-Collard, chef de la division des beaux-arts.

rait pas cher, si je savais tirer parti d'un petit vignoble d'un arpent et un cinquième, et d'autant de prairie et de jardin. Pour moi, je crains que ce ne soit un objet de dépense; mais pourtant dans ce pays, où les promenades sont rares, il est bon d'avoir un coin de terre à soi. Vous saurez que je reste sur la droite de la Loire, la gauche étant plus froide et moins saine. En voici assez sur ce chapitre.

Tours est une fort belle ville, pour son étendue; j'en ai vu le Mail et la cathédrale; mais ce qui m'y a le plus frappé, c'est la maison de Tristan. Oh! cette fois, voilà une vieillerie curieuse! il n'y a pas à se tromper. C'est là qu'a dû loger le prévôt de Louis XI. Quels emblèmes! des cordes sculptées dans toute les murailles, depuis le bas jusqu'en haut. Une bande de pierre rouge comme du sang décore le devant de la maison: un double mur, qui va du bas en haut, et qui laisse un intervalle d'un pied, qui monte et descend, et devait être un moyen d'écoute pour surprendre le secret des malheureux prisonniers; des inscriptions qu'on m'a lues ainsi: *Assez viendront, peu sortiront, priez Dieu por*..... le reste manque. Puis un tableau du temps indéchiffrable à l'œil, sauf un cadran, puis dans le toit un belvédère qui donne en plein sur le Plessis, d'où sans doute on faisait les signaux d'exécution.

Après avoir vu cette maison infernale, j'aurais voulu pouvoir courir à Notre-Dame de Cléry pour renverser le tombeau de ce roi sanguinaire; depuis, la réflexion m'a calmé; il fut l'homme de son siècle, il protégea l'industrie et l'imprimerie, et il imagina la poste, qui va vous porter cette lettre. Laissons l'aristocratie le maudire, lui qui fut l'un de ses plus grands adversaires.

CCL

A MONSIEUR PERROTIN

26 octobre 1836.

Mon cher Perrotin, je ne voulais vous écrire que lorsque j'aurais arrêté quelque chose; mais ici les affaires ne se terminent pas vite, surtout au temps des vendanges. Judith vous aura dit que la maison de l'Irlandais, à Rochecorbon, m'avait seule séduit, malgré quelques graves inconvénients. Je n'en avais pas voulu voir d'autres, et le mauvais temps ne m'a pas contrarié sous le rapport des recherches, car dès mon arrivée à Tours j'étais décidé à ne chercher que sur les bords de la Loire et à la droite du fleuve. Malheureusement l'Irlandais n'a voulu céder sa maison qu'à la condition de se décharger entièrement d'un bail qui a encore cinq ans à courir. Cela m'a paru trop long pour un essai, et les inconvénients de deux arpents à faire cultiver, dont un clos de vignes, m'ont fait peur aussi. Nous n'avons donc pas conclu. Aux 450 francs de location il eût fallu ajouter les frais de jardinage et de culture, et je n'en aurais pas été quitte pour 800 francs. Il est vrai que j'aurais eu quelques pièces de vin. Une autre raison m'a fait hésiter. Il y a près de deux lieues du fond de la vallée à Tours; nous ne connaissions personne dans les environs, et j'ai craint cette solitude pour Judith. S'il me survenait quelque accident, si je venais à trépasser, car il faut songer à tout, que deviendrait-elle en pareille occurrence? J'ai dû me dire tout cela, et c'est avec une espèce de satisfaction que j'ai vu repousser mes propositions. Nous avons pensé pendant quelques jours à prendre comme essai une maison garnie à Sainte-Radegonde, tout près des ruines de Marmoutiers; mais la position en est un peu basse, et pendant que je me consultais et demandais du

temps pour avoir l'avis de Judith, la sœur de Bérard a découvert à Saint-Cyr, qu'on dit la côte la plus saine, une maison, dit-on, célébrée par Balzac, et que je croyais d'un prix exorbitant, ce qui m'avait empêché de la voir.

On la laisse pour 400 francs; elle est au tiers de la côte, à l'abri du nord; elle domine la route et en est séparée par une terrasse et le jardin. C'est la fameuse *Grenadière*. Rien de plus enchanteur que la vue dont on jouit là. Nous aurons un jardin de facile entretien : le closier du propriétaire pour voisin, avec sa petite famille et sa vache; une allée de tilleuls pour mes promenades; un clos de vignes de deux arpents, qui ne fait pas partie de la location, mais qui embellit l'habitation, un parterre et quelques jolis arbres, un potager et quelques fruits; tout cela, comme vous le voyez, est bien séduisant[1]. Ajoutez que le fameux médecin de Tours[2], homme aussi connu à Paris qu'ici, passe trois ou quatre fois par jour devant la maison pour aller à la sienne qui est un quart de lieue plus loin, et de plus apprenez qu'il y a, à deux pas, un restaurateur en renom pour les matelottes. Enfin nous aurons de ce côté toutes les recommandations possibles et même on nous fournira des fleurs pour notre jardin et on veillera à l'arrangement de la maison; c'est madame Bérard et son beau-frère qui se chargent de ce soin. Je ne vous ai encore rien dit de cette maison; c'est que c'est là le côté faible. Avec tout ce qu'il faudrait comme espace, elle est si horriblement distribuée et vieille qu'elle m'a fait peur d'abord. Mais la propriétaire, qui nous a dit que son mari[3] serait heureux d'avoir un Français paisible au lieu des Anglais qu'il paraît détester, m'a promis que tous les changements

[1] Comment a-t-on pu dire sérieusement que Béranger est un poëte purement parisien, et dans le mauvais sens, qui n'aimait pas à sortir des barrières, qu n'aimait pas les champs, qui n'entendait rien à la nature ?

[2] M. Bretonneau.

[3] M. de Longpré.

nécessaires seraient faits, si je voulais m'engager pour trois ans. Le mari est, dit-on, un chaud libéral qui aime à bâtir et à arranger; il habite Loches, et ce qu'il paraît désirer, c'est un locataire en qui il puisse avoir confiance. Tout ce que j'ai à vous dire, c'est que je repartais hier, ne voulant pas conclure sans consulter Judith, lorsqu'une lettre d'elle m'a arrêté, je puis dire sur le marchepied de la voiture. Je conclurai donc sans son avis; mais vous et elle, procurez-vous la *Grenadière* de Balzac[1] dans les *Scènes de la vie de pro-*

[1] « En franchissant cette porte vermoulue, un petit jardin, conquis sur le rocher par une dernière terrasse dont la vieille balustrade noire domine toutes les autres, offre à la vue un gazon orné de quelques arbres verts et d'une multitude de rosiers et de fleurs. Puis, en face du portail, à l'autre extrémité de la terrasse, est un pavillon de bois appuyé sur le mur voisin et dont les poteaux sont cachés par des jasmins, des chèvrefeuilles, de la vigne et des clématites. Au milieu de ce dernier jardin, s'élève la maison sur un perron voûté, couvert de pampres, et sous lequel se trouve la porte d'une vaste cave creusée dans le roc. Le logis est entouré de treilles et de grenadiers en pleine terre; de là vient le nom donné à cette closerie. La façade est composée de deux larges fenêtres séparées par une porte bâtarde très-rustique, et de trois mansardes prises sur un toit d'une élévation prodigieuse relativement au peu de hauteur du rez-de-chaussée. Les murs du bâtiment principal sont peints en jaune, et la porte, les contrevents d'en bas, les persiennes des mansardes sont verts.

« En entrant, vous trouverez un petit palier où commence un escalier tortueux, dont le système change à chaque tournant; il est en bois presque pourri et sa rampe creusée en forme de vis a été brunie par un long usage. A droite est une vaste salle à manger boisée à l'antique, dallée en carreau blanc fabriqué à Château-Regnault, puis, à gauche, un salon de pareille dimension, sans boiseries, mais tendu d'un papier aurore à bordure verte. Aucune des deux pièces n'est plafonnée; les solives sont en bois de noyer et les interstices remplis d'un torchis blanc fait avec de la bourre. Au premier étage, il y a deux chambres dont les murs sont blanchis à la chaux; les cheminées en pierre y sont moins richement sculptées que celles du rez-de-chaussée. Toutes les ouvertures sont exposées au midi. Au nord il n'y a qu'une seule porte, donnant sur les vignes et pratiquée derrière l'escalier. A gauche de la maison est adossée une construction en colombage, dont les bois sont extérieurement garantis de la pluie et du soleil par des ardoises qui dessinent sur les murs de longues lignes bleues droites ou transversales. La cuisine, placée dans cette espèce de chaumière, communique intérieurement avec la maison, mais elle a néanmoins une entrée particulière, élevée de quelques marches, au bas desquelles se trouve un puits profond, surmonté d'une pompe champêtre enveloppée de sabines, de plantes aquatiques et de hautes herbes. Ce moderne appendice est dissimulé sous les premiers tilleuls d'une allée plantée dans un ravin au bas des vignes. Le vignoble, qui peut avoir deux arpents, s'élève au-dessus de la maison, et la domine entièrement par une pente si rapide qu'il est très-difficile de la gravir. » (Balzac, la *Grenadière*.)

vince ou *de la vie privée*, et vous aurez, m'a-t-on assuré, une description complète et exacte de cette habitation dont la célébrité m'avait d'abord épouvanté. Je ne pouvais me persuader que le seigneur de Balzac eût habité autre chose qu'un château. C'est une vraie bicoque, mais la plus charmante que j'ai vue de ma vie. Un M. de Courteilles, qui est presque le beau-frère de Bérard, se charge de régler les intérêts qu'on trouve ici, et que j'entends fort mal. Je pense donc que tout se fera pour le mieux.

Quant à vous, mon cher Perrotin, si vous voulez vous caser dans ce pays, il faut un autre chercheur que moi pour vous déterrer quelque maison ; car je ne crois pas qu'on puisse s'y prendre plus mal que je ne fais. Je déteste d'entrer dans les propriétés, au point qu'ayant été à Saint-Avertin, je n'ai pas voulu visiter les maisons à louer de ce village. Je n'ai pas été voir non plus les libraires, de peur qu'il ne leur prît l'idée de me conduire à d'autres habitations. Si on n'eût pas cherché pour moi, je n'aurais certes pas trouvé ce que je cherchais. Un moment qui vous conviendrait bien ici, c'est celui des vendanges. L'activité est partout; mais, ce moment passé, je ne sais trop à quoi l'on pourrait occuper son activité. Les innovations y sont fort mal reçues, et si les acheteurs se doutaient que vous faites le vin autrement que tout le monde, on vous laisserait votre récolte, et vos voisins vous montreraient au doigt. Les Tourangeaux sont stationnaires : bonnes gens, mais égoïstes en diable ; forts sur la cuisine ; mais ennemis des *inodores* comme d'une nouveauté dangereuse. Cependant Tours a un maire qui fait éclairer sa ville au gaz ; mais cela pourra bien lui nuire dans l'esprit de ses administrés.

Je ne sais plus maintenant quand je retournerai à Fontainebleau. Je voudrais que Judith me prévînt quand maçons et couvreurs auront fini ; les maçons surtout. Je lui conseille,

pour éviter tout cet ennui, d'aller revoir tous ses amis de Paris.

Si ce remue-ménage doit durer longtemps, dites-lui de m'envoyer mon pantalon tête de nègre, le plus neuf, et un gilet de coton. Mais il ne faut faire cet envoi que dans le cas où il faudrait garder les maçons plus de dix jours, à compter de la réception de ma lettre. Ce que je voudrais bien qui n'eût pas lieu, car je suis pressé de m'en retourner.

J'ai vu plusieurs fois madame Taschereau, qui eût bien désiré que je me logeasse auprès d'elle. Taschereau m'a écrit; je lui ai répondu, et, à mon retour à Fontainebleau, je lui ferai savoir ce que j'aurai fait. Vous savez sans doute qu'il m'a demandé de lui donner comme *fac-simile* la lettre que j'ai écrite à Grandville. Je n'ai pu refuser cette permission.

Faites de ma part toutes mes amitiés à madame Perrotin, et dites-lui bien que je n'ai travaillé en rien à vous arracher de Fontainebleau. Rappelez-moi aussi au bon souvenir de madame Heim et de M. et madame Delorme. J'embrasse Marie[1] de tout cœur.

Adieu, mon cher Perrotin, Tourangeau ou non, croyez que je serai toujours tout à vous. BÉRANGER.

Est-ce que notre toit s'est envolé? Judith ne me dit pas ce qui a causé ces réparations.

CCLI

A MONSIEUR ÉDOUARD CHARTON

Fontainebleau, 6 novembre 1836.

J'ai à m'excuser, mon cher monsieur Charton[2], d'avoir

[1] Marie Perrotin, aujourd'hui madame Lasègue.

[2] M. Édouard Charton, né à Sens le 11 mai 1807, fonda le *Magasin pittoresque* en 1833. C'est le journal qui a le plus fait pour vulgariser et améliorer la gravure sur bois. M. Charton, en 1848, est devenu secrétaire général du minis-

tant tardé à vous répondre. J'étais en Touraine quand votre lettre est parvenue à Fontainebleau.

Que votre ami ne s'inquiète pas des libraires pour la musique et les paroles de *Jacques*. Si Fournier, maintenant propriétaire de l'édition, le tracasse, qu'il dise que je l'ai autorisé, et que j'étais chargé de solliciter l'imprimeur et le propriétaire actuel; que c'est moi, par conséquent, qui suis le coupable. Mais je crois que ces messieurs ne font plus la guerre aux compositeurs qui veulent bien prendre la peine de m'enrichir de leurs inspirations. Ne devraient-ils pas les en remercier? C'est ce que je vous prie de faire pour mon compte, en disant à votre ami que je me félicite d'autant plus de l'honneur qu'il veut bien faire à ma chanson de *Jacques*, que l'air choisi par moi est loin d'être ce que je l'aurais souhaité.

Vous voilà donc marié. C'est une situation que j'ai évité par suite de la position où j'ai toujours vécu, n'ayant ni présent ni avenir de fortune quelconque. Vous êtes plus heureux; et, quoi que vous ayez la bonté de me dire, vous n'avez plus besoin des avis de mon expérience. Votre cœur est là, et vous savez, il y a longtemps, quels sont les devoirs de l'honnête homme. Vous avez désormais de grands engagements à remplir, mais vous en serez bien récompensé par la stabilité qu'ils vont donner à votre vie et à vos pensées. Quand on a le bonheur des autres pour but, on cesse de flotter au hasard. C'est un lest qui maintient notre ballon dans la région la plus calme. On prétend qu'elle est la moins poétique; moquez-vous de ceux qui mettent la poésie à toute sauce, et qui laissent la morale et le bonheur pendus au croc. Vous voilà dans le vrai; soyez heureux en faisant des

tère de l'instruction publique, représentant du peuple, conseiller d'État. On lui doit un excellent recueil des *Voyageurs anciens et modernes* et une *Histoire de France*, rédigée et publiée sur un plan nouveau qui est en cours d'exécution.

heureux; vous méritez un pareil sort : tous vos amis s'en féliciteront, et les vieux garçons comme moi, en voyant votre bonheur, regretteront de n'avoir pas su prendre la même route[1].

Adieu ; que le mariage toutefois ne vous fasse pas oublier les lettres, et rappelez-vous de temps à autre ceux qui leur ont dû l'avantage de vous connaître et de vous apprécier. Croyez surtout que je suis, parmi ceux-là, celui qui tient le plus à votre bon souvenir.

A vous de cœur[2].

CCLII

A MONSIEUR BÉRARD

24 novembre 1856.

Grand merci, mon cher Bérard, de tous les bons soins que vous donnez à notre demeure. Je vois que tout cela avance, et j'en suis d'autant plus satisfait que j'ai changé notre itinéraire et veux pouvoir arriver à la *Grenadière* vers le 10 décembre. Je n'irai pas à Paris : c'est une économie d'autant plus raisonnable qu'il me faudra y aller au printemps, époque où je veux faire le voyage de Péronne.

Quant aux moyens de transport que vous me proposez, je ne crois pas devoir y recourir, d'abord, parce qu'une charrette ne pourrait suffire à mon petit mobilier. Il nous faut trois voitures de déménagement, trois voitures à un cheval, il est vrai, mais vous savez que c'est moins le poids que la place que tiennent les meubles qu'il faut calculer. Et puis, le déménageur nous garantit des accidents, et de plus, enlève et

[1] Les personnes qui ont accusé si lourdement et si bêtement Béranger d'une aveugle hostilité contre la vie de ménage et l'esprit de famille finiront sans doute par se convaincre qu'elles se trompent. Si cet esprit et cette vie ont manqué à sa jeunesse, ce n'était pas sa faute.

[2] Lettre communiquée par M. Charton.

repose tous les objets. Je sais que cela me coûtera beaucoup plus que votre homme, mais aussi nous aurons moins à nous en inquiéter. Qu'en dites-vous?

J'ai une autre raison à vous donner. En me creusant la tête pour le transport de toutes nos bêtes, j'en suis venu à calculer que le coupé de Paris à Tours nous coûterait 110 francs; ajoutez 12 ou 14 francs pour aller d'ici à Paris. Il m'a semblé que la poste ne nous coûterait pas beaucoup plus, puisqu'il n'y a que vingt-six postes. Il faut toutefois ajouter la location d'un grand cabriolet qu'on nous confie pour 20 francs, et que le déménageur ramènera ici. Vous voyez que le surcroît de dépense sera bien compensé par l'économie que je fais en n'allant pas à Paris, où Judith eût, comme moi, été obligée de se loger en garni avec ses deux chats, les personnes les plus embarrassantes que je connaisse. Nous irons donc en poste, comme de petits seigneurs, et ce ne sera l'affaire que d'une longue journée, ce qui accommodera ma pauvre vieille amie, à qui la voiture va encore moins bien qu'à moi.

Nous n'avons pas encore fait l'arrangement avec le déménageur, parce que Perrotin en doit voir un à Paris, qui pourrait nous servir à meilleur marché que celui d'ici, malgré ce qu'il aurait de chemin de plus à faire pour nous venir trouver. Mais, en y réfléchissant, je pense que vous jugerez comme moi, qu'il vaut mieux prendre des hommes du métier, surtout ne pouvant pas calculer ni le poids de nos meubles ni la place qu'ils peuvent tenir. A vue d'œil, il me semble impossible que le tout tienne dans une seule charrette, et il est bien certain, dans tous les cas, qu'il faudrait tout entasser, sans pouvoir garantir les effets de la pluie qui ne manquera sans doute pas en route, car il pleut quelquefois en Touraine.

CCLIII

A MONSIEUR HIPPOLYTE FORTOUL

Fontainebleau, 24 novembre 1856.

Mon cher Fortoul, le *Droit* m'avait fait connaître votre retour. J'ai regretté que vous n'ayez pas passé et repassé par ici. Je pense que vous voulez rire quand vous avez l'air d'en croire les journaux qui disent que c'est pour éviter les visites que je me retire en Touraine. Au moins, mes amis ne doivent-ils pas croire que c'est pour éviter les leurs. Ils savent bien que je ne les vois jamais assez. Je voudrais même que vous eussiez une quinzaine de francs à dépenser et deux jours à perdre, pour me venir faire vos adieux ; car, dans une quinzaine de jours, je compte me mettre en route, et même les meubles pourront être partis avant.

Je devais aller à Paris et y passer quelques jours, mais les dépenses de déménagement me font renoncer à ce dessein, dont l'exécution eût été trop dispendieuse pour le moment critique.

Je vais un peu loin, je le sais; l'argent pour les frais de voiture et le temps manqueront à beaucoup de ceux que j'ai le plus de plaisir à voir. Mais qu'y faire? Il y a des inconvénients à mon séjour ici qui m'ont contraint à ce nouvel éloignement. Ceux qui m'accusent de misanthropie ne me connaissent sans doute pas. Il faut les laisser dire. Croient-ils que Tours est un désert? Je voudrais bien que vous vissiez mon nouvel ermitage ; tout blasé que vous devez être sur les beaux sites, après votre lointain voyage alpestre, je crois que vous trouveriez du bien à dire de cette bicotre si bien placée et si riche de vue. Au reste, avant de m'y venir voir, consultez Balzac, qui a décrit ce lieu avec beaucoup d'exactitude.

Vous savez que j'ai des amis de ce côté : ils se donnent

dans ce moment un grand mal à faire arranger le bâtiment qui était tout en délabre, et à meubler et orner ma terrasse et mon jardin. Tout cela est bien petit, mais sera suffisant. En prenant le bateau à vapeur à Orléans on peut descendre à ma porte. Quand vous viendrez, je vous ferai voir le Plessis, qui est vis-à-vis mes fenêtres, et je vous conduirai à la maison du prévôt Tristan : c'est ce que j'ai vu de plus curieux et qui donne le mieux l'idée du règne de ce bon Louis XI.

CCLIV

A MONSIEUR TASCHEREAU

Fontainebleau, 25 novembre 1836.

Voilà bien longtemps, mon cher Taschereau, que je devrais vous avoir écrit pour vous informer du parti que j'ai enfin pris de louer la Grenadière, après avoir manqué le château de Rochecorbon, et, plus près de chez vous, une maison à Sainte-Radegonde. Les journaux vous auront peut-être appris le choix que j'ai fait de la maison illustrée par votre compatriote, illustration qui d'abord m'avait fait refuser d'aller voir la Grenadière, que je supposais être un vieux manoir féodal, ancien apanage de quelqu'un des aïeux de l'auteur du *Lys dans la vallée*. Au lieu d'un grand et beau castel, j'ai trouvé une pauvre vieille bicoque, vendangeoir des moines de Marmoutiers; et surtout les propriétaires les plus aimables et les plus disposés à faire faire toutes les réparations que nécessite le séjour des Anglais partout où ils passent. Quand j'allai faire mes adieux à madame votre mère, de qui je ne puis trop louer l'obligeance et l'affabilité, je n'avais rien décidé; mais une lettre que je reçus à l'instant de monter en voiture m'ayant appris que mon logis de Fontainebleau était envahi par les maçons, je me décidai à rester quelques jours de plus, et c'est alors que je me déterminai pour la maison de Saint-Cyr, un peu loin de la vôtre et un

peu près de Tours sans doute, mais qui, sous ce dernier rapport, a au moins quelques avantages que m'a fait apprécier le séjour que j'ai fait en Touraine, où il faut être près de tout ce dont on a besoin, et peu compter sur le secours des autres; cela soit dit sans vouloir rabaisser les bons Tourangeaux, égoïstes les plus aimables du monde.

Les réparations à faire à ma hutte vont assez vite, grâce au propriétaire et à la famille Bérard, et je compte être là vers le 10 décembre. Je comptais aller à Paris faire mes adieux à tous mes amis, mais des raisons d'économie me forcent à remettre ce voyage au printemps.

Si vous voyez Thomas, Chevallon, Bastide, dites-leur le regret que j'éprouve de ne pouvoir leur aller rendre visite. Dites au premier que, de l'avis de beaucoup de personnes, le *National* n'a jamais été fait avec autant de soin; qu'il a conservé toute la dignité que Carrel lui avait imprimée, sans cette teinte d'irritabilité qui ne pouvait convenir qu'à sa plume. Si cette plume ne peut être complétement remplacée, il faut convenir pourtant que plusieurs des grands articles qu'on trouve dans ce journal sont dignes au moins du caractère et de la pensée de Carrel. Le reste peut s'acquérir, et cela peut-être en moins de temps qu'on n'en mettra à le reconnaître et surtout à l'avouer.

Remerciez aussi ces messieurs d'un excellent article fait en réfutation de la *Gazette*, qui m'avait chanté, dans ses colonnes, une messe des morts. Je le crois de Bastide, à qui je suis très-reconnaissant, bien qu'à vrai dire les articles de la *Gazette* m'eussent fait beaucoup de plaisir, ce que Bastide a fort bien senti et relevé.

Vous venez de perdre un voisin que vous voyiez souvent quand vous étiez à Rochecorbon[1]. Vous allez en avoir un nou-

[1] M. Fiévée venait de vendre la terre de Villeseptier qu'il possédait à Rochecorbon.

veau que vous verrez bien quelquefois, j'espère, quand vous y reviendrez, surtout si, selon le vœu de madame Taschereau, vous y faisiez plus longue résidence. Mais vous êtes encore bien jeune pour vous retirer du monde. Cela ne va qu'aux vieux diables comme moi. Vous savez où est situé mon ermitage; je vais vous y attendre. Adieu. Présentez mes civilités respectueuses à madame votre mère, et croyez-moi tout à vous de cœur. BÉRANGER.

Perrotin me charge de ses compliments pour vous.

Il renonce à la Touraine.

P. S. Je viens de recevoir de tristes nouvelles de la santé de Trélat. Sa poitrine est reprise, et il serait bien fâcheux qu'on accédât, dans ce moment, à la demande qu'il a faite de sa réintégration en prison, ce qui pourrait pourtant arriver, puisque la demande existe et qu'il ne serait pas homme à reculer.

CCLV

A MADAME B***

Fontainebleau, 26 novembre 1836.

J'attendais, ma chère enfant, la réponse de Béjot pour vous accuser réception de la vôtre, dont je vous remercie. Vous m'avez à peu près rassuré sur votre position, et je vois que B*** a fait une heureuse rencontre.

J'ai écrit à Béjot pour le préparer à la vente des rentes qui doivent fournir la dot[1]. Vous le trouverez dans les meilleures dispositions; mais voici un point sur lequel il est nécessaire de nous entendre : vous pensez que je puis être substitué aux droits d'Émilie sur la maison. Je vous avoue que je n'y vois pas grande nécessité. J'aimerais mieux que ce fût

[1] Béranger faisait vendre quelques rentes par son ami M. Béjot, pour aider madame B*** à marier sa sœur. La délicatesse de sa manière d'obliger est ici prise sur le fait.

B*** qui prît possession de ces droits, et que ce fût lui aussi qui s'obligeât envers moi au payement des 5,000 francs et des intérêts. Dans le cas pourtant où ces arrangements vous contrarieraient par le contact où cela vous mettrait avec votre père et votre frère, prenez, d'accord avec Béjot, tout autre engagement, car je serais désolé de vous gêner en rien. Ce que je redoute, c'est l'embarras des écritures, d'où proviennent toujours les procès pour les vivants ou pour leurs héritiers.

Quand vous serez mes redevables d'intérêts, je vous donnerai une commission mensuelle dans le quartier du faubourg du Temple, où il faudra que vous ayez la complaisance de porter pour moi 25 francs par mois à une vieille dame fort malheureuse. N'allez pas croire que je vous prenne 6 pour 100 à ce compte. A la fin de l'année, Béjot ou moi, dans le courant, nous tiendrons compte des 50 francs de surplus.

Vous ne sauriez croire, malgré le dégoût que j'ai pour Paris, combien je suis contrarié de ne pouvoir le traverser et y rester une dizaine de jours, comme je l'avais promis. Au printemps, même en avril ou mars, je réparerai cet échec.

Adieu ; mille compliments au mari et à la sœur. Croyez au regret que j'éprouve de ne pas vous revoir tous, et gardez-moi bon souvenir. BÉRANGER.

Béjot attend aussi la note de ce que je vous dois[1].

Prenez garde qu'il ne m'envoie tout mon argent avant de l'avoir acquittée.

[1] Pour des fournitures. Ce *post-scriptum* est bien charmant. Béranger aventure un petit capital, et il profite de l'occasion pour payer une dette. Sans compter qu'on a vu où iraient les intérêts du capital prêté.

CCLVI

A MESSIEURS ANTIER, BÉJOT ET WILHEM

Fontainebleau, 29 novembre 1836.

Messieurs, la cuisine ne déménagera que lundi prochain : jusque-là même il y aura deux lits au service des honorables étrangers ou amis qui voudront bien nous venir faire leurs adieux. Mademoiselle *la Grise*, notre chatte, et M. *Criquet*, matou fort douteux, disent les mauvaises langues du quartier, s'empressent de se joindre à mademoiselle Françoise Nicole Judith Frère, et à votre serviteur, pour vous engager à effectuer votre projet, dont l'annonce nous a mis en joie. Si nous avions le bonheur de vous garder le lundi, il y aurait encore moyen de ne pas mourir de faim à Fontainebleau; même le mardi on pourrait vivre encore, malgré le déménagement, qui nous forcera, nous et nos chats, d'aller coucher chez M. Perrotin, jusqu'au 8 du mois, peut-être même jusqu'au 9.

Ainsi, messieurs Wilhem, Antier et Béjot (par rang d'âge cette fois), nous vous sommons de tenir la parole que vous venez de nous donner, sûrs que nous sommes que ce sera pour nous augure de bon voyage que les adieux de trois bons vieux amis. Nous regrettons seulement que tous les signataires de la lettre ne puissent vous accompagner, et surtout la chère madame Antier, que mademoiselle Frère et moi embrassons de tout notre cœur, ainsi qu'Ernest et Clémentine, sans oublier les absents.

Sur ce, messieurs, nous avons l'honneur de vous répéter que nous vous attendons et que nous sommes à vous pour la vie.

BÉRANGER,

Chargé de signer pour mademoiselle Frère et ses deux chats, lesquelles trois personnes ont déclaré ne savoir point écrire.

CCLVII

A MONSIEUR BERNARD

30 novembre 1836.

Je me demande, à propos de sainte Geneviève, si vous et votre frère avez jugé convenable d'aller ensemble faire une visite à l'ex-président du conseil, Thiers. Ce n'est pas que j'y voie une très-grande nécessité; c'est donc plutôt une question que je vous fais encore. Au milieu des dérangements ou des arrangements de votre vie, trouverez-vous le temps de travailler. Au reste, vous voilà moins pressé que jamais : madame Bernard ne vous talonnera plus; elle doit voir maintenant que la plume rapporte quelque chose, quoiqu'elle n'ait pas fait votre fortune, tant s'en faut! Que cela toutefois ne vous emparesse pas.

Lamennais m'a envoyé son dernier ouvrage[1], il y a de bien excellentes choses, quoique sur un sujet peu curieux pour le monde actuel. Pourtant cette rupture avec Rome ne manque pas d'intérêt, traitée comme il l'a fait, et je lui en ai exprimé tout mon contentement. Quel style, mon cher Bernard! Oh! si j'avais cette plume-là! Celle de *** lui fait bien dire des folies, elle aussi a une grande puissance de talent. Quelle époque que la nôtre! faute de savoir où l'on va, chacun se perd à droite ou à gauche, tâchant de faire foule autour de soi; et les gens à qui on serait tenté de demander son chemin montrent leur derrière aux passants, pour rassembler autour d'eux les badauds qu'ils méprisent. Les beaux génies ne sont plus que des ivrognes.

Adieu, ne vous enivrez pas, mais buvez quelquefois à ma santé dans vos repas de famille.

[1] *Affaires de Rome.*

CCLVIII

A MADAME REDOUTÉ[1]

7 décembre 1836.

Ma chère Eulalie, Judith, fatiguée de notre déménagement, me charge de vous donner avis que voulant contribuer à adoucir la position de sa tante Levallois, dans le cas où vous éprouveriez la gêne qu'elle redoute pour vous et vos enfants, elle s'engage à vous payer, le premier de chaque mois, 25 francs pour sa tante. Ce payement commencera au 1er février prochain, et continuera aussi longtemps qu'il sera possible à Judith[2] de venir au secours de sa tante. Elle regrette de ne pouvoir faire davantage, et surtout de ne pouvoir vous être utile à vous-même, après l'affreuse perte que vous avez faite.

C'est une personne de mes amis qui tous les premiers du mois se chargera de vous remettre les 25 francs pour madame Levallois, et vous voudrez bien lui en signer un petit reçu.

Nos meubles sont partis ce matin pour la Touraine, et nous devons nous mettre en route samedi prochain.

Judith vous prie de lui donner de vos nouvelles, de celles de vos enfants, et de la situation de vos affaires; croyez que je partage la trop juste douleur que vous avez éprouvée, et recevez, avec les embrassements de Judith, l'assurance de mon dévouement particulier.

CCLIX

A MONSIEUR PERROTIN

Tours, 13 décembre 1836.

Mon cher ami, nous sommes arrivés hier à une heure à la

[1] Cousine de mademoiselle Judith et du peintre Redouté.

[2] Mademoiselle Judith n'avait pas même trois cents francs de rente; mais Béranger veut faire croire que c'est elle qui soutient sa tante.

porte de la Grenadière; nous y avons trouvé nos amis qui commençaient à s'inquiéter, mais non nos meubles, dont j'espère avoir des nouvelles aujourd'hui. Titeran [1] aura été retenu par les mauvais chemins; ce qu'il y a de singulier, c'est que nous ne l'ayons pas trouvé en chemin. Nous n'avons pas été lestement non plus; nous étions à quatre heures à Orléans, où nous avons mangé un morceau; repartis à cinq heures, nous ne sommes arrivés qu'à onze heures à Blois, où nous avons couché. Judith avait besoin de ce repos, quoique, grâce à vous, nous n'ayons ni l'un ni l'autre souffert de la tête. Notre cabriolet était si bien suspendu, qu'ainsi que vous l'aviez jugé, nous n'avons été secoués que dans les chemins complétement mauvais. Vraiment je crois que je me ferais à voyager ainsi; c'est fâcheux que cela soit un peu cher. Pour achever mon récit, nous sommes repartis gaillardement de Blois à huit heures, et, mieux servis cette fois par la poste, en cinq heures nous avons fait nos dernières quinze lieues. Nous n'avons eu de pluie qu'en mettant le pied dans la Touraine. Je crains que vous n'ayez oublié de dire à M. et madame Delorme [2] nos regrets de partir sans les embrasser: ils ne comprendraient pas alors quelle part ils ont aux embrassades que nous vous envoyons à tous; ils y sont compris pour beaucoup, et nous les prions de ne pas nous oublier. En attendant nos meubles, nous sommes installés à l'hôtel. Judith n'a pas encore vu la *Grenadière*, où tout n'est pas achevé, mais où nous entrerons le plus tôt possible. Elle est déjà en partie meublée; les tapis et même les paillassons y abondent; la bibliothèque est faite. Vous voyez que les amis n'ont rien négligé. On a fait des cheminées où il en manquait; la cuisinière est à son poste, et la cave est garnie à ne savoir où mettre le vin qui va nous arriver. Il y a bien dans toutes

[1] Le déménageur.
[2] Tante et oncle de M. Perrotin.

ces attentions des choses qui me contrarient un peu, mais il faut en prendre son parti. Si nous ne sommes pas bien là, il faudra que la température nous soit bien contraire. Ce qui m'étonne, c'est la peine que se donnent nos propriétaires. Le mari vient sans cesse de Loches pour activer les travaux, et la femme a passé plus de quinze jours, couchée dans cette bicoque, alors sans fenêtres, pour tout surveiller. En vérité, de pareils propriétaires sont rares et je leur dois de la reconnaissance.

Quant à madame Perrotin, malgré les mauvais souhaits qu'elle faisait au départ, dites-lui que Judith, qui pleure facilement, n'a pas été touchée plus que moi des regrets qu'elle nous a donnés. Ses soins ont aussi porté fruit; le poulet et le vin nous ont réconfortés en route. Nos chats ont eu leur part de la bête. Ils le méritaient par leur douceur et leur docilité. On les tirait des paniers, et on les y remettait sans embarras. Nous ne comptions pas sur tant de docilité.

Je ne fermerai pas ma lettre sans vous donner, je l'espère, des nouvelles de Titeran. D'autant plus que j'apprends que je me suis trompé sur l'heure des départs. Elle ne pourra être en route que demain. Judith vous embrasse tous et vous prie bien de croire à tout son attachement, qu'elle exprime à chaque instant, même à ses nouveaux amis.

Quant à moi, vous savez que je n'ai pas le cœur ingrat, et que si je parle peu de cela, je n'en suis pas moins dévoué. Je vous embrasse aussi tous et de tout cœur. A vous pour la vie.

BÉRANGER.

Il est sept heures du soir : Titeran n'est pas encore arrivé.

P. S. Je pense qu'il ne faut envoyer que le petit corps de bibliothèque, le reste est inutile maintenant. Je joins un petit mot pour M. Guyardin. Ayez la bonté de le cacheter et de l'envoyer.

CCLX

A MONSIEUR PERROTIN

Jeudi, 15 décembre 1856.

Mon cher Perrotin, vous n'avez peut-être pas encore reçu le petit mot que je vous ai écrit par le conducteur du cabriolet; mais comme il devait être illisible, vu que j'étais sans lumière quand je l'avais écrit, je vais vous ennuyer d'une nouvelle lettre un peu précise.

Notre mobilier est arrivé en meilleur état qu'on ne pouvait l'espérer par un temps pareil. A-t-il été perdu quelque chose? Nous ne pouvons le dire, ne sachant pas bien ce qui a été laissé rue des Petits-Champs. Je vous ai dit que nous avions trouvé ici un bon commencement de mobilier : deux commodes, des tapis dans toute ma chambre et dans mon cabinet, etc., etc., un hangar plein de bois, et une cave assez remplie pour y mettre avec peine le vin que nous apportions. Judith ne voulait pas faire venir les bouteilles vides. Bérard prétend qu'il nous les faut, et l'on travaille à leur préparer place; quant au vieux paravent, vous pouvez le brûler; des deux lits de sangle, il ne nous faut que le plus petit; faites de l'autre ce que vous voudrez; j'ai un corps de bibliothèque à peu près égal au plus grand, il ne me faut donc que le plus petit corps (le haut et le bas) adossé à la porte; quand vous prendrez les livres qui sont dans l'armoire de la chambre, du milieu au second, vous y trouverez à moi une serrure à deux clefs qui peut nous servir ici; à propos de clefs, nous n'avons pu trouver celles des lits de fer, mais Bérard, qui les a montés, y a suppléé. C'est lui aussi qui a placé les glaces et les gravures. C'est un ami aussi utile que vous; comme vous, il sait tout faire, et me laisse les bras croisés. Madame Bérard en fait autant pour Judith. Aussi hier mercredi, nous

étions suffisamment installés, et nous avons fort gaiement pendu la crémaillère avec Bérard, sa femme, leur sœur et Hermann, Judith, nos chats et moi. Nous voilà donc habitants de la Grenadière ; toutefois Judith ne couche pas encore dans sa chambre, par rapport aux plâtres qui ne sont pas suffisamment secs ; elle a mis son lit dans la salle à manger ; nous paraissons avoir une bonne domestique, d'âge raisonnable, et, dit-on, de grande probité ; enfin les commencements sont bons, et Judith a déjà trouvé une grande différence dans la température. Dieu veuille que cela continue ! L'amitié qu'on lui témoigne ici contribue peut-être à lui faire trouver tout bien dans notre jolie habitation, dont la maison, du reste, a gagné cent pour cent aux changements qui y ont été faits. N'allez pas croire, ni madame Perrotin non plus, qu'elle vous oublie, parce qu'elle se trouve bien. Déjà souvent nous avons regretté votre bon voisinage, surtout en regardant la maison placée près de la nôtre, et qu'on avait d'avance surnommée la Perrotinière, maison que je veux aller voir, bien que je n'espère plus désormais vous voir l'habiter.

Vendredi, 17.

J'ai été interrompu au milieu de ma lettre, et en voici encore une que vous recevrez plus tard que je ne le voulais.

Nous avons achevé hier de mettre tout en ordre, sauf toujours la chambre de Judith, que madame Bérard viendra ranger aujourd'hui, car elle et son mari font toute la grosse besogne, et veulent ne nous laisser rien faire. Bérard m'a distribué ma cave admirablement. Vous voyez d'ici Judith étendue dans son fauteuil et moi lisant en donnant un coup d'œil à ce que font les autres ; c'est comme à Fontainebleau, quand vous étiez là. Au fur et à mesure on voit ce qui manque ; j'avais deux petits flambeaux bronzés très-bas, nous n'en trou-

vons qu'un ; il manque aussi une paire de flambeaux bronzés et dorés ; ma belle écritoire en ébène et en cristal n'est pas dans mes paquets ; heureusement ce sont toutes choses peu importantes. Ce que je regrette, c'est de n'avoir point fait un choix, ce qui aurait facilité à Titeran le moyen de tout emporter. Je vous ai annoncé que sur ses réclamations, bien honnêtement faites, je lui avais payé 350 francs au lieu de 320 ; en vérité, nos meubles valent à peine cette somme.

Je ne vous parlerai pas de la distribution de notre bicoque; qu'il vous suffise de savoir que moi je n'ai jamais été si bien logé et si commodément; il en sera de même pour Judith. Un détail nécessaire à vous faire savoir, c'est que nous avons une chambre d'amis fort jolie où l'on a placé une cheminée; il y a place pour deux lits, et, de plus, elle a un grand cabinet. Je vous dis tout cela pour vous tenter ainsi que madame Perrotin, afin qu'au prochain rétablissement de madame Heim, vous vous mettiez en route pour visiter notre ermitage. Marie ne serait pas de trop, bien entendu.

CCLXI

A MONSIEUR BÉJOT

Vendredi, 16 décembre 1836.

Nous sommes partis, mon cher Béjot, le samedi, comme je l'avais fixé; mais, n'étant arrivés à Blois qu'à près de minuit, nous y avons couché. Repartis à huit heures, nous sommes arrivés à la Grenadière dimanche, à une heure. Nos amis nous attendaient, mais sans nos meubles, qui ne sont arrivés que le mardi matin. Nous avons couché à l'hôtel malgré les instances des amis de Belair. A l'arrivée du mobilier, qui n'a pu tenir tout entier dans deux voitures (le reste viendra par le roulage), on s'est mis à l'œuvre. C'est-à-dire que Bérard et sa femme ont tout rangé ou fait

ranger. Judith et moi n'avons rien fait, comme deux paresseux, incapables, à qui on a signifié de rester les bras croisés. Et si je vous disais combien a dû coûter à nos amis mon emménagement! Ma chambre et mon cabinet tapissés; deux commodes, du sucre, du café, des pâtés, de la bougie, etc.; un bûcher garni jusqu'en haut; une cave comble. Ajoutez que les gens du Petit-Bois ont voulu lutter d'attentions et qu'ils ont fait arranger la chambre d'ami en l'honneur de l'abbé de Lamennais. Vous ne vous attendiez pas à ce trait-là. Nous en avons bien ri. Ils ont aussi aidé à remplir la cave; avant-hier enfin, ils m'ont apporté une crémaillère que nous avons pendue, avec une excellente matelotte de mon voisin le restaurateur. Vous voyez qu'il n'est pas d'attention qu'on n'ait pour nous. Judith est déjà avec madame Bérard comme avec une vieille amie, et même avec Bérard; tous deux sont excellents pour elle. Cette bonne mère se donne un mal qui m'effrayerait, si je ne savais combien elle est heureuse de faire plaisir aux autres. En vérité, sans elle et lui nous ne nous en serions jamais tirés, surtout aussi promptement. Le mauvais temps a seul empêché madame Caroline de faire terminer le jardin, tracé avec beaucoup de goût.

Je vous dirai que la première connaissance que j'ai faite ici a été celle de M. Bretonneau, le fameux médecin, seule connaissance que je désirasse y faire. Il m'est venu rendre visite, et j'ai dîné avec lui au Petit-Bois. Vous auriez ri des détails d'une lutte entre madame Caroline et madame de Vatry (la fille d'Hainguerlot[1], qui vient de manquer de mourir ici), à qui la première m'amènerait ce célèbre docteur, si excellent homme.

Au milieu de tout notre remue-ménage, je n'ai pas besoin de vous dire qu'il a été souvent question de vous, et vous

[1] Financier fameux sous la République et sous l'Empire.

savez, sans que je vous le rapporte, tout ce qu'on a pu dire. Judith seule a élevé la voix contre vous, à propos de ses chats, qu'elle a justifiés le mieux qu'elle a pu. Du reste, il faut avouer qu'ils nous ont causé peu d'embarras ; sortant et rentrant dans leurs paniers, sans difficulté, sans longs cris, et se montrant dignes par leur douceur des soins si bêtes que nous en avons pris. A peine arrivés, ils se sont mis à faire l'amour avec les voisins et voisines, et nous ont donné cette nuit une sérénade à éveiller les deux côtés de la Loire.

Je vous dirai que notre fleuve, quoique très-élevé, n'en est pas au point où les journaux nous représentent la Seine. Le Cher même est beaucoup plus enflé et inonde les campagnes, ce qui justifie ceux qui m'ont dit d'éviter ses bords.

Judith s'aperçoit déjà de la différence de température, et prétend qu'elle rajeunit ici, ce qui ne l'a pas empêchée d'être souffrante de courbature, hier, que nous avions encore à dîner Bérard, sa femme et les deux fils. Car voilà deux jours que le fin bordeaux et le champagne font ici la barbe aux vins du cru. Chose singulière ! le voyage ne les a pas altérés. Vous avez sans doute arrangé l'affaire Biollay. Madame Lemaire, à qui j'ai adressé des reproches, m'écrit pour se justifier de la lettre qu'elle nous a écrite. Je vois qu'il y a eu malentendu, ce dont au reste elle paraît très-fâchée.

Vous ne tarderez sans doute pas à voir Perrotin. Nous avons habité chez lui pendant cinq jours et lui avons causé beaucoup d'embarras, dans un triste moment, car sa belle-mère a eu le premier jour une attaque de paralysie. Je n'en ai pas de nouvelles depuis notre départ, et cela m'inquiète.

Donnez des miennes, je vous prie, à M. de Clercq. Dites-lui bien que ce pays jouit d'un air bien doux auprès de la température de nos départements du Nord, et que le docteur Bretonneau assure qu'il est fort sain; et quand vous me répondrez, apprenez-moi si le patron est parfaitement rétabli.

Je suis chargé de tant d'amitiés pour vous, que je me contente de vous embrasser pour tout le monde. Judith, malgré sa rancune, vous embrasse pour son compte.

Adieu, mon bien cher ami ; à vous pour la vie.

CCLXII

A MADAME LEMAIRE

Tours, 19 décembre 1836.

Nous sommes arrivés il y a eu hier dimanche huit jours, après un voyage assez doucement fait et sans trop de fatigue, nos chats et nous en fort bonne santé. La famille Bérard nous attendait, mais nos meubles étaient restés en arrière, tant les chemins étaient difficiles. Le mercredi seulement nous avons pu nous installer, grâce à Bérard et à sa femme, qui ne nous ont rien laissé à faire, qu'à les regarder travailler, ordonner, ranger et nettoyer. Quand on est aussi peu capable que Judith et moi, on est bien heureux d'avoir des amis si entendus et si complaisants. Nous nous trouvons admirablement ici. Judith éprouve combien la température est plus douce qu'à Fontainebleau. Notre bicoque est arrangée au mieux et nous semble très-bien distribuée; quant à moi, je n'ai jamais été si bien : j'ai chambre et cabinet tapissés, et vous savez combien les tapis sont de mon goût, même en été. Notre jardin sera charmant au printemps si toutes les fleurs qu'on y a mises veulent prendre la peine d'éclore. Il y a là de quoi se promener, sans compter la vigne du propriétaire, sur un monticule qui dépasse de beaucoup la hauteur de notre toit et nous garantit des vents du nord. Aux inondations dont je vois d'ici que le Cher s'est rendu coupable, je me félicite d'autant plus d'être resté sur la droite de la Loire. Notre fleuve coule à pleins bords, mais me semble fort sage auprès de ma douce Seine, d'après tout ce que

m'apprennent les journaux : vous n'êtes pas encore noyés, j'espère bien. Avant de quitter Fontainebleau, à la suite de notre mobilier, nous avons passé quatre jours chez Perrotin ; vous ai-je dit que sa belle-mère avait eu une attaque de paralysie? Comme je n'ai pas eu de leurs nouvelles depuis, je crains pour vous que, si la malade a eu des rechutes, cela ne retarde un peu l'arrangement définitif de votre affaire [1]; mais ce ne pourrait être qu'un retard, car j'ai laissé Perrotin dans les meilleures dispositions.

Madame L*** m'a écrit à peu près dans le même sens que vous sur le plaisir qu'elle a de vous avoir pour voisine. En effet, je ne sais pourquoi je n'ai pas pensé plus tôt à vous offrir l'occasion de vous lier. Vous vous convenez. Elle a de plus que vous un joli petit fond s d'égoïsme, vraiment drôle. Au besoin, elle en fait parade, et c'est à mourir de rire. Je ne sais si elle pensera à venir ici. Il faudrait pour cela qu'elle s'ennuyât furieusement partout ailleurs. Mais alors je regretterais bien de ne vous avoir pas toutes deux ensemble. Malheureusement je n'ai qu'une chambre d'ami, avec cabinet. Vous et votre mari pourrez y tenir, voilà tout. Je voudrais que si vous en aviez le temps, vous me rendissiez un service auprès de M. Feuillet. Ce serait de l'aller trouver et de lui parler du consulat de Cagliari en Sardaigne, qui est vacant par cas de mort. Que vaut ce poste? Il ne doit pas être aussi dispendieux que celui de Gibraltar et ne peut être très-recherché. Je penserais que Fabreguettes y pourrait être placé convenablement. Si M. Feuillet voulait se donner la peine de s'en

[1] M. Cauchois-Lemaire commençait alors à exécuter une *Histoire de la Révolution de* 1830, qui, sous la plume d'un témoin si bien instruit, devait offrir le plus vif intérêt. Béranger pria M. Perrotin de s'entendre avec l'auteur. Des circonstances particulières ont fait que le premier volume de cette histoire a seul été publié en 1841. Ce volume ne contient qu'une introduction. Depuis ce temps, M. Cauchois-Lemaire, qui est devenu chef de la section législative aux archives de France, a recueilli toutes les pièces importantes de cette histoire. De telle sorte que, pour avoir attendu longtemps, le public ne sera que mieux servi.

occuper et de m'en écrire, il me ferait beaucoup de plaisir. Le consulat de Bukarest est aussi vacant par démission. Il paraît que les Fabreguettes ont mis là leur visée. Parlez-en également.

Bérard et madame Bérard, avec qui Judith est déjà comme avec une ancienne amie, vont partir pour aller passer quelques mois à Paris. Malgré tout le plaisir que j'ai ici à les sentir à une lieue de moi, je voudrais bien qu'une faveur que je n'espère guère[1] les empêchât d'y revenir. J'ai fait à Tours la seule connaissance que j'y voulusse faire, celle de M. Bretonneau, le fameux médecin, que Blanc dit être le premier de l'Europe. C'est un savant d'une modestie parfaite et d'un désintéressement peu commun dans la capitale. Il est de plus homme d'esprit et de bonté extrême. Vous voyez que si je meurs ici, ce ne sera pas dans les mains d'un barbier de village.

CCLXIII

A MONSIEUR JEAN REYNAUD

Tours, 27 décembre 1836.

..... Je ne puis vous dire combien j'ai admiré cet article *Chronologie*[2]; jamais, je pense, vues plus élevées, plus larges n'ont été plus nettement exprimées, présentées plus rigoureusement sur cette matière. Quel germe puissant est semé là pour la science à venir! Et dans une foule d'autres articles, combien cet ouvrage est supérieur à tant de publications louangées jusqu'à satiété par la presse périodique. Je ne lis jamais ces pages si riches de pensées sans gémir sur l'inconcevable incurie ou des libraires, ou des journalistes, qui ne prennent pas la peine d'en populariser le succès.

[1] Il était question de nommer M. Bérard receveur général, et Béranger s'en applaudissait d'avance.

[2] Article de M. Jean Reynaud dans l'*Encyclopédie nouvelle*.

Il y a dans ce pays un homme célèbre, et plus recommandable peut-être encore par ses vertus, sa modestie, que par sa haute science, c'est le docteur Bretonneau, honoré même par les docteurs fourrés de Paris, à qui je viens de faire connaître l'*Encyclopédie:* il va s'y abonner. Que ne puis-je vous amener les vingt et un mille habitants de Tours!

Car, vous le savez, je suis à la *Grenadière*, illustrée par Balzac, ce qui d'abord m'avait éloigné de cette habitation; trouvant peu convenable, pour vivre en reclus, de m'installer dans une bicoque rendue célèbre par le plus fécond de nos romanciers. Mais la convenance de la maisonnette et les agréments de la situation ont triomphé de cet inconvénient. C'est réellement une habitation que les moines de Marmoutiers avaient bâtie à mon intention; puissé-je y trouver le repos dont j'ai éprouvé le besoin un peu plus tôt que les hommes qui ont longtemps vécu dans le monde! J'avais écrit à Fortoul pour qu'il proposât à Leroux de venir passer ici autant de temps qu'il le pourrait. Fortoul m'a répondu que dans ce moment notre ami travaillait. Ma proposition subsiste pour les jours d'ennui et d'abattement. Si Leroux doit encore en subir, dites-le-lui bien, je vous prie, et soyez sûr qu'il sera bien soigné et bien consolé à la *Grenadière*[1].

Je viens de voir dans les journaux que Fortoul quittait le *Droit*: c'est peu de jours sans doute avant la chute de ce journal. Je me suis mis à sa disposition pour l'aider au *National*, s'il a besoin d'aide. Mais j'ai exigé de lui qu'il réfléchît avant de tourner de ce côté. Il a dû vous en parler. Ne lui ménagez pas les conseils, soit qu'il s'enrégimente là, soit qu'il se case ailleurs.

Adieu, mon cher Reynaud, continuez vos honorables et utiles travaux; et puisqu'en travaillant vous avez la bonté de

[1] Ce n'était donc pas pour éviter ses amis que Béranger s'éloignait.

penser quelquefois à moi, que ce soit avec la satisfaction de savoir qu'il y a au moins un homme, en France, qui vous paye de toute sa gratitude pour le fruit qu'il retire de la noble tâche que vous vous êtes courageusement imposée, et que cet homme est un de ceux qui mettent le plus de prix à votre attachement.

Tout à vous de cœur.

Écrivez-moi à Tours. Je fais prendre mes lettres à la ville.

CCLXIV

A MONSIEUR BÉRARD

Tours, 30 décembre 1836.

J'attendais votre lettre, mon cher Bérard, avec quelque impatience. Nous craignions que votre voiture, si fort chargée, ne brisât en route, ou que l'état des chemins ne vous permît pas d'arriver à Paris aussitôt que nous le désirions pour madame Bérard, que nous avions quittée assez souffrante. C'est affaire à vous, d'arriver en vingt-quatre heures par cette saison. Vos grands fils n'ont pas été si adroits. Heureusement ils sont de taille à supporter les fatigues de la route.

Je vous dirai qu'il neige et gèle assez joliment en Touraine, ce que j'avais déjà eu lieu de soupçonner. La Loire a même l'envie de se prendre, au moins au pied de notre château. Nous résistons courageusement au froid. Judith surtout le brave avec un stoïcisme admirable et un très-grand feu dans sa chambre. Sans rire, elle continue d'affirmer qu'il n'y a pas de comparaison à faire pour elle entre la température de Tours et celle de ce pauvre Fontainebleau, pour lequel elle n'a pas assez de malédictions. Elle a raison : à part la différence des degrés, l'air est ici d'une nature qui n'a rien de cette aigreur humide que nous ressentions là-bas.

Notre installation se complète. Nos serrures sont mises en état, et mes livres, arrivés depuis peu, presque rangés. Ce qui reste à faire pour eux exige la présence du menuisier, qui devra monter deux petits corps de bibliothèque, arrivés avec les livres.

Enfin, mon cher ami, nous nous trouvons très-bien. M. de Longpré est venu avant-hier, et n'a pas peu contribué à faire terminer les derniers travaux. Il a dîné avec nous, et se réjouit de notre satisfaction.

Votre sœur continue de nous combler de soins et de prévenances. Il est impossible de s'y prendre d'une façon plus cordiale et plus naturelle avec nous.

Dites à petite mère que depuis vingt-deux ans, l'année passée est la première que nous n'ayons pas commencée ensemble. Cette année ou, pour mieux dire, l'année prochaine, cela eût été bien facile, si vous eussiez retardé votre voyage de quelques jours.

Que dites-vous de l'horrible événement renouvelé avant-hier[1]? Je vous assure que je voudrais être en position de protester contre de pareils attentats, tant ils m'inspirent d'horreur et de dégoût. — Le ministère restera-t-il? Politiquement, j'y attache peu d'importance.

Embrassez pour moi, bonne mère, à qui je souhaite autant de bonheur qu'elle voudrait pouvoir en répandre. Mille amitiés à Christian, à la cousine Agathe, à Caroline et aux deux bons grands garçons.

Si vous voyez Béjot, dites-lui de me donner de ses nouvelles. Mes civilités respectueuses au général[2].

[1] Le 27 décembre, jour de l'ouverture de la session des chambres, un jeune homme, nommé Meunier, avait tiré sur le roi. Le ministère ne fut ébranlé que plus tard, vers la fin de mars, par la rivalité de MM. Guizot et Molé.

[2] Le général Dumas.

CCLXV

A MADAME GAUTIER

Tours, 8 janvier 1857.

Tu as bien raison, ma chère Juliette ; rien de plus ennuyeux, ni de plus absurde que cette obligation de compliments à la nouvelle année. Ne t'en plains pourtant pas trop : l'âge viendra assez vite te débarrasser de cette fatigue. Au reste, je souhaiterais que tu l'éprouvasses souvent s'il en résultait toujours pour moi une lettre aussi aimable que celle que tu m'as écrite. Je vois que tu t'apprends à écrire comme on parle; c'est là le vrai style épistolaire et je te félicite de l'avoir senti.

Tu as raison de penser que ta mère ne sera complétement rétablie qu'au printemps; recommande-lui donc encore la prudence et les précautions : heureusement que le plus ennuyeux de son mal est passé, et que sa forte santé aura bientôt ressoudé tout cela. Embrasse-la de ma part; fais-lui tous mes souhaits, ainsi que de la part de Judith, qui t'embrasse ainsi qu'elle, et vous remercie tous de votre bon souvenir. Elle se porte très-bien ici, malgré le froid que nous avons éprouvé aussi, moins vif sans doute que celui que vous avez ressenti, mais vif assez pourtant pour que les gens du pays s'en plaignissent. Le dégel est heureusement venu bien vite. Nous nous félicitons d'être ici, et surtout nous nous plaisons beaucoup dans notre maisonnette, que le printemps ne pourra qu'embellir.

Je viens de recevoir une lettre de Laisney, à qui j'allais écrire : je lui réponds sur-le-champ. Il se plaint de perdre la vue : je pense qu'il exagère un peu. Mais s'il dit vrai, ce sera chose bien terrible pour lui; sa lettre est, au reste, fort décousue et n'a pas le caractère de celles que j'étais habitué

à recevoir de lui. Je ne lui en ai pas fait l'observation, et, au contraire, je lui ai répondu gaiement.

Adieu, ma chère Juliette, encore une fois; embrasse ta mère pour nous, et crois-moi tout à toi de cœur.

CCLXVI

A MADAME BRISSOT-THIVARS

1857.

Vraiment, elle est bien jolie cette bourse, trop jolie même pour un paysan comme moi, car me voilà homme de village, et c'est un bijou qui ne pourra guère figurer dans mon gilet que lorsque j'irai à Paris vous remercier d'avoir consacré votre temps à me la faire. Je comptais un peu, à vous vrai dire, sur quelque souvenir de ce genre au commencement de l'année, et je sais un gré infini à Brissot de vous avoir tourmentée pour hâter votre travail.

Vous étiez souffrante, dites-vous. Mais qu'avez-vous donc? Le froid sans doute vous aura pincée vivement. Cette année, il m'a semblé d'une rigueur extrême, bien que la température soit plus douce ici, et que, jusqu'à présent, je me sois rarement plaint de la gelée et de la neige. Mais je vieillis beaucoup. Vous ne sauriez croire combien cela me devient sensible en tout, au physique et au moral. Je m'affaiblis et m'abêtis. Il était temps de faire retraite devant le monde avant qu'il s'aperçût de cette dégringolade rapide. Comme les enfants, il rit de tous ceux qui tombent. Il ne faut pas lui donner ce divertissement. Je vous dirai aussi que, comme vous, je suis souffrant. Chose singulière! plus un seul mal de tête! C'est mon estomac qui semble se délabrer. Je l'attribue, et c'est l'avis du fameux docteur Bretonneau, à l'air vif des bords de la Loire, et aussi à l'eau de ce fleuve dont j'ai fait abus.

Le docteur pense que c'est un moment à passer, et que la belle saison réparera ces accidents sans gravité. Mais le printemps me débêtisera-t-il ? J'en doute, et me rappelle avec frayeur ce que Balzac dit du canton que j'habite, et dans sa nouvelle de la *Grenadière* et dans l'*illustre Gaudissart*, autre nouvelle qui, par parenthèse, m'a paru une des plus mauvaises rapsodies qu'on pût lire.

Je suis heureux d'apprendre que Brissot soit en si bons rapports avec son préfet. Je voudrais bien que l'intimité s'établît entre eux. J'ai toujours entendu dire un grand bien de M. Delessert, et lui et sa famille sont en position de vous apprécier. Engagez donc Brissot à s'y bien prendre pour obtenir sa confiance. Au reste, je dois me fier à vous pour le bien conseiller. Les journaux criant à la boue dans tout Paris m'avaient un peu fait peur.

Tout ce que vous me dites de Fortoul est juste, et je l'ai toujours prêché. Dans ce sens, je viens de recevoir une lettre de lui à laquelle je ne puis répondre encore, car il me charge d'une démarche au *National*, qui exige une réponse que j'attends de ces messieurs avant de leur écrire la lettre que Fortoul désire et que, d'ailleurs, je ne suis pas très-pressé de lui envoyer, puisqu'il est pourvu au *Temps* et au *Monde*. Dites-lui et ajoutez, si vous l'osez, que ses deux derniers articles du *Monde* m'ont fait faire une affreuse grimace. Il devrait bien raisonner un peu plus ses feuilletons, et surtout les faire un peu mieux, dans l'intérêt des ouvrages qu'il annonce.

Quant au roman et au drame, je n'y compte pas plus que vous. Il flâne trop, et sa verve s'épuisera en productions fugitives, s'il ne veut pas renoncer au genre de vie qu'il mène. Ce n'est ni la sagesse, ni le talent qui lui manquent; c'est la volonté. Il faudrait qu'il se fît mettre pour un an en prison : alors, plus de flânerie, et nécessité de se mettre à quelque

œuvre suivie et importante. A défaut de la prison, je ne vois de ressource que dans la goutte ou une jambe cassée. Vous voyez que je suis pour les moyens extrêmes.

CCLXVII

A MADAME CAUCHOIS-LEMAIRE

17 janvier 1857.

Je vais vous coûter un port de lettre pour peu de chose, mais voici ce que j'ai appris hier et ce que vous savez peut-être depuis longtemps. Hudson Lowe publia, m'assure-t-on, une espèce de mémoire justificatif à Ceylan, où il avait un commandement. Ce mémoire ne me semble pas être connu en France; il eut pour motif les mauvais traitements qu'Hudson éprouva à l'île Maurice lorsqu'il y passa pour se rendre à Ceylan. Il doit exister des exemplaires de ce mémoire. Mais est-il traduit? Voilà où j'en veux venir. S'il n'existe pas de traduction de cette pièce historique, vous qui voulez traduire de l'anglais, tâchez de vous procurer cette œuvre, traduisez-la, annotez-la, et le plus longuement possible; après quoi, il vous sera facile, selon moi, de trouver un libraire et de tirer de l'argent du manuscrit. Consultez Lemaire à ce sujet, et je pense qu'il sera de mon avis.

Vous voilà donc incessamment en ménage avec Émilie. J'entends assez bien votre division de salon, et je vous vois casés fort convenablement vous trois, bien que d'abord il devra vous paraître dur d'être aussi resserrés.

Tous vos autres arrangements me paraissent d'une profonde sagesse, et il n'a pas moins fallu que trois fortes têtes comme les vôtres pour faire de si belles dispositions. Ce que j'y vois de charmant pour moi, c'est qu'au lieu d'écrire à deux personnes, il me suffira d'écrire tantôt à l'une, tantôt à l'autre.

Avez-vous lu le discours de Thiers[1] ? Non, sans doute, vous avez eu tort ; il vient de bien grandir à mes yeux. Il s'est tiré supérieurement d'une position d'où dépendait son honneur comme homme d'État, et j'avoue que je n'attendais pas si bien. Mais il faut qu'il fasse son deuil du pouvoir : pour longtemps il vient de s'en séparer; à moins de nécessité bien puissante. Encore y a-t-il dans les réponses relatives à l'espion Conseil de quoi le rendre à tout jamais odieux à notre bon roi.

Savez-vous ce que c'est que le *Monde*[2], que je reçois et où j'ai trouvé les deux articles de Fortoul?

Je suis toujours un peu souffrant de l'estomac, ce qui me forcerait de manger comme un ogre si je n'écoutais que la faim. Je voudrais bien que le froid cessât tout à fait.

Vous devenez terriblement saint-simonienne; je ne vous ai jamais entendue déclamer ainsi contre les destinées de la femme. Vous êtes des jouets, dites-vous. Encore si ces jouets étaient insensibles ! Peste ! ma chère, est-ce que vous voyez George Sand ? Au lieu de demander que ces jouets soient insensibles, demandez donc qu'ils ne vieillissent pas ; cela sera bien mieux et me semble aussi facile. Vous allez en dire de belles à vous deux madame L***.

J'entendrai toutes ces réflexions à mon premier voyage ; en attendant, je suis à vous de cœur.

[1] Dans la discussion de l'adresse de la Chambre des députés au roi, de retour d'un voyage en Italie, M. Thiers, sans vouloir se venger de sa chute, fut amené à dire comment le roi entendait et pratiquait la monarchie constitutionnelle, et déclara à la Chambre que lui, premier ministre, avait été trompé par la cour dans la déplorable affaire de l'espion Conseil. C'était un agent provocateur et dénonciateur que la police du château avait envoyé en Suisse fomenter de vilaines intrigues qui furent découvertes et jetèrent de la honte sur la politique de la France Entre M. de Montalivet, l'homme du roi, et l'ambassadeur de France, M. de Montebello, il y avait eu échange de dépêches ignorées du président du conseil.

[2] Journal où Lamennais et madame Sand ont beaucoup écrit.

CCLXVIII

A MONSIEUR JOSEPH PERNARD

1er février 1857.

Je me félicite toujours de mon séjour ici ; pourtant je sens que je vieillis. Moi qui ai toujours bravé le froid, cette année j'y ai été très-sensible. Je marche moins ; qu'y faire? Se dire qu'on a l'âge de vieillir : condition obligée de ceux qui ne meurent pas jeunes. Je suis moins propre à rendre service aux autres ; cela m'afflige. Mais, en regardant en arrière, ne puis-je pas, pour me consoler, demander s'il en est beaucoup qui se soient plus dévoués que moi à servir leurs amis et les malheureux? Si on fouillait dans ma vie, on y trouverait matière, je crois, à quelque petit prix Monthyon, sans que les journaux en aient fait bruit au monde. Je me pardonne donc de ne plus guère pouvoir vivre que pour moi, après avoir tant vécu pour les autres[1]. Aussi me trouvé-je bien de mon repos actuel, priant Dieu de le faire durer. Faites comme moi ; contentez-vous de votre partage ; ne vous usez pas en prévisions inutiles, et reposez-vous de votre bonheur à venir sur tout ce qui vous entoure. Vous avez de plus le travail. Où en êtes-vous du livre? Ceux de Sainte-Geneviève lui auraient-ils coupé l'herbe sous le pied? Ou cet amas de volumes vous aurait-il ôté le désir d'en augmenter le nombre déjà si effrayant? C'est parce qu'on en a tant écrit qu'il faut en faire encore. Il y a une sorte de fourmis rouges qu'on met dans les jardins pour qu'elles mangent toutes les autres. Soyons les fourmis rouges : voilà le rôle du temps qui commence.

Oh ! la belle politique que nous faisons, républicains et gens du pouvoir ! Vous avez bien raison de les gronder tous.

[1] Pendant vingt années encore il devait se vouer à des œuvres charitables.

Il ne manquait plus que Meunier[1] et l'exhumation de lois sur le non-révélateur, et des dotations pour assaisonner tout cela. Ajoutez-y le respect du *National* pour tous les assassins. En vérité, c'est à qui mieux. Quelle corruption!

Je suis bien aise que Charles s'adonne à *la mathématique*, et qu'il apprenne plutôt à faire des courbes que des courbettes. Les sciences sont aujourd'hui une belle et même bonne carrière; fi de la littérature, bien qu'elle foisonne et donne équipage à plusieurs!

[1] L'auteur de l'attentat du 27 décembre 1836.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME DEUXIÈME.

I. A M. X***. 1
II. A M. Guizot. 2
III. A M. Thomas. 3
IV. A M. Broussais. 4
V. A M. Thomas. 4
VI. A M. Guernu. 5
VII. A M. Thomas. 5
VIII. A M. Daniel Gavet. 6
IX. A Mme Bouvet. 6
X. A M. Decrusy. 10
XI. A Mme Lemaire. 11
XII. A M. Antier. 11
XIII. A M. Guernu. 12
XIV. A M. Laisney. 13
XV. A M. Joseph Bernard. 14
XVI. A Mme Brissot-Thivars. 17
XVII. A M. Rouget de Lisle. 18
XVIII. A Mme Lemaire. 20
XIX. A M. Lefèvre. 21
XX. A Mme ***. 21
XXI. A Mme Brissot-Thivars. 22
XXII. A la même. 22
XXIII. A M. Victor Mauvière. 23
XXIV. A M. Laisney. 23
XXV. A Mme Brissot-Thivars. 26
XXVI. A M. Antony Béraud. 27

XXVII. A M. Mauvière. 28
XXVIII. A M. Bérard. 29
XXIX. Au même. 29
XXX. A M. Joseph Bernard. 30
XXXI. Au même. 32
XXXII. A M. Véron. 34
XXXIII. A M. Joseph Bernard. 35
XXXIV. A M. Bérard. 37
XXXV. Au général la Fayette. 38
XXXVI. A M. Decrusy. 41
XXXVII. A M. Léonard Chodzko. 42
XXXVIII. Au même. 43
XXXIX. A M. Perrotin. 44
XL. A M. Decrusy. 45
XLI. A M. Forget. 45
XLII. A M. H. de la Touche. 46
XLIII. A Mme Cauchois-Lemaire. 47
XLIV. A la même. 48
XLV. A M. Perrotin. 50
XLVI. A M. Rouget de Lisle. 50
XLVII. A M. de la Touche. 51
XLVIII. A M. Lacoste. 52
XLIX. A M. de la Touche. 54
L. A M. Marin. 55
LI. A M. Auguste Chopin. 56
LII. A M. Pionnier. 57
LIII. A M. de la Touche. 58
LIV. A M. de Chateaubriand. 64
LV. A M. de la Touche. 67
LVI. A M. Villemain. 68
LVII. A M. Forget père. 69
LVIII. A M. Jasmin. 70
LIX. A M. Rouget de Lisle. 72
LX. A Mme Firmin. 73
LXI. A M. Jarry. 74
LXII. A M. Ernest Legouvé. 75
LXIII. A M. Bérard. 77
LXIV. A M. Rouget de Lisle. 78
LXV. A M. Amédée de Roussillac. 79
LXVI. Au général Sébastiani. 80
LXVII. A M. Rouget de Lisle. 80
LXVIII. A M. Wenstenraad. 82
LXIX. A M. Montaudon. 83
LXX. A M. Joseph Bernard. 84
LXXI. A Mme Lemaire. 85
LXXII. A M. Rouget de Lisle. 86

LXXIII. A M. R***. 87
LXXIV. A M. Béjot. 88
LXXV. A M. de Chateaubriand. 90
LXXVI. A M. Sainte-Beuve. 94
LXXVII. A M. Gilhard. 96
LXXVIII. A M. Bernard. 99
LXXIX. A Mme Brissot-Thivars. 100
LXXX. A M. Sainte-Beuve. 101
LXXXI. Au même. 103
LXXXII. A M. D***. 105
LXXXIII. A M. Sainte-Beuve. 107
LXXXIV. A M. Schnitzler. 108
LXXXV. A Mme Lemaire. 109
LXXXVI. A Mme Béga. 110
LXXXVII. A M. Perrotin. 110
LXXXVIII. A M. Lacoste. 112
LXXXIX. A M. Andrieux. 116
XC. A M. Cauchois-Lemaire. 117
XCI. A M. Trélat. 118
XCII. A Mme Delpèche. 120
XCIII. A M. Lepage. 120
XCIV. A M. Sainte-Beuve. 121
XCV. A M. Lacoste. 123
XCVI. A M. Ladvocat. 124
XCVII. A M. Rouget de Lisle. 125
XCVIII. A M. Charles de Forster. 126
XCIX. A M. Joseph Bernard. 127
C. A M. Lucien Bonaparte. 131
CI. A M. Lacoste. 135
CII. A M. Joseph Bernard. 136
CIII. A Mme Brissot-Thivars. 138
CIV. A Mme Lemaire. 139
CV. A Mme Brissot-Thivars. 141
CVI. A M. Joseph Bernard. 142
CVII. A M. Guernu. 143
CVIII. A Mme Lemaire. 146
CIX. A M. ***. 147
CX. A Mme Caroline Lachèvre. 148
CXI. A M. Guernu. 150
CXII. A M. Gilhard. 151
CXIII. A M. Sainte-Beuve. 152
CXIV. A Mme Lemaire. 153
CXV. A M. Cauvain. 155
CXVI. A M. Cassin. 156
CXVII. A M. Perrotin. 157
CXVIII. A M. Brazier. 158

CXIX. A M. Guizot. 159
CXX. A Mme Lemaire. 163
CXXI. A M. Sainte-Beuve. 164
CXXII. A M. Raoul Duval. 165
CXXIII. A M. Pelouze. 166
CXXIV. A M. Decrusy. 168
CXXV. A Mme Brissot-Thivars. 168
CXXVI. A M. Tugnot de Lanoye. 169
CXXVII. A M. Raoul Duval. 170
CXXVIII. A M. Barthe. 173
CXXIX. A M. Joseph Bernard. 175
CXXX. Au même 176
CXXXI. A M. de Chamisso. 180
CXXXII. A M. E. de Pompéry. 181
CXXXIII. A M. Ernest Legouvé. 182
CXXXIV. A Mme Lemaire. 185
CXXXV. A M. Joseph Bernard. 186
CXXXVI. A M. Gilhard. 188
CXXXVII. A Mlle Sophie Manéglier. 189
CXXXVIII. Au maréchal Soult. 191
CXXXIX. A M. Rouget de Lisle. 192
CXL. A M. de Lamennais. 193
CXLI. A M. Sainte-Beuve. 194
CXLII. A M. Armand Carrel. 196
CXLIII. Au même. 198
CXLIV. A M. Jubinal. 198
CXLV. A M. Lebrun. 200
CXLVI. A M. Jean Reynaud. 206
CXLVII. A M. Bérard. 208
CXLVIII. A Mme Cauchois-Lemaire. 211
CXLIX. A M. Cauvain. 212
CL. A Mlle Élisa Regnault. 213
CLI. A M. Alexis Muston. 214
CLII. A Mme Lemaire. 215
CLIII. A M. Gilhard. 218
CLIV. A M. Doloy. 220
CLV. A M. Julien Travers. 220
CLVI. A M. Joseph Bernard. 221
CLVII. A M. Bérard. 223
CLVIII. A M. Joseph Bernard. 225
CLIX. A Mme Tastu. 228
CLX. A M. Decrusy. 229
CLXI. A M. Trélat. 230
CLXII. A Mme Lemaire. 231
CLXIII. A M. Joseph Bernard. 232
CLXIV. A M. Lucien Paron. 235

CLXV. A M. Trélat. 237
CLXVI. A Mlle Judith Frère. 239
CLXVII. A M. Joseph Bernard. 240
CLXVIII. A M. Decrusy. 242
CLXIX. A M. Forget. 242
CLXX. A Mme Béga. 244
CLXXI. A Mme Lemaire. 246
CLXXII. A M. Trélat. 249
CLXXIII. A Mme Lemaire. 251
CLXXIV. A M. Picard. 252
CLXXV. A M. Cauchois-Lemaire. 253
CLXXVI. A Mlle Élisa Regnault. 255
CLXXVII. A M. Virlet d'Aoust. 257
CLXXVIII. A Mme Firmin. 259
CLXXIX. A M. Trélat. 260
CLXXX. A M. Wilhem. 264
CLXXXI. A M. Sainte-Beuve. 265
CLXXXII. A M. Trélat. 270
CLXXXIII. A M. Hippolyte Fortoul. 272
CLXXXIV. A M. Bérard. 274
CLXXXV. A M. Chennevière. 277
CLXXXVI. A Mme Lemaire 278
CLXXXVII. A M. Pascal. 280
CLXXXVIII. A Mme Brissot-Thivars. 281
CLXXXIX. A Mme Bérard. 282
CXC. A M. Gilbard. 284
CXCI. A M. Clovis Michaux. 287
CXCII. A M. Trélat. 288
CXCIII. A Mme Béga. 290
CXCIV. A la même. 291
CXCV. A Mme Firmin. 292
CXCVI. A M. Laffitte. 294
CXCVII. A Mme Béga. 295
CXCVIII. A Mme Lemaire. 296
CXCIX. A M. Berville. 298
CC. A M. Forget. 300
CCI. A M. Hippolyte Fortoul. 302
CCII. A M. Lefrançois. 304
CCIII. Au même. 306
CCIV. A Mme Béga. 308
CCV. A M. Abraham Souplet. 309
CCVI. A M. Hippolyte Fortoul. 310
CCVII. A M. Trélat. 311
CCVIII. A M. Hippolyte Fortoul. 314
CCIX. A M. Wilhorgne. 316
CCX. A Mme Béga. 317

CCXI. A M. Trélat. 318
CCXII. A M. Hippolyte Fortoul. 321
CCXIII. A Mme Urbain Chartier. 322
CCXIV. A M. X***. 324
CCXV. A M. Hippolyte Fortoul. 326
CCXVI. Au même. 328
CCXVII. A M. Wilhem. 329
CCXVIII. A Mme Brissot-Thivars. 330
CCXIX. A M. Julien Bourson. 332
CCXX. A M. Édouard de Pompéry. 336
CCXXI. A M. Lucas de Montigny. 337
CCXXII. A M. Laisney. 339
CCXXIII. A Mme Firmin. 340
CCXXIV. A M. Joseph Bernard. 342
CCXXV. A M. Bourson. 351
CCXXVI A M. Hippolyte Fortoul. 353
CCXXVII. A M. Théodore Poupin. 355
CCXXVIII. A M. de Chateaubriand. 356
CCXXIX. A M. Joseph Bernard. 359
CCXXX. A Mme Voiart. 361
CCXXXI. A M. Alphonse le Flaguais. 363
CCXXXII. A M. Joseph Bernard. 365
CCXXXIII. A M. de Lamennais. 366
CCXXXIV. A M. Trélat. 367
CCXXXV. A M. Jules Canonge. 372
CCXXXVI. A M. Jean Reynaud. 373
CCXXXVII. A M. Joseph Bernard. 376
CCXXXVIII. A M. Gilbard. 378
CCXXXIX. A M. Joseph Bernard. 380
CCXL. A M. Taschereau. 381
CCXLI. Au même. 384
CCXLII. A M. Trélat. 386
CCXLIII. A M. Montandon. 389
CCXLIV. A Mme Lemaire. 391
CCXLV. A M. Montandon. 393
CCXLVI. A M. Forget. 394
CCXLVII. A Mme Brissot. 395
CCXLVIII. A M. Grandville. 396
CCXLIX. A M. Bernard. 398
CCL. A M. Perrotin. 400
CCLI. A M. Édouard Charton. 404
CCLII. A M. Bérard. 406
CCLIII. A M. Hippolyte Fortoul. 408
CCLIV. A M. Taschereau. 409
CCLV. A Mme B***. 411
CCLVI. A MM. Antier, Béjot et Wilhem. 413

CCLVII. A M. Bernard. 414
CCLVIII. A Mme Redouté. 415
CCLIX. A M. Perrotin. 415
CCLX. Au même. 418
CCLXI. A M. Béjot. 420
CCLXII. A Mme Lemaire. 423
CCLXIII. A M. Jean Reynaud. 425
CCLXIV. A M. Bérard. 427
CCLXV. A Mme Gautier. 429
CCLXVI. A Mme Brissot-Thivars. 430
CCLXVII. A Mme Cauchois-Lemaire. 432
CCLXVIII. A M. Joseph Bernard. 434

Lettre de Broussais à Béranger. 3
Lettre de la Fayette. 41
Lettre de Chateaubriand. 54
Lettre du même. 59
Lettre du même. 89
Lettre du même. 97
Lettre de M. Raspail. 103
Lettre de Chateaubriand. 114
Lettre de Lucien Bonaparte. 131
Lettre de M. Guizot. 161
Lettre de Lamennais. 171
Lettre du même. 177

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME DEUXIÈME.

Erratum. — Dans un certain nombre d'exemplaires du tome II, à la page 339 (deuxième ligne de la note), on a imprimé *Souvenirs et Correspondance de Béranger*, au lieu de *Souvenirs de madame Récamier*.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.